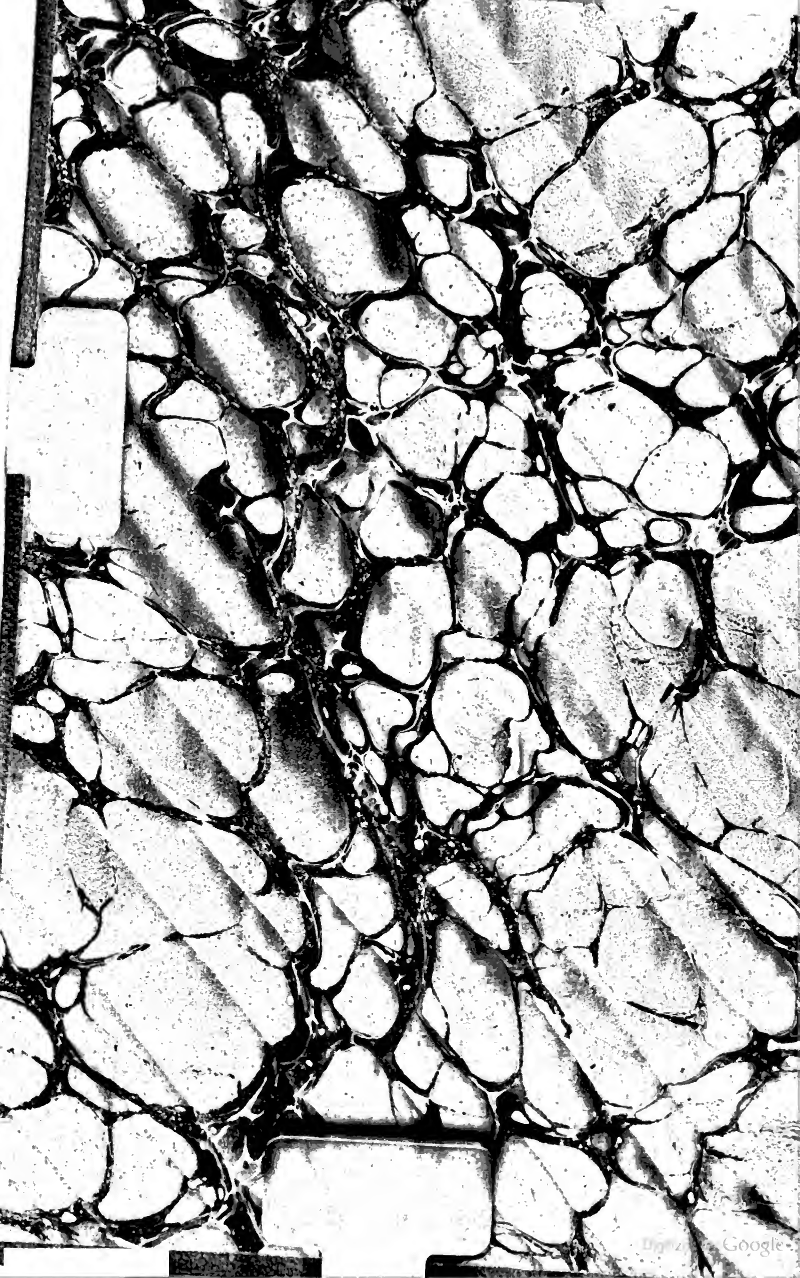

CERCLE du COMMERCE





HISTOIRE GOUVERNEMENTALE

DE

L'ANGLETERRE

DEPUIS 1770 JUSQU'A 1830

Paris — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

HISTOIRE GOUVERNEMENTALE

DE

L'ANGLETERRE

DEPUIS 1770 JUSQU'A 1830

PAR

SIR G. CORNEWALL LEWIS

CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER SOUS LE MINISTÈRE PALMERSTON

Traduite de l'anglais

ET PRÉCÉDÉE DE LA VIE DE L'AUTEUR

PAR P. M. MERVOYER

Docteur ès lettres.





PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

Londres — Hipp. Baillière, 219, Regent street.

New-York — Ch. Baillière, 440, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1867

VIE

DE

SIR GEORGE CORNEWALL LEWIS

CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER SOUS LE MINISTÈRE PALMERSTON

Le 13 août 1863, la ville de Londres était frappée d'une nouvelle aussi triste qu'inattendue. Il y avait un vide dans le cabinet, dans le parlement, dans le peuple anglais. La Grande-Bretagne avait perdu un citoyen illustre, le monde érudit une de ses lumières, la république des lettres un brillant ornement. Sir George Cornewall Lewis était mort dans la cinquante-huitième année de son âge, et dans toute la plénitude de ses forces intellectuelles. Nous ne pouvons consacrer que quelques pages à cette carrière si pleine, qu'on a dit de celui qui l'a fournie qu'il avait fait l'ouvrage de vingt hommes, et qu'il l'avait bien fait. Pour une biographie complète, l'espace et les matériaux nous manquent; d'ailleurs le moment n'est peut être pas encore venu de l'écrire.

George Cornewall Lewis était issu d'une ancienne famille du Radnorshire qui paraît déjà dans l'histoire vers le milieu



du xve siècle. Un de ses membres fut shériff (1) du comté sous le règne d'Édouard II. Un autre remplit les mêmes fonctions de 1658 à 1659. Thomas Lewis de Harpton, envoyé au parlement par les bourgs de Radnor en 1715, les représenta pendant plus d'un demi-siècle. Sir Thomas Frankland Lewis, père du sujet de cette notice, siégea aux communes pour les mêmes bourgs pendant plus de trente ans, et, après avoir rempli les importantes fonctions de secrétaire de la Trésorerie, de vice-président du conseil de commerce, de trésorier de la marine et de président de la commission de la loi des pauvres, fut élevé, en 1846, au rang de baronnet.

Le jeune Lewis, son fils, qui fut nommé George Cornewall d'après son oncle maternel (2), naquit à Londres au mois d'octobre 1806. De l'école d'Eton il passa, en 1824, à ce célèbre collége de Christ Church d'Oxford, d'où sont sortis les Peel, les Elgin, les Gladstone, et tant d'autres hommes illustres. Il y fit de fortes études classiques, et prit, en 1828, son degré de bachelier.

Il était, dans sa jeunesse, d'une santé délicate ; et son père,

(1) Les fonctions de shériff, qui sont annuelles, sont obligatoires et gratuites ; elles ne peuvent donc être remplies que par un homme de fortune indépendante, et dans le fait, elles appartiennent presque toujours à une des grandes familles du comté. Placé à la tête de l'administration civile, il veille au maintien de la paix publique, préside les élections et dresse les listes du jury. Il était jadis élu par les francs tenanciers. Il est actuellement nommé par le souverain, en conseil des ministres, sur une liste de trois candidats que désignent chaque année à la Saint-Michel les grands dignitaires de l'État et les membres des hautes cours de justice.

(2) Le baronnet sir George Cornewall, du comté de Hereford.

craignant une affection pulmonaire, le fit voyager dans le midi de l'Europe. C'est là qu'il conçut et commença son excellent petit ouvrage *sur les langues romanes* (1), publié quelques années plus tard. En 1830, sur le même banc que John Romilly, J. Mill, et autres hommes devenus célèbres, il suivit, à l'université de Londres, les leçons de jurisprudence de M. Austin, et l'année suivante, il fut reçu avocat par la société du Middle Temple.

C'est pendant ce cours de droit qu'il fit paraître, en collaboration avec son ami M. Tufnell, une traduction de l'ouvrage de Max Müller, *sur l'histoire et les antiquités de la race dorienne*. L'accueil qu'on fit à ce livre l'engagea, plus tard, à traduire l'*Histoire de la littérature grecque* du même auteur (2).

Après avoir fait partie, en 1835, de deux commissions chargées d'examiner, l'une la question des pauvres, et l'autre l'état de l'Église en Irlande, et avoir publié un livre remarquable sur les troubles et sur l'Église dans cette partie du Royaume-Uni, il fut attaché, l'année suivante, conjointement avec M. Austin, à la commission d'enquête sur les affaires de

(1) *An Essay on the origin and formation of the Romance Languages, containing an Examination of M. Raynouard's Theory on the Relation of the Italian, Spanish, Provençal and French to the Latin*, by George Cornewall Lewis, Esq. A. M. Student of Christ Church, in-8, Oxford, 1835.

M. Lewis s'appelle encore, en 1835, « Étudiant de Christ Church » ; c'est qu'il garda jusqu'à sa mort le titre d'étudiant d'Oxford. Cet ouvrage est apprécié dans la *Revue d'Édimbourg*, vol. LXII, n° 126, art. 6.

(2) Parmi ses traductions de l'allemand, il y en a une excellente de l'*Économie politique des Athéniens* (*Public Economy of Athens*), de Boeckh.

Malte. La science légale de l'un, et la sagacité pratique de l'autre, eurent bientôt fait justice de cette administration surannée, espèce de discipline de forteresse, greffée sur les vieilles ordonnances des chevaliers de Saint-Jean, et pesant de tout le poids de ses abus sur une population surtaxée, mécontente et pauvre. Les mesures propres à remédier au mal ayant été indiquées, on ne tarda pas à faire les réformes nécessaires, et le succès en a démontré depuis la sagesse et l'opportunité.

Le retour de M. Lewis en Angleterre le rendit à ses études favorites. Il composa un Glossaire des termes usités dans le Herefordshire et les comtés adjacents, et écrivit son savant *Essai sur le gouvernement des colonies* (1). Il partageait son temps entre les belles-lettres et les fonctions de commissaire de la taxe des pauvres, dans lesquelles il avait succédé à son père en 1839, lorsque, deux ans plus tard, sir James Graham devint ministre de l'intérieur. Cet éminent homme d'État ne connaissait que de réputation M. Lewis, qu'il trouvait sous ses ordres. Il était même, dit-on, légèrement prévenu contre lui, un peu par esprit de parti, et un peu, peut-être, parce qu'il se méfiait des hommes politiques littéraires. « Il est rare », dit le savant doyen de Saint-Paul, faisant allusion, dans une note de son

(1) Cet ouvrage ne fut livré à la presse qu'en 1841.

An Essay on the Government of Dependencies, by George Cornewall Lewis, Esq., in-8. London, 1841. — Voyez la *Revue d'Édimbourg*, vol. LXXXIII, n° 167, art. 8.

Histoire des Juifs, au génie de Lewis, « il est rare que le même homme soit digne d'aspirer aux plus hautes dignités de l'État, et en même temps capable de faire honneur, comme professeur de grec, à la plus savante université de l'Europe. » Si telle est l'opinion d'un savant sur les siens, une suspension de jugement est bien justifiable chez un homme d'État. Quant à un préjugé, sir James en était incapable, et il résolut d'être fixé sur la valeur de Lewis. Il lui demanda comme épreuve une série de rapports. C'était une tâche où un homme non doué du sens politique devait échouer. Sir James les lut, vit la griffe du lion, et prédit la grandeur future de l'homme auquel il accorda, dès ce moment, une confiance sans bornes.

C'est pendant cette période de sa vie officielle que M. Lewis épousa, en 1844, lady Maria Theresa Villiers, sœur de lord Clarendon.

En 1846 parut son édition des *Fables de Babrius*, l'œuvre d'un vrai savant. Elle avait été précédée d'un mémoire sur ce sujet dans le *Classical Museum*. Il est impossible, dit le *Times*, de lire ce mémoire sans être frappé de la facilité et en même temps de la laborieuse patience avec lesquelles l'auteur puise à toutes les sources, et pèse la valeur de chaque goutte dans une balance d'une sensibilité exquise. Si parfois le labeur d'une critique si savante semble hors de proportion avec le résultat, et nous rappelle ces légers globes d'ivoire oriental, décroissant en sphères concentriques de la plus fine ciselure, il est impossible de ne pas admirer cette puissante

souplesse qui passe à volonté de ces élégants tours de force de l'esprit à la solution aussi ardue et plus importante de graves problèmes politiques.

Le personnel de la commission de la loi des pauvres ayant été renouvelé, M. Lewis devint, en 1847, secrétaire du conseil des Indes, et la même année il entra au parlement. A l'envers de la majorité des hommes politiques de l'Angleterre, qui débutent d'ordinaire par la chambre des communes, il y siégea pour la première fois à l'âge de quarante et un ans, lorsqu'il avait déjà acquis une expérience considérable de la vie officielle. C'est peut-être ce début tardif qui fit qu'il n'eut jamais cette rapidité d'expression, cette prompte dextérité à la riposte, cet élan et cet éclat qui, dans une assemblée d'improvisateurs exercés, et peut-être les plus exigeants du monde, sont nécessaires pour faire un orateur de premier ordre. Mais l'excellence de sa matière due à l'étendue de ses connaissances et à l'exactitude de ses renseignements, son habileté pratique et sa promptitude à saisir tous les points d'une question, la clarté de son esprit et son infaillible bon sens, sa sincérité dans la discussion, et la certitude où l'on était qu'il ne parlait que lorsqu'il avait quelque chose d'important à dire, donnaient à sa voix, dans les communes, une autorité que des hommes plus éloquents ont enviée. On peut citer son discours sur les appels criminels comme un excellent échantillon de sa manière. En mai 1848, M. Lewis passa du secrétariat du conseil des Indes au sous-secrétariat de l'intérieur. Il conserva ces dernières fonctions jusqu'au mois de

juillet 1850, époque où il fut nommé secrétaire financier de la Trésorerie. Il occupa ce poste jusqu'à la dissolution du ministère Russell en 1852, et c'est là qu'il se fit cette réputation d'habileté financière qui le conduisit plus tard à l'Échiquier.

Pendant ces cinq années de travaux officiels et parlementaires, son activité littéraire ne se ralentit pas; et, en 1849, parut son *Essai sur l'influence de l'autorité en matière d'opinion* (1). M. Lewis, dit la *Revue d'Édimbourg*, en rendant compte de cet ouvrage, ressemble, en littérature, à un topographe qui fait un plan parcellaire. Il choisit un petit espace en philologie, en philosophie ou en politique, soumet chaque partie à une investigation minutieuse, et construit une carte plus complète et plus exacte qu'il n'eût fait en prenant un champ plus étendu, et par conséquent une échelle plus petite. Ses *Essais sur l'emploi et l'abus des termes politiques* (2), *sur les troubles en Irlande, sur les Irlandais en Angleterre*, et *sur le gouvernement des colonies*, en sont des exemples remarquables. Aucun de ces sujets n'avait été traité avant lui d'une manière distincte. Entre ses mains ils ont acquis une importance telle, qu'aucun écrivain futur ne pourra négliger ses recherches ou ses opinions. Mais il y a cette différence entre le topographe et le moraliste, que le premier peut faire

(1) *An Essay on the influence of Authority in matters of Opinion*, by George Cornewall Lewis, Esq. London, 1849. — Voyez *Revue d'Édimbourg*, vol. XCI, n° 184, art. 8.

(2) *An Essay on the use and abuse of Political Terms.*

une carte de sa commune sans l'avoir jamais quittée, tandis qu'il est impossible d'écrire sur une question morale sans avoir réfléchi sur toutes celles qui y touchent, et sur beaucoup d'autres qui semblent avoir avec elle peu ou point de connexité. La grande variété des matières que M. Lewis a étudiées comme philosophe, et de celles dont il a eu à s'occuper comme administrateur et homme d'État, contribue essentiellement à l'ampleur de ses vues et à la vérité de ses conclusions.

Le cabinet de lord John Russell venant à se dissoudre en 1852, M. Lewis quitta la vie officielle, et ayant perdu son siége dans une élection générale, il sortit de la chambre des communes où, depuis 1847, il représentait le comté de Hereford. Plus tard, il s'offrit comme membre pour les bourgs de Radnor que ses ancêtres avaient si souvent représentés.

Après la mort de M. Empton vers la fin de l'année 1852, M. Lewis, rendu à la vie privée, le remplaça comme éditeur de la *Revue d'Édimbourg*. Il en eut la direction jusqu'en 1855, et refusa, pour la conserver, le gouvernement de Bombay, qu'on lui offrit en 1853. « L'Inde », écrit-il à un ami, « est un noble théâtre et un magnifique champ d'activité, surtout au moment où l'on m'y appelle; mais il faudrait rompre plusieurs fils que je tisse amoureusement. J'y renonce et reste fidèle à ma *Revue*. »

C'est l'année qu'il en devint l'éditeur, et qu'on le croyait livré tout entier à cette tâche, que parut son *Traité de*

l'observation et du raisonnement en politique (1), dont le but est de faire justice d'une foule de spéculations politiques, en démontrant la fausseté de la méthode qui a conduit certains penseurs à certaines conclusions, sans toutefois réfuter séparément ces conclusions elles-mêmes. Puis vint, trois ans plus tard, un ouvrage capital sur le degré de croyance qu'il faut accorder aux premiers âges de l'histoire romaine (2). « Ce livre », dit un écrivain contemporain, « est un admirable échantillon de critique analytique. » On y trouve une connaissance approfondie et une parfaite intelligence des autorités primitives, une juste appréciation de tous les travaux antérieurs, et un profond savoir historique, auquel toutes les recherches, tant anciennes que modernes, sont familières. Les exemples et les rapprochements tirés d'un sujet collatéral, l'antiquité grecque, sont nombreux et frappants. Sobre de conclusions et sévère en fait de preuves, c'est l'œuvre d'un homme qui, poursuivant ardemment la vérité, n'a pas honte d'avouer qu'elle lui échappe, et se résigne à cet état et à cet aveu d'ignorance, lorsqu'il n'y a pas de preuves irrécusables pour justifier une affirmation. C'est l'antithèse de cette confiance également hardie dans la foi et dans le doute, de cette ardeur de divination qui a si souvent entraîné et égaré le vigoureux génie de Niebuhr.

(1) *A Treatise on the Methods of Reasoning and Observation in Politics*, by George Cornewall Lewis, Esq. London, 1852.

(2) *An Inquiry into the Credibility of the Early Roman History*, by the Right Hon. Sir George Cornewall Lewis, Bart. 2 vol. London, 1855. — Voyez la *Revue d'Édimbourg*, vol. CIV, n° 211, art. 1.

C'est une protestation contre la licence de substitution et de construction de l'historien d'outre-Rhin. Les Allemands ont reproché au savant Anglais d'avoir fait une œuvre négative; mais il n'a jamais eu la prétention d'écrire une histoire romaine. « Ma critique », dit-il, dans une lettre écrite en 1854, « sera purement négative. Je ne pose point de base, je n'élève point d'édifice; mon but principal est de faire voir que les théories systématiques de Niebuhr sont insoutenables, et ne valent pas mieux que celles dont il a fait table rase. Je viens de le suivre à travers les nombreuses perversions et les distorsions prodigieuses qu'il a fait subir aux œuvres de l'antiquité. » On voit quel était le but de l'auteur, et ce but il l'a atteint. Son ouvrage est un arsenal complet d'armes pour le côté négatif de la question. L'historien y trouve mieux qu'ailleurs les problèmes à attaquer, les moyens de les résoudre, et les succès obtenus par ces moyens; enfin les contradictions et les inconséquences dont fourmillent les autorités primitives déjà si maigres d'ailleurs.

Nous sommes en 1855. Sir Thomas Frankland Lewis vient de mourir, et son fils, devenu par le décès du baronnet sir George Cornewall Lewis, est élu à sa place pour représenter les bourgs de Radnor dans la chambre des communes. Lord Palmerston, nommé premier lord de la Trésorerie (1), lui

(1) Depuis la suppression, sous la reine Anne, de la charge de lord grand trésorier, l'administration des finances est confiée à deux ministres, le premier lord de la Trésorerie, et le chancelier de l'Échiquier. Ces fonctions sont quelquefois réunies dans les mêmes mains. C'est une exception qu'a obtenue notamment sir Robert Peel, en 1834. Le premier lord de la Trésorerie, qui est le premier ministre

propose de faire partie du cabinet dans sa nouvelle administration, et lui offre le poste de chancelier de l'Échiquier. « A peine arrivé à Londres après mon élection, » dit-il dans une lettre du 18 mars 1855, « on me proposa subitement la charge de chancelier de l'Échiquier sous lord Palmerston. Mes affaires privées étaient pressantes; je n'avais pas même eu le temps de faire homologuer le testament de mon père. Éloigné du parlement depuis deux ans, j'étais étranger dans la chambre des communes. Je devais succéder à Gladstone, dont les talents avaient ébloui le monde. Sur le seuil de l'Échiquier m'attendaient une vilaine question de timbre, un gros budget de guerre, et un formidable tableau d'impositions additionnelles. Le tout devait être prêt en trois semaines. Je reculai. Mais bientôt je me demandai si un refus serait honorable, si dans la position où se trouvait le gouvernement, on ne l'appellerait pas lâcheté. Je vis le pape mis en enfer par Dante :

« Gardai, e vidi l'ombra di colui
» Che fece per viltade il gran rifiuto. »
(*Inferno*, canto III.)

en Angleterre et préside le conseil des ministres, n'intervient que dans les questions d'une haute importance. Il abandonne les détails de l'administration au chancelier de l'Échiquier, ainsi que la présidence habituelle de la cour de la chancellerie. C'est le chancelier de l'Échiquier qui prépare le budget, qui le présente à la chambre des communes, où il en soutient la discussion, et le fait exécuter. Il a pour collaborateurs les trois *junior* lords et deux secrétaires adjoints, également membres de la cour. La Trésorerie se divise en plusieurs sections se rapportant aux principaux impôts, les douanes, l'excise, le timbre, les postes, les domaines, et ayant chacune un président et un conseil spécial.

J'acceptai. « La simplicité », dit un écrivain de la *Revue d'Édimbourg*, « avec laquelle sir George Lewis parle de son embarras en recevant l'offre de l'Échiquier, est en harmonie avec son caractère et toute sa conduite. On pourrait soupçonner d'affectation tout autre que celui qui refusa un gouvernement dans l'Inde pour diriger une revue ; qui, étranger à la vanité, à l'irritabilité et à l'envie, n'a jamais permis aux considérations personnelles de grossir les questions politiques ; qui, sacrifiant les justes titres que pouvaient lui donner des fonctions antérieures plus élevées, a toujours pensé, en entrant dans un ministère, à ce qu'il pouvait faire pour la place, non à ce que la place pouvait faire pour lui, et qui a donné une preuve éclatante de ce noble oubli de soi, lorsque, à la mort de lord Herbert of Lea, il consentit à passer du ministère de l'intérieur, où il avait tant de prestige, à celui de la guerre, où il avait tout un apprentissage à faire, et qui répugnait à ses goûts et à son génie. » S'il est quelque chose d'aussi rare que cette abnégation, c'est le prodige de souplesse et de persévérance par lequel il est parvenu à remplir, avec l'habileté d'un spécialiste, tant de charges de nature différente. Il conserva celle de chancelier de l'Échiquier depuis le mois de mars 1855 jusqu'en février 1858, et s'acquitta de ses fonctions avec tant de talent et de zèle que, depuis qu'il a cessé de les remplir, il a maintes fois été regretté de la cité de Londres, autorité compétente autant que juge difficile en matière de finances.

Lord Palmerston, nommé de nouveau premier lord de la

Trésorerie, forma une nouvelle administration en 1859, et sir George Cornewall Lewis y entra comme ministre de l'intérieur. Il conserva cette charge jusqu'en 1861, époque où mourut le ministre de la guerre, lord Herbert of Lea. Sa présence au poste vacant ayant été jugée nécessaire par les autres membres du cabinet, il céda aux instances de ses collègues, et accepta le portefeuille de la guerre. Il le tenait en 1863 lorsque, s'étant absenté de Londres pour les vacances de Pâques, il prit un refroidissement qui amena une congestion pulmonaire à laquelle il succomba le jour même de la rentrée du parlement. C'est au milieu de ses travaux au ministère de l'intérieur qu'il trouva le temps d'écrire son histoire de l'*Astronomie ancienne* (1), publiée en 1862. On a blâmé, comme trop sévère et trop absolue, la critique qu'il y fait des interprétations des hiéroglyphes et des caractères cunéiformes. Il n'était pas profond orientaliste, et il est possible qu'il n'ait pas eu une connaissance entière de tout ce que la science avait accompli avant lui. Mais cela n'infirme en rien son appréciation des procédés suivis, ni la valeur de ses conseils pour les procédés à suivre; et il n'y a rien à opposer aux arguments qu'il emploie pour nous faire voir la nécessité d'exiger des déchiffreurs des preuves plus rigoureuses et plus convaincantes. A propos de cette classe aussi confiante qu'érudite, il avait publié l'année précédente un

(1) *An Historical Survey of the Astronomy of the Ancients*, by the Righ Honourable George Cornewall Lewis. London, 1862. — Voyez la *Revue d'Édimbourg*, vol. CXVI, n° 235, art. V.

jeu d'esprit contre les interprètes des anciennes inscriptions italiennes et assyriennes; et même l'idée d'un ouvrage sérieux sur cette matière s'était depuis longtemps présentée à son esprit. Déjà, en 1858, il avait écrit à un ami : « Je médite un essai pour prouver que les efforts récents des Allemands pour expliquer les tables eugubiennes et autres inscriptions de l'Italie sont aussi frivoles que téméraires. » Quant au grand ouvrage qui donne lieu à cette digression, quelles que puissent être les opinions diverses sur certaines parties de l'histoire de l'astronomie ancienne, il est à peu près convenu que le sixième chapitre est resté jusqu'aujourd'hui sans réponse.

C'est en 1863, l'année de la mort de l'auteur, que parut le dialogue sur la meilleure forme de gouvernement (1). Il en décrit lui-même le plan en ces termes : « J'ai supposé un dialogue ayant lieu de notre temps et en notre pays entre quatre Anglais d'éducation libérale. J'ai tâché d'exposer la cause de chacune des trois formes de gouvernement reconnues, la monarchie, l'aristocratie et la démocratie, comme représentée par un partisan sincère, et de mettre dans sa bouche les arguments dont se servirait un défenseur spécial et judicieux de cette cause. Je me suis efforcé de faire paraître chaque gouvernement sous le point de vue où le verrait un admirateur enthousiaste, et d'opposer aux autres formes les

(1) *A Dialogue on the best form of Government*, by the Right Honourable Sir George Cornewall Lewis, Bart, M. P. London, 1863. — Voyez la *Revue d'Édimbourg*, vol. CXVIII, n° 241, art. V.

plus fortes objections que leurs adversaires puissent faire valoir. J'ai cherché à conduire la controverse de manière à bien mettre en évidence les mérites de chaque thèse, mais sans épuiser le sujet. Un dialogue n'est pas propre à instruire systématiquement, ni à être traité d'une manière strictement scientifique. » Des quatre personnes mises en scène, Monarchicus, Aristocraticus, Democraticus et Crito, il est probable que la dernière représente à peu près les opinions de l'auteur. Ce dialogue bien conduit et écrit avec ampleur caractérise bien l'esprit large et impartial de sir George Lewis.

Nous croyons avoir parlé de toutes ses productions littéraires importantes qui forment des ouvrages distincts. Mais on se ferait une idée bien imparfaite de son activité intellectuelle, et de son influence sur l'érudition, l'histoire et la philosophie, en ne tenant compte que de ceux-là. Ses travaux d'homme de lettres n'ont jamais été interrompus par les occupations si nombreuses et si graves de sa vie officielle, et la variété de ses écrits philosophiques, politiques et littéraires, est si grande qu'on a peine à les énumérer, éparpillés qu'ils sont dans une multitude de publications contemporaines. Dans la *Revue d'Édimbourg*, il a souvent traité des questions d'histoire et de politique moderne, et l'on sait que le livre que nous publions aujourd'hui est un recueil de sept articles contenant l'histoire gouvernementale de l'Angleterre depuis le ministère Rockingham jusqu'au bill de réforme. Les documents originaux de toute sorte qui servent de fondements à ses conclusions, la solidité et l'impartialité

de ses jugements sur les hommes et les choses, font du livre de sir George Lewis, non une de ces œuvres conjecturales où dominent trop souvent les préjugés et l'esprit de parti, mais une histoire substantielle et exacte des négociations ministérielles et des grandes questions politiques dont les parlements ont eu à s'occuper depuis 1770 jusqu'en 1830. L'ouvrage renferme en même temps sur la manière de conquérir un gouvernement libre, et sur la conduite des partis en général, des vues saines et des conseils précieux qui se recommandent à l'attention la plus sérieuse des hommes d'État de toutes les nations de l'Europe.

Lorsque, de 1851 à 1852, le *Philological Museum* fut commencé par l'évêque de Saint-David et l'archidiacre Hare, sir George Lewis en fut un des premiers collaborateurs. Il y débuta par une revue de l'édition que donna Goettling de la *Politique d'Aristote;* puis vint un article relevant une erreur du *Journal de l'Éducation*, qui avait confondu le κλῆρος des élections grecques (en anglais *lot*) avec le scrutin (*ballot*); enfin un Mémoire sur les diminutifs anglais. Le second volume contient un Examen du livre d'Arnold sur la constitution lacédémonienne, une Discussion sur les prétérits et les génitifs anglais, et quelques observations sur l'*Histoire des nations anciennes de l'Italie* par Micali. Dans le *Classical Museum*, qui parut en 1844, on trouve un article sur les *Helléniques* de Xénophon, un autre sur le verbe anglais *to thirl*, et une note curieuse à propos de quelques remarques de Napoléon sur le siége de Troie. Ses articles pour le

Law Magazine, recueil traitant de jurisprudence et de questions de droit, sont nombreux et d'une grande valeur. On en remarque entre autres plusieurs sur les punitions secondaires, un sur les preuves résultant de présomption, un autre sur la peine capitale, et enfin un sur le procès de la Roncière. Plus tard, il publia à part, en un volume distinct, un *Essai sur l'extradition des criminels*, où il discute avec une grande sagacité les conflits de juridiction qui ont soulevé, dans ces derniers temps, entre États civilisés, des questions si délicates et si importantes.

Il paraît à Londres une publication intitulée : *Notes and Queries* (1), au moyen de laquelle ceux qui s'occupent d'érudition en font échange sans se connaître. Le savant qui a besoin d'aide, et même l'ignorant qui cherche la lumière, pourvu que sa question soit intéressante et bien formulée, est sûr de recevoir de quelque point du Royaume-Uni, et souvent de plusieurs à la fois, la solution de la difficulté qu'il a posée. Il n'est guère de problème soluble qui résiste à la sagacité collective de cette franc-maçonnerie savante, et au travail divisé de cette armée de chercheurs. Un recueil de ce genre ne peut manquer d'être un très-curieux pot-pourri d'érudition excentrique, et sir George Lewis y a donné des preuves nombreuses de l'étendue et de la variété de ses connaissances. En prenant seulement la seconde série, nous trouvons de lui : *Niebuhr, sur la légende de Tarpeia*,

(1) Notes et questions.

vol. III ; le *Commerce de l'étain chez les anciens*, vol. VI ; *Tartessus*, vol. VII ; *Du Bonasus, du Bison et du Bubalus*, vol. IX. A propos de ces derniers articles, nous rappellerons qu'il désirait beaucoup voir composer un *Dictionnaire d'histoire naturelle grecque et romaine*. Il regrettait qu'un livre de ce genre manquât en Angleterre et en Allemagne, pensant qu'il serait d'une grande utilité à l'étudiant des langues classiques. Le dernier article qu'il ait fourni au recueil dont nous venons de parler est un *Mémoire très-intéressant sur la présidence des assemblées législatives*, écrit peu de temps avant sa mort.

Nous avons donné, croyons-nous, une liste assez complète des écrits de sir George Lewis. Quelques œuvres secondaires ont dû nous échapper, et nous n'avons pas dit un mot de ses brochures sur des questions d'actualité, quoiqu'elles aient fait sensation au moment où elles parurent. Toutes ses compositions écrites, ainsi que ses discours, unissent une grande simplicité à une grande puissance. Il cherchait l'ampleur, la clarté et la force. Avec une juste appréciation du beau dans la composition, il dédaignait les artifices de rhétorique qui sacrifient le jugement à l'imagination. Très-sobre d'ornements et ennemi de l'enflure, il rejetait toute métaphore qui ne découlait pas immédiatement du sujet. On peut dire que son style était le reflet de la sincérité de son caractère dont le fond était la réalité et la droiture. Tout ce qui sentait l'artifice lui répugnait. Cette noble franchise, il la portait dans la vie publique et dans la vie privée. Il n'eût pas

plus songé à user de stratagème envers un adversaire politique qu'il n'eût donné une entorse à un texte grec pour se ménager un triomphe dans une discussion littéraire. Calme et impartial, il réfléchissait longtemps pour former son opinion : une fois formée, il la défendait avec fermeté, mais sans obstination. Mathématicien exercé, helléniste accompli, jurisconsulte, historien, philosophe, c'était peut-être l'Anglais le plus savant de son époque. Son érudition embrassait toute la littérature ancienne et moderne, et elle était aussi spéciale, nous dirons presque aussi minutieuse, qu'elle était étendue. Une grande partie de ses connaissances appartenait à celles qu'on trouvait autrefois au cloître de Saint-Maur. Sous un tel fardeau de science accumulée, la plupart des esprits sont incapables de se mouvoir et se contentent d'en porter péniblement le poids. Lui, au contraire, avait conservé toute l'agilité intellectuelle de l'homme d'action, et c'est du milieu du mouvement de sa vie officielle, du tourbillon du grand monde et des luttes ardentes de la chambre des communes, où il passait régulièrement la moitié de chaque nuit, qu'il venait tout à coup nous étonner par quelque œuvre magistrale sur une question d'histoire ou de philosophie ancienne. Ni le politique, ni le savant, ni le philosophe, n'avait effacé l'homme ; ce qui en lui dominait tout le reste, c'était le citoyen, membre actif et force vive de la nation; l'Anglais plein d'initiative et d'individualité, vivant énergiquement de cette grande vie publique de l'Angleterre; un de ces types que produisent seuls les pays libres. Un

levain d'*humour* national qualifiant la bonhomie des grandes âmes, et une conversation pleine d'esprit et d'intéressantes anecdotes, donnaient un grand charme à son commerce intime. Personne n'était plus aimable dans la vie intérieure, ni plus gai dans la société de ses amis. Mais il prenait peu goût aux fêtes banales de la société oisive ; et en venant parfois lui disputer les heures d'étude qu'il dérobait aux affaires, elles lui ont fait dire finement : « la vie serait supportable si l'on en supprimait les plaisirs ».

Tel était l'homme que l'Angleterre regrette. On a dit qu'il n'est personne dont le monde ne puisse se passer : cela est vrai, sans doute ; et si les astres qui l'éclairent venaient à s'obscurcir, il tournerait encore. Mais il est des choses dont on ne se passe qu'au prix de la beauté et de la puissance ; et certains hommes laissent en mourant une lacune que plusieurs générations sont impuissantes à combler. De ce nombre fut sir George Cornewall Lewis.

N. B. — Les notes signées *Ed.* appartiennent à l'éditeur anglais, Sir Ed. Head.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE GOUVERNEMENTALE

DE

L'ANGLETERRE

DEPUIS 1770 JUSQU'A 1830

I

GOUVERNEMENTS DE LORD NORTH, DE LORD ROCKINGHAM, DE LORD SHELBURNE, LA COALITION ET M. PITT.

[D'après les mémoires et la correspondance de Charles-James Fox, et les papiers de Buckingham (1).]

Feu lord Holland, ayant renoncé à son premier projet d'écrire la vie de M. Fox, son oncle, fit pour sa biographie une compilation abondante de matériaux authentiques, qui se composait en partie de lettres et d'autres documents, en partie de renseignements puisés dans les souvenirs des amis qui lui avaient survécu. Malheureusement lord Holland, à sa mort, laissa cette compilation incomplète; mais elle passa

(1) 1. *Memorials and correspondence of Charles-James Fox*. Edited by lord John Russell. 2 vol. in-8. London, 1853. — 2. *Memoirs of the Court and cabinets of George the Third from original family documents*. By the duke of Buckingham and Chandos, K. G. 2 vol. in-8. Second edition, revised. London, 1853.

ensuite dans les mains de M. Allen, son ami intime, doué de toutes les qualités requises pour achever l'œuvre ainsi commencée. M. Allen paraît avoir mis les matériaux dans un état convenable pour la presse, mais le manuscrit n'y fut pas envoyé, et devint la possession de lord John Russell, à la requête de feu lady Holland. Lord John l'a publié dans l'état où lord Holland et M. Allen l'avaient laissé, mais en y ajoutant quelques commentaires judicieux et très-bien écrits. Comme l'ouvrage consiste en un fonds de matériaux originaux que trois commentateurs éclaircissent par des annotations indépendantes, distinguées par certains caractères typographiques, il paraît manquer de liaison et d'ordre, comme le remarque lord John Russell. Il a la forme d'un recueil des manuscrits de Fox avec des notes *variorum*. Quoi qu'il en soit, le livre renferme tant de renseignements authentiques, accompagnés d'une critique si intelligente et si sincère, que l'Anglais qui désire comprendre l'histoire de son pays entre les années 1768 et 1792 ne peut manquer de le lire avec profit et plaisir. Lord John dit, il est vrai, de l'ouvrage qu'il édite « que son plus grand mérite se trouvera dans les lettres de M. Fox et de lord Holland, écrites entre 1790 et 1805. *Ces lettres sont plus littéraires que politiques* et font voir avec quel plaisir exquis M. Fox goûtait la poésie, et surtout la poésie grecque et l'italienne. » Il n'y a dans ces volumes que quelques-unes des lettres qu'il qualifie ainsi; mais nous pensons que lord John ne rend pas justice à la valeur des documents et des papiers qu'il a déjà publiés; car un grand nombre d'entre eux sont de la plus haute importance, et l'époque à laquelle ils se rapportent comprend la période la plus active et la plus saillante de la vie politique de M. Fox (1).

(1) Il existe deux exposés biographiques sur M. Fox. L'un a pour titre : « *Memoirs of the public Life of the late Right Honourable C. J. Fox*, by R. Fell,

Les matériaux de la publication à laquelle est attaché le nom du duc de Buckingham sont des papiers de famille conservés à Stowe. Il s'y trouve quelques lettres intéressantes écrites par M. Thomas Grenville, lorsqu'il exerçait des fonctions diplomatiques sur le continent; mais la partie de beaucoup la plus précieuse de l'ouvrage se compose de celles de M. William Grenville (plus tard lord Grenville) à son frère aîné, le marquis de Buckingham. Ces lettres furent évidemment écrites dans la plus étroite intimité, sans préparation, sans la moindre idée qu'elles seraient jamais livrées au public. Et c'est pour cela qu'on ne peut loyalement les comparer aux lettres officielles ou semi-officielles écrites dans un style soigné et circonspect. Mais, à raison même de leur caractère familier et sans apprêt, elles nous fournissent une preuve d'autant plus forte de la sagacité, du jugement, du caractère droit et loyal de leur éminent auteur. Le soin d'éditer les précieux matériaux qu'il avait extraits des archives de sa famille a été confié par le duc de Buckingham à une personne dont l'ignorance des événements et des hommes du temps, et par suite l'incapacité pour une telle tâche, sont presque incroyables. La plupart des erreurs de cet éditeur, d'une incompétence scandaleuse, ont déjà été signalées par un contemporain (1); mais elles n'en sont pas moins, à quelques exceptions près, fidèlement reproduites dans la nouvelle édition.

Avant qu'on publie la continuation de cet ouvrage, nous espérons qu'il se trouvera un éditeur qui ait entendu parler

in 2 vol. in-8, 1808; et l'autre : *Memoirs of the latter years of the Right Honourable C. J. Fox*, by J. B. Trotter, Esq. late private secretary to M. Fox, 1 vol. in-8, 1811. Aucun des deux ouvrages n'est satisfaisant.

(1) Ainsi la bévue étrange que le marquis de Rockingham eut pour successeur de son titre son neveu, le comte Fitzwilliam, n'est pas corrigée dans le premier volume page 48, de la nouvelle édition revue. En voyant que le comte Fitzwilliam est le fils et le successeur immédiat du comte Fitzwilliam qu'il suppose avoir hérité le titre de Rockingham, l'éditeur aurait bien dû avoir quelque doute sur l'exactitude de son assertion.

du duel qui eut lieu entre Pitt et Tierney, et qui sache que Cuxhaven n'est pas en Irlande.

M. Fox fut d'abord envoyé comme député au parlement qui s'assembla le 10 mai 1768, n'ayant alors que dix-neuf ans et quatre mois. Il représentait le bourg de Midhurst, ce siége, à ce qu'il paraît, lui ayant été acheté par son père, lord Holland.

Il arriva à la chambre comme partisan du gouvernement, dont le duc de Grafton était alors le chef, et, suivant la politique de son père, se montra l'ardent adversaire de Wilkes. Il commença, dès l'âge de vingt ans, à faire preuve d'un talent remarquable pour les débats parlementaires, et quelques-uns de ses premiers discours, comme nous l'apprenons par le témoignage involontaire d'Horace Walpole, produisirent une très-vive impression sur la chambre (1). En février 1770, étant dans sa vingt et unième année, il entra au ministère comme *junior lord* de l'amirauté, peu après que lord North fut nommé premier ministre pour remplacer le duc de Grafton (2). Dans la session de 1772, M. Fox fit une proposition pour le rappel de l'acte des mariages royaux; ce qui a fourni l'occasion à Horace Walpole, témoin dont le langage ne doit pas toujours se prendre à la lettre, de nous donner le récit suivant :

Lorsqu'il présenta sa proposition pour le rappel, il n'avait pas lu l'acte de mariage, et il ne le fit que quelques jours après. Quelques soirées auparavant, il était allé remplir deux commissions à Brompton, c'est-à-dire consulter le juge Fielding sur les lois pénales, et emprunter 10 000 livres qu'il apporta à Londres, au risque d'être volé. Comme

(1) Fox et Pitt montrèrent, dès leur début, leur rare talent pour l'éloquence parlementaire, tandis que sir R. Walpole qui, pour le courage, le sang-froid et l'adresse dans le débat, ne fut ensuite surpassé par personne, échoua dans son premier discours. Voyez *Lord Mahon's History*, vol. I, p. 263, 12e édition.

(2) La croyance populaire que lord Bute continua à exercer une influence secrète sur le roi après sa retraite des affaires est, comme nous pouvons le remarquer, complétement réfutée par la preuve qui nous est donnée dans le vol. I, pp. 65-68 des *Memorials of Fox*.

la passion du jeu et la prodigalité des jeunes gens de qualité étaient alors arrivées au plus haut point imaginable, il n'est pas inutile d'en dire ici quelques mots. Ils avaient un club chez Almack dans Pall Mall, où l'on ne jouait que des rouleaux de 50 livres, et il y avait généralement 10 000 livres en espèces sur la table. Lord Holland avait payé plus de 20 000 livres pour ses deux fils. Les manières des joueurs et même leur costume de jeu méritent aussi qu'on en fasse la remarque. Ils commençaient par ôter leurs habits brodés, qu'ils remplaçaient par des casaques de drap de frise ; ou bien ils mettaient leurs habits à l'envers pour attirer la chance. Ils portaient aussi des morceaux de cuir comme font les valets quand ils nettoient les couteaux, pour ménager leurs fraises de dentelles ; et, afin de garantir leurs yeux de la lumière et maintenir leurs cheveux, ils portaient de grands chapeaux de paille à larges bords ornés de fleurs et de rubans, et des masques pour cacher leur émotion quand ils jouaient au jeu de quinze. Chaque joueur avait auprès de lui un joli petit guéridon pour y mettre son thé ou le vase de bois à bord doré qui contenait les rouleaux. Ils empruntaient des sommes énormes aux juifs à un taux exorbitant. Charles Fox appelait l'antichambre où ces juifs attendaient qu'il fût levé sa chambre de Jérusalem. (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 70.)

Le 20 février 1772, Fox, étant alors dans sa vingt-troisième année, se démit de sa charge au conseil de l'amirauté. Sa démission eut pour cause, en partie, quelque différend personnel avec lord North, mais principalement son intention de s'opposer à l'acte des mariages royaux, mesure alors à l'étude, que le roi désirait vivement, mais que les ministres n'adoptaient qu'à contre-cœur. Lorsque le bill était encore pendant au parlement, le roi écrivit à lord North dans les termes suivants : « Je compte qu'on ne négligera aucun effort pour faire adopter le projet ; j'ai donc droit d'espérer l'appui cordial de quiconque est à mon service, *et je me souviendrai de ceux qui manqueront à leur devoir.* » Il était évident, d'après le langage du roi, que la personne qui voterait contre ce projet ne pourrait pas continuer à remplir une charge relevant de la couronne. Fox prit une part active à l'opposi-

tion dont le bill fut l'objet en passant par la chambre des communes.

« Dans le cours des débats (dit Horace Walpole), j'ai donné des idées bien imparfaites des discours de Burke, de Ch. Fox, de Wedderburne, trois excellents orateurs d'un genre différent. L'esprit, les allusions et l'enthousiasme de Burke étaient plus frappants qu'imposants; l'argumentation de Wedderburne, quoique inégale, était fine et pénétrante; quant à Ch. Fox, qui était beaucoup plus jeune que l'un et l'autre, tout le monde reconnaissait qu'il touchait toujours le vrai point de la question avec une verve et une clarté admirables, et qu'il l'emportait même sur Ch. Townshend, comme membre du parlement, bien qu'il lui fût inférieur pour l'esprit et la variété des talents. »

Fox présenta ensuite son amendement à l'acte des mariages royaux; il fut combattu par lord North et par Burke, et enfin rejeté. Ce que Walpole rapporte du discours de Burke contre cette proposition mérite d'être remarqué, eu égard à sa conduite ultérieure :

Burke fit un beau et long discours contre la motion. Burke était certes bien loin d'être un homme modéré dans ses principes, et quand son parti n'intervenait pas, il penchait en général du côté le plus arbitraire, comme on le vit dans les derniers débats sur l'Église, où il se prononça en faveur du clergé. Il s'exprima dans un langage choisi et varié avec profusion de métaphores, et cependant avec une correction étonnante. Son défaut était l'abondance outre mesure, et il aimait beaucoup trop à établir des principes généraux. *Deux tiers de ce discours ressemblaient au commencement d'un traité sur les doctrines spéculatives, et cependant l'argumentation n'en était pas le côté fort.*

La première rupture entre M. Fox et lord North ne fut pas de longue durée; car en décembre de la même année 1772, eut lieu une combinaison par laquelle Fox rentra au ministère et devint *junior lord* de la trésorerie. Mais malheureu-

sement sa passion effrénée du jeu ne s'était pas ralentie ; et pour payer les dettes qu'il y avait faites, il contracta des engagements pour la somme énorme de 140 000 livres que son père acquitta de ses biens (1). Horace Walpole nous raconte aussi l'histoire assez étrange (dont lord Holland son père a reconnu la vérité), qu'il avait été à cette époque la dupe de l'imposture d'une soi-disant *l'honorable madame Grieve*, qui se chargea de lui faire épouser une certaine demoiselle Phipps, récemment arrivée des Indes occidentales avec une fortune de 80 000 livres.

Dans la session de 1774, M. Fox, impatient des entraves auxquelles est assujetti un membre remplissant des fonctions subordonnées, se sépara de lord North, et adopta une ligne de conduite indépendante au sujet de la mise aux arrêts de l'imprimeur Woodfall, pour violation de privilége. Le roi, qui paraît avoir conçu une aversion personnelle contre Fox à cause de son opposition à l'acte des mariages royaux, fut très-mécontent de sa conduite dans cette occasion, et, le 15 février, écrivit à lord North :

Je suis très-irrité que Fox ait eu la présomption de vous forcer à voter avec lui la nuit dernière, mais je vous félicite d'avoir fait voter vos amis avec la majorité. En effet, ce jeune homme a si complétement dépouillé tout principe d'honneur et de simple probité, qu'il doit devenir aussi méprisable qu'il est odieux. J'espère que vous lui

(1) Voici, sur ce qui se passait à cette époque, un récit curieux fait à lord Holland en 1823 par lord Egremont, et qui est bien digne de l'attention de ceux qui ont l'habitude du gros jeu. « Lord Egremont était convaincu, dit-il, par la réflexion et par l'expérience du monde, qu'il s'était formé alors quelque ignoble complot parmi quelques-uns des joueurs, et que ceux qui perdaient beaucoup, comme M. Fox, étaient dupés et volés. Il aurait été mis en pièces, dit-il, et lapidé par les perdants eux-mêmes, s'il avait exprimé un tel soupçon à cette époque, et même maintenant ceux d'entre eux qui vivent encore se récrieraient, excepté lui, à une semblable supposition ; mais il n'en était pas moins persuadé que les avantages considérables qu'on avait constamment sur Fox ne devaient pas s'expliquer seulement par la manière différente de passer ou de tenir le cornet, ou par le hasard du coup de dé. Il était alors sans soupçon comme tous les autres ; mais depuis, la réflexion lui en avait fait concevoir.

ferez savoir que vous n'êtes pas insensible à sa conduite envers vous (1).

Plus tard, dans une autre circonstance de la même affaire, Fox montra de nouveau son insubordination à North qui, en conséquence, lui envoya une lettre laconique, le prévenant qu'il n'était plus lord commissaire de la trésorerie. Fox mit fin alors à ses relations avec lord North, entra dans l'opposition, et commença à soutenir le parti de Rockingham, bien qu'il ne s'y joignît formellement qu'en 1778 ou 1779. Il devint ainsi l'ami de Burke, et cette amitié exerça une grande influence sur lui. L'indépendance de sa carrière politique, après qu'il eut rompu les liens qui l'attachaient à son premier parti, peut être considérée comme datant de 1774, lorsqu'il était dans sa vingt-cinquième année. Cette année-là, comme le remarque lord John Russell, dans une excellente revue de notre histoire, depuis 1763 jusqu'en 1774 (vol. I, p. 102-133), était le moment critique de la guerre d'Amérique. Ce fut alors que lord North, qui s'était d'abord opposé à l'imposition de la taxe du thé, résolut de la maintenir en fermant le port de Boston et en changeant la charte du Massachusetts. « En prenant cette mesure, dit lord John, lord North fut chaleureusement soutenu par le cabinet, et reçut l'approbation sympathique du pays. Toutefois, il est impossible de ne pas réfléchir que lord North était le même ministre qui, en 1768,

(1) George III, dans ses lettres à lord North, s'exprimait très-librement sur les hommes publics qu'il n'aimait pas. Ainsi, dans une lettre du mois d'août 1775, il traite d'*infâme* (*abandoned*) la conduite politique que vient de tenir lord Chatham ; il le représente comme tout à fait dépourvu du sentiment honorable de la reconnaissance, et l'appelle « trompette de sédition ». (*Mem of Fox*, vol. I, p. 129). Dans des lettres du 16 mars 1778, il parle de « lord Chatham et *sa bande* (his crew), et l'appelle « cet homme perfide ». Il paraît être certain que George III eut une attaque de folie (cachée au public) dès l'année 1765. Voyez *Adolphus's History of the Reign of George III*, vol. I, p. 175, édit. 1840 ; *Lord Mahon's History*, vol. V, p. 96. Cependant les lettres de lord Grenville durant la maladie du roi en 1788-9 (dans les papiers de Buckingham) nous prouvent que les ministres n'avaient, à cette époque, aucun soupçon qu'il eût été aliéné auparavant. Voyez surtout une lettre du vol. II, p. 5.

avait, par sa voix dans le cabinet, empêché l'abrogation de la taxe du thé, et l'abandon dans le parlement de tout impôt pour les besoins de l'empire britannique (1). S'il avait soutenu cette abrogation de 1768, il aurait empêché la guerre d'Amérique; en 1774, il aurait au moins offert une chance de paix; en 1778, après que nos armées avaient été battues, la concession était inutile et insuffisante. »

Dès que Fox se fut séparé de lord North, il s'opposa sans relâche à la guerre d'Amérique. Jusque-là il avait fait des discours de circonstance, et sans liaison entre eux, bien que toujours remarquables par un rare talent; mais alors, dit Gibbon, il dévoila pour les débats réguliers une puissance d'éloquence supérieure à ce que ses amis espéraient, à ce que ses ennemis redoutaient. M. Grattan (comme nous l'apprend lord John), qui avait entendu M. Fox à différentes époques, déclara qu'il préférait les discours prononcés durant la guerre d'Amérique à tous les autres efforts de son éloquence. C'est avec une extrême véhémence de langage qu'il dirigeait ses attaques contre les ministres et leur politique. Ainsi, en 1777, il représentait lord G. Germaine, comme le caractère funeste et sinistre dont l'arrogance et la présomption, l'ignorance et l'incapacité avaient causé le malheur du pays (2). Horace

(1) La division en cinq voix contre quatre, d'après laquelle on décida au cabinet de maintenir la taxe du thé eut lieu, non en 1768, mais le 1er mai 1769. Voyez *Lord Mahon's history*, vol. V, p. 242, et App. p. XXXVII. Voici quels furent les votes :

Pour l'abrogation :		Contre l'abrogation :	
Le duc de Grafton.	Lord Granby.	Le lord Président.	Lord Hillsborough.
Lord chancelier Camden.	Le général Conway.	Lord North.	Lord Weymouth.
		Lord Rochefort.	

Quelquefois les plus grands événements dépendent des plus petites circonstances.

(2) Dans cette occasion, lord North défendit avec esprit lord George Germaine, et dit qu'il était bien aise que Fox l'eût abandonné, lui, vieille carcasse de navire, pour attaquer un vaisseau de guerre; mais plus tard il blessa lord George autant qu'il avait blessé Fox, car comme celui-ci s'approchait du banc ministériel, lord North dit, de manière à être entendu de lord George : « Charles, je suis bien aise que vous ne soyez pas tombé sur moi aujourd'hui, car vous voliez à tire-d'aile. » (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 150). Cette anecdote prouve la familiarité intime qui existait encore entre lord North et Fox, malgré leurs différends politiques.

Walpole dit qu'à l'occasion du budget de 1778, « Charles Fox lança contre lord North la plus mordante et la plus belle de ses philippiques, l'accusa d'avoir forfait à l'honneur en déclarant qu'il donnerait sa démission si sa première ouverture de conciliation n'obtenait pas l'effet désiré; d'avoir manqué à sa parole; d'avoir, dans cette même année, pris des mesures du même genre, dont il avouait se sentir humilié, mais sans en éprouver de honte. Si une conduite semblable ne le faisait pas rougir, quand donc rougirait-il? C'est dans ce style qu'il parla pendant plus d'une demi-heure. »

Voici un récit curieux d'une scène qui eut lieu dans un débat sur l'Amérique, en 1777. Il se trouve dans une lettre de lord Crawford (plus connu par son prénom de *Fish*) à lord Ossory :

Charles Fox parla avec une extrême violence, mais cette fois il entraîna la chambre. Nous ne fûmes pas offensés de l'entendre parler de soumettre lord George Germaine à un *second jugement ;* nous ne le fûmes point non plus de nous entendre demander si nous pouvions avoir la patience de souffrir plus longtemps sans murmurer qu'il déshonorât la nation par toute sorte d'incapacités (1). Il y eut entre Wedderburne et Burke un échange de paroles irritantes dont celui-ci fut tellement offensé qu'il sortit de la chambre avec l'intention, je crois, de provoquer Wedderburne en duel, mais il en fut détourné par une lettre de ce dernier ainsi que par une explication qu'il lui fit donner par Fox. Au milieu du discours de Wedderburne, Burke partit d'un bruyant éclat de rire hystérique. Malheureusement, il y avait alors silence complet dans la chambre. Wedderburne dit d'un ton très-irrité que si ce gentilhomme ne connaissait pas les convenances, il se chargeait personnellement de les lui apprendre; qu'il n'avait ni ne désirait sa sympathie, mais qu'il exigeait, et saurait, au besoin, lui imposer le respect, etc., ce que Burke prit pour une menace..... J'ai donné cette description imparfaite d'une querelle qui s'est bien arrangée à la satisfaction des deux parties. Burke eut le premier

(1) Allusion à la conduite de lord Germaine à la bataille de Minden en 1759, pour laquelle il fut renvoyé de tout service militaire, et déclaré par une cour martiale coupable d'avoir désobéi aux ordres, et indigne de servir Sa Majesté à n'importe quel titre.

tort ; car rien ne saurait être plus impoli que son éclat de rire, surtout au milieu du profond silence de la chambre. (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 162.)

Les efforts que fit l'opposition pour combattre la politique du gouvernement de lord North ne furent pas inutiles; car dans une lettre à lord Ossory, du 29 novembre 1777, Fox dit : « Je suis certain que l'opinion de la majorité de la chambre est pour nous. J'ai bon espoir que les opinions auront à la longue leur influence sur les votes. » Quelques mois plus tard, en février 1778, il se sert de ces expressions remarquables concernant sa personne, dans une lettre à son ami intime Fitzpatrick, qui était alors en Amérique.

Je pense que je vous ai assez parlé de politique, vu que je n'ai rien que des rapports et des conjectures à vous donner. Pour mon propre compte, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'on me flatte que je continue à gagner plutôt qu'à perdre du crédit comme orateur, et je suis tellement convaincu que c'est la seule chose que je puisse jamais gagner (à moins de vouloir devenir le dernier des hommes), que jamais aucun autre objet d'ambition n'entre dans ma pensée. Je suis certainement ambitieux de ma nature; mais le fait est que j'ai ou que je pense avoir complétement dompté cette passion. J'ai encore autant de vanité que jamais, ce qui est de beaucoup une passion plus heureuse, parce que je crois pouvoir acquérir et conserver une grande réputation, mais non acquérir ou du moins conserver une haute position, sans certains sacrifices que je ne ferai jamais. Si j'ai tort, si des gens plus confiants ont raison, tant mieux, et je serai aussi heureux qu'ils peuvent l'être; mais si j'ai raison, je suis sûr que je n'en serai que plus heureux d'avoir pris un parti qui convient à ma situation.

Cependant l'influence que Fox avait conquise dans la chambre par ses discours contre le ministère, et le déclin de la popularité de la guerre depuis les revers de nos armées, surtout après la reddition de Saratoga, en octobre 1777, aboutirent, en mars 1778, à une négociation pour engager Fox à entrer dans le ministère de lord North. Cette négociation (pour laquelle on avait sans doute obtenu le consen-

tement du roi) fut conduite par M. Eden (plus tard lord Auckland), dont le récit de son entrevue de trois heures avec Fox est maintenant publié. Il y est dit que Fox déclara « que sans lord G. Germaine il pourrait se joindre aux ministres actuels; mais il rejeta toute idée d'une acceptation pure et simple, doutant même qu'il acceptât à n'importe quelle condition. » « Je suis convaincu, ajoute M. Eden, qu'il ne fera pas mauvais usage de cette conversation, mais que, sous d'autres rapports, il sera aussi hostile que jamais. M. Eden fit en même temps une semblable ouverture à lord Shelburne, que ses convictions politiques unissaient surtout à lord Chatham, et tâcha de s'assurer par lui des conditions auxquelles lord Chatham consentirait à entrer au gouvernement. Il est évident toutefois que le roi ne se proposait de faire aucun changement radical dans sa politique, ni aucune concession aux vues de l'opposition. Il était bien disposé à attacher au ministère des hommes de talent dans l'intention d'en augmenter la force, mais non d'en changer la conduite. C'est ce que montre clairement un curieux passage du récit que fait M. Eden de son entrevue avec lord Shelburne. Dans le cours de la discussion sur certains changements de fonctions, lord Shelburne avait fait la remarque que « sans doute il y aurait » quelque moyen de tout faire avec justice, sans rien faire de » trop rigoureux ».

« Ces paroles, dit M. Eden, me fournirent l'occasion que je désirais de m'expliquer complétement et dans le langage le plus significatif sur le sens étroit, absurde et blessant de toute la proposition, en tant qu'elle supposerait de la part de son ami lord Chatham le désir et l'espoir de profiter de la pression du moment pour dicter au Cabinet des conditions qui impliqueraient en tout point l'abandon et le désaveu de serviteurs qui avaient, pendant de longues années, combattu pour la cause de leur maître, du parlement et de la nation entière, avec la fidélité la plus cordiale et la plus zélée, avec les principes les plus purs, et dont la vérité n'a souffert aucune atteinte, bien que des circonstances fâcheuses puissent en rendre l'exécution plus difficile.

» J'ajoutai que, bien que je fusse sans renseignement et sans autorisation au sujet des résolutions spéciales qu'on aurait pu prendre, je pouvais raisonner en toute sûreté, d'après des sentiments d'honneur que je savais être profondément enracinés ; et que je pouvais déclarer tout d'abord « *qu'on ne prêterait pas un seul instant l'oreille à un argu-* » *ment qui n'aurait point pour base unique l'adjonction de membres pour* » *raison de capacité et d'affaires* », à un moment qui exigeait de grands efforts, et même qu'on n'admettrait une telle adjonction qu'autant qu'elle se ferait de manière que les faits accomplis ne souffrissent aucune atteinte. » (Vol. I, p. 185.) (1).

Les vues très-restreintes qu'avait le roi en consentant à ces négociations, et sa résolution de persévérer dans sa politique antiaméricaine, aussi longtemps qu'il pourrait trouver des ministres pour le soutenir, se font bien voir dans les lettres qu'il écrivit à cette époque à lord North. Dans une lettre du 16 mars 1778, il s'exprime ainsi : « J'ajouterai seulement, *pour mettre sous vos yeux mes plus intimes pensées*, qu'aucun avantage pour le pays, qu'aucun danger pour moi ne saurait m'engager à m'adresser à lord Chatham, ou à toute autre branche de l'opposition. A vous parler franchement, j'aimerais mieux perdre la couronne que je porte que de souffrir l'ignominie de la posséder soumis à leurs entraves. » Le jour suivant, il écrit ainsi : « Mon cher lord, nulle considération au monde ne me fera céder à l'opposition. Je suis toujours prêt à recevoir ceux de ses membres qui seront disposés à seconder les efforts de mes ministres actuels; mais tant qu'il y aura dans le royaume dix hommes pour me soutenir, je ne me livrerai pas à l'esclavage. Mon cher lord, je risquerai ma couronne plutôt que de faire ce que je crois être déshonorant pour ma personne. Il est impossible que la nation ne me soutienne pas. Si elle ne le fait pas, elle aura un autre roi; car je ne prêterai

(1) Concernant cette négociation avec lord Chatham par la médiation de lord Shelburne, voyez *Lord Mahon's History*, c. 57, vol. VI, p. 223, 226.

jamais la main à ce qui doit me rendre misérable jusqu'à la dernière heure de ma vie. » Le 22 mars, le roi dit : « Je ne consentirai jamais à renvoyer de mon service les membres du cabinet actuel », et le 29, il posa cette question à lord North : « Pensez-vous qu'il soit possible d'augmenter la force de l'administration par l'adjonction de quelques hommes de talent de l'opposition ? » Puis il ajouta : « Si cela ne peut se réaliser, consentez-vous à persévérer, et à faire tous vos efforts pour m'aider, par votre coopération, à mettre de la vigueur et de l'activité dans toutes les branches de l'administration ? » Le 29 janvier 1779, le roi s'adressa à lord North sur le ton suivant : « Je m'aperçois, comme je m'y attendais, que quand l'opposition parle de conditions, elle prétend en dicter. Grâce à Dieu, quelles que soient les difficultés qui m'assiégent, je ne suis pas d'étoffe à me soumettre à cela. » Et le 4 février : « Ma conduite fera voir que je ne suis jamais sourd à une proposition qui a réellement l'union générale pour objet, bien qu'aucune circonstance ne puisse jamais me forcer à obéir aux ordres de l'opposition. »

Si George III avait compris sa position de roi constitutionnel, il aurait alors consenti à choisir un autre ministère parmi les chefs de l'opposition, et au lieu de ces plaintes et de ces protestations sans dignité, il aurait adhéré à une politique que quelques années plus tard le sentiment général de la nation lui imposa à la pointe de la baïonnette parlementaire.

Lord Holland remarque, au sujet de ces déclarations, que le roi était disposé à employer quiconque voudrait le seconder dans ses efforts pour ramener à l'obéissance les colonies révoltées, mais qu'il ne voulait pas accepter les services de l'opposition parce qu'elle croyait que cet objet ne pouvait être atteint, et qu'elle était prête à reconnaître l'indépendance des États-Unis. Il en résulte qu'à cette époque ce fut le roi, et le roi seul, qui empêcha la coalition des partis, et la

paix avec l'Amérique. Lord John Russell ne partage pas ce sentiment, et, selon nous, avec raison : « Je ne puis, dit-il, approuver cette remarque. La résolution du roi de continuer la guerre dans toutes les parties du monde n'aurait pu avoir aucune influence réelle, si lord North n'avait pas consenti à rester au ministère, pour poursuivre une guerre qu'il désapprouvait, et si la majorité de la chambre des communes n'avait pas appuyé une conduite qu'au fond de l'âme elle croyait être pleine de danger pour le pays. L'influence d'une seule volonté était puissante, il est vrai; mais la constitution fournissait d'amples moyens d'avoir raison de cette volonté, si le ministère avait obéi à ses convictions, et si la chambre des communes avait été fidèle au peuple qu'elle représentait. »

Dans l'été de 1779, les chefs de l'opposition reçurent de nouvelles ouvertures pour la formation d'un gouvernement de coalition, dont lord Weymouth devait être le premier lord de la trésorerie, et Thurlow, chancelier; les lords North, Germaine, Suffolk, Sandwich, Dartmouth et quelques autres, se retireraient, et leurs places seraient occupées par lord Rockingham et ses amis, ou bien on s'adjoindrait le duc de Grafton et les lords Camden et Shelburne. Cette ouverture fut rejetée par le parti de lord Rockingham, d'une manière un peu trop hâtive et péremptoire, de l'avis de M. Fox. « Vous pensez », écrivait Fox peu après à lord Rockingham, « que vous pouvez mieux servir le pays en persévérant dans une opposition stérile; *moi je pense qu'il est absolument impossible de le servir sans accepter le pouvoir;* et je vais même jusqu'à penser qu'il est contraire au devoir d'un homme public de le refuser, s'il lui est offert à des conditions qui soient compatibles avec son honneur privé, et de nature à lui inspirer l'espoir flatteur de rendre un service réel. » La sagesse de ce refus est admirablement défendue dans une lettre du duc de Richmond, que sa longueur nous empêche

de citer, mais que nous ne saurions trop recommander à l'attention du lecteur (vol. I, p. 213) (1). Le duc de Richmond montre que l'offre était trop vague pour être acceptée, et que les whigs, qui se seraient adjoints au gouvernement, n'auraient pu être assurés qu'on mettrait leurs principes en pratique. « Si, dit-il, nous ne faisons pas cet arrangement, et que cependant on nous considère comme ayant la conduite des affaires, il s'ensuit certainement qu'il est non-seulement juste, mais indispensable, qu'on nous spécifie la part qui, dans le gouvernement qu'on a en vue, doit nous donner les moyens, l'influence et l'autorité nécessaires pour faire passer nos mesures; ou bien, si l'on ne veut pas que nous ayons l'initiative des mesures, il est nécessaire que nous ayons une idée précise de celles auxquelles on nous invitera à consentir. *Sans aucune de ces conditions*, c'est purement une offre de place sans pouvoir, *et comme un marché fait pour abriter ceux dont nous avons si longtemps condamné la conduite.* Je suis sûr que vous nous approuverez de rejeter une telle offre avec indignation. » Il est évident, par ce que nous savons maintenant des sentiments du roi, que si lord Rockingham et ses amis avaient reçu tout d'abord cette ouverture avec un refus moins prononcé, et s'étaient montrés disposés à accueillir la proposition, ils auraient bientôt trouvé que le roi ne voulait les admettre qu'à des conditions incompatibles avec leurs principes et leur honneur personnel, et que la négociation serait immédiatement arrivée à son terme. Jusque-là nous partageons l'opinion si bien défendue dans la lettre du duc de Richmond; en même temps, nous trouvons avec Fox qu'il était alors du plus grand intérêt pour le pays, de mettre fin

(1) Cette lettre, qui mérite en tous points l'éloge qu'on en fait dans le texte, est trop longue pour que nous l'insérions, même dans ce volume. Le duc de Richmond part de ce principe : « Dans un ministère qui doit se composer d'hommes ayant professé jusque-là des principes différents, aussi bien qu'une manière différente de les appliquer, il est de toute nécessité, à moins qu'on n'ait en vue que la place, de commencer par bien se rendre compte de la conduite qu'on devra tenir. »

au gouvernement de lord North, et qu'on y serait parvenu si plusieurs chefs du parti whig avaient pu entrer au cabinet sans compromettre leurs principes; et tout en ne croyant pas que le roi eût laissé six mois au pouvoir un ministère ainsi composé, nous regardons comme très-improbable que, dans l'état où étaient alors les affaires, il eût pu faire un aussi mauvais gouvernement que celui qui les dirigeait depuis 1782.

Dans l'été de 1780, peu après les émeutes de lord G. Gordon, on fit de nouveau des ouvertures d'union à lord Rockingham, par l'entremise de M. Frédéric Montague. Dans un bordereau d'instructions pour cette négociation, trouvé dans les papiers de lord North, il est dit : « Point de difficulté au sujet des ducs de Portland et de Manchester, de M. Townshend, de M. Burke et de M. Fox; mais lord North est d'avis qu'on devrait d'abord proposer Fox pour un emploi qui ne mènerait pas immédiatement au cabinet. » Les chefs de l'opposition accueillirent cette proposition, et offrirent de traiter, à certaines conditions, dont les suivantes étaient les plus importantes :

1. La guerre américaine n'exige aucune discussion, parce qu'ils ne voient pas comment on pourrait en rappeler les troupes, et l'indépendance de l'Amérique n'a pas besoin, pour le moment, d'être prise en considération.

2. Que pour les mettre en état de se joindre au gouvernement avec quelque crédit, il faut adopter certaines mesures publiques, telles que le bill de M. Crewe, le bill des entrepreneurs, et, sinon le tout, au moins une partie du bill de M. Burke.

Mais aussitôt que le roi eut connaissance de ces conditions, la négociation fut mise à néant par les remarques suivantes, adressées à lord North par Sa Majesté, dans le style royal de sa façon :

La réponse évasive sur l'Amérique n'est nullement satisfaisante. En effet, l'opposition s'est montrée si extravagante sur tous les points

constitutionnels, qu'il est absolument nécessaire, pour ceux qui veulent entrer au pouvoir, de donner des assurances qu'ils n'y seront point entravés par les doctrines qu'ils ont soutenues pendant leur opposition. La seconde proposition est donc tout à-fait inadmissible.

Le duc de Richmond et M. Fox se sont compromis plus ouvertement que tout autre membre du parti Rockingham, car ils ont fait abréger la durée des parlements, et le premier, par l'idée étrange de changer tout le mode et tout le droit d'élection, aurait altéré essentiellement la constitution. Si l'on ajoute à cela la mauvaise conduite qu'il tint personnellement à mon égard, on ne saurait attendre que je manifeste aucun désir de le voir à mon service. *Les gens doivent expier leurs fautes avant que je puisse chercher à les pardonner*. Le duc de Richmond n'a pas mis le pied chez moi depuis sept ans, et, non content de cela, il m'informa, dans un message qu'il m'adressa par lord Weymouth, que, bien qu'il ne se fût jamais approché de ma personne, il me demandait, en sa qualité de lieutenant-général, la permission d'aller en France. Quant à M. Fox, si l'on peut lui trouver quelque emploi lucratif non ministériel, à condition qu'il soutienne mon gouvernement, je ne m'y opposerai pas. Il n'a jamais eu aucun principe, et peut conséquemment agir comme son intérêt le lui conseillera.

Je verrais volontiers le duc de Portland à mon service. L'Irlande, ou toute autre grande charge de la couronne, lui conviendrait, je l'espère. Je ne m'opposerais pas à ce qu'on donnât au duc de Manchester un emploi lucratif. MM. Townshend et Burke seraient des acquisitions réelles. (Vol. I, p. 252.)

Pendant tout ce temps, lord North éprouvait une répugnance secrète pour la politique qu'avait suivie le gouvernement; il désirait se démettre de son poste de premier ministre, et il ne le gardait que par déférence pour les désirs du roi. L'ouvrage que nous avons sous les yeux nous fournit des preuves abondantes de ce fait. L'extrait suivant d'une lettre de lord North au roi contient un aveu fort extraordinaire sur l'état de son esprit à ce sujet. La conversation dont il s'agit eut lieu en octobre 1779, et lord North resta en place deux ans après :

Lord Gower (président du Conseil) vint trouver lord North pour lui dire qu'il éprouvait depuis longtemps le plus grand malaise, à cause

de la situation des affaires de Sa Majesté; qu'il n'y avait rien d'aussi faible que le gouvernement; que rien ne se faisait; qu'il n'y avait de discipline ni dans l'État, ni dans l'armée, ni dans la marine; et qu'une ruine prochaine devait être la conséquence du système actuel de gouvernement; qu'il se croyait obligé, aussi bien par conscience que par sagesse, de désirer être renvoyé immédiatement de sa place; qu'il n'avait nulle relation avec aucun des membres de l'opposition, qui, selon lui, était aussi perverse que l'administration était faible; que rien ne peut donner le moindre espoir, si ce n'est une coalition; et il craint bien que même ce remède ne vienne trop tard; qu'il éprouve la plus vive reconnaissance pour les nombreux témoignages qu'il a reçus de la bonté du roi, mais qu'il ne pense pas être du devoir d'un serviteur fidèle de s'efforcer de maintenir un système qui doit aboutir à la ruine de Sa Majesté et du pays. Il est résolu de ne jamais rentrer au pouvoir, mais de soutenir le gouvernement comme homme privé. Lord North pense que la démission de lord Gower, dans les circonstances actuelles, doit être la chute du gouvernement. Dans la discussion de lord North avec lord Gower, lord North avoue qu'il avait certainement un désavantage, *c'est qu'il a au fond de l'âme, et cela depuis trois ans, absolument le même sentiment que lord Gower*. (Vol. I, page 245.)

En réfléchissant sur cette déclaration remarquable, lord Holland et M. Allen « déplorent la faiblesse de lord North, mais ils approuvent les *sentiments chevaleresques* qui l'engagèrent, en dépit de sa raison, à ne pas abandonner un maître qui lui témoignait tant de confiance, d'affection et de respect ». Lord John Russel ne partage pas leur opinion, et exprime un sentiment contraire dans les remarques aussi justes que profondes que voici :

Le roi croyait que la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique placerait l'Angleterre dans un état d'infériorité et serait l'équivalent de sa décadence du rang des grands et puissants États. Lord Chatam avait eu une opinion très-semblable à celle-là. Lord Shelburne, en suivant son chef, dit, dans la chambre des lords, que, quand l'Amérique deviendrait indépendante, le soleil de l'Angleterre se coucherait. Le roi *n'était à blâmer que pour l'opiniâtreté avec laquelle il s'attachait à une opinion partagée par quelques-uns des plus intelligents*

et des plus éminents de ses sujets. La position de lord North était différente; il était disposé à une conciliation avec l'Amérique, avait envoyé des commissaires dans cette vue, et était tout disposé à faire la paix. Pendant trois ans il avait été d'avis que son ministère était faible et n'amènerait aucun résultat. Pourquoi donc resta-t-il? *Pour faire exécuter les désirs personnels de son souverain, qu'il préférait au bonheur de l'État.* Cela peut être du torysme, mais ce n'est point patriotique, et c'est encore moins constitutionnel. (Vol. I, p. 247.)

Comme la guerre continuait, que les revers se multipliaient, et, que d'un autre côté, l'adresse avec laquelle l'opposition en blâmait la conduite, et la faiblesse que le ministère mettait à la défendre devenaient de plus en plus frappantes, il s'opéra graduellement dans l'opinion publique un changement qui commença à se faire sentir par les votes de la chambre des communes. Le premier symptôme non douteux de ce changement fut le résulat de la fameuse motion de Dunning: — « Que l'influence de la couronne s'est accrue, s'accroît et doit être diminuée », laquelle, après un débat chaleureux, passa, le 6 avril 1780, avec 233 voix contre 215. Cependant, les prétentions de l'opposition et son éloignement pour un compromis comme celui qu'elle était naguère disposée à accepter, augmentaient naturellement. Dans une lettre à son ami Fitzpatrick, en septembre 1781, M. Fox dit: « Plus je réfléchis à toute l'affaire, plus j'éprouve de répugnance à entrer au gouvernement à toute autre condition qu'à celle d'une condamnation parlementaire du passé. » On n'avait insinué rien de ce genre dans la négociation entamée par M. Montague dans l'été de l'année précédente (1). Quelques jours avant la chute du ministère de lord North, Fox montra, par le langage qu'il tint à la chambre, qu'il ne gardait aucune mesure avec la cour. Dans le débat qui eut lieu au sujet de la proposition du général Conway pour la paix

(1) Le 23 janvier 1781, M. Pitt prit son siége à la chambre pour Appleby, un des bourgs de Sir James Lowther. Le 23 janvier fut aussi le jour de sa mort. *Lord Stanhop's Life of Pitt*, vol. I, p. 49. Ed.

avec l'Amérique, le 22 février 1782, Welbore Ellis, le nouveau secrétaire d'État pour l'Amérique, fit un discours insignifiant qui ne laissa voir aucune vue arrêtée. « Jenkinson, dit Horace Walpole, parla d'un ton moins oraculaire, et en conséquence s'attira de la part de Fox la critique plus sévère d'être la bouche de l'oracle dont Ellis n'était que la statue ; mais comme si Fox avait eu présentes à l'esprit toutes les idées qu'on s'était faites des oracles (auxquels, en effet, il ne faisait pas même allusion), il fit mention de l'*esprit infernal* qui, en réalité, gouvernait et avait presque perdu le pays. » Mais malgré la confiance toujours croissante de l'opposition, le roi persistait, aussi longtemps qu'il pourrait réunir un ministère, à refuser son consentement à l'indépendance des colonies révoltées. Ainsi, même le 26 décembre 1781, il a soin de bien assurer lord North qu'il n'y a aucun changement dans ses sentiments sur la question essentielle, c'est-à-dire celle d'obtenir la paix au prix d'une séparation avec l'Amérique, ce à quoi aucune difficulté ne saurait le faire consentir. Même lorsque la chute du ministère de lord North était imminente par suite des votes contraires de la chambre des communes, le roi persistait toujours dans son intention d'exclure l'opposition du pouvoir. « Il est certain, dit Walpole, que rien ne pouvait surpasser la répugnance du roi, non à se séparer de son ministère, mais en accepter un par force. Tous ces artifices, — et de bien petits artifices, en verité, — étaient employés à éviter cette humiliation ; et bien qu'il usât avec succès du seul qui lui ait jamais réussi, celui de semer la division, non-seulement il ne put éviter aucune mortification, mais encore il s'en prépara de beaucoup plus grandes. » Il parlait même de retourner au Hanovre, et l'on donna des ordres pour préparer le yacht royal pour le transporter sur le continent. Il paraît avoir eu cette intention lorsque, le 17 mars, trois jours après la démission de lord North, il adressa à son premier ministre les paroles énigmatiques sui-

vantes : « Je suis décidé à ne pas me jeter dans les mains de l'opposition, quoi qu'il arrive; et assurément, si les choses vont du train qu'elles semblent avoir pris, je saurai faire ce que ma conscience et mon honneur me dicteront, *comme étant le seul moyen qui me soit laissé.* »

La démission de lord North, entraînant la dissolution de son ministère et la pacification avec l'Amérique, eut lieu le 20 mars 1782.

Voici l'intéressant récit que nous a laissé lord Holland de la scène qui se passa cette nuit-là à la chambre des communes :

J'ai entendu mon oncle Fitzpatrick faire un récit très-animé de la scène qui eut lieu à la chambre des communes le jour de la démission de lord North, qui se trouvait être un jour très-froid avec chute de neige. C'est ce jour que devait se discuter la proposition de lord Surrey pour le renvoi des ministres, et les whigs tenaient beaucoup à ce que la question s'agitât avant que la démission de lord North ne fût officiellement annoncée, afin que sa retraite du pouvoir fût d'une manière plus manifeste et plus formelle le fait de la chambre des communes. Lui et lord Surrey se levèrent au même instant : après beaucoup de cris, de désordre et quelques paroles insignifiantes sur l'ordre, M. Fox, avec beaucoup de présence d'esprit et d'adresse, proposa, comme le moyen le plus régulier de tirer la chambre d'embarras, « que lord Surrey fût d'abord entendu » ; mais lord North, avec une présence d'esprit plus admirable encore et mêlée de plaisanterie, se leva aussitôt et dit : « Je me lève pour parler contre la proposition », et donna, pour raison de son opposition, sa démission et la dissolution du ministère. La chambre, satisfaite, devint impatiente, et, après quelques efforts inutiles des orateurs des deux partis pour se faire entendre, elle s'ajourna. La neige tombait et la nuit était affreuse. Les voitures de tous les membres avaient été renvoyées, et l'appartement de Mme Burnett, à la porte, était encombré. Mais la voiture de lord North l'attendait. Il y prit avec lui un ou deux de ses amis, qu'il avait invités à l'accompagner chez lui, et se tournant vers cette foule triomphante, principalement composée de ses ennemis acharnés, il s'écria avec un air admirable de gaieté et de plaisanterie, à cette heure de défaite et de mortification supposée : « J'ai ma voiture. Vous

voyez, messieurs, l'avantage qu'il y a à être dans le secret. Bonne nuit. » (Vol. I, p. 295.) (1).

L'histoire de la formation du nouveau ministère est assez remarquable, et en explique clairement la faiblesse intrinsèque et la courte durée. Le roi commença par s'adresser, par l'intermédiaire du chancelier Thurlow, à lord Rockingham, comme chef de la section principale des whigs, afin de savoir à quelles conditions il se chargerait de former un gouvernement (2). Ces conditions étaient, en substance, l'indépendance de l'Amérique, et des mesures pour amoindrir l'influence de la couronne. Ne voulant pas capituler sur ces points, le roi fit ensuite une tentative pour amener lord Gower à entreprendre la formation d'un gouvernement ; mais ce fut sans succès. Dans la lettre où il autorisait ces démarches, il déclarait « qu'il ne pourrait jamais se soumettre à un changement total sans renoncer à ses principes et à son honneur ; ce qu'il ne ferait jamais ». Le roi manda ensuite lord Shelburne, et le pria de constituer un gouvernement ; il déclina l'offre, et conseilla au roi de préférer lord Rockingham ; fait qu'il ne fit pas connaître alors, mais qu'il déclara dans la Chambre des lords après la mort de Rockingham (3), et dont à la même époque le roi fit mention à M. Fox (4). On ne convint de rien dans la première entrevue, mais trois jours après le roi appela de nouveau lord Shelburne, qui le quitta apportant à lord Rockingham l'offre de la trésorerie, avec plein pouvoir d'agir, quant aux personnes et aux mesures ; lui-même devait être secrétaire d'État. D'abord lord Rockingham

(1) La même histoire est racontée dans Wraxall's. *Historical Mem.*, vol. II, p. 607, éd. 1836.

(2) Les détails de cette négociation du chancelier Thurlow se trouvent dans les *Memoirs of lord Rockingham*, vol. II, par lord Albemarle.

(3) 10 juillet 1782.

(4) *Memorials of Fox*, vol. I, p. 436. L'évêque Watson, dans les anecdotes de sa vie dit « lord Rockingham me dit que lord Shelburne s'était conduit très-honorablement à son égard en n'acceptant pas la trésorerie que le roi lui avait offerte de préférence à lord Rockingham » (p. 93, t. IV[e]).

eut des doutes sur la convenance d'accepter une offre faite d'une manière si indirecte et si défiante; mais après avoir consulté M. Fox et d'autres amis, il se décida (imprudemment peut-être) (1), à l'accepter. Toutefois il joignit à son acceptation une liste des membres du cabinet, où il était lui-même premier lord de la trésorerie, et M. Fox et lord Shelburne secrétaires d'État. Il ne restait à pourvoir qu'à la place de chancelier. Le même soir il y eut chez M. T. Townshend une nombreuse assemblée de membres de la chambre des communes, à laquelle on soumit la liste. Approuvée par l'assemblée, elle fut envoyée à lord Shelburne, qui consentit à cet arrangement, et fit connaître les noms au roi. Lord Shelburne eut une longue entrevue avec ce souverain le jour suivant, et alla ensuite prévenir M. Fox que les propositions étaient adoptées en substance. Dans cette entrevue, M. Fox dit à lord Shelburne qu'il voyait que cette administration se composerait de deux parties, l'une appartenant au roi, l'autre au public. Lord Thurlow resta comme chancelier, et M. Dunning, créé lord Ashburton, fut ajouté au cabinet, sur l'avis de lord Shelburne, sans que lord Rockingham en eût préalablement connaissance.

Ainsi il est clair que le roi, tout en cédant prudemment à la pression de la majorité parlementaire, et abandonnant son dessein de se retirer au Hanovre, n'acceptait le joug de l'opposition qu'avec une répugnance évidente. Il refusa de voir son premier ministre futur avant qu'il fût réellement entré en

(1) Après la discussion du ministère Shelburne, le roi s'adressa à lord North qui refusa de se charger lui-même de la formation d'un ministère, mais conseilla au roi de s'adresser au duc de Portland. Lord North, dit H. Walpole, proposa au roi de voir lui-même le duc de Portland, mais le roi refusa, et dit à lord North de prier le duc de lui envoyer son plan par écrit. C'est ce qui fut refusé aussi positivement par le duc, qui fit dire que si Sa Majesté condescendait à l'employer à son service, il était nécessaire qu'il vît Sa Majesté. » (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 409.) Le roi finit par voir le duc de Portland, et à le nommer premier ministre. Ce récit est confirmé par celui que fait lord Grenville de son entrevue avec le roi qui lui montra sa correspondance avec lord North et le duc de Portland (*Buckingham Papers*, vol. I, p. 203).

fonctions; et en donnant visiblement toute sa confiance à un autre membre du cabinet, posa dès l'origine un fondement de discorde et de défiance dans le gouvernement. Les germes semés avec tant de soin ne tardèrent pas à fructifier. Pas plus tard que le 28 avril, un mois environ après la formation du nouveau gouvernement, M. Fox écrit à M. Fitzpatrick :

Shelburne se fait connaître chaque jour de plus en plus; il montre une peur ridicule que je n'empiète sur son département, et désire beaucoup empiéter sur le mien. Il ne vit guère avec plaisir que j'eusse reçu une lettre de Gratton ou que j'en eusse écrit une à Charlemont (1). Il prend de plus en plus des airs de premier ministre, et ne doute nullement, je crois, que le roi a l'intention de lui confier ce poste. Pourvu que nous puissions rester en place assez longtemps pour donner un bon coup à l'influence de la couronne, je crois qu'il importe peu que nous sortions bientôt après et que nous le laissions, lui et le chancelier, gouverner comme ils le pourront; et c'est, je crois, ce qu'il nous est possible de faire. (Vol. I, p. 316.)

La manière dont notre gouvernement fonctionne a subi un si grand changement dans la pratique depuis 1780, malgré la conservation de ses formes, qu'il importe beaucoup de bien comprendre le vrai caractère de la lutte qui se termina par la chute du ministère de lord North. Ce fut une lutte de la volonté personelle du roi, soutenue par l'influence de la couronne, contre la partie indépendante de la chambre des communes. La guerre contre les colonies insurgées avait été d'abord très-populaire (2); mais une suite de désastres avait changé le sentiment public, et le pays était prêt à adopter les vues des hommes les plus capables, qui dans les deux chambres du parlement se prononçaient, ou pour de larges concessions, ou pour l'indépendance entière. Mais le roi était inébranlable; il ne voulait pas consentir à un démembrement de

(1) Comme lord Shelburne était secrétaire de l'intérieur, les affaires d'Irlande ressortissaient à son département.
(2) Voyez *Lord Mahon*, vol. VI, p. 68.

l'empire; et il trouva dans lord North et dans ses collègues des ministres disposés à persévérer dans la politique de son choix, lors même qu'elle était contraire à leurs convictions. C'est contre de tels ministres que Fox, Burke et d'autres orateurs puissants tonnèrent sans cesse, condamnant leurs principes, leur conduite, leurs motifs et leur incapacité dans le langage le plus véhément, et dirigeant quelquefois leur feu par-dessus le banc ministériel, vers le trône lui-même. Quand la bataille fut gagnée, Fox dit ouvertement que c'était une victoire de la chambre des communes sur le roi. La nuit où lord North annonça sa démission, il dit que, « puisque la chambre a prouvé son horreur pour un gouvernement d'influence, les nouveaux ministres doivent toujours avoir ce fait présent à l'esprit, et *se souvenir que c'est à la chambre qu'ils doivent leur position* ». Bien plus, avant que la liste du nouveau cabinet fût proposée au roi, elle avait été soumise à une assemblée du parti whig, et avait reçu sa sanction. George III, en faisant de ce point la question principale, abandonnait la position sûre, digne et neutre d'un roi constitutionnel, et s'engageait dans la carrière dangereuse d'un chef de parti. Il protesta contre un changement personnel de principes, exprima quelque menace obscure d'abdiquer la couronne, et joua sa réputation politique contre Fox et les autres chefs de l'opposition. Il en résulta qu'il subit l'humiliation d'une défaite personnelle; mais il eut assez de prudence pour tolérer quelque temps un ministère composé d'hommes qu'il regardait comme ses propres ennemis, plutôt que de tenter quelque acte de violence contre la constitution, ou d'amener la machine gouvernementale à l'imposibilité de fonctionner.

Le ministère Rockingham dura juste trois mois. Lord North se retira le 20 mars. Lord Rockingham mourut le 1er juillet. (1). Deux jours après sa mort, M. Fox conseilla au

(1) « Le roi, dit Horace Walpole, montra son aversion pour lord Rockingham avec tant d'inconvenance, de dureté, que tout en l'ayant accepté pour son ministre, il

roi de lui donner pour successeur quelque membre du parti Rockingham. Le roi manifesta son intention de préférer lord Shelburne, auquel Fox s'opposait; mais le roi persévéra dans sa résolution, et Fox ainsi que lord John Cavendish, Burke, Shéridan, et d'autres qui ne faisaient pas partie du cabinet, donnèrent leur démission. Lord Shelburne devint alors premier ministre avec Pitt comme chancelier de l'échiquier et *leader* (1) de la chambre des communes. Lord Keppel, le général Conway et le duc de Richmond, les trois autres membres du cabinet qui étaient du parti Rockingham, gardèrent leurs places, et ne se retirèrent pas avec Fox.

Parmi les whigs du parti de Rockingham, le duc de Richmond se considérait comme ayant le plus de droit au poste de premier ministre. Mais ses amis le repoussèrent à cause de ses opinions extrêmes sur la réforme parlementaire; et M. Fox, chargé en sa qualité de parent de lui communiquer cette désagréable nouvelle, s'acquitta ainsi de sa commission : « Il nous faut, dit-il, décider sans délai qui nous proposerons comme successeur de lord Rockingham; et comme *vous* et *moi*, nous sommes hors de la question, à cause de la part active que nous avons prise au sujet de la réforme parlementaire, je pense que le duc de Portland devrait être notre homme. » Toutefois, ce qui recommandait lord Portland pour ce poste c'était principalement son rang et la dignité de son caractère ; car sous le rapport des talents et des qualités qui conviennent à un premier ministre, il était sans contredit inférieur à lord Shelburne.

Nous avons exposé avec quelques détails ce changement

n'envoya pas une seule fois demander comment le marquis allait lorsqu'il était mourant. » (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 440.)

(1) Nous francisons le mot *leader* qui se rencontre souvent dans le cours de cet ouvrage et qui n'a pas d'équivalent en français. Le *leader* de la chambre des communes est le ministre chargé de représenter le gouvernement dans les débats de cette chambre, et il en est de même du *leader* de la chambre des lords. *The lead* ou *leadership* of the house of commons, of the house of lords, exprime le poste occupé respectivement par ces ministres. (*Note du traducteur*.)

de gouvernement, parce que nous croyons que la résolution que prit Fox, de se séparer de lord Shelburne, fut le point décisif de sa carrière politique, et qu'elle exerça une influence bien considérable sur le cours des événements qui suivirent. Le motif de cette résolution fut son manque de confiance en lord Shelburne, qu'il croyait être systématiquement faux, et qu'il soupçonnait aussi d'intriguer avec le roi contre ses collègues. Ce soupçon se fondait en partie sur le caractère général de lord Shelburne, qui, dès l'année 1767 avait reçu de l'auteur de *Junius* le sobriquet de « Malagrida ; à cause des habitudes d'esprit jésuitiques qu'on lui supposait (1). Mais la principale raison était la conduite que lord Shelburne avait tenue récemment dans la négociation de la paix avec l'Amérique, dont nous allons continuer à exposer les détails (2).

Le secrétariat de l'État se divisait autrefois en département du Nord et en département du Sud. Le secrétaire du Sud avait la direction des affaires intérieures, et la correspondance avec l'Irlande, les colonies et les États de l'Europe occidentale. Le secrétaire du Nord n'avait à correspondre qu'avec les autres pays de l'Europe. On mit fin à cette division inégale et incommode à l'avénement du ministère Rockingham, lorsqu'on abolit le troisième secrétariat ou le secrétariat d'Amérique, et qu'on introduisit la division actuelle du dé-

(1) Il lui fut donné par l'auteur de *Junius* dans quelques productions anonymes qui parurent sous une autre signature. Voyez Woodfall's *Junius*, vol. II, p. 472, 482.

(2) On a dit dans un article antérieur de la *Revue d'Édimbourg*, que lord Holland et M. Allen se trompent en supposant que la division en département du Nord et du Sud existait encore à cette époque (*Mem. of Fox*, vol. I, pp. 345, 475). Si lord Shelburne avait eu l'ancien département du Sud, *les deux* négociations auraient été dans ses mains, car la France et les colonies étaient dans ce département. La lettre de lord Shelburne à M. Grenville, du 5 juin 1782 commence ainsi : « Sa Majesté ayant jugé convenable de me confier les sceaux du département de l'intérieur, *lors de la démission de M. le secrétaire Fox*, je profite de la première occasion de vous en donner avis » (S. P. O.). Les sceaux de ce département furent confiés immédiatement à lord Grantham. Le jésuite Gabriel Maladriga était Italien de naissance et habitait le Portugal. Il fut accusé d'avoir pris part à un complot contre le roi, et fut brûlé pour cause d'hérésie par l'inquisition en 1761. Il est douteux qu'il fût sain d'esprit (*Biograph. Un. and Chalmers*. Voyez aussi *Lord Mahon*, vol. IV, p. 263).

partement de l'intérieur et du département de l'extérieur (1). Le département de l'intérieur se forma de l'ancien département du Sud, et, par conséquent, conserva les affaires de l'Irlande et des colonies; le département de l'extérieur se composa du département du Nord, auquel on ajouta la correspondance avec les nations étrangères qui avaient appartenu auparavant au secrétariat du Sud. Le secrétaire de l'intérieur, comme successeur du secrétaire du Sud, conserva le rang de l'ancienneté officielle.

Au commencement de l'année 1782, Franklin, qui avait été nommé un des commissaires américains pour négocier avec la France, habitait à Paris. A l'époque où le ministère de lord North allait expirer, lord Chalmondeley passa par Paris en se rendant en Angleterre, et fit visite à Franklin, bien qu'il n'eût pas fait sa connaissance auparavant. Pendant sa visite, il lui offrit de porter de sa part une lettre à lord Shelburne; et, en conséquence, Franklin écrivit à lord Shelburne une lettre de politesse, où il rappelait leurs anciennes relations, et prit cette occasion de lui exprimer l'espoir que les derniers votes de la chambre pussent conduire à une paix générale. En écrivant cette lettre, Franklin ignorait la démission de lord North, dont la nouvelle arriva à Paris immédiatement après. Quand lord Shelburne la reçut, il avait déjà les sceaux du département de l'intérieur; et, comme les colonies d'Amérique étaient encore considérées comme dépendantes de la couronne d'Angleterre, toutes les affaires qui les concernaient entraient dans ses attributions officielles.

(1) La démission de Fox, dit lord Holland, ne fut pas le résultat d'un conseil ou de la persuasion : « Ce fut l'effet d'une résolution prise après beaucoup de réflexion, et ayant pour causes la conviction générale où il était qu'il ne pourrait pas diriger les affaires publiques avec sûreté, honneur et succès sous le ministère Shelburne, et l'aversion que lui avait inspirée la duplicité avec laquelle lord Shelburne avait entravé les négociations de Paris au moyen de M. Oswald, ce dont, selon lui, les lettres de M. Grenville fournissaient une preuve indubitable. » (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 473; voyez quelques remarques semblables de lord Holland, *ibid.*, p. 387.)

Il profita de cette circonstance pour envoyer sans tarder à Paris M. Oswald, négociant de Londres, qui avait résidé en Amérique, pour entrer en pourparler avec Franklin. Oswald arriva donc à Paris vers le commencement d'avril, et eut avec Franklin une entrevue où il lui remit des lettres privées de la part de lord Shelburne, et de M. Laurens, officier américain alors prisonnier en Angleterre (1). Franklin, dans le journal où il détaille les particularités de ces transactions, dit qu'Oswald, dans cette entrevue, représentait l'Angleterre comme prête à accorder l'indépendance de l'Amérique, et à traiter de la paix, mais aussi comme préparée à continuer la guerre, si les conditions dictées par la France étaient trop humiliantes. La réponse de Franklin fut qu'il ne pouvait traiter que de concert avec la France ; mais il s'offrit de présenter M. Oswald à M. de Vergennes, le ministre français des affaires étrangères, et, en conséquence, il y eut une entrevue entre eux quelques jours après en présence de Franklin. Oswald ne savait pas parler français, et la conversation se fit au moyen d'un interprète. L'effet général de cette entrevue est raconté dans une lettre adressée par Franklin à lord Shelburne. Les points principaux furent que la France ne pourrait traiter sans ses alliés, et que Paris serait désigné comme le siége le plus convenable pour les négociations. Oswald revint à Londres rendre compte de son entrevue, apportant en même temps l'expression du désir de Franklin qu'il n'y eût pas d'autre intermédiaire entre lui et le gouvernement anglais qu'Oswald lui-même. Franklin, comme le remarque M. Allen, n'avait sans doute pas tardé à découvrir qu'Oswald était un esprit simple et bien intentionné, et sans détour, sur lequel il produirait l'impression qu'il voudrait. Après le retour de M. Oswald à Londres, on tint un conseil du cabinet où l'on arrêta la minute suivante :

(1) Voyez *Franklin's Works by Sparks*, vol. IX, p. 240, où les lettres sont imprimées.

23 avril 1782. — Présents : lord Chancelier, lord Président, le duc de Richmond, le marquis de Rockingham, le duc de Grafton, lord Ashburton, lord J. Cavendish, lord Keppel, le général Conway, M. Fox, lord Shelburne.

Il est humblement proposé à Sa Majesté que M. Oswald retournera à Paris avec l'autorisation de nommer Paris comme le siége de la conférence, et d'arrêter avec le docteur Franklin le temps le plus convenable pour commencer une négociation en vue de la paix générale, et de lui représenter que les principaux points en question sont la concession de l'indépendance de l'Amérique, à la condition que la Grande-Bretagne recouvrera la position où elle fut placée par le traité de 1763, et que M. Fox soumettra à la considération du roi la nomination d'une personne convenable pour faire une communication semblable à M. de Vergennes. (Vol. I, p. 345.) (1).

Avant qu'Oswald quittât Paris, Franklin laissa entre ses mains une pièce contenant des aperçus relatifs au Canada, pour être soumise à la considération de lord Shelburne. On y émettait l'idée que le Canada pourrait être volontairement cédé aux États-Unis, comme indemnité pour les pertes causées par la guerre ; et elle se terminait en ces termes : « Ce fut l'objet d'une pure conversation entre M. Oswald et M. Franklin, vu que le premier n'est pas autorisé à faire des propositions, et que le dernier n'en peut faire sans le concours de ses collègues. » Franklin regretta ensuite de s'être dessaisi de cette pièce. A son retour à Paris, Oswald dit à Franklin qu'il avait montré ce papier à lord Shelburne, et, selon son

(1) Nous remarquons que la forme particulière aujourd'hui en usage, dans laquelle les ministres adressent au souverain des communications particulières, fut observée par M. Fox à cetteé poque. « *M. Fox* a l'honneur de transmettre à *Votre Majesté* la minute du conseil des ministres assemblés ce matin chez lord Rockingham. » 18 mai 1782 (*ibid.*, p. 351). On ignore quand et par qui cette forme épistolaire fut introduite. Les lettres de M. G. Grenville au roi en 1765, imprimées dans les papiers de Grenville, vol. III, p. 4-15, sont dans la forme ordinaire : « Je viens de recevoir l'honneur des ordres de Votre Majesté à mon retour de chez le lord Chancelier, où j'ai passé la plus grande partie de la soirée. » Selon l'étiquette la plus récente, le ministre emploie pour lui la troisième personne, et s'adresse au souverain à la seconde.

désir, le lui avait laissé pour une nuit ; qu'il s'en était entretenu avec lord Shelburne, et qu'il semblait avoir fait impression sur lui. La pièce fut alors rendue à Franklin (1).

Oswald retourna à Paris au commencement de mai, autorisé par lord Shelburne à s'entendre avec Franklin sur les préliminaires relatifs au temps et au lieu de la négociation, et à lui annoncer qu'une personne convenable serait bientôt envoyée par M. Fox, « une telle communication devant nécessairement émaner de son département », pour traiter avec M. de Vergennes (2). Cette personne fut M. Grenville, dont la prompte arrivée par la voie d'Ostende fut annoncée par Oswald à Franklin et au ministre français. M. Grenville arriva bientôt après à Paris, et fut présenté par Franklin à M. de Vergennes, avec qui il eut une longue conférence au sujet de sa mission (3).

Oswal revint à Londres, et bientôt après son retour, le cabinet conseilla au roi de faire donner plein pouvoir à M. Grenville pour faire des propositions de paix aux puis-

(1) Il est remarquable que M. Forth, qui avait été envoyé secrètement à Paris par lord North avant le changement de gouvenement, paraît avoir offert la cession du Canada comme le prix de la paix avec la France (*Franklin's Works*, vol. IX, p. 210). Le récit de la mission de Forth se trouve dans une dépêche de M. de Vergennes, dans Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, vol. VII, p. 322, ed. 1811, mais rien n'y est dit d'une offre de rendre le Canada à la France.

(2) Lord Shelburne à Franklin, 20 avril 1782 (*Franklin's Works*, vol. IX, p. 263).

(3) Le comte de Vergennes, dit Franklin, reçut M. Grenville de la manière la plus cordiale à cause des relations et de l'amitié qui avaient autrefois existé entre *son oncle* et le comte de Vergennes, quand ils étaient ambassadeurs ensemble à Constantinople (*ibid.*, p. 273). La personne en question est M. Henri Grenville, frère de lord Temple, qui fut ambassadeur à Constantinople depuis 1761 jusqu'à 1765. M. de Vergenne fut ministre plénipotentiaire dans la même capitale depuis 1755 jusqu'à 1768. M. de Vergennes, dans une dépêche envoyée à cette époque à l'ambassadeur français en Espagne, parle ainsi de M. Grenville : « M. Grenville est très-propre à recommander la mission dont il est chargé ; c'est un jeune homme de trente ans au plus, qui annonce beaucoup d'esprit et de sagesse, d'honnêteté et de modestie. Il appartient à une famille considérable, qui est liée d'intérêt avec le ministre actuel, et il n'est guère vraisemblable que celui-ci lui eût destiné un rôle aussi plat et aussi peu analogue à sa naissance et à son état, que celui de venir nous ennuyer et nous tromper. » (Flassan, *ibid.*, p. 393). Franklin, après avoir fait la connaissance de M. de Grenville dit : « Il me parut être un jeune homme sensé, judicieux, intelligent, d'un bon naturel et de beaucoup d'instruc-

sances belligérantes sur la base de l'indépendance de l'Amérique, et, en conséquence, sa commission particulière fut expédiée sans délai.

M. Oswald retourna à Paris au commencement de juin, avec un papier contenant des notes de lord Shelburne, qu'il communiqua à Franklin. Il y était dit que de notre part (c'est-à-dire de la part des Anglais), des commissaires seraient nommés, ou qu'il serait donné à M. Oswald la qualité que M. Franklin et lui pourraient juger utile pour arriver à un arrangement définitif des affaires entre la Grande-Bretagne et l'Amérique; affaires qui, comme le dit avec raison le docteur Franklin, demandent à être traitées d'une tout autre manière que la paix entre la Grande-Bretagne et la France, qui ont toujours été en état d'hostilité l'une avec l'autre (1). Dès que Franklin eut reçu cette communication, et entrevu la perspective de négocier avec Oswald, qu'il représente comme un homme d'un « air très-simple et très-honnête », il se montra réservé à l'égard de M. Grenville, et témoigna beaucoup de répugnance à lui parler ouvertement. M. Grenville combinant cette circonstance avec l'incident du papier relatif au Canada, dont il avait eu connaissance par

tion, répondant bien au portrait que M. Fox m'en a fait (*Works*, *ibid.*, p. 222). Ces premiers renseignements sur M. Grenville seront lus avec intérêt par ceux qui jouirent du plaisir de sa société dans les dernières années de sa longue vie, ainsi que par tous ceux qui apprécient la valeur de la bibliothèque rare et de si bon choix qu'il a léguée au public. M. Grenville naquit en 1755 ; il était donc alors âgé de vingt-sept ans.

Comme la forme épistolaire dans laquelle les souverains correspondent entre eux est devenue dernièrement une question d'une certaine importance internationale, nous extrayons du dépôt des papiers d'État une lettre de créance envoyée par George III à Louis XVI, à l'occasion de la mission de M. Grenville :

« Monsieur mon frère,

» Ayant fait choix du sieur Grenville pour se rendre à votre cour en qualité de mon ministre, je vous prie de donner une entière créance à tout ce qu'il vous dira de ma part, et surtout aux assurances qu'il vous donnera de mon estime singulière pour vous et de mon désir sincère de voir heureusement rétablie entre nous une amitié ferme et durable.

» Je suis, Monsieur mon frère, votre bon frère, » GEORGE R. »

» A Saint-James, ce 21 mai 1782. »

(1) *Franklin's Works*, vol. IX, p. 314.

Oswald, en vint à la conclusion qu'il était traversé dans sa mission par un autre négociateur, et que le traité ne pourrait jamais se faire d'une manière satisfaisante, avec une telle division de pouvoirs (1). Il paraît aussi avoir pensé qu'il y avait une intention formelle d'empiéter sur le département de M. Fox ; ce que, comme envoyé de ce ministre, il voyait avec déplaisir. Sous l'influence de ces sentiments, il écrivit à M. Fox l'importante lettre confidentielle du 4 juin, dont le public a eu connaissance pour la première fois, par les deux publications qui font l'objet de notre examen. Dans cette lettre, M. Grenville indique la promesse de lord Shelburne de nommer Oswald commissaire et le papier concernant le Canada, comme preuve d'une négociation secrète et indépendante, qui rendait la sienne inutile. Il demande donc qu'on le rappelle et qu'on nomme à sa place lord Fitzwilliam, ou quelque pair d'une autorité suffisante pour qu'il soit impossible qu'on lui associe Oswald. Cette lettre amena une réponse de Fox « demandant de nouvelles preuves de cette duplicité de conduite », et parlant de « la manière clandestine dont nous nous plaignons, de négocier séparément », mais demandant surtout jusqu'à quel point il est permis à Fox et à ses amis de faire usage du contenu de la lettre de M. Grenville, pour demander à lord Shelburne de rendre compte de sa conduite. M. Grenville répondit à M. Fox par une lettre qui paraît avoir quitté Paris le 21 ; mais avant qu'elle pût donner lieu à aucune démarche, la fatale maladie et la mort de lord Rockingham mirent fin à ce gouvernement. Aussitôt que la nouvelle de cet événement fut parvenue à Paris, M. Grenville se démit de sa mission et revint en Angleterre (2).

(1) Nous regrettons de trouver que les Écossais, il y a soixante-dix ans, n'étaient pas en faveur auprès de M. Grenville : « Il disait de M. Oswald, rapporte Franklin, que c'était une sorte d'homme bizarre, mais qu'en effet, *ceux de sa nation étaient en général des gens bizarres.* » (*Ibid.*, p. 334.) Nous espérons que M. Grenville a vécu assez longtemps pour changer d'opinion.

(2) Toute la correspondance privée entre M. Grenville et M. Fox pendant cette mission est maintenant publiée dans les deux ouvrages mentionnés en tête de

L'éditeur des « papiers de Buckingham » (qui paraît avoir ignoré complétement le récit détaillé de Franklin) caractérise aussi cette transaction :

Il est clair, d'après les faits singuliers révélés dans cette correspondance, que, tandis qu'un ministre *ostensible* était envoyé à Paris par un acte régulier du gouvernement et avec la sanction du roi, pour négocier avec le ministre *américain*, lord Shelburne avait pris sur lui-même de nommer un autre négociateur qui, non-seulement ne devait pas agir de concert avec M. Grenville, mais *dont la mission clandestine semble avoir eu expressément pour objet de le contrecarrer et de l'embarrasser, et dont la nomination eut lieu sans l'approbation ou même sans la connaissance du cabinet.* (Vol. I, p. 26.)

Le récit d'Horace Walpole n'en diffère pas beaucoup :

Tandis que Fox montrait ainsi son caractère d'une manière si avantageuse, Shelburne ne s'occupait qu'à se dévouer au roi et à traverser en tout point lord Rockingham et Fox. S'ils ouvraient une négociation, ils en commençaient une autre sous main à la même cour. M. Fox envoya Thomas Grenville à Paris. Lord Shelburne y en envoya secrètement *un, deux ou trois autres*, et les adressa à différents ministres ou à différentes personnes qu'il supposait en crédit. (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 321.)

Il est maintenant évident, d'après les faits que nous venons de raconter, et les témoignages que nous avons cités, que la première visite d'Oswald à Paris eut pour cause une lettre accidentellement adressée par Franklin à lord Shelburne, avant que le changement de ministère lui fût connu; qu'Oswald retourna à Paris à la connaissance et avec l'approbation

cet article. La correspondance officielle est conservée dans le dépôt des papiers d'État, mais n'a jamais été imprimée. M. Adolphus en donne une courte esquisse dans son *History of England during the reign of George III* (vol. III, c. 44). Cette correspondance (que nous avons lue) est conduite avec beaucoup de talent de part et d'autre; et nous regrettons qu'elle soit encore en manuscrit. Nous pouvons aussi remarquer que la discussion de la question examinée dans le texte serait plus satisfaisante si tous les documents historiques du traité de 1783 étaient connus du public.

entière du cabinet, et porteur du message qu'il serait bientôt suivi de M. Grenville, comme ministre plénipotentiaire, pour traiter avec la cour de France; qu'il fut en communication avec M. Fox lorsqu'il était à Londres; que M. Grenville savait qu'il était à Paris, et qu'il eut avec lui des relations presque journalières, lorsqu'il y habitait. La mission de M. Oswald n'avait rien de *clandestin*, dans le sens ordinaire du mot. Elle avait lieu à découvert, et était avouée des deux côtés de l'eau. Elle était reconnue par M. Fox et par le cabinet; elle l'était aussi dans la communication de M. Grenville avec Franklin et M. de Vergennes. Et l'on ne peut pas dire avec Horace Walpole, qu'Oswald fut envoyé pour contrecarrer M. Grenville, car la mission d'Oswald précéda celle de M. Grenville. M. Fox nous raconte l'origine de la mission de M. Grenville, dans une lettre à M. Fitzpatrick du 28 avril :

Shelburne a obtenu une réponse du docteur Franklin, qui paraît fort disposé à la paix, si elle est générale. M. de Vergennes a, il paraît, exprimé les mêmes sentiments, et désire recevoir quelque ouverture de notre part; en conséquence, l'homme de Shelburne doit retourner aujourd'hui à Paris, et, sous prétexte que l'affaire a commencé avec les ministres américains, il avait grande envie, si j'y avais consenti, d'être aussi chargé de conduire cette négociation; mais je n'y consentis pas, de sorte que Grenville doit partir pour Paris demain ou après-demain, afin d'exposer à M. de Vergennes nos idées sur la paix. (Vol. I, p. 246.).(1)

Il résulte de ces remarques que Fox savait très-bien que la négociation avec Franklin avait été commencée par Oswald. Il envoya alors M. Grenville pour traiter avec le gouvernement français, et celui-ci reçut à cet effet une commission

(1) Voyez dans Flassan (*ibid.*, pp. 328-59) les dépêches de M. de Vergennes, décrivant ses entrevues avec M. Oswald et M. Grenville. Il paraît qu'il comprenait parfaitement l'état de la question, car il dit d'Oswald : « Envoyé par lord Shelburne, il n'avait point de commission pour moi, parce que ce secrétaire d'État n'ayant dans son département que l'Amérique et l'Irlande, c'est M. Fox qui est chargé uniquement des affaires de l'Europe. » (P. 333.)

régulière et une lettre de créance de la couronne; tandis qu'Oswald n'avait aucune autorité régulière pour traiter, mais seulement des instructions de la part du secrétaire d'État.

Examinons maintenant dans quelle mesure ces deux faits, allégués par M. Grenville, méritent d'être considérés sous le point de vue d'où M. Fox et lui les regardaient. Le plus important des deux était l'annonce rapportée par Oswald, lors de sa seconde visite à Paris, que lord Shelburne était disposé à le nommer commissaire pour traiter avec les agents américains, sans que son intention de faire cette nomination eût été préalablement communiquée à Fox et à ses collègues. Il est impossible de ne pas voir que s'il avait existé une cordialité convenable entre lord Shelburne et le reste du cabinet, il aurait communiqué cette intention à lord Rockingham ou à Fox, avant de l'annoncer à Oswald. Néanmoins l'omission de cette démarche ne nous paraît pas avoir rendu nécessaire d'interrompre les négociations par la violente mesure que prit M. Grenville. Si M. Grenville trouvait, par l'expérience, qu'une négociation séparée pour l'Amérique était de nature à nuire au reste de la négociation, il aurait pu faire part de sa conviction à son gouvernement, et alors le cabinet aurait décidé la question, avec l'avantage d'être éclairé par son opinion. Oswald n'avait pas encore été nommé, et sa nomination pouvait encore être empêchée, malgré l'annonce de lord Shelburne, si le cabinet trouvait convenable de confier la négociation à une seule personne (1). Il faut observer toutefois

(1) Un malentendu semblable s'éleva entre les deux secrétaires d'État au sujet de la négociation de Paris en 1783. George I[er] désirait obtenir un duché pour un gentilhomme français qui devait épouser une fille de madame de Platen, sa maîtresse. En conséquence, lord Carteret chargea sir Luke Schaub, ambassadeur à Paris, de faire des démarches à ce sujet. « Cette affaire, dit lord Mahon, appartenait à Carteret comme secrétaire pour le département du Sud, où la France était comprise, et l'autre secrétaire n'avait aucun droit de s'immiscer dans les affaires de son ressort. Néanmoins lord Townshend, qui ne voulait pas voir une affaire de cette importance dans les mains d'un rival, résolut de faire son possible pour la soustraire à sa direction. Dans cette vue, et à l'instigation de Walpole, il envoya

que lorsque le projet de loi, alors pendant au parlement, pour autoriser le roi à conclure la paix avec les colonies américaines, fut adopté, Oswald reçut éventuellement, sous l'administration de lord Shelburne, une commission formelle de négocier avec les commissaires américains (1). M. Fitzherbert (plus tard lord de Sainte-Hélène) fut donné pour successeur à M. Grenville, avec plein pouvoir de traiter avec la France, l'Espagne et la Hollande. Il paraît, par la correspondance du dépôt des papiers d'État, qu'Oswald correspondait avec M. Townshend, secrétaire de l'intérieur, et M. Fitzherbert avec lord Grantham, secrétaire des affaires étrangères; de sorte que le partage de la négociation entre les deux secrétaires et leurs envoyés continua jusqu'à la signature des préliminaires, et ne produisit pas, que nous sachions, les résultats fâcheux que M. Grenville craignait, et qui causait tant d'alarmes à M. Fox. On peut ajouter que M. Rayneval, subordonné et confident de M. de Vergennes, et aussi M. de Heredia, attaché à l'ambassade d'Espagne, vinrent à Londres et négocièrent avec lord Shelburne; et que M. Strachey, sous-secrétaire du département de l'intérieur, fut envoyé à Paris pour aider M. Oswald; de sorte qu'on envoya même d'autres négociateurs avant que les préliminaires de la paix pussent être arrêtés. Quand le changement de gouvernement eut lieu, M. Fox envoya le duc de Manchester à la place de M. Fitzherbert, et M. David Hartley à la place d'Oswald; et leurs noms figurent respectivement au bas des trai-

son frère Horace à Paris, sous prétexte de régler l'accession du Portugal à la quadruple alliance, mais en réalité pour épier les mouvements et neutraliser l'influence de Schaub (vol. II, p. 57). Cette intrigue amena une rupture ouverte entre les deux secrétaires et la démission de lord Carteret.

(1) Toutefois l'intention de nommer Oswald commissaire pour négocier avec les Américains lui avait été communiquée par lord Shelburne, dans une lettre datée du 30 juin, la veille même de la mort de Rockingham. Dans cette lettre il dit qu'aussitôt que l'acte eut passé, il s'empressa immédiatement de prendre les ordres du roi pour composer une commission qui agît conformément aux pouvoirs donnés à Sa Majesté (Ms. State paper Office). Une partie de cette lettre est imprimée dans *Franklin's Works* (*ibid.*, p. 345). Il ne dit pas cependant qu'il consulta le bon plaisir du roi pour la nomination d'Oswald.

tés définitifs avec la France et les États-Unis, signés en septembre 1783. Néanmoins l'un et l'autre, comme il paraît par des lettres du dépôt des papiers d'État, correspondirent avec M. Fox. Lord North paraît s'être désisté de son droit de donner des instructions à M. Hartley. Quoi qu'il en soit, sa négociation n'aboutit à aucun résultat. Le traité définitif avec les États-Unis fut identiquement le même que les préliminaires, de sorte que M. Fox finit par adopter précisément les résultats de la négociation d'Oswald.

Il y avait, sans aucun doute, entre lord Shelburne et Fox, un grand manque de cordialité, qui allait jusqu'à la défiance et l'aversion, ainsi qu'une jalousie réciproque de pouvoir, très-regrettable dans deux secrétaires d'État. Lord Shelburne peut avoir agi dans ses instructions à Oswald, sans en référer suffisamment au secrétaire des affaires étrangères ; mais il n'y a aucune preuve d'*intrigue* de sa part, ni d'aucune tentative pour négocier au moyen d'Oswald, à des conditions plus agréables au roi, ou moins favorables à l'Amérique que celles qui furent prescrites par Fox à M. Grenville. Le roi, comme nous l'avons vu, avait eu la pensée, un mois ou deux auparavant, de se retirer au Hanovre, plutôt que de consentir à l'indépendance de l'Amérique. Mais ce point était accordé au moment de la mission de M. Grenville, et Franklin fut content d'Oswald, et tellement satisfait de son intention de conclure la paix à des conditions favorables à l'Amérique, qu'il exprima le vif désir qu'Oswald fût nommé pour négocier avec lui. Cet empressement de Franklin à s'assurer la nomination d'Oswald, est une preuve décisive que « l'homme de Shelburne » ne cherchait pas le succès des desseins que le roi avait tant caressés; mais qu'au contraire il cherchait le succès des desseins que le roi avait eu tout récemment en grande horreur (1).

(1) Franklin offrit son portrait à Oswald après la conclusion de la paix. Il fut donné par son neveu, le dernier représentant de Glascow, à M. Joseph Parkes, qui l'a maintenant en sa possession à Londres.

Lord Shelburne était si loin de céder comme lord North, aux préjugés du roi à ce sujet, que ses amis lui firent un mérite de lui avoir persuadé de consentir à l'indépendance de l'Amérique (1).

Que lord Shelburne n'ait pas employé Oswald comme un instrument d'intrigue royale,ou dans l'intention de faire prévaloir ses vues particulières, c'est ce que prouvent avec évidence les plaintes de Franklin sur la rareté des communications d'Oswald. En écrivant à M. Laurens, le 20 avril 1782, il dit qu'Oswald lui avait apporté une lettre de lord Shelburne assurant qu'Oswald « était parfaitement instruit de ses intentions ». Cependant M. Oswald (ajoute Franklin) ne put me donner aucune explication sur les intentions de Sa Seigneurie, sinon qu'il était sincèrement disposé à la paix (2). Franklin dit de sa seconde visite à Paris : «En somme, j'ai pu tirer si peu d'Oswald, relativement aux sentiments de lord Shelburne,qui m'avait dit les lui avoir confiés, que je ne pus m'empêcher de m'étonner qu'on me l'envoyât de nouveau, surtout lorsque M. Grenville devait bientôt le suivre (3). » En écrivant à M. Adams, le 8 mai, Franklin dit que lord Shelburne lui apprend que M. Oswald est chargé de lui faire connaître les pensées de Sa Seigneurie. « Mais, ajoute Franklin, il est très-sobre de semblables communications (4). » Le 10 mai, Franklin « le trouva dans les mêmes dispositions amicales, animé des meilleures intentions, et souhaitant de voir mettre fin à cette guerre désastreuse. Mais (dit-il), je ne puis rien découvrir de plus sur la manière de voir de lord Shelburne, concernant les conditions (5).»

(1) Le général Conway fit cette déclaration à la chambre des communes, parmi les explications ministérielles qui eurent lieu après la mort de lord Rockingham, le 9 juillet 1782. Voyez aussi plus haut les expressions de la lettre de Vaughan.

(2) *Works*, *ibid.*, p. 254.

(3) *Ibid.*, p. 269.

(4) *Ibid.*, p. 270.

(5) *Works*, p. 276. Oswald assura à Franklin qu'il n'avait aucune vue personnelle, et aucun désir de rester à Paris. (*Ibid.*, p. 316.)

Franklin rapporte que M. Grenville exprima à Paris l'opinion que « la démission de M. Fox serait fatale à la négociation ». Cependant lord Shelburne lui recommandait de répéter toute sorte d'assurances du désir du roi de faire la paix, « et de ne laisser à ceux avec qui il est en pourparler aucun soupçon que l'intention et l'esprit de la négociation, telle qu'elle a été conduite jusqu'à présent, aient souffert chez lui la moindre altération (1). »

M. Oswald paraît n'avoir perdu aucun moment pour traiter avec Franklin : le 10 juillet, il rend compte des premières conditions distinctes proposées par les Américains, et la négociation continua sans interruption. On peut ajouter que la négociation avec l'Amérique, et celle avec la France et l'Espagne, paraissent avoir été conduites indépendamment l'une de l'autre; les préliminaires furent signés avec l'Amérique, sans la connaissance du gouvernement français.

Quant au papier relatif au Canada, l'autre point soulevé par M. Grenville, nous avouons que nous ne pouvons regarder cette affaire que comme tout à fait insignifiante; il nous est impossible de comprendre comment lord Holland et M. Allen ont pu la considérer d'un point de vue sérieux. Quand Oswald reçut ce papier de Franklin, il n'était pas investi du caractère formel de négociateur. Il n'avait reçu aucune commission du roi, et Franklin le lui donna, non comme une proposition relative à une négociation, mais comme une suggestion, comme une matière à considérer. Cette pièce fut regardée comme confidentielle, et évidemment il n'était pas dans l'intention de Franklin qu'elle allât plus loin que lord Shelburne lui-même. Elle ne demandait aucune réponse, et il ne lui en fut fait aucune par lord Shelburne, mais le papier original fut rendu. Il n'y avait rien, selon nous, soit dans le contenu du papier, soit dans la manière dont il vint entre ses mains, qui

(1) *Franklin's Works*, pp. 366, 367.

pût faire un devoir à lord Shelburne de le communiquer à ses collègues. On peut aussi remarquer qu'Oswald n'en fit pas connaître le contenu à M. Grenville, qui était chargé du rôle principal dans la négociation. Il n'était donc pas possible qu'il résultât le moindre inconvénient du silence de lord Shelburne à ce sujet.

Lord Holland parle de Franklin comme ayant été « encouragé par la perspective de quelques nouvelles concessions, et *spécialement celle du Canada*, à se tenir à l'écart des ouvertures faites par M. Grenville (1), et M. Allen dit qu'« il est impossible de justifier lord Shelburne d'avoir fait un accueil *favorable* à une pièce de l'importance de celle qu'il avait reçue de Franklin au sujet du Canada (2). » Il n'y a dans le récit de Franklin rien qui justifie la conclusion que lord Shelburne eût exprimé aucune opinion sur le papier qu'Oswald lui avait apporté; il ne fut assurément l'objet d'aucun message de sa part à Franklin. Quoi qu'il en soit, grâce à l'obligeance du marquis de Lansdowne, nous pouvons mettre sous les yeux du public un document qui prouve que la « réception favorable » du papier en question doit être venue de l'imagination d'Oswald. Dans un volume de papiers divers, ayant rapport à la paix de 1783, et réunis par lord Shelburne (il appartient aujourd'hui à lord Lansdowne), se trouve une série de notes prises par lord Shelburne, à la date du 28 avril 1782, en vue d'une conversation avec Oswald, et conséquemment écrites peu de temps avant la seconde visite d'Oswald à Paris. Parmi ces notes il y a, sur le papier relatif au Canada, quelques remarques qui ont rapport au passage où Franklin dit : « Je ne sais pas si les Américains insisteront sur les réparations; peut-être le feront-ils (3) ? » Nous ajoutons ici une copie des notes en question, en faisant d'abord

(1) *Mem. of Fox*, vol. I, p. 469.
(2) *Ibid.*, vol. I, p. 384.
(3) *Franklin's Works*, vol. IX, p. 251.

observer que la minute du cabinet mentionnée au commencement paraît, d'après le « journal de Franklin », lui avoir été communiquée par Oswald, mais sans que celui-ci lui en donnât copie. « Il me montra, dit Franklin, la minute du conseil, mais ne laissa pas le papier entre mes mains (1). » Quant à la remarque sur les Indes occidentales, il faut remarquer que l'action de Rodney eut lieu le 12 avril; de sorte qu'elle était déjà passée quand ce memorandum fut écrit, bien que la nouvelle n'en fût pas encore parvenue en Angleterre.

MEMORANDUM POUR LA CONVERSATION AVEC M. OSWALD.

28 avril 1782.

Montrer une copie des minutes du cabinet au docteur Franklin, mais il ne doit pas la garder.

Une flotte de plus de quarante vaisseaux aux Indes occidentales. — Il est très-probable que nous intercepterons le renfort des trois vaisseaux destinés à de Grasse.

Les îles françaises dans une grande détresse.

Un coup ou deux en mer peuvent décider beaucoup.

Insister de la manière la plus forte pour que l'Amérique, si elle doit être indépendante, le soit du monde entier. Point de liaison secrète, tacite ou ostensible avec la France.

Si la négociation échoue, tous nos droits en Amérique doivent subsister comme auparavant.

Remarques sur le papier privé.

Pourquoi, dit-il, ne pas savoir si les Américains ont l'intention de réclamer des indemnités, lorsque lui et les autres ont plein pouvoir. Cela n'est pas clair. Il ne faut penser à aucune indemnité. L'argent dépensé en Amérique est une indemnisation plus que suffisante de toutes les pertes particulières. Lord Shelburne a un manuscrit de sir William Petty à envoyer en réponse à ce papier. L'auteur se propose de montrer que l'Irlande aurait été dans un état de pauvreté et de barbarie sauvage sans l'argent dépensé par les Anglais dans leurs guerres avec ce pays.

(1) *Franklin's Works*, vol. IX, p. 266.

Toute idée de prétendue justice, à l'appui des réclamations d'indemnité, doit être combattue, et, s'il en est fait mention, la repousser aussi énergiquement que possible.

Il est raisonnable d'espérer un commerce libre, affranchi de tout droit, avec toutes les parties de l'Amérique.

Faire promptement des conditions rigoureuses, non-seulement pour garantir toutes les dettes contractées envers les sujets anglais, mais aussi pour faire rentrer les *loyalistes* dans la pleine jouissance de leurs droits et de leurs priviléges. Prendre en considération de les indemniser. Lord Shelburne ne sacrifiera jamais les loyalistes. La famille de Penn a été fort maltraitée, et lord Shelburne s'intéresse personnellement à elle, et il pense qu'il est de son devoir de s'intéresser également à tous les loyalistes.

Le papier privé désire le Canada pour trois raisons :

1° Comme moyen d'indemnité. — Réponse : On ne peut entendre à aucune proposition d'indemnité.

2° Pour prévenir des guerres futures. — Réponse : Il faut espérer qu'on trouvera quelque moyen plus amical.

3° Comme un fonds pour indemniser les loyalistes. — Réponse : L'indépendance ne peut être reconnue sans qu'on prenne soin d'eux.

On espère une compensation pour New-York, Charlestown et Savannah.

On doit toujours garder Penobscott.

Ces observations sur le papier du Canada font voir que si lord Shelburne y avait fait une réponse par Oswald, ce n'eût pas été une réponse favorable. Ce qui est probable, c'est qu'il ne fit aucune remarque à ce sujet à Oswald, dans la crainte d'offenser Franklin, et qu'Oswald prit son silence pour une approbation. Il y a aussi un autre papier de notes semblables, qui finit par le passage suivant : « Dites-lui (à Franklin) franchement et confidentiellement la position de lord Shelburne vis-à-vis du roi : qu'il fut invité à former un ministère : que Sa Seigneurie n'en profitera que pour garder sa parole à tout le monde, et que lord Shelburne craint tout aussi peu d'être trompé qu'il est peu disposé à tromper les autres. En un mot, il sait que le fond est solide ».

Le but de ce projet de communication était de persuader à Franklin que le roi n'était pas secrètement hostile à la négociation, et que les négociateurs américains n'avaient nullement à craindre que le traité n'échouât finalement par l'intervention du roi.

Il faut ajouter que la cession du Canada fut ensuite formellement proposée par Franklin à Oswald, après que celui-ci eut été nommé commissaire, et qu'il en fit l'objet d'un rapport à son gouvernement, mais que la proposition ne fut point accueillie.

M. Holland remarque que « cette démission de M. Fox est, sans contredit, l'un des *deux* passages de sa vie publique qui prêtent le plus à la critique, et ont le plus besoin de justification (1). » La sagesse de cette décision se résout elle-même en une question de défiance *générale* à l'égard de lord Shelburne; car l'avénement de lord Shelburne à la trésorerie eût amené aux affaires intérieures une autre personne qui aurait eu le contrôle de la négociation avec l'Amérique. M. Fox expose ainsi les motifs de sa démission dans une lettre à M. Grenville, du 5 juillet (2) : « Je suis sûr que si j'étais resté au pouvoir, c'eût été le moyen de tromper le public et de trahir mon parti; et ce sont des choses qu'il ne faut pas faire pour quelque bien temporaire incertain. Je sens que ma position dans le pays, mon pouvoir, ma popularité, mon influence, que ma réputation même courent des risques; mais j'ai bien agi, et en fin de compte il en résultera que j'ai agi sagement. »

Lord Shelburne avait fait partie de l'administration de Grafton; il avait été secrétaire d'État à l'âge de vingt-neuf ans. C'était un homme de talent, un orateur éminent; il appartenait au parti whig, mais c'était avec lord Chatham

(1) Vol. I, p. 472. L'autre passage auquel lord Holland fait allusion est la coalition avec lord North (vol. II, p. 62).

(2) *Buckingham's Papers*, vol. I, p. 55.

qu'il avait les liaisons politiques les plus étroites. Pendant la guerre d'Amérique, il avait toujours fait une opposition active au gouvernement, et n'avait jamais été le favori du roi. Avant qu'il quittât le cabinet du duc de Grafton, en 1768, le roi (comme nous l'apprennent les mémoires du duc) demandait chaque jour qu'on l'en éloignât (1). Dix ans plus tard, en mars 1778, le roi écrivant à lord North, s'exprimait ainsi : « Je suis disposé à accepter, par votre médiation, toute sorte de personnes qui viendront avec l'intention avouée de soutenir votre administration, et comme tels je ne repousse pas lord Shelburne et M. Barré, que, *personnellement peut-être, j'aime aussi peu que l'alderman Wilkes* (2). En décembre 1777, lord Shelburne, dans un débat sur l'Amérique, fit un discours à la chambre des lords, que M. Fitzpatrick représente comme excellent, très-violent et *très-personnel au roi* (3). On peut ajouter que l'aversion du roi pour lord Chatham, avec qui lord Shelburne avait agi de concert, n'était pas moindre dans les derniers temps que son aversion pour Fox. Si donc le roi montra quelque préférence pour lord

(1) Lord Shelburne paraît avoir été grand partisan du libre échange, à une époque ou de semblables opinions étaient presque inconnues aux hommes d'État. Le passage suivant se trouve dans une lettre de Benjamin Vaughan à Franklin, de février 1783 : « La hardiesse de la conduite de mon ami (lord Shelburne) a rendu un service infini à l'esprit public, comme sa conversation en a rendu un à l'esprit du roi. Vous aurez plaisir à apprendre qu'il parla de faire de l'Angleterre un port libre ; il disait que nous étions préparés pour cela par la nature, par le capital, par l'esprit d'entreprise, par les relations commerciales, par notre position entre l'ancien et le nouveau monde, entre le nord et le sud de l'Europe ; et que ceux qui étaient placés dans les meilleures circonstances pour le commerce ne pourraient que gagner à ce qu'il fût ouvert à tout le monde. » (*Works, ibid.*, p. 489.) Selon lord Holland, Bentham disait toujours que « lord Shelburne était, à sa connaissance, le seul ministre qui n'ait jamais craint le peuple » (*Mem. of the whig party*, vol. I, p. 41). M. Dumont, en venant en Angleterre en 1785, s'acquit l'amitié de lord Shelburne, qui lui confia l'éducation de ses fils (Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 11.)

(2) *Lord Mahon*, vol. VI, App., p. LVI. On dit de Wilkes qu'après avoir renoncé au métier de patriote, s'étant trouvé dans une soirée avec le prince de Galles, et ayant chanté comme les autres « God save the king », le prince s'adressa à lui, et lui demanda depuis quand il chantait cette chanson. « Depuis que j'ai eu l'honneur de connaître Votre Altesse royale », répondit-il.

(3) *Memorials of Fox*, vol. I, p. 239.

Shelburne en 1782, la raison devait en être, non qu'il l'aimait beaucoup, mais qu'il aimait beaucoup moins Fox. Lord Shelburne, en effet, selon le témoignage de M. Holland, « se plaignait toujours que le roi l'eût trompé et abandonné en 1782 et 1783 », et « il soupçonnait toujours la cour de travailler secrètement à sa chute » (1). D'un autre côté, le roi se plaignait que lord Shelburne eût abandonné trop facilement le gouvernement, et qu'il n'eût pas soutenu plus longtemps la lutte contre la coalition. Dans une audience accordée à lord Temple, à son retour d'Irlande, Sa Majesté récapitula toutes les transactions de cette période avec le plus grand éloge de M. Pitt, et *avec une acrimonie très-visible à l'égard de lord Shelburne*, qu'il disait avoir abandonné une position qui était tenable, surtout après la manifestation du mécontentement populaire (2).

Lord Holland, dans ses *Memoirs of the whig party*, nous a donné tout au long le portrait de lord Shelburne, d'après sa connaissance personnelle. Son caractère y est résumé en ces termes : « Ses principales qualités étaient le courage, la résolution, et le don de discerner les talents des inférieurs. Le manque de jugement était son grand défaut; un caractère impérieux, la méfiance avec ses conséquences étaient ses vices dominants. » Si des habitudes de soupçon et la conviction de l'improbité des hommes en général avaient empêché lord Shelburne d'être franc et ouvert dans ses relations, et lui avaient valu le surnom de Malagrida, c'était un fait bien

(1) *Ibid.*, vol. I, p. 479 ; vol. II, p. 65.
Feu le comte de Shelburne dit à un de mes amis, que le roi possédait un art qu'il n'avait jamais rencontré en personne : c'est-à-dire que par la familiarité de sa conversation il gagnait votre confiance, parvenait à savoir votre opinion sur les caractères publics, et ensuite profitait de cette connaissance pour semer la dissension (*Nicholl's Recollections and Reflections during the reign of George III*, vol. I, p. 389). Le même auteur dit (*ibid.*, p. 51) que le roi ordonna à tous les membres de sa maison d'exprimer leur désapprobation de la paix, et qu'ainsi il outragea lord Shelburne.

(2) *Buckingham's Papers*, vol. I, p. 303. Ces derniers mots font allusion à l'impopularité naissante de la coalition.

connu de Fox, quand il consentit à être son collègue. Les arguments fondés sur cette présomption générale furent, comme nous l'avons vu, médiocrement confirmés par l'affaire Oswald. On ne peut supposer que Fox ait été influencé par un de ces appels que Burke faisait à son amour-propre, quand il parlait de « l'impossibilité absolue qu'il voulût agir un seul instant *comme commis* de l'administration de lord Shelburne. » Si Fox avait mis en avant ses prétentions au rang de premier ministre, sa démission aurait pu être la conséquence de leur rejet. Mais il proposa le duc de Portland pour ce poste, et ne refusa pas de servir sous *lui*. Ce n'était donc pas la subordination qui faisait la difficulté, mais la personne du chef.

M. Fitzpatrick, dans une lettre du 5 juillet, expose, d'une manière assez piquante, l'opinion publique au sujet de la démission de M. Fox : « Tous ceux qui ont quelque intelligence et pas de place sont d'avis que Charles a bien fait; tous ceux qui ont peu d'intelligence ont peur, et tous ceux qui ont des places, à quelques belles exceptions près, pensent qu'il s'est trop pressé. » (Vol. I, p. 461.) Lord Temple, dans une lettre écrite à M. Grenville, le jour précédent, fait le récit suivant d'une conversation qu'il avait eue avec Fox à la chambre des lords :

Il savait, dit-il, que lord Shelburne devait succéder à lord Rockingham, et il avait l'intention de se retirer. Je lui parlai de certaines mesures qu'à ma connaissance lord Shelburne lui avait promis de prendre; mais *la perte de l'objet*, qu'il avait évidemment le plus à cœur, paraissait l'affecter beaucoup. Je répétai mes craintes que le peuple ne l'approuvât pas de vouloir quitter pour des motifs particuliers, ce qui semblerait être naturellement une querelle de place, et non une mesure publique. Il dit qu'il comprenait tout cela, que plusieurs autres avaient insisté sur ce point, mais sans le persuader..... Mon sentiment est, d'après tous ceux que j'ai vus, que Fox s'est perdu

(1) Vol. I, p. 42.

dans l'opinion publique ; et ses amis les plus intimes paraissent être du même avis. (*Buckingham's Papers*, vol. I, p. 51.)

Cette démarche, dit lord Holland, fut généralement regrettée et naturellement blâmée par bien des amis de la liberté et de la paix, qui ne connaissaient pas le caractère personnel de M. Fox et de ses collègues, et qui ne voyaient en cela que l'effet d'une division funeste dans un ministère sur lequel ils comptaient pour le retour des bienfaits de la paix et le rétablissement d'un système équitable de gouvernement à l'intérieur. C'était, à leurs yeux, le résultat d'une jalousie toute personnelle et d'une querelle de supériorité, auxquelles on avait sacrifié l'intérêt public. (*Mem. of Fox*, t. I, p. 472.) (1)

Il paraît que M. Fox avait annoncé son intention de donner sa démission quelques jours avant la mort de lord Rockingham, par suite d'une décision du cabinet relativement à la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique (2). C'est ce qu'il affirma publiquement dans la chambre des communes, en réponse au général Conway qui avait donné à entendre que sa démission avait été déterminée par des considérations personnelles (3). Il est en effet très-probable que, quand bien même lord Rockingham aurait vécu, Fox n'aurait pas tardé à se retirer du cabinet. Toutefois M. Fox déclara dans le même débat que la nomination de lord Shelburne au poste de premier lord de la Trésorerie, au lieu du duc de Portland, était une des raisons de sa démission. M. Pitt, de même que le général Conway, attribuait la conduite de Fox à une animosité privée, et non à des raisons publiques, et maintenait qu'il aurait dû rester en place jusqu'à ce qu'il eût vu lord Shelburne abandonner les principes qui avaient présidé à la conduite de lord Rockingham et de ses amis.

Afin de bien juger de la décision que prit M. Fox de refuser de rester au pouvoir avec lord Shelburne, il faut considérer

(1) Nicholls (vol. II, p. 140) dit que, selon lui, la séparation de Fox d'avec lord Shelburne eut lieu pour des motifs *privés*.
(2) *Memorials of Fox*, vol. I, p. 389, 435, 438-9, 453.
(3) Le 9 juillet 1782.

sa conduite ultérieure, et comparer les relations politiques qu'il abandonna avec celles qu'il continua à former. Toutefois, avant de faire cet examen, il est juste de remarquer que quand M. Pitt composa son gouvernement en 1783, après le renvoi du ministère de la coalition, il ne fit aucune offre à lord Shelburne, bien que l'année précédente il eût été chancelier de l'Échiquier, et *leader* de la chambre des communes sous son administration. Cette circonstance semble indiquer que lui, comme M. Fox, ne souhaitait pas avoir lord Shelburne pour collègue. Lord Shelburne fut sensible à cette exclusion, et lord Holland dit qu'il hésita même d'accepter le marquisat que M. Pitt et la cour lui offrirent, comme un témoignage de leur approbation de la paix (1). Bien que lord Shelburne acceptât cette marque d'honneur du gouvernement de M. Pitt, il resta dans l'opposition, mais ne prit que peu de part à la politique après sa retraite du pouvoir.

Nous avons aujourd'hui pleine connaissance des motifs qui guidèrent M. Fox dans cette occasion. Ils sont puisés aux sources les plus authentiques, et nous pouvons le juger sans aucun des sentiments personnels qui agitent l'esprit des contemporains. Si M. Fox, après une épreuve de trois mois, trouvait qu'il ne pouvait pas diriger les affaires d'une manière satisfaisante avec lord Shelburne, il faut admettre que sa conduite était justifiable lorsqu'il refusait de rester au pouvoir sous son administration. Mais le ministère de lord Shelburne était un ministère whig, il contenait même plusieurs membres du parti Rockingham, et aucun du parti de lord North ne lui appartenait. M. Pitt, *leader* de la chambre des communes, était un whig bien prononcé, et avait pris une grande part au renversement du gouvernement de lord North. Les principes les plus importants du gouvernement de

(1) *Memoirs of the whig party*, vol. I, p. 43. On trouvera quelque remarque sur cette pairie (*Edinburgh Review*, vol. XXV, p. 212) dans un article sur les *Historical Memoirs* de Wraxall.

Rockingham, et particulièrement la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique, étaient admis par lord Shelburne. Si donc Fox ne pouvait pas se résoudre à servir avec lui, nous pensons que, considérant tout à la fois son devoir comme homme public, et sa politique comme chef de la section la plus nombreuse du parti whig, ce qu'il avait de mieux à faire était de se tenir à l'écart, d'épier la conduite du gouvernement, de le soutenir ou de le combattre selon qu'elle serait bonne ou mauvaise, de garder une neutralité armée, mais non de former, comme il le fit, une ligue offensive et défensive avec l'ennemi. Lorsque lord Rockingham mourut, et que le roi choisit lord Shelburne, et non le duc de Portland, pour premier ministre, trois voies s'ouvraient à Fox : 1° rester dans le gouvernement de lord Shelburne ; 2° se retirer avec ses amis, et former un parti séparé indépendant ; 3° se joindre à lord North et aux torys. De ces trois voies la dernière, selon nous, était sans comparaison la plus mauvaise, et ce fut celle que Fox préféra.

Aussitôt après la formation du ministère de lord Shelburne, il fallait trouver une solution pratique du problème des *trois corps*. Gibbon, écrivant vers le commencement de la session suivante, fait mention d'un calcul de la force comparative des trois partis de la chambre des communes, d'après lequel il y avait 140 voix pour le gouvernement, 120 pour lord North, 90 pour Pitt, le reste étant inconnu ou incertain (1). Dans cet état de choses, une combinaison de n'importe lesquels des deux autres aurait battu le troisième. Les vues du gouvernement étaient donc naturellement tournées vers une union avec quelque partie de l'opposition. Toutefois lord Shelburne et M. Pitt avaient posé pour principe de ne point admettre lord North dans le cabinet, bien qu'ils fussent dis-

(1) Gibbon à lord Sheffield, le 14 octobre 1782 (*Miscellaneous Works*, vol. II, p. 261, in-8).

posés à négocier avec quelques-uns de ses partisans (1). Ensuite ils avisèrent à une autre combinaison, et le 11 février 1783 M. Pitt rechercha une entrevue avec M. Fox, pour l'inviter à s'adjoindre au gouvernement de lord Shelburne. L'évêque Tomline raconte de la manière suivante ce qui se passa dans cette occasion :

Ni M. Pitt ni lord Shelburne ne voyaient aucune raison pour ne pas agir avec M. Fox. Il fut donc convenu qu'on lui offrirait de rentrer au pouvoir; et, après avoir pris rendez-vous, M. Pitt lui fit une visite dans cette intention. Dès que M. Fox eut appris l'objet de la visite de M. Pitt, il demanda si l'on voulait que lord Shelburne restât premier lord de la Trésorerie; ce à quoi M. Pitt répondit affirmativement. M. Fox répondit immédiatement qu'il lui était impossible d'appartenir à aucun gouvernement à la tête duquel serait lord Shelburne (1). M. Pitt lui fit observer que si telle était sa détermination, il était inutile de discuter davantage, « vu qu'il n'était pas venu pour trahir lord Shelburne », et il prit congé de lui.

Ce fut, je crois, la dernière fois que M. Pitt et M. Fox eurent ensemble une conférence privée, et l'on peut dater de cette époque l'hostilité qui continua d'exister entre eux jusqu'à la fin de leur vie.

Il n'y avait alors dans les relations, soit politiques, soit personnelles de M. Pitt et de M. Fox, rien qui pût les empêcher d'agir de concert et de servir dans le même cabinet. Leurs principes politiques étaient semblables, et M. Fox avait fait un éloge admirable des talents et du caractère de M. Pitt lors de son début dans la vie publique. Fox, dit Walpole, s'était vivement attaché à lui, et sans jalousie ni crainte, souhaitait

(1) M. Fox ne se présenta pas comme candidat à ce poste, mais recommanda toujours le duc de Portland. (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 12.)

Dans les débats qui suivirent la destitution du ministère de la coalition, Pitt affirma publiquement qu'il ne siégerait pas dans le même cabinet que lord North, et après la dissolution (bien qu'il eût alors des motifs puissants d'être bien avec le roi), il parla du dernier parlement comme « ayant le mérite particulier d'avoir mis fin au gouvernement de lord North et à la guerre fatale et ruineuse qu'il avait causée au pays. » (Tomline, vol. I, pp. 359, 478.)

de tout cœur l'avoir pour ami (1). Il est probable que Fox aurait alors consenti à cette union, si son aversion pour lord Shelburne ne s'y était opposée.

La résolution de lord Shelburne et de Pitt de ne point négocier avec lord North, et le refus de Fox de se joindre au gouvernement de lord Shelburne, amenèrent une tentative de la part d'amis communs, pour rapprocher Fox et lord North. Fox désirait écarter lord Shelburne. Lord North lui en voulait et à Pitt, de le proscrire ; l'objet fut promptement atteint. Le 14 février, trois jours après l'entrevue avec Fox, lui et lord North se réunirent pour la première fois depuis leur éloignement. Leur entrevue est ainsi décrite :

Ils convinrent de mettre de côté toute animosité antérieure, M. Fox exprimant l'espoir que leur gouvernement serait fondé sur un bon vouloir et une confiance réciproques, les seules conditions de sa permanence et de son utilité. Ils convinrent aussi qu'il n'y avait rien de plus à faire pour diminuer l'influence de la couronne par des réformes économiques, et qu'au sujet de la réforme parlementaire, chacun suivrait sa propre opinion. M. Fox prétendant qu'on ne devrait pas permettre au roi d'être son propre ministre, lord North répliqua : « Si vous entendez qu'il ne devrait pas y avoir de gouvernement par départements, je suis de votre avis ; je pense que c'est un très-mauvais système. Il devrait y avoir un seul homme, ou un seul cabinet pour gouverner le tout et prendre toutes les mesures. Ce n'est pas moi qui ai introduit le gouvernement par départements. Je l'ai trouvé établi ainsi, et je n'ai pas eu assez de vigueur et de résolution pour y mettre fin. *Le roi devrait être traité avec toutes les marques de respect et d'attention ; mais l'apparence du pouvoir est tout ce qu'un roi de ce pays peut avoir.* Bien que celui de mon temps fût un gouvernement par départements, le tout se fit par les ministres, excepté dans quelques occasions. » (Vol. II, p. 37.)

Depuis l'avénement de lord Shelburne au ministère, on avait constamment poursuivi les négociations en vue de la

(1) *Mem. of Fox*, vol. II, p. 8. Voyez aussi le récit de lord Holland, vol. I, p. 262. « Avant la malheureuse rupture entre les whigs et lord Shelburne, lorsque M. Pitt était du parti du dernier, M. Fox ne manqua jamais l'occasion d'exalter les talents et de louer la conduite du jeune Pitt. »

paix sur la base de l'indépendance de l'Amérique. Les préliminaires avaient d'abord été signés avec l'Amérique, puis avec la France, et l'Espagne. La solution de cette question capitale fut annoncée dans le discours de la couronne, et les préliminaires furent ensuite présentés au parlement. Il fut convenu que cette question était un terrain favorable pour essayer la force des partis coalisés de Fox et de lord North, et celle du gouvernement. Une motion de censure au sujet des préliminaires de la paix fut donc faite par lord J. Cavendish, et adoptée par 207 voix contre 190. Après cette défaite, lord Shelburne et son cabinet donnèrent leur démission (le 24 février 1783).

Après un long *interministerium* (comme l'appelle Walpole) et une tentative de la part du roi pour déterminer M. Pitt à se charger de former un gouvernement (tâche qu'il refusa avec fermeté) (1), on composa un nouveau ministère, à la tête duquel fut le duc de Portland (comme Fox l'avait d'abord proposé) et où Fox lui-même et lord North furent secrétaires d'État. Les autres charges du cabinet furent occupées principalement par les partisans de Fox.

Quelque admiration qu'on puisse avoir pour les talents, l'éloquence, le patriotisme de M. Fox, ainsi que pour son courage et son dévouement à la cause publique, aucun biographe judicieux et impartial ne cherchera, ce me semble, à justifier ni même à pallier sa coalition avec lord North. Lord John Russell la condamne donc et n'essaye pas de la défendre. C'était, sous tous les points de vue, une union mal assortie. Les principes politiques des deux chefs étaient diamétralement opposés les uns aux autres. Lord North avait été, comme ministre, l'instrument passif de la volonté royale; Fox avait fait

(1) Pitt paraît avoir hésité. Le lord avocat (procureur général) dit, dans sa lettre du 27 février : « Je fus avec M. Pitt ce matin, depuis huit heures jusqu'à onze, et je le quittai parfaitement résolu d'accepter le poste du premier lord de la Trésorerie. » Il ajoute ensuite la lettre de Pitt contenant son refus définitif. (Voyez *Lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. I, p. 108.) — Ed.

une guerre à toute outrance au roi et à sa politique, et avait enfin triomphé de l'un et de l'autre. Pendant les conflits parlementaires au sujet de la guerre d'Amérique, il n'y a pas, dans toute la langue anglaise, de forme de blâme ou de reproche que Fox n'ait appliquée à lord North ; il avait attaqué sans aucun ménagement, non-seulement sa conduite, sa politique et ses principes, mais encore son caractère, son honneur et sa probité. Il avait même insinué de le mettre en accusation. Ces débats étaient tout récents au commencement de 1783 ; les paroles elles-mêmes des terribles philippiques de Fox contre un gouvernement pervers et pernicieux, devaient encore retentir aux oreilles de ceux qui les voyaient s'asseoir à côté l'un de l'autre sur le banc ministériel comme secrétaires d'État. Les honteux événements des dernières années de la guerre américaine, et les censures qu'ils avaient attirées sur les ministres qui alors dirigeaient si mal les affaires publiques, étaient encore présents à tous les esprits, et il n'était pas besoin, pour se les rappeler, de recourir aux « *Beautés* de Fox, de Burke et de North », qui étaient imprimées et répandues par les ennemis de la « coalition monstrueuse et contre nature ». Ces faits étaient connus de tout le monde, et le pays était révolté d'une union de partis qui lui présentait si peu de garantie pour les intérêts publics, et qui justifiait si peu ce bon vouloir et cette *confiance* réciproque, dont Fox parla dans son entrevue avec lord North. On n'était donc pas disposé à faire à la coalition la concession favorable dont lord Holland suggère l'idée, savoir, que lord North n'avait pas été sincère dans sa politique américaine, qu'il avait continué la guerre pour plaire au roi, et que la différence entre ses opinions *réelles* (1) et celles de Fox n'était

(1) Voyez *Memorials of Fox*, vol I, pp. 195, 254 ; vol. II, p. 63. Nous pensons que le sens de lord Holland n'est pas compris par lord John Russel dans sa note sur le premier passage. Il a pour objet, selon nous, de justifier M. Fox en donnant pour raison que lord North avait *réellement* la même opinion que lui.

pas considérable. Car le public ne savait rien des opinions secrètes ; il n'avait pas le privilége, dont nous jouissons aujourd'hui, de lire sa correspondance privée avec le roi ; il le jugeait d'après ses actes et ses opinions avouées ; et il savait que sa conduite et celle de Fox avaient été diamétralement opposées sur les principales questions politiques, et surtout sur la grande question de la guerre américaine. Il pensait que si Fox avait eu raison dans ses invectives contre lord North depuis 1774 jusqu'en 1782, il ne pouvait pas avoir raison de se coaliser avec lui en 1783. On devrait comprendre d'ailleurs qu'il y a un milieu entre une rancune vindicative et un lâche oubli des injures. Quoique un bon naturel suffisamment éprouvé empêchât lord North de nourrir des sentiments de vengeance, il y avait, selon nous, quelque chose d'extrêmement bas dans la soumission avec laquelle le dernier favori du roi, encore couvert des cicatrices de la puissante épée de Fox, s'empressait d'accepter une charge dans ce qui était virtuellement *son* gouvernement. C'est pourquoi le public était plus porté à blâmer lord North de s'unir à Fox que Fox de s'unir à lord North. Ni l'un ni l'autre, cependant, n'échappa à l'impopularité qui fut la suite de leur coalition : le public est en général assez disposé à croire que les ministres sont influencés dans leur conduite par le seul amour de la place. Dans cette occasion, il lui paraissait naturel de supposer que lord North et Fox étaient guidés par ce mobile, en voyant deux adversaires si déclarés se coaliser pour entrer au pouvoir. On peut remarquer que si les principes de M. Fox, en ce qui regarde les collègues avec qui il devait agir, étaient aussi tolérants que le prouve sa coalition avec lord North, il est difficile de comprendre comment il aurait refusé de servir avec lord Shelburne par la raison qu'il n'avait pas pleine confiance en lui (1).

(1) M. Adolphus (*History of George III*, vol. III, p. 463) dit de la coalition : « Il n'est aucune action de sa vie où M. Fox ait montré moins de discernement. »

Tandis que la coalition était blâmée par le pays pour des motifs d'intérêt public, elle répugnait encore plus vivement au roi à raison de ses sentiments personnels. Il avait eu pendant quelque temps la plus grande aversion pour Fox, son rival, son ennemi, et maintenant son vainqueur et son maître ; et cette aversion s'était récemment accrue, par l'amitié qui s'était formée entre Fox et le prince de Galles, alors dans sa vingt et unième année. Le roi n'avait jamais aimé son fils aîné (1); mais sa haine pour Fox s'était aggravée par la croyance qu'il lui avait aliéné l'affection du prince, et qu'il avait corrompu ses principes. Quand se forma le ministère de coalition, le prince et Fox étaient dans les termes de la plus grande intimité. On trouve imprimée dans ses mémoires (2), une série de billets de cette époque adressés à Fox, commençant par « cher Charles » et écrits sur un ton de familiarité toute confidentielle. On dit que le roi appela le ministère de coalition « le ministère de son fils », et son aversion pour Fox, jointe à la jalousie que lui donnait son fils, devint alors, selon l'expression de Walpole, *un ulcère* envenimé (3). Et ses sen-

(1) Walpole s'exprime ainsi dans son journal, dès le 28 novembre 1781 : « Le roi, comme s'il avait toujours bien traité le duc de Gloucester, s'ouvrit à lui sur son fils, le prince de Galles, et son frère le duc de Cumberland, le dernier desquels, dit-il, était gouverné par Fox et Fitzpatrick et gouvernait le prince de Galles, qu'ils voulaient faire entrer dans l'opposition. « Quand nous chassons ensemble, dit le » roi, ni mon fils ni mon frère ne me parlent ; et dernièrement, lorsque la chasse » finit à un petit village où il n'y avait qu'une seule chaise de poste à louer, mon » fils et mon frère y montèrent, se firent conduire à Londres, et me laissèrent re- » venir chez moi dans telle charrette que je pourrais trouver ! » Il se plaignait aussi que le prince, quand il l'invitait à dîner, vînt une heure trop tard, et que « tous les domestiques vissent le père attendre une heure le fils. » (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 269.) Lors de la chute du gouvernement de lord North, le prince de Galles usa de son crédit contre lui, « quoique, dit Walpole, il ne gagnât qu'un vote, celui de lord Melbourne qui venait d'être créé pair irlandais » (*Ibid.*, p. 286). Dans les chambres des lords, le prince vota en faveur du bill de l'Inde de Fox, au moment même où le roi venait de solliciter les suffrages des pairs contre ce bill. (*Tomline's Life of Pitt*, vol. I, pp. 220, 223, 226.) — Voyez aussi le récit des relations intimes de Fox avec le prince en 1785, à l'époque du mariage avec madame Fitzherbert (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 277).

(2) Vol. II, pp. 106-111.

(3) *Ibid.*, pp. 45, 46, 57. Lord Grenville, en rendant compte d'une entrevue qu'il eut avec le roi au mois de mars 1783, dit « qu'il chargeait Fox de toute sorte d'opprobres », et, ajoutait-il, bien qu'il déteste extrêmement Fox et lord North, il

timents n'étaient pas beaucoup plus amicaux à l'égard de lord North. Il y eut deux ministres auxquels George III, dans le cours de son long règne, donna un appui cordial, sincère et invariable. Ces ministres furent lord Bute et lord North. Même dans l'état désastreux où étaient tombées les affaires au commencement de 1782, le roi était encore disposé à soutenir lord North, si le ministre avait pu tenir la tête haute contre cette tempête de censures qui toutes les nuits venait l'assaillir au parlement. En se séparant de lord North dans cette occasion, le roi avait dit, dans tout l'épanchement de l'exubérance de son chagrin, qu'il avait toujours regardé et qu'il regarderait toujours lord North comme un ami, aussi bien que comme un fidèle serviteur (1).

Ce doit donc être avec un sentiment de désappointement bien amer qu'il vit le sujet d'une si grande faveur (2), d'une

est certain que s'il avait à choisir, c'est pour le dernier qu'il aurait le plus d'aversion (*Buckingham's Papers*, vol. I, pp. 190, 192). Walpole affirme, en effet, que quand le ministère de coalition lui baisa les mains, le roi reçut Fox gracieusement, mais lord North avec la plus grande froideur, et continua de le traiter avec une antipathie évidente (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 56).

(1) *Mem. of Fox*, vol. I, p. 280).

(2) Lord Grenville, dans la lettre déjà citée, dit que le roi parla de lord North « dans les termes du ressentiment et du dégoût le plus profond (*Buckingham's Papers*, vol. I, p. 191). Lord Temple fait mention du langage du roi à une audience ultérieure concernant Pitt et lord Shelburne, et ajoute : « Cela fut naturellement accompagné de vives expressions de ressentiment et de dégoût pour ses ministres et de son aversion personnelle pour lord North, qu'il *accusait de la perfidie et de l'ingratitude de la plus noire espèce*. Il répétait qu'il ne donnerait jamais sa confiance à un tel ministère, et qu'il profiterait de la première occasion pour le congédier » (*ibid.*, p. 303). Dans une lettre à lord Temple, du 1er avril 1783, le roi parle de la peine qu'il éprouve d'avoir été traversé dans tous ses efforts pour retirer l'administration des affaires publiques des mains d'une coalition qui, pour l'absence de tout principe, n'a pas son égale dans les annales de ce pays ni d'aucun autre »; puis il jette le sarcasme au « *reconnaissant* lord North » (*ibid.*, p. 219). Nous sommes aussi redevables à l'obligeance du marquis de Lansdowne de la connaissance que, parmi les papiers de son père, se trouve le récit d'une conversation qui eut lieu vers cette époque entre le roi et lord Ashburton (Dunning), et dans laquelle on représente le roi comme se plaignant dans les termes les plus énergiques de l'abandon de lord North. L'ingratitude de lord North était ce que le roi ressentait le plus amèrement, et il faut admettre que ce n'était pas sans raison. Lord Mahon (*History of England*, vol. I, p. 253) remarque que le roi n'oublia jamais ses obligations envers lord North. Il serait peut-être plus exact de dire que le roi n'oublia jamais les obligations de lord North envers lui.

si grande affection royale, passer à l'ennemi, s'enrôler à son service, et par son influence politique, conspirer à la défaite et à l'humiliation d'un maître autrefois trop dévoué, et maintenant abandonné. S'il pensait à fuir au Hanovre l'année précédente, quand lord North fut forcé de se retirer du pouvoir, il était bien plus naturel alors de renouveler ses menaces de recourir à cette extrémité, d'essayer les effets de cette retraite royale au mont sacré (1). Le fer de la coalition lui avait, en effet, percé le cœur; mais il y avait une autre alternative que le Hanovre, et il résolut de saisir la première occasion de se débarrasser de ses ministres détestés. Nous verrons qu'il ne s'écoula pas beaucoup de temps avant que cette occasion se présentât.

La formation du ministère de coalition fut annoncée le 2 avril 1783 (2). Pitt fut pressé de s'y joindre par les amis de Fox, en gardant la charge du chancelier de l'Échiquier ; mais il refusa par le motif qu'il ne voulait pas servir avec lord North (3). Il ne se passa rien de remarquable pendant le reste

(1) Sous la date de mars 1783, Walpole dit : « Ses conseillers étaient aussi opiniâtres que Sa Majesté, mais avaient moins de hardiesse; et en voyant cela il dit au procureur général que plutôt que de céder, il se retirerait au Hanovre, et qu'il avait même déjà obtenu le consentement de la reine. » (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 44.)

(2) Watson, évêque de Llandaff (dans les *Anecdotes of his life*, vol. I, p. 173), dit que « le jour que le ministre de coalition baisa les mains, il dit à lord J. Cavendish que ce ministère avait deux choses contre lui, le cabinet et le pays, que le roi le haïssait, et saisirait la première occasion de le renvoyer, et que la coalition se ferait haïr du pays. »

(3) Ce fait est affirmé par Tomline (*ibid.*, p. 155). « Adam et Dundas exprimèrent l'un et l'autre leur désir que Pitt fût compris dans le nouvel arrangement (le ministère de coalition). Dundas dit qu'il avait fait tout en son pouvoir pour en venir à bout, mais qu'il trouvait la chose impossible... Il dit plus tard : On ne peut rien faire de Pitt pour l'union ; il proscrit lord North, et ne se montre même pas bien décidé à s'unir à Fox. Il a une haute opinion du talent de Fox, et il avait toujours désiré l'avoir au gouvernement, pensant qu'il était impossible de diriger des affaires importantes et difficiles ayant contre soi de tels talents pour les critiquer. Mais maintenant il paraît fort mal disposé à son égard. » (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 41.)

M. Fox s'exprime ainsi sur Pitt dans une lettre à lord Ossory du 9 septembre 1783, écrite sous le ministère de coalition, pendant les vacances du parlement : « La prochaine session du parlement sera une grande crise. *J'avoue que j'en espère beaucoup.* Rien ne peut marcher mieux que nous ne faisons nous-mêmes ; mais dans ma situation particulière, il est impossible de ne point sentir

de la session, et la prorogation eut lieu au mois de juillet. Le parlement s'assembla de nouveau le 11 novembre, et le discours du roi annonça avec satisfaction la signature des traités définitifs avec la France, l'Espagne et les États-Unis d'Amérique. M. Pitt, alors chef de l'opposition, rappela aux ministres que ces traités étaient substantiellement identiques aux articles préliminaires au sujet desquels ils avaient renversé le gouvernement de lord Shelburne. La négociation de ce traité était surtout l'œuvre de lord Shelburne lui-même, et le résultat prouvait évidemment qu'il n'avait nul désir de faire des réserves en traitant avec les États-Unis, et qu'il était disposé à une reconnaissance pleine et entière de l'indépendance américaine. On faisait quelques concessions à la France, et particulièrement à l'Espagne (1); mais le trait vraiment important du traité était la reconnaissance sans réserve des colonies américaines comme États indépendants. Les préliminaires furent impopulaires, et Fox avait profité de cette impopularité pour renverser un ministère faible; mais les concessions qu'on avait faites étaient nécessaires, et M. Fox eut la sagesse de les adopter dans les traités définitifs qui furent signés sous ses auspices. Si ces concessions méritaient

chaque jour que ce serait un immense avantage pour le pays si jamais il pouvait être, aux yeux de l'Europe, dans un état qui fît croire à la permanence de son gouvernement. Si l'on pouvait convaincre Pitt (ce dont je désespère), je suis bien persuadé qu'il pourrait rendre plus de services au pays qu'aucun homme ne l'a jamais fait. » (Vol. II, p. 208.) Par ces mots, *ma situation particulière*, Fox fait allusion à sa charge de secrétaire d'État pour les affaires étrangères.

(1) Il fut sérieusement question, à cette époque, de céder Gibraltar à l'Espagne. Le récit de la négociation qui eut lieu à ce sujet se trouve dans Flassan, *ibid.*, pp. 345-353. Lord Grenville, dans une lettre du 15 octobre 1782, rapporte le bruit que lord Shelburne aurait la majorité du cabinet contre lui sur la question de Gibraltar (*Buckingham's Papers*, vol. I, p. 89). Dans deux occasions précédentes, des offres pour la cession de Gibraltar avaient réellement été faites à l'Espagne par le gouvernement anglais, une fois par le général Stanhope en 1718, et l'autre par le premier Pitt en 1757 (voy. *Lord Mahon's History*, vol. II, p. 127; vol. IV, p. 111). En parlant des négociations pour le traité de 1783, Flassan dit : « Du moins les ministres anglais, et particulièrement lord Shelburne et lord Crantham montrèrent de la droiture, et un désir de la paix qui n'était balancé que par la crainte que le parlement ne la trouvât pas assez avantageuse. » (*Ibid.*, p. 365.)

quelque blâme, il aurait dû tomber sur ceux qui, par leur mauvaise gestion des affaires publiques, avaient réduit l'Angleterre à tel état de faiblesse qu'elle fut forcée de céder, et non sur ceux qui l'avaient débarrassée d'une guerre désastreuse et désespérée. Quand le vote de censure passa, lord North et les ministres auraient dû changer de place (1).

Environ une semaine après le commencement de la session, M. Fox présenta son fameux bill de l'Inde. Le trait principal de cette proposition consistait en ce qu'elle confiait le gouvernement de l'Inde pour quatre ans à une commission de sept personnes désignées dans le bill, mais non nommées ou révocables par la couronne. Dès que ce plan fut dévoilé, Pitt l'attaqua comme dangereux pour la constitution, et comme une violation des droits octroyés par la chartre de la compagnie des Indes orientales, et il imputa à ses auteurs les projets les plus ambitieux. Le sujet appartenait naturellement au département de lord North, comme secrétaire d'État pour l'intérieur (2), par la raison que les colonies en faisaient partie; mais la mesure fut proposée et conduite par Fox, et probablement Burke l'avait aidé à la préparer. Grâce à la majorité numérique de la coalition, le bill passa bientôt à la

(1) C'est une chose curieuse à remarquer que la croyance générale où l'on était alors, et en Angleterre et sur le continent, que la puissance et la grandeur de notre pays étaient anéanties par la perte des colonies américaines. « L'ère de la gloire de l'Angleterre, dit M. Pitt, en défendant les préliminaires de la paix est passée. Elle est maintenant dans la nécessité terrible et humiliante d'employer un langage qui répond à sa nouvelle condition. Ces espérances de pouvoir et de prééminence se sont évanouies. » Coxe dit en décrivant les effets du traité de 1783 : « Les cours des Bourbons triomphaient du succès de leurs machinations, et attendaient avec confiance la chute prochaine de la puissance britannique » (*Bourbon Kings of Spain*, c. 75.) Il dit en outre : « La France triomphait d'avoir arraché les colonies à la mère patrie et jouissait d'avance des avantages qu'elle s'attendait à retirer de la diminution du commerce et du pouvoir de l'Angleterre. » La même opinion prévalait sur tout le continent, et *la cour de Vienne prédisait que l'Angleterre finirait par succomber dans sa lutte inégale avec la maison des Bourbons*. Même en Angleterre il ne manquait pas de personnes éclairées qui regardaient cette paix comme la ruine de leur pays, et qui prédisaient que « le soleil de la Grande-Bretagne était couché pour toujours ». (*House of Austria*, c. 48.)

(2) *Tomeline's Life of Pitt*, vol. I, p. 463.

chambre des communes, et le 9 décembre il fut porté à la chambre des lords par M. Fox, à la tête d'un grand nombre de membres. Mais là un autre sort l'attendait (1). Le roi aidé par les insinuations de conseillers artificieux, eut la sagacité de voir que ses ennemis lui avaient fourni l'occasion qu'il attendait. La coalition avait rendu Fox impopulaire; son bill de l'Inde avait alarmé le pays. Le roi se mit à solliciter les voix des pairs contre le bill de l'Inde, en partie ou principalement par l'intermédiaire de lord Temple. Le roi avait de nombreux amis dans la chambre des lords, et le 17 décembre le bill fut rejeté par 95 voix contre 76. Le jour suivant Fox et lord North furent priés de rendre les sceaux; et Pitt, voyant le changement qui s'était opéré depuis le printemps, consentit alors à former un gouvernement.

Bien que le gouvernement de Pitt durât seize ans, il ne commença pas sous d'heureux auspices. Quelque talent qu'il possédât, il n'avait alors que vingt-cinq ans; la majorité de la chambre des communes était contre lui, et la coalition avait absorbé un si grand nombre de membres influents, qu'il n'avait pas dans cette chambre un seul ministre du cabinet pour le soutenir. Le dernier gouvernement avait été renversé par l'influence personnelle du roi en sollicitant les votes des pairs contre ses propres ministres. Cette intervention royale était notoire et presque avouée. Tomline, dans sa *Vie de Pitt*, l'admet et la défend (2). Pitt ne prit sans doute aucune part à cette intrigue, mais il la connaissait et il mit le

(1) La majorité, à la seconde lecture dans la chambre des communes, fut de 229 contre 120 (*Lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. I, p. 141). — Ed.

(2) C'est à peine si l'on peut dire que lord Stanhope la défend dans sa *Vie de Pitt*. Il dit: « Sans nier donc que George III tint dans cette conjoncture une conduite tout à fait extraordinaire et des plus extrêmes, une conduite qu'il est fort peu désirable d'établir comme précédent, je doute beaucoup qu'il soit facile de définir avec une clarté et une précision parfaites la règle constitutionnelle qu'il est supposé avoir violée. » (Vol. I, p. 155.) Je conçois qu'on ne puisse établir que très-peu de règles dans notre constitution avec une clarté et une précision parfaites, et que quand la lettre d'une règle peut se définir avec précision, on en élude facilement l'esprit. — Ed.

résultat à profit pour obtenir le pouvoir. Lord Temple, qui avait accepté les sceaux de secrétaire d'État et qu'on se proposait de faire *leader* de la chambre des lords, trouva que sa conduite avait excité contre lui un sentiment de réprobation si énergique, qu'après trois jours il se démit de sa charge, afin de pouvoir répondre comme homme privé aux attaques dirigées contre lui. C'est, dit Tomline, le seul événement d'un caractère public, qui, à ma connaissance, ait jamais troublé le repos de M. Pitt, bien qu'il fût en bonne santé. A ce moment, M. Pitt dut être bien incertain s'il n'allait pas se trouver enfermé par les eaux. Les chances défavorables de son entreprise hasardeuse paraissaient si grandes, que quand, après son acceptation du pouvoir, sa réélection fut proposée à la chambre, cette motion fut accueillie par les éclats de rire de toute l'opposition (1). Fox se croyait bien certain de l'insuccès de cette tentative. Dans une lettre privée écrite à cette époque, il dit : « Nous sommes si forts, que nos adversaires ne peuvent rien oser sans démence, et s'ils s'en avisent, nous détruirons à l'instant ce qu'ils auront fait. » C'était une opinion ouvertement déclarée, et il n'est pas douteux qu'elle était généralement partagée par son parti.

Le siége était maintenant ouvert dans la forme: une série de votes généraux de censure contre les ministres, et des adresses à la couronne, pour la formation d'un nouveau gouvernement, avaient été adoptés par la chambre des communes. Le roi, toutefois, refusa de renvoyer ses ministres, et M. Pitt de donner sa démission, à moins qu'on ne formulât

(1) *Mem. of Fox*, vol. II, p. 221. Comparez Tomline, *ibid.*, p. 463. A cette époque, les ministres du cabinet avaient coutume de paraître à la chambre des communes en costume complet ; ce qui fait que lord North, dans les débats au sujet de la guerre américaine, est toujours appelé : « Le noble lord en rubans bleus. » Nous avons appris que M. Fox, après avoir passé au banc de l'opposition, continua de porter son costume complet, afin de faire, voir que tout en étant congédié par le roi, il était toujours le ministre que la chambre regardait comme étant au pouvoir.

contre lui quelque accusation spéciale. L'attaque fut dirigée d'un côté avec une adresse et une habilité consommées par Fox, et soutenue de l'autre par Pitt avec un sang-froid, un courage et un discernement extraordinaires (1). Fox cependant s'abstint de pousser les choses à l'extrême, se trouvant probablement empêché par la répugnance de quelques-uns de ses amis; et la lutte était encore indécise, quand quelques gentilshommes indépendants de la campagne firent une tentative pour amener la conciliation des deux combattants. Ils obtinrent même du roi qu'il envoyât au duc de Portland un message écrit où il lui proposait une entrevue entre lui et M. Pitt. Celui-ci consentit à une conférence avec le duc de Portland « en vue de former un nouveau gouvernement sur une large base, et à des conditions acceptables et équitables »; mais la discussion s'engagea sur le sens des « conditions équitables », et la négociation fut rompue. L'opposition demandait que Pitt donnât sa démission avant qu'on essayât de former un gouvernement uni; mais Pitt refusa cette demande en disant qu'il ne pouvait pas donner sa démission pour ouvrir une discussion sur le pouvoir. Le débat durait depuis deux mois; les ressources nécessaires avaient été accordées et un bill de mutinerie (2) avait passé; les majorités, qui avaient été de quarante ou de cinquante voix auparavant, étaient descendues à une seule; et enfin, le 24 mars, le roi, avant le vote de la

(1) Le duc de Richmond, qui s'était séparé de M. Fox quand lord Shelburne devint premier ministre, était membre du cabinet de Pitt, et lui prêta un appui essentiel contre Fox dans cette occasion critique. On dit que sa fermeté durant la lutte mémorable de 1784 empêcha M. Pitt de suivre l'exemple de son cousin, lord Temple, en donnant sa démission de désespoir. On rapporte que George III dit dans cette occasion qu'il n'y avait pas d'homme dans son royaume par qui il eût été si offensé que par le duc de Richmond, et pas d'homme à qui il fût aussi redevable (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 455; voyez aussi Tomline, vol. I, p. 235). Ses motifs pour se séparer de Fox sont donnés dans les *Memoirs of lord Rockingham*, par lord Albemarle, vol. I, p. 340.

(1) Le *mutiny bill* est un projet de loi voté annuellement pour constituer l'armée et la soumettre à la discipline militaire. Les troupes ne peuvent être soldées sans que, par le vote de ce bill, les chambres appliquent chaque année une somme à cette dépense spéciale. (*Note du traducteur.*)

loi d'appropriation vint dissoudre le parlement. Pitt avait sagement compté sur l'effet du temps pour tourner l'opinion publique en sa faveur. Si la dissolution avait eu lieu plus tôt, elle aurait produit des partis qui se seraient balancés. Telle qu'elle se manifestait alors, l'influence de l'opinion publique sur les élections était décisive, même dans l'état comparativement restreint de la représentation nationale. Plus de 160 membres perdirent leurs siéges, et presque tous appartenaient à l'opposition. La déroute de la coalition fut complète, et après une longue série de votes de censure obtenus contre Pitt à la fin du parlement précédent, le premier vote de la nouvelle chambre lui donna une majorité de plus de deux contre un. A partir de cette époque, la majorité de Pitt dans la chambre des communes demeura inébranlable.

La principale cause de ce résultat fut la coalition de Fox avec lord North. Bien qu'elle lui donnât momentanément un grand appui parlementaire, elle tourna l'opinion publique contre lui, et rendit impossible son union avec Pitt. Si son parti n'était pas assez fort pour se soutenir tout seul, et que *quelque* union fût nécessaire, il fit évidemment un mauvais choix en préférant lord North à Pitt. Son bill de l'Inde ajouta à son impopularité, et eut une large part dans les conséquences de l'élection de 1784. Il est difficile aujourd'hui de comprendre que les attaques déclamatoires dirigées contre cette mesure aient produit un si grand effet sur le pays, et qu'on ait pu ressentir réellement les alarmes qu'on exprimait. Pitt peut avoir subi l'influence de puissants préjugés personnels, mais les traits généraux de son caractère ne permettent pas de croire que son opposition ne fût point sincère. Il s'était sans doute convaincu de la réalité des dangers qu'il peignait avec tant d'énergie. L'intervention dans les priviléges de la compagnie, en tant qu'ils concernaient le gouvernement et non le commerce de l'Inde, ne nous paraît demander aucune justification. La compagnie ne pouvait avoir aucun intérêt bien déterminé

dans une forme de gouvernement qui ne contribuait pas au bien-être public. La nomination, par le parlement, d'une commission des Indes dont les membres occuperaient leurs charges au même titre que les juges, et ne pourraient être révoqués ni par la couronne ni par la compagnie, était une chose extraordinaire, qui était bien de nature à soulever des objections sérieuses (1). Mais supposer que dans l'espace de quatre ans, et sous le contrôle du parlement et de l'opinion publique, il serait possible de tirer du patronage indien assez d'avantage pour détruire l'influence légitime de la couronne, et assurer le triomphe permanent du parti de M. Fox, c'est ce qui paraît extravagant et insensé (2). Dans la première session du nouveau parlement, Pitt présenta son bill de l'Inde, qui passa à la majorité de 271 contre 60. Ce bill, en créant un conseil de contrôle ministériel pour les affaires de l'Inde, établit le système du « double gouvernement » qui existe depuis soixante-dix ans, et qui, sauf quelques amendements, fut adopté sans hésitation dans la dernière session du parlement (3).

Pendant la grande lutte qui s'était engagée entre Pitt et Fox, après la destitution du ministère de coalition, l'anxiété du roi était grande, et dans ses lettres privées à M. Pitt, il revenait à sa première intention de chercher au Hanovre un refuge contre l'intolérable pression de ses ennemis parlementaires. En recevant la nouvelle des premières défaites que Pitt essuya à propos de sa réélection, le roi lui écrivit en

(1) Une protestation signée dans les formes par lord Rockingham, le duc de Portland, lord Fitzwilliam et d'autres pairs, et qu'on cita beaucoup à l'époque, contenait le passage suivant : « L'élection des officiers exécutifs du parlement est évidemment inconstitutionnelle, c'est un exemple de l'espèce la plus pernicieuse, qui a pour effet l'intrigue et la faction et est de nature à étendre l'influence corruptrice de la couronne. Elle affranchit les ministres de la responsabilité, et leur laisse tout l'effet du patronage. » (Voyez *Adolphus*, vol. IV, p. 59).

(2) Voyez *lord John Russel's Remarks on Fox's India bill*, vol. II, pp. 96-100. Un bon résumé des objections dont il fut l'objet se trouve dans *Tomline's Life of Pitt*, vol. I, p. 192-201.

(3) Comme dit lord Stanhope : « Il fut en vigueur avec quelques modifications jusqu'en 1858. » *Life of Pitt*, vol. I, p. 221. — Ed.

ces termes : « Je suis prêt à faire tout ce qu'on me proposera pour combattre cette faction, et lutter jusqu'au dernier jour de ma vie; mais je ne pourrai jamais consentir à me livrer à son pouvoir. Si elle finit par l'emporter, alors *ma conduite est toute tracée, et j'ai assez de courage pour m'y résigner* » (1). Vers la même époque, il s'adressa sur le même ton à M. Pitt, au sujet d'une motion présentée à la chambre des lords : « Si les lords ne font pas ferme contenance, cette constitution doit être bientôt changée; car si l'on enfreint les deux seules prérogatives de la couronne, celle de rejeter les bills qui ont passé aux deux chambres du parlement, et celle de nommer les ministres, je ne saurais m'empêcher de penser, pour ce qui me regarde personnellement, que *je ne puis plus être utile ni vivre avec honneur dans cette île.* » D'après cet extrait, dit Tomline, ajouté à la conclusion de sa première lettre et à d'autres autorités, il est évident que le roi se proposait sérieusement de se retirer au Hanovre, dans le cas où M. Fox et son parti viendraient à l'emporter (2).

Toutefois, le roi ne fut pas réduit à cette pénible nécessité. L'erreur fatale de son grand adversaire, l'adresse de ses conseillers secrets, et le talent parlementaire si éminent de son jeune ministre, lui donnèrent une victoire signalée. Fox était sorti vainqueur de la longue lutte de la guerre américaine; il avait fait passer le roi sous le joug, et lui avait imposé un ministère qu'il haïssait. Mais il ne sut pas convertir sa victoire en une conquête. Il avait assez de force pour vaincre, mais il n'avait pas cette longue portée de vue, cette prudence patiente, qui seule pouvait lui assurer le fruit de

(1) *Tomline's Life of Pitt*, vol. I, p. 271. Dans une lettre à M. Pitt du 15 février 1784, le roi parlait en ces termes de M. Fox : M. Pitt sait si bien la mortification que j'éprouve à la seule idée de voir rentrer les chefs de l'opposition dans les charges publiques, et plus particulièrement M. Fox dont l'hostilité ne s'est pas plus signalée contre le rang que j'occupe dans l'empire que contre ma personne, qu'il doit attribuer, etc., *ibid.*, p. 396.

(2) *Ibid.*, p. 341.

sa victoire. Sa malheureuse coalition lui fit tout perdre; il ruina sa popularité, il détruisit son parti; il affaiblit son autorité morale, et ouvrit la voie à la formation d'une nouvelle combinaison qui obtint promptement une influence prédominante dans les deux chambres du parlement. Comme on a dit de Napoléon, qu'il a été l'héritier de la révolution, de même on peut dire que Pitt a été l'héritier de la coalition. Au moment critique, il fut capable de répondre aux conditions du problème pratique, qui, pendant tant d'années, n'avait trouvé aucune solution. Durant les douze années de son ministère, lord North avait été le favori de la couronne; mais après quelque temps, il avait perdu l'appui du pays. Jusqu'à la coalition, M. Fox était chaleureusement soutenu par le pays, mais le roi ne pouvait pas le souffrir. Enfin, il se rencontra en M. Pitt un ministre que le roi voulut tolérer, et que la nation était disposée à soutenir. Son gouvernement, une fois formé, ne put être ébranlé par l'opposition de Fox. Il échappa à la tempête de la régence par le rétablissement opportun du roi, et les résultats de la révolution française lui donnèrent une nouvelle force. Enfin, il tomba sous l'intrigue de conseillers secrets qui alarmèrent la conscience protestante du roi. Il fut poignardé dans l'ombre par un assassin, et non renversé sous les coups de la redoutable épée de Fox dans la guerre franche et ouverte du parlement. Comme la plupart des grands débats politiques de ce pays, la lutte entre George III et M. Fox avait fini par un compromis, et ce compromis eut son effet dans la personne de M. Pitt. M. Pitt était trop peu souple pour devenir un instrument dans les mains du roi, et avait trop de principes pour se prêter, comme lord North, à une politique qu'il désapprouvait. D'un autre côté, le roi était reconnaissant à Pitt de l'avoir délivré des mains de Fox; il le souffrait et l'aimait presque, bien qu'à la fin il l'ait supplanté. L'ascendant de Pitt au parlement était maintenu par ses talents et sa con-

duite, ainsi que par la confiance personnelle qu'il inspirait, et non par l'influence de la couronne et par l'appui des amis du roi. Il établit ainsi l'harmonie entre des éléments ennemis que Fox ne pouvait mettre d'accord.

Lord John Russell résume ainsi les effets de la coalition, et la division du parti whig qui fut amenée par cette mesure apparente d'union :

Ainsi fut rompue et dispersée par ses propres dissensions cette grande confédération de la liberté, qui, nourrie dans l'adversité de la guerre américaine, avait ranimé les vertus des anciens whigs, et fait briller dans le sénat les flambeaux du patriotisme et de l'éloquence. Ainsi s'évanouit l'espérance de voir un Fox plus brillant, un Pitt plus constant; l'un illustrant et éclairant son pays dans le gouvernement des affaires étrangères, qu'il comprenait mieux que tout autre homme au monde; et l'autre appliquant à l'administration de nos finances les principes économiques de Smith et la sage frugalité de Sully***. La déroute du parti whig, l'administration de Pitt et la guerre de la révolution française, furent le résultat de ce fatal événement. (Vol. II, page 91.)

Les volumes que nous étudions nous donnent la vie de Fox jusqu'en 1792; les papiers de Buckingham vont jusqu'à 1799, et les deux ouvrages contiennent des renseignements authentiques et très-curieux sur les débats de la régence, en 1788-89; mais la longueur que cet article a déjà atteint nous empêche de suivre, dans les détails, les événements de cette période. Nous remarquerons seulement que ces deux publications y répandent beaucoup de lumière.

A partir du déclin de la guerre d'Amérique, jusqu'au commencement de la longue administration de Pitt, notre histoire est pleine d'instruction sur la manière dont fonctionne notre constitution parlementaire. Il n'était pas, en effet, établi d'une manière définitive et claire avant 1784, que s'il s'élève un conflit entre les opinions personnelles du souverain et celles de la majorité de la chambre des communes,

ce sont les dernières et non les premières qui doivent prévaloir, à moins, toutefois, qu'une dissolution et une nouvelle élection ne vienne annuler la décision du parlement précédent (1).

Cette partie de notre histoire nous fournit des enseignements de plus d'un genre, mais elle jette une lumière spéciale sur les deux points qui nous paraissent former les difficultés caractéristiques de cette forme de gouvernement qui est ordinairement connue sous le nom de « Monarchie limitée », c'est-à-dire un roi héréditaire associé à un corps parlementaire. Ce sont : 1° le désir du roi de gouverner aussi bien que de régner, ses tentatives ouvertes ou cachées, de faire échouer la politique des ministres en qui la majorité a, pour le moment, placé sa confiance ; 2° les jalousies et les rivalités des chefs parlementaires, leur impatience d'un supérieur ou même d'un égal ; leur répugnance à coopérer aux mesures publiques à cause de leurs prétentions particulières ou de leur ambition personnelle, et, par suite, la facilité donnée au roi de gouverner par la division, de fomenter leurs discordes et

(1) Sur le droit constitutionnel de la couronne de dissoudre le parlement dans cet état de choses, voyez l'importante remarque de lord John Russel (vol. II, p. 245). Le lecteur désire peut-être connaître le résumé de lord John Russel sur la question constitutionnelle qui était l'objet de cette lutte :

« Si M. Fox avait maintenu que le ministère ne devait pas rester, à moins qu'il ne s'acquît la confiance de la chambre des communes, et que cette doctrine eût été effectivement renversée par la décision du pays, la constitution telle qu'elle avait été comprise depuis l'avénement de George Ier, aurait été virtuellement mise de côté. Mais la doctrine qu'on mettait en avant allait plus loin, et affirmait que le pouvoir de dissoudre le parlement pendant une session, ou comme Burke l'appelait, le pouvoir d'une « dissolution pénale », n'appartenait pas à la couronne. Il n'eût servi à rien d'établir cette opinion ; car si le roi avait repris M. Fox pour le reste de la session, on ne niait pas qu'à la fin de cette session il n'eût pu appeler M. Pitt et sur son avis dissoudre le parlement. D'un autre côté, il y avait apparence que la chambre des communes prétendait à un pouvoir plus étendu que celui qui lui avait été assigné, de contrôler la couronne par les votes d'une majorité bien constatée.

» Le précédent de 1784 établit dans cette règle de conduite, que si les ministres choisis par la couronne ne possèdent pas la confiance de la chambre des communes, ils peuvent conseiller un appel au peuple, à qui il appartient de décider en dernier ressort. C'est la conduite qu'on a suivie en 1807, en 1831, en 1834 et en 1841 ». (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 245.) — Ed.

leurs animosités, et enfin, peut-être, de les réduire à l'impuissance et au silence (1). Les chefs parlementaires de parti sont exposés, dans leur sphère plus limitée, à se laisser entraîner aux sentiments qui animaient les deux grands chefs de parti de Rome, dans leur lutte pour la souveraineté du monde.

« Nec quemquam jam ferre potest Cæsarve priorem,
» Pompeiusve parem..... »

Mais, il y a cette différence importante dans leurs situations respectives, que tandis que Pompée et César luttèrent à qui serait le maître, les chefs parlementaires qui agissent séparément et brouillent tout par leurs jalousies réciproques, finissent tous par être mis sous les pieds d'un maître commun.

L'espace ne nous permet pas de donner maintenant à ce sujet toute l'étendue qu'il mérite, mais nous souhaitons que notre faible voix puisse engager les chefs de parti du continent à puiser dans notre histoire les avertissements qu'elle contient sur la pratique d'un système parlementaire. Si la paix continue à régner entre les deux grandes puissances, que la richesse et l'industrie puissent se développer tranquillement, et les relations sociales s'étendre sans être arrêtées ou anéanties par la violence, nous nous refusons à croire

(1) Aristote énumère le manque de confiance mutuelle comme un des trois grands moyens par lesquels les despotes grecs maintenaient leur pouvoir (*Pol.* v. 11). L'impatience d'un égal est rendue d'une manière bien expressive par le mot grec φιρόπρωτον.

M. Fox dans une lettre du mois de mai 1782 exprime la crainte que Pitt n'essaye de faire revivre le système de gouverner par l'influence de la couronne, et en dépit de la partie indépendante du parlement. Puis il continue ainsi : « Je me sens plutôt porté, je l'avoue, à compter sur son intelligence et son intégrité pour résister à toutes les tentations de l'ambition, et spécialement de l'ambition d'*être le premier ;* ce que, je n'en doute pas, on aura l'art de jeter dans son chemin et de faire contraster avec la situation secondaire et subordonnée à laquelle on lui insinuera qu'il doit se borner tant qu'il continuera d'agir selon le système général. » (*Mem. of Fox*, vol. I, p. 325.)

que les parties les plus civilisées du continent européen restent soumises à des formes purement despotiques de gouvernement. L'essai du modèle américain, qu'on a fait dans quelques États de l'Europe, n'a pas réussi ; et bien que nous soyons loin d'être exclusifs dans notre attachement aux formes constitutionnelles, mais tout disposé à admettre qu'un système de gouvernement qui convient à l'Angleterre peut ne pas convenir à d'autres pays différemment situés, nous pensons néanmoins que toutes les fois que la pression du régime despotique se relâche tant soit peu (et nous ne perdons pas de vue que l'homme est un animal historique), la forme du gouvernement parlementaire, combinée avec l'hérédité d'un roi, offre la meilleure chance d'un progrès permanent dans les circonstances où se trouvent actuellement les États de l'Europe. Si jamais il arrive que les grands États du continent essayent de marcher par cette voie à la conquête d'un gouvernement populaire, nous exhortons vivement les chefs parlementaires à bien se rappeler, que le premier objet dont ils doivent s'assurer est *quelque* forme de gouvernement parlementaire ou de corps délibérant ; *quelque* espèce de règle qui ne dépende pas de la volonté d'un seul homme, mais qui investisse une corporation du pouvoir suprême ; *quelque* constitution qui garantisse la publicité des débats dans une chambre législative, la liberté de la presse, et la sécurité contre l'emprisonnement arbitraire. Quand on aura atteint cet objet d'une importance souveraine, et que conformément à ces principes on aura contracté l'habitude d'un gouvernement régulier, le temps sera venu de décider dans quelle proportion l'élément aristocratique et l'élément démocratique doivent entrer dans la constitution, et d'agiter des questions susceptibles de diviser le parti anti-despotique. Mais il est prématuré de soulever ces questions, de s'étendre sur les perfections d'un gouvernement libre, sur le couronnement d'un édifice constitutionnel, avant d'en avoir posé les

fondements. Les chefs des partis libéraux devraient avoir toujours présents à l'esprit que le despotisme est l'état normal du genre humain, et que les gouvernements libres sont une rare exception, et aussi que dans tout état de société, non encore fixé, il y a une tendance aussi forte que permanente à la forme du gouvernement despotique.

Nous avons fait ces remarques en portant nos regards vers l'avenir plutôt que vers le passé, non pour blâmer les chefs populaires des derniers mouvements du continent, mais pour les engager à suivre désormais une conduite différente. On s'est beaucoup étonné de l'insuccès du gouvernement parlementaire dans les expériences que les États continentaux viennent de tenter; et on a même avancé l'opinion que la race anglo-saxonne est la seule qui soit faite pour des institutions libres. Les gouvernements républicains de l'antiquité et du moyen âge, qui, quels qu'en fussent les défauts, étaient les meilleurs gouvernements de leur temps, prouvent qu'un gouvernement libre n'est pas le monopole d'une race privilégiée; et l'insuccès des dernières tentatives peut, ce nous semble, fort bien s'expliquer par la négligence de ces précautions dont une étude intelligente de notre histoire, durant le règne de George III, est surtout de nature à suggérer l'idée.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

Depuis l'impression de l'article précédent, nous avons obtenu sur M. Richard Oswald (et nous en sommes surtout redevables à l'obligeance d'Alexandre Oswald, Esq., d'Auchincruive) quelques nouveaux renseignements dont nous faisons l'objet de cette note, vu qu'il n'est fait mention de lui dans aucun livre de renseignements.

Richard Oswald d'Auchincruive, dans le comté d'Ayr (né probablement vers 1710, était un fils cadet du révérend George Oswald, ministre de Dunnet, dans le Carthness). Il fut de longues années commerçant dans la cité de Londres, et (par sa femme Marie Ramsay) était possesseur de propriétés considérables aux Indes occidentales et sur le continent américain. Pendant la guerre de Sept ans, il contracta des engagements d'État importants, et, non satisfait de la manière dont ses agents s'acquittaient de leurs devoirs en Allemagne, il y alla lui-même, et agit pendant plusieurs campagnes en qualité de commissaire général des forces alliées, sous le duc de Brunswick. En 1759, il acheta la propriété d'Auchincruive, et d'autres, dans l'Ayrshire. Les relations qu'il avait avec l'Amérique le firent souvent consulter par le gouvernement pendant la guerre américaine. Il mourut à Auchincruive le 4 novembre 1784, sans postérité. Ses rapports avec lord Shelburne, auxquels il dut d'être employé comme négociateur, en 1782, eurent pour origine une lettre d'introduction d'Adam Smith.

M. Alexandre Oswald a eu la bonté de nous communiquer une copie d'un journal tenu par Richard Oswald, des deux voyages qu'il fit à Paris en 1782, ainsi que d'un voyage du mois de septembre de l'année précédente (probablement pour ses propres affaires), où toutefois il eut une entrevue avec Franklin, ainsi qu'avec le comte de Vergennes. Les articles de ce journal sont très-courts. Franklin arriva en France au mois de décembre 1776, et comme Oswald lui fit sa première visite avant 1782, et dans une année où le 7 et le 14 de septembre tombaient un dimanche, elle dut avoir lieu en 1777. Il est remarquable cependant que Franklin, dans son journal (Works. vol. IX, p. 240), parle d'Oswald comme s'il l'avait vu pour la première fois au mois d'avril 1782 ; il dit qu'Oswald lui fut alors présenté par « un vieil ami qui avait été depuis longtemps un de ses plus proches voisins à Lon-

dres. » Oswald apporta aussi une lettre d'introduction de M. Laurens en même temps que celle de lord Shelburne; néanmoins Oswald dit qu'il rappela à Franklin cette première visite, qui eut lieu probablement avant que le journal fût composé.

A ce journal d'Oswald sont jointes des minutes complètes de ses conversations avec Franklin, du 31 mai et du 3 juin 1782; et il dit avoir eu dans cet intervalle une entrevue avec M. Grenville. Nous regrettons que la longueur de ces minutes nous empêche de les imprimer en entier; nous en extraierons donc les parties qui se rapportent surtout à la question que nous avons discutée dans cet article.

« Arrivé à Paris vendredi, 31 mai, à neuf heures du matin, j'ai fait une visite à M. Grenville; je lui ai remis ses paquets. Ensuite j'ai été à Passy, et j'ai remis au docteur Franklin les diverses lettres que j'avais pour lui, et j'ai eu une assez longue conversation avec lui sur les affaires de la paix. Il pensait qu'il y avait des commissions distinctes qui traiteraient, l'une pour la France, l'autre pour les colonies. Il n'était pas aussi précis relativement à l'Espagne et à la Hollande, bien qu'il en fût fait mention plus d'une fois. Il disait que, quoique les traités pussent se faire séparément, ils devaient toutefois coïncider dans la conclusion finale, entendant par là qu'ils devraient se correspondre de manière qu'il n'y eût point de conclusion séparée. Que si l'on traitait séparément, des intérêts et des sujets différents qui n'avaient pas rigoureusement de rapport entre eux, ne se trouveraient pas mêlés et enveloppés de trop de complication; qu'ainsi on pourrait les discuter séparément dans le cours de la négociation, mais que dans la rédaction finale on prendrait ces arrangements particuliers pour guide, et qu'on en ferait dépendre l'ensemble du traité. Il ajoutait que plus on favoriserait les colonies, plus elles feraient pour nous en concluant ces traités séparés.

» Je voulais me retirer, ma visite étant déjà fort longue,

mais il me pria de rester un peu plus longtemps. Et il tomba sur le sujet déjà mentionné du traité qui se ferait par des commissions séparées pour chaque partie intéressée, et il dit qu'il ne voyait pas d'obstacle à ce qu'il y eût une commission pour la France, une pour les colonies, et peut-être une pour l'Espagne et une pour la Hollande; que chaque affaire étant ainsi séparément discutée, on en viendrait plus promptement et plus facilement à une conclusion, que si tant d'intérêts différents étaient traités conjointement par la même commission; que pour ce qui concernait les colonies, si mes affaires particulières me permettaient de m'absenter, et que je voulusse y faire diversion, je pourrais me charger de la commission. Je lui dis que s'il s'agissait d'empiéter sur les attributions de M. Grenville, ce serait la dernière chose que je me sentirais disposé à faire; que je le croyais très-capable et très-prudent, et que je n'avais nul doute qu'il ne s'en tirât à son honneur. Quant à mon séjour ici, il était dû à diverses circonstances, non des plus agréables. Que pour mes affaires particulières, elles étaient dans une telle situation, qu'elles ne souffraient pas beaucoup de ma présence ici; qu'enfin je ne tiendrais pas compte de ces choses-là, si je pensais pouvoir rendre quelque service à mon pays, etc.

» Le docteur répondit que, selon lui, la commission des colonies serait mieux placée dans mes mains que dans celles de M. Grenville; que je m'entendais mieux aux affaires coloniales, et que lui-même me connaissait depuis plus longtemps que M. Grenville; qu'il professait de l'estime pour moi, et que non-seulement il pensait qu'on me laisserait la commission des colonies, mais qu'il désirait qu'il en fût ainsi.

» Je répondis que son désir suffirait pour me déterminer, si je pensais pouvoir m'acquitter jusqu'au bout d'une telle tâche; que mon retour ici après la première visite, était dû entièrement aux lettres qu'il avait écrites à lord Shelburne, où il avait bien voulu s'exprimer si favorablement à mon

égard, que je reçus l'ordre d'y revenir dans les deux occasions suivantes; que je me trouvais heureux de la bonne opinion qu'il avait de moi, que je lui en étais fort obligé, etc.

» Nous passâmes de là à un sujet plus général de conversation, et je lui dis que je ne pouvais m'empêcher de le féliciter de son heureuse situation actuelle ; que je considérais le rétablissement de la paix, à des conditions honorables et équitables, comme dépendant tout à fait de lui, et qu'à dire vrai, je ne pouvais m'empêcher de penser que si les Américains étaient satisfaits, en qualité de commissaire des Colonies, il était en leur pouvoir de déterminer un moyen de conciliation assez raisonnable pour qu'elle doive nécessairement satisfaire les autres puissances. »

Ce que rapporte M. Oswald à la dernière partie de la conversation du 3 juin, s'accorde en substance avec le récit du journal de Franklin, bien que le dernier soit plus concis (Works, *ib.* p. 316). Les deux conversations, conservées par Oswald, se refusent à l'idée qu'il ait eu la moindre pensée de contrecarrer M. Grenville, tout en montrant que Franklin aimait mieux négocier avec M. Oswald.

II

MINISTÈRE DE M. PITT. — LA QUESTION CATHOLIQUE (1).

Nous avons rendu compte dans le chapitre précédent des deux premiers volumes des *Mémoires* de M. Fox édités par lord John Russell, ainsi que des lettres publiées par le duc de Buckingham, et à l'aide de ces matériaux nous avons suivi le cours des changements politiques importants qui eurent lieu, en Angleterre, entre la guerre d'Amérique et le long ministère de M. Pitt. On a publié récemment le septième volume de l'histoire de lord Stanhope, qui termine son œuvre utile et méritoire, et continue son récit jusqu'à la paix de 1783. Comme lord Stanhope a complété la période de vingt-sept ans, qu'il se proposait de comprendre dans son histoire, nous espérons qu'il entreprendra la période suivante de trente-deux ans jusqu'à la paix de 1815; car aucun écrivain ne possède des qualités plus éminentes pour traiter ces événements mémorables d'une manière impartiale et profitable; et c'est une honte pour notre littérature que la longue administration de M. Pitt n'ait été racontée que dans les platitudes de Gifford, les impostures de Tom-

(1) D'après 1° *History of England from the Peace of Utrecht to the Peace of Versailles*, by lord Mahon.
2° *Memorials and correspondence of Charles James Fox*, by lord John Russell.
3° *Memoirs of the Court and Cabinets of George the Third* from original family Documents, by the Duke of Buckingham and Chandos.
4° *Memoirs of the whig party during my Time*, by Henry Richard lord Holland.

line, et les tirades superficielles de M. Alison (1). Lord John Russell vient d'ajouter aux *Mémoires* de M. Fox, un troisième volume qui, à l'exception de quelques remarques préliminaires de l'éditeur, se compose exclusivement de lettres écrites par M. Fox à son neveu lord Holland, et à quelques-uns de ses amis personnels et politiques, depuis 1792 jusqu'en 1804. Ce fut la dernière partie de la vie politique de M. Fox. Pendant cette période, non-seulement il ne remplit aucune charge, mais il parut rarement à la Chambre des communes, et se tint à l'écart des conflits parlementaires. Ses lettres sont celles de l'observateur qui assiste aux événements politiques, plutôt que de l'acteur qui y prend part. Il en résulte que le troisième volume contient moins de matériaux pour l'histoire que les deux précédents; mais, d'un autre côté, il nous peint d'une manière plus complète et plus détaillée, l'esprit et les pensées de M. Fox, et, comme biographie, est plus intéressant que les deux précédents. Les goûts naturels de M. Fox le portaient évidemment plutôt à la littérature qu'à la politique; et malgré la vie très-agitée, soit privée, soit publique, qu'il mena pendant de nombreuses années, malgré ses grands succès comme orateur, comme chef de parti et comme tribun du peuple, il conserva pour les occupations littéraires cet amour ardent, ce goût délicat qu'on ne rencontre pas toujours dans ceux qui ont passé leur vie dans la retraite, sans aptitude pour la vie publique, et sans en avoir éprouvé les agitations.

La correspondance des deux derniers volumes de la publication du duc de Buckingham est du même genre que celle des deux volumes précédents, et continue jusqu'à l'année 1810. Nous sommes heureux de dire que le soin d'éditer les deux derniers volumes a été confié à des mains compétentes,

(1) [Lord Stanhope a maintenant comblé la lacune pour ce qui concerne la vie de M. Pitt, et nous a donné un livre très-agréable et du plus grand mérite. L'*Histoire de l'Angleterre* de M. Massey est un autre ouvrage excellent qui a paru depuis que cet article est écrit. — Ed.]

et qu'ils sont exempts de ces bévues ridicules qui déparaient la première partie.

Le second volume des *Memoires of the whig Party* de M. Holland consiste principalement dans le récit de la formation, des actes et de la démission du ministère de 1806; il contient aussi quelques notices intéressantes sur des événements d'une date antérieure, auxquels nous ferons allusion dans cet article.

Le caractère de la période politique qui occupa la partie active de la carrière de M. Fox, fut celui d'une lutte entre la couronne et la section indépendante du parlement. Cette section indépendante se composait en partie de pairs et en partie de députés des communes: et presque tous, à quelque chambre qu'ils appartinssent, étaient des whigs. A cette époque, les torys étaient généralement favorables au roi et désiraient maintenir intacte l'influence de la couronne, que les whigs, d'un autre côté, voulaient restreindre et affaiblir. La position de ces partis avait été entièrement renversée depuis les règnes des deux premiers George, alors que les whigs étaient les principaux soutiens des intérêts de la maison de Hanovre, et que les torys étaient jacobites, formant le parti national (country party), et faisant à la cour une opposition active. Mais pendant la guerre américaine, George III compta sur l'appui des chefs des torys, tandis que les whigs dans les deux chambres du parlement, firent sans relâche une vive et formidable opposition à sa politique, à ses ministres et à son influence. Nous qui voyons manœuvrer notre système parlementaire dans sa maturité, nous pensons que le résultat de cette lutte n'aurait jamais pu être douteux. Mais Fox qui avait combattu dans les premiers rangs, et qui connaissait la force et la solidité de la phalange contre laquelle il avait à lutter, était continuellement agité par la crainte de la prédominance royale et du triomphe de l'influence de la couronne. En faisant allusion au roi, il rappelle plus d'une fois dans ses

lettres les paroles énergiques par lesquelles le Dante exprima la toute-puissance divine : « Vuolsi cosi colà dove si puete Ciò que si vuole (1). »

Durant le règne de George III, les grands pairs torys et les patrons des bourgs qui, par leur influence dans les comtés et leur pouvoir de nomination directe, commandaient les votes d'une grande section de la chambre des communes, étaient généralement disposés à soutenir tout ministère choisi par le roi et à laisser toute l'influence de la couronne s'exercer en sa faveur, pourvu qu'on eût suffisamment égard à leurs désirs personnels concernant la distribution du patronage. Toute leur politique consistait en un échange de pouvoir de patronage ; ils en donnaient un et en recevaient un autre. Toutefois les grands lords whigs imposèrent à la couronne des conditions plus dures. Ils prétendirent choisir les ministres du roi avant de consentir à les soutenir. Ils voulurent que le gouvernement fût pris dans leur propre parti, et que les membres en fussent proposés par leurs chefs. On a souvent accusé cette

(1) Le docteur Johnson, qui était un tory déclaré et qui avait coutume de parler des « chiens whigs », « ne supportait pas l'idée de gouverner par la corruption parlementaire, et affirmait très-énergiquement qu'un prince qui recherche constamment et évidemment les intérêts de son peuple, ne pouvait pas manquer d'être secondé par le parlement. Il prétendait qu'un prince capable pouvait et devait être l'âme et l'esprit qui dirige son gouvernement ; *en un mot, son propre ministre, et non purement le chef d'un parti ;* qu'alors, et alors seulement, la dignité royale serait sincèrement respectée. » (*Boswell's Johnson*, année 1770.) Ce passage exprime d'une manière bien distincte l'idée qu'un roi constitutionnel, avec des pouvoirs limités, devrait gouverner aussi bien que régner. Toutefois Johnson ne voyait pas que si un roi est son propre ministre, il faut qu'il soit un chef de parti, et qu'il abandonne le terrain neutre qui est la véritable force d'un prince constitutionnel. Dans un article sur la question de la régence par M. Allen, publié dans la *Revue d'Edimbourg* en 1811, se trouve le passage suivant : « Il nous paraît que la même raison d'utilité qui a soumis nos rois à la direction d'autrui dans leurs attributions judiciaires et législatives, devrait aussi présider au choix qu'ils font des personnes les plus propres à gouverner l'Etat, et à sauvegarder, dans la direction de ses affaires, l'honneur, la sûreté et les intérêts du royaume. Nous pensons toutefois qu'un sentiment contraire domine dans le pays ; et, selon nous, la différence d'opinion sur ce point constitue une des grandes distinctions entre les whigs et les torys d'aujourd'hui. » (Vol. VIII, p. 4.) Nous doutons qu'on puisse dire que cette distinction existe entre les whigs et les torys d'aujourd'hui. Les torys nous paraissent avoir adopté l'opinion des whigs.

prétention de s'arroger injustement et inconstitutionnellement le pouvoir; et l'on représente les whigs comme s'érigeant en une souveraineté oligarchique pour intimider le roi et le parlement. On prétend aussi qu'en limitant leur choix aux membres des whigs les plus éminents, ils montraient une prévention aristocratique toute particulière. Lord Stanhope, dans son histoire, nous montre souvent les whigs sous ce jour défavorable. C'est ainsi qu'en exposant l'arrangement d'après lequel le marquis de Rockingham fut fait premier ministre de la Trésorerie en 1765, il remarque que lord Rockingham était un des plus grands propriétaires d'Angleterre; que ses talents n'étaient pas au-dessus de la médiocrité, et qu'il était tout à fait dépourvu du talent de parler en public, mais il reconnaît qu'« il avait beaucoup de bon sens et de jugement qu'il s'était acquis dans le maniement des affaires; qu'il se signalait par une réputation sans tache, par la probité et l'honneur, par la fidélité à ses engagements, et par son dévouement à ses amis. » Puis il continue à faire ces observations :

Tel était l'homme que le parti whig de 1765 choisissait dans ses rangs pour son chef. Tel était l'homme auquel il continua d'obéir pendant dix-huit ans dans les circonstances les plus variées. Ce choix pourrait nous surprendre davantage s'il n'était pas, dans une certaine mesure, caractéristique de ce parti. Depuis le commencement du règne de George III, où, tout en gardant les anciens noms, de nouveaux partis se formèrent, *les torys* peuvent se vanter *que chez eux la famille et la fortune n'ont pas été des qualités* nécessaires pour le *choix de leurs chefs*; que plus d'un écuyer de fraîche date, plus d'un cadet sans grande propriété et n'ayant que son mérite personnel, a été élevé, à leurs applaudissements, au-dessus des plus opulents et des plus fiers d'entre eux. Leurs adversaires ne sauraient guère, du moins au même degré, se prévaloir d'un tel titre. Nous trouvons que très-souvent les whigs préfèrent pour chefs les *porphyrogénètes*, comme les auraient appelés les Byzantins, les hommes nés dans la pourpre, le marquis de Rockingham ou le duc de Portland, ou, de notre temps, lord Althorp, des hommes sans doute d'un caractère irréprochable, soit public, soit privé, et d'un grand bon sens, mais sans aucune lueur d'éloquence,

sans aucune étincelle de génie. Ils ont bien moins recherché dans leur choix *les pensées qui respirent et les paroles qui brûlent* que les titres ronflants et les riches domaines. On semblait s'être figuré qu'avant tout un certain petit groupe de grandes maisons, comme la junte whig primitive, devait avoir le premier choix des honneurs et des emplois. (Vol. V, p. 44.)

Ensuite lord Stanhope dit que le roi, lors de la formation du ministère Rockingham en 1782, regardait, avec la plus grande aversion, son retour à l'oligarchie des grandes maisons whigs (vol. VII, p. 207). Et il caractérise ainsi les partis tory et whig de cette époque :

En considérant les deux partis principaux alors en conflit, celui de lord North et celui de lord Rockingham, nous ne pouvons guère appeler ni l'un ni l'autre un parti généreux et à larges vues en tout point, sous le rapport des hommes et des mesures. Le parti de lord North avait quelques vues étroites de politique nationale, *mais il admettait libéralement à ses hauts emplois les grands talents, même les moins appuyés.* Celui de lord Rockingham, au contraire, était plus libéral dans ses opinions politiques, mais les hommes de génie, s'ils étaient sans naissance, il ne les recevait que comme ses serviteurs et ses clients ; il regardait presque ouvertement le pouvoir comme l'héritage de certaines familles. (Vol. VII, p. 210.)

Le choix du lord lieutenant d'Irlande, sous le gouvernement de lord Rockingham, est ainsi raconté :

L'Irlande, à cette époque, avait besoin, sans contredit, d'un grand homme d'État pour lieutenant. La nouvelle administration des whigs y envoya seulement un grand-duc. Ils choisirent *Sa Grâce* de Portland non pour le talent, non pour l'activité, non pour les connaissances, non pour l'éloquence, *car il était complétement dépourvu de toutes ces qualités*, mais pour son rang et sa richesse, et, avant tout, comme le chef de l'une de leurs principales « familles de la révolution ». (Vol. VII, p. 232.)

A la mort de lord Rockingham, Fox rejeta lord Shelburne comme premier ministre; mais s'abstint de faire valoir ses propres titres à ce poste, et proposa le duc de Portland au roi. A propos de cette démarche, lord Stanhope fait les réflexions suivantes :

Si Fox avait voulu disputer lui-même la trésorerie à lord Shelburne, ses talents supérieurs et son influence méritée comme *leader* de la chambre des communes eussent été des garanties de ses prétentions. Mais courir tous les risques de discorde et de division, en proposant un autre homme dont le principal mérite consistait en ce qu'il était le lord de Welbeck et avait épousé une fille de la maison de Devonshire; proposer de mettre à sa place une pure marionnette ducale, dont d'autres devaient tirer les ficelles, paraît être une conduite qui, toute conforme qu'elle était aux précédents de son parti, répugnait et répugnera toujours, je l'espère, aux sentiments de son pays. (Vol. VII, p. 271.)

Et même lorsque le roi eut été forcé de se soumettre au gouvernement de coalition de Fox et de lord North en 1783, il le représente comme s'indignant contre la tyrannie si longtemps éludée des grandes familles whigs (*ibid.*, p. 307).

Il était tout naturel que le roi, en 1782 et 1783, regardât avec la plus grande aversion le retour de l'oligarchie des grandes maisons whigs, et s'indignât contre leur tyrannie. Ce qu'il désirait était la continuation de l'oligarchie des grandes maisons torys. Entre ces deux oligarchies il y avait, comme il le savait bien, cette grande différence que, tandis que les torys se soumettaient absolument à sa volonté, les whigs ne lui donnaient qu'un appui conditionnel; ils exigeaient que son gouvernement se conduisît selon leurs principes politiques, et se composât de personnes qui pratiquassent ces principes, quand bien même elles ne seraient pas agréables à la couronne. Lord Stanhope paraît représenter les chefs du parti whig comme des hommes ineptes, appartenant à d'anciennes

familles et possesseurs de grands domaines héréditaires; et les chefs du parti tory comme des hommes de génie pauvres et sans naissance. Il nous est bien difficile de découvrir les faits sur lesquels cette antithèse repose. Le gouvernement de lord North, qui commença en 1770 et dura douze ans, était un gouvernement tory. Le premier ministre (qui remplit aussi la charge de chancelier de l'Échiquier) était le fils aîné d'un comte; les trois secrétaires d'État étaient le comte de Rochford, le vicomte Weymouth et le comte de Hillsborough; le président du conseil était le comte Gower; le comte Halifax avait le sceau privé; le grand sceau avait été en commission depuis le mois de janvier 1770 jusqu'au mois de janvier 1771, lorsque le comte Bathurst fut nommé lord chancelier. Sir Édouard Hawke, le célèbre marin, continua, il est vrai, d'occuper le poste de premier lord de l'amirauté pendant presque un an; mais il fut ensuite remplacé par le comte de Sandwich. Durant les douze années de l'administration de lord North, les seuls membres des communes qui remplirent la charge de secrétaire d'État furent lord G. Germaine, fils d'un duc, et créé lui-même vicomte après sa démission; et M. Welbore Ellis, ensuite lord Mendip, qui ne garda les sceaux que quelques semaines. Les autres secrétaires d'État furent le vicomte Weymouth (deux fois), le comte de Rochford, le comte de Dartmouth, le comte Sandwich, le comte de Halifax, le comte de Suffolk, le vicomte Stormont et le comte de Hillsborough (1). Il n'y a dans toutes ces capacités rien qui indique l'ascendant du génie plébéien et l'exclusion de la médiocrité patricienne, ou qui montre que le parti de « lord North admettait libéralement à ses hauts emplois des grands talents, *même les moins appuyés* ».

(1) « Lord Weymouth avait d'heureux talents naturels et une certaine facilité d'élocution, qui, joints aux grâces de sa personne, plaisaient à la chambre des lords; il manquait d'application soutenue, et il avait altéré sa santé par sa passion pour le jeu et la boisson. » (*Lord Stanhope*, vol. V, p. 292.) Le comte de Suffolk était pompeux et superficiel (*ibid.*, p. 293).

Quand le roi congédia le ministère de coalition en 1783, et le remplaça, par M. Pitt, on ne saurait dire, à la rigueur, que le nouveau ministre était un tory; mais il s'était séparé du parti whig, et il arriva au pouvoir en hostilité directe avec Fox. A l'exception de lui-même, il composa le cabinet exclusivement de pairs. Il était alors le seul ministre de son cabinet qui fût de la chambre des communes, et il était lui-même fils d'un comte, bien que nous ne prétendions pas qu'il dût à son titre sa position au parlement. Nous présumons que lord Stanhope ne fait pas allusion à M. Addington quand il parle du génie plébéien s'élevant au rang de chef des torys, et qu'il ne voit rien d'honorable, ni pour la nation, ni pour le pays, dans la manière dont ce favori de George III succéda au poste de M. Pitt en 1801.

Lord Holland blâme sévèrement la nomination du duc de Portland à la dignité de lieutenant d'Irlande, en 1782, époque qu'il regarde avec raison comme une des plus difficiles, et il l'attribue purement à des considérations de propriété et de liens de famille. Mais il faut remarquer que, bien qu'il nous peigne le duc de Portland comme entièrement dépourvu de capacité, d'activité, de connaissance et d'éloquence, Pitt cependant, malgré de si grands défauts, fut bien aise de le recevoir dans son cabinet, et de lui confier la charge de secrétaire d'État pour l'intérieur, quand il se sépara de Burke, de Fox, et du reste des whigs, par suite de la révolution française. Le duc de Portland remplit sa charge depuis 1794 jusqu'en 1801, époque où il devint président du conseil sous le gouvernement d'Addington, et ensuite il occupa quelque temps le même poste sous la courte administration de M. Pitt. Lors de la chute du gouvernement, en 1806, il devint premier ministre dans un cabinet, dont M. Perceval, M. Canning et M. Vansittard étaient les membres les plus influents, et il garda cette position jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1809. Il est donc évident que quels qu'aient pu être

les défauts du duc de Portland, le blâme de l'avoir nommé aux hauts emplois ne tombe pas seulement sur les whigs, que les torys doivent en avoir au moins une part égale, et que les ficelles de cette « marionnette ducale » furent tirées autant par un parti que par l'autre.

Lorsque nous comparons les partis whig et tory du règne de George III, nous ne pouvons apercevoir que le premier fut caractérisé par la pénurie, et le second par l'abondance des talents ; et certainement nous étions sous l'impression que les torys se faisaient un mérite de leur attachement à la propriété foncière, et reprochaient aux whigs leur prétendue préférence pour les intérêts manufacturiers et commerciaux. Lord Stanhope, en signalant l'inaptitude de lord Rockingham pour le poste de premier ministre, remarque que ses panégyristes furent souvent forcés de faire valoir les avantages de ses vastes domaines, et que Burke, entre autres, nous prie de ne pas oublier « le grand intérêt qu'a sa seigneurie au bien-être public, en sa qualité d'un des plus grands propriétaires fonciers d'Angleterre ». Quant à nous, nous pensons avec lord Stanhope, qu'une grande propriété foncière ne donne pas qualité pour occuper le poste de premier ministre ; mais nous doutons que cette opinion fût celle de la majorité des Anglais en 1765, ou même qu'elle soit partagée par la majorité des Anglais d'aujourd'hui.

Mais quels qu'aient été les penchants des deux partis, ce n'était pas à cause de leurs tendances démocratiques que le roi préférait les torys. Il repoussait l'oligarchie des familles whigs, parce que les whigs lui mettaient un frein dans la bouche ; tandis que le parti tory était une bête de somme tranquille qu'il pouvait monter et conduire à sa guise. La véritable lutte de cette époque était non entre l'aristocratie et la démocratie, mais entre l'aristocratie et la monarchie. Les torys étaient au moins aussi aristocrates que les whigs ; mais ils se soumettaient à la domination du roi. Les whigs cherchaient

à maintenir un parti parlementaire, indépendant de l'influence personnelle du roi, et à établir sa suprématie sur la volonté royale. C'est cet état de choses qu'expriment les vers suivants de la *Rolliade :*

> Quand les whigs triomphants saluaient l'heureux jour
> Où l'intrigue vaincue expirait à la cour (1).

Les grandes familles whigs peuvent avoir été une oligarchie, mais elles livrèrent à la couronne la bataille du peuple; et quand la couronne, dans les vingt premières années du règne de George III, possédait des moyens de corruption si étendus, la possession de riches domaines, dont lord Stanhope fait si bon marché comme instrument de politique, était d'une assistance réelle pour poursuivre la guerre tout à la fois contre la cour et contre le ministère. Leur prétention de nommer les ministres (2) du roi était, selon nous, nécessaire à l'action régulière du gouvernement parlementaire; et après une longue lutte, c'est aujourd'hui un droit qu'on accorde à tout parti politique qui acquiert successivement la prépondérance.

Il paraît que quand M. Pitt touchait à sa vingt et unième année, il voulut se porter candidat pour l'université de Cambridge, et sollicita l'appui de lord Rockingham; mais que celui-ci refusa poliment de le lui donner, « d'après la connaissance qu'il avait de plusieurs personnes qui pourraient être candidats ». Lord Stanhope remarque que ces personnes appartenaient, sans doute, aux bonnes alliances de famille, « que c'étaient quelques neveux ou quelques

(1) When secret influence expiring lay
And whigs triumphant hail'd the auspicious day.

(2) M. Pitt, dans sa réplique à M. Fox, le 16 décembre 1788 (pendant les débats de la régence), parle comme d'un principe fondamental maintenu par M. Fox, que les ministres de la couronne devaient être nommés par le parti qui prévalait au parlement.

cousins des grandes maisons whigs » (vol. VII, p. 112). Mais en 1780, Pitt était tout aussi whig que lord Rockingham, et il était certainement fils d'une grande famille whig (1). Les talents parlementaires si éminents de M. Pitt auraient été bien vite reconnus dans n'importe quelles circonstances; mais la confiance qu'il eut bientôt en ses propres forces, et le prompt assentiment qu'obtinrent ses prétentions de chef de parti, furent dus, en grande partie, à ce qu'il était fils du grand lord Chatham (2).

Quand M. Pitt entra dans la vie publique, il désirait certainement, comme le parti whig, diminuer l'influence de la couronne ; et il n'est pas douteux que la proposition de réforme parlementaire qu'il fit en 1783, sous le ministère de coalition, et qu'il renouvela en avril 1785, quand il était lui-même premier ministre, avait pour objet principal la réduction de l'influence que le roi exerçait au moyen des bourgs pourris. Il paraît qu'il entrait dans le plan de M. Pitt (qui ne fut pas entièrement dévoilé au parlement) de don-

(1) Comparez les remarques de lord Stanhope, concernant les divisions de parti dans les premières années du règne de George III : « Les whigs de 1763, qui n'étaient plus les whigs du roi William et de la reine Anne, peuvent être justement appelés les fondateurs de l'illustre parti qui en porte actuellement le nom. Mais ils s'étaient scindés en sections, et c'était entre ces sections plutôt qu'entre les whigs et les torys que se livrait une lutte acharnée pour le pouvoir. Les Rockingham et les Bedford, M. Pitt et M. Grenville, s'appelaient tous également de bons whigs ; tous auraient déclaré également qu'ils n'avaient jamais été et qu'ils ne pourraient jamais être des torys. Cependant c'étaient des chefs de parti qui se faisaient la guerre, et d'administrations rivales (vol. V, chap. XLIV). Mais bien que différentes sections des whigs se fissent de l'opposition les unes aux autres, elles reconnaissaient toutes le principe que le roi devait régner et non gouverner. George III dit une fois au duc de Portland (qui avait été à la tête du parti whig), après la mort de lord Rockingham, qu'il était « un ancien whig ». Le duc dit en parlant du roi, le vendredi 18 février 1801, avant qu'il tombât malade : « le roi était tout à fait lui-même, et lui parlait avec beaucoup de sens et de jugement sur tous les sujets. *Il dit qu'il était un ancien whig ;* qu'il considérait les hommes d'Etat qui firent les traités des barrières et dirigèrent la guerre de la succession pendant les dix dernières années, comme les plus capables que nous ayons jamais eus. » (*Lord Malmesbury's Diaries*, vol. IV, p. 44.)

(2) Le pouvoir de M. Pitt fut suspendu, pendant toute sa vie, au fil délicat de la vie de son frère aîné. Le second lord Chatham, quoique marié, n'avait point d'enfant ; sa mort aurait, à n'importe quel temps, fait passer M. Pitt à la chambre des lords, et mis fin à sa carrière comme *leader* de la chambre des communes.

ner quatre membres aux paroisses de Marylebone et de Saint-Pancrats, et six membres à Birmingham, Sheffield, Manchester et Leeds(1). Lord Stanhope remarque, avec vérité, que dans la grande division qui renversa le gouvernement de lord North, et décida la question de l'indépendance américaine en 1782, les membres des comtés votèrent en général avec l'opposition, tandis que les forces ministérielles se composaient surtout des membres des bourgs. Il dit, en parlant du parti de lord North :

Ses membres venaient alors en grande partie des siéges qui étaient aux mains des grands propriétaires des bourgs. Prenez, par exemple, la forteresse des petits bourgs de cette époque. Les deux membres du comté de Cornwall votèrent contre lord North ; mais, parmi les députés des bourgs qui prirent part à cette division, il y eut huit adversaires, et pas moins de trente partisans du gouvernement. (Vol. VII, p. 206.)

Le plan de la réforme parlementaire proposée par le duc de Richmond dans la chambre des lords, le 3 juin 1780, avait un caractère démocratique; il était fondé sur les principes du suffrage universel, des élections annuelles et de districts électoraux égaux, nommant chacun un membre (2). Toutefois le principal objet de M. Pitt était d'émanciper le parlement de l'influence que la couronne exerçait au moyen des bourgs pourris, et d'empêcher le roi de faire échange de patronage contre des siéges. Il cherchait à diminuer l'influence de la couronne sur la chambre des communes, non à rogner les ailes des grands propriétaires des bourgs. Une de ses raisons pour abandonner la question de la réforme parlementaire fut, sans contredit, qu'il considérait

(1) Adolphus, *History of England during the reign of George III*, vol. IV, p. 174.
(2) Adolphus, vol. IV, p. 145.

cet objet comme ayant dû s'atteindre par d'autres moyens. Quand la question de la réforme parlementaire fut ranimée par lord John Russell après la paix, et que le bill de réforme fut proposé par le gouvernement de lord Grey, l'objet en était changé; il était devenu antiaristocratique, au lieu d'antimonarchique. L'influence de la couronne n'était plus formidable; et par la mesure de 1831, on se proposait de diminuer le pouvoir des propriétaires des bourgs, en recourant aux mêmes moyens que Pitt avait voulu employer pour diminuer le pouvoir de la couronne.

Lord John Russell examine les motifs qui font supposer que le plan du bill de l'Inde fut préparé par Burke, et qu'il fut adopté par M. Fox, sans une réflexion suffisante. En rejetant cette supposition, il fait, entre autres, les remarques suivantes :

Si M. Fox forma son union avec lord North d'après la délibération d'un jugement sain, nous devons assurément lui faire honneur d'un examen semblable lorsque, pendant les vacances de l'été et de l'automne, il travailla à la mesure qui seule pouvait lui faire craindre quelque danger pour la continuation de son pouvoir. Et les faits n'autorisent pas à supposer que M. Fox fut entraîné par la témérité de M. Burke dans un projet qu'il désapprouvait. Il n'y a dans les papiers de M. Fox aucun indice d'une esquisse tracée par M. Burke, d'après laquelle le bill de l'Inde aurait été rédigé, et aucun plan de ce genre ne se trouve non plus dans les manuscrits de M. Burke. D'un autre côté, nous savons que le bill fut soumis à lord North et à lord Loughborough, et probablement à d'autres membres du gouvernement. (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 98.)

M. Prior, dans sa *Vie de Burke*, exprime à ce sujet la même opinion que lord John Russell :

Les vacances du parlement furent consacrées à l'élaboration du fameux bill de l'Inde que Burke, dit-on, a rédigé de concert avec l'auteur avoué, bien que cela n'ait jamais été prouvé. Il est certain, en effet, qu'il était le seul au ministère qui fût bien informé de la mesure qui se préparait avant qu'elle fût connue du public; et il est égale-

ment certain qu'elle fut soumise à son examen. Il pourrait aussi être l'auteur du second bill, c'est-à-dire du bill supplémentaire précisant les pouvoirs du nouveau gouvernement et garantissant les droits et les intérêts des indigènes; mais les grands principes, les principes démocratiques, appartenaient tous sans contredit à M. Fox. (C. 8, p. 275.)

Maintenant, dans la correspondance de Burke, publiée en 1844 par lord Fitzwilliam et sir Richard Bourke, on trouve la lettre suivante adressée à Burke, par M. Arthur Pigott, ensuite sir Arthur Pigott, et procureur général en 1806 :

8 octobre 1783.

Cher monsieur, je vous serai particulièrement obligé de m'envoyer, aussitôt que vous serez arrivé, tout ce que vous avez du bill ou des instructions qui le concernent, dans l'état où il est, vu que cela hâtera beaucoup mon travail. Et, en effet, je ne puis commencer avant de l'avoir; et conséquemment je l'attends avec impatience. Je laisserais mon domestique pour l'apporter, si j'en avais un avec moi.

Trois heures. A. P.

Note de la main de M. Burke :

« De la part de M. Pigott, qui finit le bill de l'Inde d'après mon plan (1). »

D'après cette lettre et son endossement, il est évident que les instructions du bill de l'Inde furent données à M. Pigott, le rédacteur du bill, par Burke, et non par Fox; et en outre, que Burke ne donna pas ses instructions sous forme d'articles ou de notes, mais qu'il prépara un plan du bill que Pigott rédigea dans la forme correcte et technique. Il n'y a aucune raison de douter que le plan ne fût soumis à Fox et mûrement considéré par lui; mais on peut regarder comme certain que la conception et l'élaboration du bill appartenaient à Burke. M. Fox l'adopta, et se l'appropria de

(1) Il est aussi constaté dans la vie de sir A. Pigott, *Annual Obituary*, qu'il aida Burke à rédiger le bill de l'Inde (vol. VI, p. 443).

manière à mériter complétement le magnifique panégyrique de ses motifs et de ses intentions qui formait la péroraison du discours de Burke sur le bill; mais le plan ambitieux qui annihilait tout d'un coup le pouvoir de la compagnie émanait sans aucun doute de l'homme qui avait consacré tant de temps à l'investigation des affaires de l'Inde, et qui devait, peu d'années après, intenter contre Hastings une accusation qui, bien qu'elle n'eût aucune conséquence pénale, marqua comme une époque dans l'administration des affaires de l'Inde (1).

« L'élection générale de 1784 (comme le remarque John Russell) décida pour plus de trente ans la question du gouvernement de l'Angleterre. » Le parti dont Pitt posait le fondement, en renversant la coalition de Fox et de lord North, continua, sauf la courte interruption du ministère de 1806, à gouverner le pays jusqu'en 1830. De cette période de quarante-six ans, pas moins de trente se passèrent sous la suprématie de M. Pitt, dont la longue administration de dix-huit ans peut se diviser en deux parties, celle d'avant et celle d'après la guerre avec la France. Quant à la première de ces deux parties, lord John Russell fait les remarques suivantes. Après avoir parlé du bill de l'Inde, il dit :

(1) Le récit suivant de l'origine du bill de l'Inde nous est donné par M. Nicholls dans ses *Recollections of the reign of George III;* ce qu'il dit de Pigott est confirmé par la lettre du texte :

« Quand la coalition arriva au pouvoir, M. Burke vit que son parti pourrait s'acquérir une grande force en s'emparant du patronage de l'Inde. C'est dans cette vue qu'il se servit de Charles Fox pour présenter le bill de l'Inde, généralement connu sous le nom de bill de l'Inde de Fox. Mais j'ai la ferme conviction que Fox n'eut rien à faire avec la composition de ce bill. Il fut proposé par M. Edmond Burke dont le seul collaborateur fut M. Pigott, ensuite sir Arthur Pigott. M. Lee, alors procureur général, et sir James Mansfield, alors solliciteur général, m'assurèrent l'un et l'autre qu'ils n'avaient jamais vu le bill avant qu'il fût imprimé pour l'usage de la chambre des communes. Ils doutaient que Charles Fox lui-même l'eût vu avant que les parties essentielles en fussent tout à fait préparées par M. Burke. Lord North ne le vit certainement pas avant qu'il fût complétement rédigé, et quand on le lui montra, il dit avec sa plaisanterie et sa sagacité ordinaires qu'il le regardait comme une bonne recette pour dégommer un gouvernement. Mais il le soutint à la chambre des communes. » (Vol. I, p. 55.)

Les autres événements politiques qui eurent lieu entre 1784 et 1793 sont principalement le système financier établi par M. Pitt, le traité de commerce avec la France en 1796, l'invasion de la Hollande en 1787, et la question de la régence en 1788.

Quelque inexcusable qu'ait été la conduite de M. Pitt en se faisant l'instrument d'une intrigue de cour, il est juste de reconnaître qu'ensuite son gouvernement, pendant la paix, se signala par les vues publiques les plus larges, eut de grands principes pour mobiles, et produisit des résultats heureux. L'administration financière de lord North n'avait été qu'une suite d'échappatoires et d'expédients pour subvenir aux besoins d'années de guerre et de misère. Au milieu des pertes de l'empire, les anciennes pratiques de corruption avaient fleuri sans obstacle, si elles ne s'étaient pas accrues, sous ce ministre indolent et facile. M. Pitt, d'une main vigoureuse, élagua l'exubérance de la prodigalité, et greffa sur l'ancien système les nouvelles maximes qu'il avait apprises à l'école d'Adam Smith. Une réduction des droits sur le thé arrêta la contrebande et augmenta la consommation ; par une sage économie, le ministre put mettre de côté un million chaque année comme fonds d'amortissement pour le rachat de la dette nationale. (Vol. II, p. 257.)

La conduite de M. Pitt, en défendant d'abord Warren Hastings, et consentant ensuite à sa mise en accusation en 1786-1787, a été l'objet d'appréciations différentes. M. Adolphus examine la question en détail, et énumère les divers motifs défavorables qu'on attribuait alors à son consentement. La jalousie de l'influence de Hastings à la cour, la crainte de sa nomination à la présidence du bureau de contrôle, et le désir de détourner de sa personne les attaques de l'opposition contre un criminel d'État, étaient, comme on le supposait, les motifs qui avaient influencé M. Pitt. M. Adolphus dit que s'il est nécessaire d'attribuer cette conduite à un motif de pure politique de parti, étranger à la nature de la cause, on peut conjecturer avec vraisemblance qu'il « aimait à voir les membres de l'opposition s'engager dans un conflit où le succès n'augmenterait en rien leur influence ou leur popularité, tandis qu'un grand nombre regarderaient l'insuccès comme

un déshonneur (1). M. Macaulay, dans son *Essai sur la vie de Hastings*, suppose que Pitt a été influencé par la crainte que Hastings, créé pair et placé au conseil des Indes, n'attirât bientôt à lui tout le maniement des affaires de l'Orient, et ne devînt même un rival formidable dans le cabinet. Lord John Russel fait cette remarque : « Soit que le ministre fût convaincu par les témoignages qui jetaient tant de lumière sur les prévarications de Hastings, soit qu'il fût bien aise de se prémunir lui-même contre l'*ambition d'un rival* en consentant à sa mise en accusation, l'effet n'en était pas moins certain. » (Vol. II, p. 255.) Et il cite le passage suivant d'une lettre de lord Bulkeley à lord Buckingham, dans les papiers de Buckingham, datée du 27 avril 1789 :

A l'occasion d'une des questions ajournées dans le procès de Hastings à la chambre des lords, lord Maitland, qui était près de Dundas, lui demanda ce que serait, selon lui, le résultat de l'enquête; à quoi il répondit en ces termes : « Peu m'importe ce qu'on fera de lui, car vous et vos amis de l'opposition, vous avez fait notre affaire en l'excluant du conseil de contrôle. » Là-dessus lord Maitland appela le colonel Fitzpatrick and Dudley Long, en présence de qui Dundas répéta les mêmes paroles; et eux, tout naturellement, les publièrent à son de trompe dans toute la ville : ils ont donné occasion à bien des propos outrageants sur Dundas, en addition à leurs premiers outrages envers les amis de Hastings. Rien de plus absurde, de plus inepte et de plus insensé qu'un tel langage, tenu surtout à des membres si violents de l'opposition; « mais le fait est certain» . (Vol. II, p. 154.)

Il faut remarquer que cette lettre fut écrite en avril 1789, et que la conversation de Dundas qu'elle rapporte, était

(1) Vol. IV, p. 261-263. — Voici le récit de l'*Annual Register*, qui fut probablement écrit par Burke lui-même : « La conduite du ministre dans cette occasion lui attira beaucoup d'injures blessantes de la part des amis de Hastings. Hors du parlement, ils ne craignaient pas de l'accuser de trahison en public et en particulier. Ils déclaraient que c'était avec une pleine confiance dans sa protection et son appui qu'ils avaient pressé M. Burke de produire ses accusations, et qu'on avait persuadé au gentilhomme accusé de se présenter à la barre du parlement avec une défense hâtive et prématurée; et ils ne se faisaient pas scrupule d'attribuer cette conduite du ministre à des motifs de la plus basse jalousie. » (Vol. XXVIII, p. 136.)

alors récente, tandis que le discours où M. Pitt consentit aux poursuites contre Hastings fut prononcé le 13 juin 1786, presque trois ans auparavant. Il est certain que M. Pitt ne pouvait pas regarder Hastings comme un rival, ni concevoir aucun sentiment de jalousie contre lui, relativement aux débats parlementaires. Pitt était alors dans toute la vigueur de ses facultés, et il savait bien qu'un gouverneur de l'Inde retiré, qui entrerait à la chambre des communes pour la première fois à cinquante-trois ans, ne pourrait guère être un antagoniste ou un rival bien redoutable dans les débats. Une lutte oratoire entre Pitt et Hastings n'aurait probablement pas différé beaucoup de la bataille de Pyrrhus et de Priam. Il paraît, en outre, que Hastings avait l'ambition d'obtenir une pairie, de sorte qu'il n'était pas question de sa présence à la chambre des communes. Il n'était pas probable non plus que Pitt craignît l'influence de Hastings au cabinet, où les considérations parlementaires auraient nécessairement la prépondérance (1). La seule crainte que Pitt pût raisonnablement avoir était que si, par la faveur du roi, Hastings venait à obtenir un siége au conseil des Indes, il ne fût à même de disposer du précieux patronage de l'Inde selon les vues personnelles du roi; tandis que dans les mains de Dundas, il était employé dans l'intérêt général du gouvernement. Cet argument fut sans doute exposé à Pitt par Dundas, qui probablement avait contre Hastings des sentiments plus hostiles que Pitt lui-même.

(1) M. Nicholls raconte qu'il fit la connaissance de Hastings après la session où Burke porta ses accusations contre lui : « Il me paraissait être un homme d'un esprit solide, vigoureux et décidé, connaissant fort bien le caractère des Indiens, ainsi que les desseins et les intérêts de leurs divers princes. Il me semblait être capable de se tirer des difficultés par ses grandes ressources et un courage indomptable. En un mot, il répondait plus que tout autre que j'eusse jamais connu à l'idée que je m'étais faite d'un grand homme d'Etat. Mais il n'était homme d'Etat que pour les affaires de l'Inde. Il ne savait rien des différents partis de l'Angleterre, de leurs intérêts, de leurs desseins, de leurs moyens de mettre ces desseins à exécution, ni à quel point ils pouvaient être influencés ou retenus par des considérations morales. C'étaient des sujets sur lesquels il me paraissait ne s'être jamais formé aucune opinion. (*Recollections*, vol. I, p. 277.)

C'est sous ce rapport que Pitt peut avoir été jaloux de Hastings, et c'est à un danger de cette nature que les paroles de Dundas, rapportées par Bulkeley, paraissent faire allusion. M. Pitt ne voulait pas couvrir Hastings du bouclier de la protection ministérielle; en même temps nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'un des principaux motifs de la mesure inattendue qu'il prit fut sa répugnance à empêcher une accusation soutenue par tous les hommes les plus capables de l'opposition, et portant sur des matières dont les Anglais en général n'avaient aucune ou presque aucune connaissance, mais que quelques-uns des accusateurs de Hastings possédaient à fond. M. Nicholls, dans ses *Souvenirs du règne de George III*, fait la remarque suivante à ce sujet :

Il y avait des gens qui pensaient que M. Pitt avait adopté cette ligne de conduite pour empêcher le roi d'employer M. Hastings dans les affaires de l'Inde. Mais je ne pense pas que M. Pitt fût dirigé par un motif aussi personnel et aussi mesquin. Je pense qu'il consentit aux poursuites parce qu'il voyait quelle influence il obtiendrait sur l'opposition par un tel consentement, et son attente ne fut point trompée.

En décembre 1785, le prince de Galles étant alors dans sa vingt-quatrième année (1), M. Fox lui adressa une lettre amicale où il le dissuadait vivement d'un mariage avec M[me] Fitzherbert, surtout par la raison qu'elle était catholique romaine (2). A cette lettre le prince fit le lendemain la réponse suivante :

(1) Il naquit le 12 août 1762. Il avait treize ans de moins que M. Fox, qui était né en 1749, et trois ans de moins que M. Pitt, qui était né en 1759. Il survécut à l'un et à l'autre de vingt-quatre ans.

(2) M. Fox savait très-bien la force de l'attachement du prince pour M[me] Fitzherbert, d'après les communications récentes qui lui avaient été faites, comme nous l'apprend lord Holland : « M[me] Fox, alors M[me] Armitstead, qui habitait à Sainte-Anne, m'a assuré plusieurs fois qu'il (le prince) y vint plus d'une fois pour s'entretenir de l'affaire avec elle et M. Fox ; qu'il pleurait à chaudes larmes, qu'il témoignait de la sincérité et de la violence de sa passion et de son désespoir par les paroles et les actions les plus extravagantes, se roulant par terre, se frappant

Carlton-House, 11 décembre 1785 (dimanche matin, 2 heures).

Mon cher Charles, votre lettre d'hier me fit plus de plaisir que je ne puis l'exprimer, vu que c'est pour moi une nouvelle preuve dont, je vous assure, je n'avais pas besoin, que vous avez pour moi cette amitié et cette affection véritable, que c'est non-seulement le désir, mais l'ambition de ma vie de mériter. Soyez tranquille, mon cher ami; croyez-moi, le monde sera bientôt convaincu que non-seulement il n'y a pas, mais qu'il n'y a jamais eu de motif pour ces rapports qu'on a fait dernièrement circuler avec tant de malveillance. Je ne vous ai pas vu depuis l'apostasie d'Eden (1). Je pense qu'elle devrait produire le même effet sur tous nos amis qu'elle a fait sur moi; je veux dire de nous attacher plus étroitement les uns les autres, et je pense que vous croirez facilement que tels sont mes sentiments; car vous connaissez parfaitement ma manière de penser sur ces sortes de sujets. Quand je dis ma manière de penser, je crois qu'il serait mieux de dire ma vieille maxime, à laquelle je me propose d'être toujours fidèle, c'est-à-dire de nager ou de me noyer avec mes amis. Je n'ai pas le temps de vous en dire beaucoup plus; j'ajouterai seulement que j'espère vous rencontrer à dîner à Bushy, mardi prochain, et que je vous prie de me croire toujours, mon cher Charles,

Votre très-affectionné, GEORGE P.

(*Memoirs of Fox*, vol. II, p. 283.) (2)

le front, s'arrachant les cheveux, ayant des attaques de nerfs, et jurant qu'il abandonnerait le pays, renoncerait à la couronne, vendrait ses bijoux et son argenterie, et ramasserait une somme suffisante pour fuir en Amérique avec l'objet de son affection. (*Memoirs of the whig party*, vol. II, p. 126. Comp. Adolphus, vol. IV, p. 217.)

(1) M. Eden, créé plus tard lord Auckland, se sépara des whigs à cette époque pour se joindre à M. Pitt. Il fut nommé membre du conseil de commerce et ministre plénipotentiaire pour négocier le traité de commerce avec la France, le 9 décembre 1785 (*London Gazette*). « La nomination de M. Eden, comme négociateur, donna lieu à quelques attaques personnelles. Il s'était montré solidement attaché à l'opposition, et on l'avait appelé le père de la coalition. Elle l'avait fait créer membre du conseil privé, et nommer un des vice-trésoriers d'Irlande; et l'on remarquait qu'il était maintenant le premier à se séparer de cette phalange. » (Adolphus, vol. IV, p. 203.) Son passage de l'opposition au banc de la Trésorerie fut l'objet d'un blâme dans le débat de l'adresse, le 24 juin 1786 : lord Surrey fit semblant de ne pas le voir, et regretta qu'il ne fût pas à sa place. Il avait déjà rempli une charge sous le gouvernement de lord North.

(2) La lettre de M. Fox au prince, et la réponse de celui-ci, sont aussi imprimées dans les *Memoirs of the whig party* par lord Holland (vol. II, pp. 127-137). Lord John Russell a omis dans la lettre de M. Fox deux paragraphes qui sont imprimés dans les mémoires de lord Holland.

Cette lettre fausse, hypocrite et pleine d'afféterie, fut écrite le 11 décembre. Le 21 du même mois, le prince de Galles fut marié secrètement à M[me] Fitzherbert par un ministre de l'Église d'Angleterre, selon le rit prescrit par le *Common prayer-book* (rituel de l'Église anglicane), et le certificat fut signé par deux témoins. Il est on ne peut plus improbable que cet acte n'ait pas été finalement résolu, et que les préparatifs n'en aient pas été faits le jour où il assurait M. Fox que les bruits relatifs à son projet de mariage n'avaient aucun fondement. Ce sujet, toutefois, est évidemment embarrassant et pénible pour le prince; car après avoir nié la vérité des bruits dont parle la lettre de M. Fox, il passe bien vite au sujet comparativement moins intéressant de l'apostasie de M. Eden et à des protestations de son inaltérable fidélité aux whigs; choses dont il n'était pas dit un seul mot dans la longue argumentation de la lettre de M. Fox.

La vérité exacte concernant ce mariage fut cachée avec soin non-seulement au public, mais aux amis les plus intimes du prince (1). Le bruit en circula bientôt, et l'on y fit allusion dans la chambre des communes. Dans un débat subséquent, M. Fox saisit l'occasion de traiter le bruit en question de vile calomnie. « Il le nia en tout point, en fait comme en droit. Non-seulement le fait n'aurait jamais pu avoir lieu légalement, mais il n'avait jamais eu lieu d'aucune manière; et il n'avait été dès l'origine qu'un mensonge bas et malveillant. » Comme on le pressait davantage, M. Fox déclara qu'il était directement autorisé à parler ainsi (30 avril 1787).

(1) Lord Holland affirme (*Memoirs of the whig party*, vol. II, p. 124) que des documents qui prouvent le mariage, après avoir été longtemps entre les mains de la famille de M[me] Fitzherbert, furent déposés au mois de juin 1833 à la Banque de Coutt, dans une boîte scellée, par suite d'un accord entre le duc de Wellington et sir W. Knighton, en qualité d'exécuteurs testamentaires de George IV, et lord Albemarle et lord Stourton, comme représentants de M[me] Fitzherbert. Lord Brougham dit que, parmi les papiers de M[me] Fitzherbert, il y avait un testament qui la faisait maîtresse de tout; qu'une autre pièce très-longue contenait l'accord de mariage, avec l'acte de mariage annexé. (*Sketches of statesmen*, vol. II, p. 2.)

Après la célébration de cette cérémonie nuptiale absolument nulle en droit, le prince n'eut pas le courage d'avouer qu'il avait même formellement contracté un mariage avec une catholique. Il donna donc ses instructions à M. Fox, l'autorisant à nier le mariage en son nom au parlement, sous le rapport non-seulement de sa validité légale, mais encore de la réalité de la célébration. Il est certain que cette autorisation a été positivement donnée, car si M. Fox avait parlé sans autorisation, il n'est pas douteux que le prince, soit en public, soit en particulier, aurait désavoué cette assertion; ce qu'il ne fit jamais, sauf à une seule personne, et cette personne fut Mme Fitzherbert. Il paraît lui avoir assuré que M. Fox avait fait cette déclaration sans son autorisation; et en conséquence elle garda toujours rancune à M. Fox pour cette offense supposée. Cette conduite immorale du prince (car il ne regardait nullement le mariage comme obligatoire) (1) le mit dans une pénible alternative, dès que le bruit qui s'en répandit commença à attirer l'attention. Il lui fallait ou encourir l'indignation publique en avouant son mariage secret avec une catholique, ou nier un fait à la vérité duquel Mme Fitzherbert était profondément intéressée.

Dans cet embarras, le parti qu'il prit fut d'autoriser M. Fox à le démentir solennellement dans la chambre des communes, et à assurer ensuite Mme Fitzherbert que M. Fox l'avait nié sans son autorité. La duplicité dont il était coupable à l'égard de son prétendu ami et de sa prétendue femme ne laissa pas cependant de lui causer quelque remords, comme il paraît par le récit suivant que fait lord Grey d'une

(1) M. Fox, dans sa lettre au prince avant le mariage, s'exprima assez clairement pour ne laisser aucun doute à ce sujet : « Quoi qu'il en soit, dit-il, un faux mariage (*car* il ne peut être autre) n'est ni honorable pour aucune des deux parties, ni même sans danger pour Votre Altesse royale. Cela me paraît si clair, que si j'étais le père ou le frère de Mme Fitzherbert, je lui conseillerais de n'y consentir en aucune manière, et de préférer toute autre espèce de liaison avec vous à une qui entraînerait des conséquences si tristes et si funestes. » (*Memoirs of the whig party*, vol. II, p. 134.)

entrevue qu'il eut avec le prince, le jour où Fox fit cette déclaration à la chambre :

Dans une longue conversation que j'eus avec lui, et où il était horriblement agité, il avait pour objet de me faire dire au parlement, pour la satisfaction de Mme Fitzherbert, quelque chose qui pût détruire l'effet de la déclaration de M. Fox. Je lui représentai expressément quel tort la continuation d'une telle discussion devait lui faire, et je me refusai positivement à faire ce qu'il désirait. Il mit fin brusquement à la conversation, en disant : « Eh bien, si personne autre ne veut le faire, il faut que Shéridan le fasse. » (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 288.)

Lord Grey ajoute que, dans cette entrevue, le prince lui avoua que le mariage avait eu lieu. Il est difficile de concevoir une position plus humiliante et plus déshonorante que celle où le prince se trouvait alors; niant son mariage à Fox, l'avouant à Grey, et niant sa dénégation à Mme Fitzherbert; le traitant de fiction avec le premier, de nullité avec le second et de réalité avec la troisième.

Un récit semblable à celui qui se trouve dans les mémoires de Fox, concernant la conduite du prince dans cette occasion, et son entrevue avec lord Grey, nous est donné par lord Holland, dans les mémoires du parti whig, avec les détails suivants :

Shéridan vint, en effet, à la chambre et prononça sur la délicatesse féminine quelque fadaise sentimentale et inintelligible, qui laissait entendre que le prince, et plus encore Mme Fitzherbert, voyaient avec déplaisir ce qui s'était passé au parlement, mais qui n'insinuait ni directement ni indirectement, ou que M. Fox avait parlé sans l'autorisation du prince, ou qu'il l'avait dépassée. Que M. Fox ait eu ensuite soupçon ou même connaissance que le mariage avait eu lieu, je n'en saurais douter, mais ne m'en étant jamais entretenu avec lui, je ne puis l'assurer comme le sachant personnellement. La date exacte et les circonstances de cette cérémonie ne sont pas parvenues à ma con-

naissance; mais le récit que Mme Fitzherbert a fait de certaine partie de l'affaire à l'un de mes amis, homme d'une extrême véracité, est, selon moi, aussi curieux que fidèle. « Ce fut, d'après le vif désir et les sollicitations répétées du prince, et non à la demande de Mme Fitzherbert qu'on eut recours à une cérémonie. Elle savait qu'elle était nulle légalement; elle pensait que c'était une folie, et elle le dit au prince. Pour preuve que telle avait toujours été son opinion, elle faisait valoir une circonstance très-frappante, c'est qu'aucune cérémonie n'avait eu lieu par le ministère d'un prêtre catholique, ce qui était le moyen le plus naturel de calmer les scrupules qu'elle pouvait avoir. Je crois donc qu'elle disait vrai quand elle avouait franchement « qu'elle s'était livrée à lui, sans stipuler aucune condition, se confiant à son honneur, et n'attachant aucun prix à la cérémonie qu'il avait tenu à faire célébrer. » Elle fut faite par un ministre anglais. L'acte fut signé par lui et certifié par deux témoins, tous deux catholiques, je crois, et l'un d'eux, M. Errington, proche parent de Mme Fitzherbert. Mme Fitzherbert, par un mélange de crainte et de générosité, déchira plus tard les noms des témoins, de peur qu'ils ne pussent encourir les sévérités de la loi pour avoir assisté à une transaction illégale. Avant l'avénement au trône de George IV, ou, je crois, sa nomination à la régence, le ministre était mort (car ce ne fut pas, comme on se l'est souvent imaginé, le ministre Johnes qui les maria), et son nom reste annexé, je pense, à l'acte destiné à servir de certificat à la cérémonie. Si l'on avait besoin d'une autre confirmation pour établir des faits dont il existe de telles preuves et qui reposent sur tant de témoignages irrécusables, on la trouverait dans la conduite de Mme Fitzherbert en maintes circonstances ultérieures, et dans les marques constantes de respect et d'attention qu'elle a reçues de presque toutes les branches de la famille royale. (Vol. II, p. 140-2.)

Ce récit n'est à la décharge du prince qu'en montrant Mme Fitzherbert parfaitement convaincue que la cérémonie à laquelle elle se soumettait était d'une nullité absolue pour la validité du mariage. En même temps, si le prince la désirait, c'est qu'il se proposait de lui donner quelque satisfaction ; elle pensait probablement que cette cérémonie engagerait en quelque sorte sa conscience, et donnerait quelque suite à cette démarche, au lieu de la traiter avec tout le mépris qu'il

montra plus tard pour l'obligation qu'il s'était volontairement imposée.

« La maladie mentale dont le roi fut atteint en 1788, dit lord John Russel, donna lieu à un débat aussi singulier que déplorable. M. Pitt, comme gardien des droits de la couronne; M. Fox, comme champion des droits du peuple; le prince de Galles, comme fils respectueux; la reine, comme mère affectionnée, paraissent tous avoir déserté leur poste, et donné trop de prise à la censure. » La nature de la controverse entre M. Pitt et M. Fox touchant la nomination et les pouvoirs d'un régent est si connue, qu'elle n'a pas besoin d'être répétée ici : lord John pense qu'on aurait dû, en premier lieu, nommer un régent avec tous les pouvoirs d'un roi, et ensuite lui imposer, par acte du parlement, des restrictions raisonnables auxquelles il aurait donné son consentement.

On trouve un récit détaillé et authentique des événements de cette période dans la série de lettres presque quotidiennes de lord Grenville à son frère, le marquis de Buckingham, lieutenant d'Irlande, laquelle est imprimée dans les papiers de Buckingham. Lord Grenville, alors M. William Grenville, occupait la charge de trésorier adjoint, et était en relations confidentielles avec M. Pitt pendant le cours de la maladie du roi et la discussion de la mesure concernant la régence. Ses lettres dévoilent toutes les vues et tous les sentiments du gouvernement à cette époque. Les mémoires de Fox fournissent peu de renseignements sur les desseins de l'opposition pendant la maladie du roi; mais ils contiennent quelques documents intéressants rédigés par les chefs des whigs, pour la justification du prince et du duc d'York, après la guérison du roi.

Lord Grenville fait d'abord mention de la maladie du roi dans une lettre du 23 octobre 1788, comme ayant commencé par une violente attaque spasmodique de l'estomac, qui avait été causée parce qu'il avait passé un jour entier avec des

bas mouillés. Le roi parut ensuite à un lever (1); mais son état devint pire, et l'on parla de sa guérison comme douteuse. Les effets politiques de l'avénement du prince de Galles devinrent immédiatement un sujet de sérieuses considérations. Vous pouvez naturellement concevoir, dit lord Grenville, le 5 octobre, la grande joie d'un parti (et il ne cherche même pas à la cacher), et l'abattement de ceux qui appartiennent à l'autre (2). Il représente le roi comme étant alors dans un danger imminent; il fait aussi mention, pour la première fois, de son aliénation mentale et de la possibilité de sa permanence, si la santé du corps se rétablissait. Lord Grenville se livre à des considérations sur la conduite que Fox et ses amis tiendront si le prince devient roi ou régent. Son opinion est que le ministère tout entier de M. Pitt sera renvoyé; mais le sentiment général, dit-il, est que le prince négociera avec M. Pitt, par crainte de sa popularité; et dans ce cas on pense qu'il ne devrait pas décliner toute négociation, mais qu'il aurait raison de refuser d'accepter toute autre charge que son poste actuel de premier ministre. L'état physique du roi s'améliora, mais l'aliénation mentale continua. Il en résulta évidemment la nécessité de constituer une régence durant l'incapacité de la couronne, circonstance que la constitution n'avait pas prévue. La lettre de lord Grenville, du 13 novembre, contient un exposé complet des vues du

(1) Au moment même où le roi tomba malade, après le dernier lever qui eut lieu dans le cabinet, il dit à lord Thurlow et au duc de Leeds, comme le premier lui conseillait de prendre soin de lui-même et de retourner à Windsor : « Vous m'abandonnez donc, milord Thurlow, et vous pensez que le mal est incurable; mais quoi que vous et M. Pitt puissiez penser ou tenter, moi qui suis né gentilhomme, jamais je ne reposerai ma tête en paix sur mon dernier oreiller, tant que je me rappellerai la perte des colonies américaines. » Je tiens ce fait du duc de Leeds qui était présent. (*Lord Malmesbury's Diaries*, vol. IV, p. 19.)

(2) « Je revins de Bath à Londres un ou deux jours avant l'ouverture de la session. La capitale présentait une scène d'agitation difficile à concevoir ou à peindre. Cependant elle fut surpassée de beaucoup dans les derniers jours de janvier 1793, après la décapitation de Louis XVI. » (*Wraxhall's posthumous Memoirs*, vol. III, p. 178.)

gouvernement à ce sujet. Elle annonce l'intention de Pitt de présenter un bill nommant le prince de Galles régent, avec certaines restrictions ; et elle expose ses propres vues sur le parti qu'il faudrait prendre dans le cas où il serait proposé à Pitt de former un gouvernement de coalition avec Fox. M. Grenville pense que la chose la plus désirable serait que Pitt fût tout à fait écarté ; il croit que les difficultés d'une union de bonne foi sont insurmontables ; et qu'en effet, on ne se propose pas d'opérer une telle union. Il est convaincu que si son parti fait des propositions, elles n'auront pour objet que de satisfaire le prince, de pallier l'odieux du renvoi de Pitt aux yeux du public, et de le présenter comme un caractère hautain et intraitable. La popularité de Pitt, dit-il, ne fut jamais plus grande qu'à ce moment, et il pense que si le prince était assez mal avisé pour le renvoyer, le courant de l'opinion serait aussi fort en faveur de Pitt qu'il l'avait été en faveur du roi en 1784. Quelques jours après, lord Grenville dit que le langage de l'opposition indique une coalition, mais que la conduite du prince à l'égard de M. Pitt montre qu'on n'a nullement cette intention. Sir W. Young, partisan du gouvernement, écrit à lord Buckingham sur un ton semblable, le 25 novembre :

Si le changement de ministère (que l'on ne craint que trop) venait à avoir lieu, on pense que le parti de Fox, pour temporiser avec l'opinion publique, trop forte pour être bravée en face, proposera une union d'une sorte ou d'une autre, mais tellement restreinte, et, pour ce qui regarde M. Pitt, le mettant dans une situation officielle tellement choquante, qu'on ne pourra nullement y prêter l'oreille. Puis on répandra dans le pays le bruit de cette offre insidieuse, et l'on essayera d'engager le peuple à se joindre à ceux qui ont voulu faire le sacrifice de leurs inimitiés dans l'intérêt public. » Mon opinion est que l'essai échouera, et que, s'il le faut, le ministère actuel ne se retirera que pour rentrer au pouvoir sur les épaules de la nation. (*Buckingham's Papers*, vol. II, p. 17.)

La croyance à une coalition ne fut pas de longue durée. M. Pitt et ses amis furent bientôt instruits que le prince de Galles, dès qu'il serait régent, renverrait les ministres actuels pour les remplacer par les partisans de Fox. Ce qui montre clairement que les intentions de l'opposition n'étaient pas mal comprises, c'est le passage suivant d'une lettre confidentielle de Fox, datée du 15 décembre :

Nous aurons à soutenir plusieurs rudes combats à la chambre des communes cette semaine et la suivante, et je crains que, dans quelques-uns, nous ne soyons battus; mais que nous le soyons ou non, *je tiens pour certain que dans une quinzaine de jours environ nous arriverons au pouvoir;* et si nos vues sont approuvées, nous y entrerons d'une manière plus honorable et plus triomphante. Mais, en tout cas, il faut que le prince soit régent, *et conséquemment le ministère doit être changé.* Le prince s'est conduit en tout de la manière la plus constante, la plus amicale et la plus convenable qu'on puisse imaginer. Vous savez que quand il s'applique à quelque chose, il peut le bien faire; et, dans cette circonstance, il l'a fait parfaitement. Le duc d'York, qui est la fermeté même, a sans doute contribué à le maintenir dans ses bonnes résolutions, et il paraît être pour nous un ami aussi chaleureux que le prince lui-même. Enfin, pour ce qui regarde les princes, tout marche à souhait, et bien mieux que je ne pouvais le penser. Quant aux autres choses, j'ai peur qu'elles ne fassent un peu crier contre le prince, qu'on accusera de s'arroger trop de pouvoir; mais, en conscience, je ne peux certainement pas lui conseiller de rien abandonner de ce qui est nécessaire à son gouvernement, *ou, en effet, de demander autre chose comme régent que le plein pouvoir d'un roi auquel il a droit.* Le roi lui-même, malgré les rapports que vous pouvez entendre, est certainement plus mal, et complétement aliéné. Je pense que la chance de son rétablissement est bien faible en effet; mais il n'est nullement probable qu'il meure. (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 299.)

Le 17 décembre, lorsque les symptômes annonçaient une amélioration notable dans la santé du roi, et que quelques-uns de ses médecins espéraient une guérison prochaine, lord Grenville écrit en ces termes à son frère :

Ce sera une chose ridicule qu'il guérisse juste à temps pour opposer son *veto* royal ou bill de la régence; ce qui n'est pas impossible. La supposition la plus probable est qu'ils auront juste le temps de se partager les dépouilles, de nous renvoyer, et de garder leurs charges environ un mois; et ainsi finira (si cela arrive) le troisième règne du roi Charles III (1).

Dans une lettre postérieure du 19 février, quand les médecins eurent déclaré le roi en convalescence, et que les ministres eurent décidé de lui communiquer les mesures prises pour une régence, lord Grenville s'exprimait ainsi :

Si l'essai réussit, il n'est pas nécessaire de vous dire que nous ne nous sentons ni la disposition ni la liberté de remettre l'autorité du roi (sa santé étant rétablie) entre les mains de Son Altesse le prince de Galles ; et d'autant moins, que lui et ses amis, comme il les appelle, ont pris la résolution de faire le changement en tous cas, et de s'emparer de toutes les charges du pays, et cela, ne dussent-ils, comme ils le disent, les occuper que douze heures. (*Buckingham's Papers*, vol. II, p. 116.)

Les amis du prince avaient fait circuler le bruit qu'il refuserait d'accepter la régence si elle n'était tout à fait affranchie de restrictions; mais lord Grenville doute qu'il ait jamais eu réellement cette intention (lettres du 7 et du 9 décembre); et, en tout cas, il y renonça ensuite. La première personne qu'ait consulté le prince, quand il eut connu la maladie du roi, fut lord Loughborough (2). M. Fox était alors en Italie, et il n'en revint qu'après que les délibérations des amis du prince avaient déjà fait quelques progrès. Lord Loughborough (comme nous l'apprennent les documents

(1) Par les règnes antérieurs de Fox, lord Grenville fait allusion au ministère Rockingham et au ministère de coalition en 1782 et 1783.

(2) Le prince, après avoir reçu la lettre de M. Pitt proposant les restrictions, écrivit à lord Loughborough une lettre où il les appelle « des restrictions qu'aucun dictateur n'aurait jamais été assez effronté pour proposer. » (*Lord Campbell's Lives of the chancellors*, vol. VI, p. 210.)

publiés par lord Campbell, dans ses *Vies des chanceliers*) fut d'avis que le prince prît d'abord tout le pouvoir royal; qu'il convoquât le conseil privé de sa propre autorité, et prît les mesures nécessaires pour réunir le parlement. Une déclaration qui devait être lue par le prince au conseil privé, dans cette occasion, est conservée dans les papiers de lord Loughborough. Dès que M. Fox fut de retour, il condamna ce plan; mais il admit, avec lord Loughborough, la doctrine que le prince de Galles (1) avait le droit d'exercer les fonctions royales durant l'incapacité du roi. Lord Campbell et lord Brougham (2) pensent que si l'on avait suivi le plan de lord Loughborough, et qu'on eût tenté un coup d'État, comme il le recommandait, il en serait résulté une guerre civile. Il nous semble, toutefois, que l'opposition du gouvernement exécutif, soutenue par l'opinion du parlement, aurait fait échouer ce plan dès le début. Le conseil privé, à l'exception de quelques amis personnels, n'aurait pas obéi à la sommation du prince, et sa tentative n'aurait abouti qu'à un échec.

Le prince et le duc d'York sollicitèrent ouvertement des votes dans la chambre des communes contre le bill de régence du gouvernement. « Les hommes de lord Lonsdale (dit lord Grenville, le 17 décembre) étaient contre vous, par suite

(1) On trouve le passage suivant dans le mémoire que le prince remit au roi, après son rétablissement : « On me pressa, par suite d'une opinion honorable, j'en suis sûr, et que partageait sincèrement la personne à qui je fais allusion, de mettre en avant beaucoup plus tôt mes prétentions personnelles au gouvernement, comme me revenant de droit durant la maladie de Votre Majesté, et de prendre la direction des affaires entre mes mains en la retirant à vos ministres. Telle était l'opinion de mon oncle, le duc de Gloucester, qui m'y engagea vivement avec toute la sincérité d'une opinion bien arrêtée sur un sujet d'une telle importance. » (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 319.) Le duc de Gloucester dont il est fait mention ici était le troisième fils de Frédéric, prince de Gall, qui épousa la comtesse douairière de Waldegrave. Son fils, le prince Guillaume, ensuite duc de Gloucester, épousa la princesse Marie, maintenant duchesse de Gloucester, la quatrième fille et le seul enfant survivant de George III.

(2) Voyez lord Brougham, *Historical Sketches of statesmen*, vol. I, p. 178, ed. 1855.

d'une lettre écrite par le prince de Galles lui-même, demandant cela comme une faveur personnelle. Ce fait, que je tiens de bonne source, peut vous donner une idée des peines qu'ils se sont données. On ne peut guère douter que le prince ne fût instruit de la revendication *de droit* qui fut faite en son nom par Fox, et qu'il n'en approuvât entièrement la présentation. Le parlement n'était pas disposé à souffrir cette prétention, et Pitt prit immédiatement avantage de l'erreur commise par son adversaire, en s'écriant, comme chacun sait : « Je *déwhiggerai* ce gentilhomme pour le reste de ses jours. » Les remarques suivantes de lord Grenville, dans une lettre du 13 décembre, font bien voir de quelle manière la chambre des communes envisageait cette question :

Je dois vous renvoyer aux journaux pour les détails de notre triomphe d'hier à la chambre des communes. Vous verrez par là que je ne me trompai pas en exprimant l'opinion que la doctrine du droit du prince risquait de n'être pas très-populaire. Fox trouva qu'il avait offensé tant de gens par ce qu'il avait déjà dit, qu'il fut obligé de saisir la première occasion d'expliquer sa proposition, et cependant il la laissa sous une telle forme, que nous ne saurions manquer de la discuter avec grand avantage. Il a l'intention, comme vous le verrez par son discours, de proposer la question préalable sur la motion de Pitt, qu'il n'ose pas rejeter. Après cette palinodie, le jour finit par une telle bévue de Shéridan, que, selon moi, jamais homme de l'esprit le plus médiocre n'en commit une pareille. Pendant tout le temps que j'ai siégé au parlement, à des époques assez animées, je ne me souviens pas d'avoir jamais entendu un tumulte comme celui qu'il souleva en nous menaçant du *danger de provoquer le prince à revendiquer son droit.* Ce furent les paroles mêmes dont il s'est servi. (Vol. II, p. 36.) (1)

Il dit, en outre, dans une lettre du 17 décembre : « La déclaration que Fox a faite du droit du prince de Galles ne nous a pas été d'une petite utilité. N'est-il pas étonnant qu'on

(1) Ce débat est bien décrit dans *Wraxall's posthumous Memoirs*, vol. III, pp. 201-207.

mette d'aussi grandes facultés au service de si peu de jugement (1). » Le fameux différend entre Pitt et Fox, touchant le droit du prince, n'est guère, pour qui l'examine bien, qu'une distinction purement verbale. Lorsque, durant la guerre d'Amérique, lord North et ses partisans insistèrent tant de fois sur le droit de taxer les colonies, Burke montra, avec une sagesse véritable, que la prétention d'un droit abstrait était vaine; que la question était de savoir s'il était politique et utile de l'exercer et de le maintenir en vigueur. Dans ces discussions, on entendait par *droit* un *pouvoir légal*. Mais quand Fox parlait du droit du prince, il ne voulait pas dire un pouvoir légal (car personne ne songeait à en affirmer l'existence), mais un droit moral puissant et absolu (2). Que le prince possédât un droit moral, c'est ce que Pitt ne niait pas, et il n'eut jamais l'idée de transférer la régence à une autre personne, ni d'associer le prince à un conseil. La question entre Pitt et Fox, dans cette circonstance, ne concernait pas le choix du régent, puisqu'ils étaient d'accord à ce sujet, mais l'imposition de restrictions. Pitt proposait cer-

(1) Wraxall fait la remarque suivante dans ses *Posthumous Memoirs*, vol. III, p. 224 : « Je ne saurais, en effet, trop répéter que pour les facultés intellectuelles de tout genre, Fox égalait, s'il ne surpassait pas, son antagoniste. Ce fut la supériorité de jugement de Pitt et la régularité de sa conduite qui firent pencher la balance en sa faveur, qui le maintinrent au pouvoir pendant presque toute sa carrière, tandis que Fox en fut exclu par l'absence de ses qualités. »

Selon une anecdote racontée par lord Brougham, « la conversation roulant un jour sur la qualité la plus nécessaire à un premier ministre, et quelqu'un ayant dit l'éloquence, un autre les connaissances, et un troisième le travail, M. Pitt dit : Non; c'est la patience. » (*Sketches of statesmen*, vol. I, p. 278.) Nous sommes heureux d'observer que lord Brougham a fait réimprimer avec des additions ses précieux *Essais des hommes d'Etat* du règne de George III. Plusieurs d'entre eux ont rapport à des contemporains qui ont été ses amis ou ses adversaires, et à des événements, *quorum pars magna fuit*.

(2) C'est dans ce sens que nous comprenons l'argument soutenu en 1788 pour le droit du prince de Galles à la Régence, soumis à la décision des deux chambres du parlement. Quant à un droit légal rigoureux qu'il put revendiquer et faire prévaloir dans une cour de justice, il n'en avait certainement aucun. M. Pitt fit observer avec plus de vérité que de convenance que chacun des sujets de son père avait autant de droit légal à la régence que Son Altesse le prince de Galles. (*Edinb. Rev.*, vol. XVIII, p. 61, article de M. Allen.)

taines limites au pouvoir du régent, tandis que Fox prétendait qu'il devait posséder tous les pouvoirs et priviléges royaux sans aucune restriction.

Quand le prince de Galles fut nommé régent en 1811, on suivit le précédent de 1788, et l'opposition ne maintint pas le principe que le prince de Galles, l'héritier présomptif, prendrait tout naturellement la régence durant l'incapacité du roi. Cependant M. W. Lombe, plus tard lord Melbourne, comme on présentait la résolution que le régent fût soumis à certaines restrictions, proposa comme amendement que le pouvoir royal tout entier lui fût donné sans aucune restriction. Cet amendement fut rejeté par une majorité de 224 voix contre 200 (1).

Quand la maladie du roi était à son début, et que le renvoi de M. Pitt paraissait imminent, lord Thurlow, qui avait gardé le grand sceau depuis 1778, avec la seule exception des neuf mois du ministère de coalition, entra en négociation avec le prince, afin de faire ses conditions pour conserver son haut emploi dans le nouveau gouvernement. Lord Grenville expose ainsi sa position à ce moment critique, dans une lettre du 30 novembre.

Vous aurez très-probablement appris beaucoup de choses au sujet du chancelier. C'est une situation bien singulière que la sienne, Il est incontestablement vrai qu'il a vu Fox, et je crois qu'il a aussi vu Shéridan à plusieurs reprises (2), et certainement le prince de Galles. Et

(1) Voyez aussi le débat sur la motion de sir F. Burdett pour un bill de régence dans la chambre des communes le 23 février 1813 ; et le discours de M. C. Wynne, du 6 juillet 1830. Lord Brougham (*Sketches of statesmen*, vol. I, p. 176) remarque que les deux précédents de 1788 et de 1811 ont maintenant fixé la loi constitutionnelle et la pratique pour cette circonstance importante. M. Addington s'était proposé de suivre le précédent de 1788 en février 1801, lorsque le roi était menacé d'un retour de folie. (*Pellew's Life of lord Sydmouth*, vol. I, p. 347.)

(2) On trouvera beaucoup de renseignements sur les négociations de Shéridan avec Thurlow dans la *Vie de Shéridan* par Moore, chap. XIII. Voyez aussi la *Vie de lord Campbell*. Lord Campbell paraît s'être trompé en supposant que la

de tous ces entretiens il n'a jamais communiqué un seul mot à aucun membre du cabinet. Je suis toutefois persuadé que jusqu'à présent il n'a fait aucune condition avec eux, et que quand ils en viendront au fait, ils ne s'accorderont pas. Toutefois, avec cette donnée, vous ne serez pas embarrassé de deviner où le prince acquiert la connaissance des plans de régence qu'on doit proposer, parce que, même en supposant que le chancelier n'a pas trahi les opinions de ses collègues individuellement, toujours est-il que sa conversation sur les points où il a expressément partagé les opinions de Pitt doit aboutir à la communication de tous les plans qu'on discute..... Pitt a été amené, par égard pour le roi, à dissimuler ce qu'il savait de la conduite de Thurlow et à contenir la haine qu'elle excite si naturellement..... Il ne peut, en réalité, y avoir grand inconvénient à faire connaître nos intentions au prince. Les siennes sont suffisamment prononcées, et il n'a aucun moyen de traverser nos desseins.

La suite montra que ce qui est prévu dans cette lettre, relativement à Thurlow, était vrai. Il fit un marché avec le prince par la médiation de Shéridan; mais l'arrangement fut désapprouvé par Fox à son retour du continent, et l'on profita d'un changement d'intention de Thurlow pour annuler la convention. Ses collègues étaient si bien pénétrés de la croyance à son apostasie, que Pitt alla à la chambre des lords pour entendre sa déclaration en faveur du prince. Quand Thurlow prit solennellement le Tout-puissant à témoin de sa fidélité au roi, Pitt, frappé de l'impudence et de la fausseté de cette parade théâtrale, ne put s'empêcher de laisser échapper de ses lèvres, étant alors sur les marches du trône : « Oh ! le misérable (1) ! »

trahison de Thurlow à l'égard de ses collègues leur fut dévoilée par l'incident bien connu du *chapeau* (vol. V, p. 586). Lord Campbell donne plusieurs versions de cette histoire. Il paraît, d'après celle que nous tenons d'une autorité que nous croyons irrécusable, qu'après une séance du cabinet tenue à Windsor, on annonça d'abord la voiture du chancelier, et qu'on chercha son chapeau sans pouvoir le trouver dans la salle où la séance avait eu lieu. « Je l'ai probablement laissé dans l'autre salle », murmura Thurlow. Cette autre salle était l'appartement du prince.

(1) Tel est le récit que fait Wraxall d'après l'autorité du général Manners, qui entendit l'exclamation de Pitt, et ensuite en obtint de lui l'explication. M. Massy

On sait que la violence de Burke durant les débats de la régence produisirent une impression très-défavorable sur les auditeurs et sur le public. Moore suppose même que le mécontentement causé par son indiscrétion, durant cette transaction, contribua à produire l'aversion qui exista ensuite entre lui et Fox, et ouvrit d'abord la première brèche que la révolution française élargit et rendit permanente. Quoi qu'il en soit, nous sommes surpris, nous qui connaissons Burke, principalement par ses discours et ses pamphlets, de trouver un membre respectable du parlement qui écrit, de la chambre des communes, le récit suivant de l'une de ses grandes harangues sur la question de la régence :

Edmond Burke s'est levé un peu après quatre heures, et il parle encore (cinq heures et demie). Il a été plus extravagant que jamais, et se compromit, lui et son parti, plus que ne fit jamais aucun orateur. C'est la folie personnifiée, mais agitant son bonnet et ses grelots sous le laurier du génie. En parlant de notre débat, j'avais oublié Burke, qui, après que j'eus fini ma lettre de la nuit dernière, finit son extravagant discours d'un manière voisine de la folie. Il laissa échapper deux des nouveaux titres : Fitzwilliam, qui doit être marquis de Rockingham, et lord G. Cavendish..... (1). Son parti le retint pendant que nos amis criaient : Écoutez ! écoutez ! et nous avons perdu le reste des vingt-cinq nouveaux pairs qui seraient tous sortis. (*Sir William Young to the marquis of Buckingham*, le 22 et le 23 décembre 1788, vol. II, p. 71, 73.)

Voici, comme on le croyait, les arrangements dont on était convenu dans la distribution des charges : Le premier lord de la Trésorerie, le duc de Portland; premier commis-

nous la présente d'après l'autorité des MM. de Locker sous une forme plus énergique : Pitt était sur les marches du trône, et après la fameuse imprécation de Thurlow, il se précipita hors de la chambre, en s'écriant à plusieurs reprises : « Oh ! quel misérable ! » (*Massey's History of England*, vol. III, p. 488.) — Le commentaire plus profane de Wilkes sur le discours du chancelier est bien connu. (*Lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. II, p. 10. — Ed.)

(1) Le titre destiné à lord G. Cavendish est mal écrit dans l'original et inintelligible. Nous avons déjà dit que les deux premiers volumes de cette publication furent édités par une personne incompétente.

saire du grand sceau, lord Loughborough; sceau privé, lord Carlisle; secrétaire de l'intérieur ou président du conseil, lord Stormont; secrétaire des affaires étrangères, M. Fox; chancelier de l'Échiquier, lord John Cavendish; et premier lord de l'amirauté, lord Fitzwilliam. Burke et Shéridan devaient être payeur et trésorier de la marine (1). De ce nombre, lord Stormont et lord Carlisle avaient été partisans de lord North; les autres appartenaient au parti de M. Fox. Lord Grenville ajoute que le duc d'York devait être général en chef, et le prince lui-même, les ducs d'York et de Gloucester, et le général Conway, maréchaux (2). L'avénement du prince de Galles à la régence paraissait, en effet, si certain dans la première partie de février 1789, qu'on frappa et vendit, à cette époque, des médailles avec son portrait, et des inscriptions appropriées à la commémoration de sa nomination à cette dignité (3).

La convalescence du roi fut annoncée à la chambre des lords par le lord chancelier, le 24 février. Il paraît, par un passage d'une lettre de lord Grenville, écrite ce jour-là, que la guérison de sa maladie mentale était complète pour le moment.

Pitt vient de me montrer une lettre qu'il a reçue du roi hier soir, écrite de sa propre main, rédigée dans les termes les plus chaleureux, pour le remercier de son attachement inébranlable à ses intérêts et pour le prier de le voir ce matin. Il se rendit donc à Kew, et resta plus d'une heure avec le roi. Il dit qu'il n'y avait pas la plus légère trace ou apparence du moindre dérangement; que les manières du roi étaient graves et dignes plus que de coutume, mais que d'ailleurs il n'y avait aucune différence avec ce qu'il avait coutume de voir. Le roi parla de sa maladie comme d'une chose passée, et qui n'avait laissé d'autre impression dans son esprit que celle de la reconnaissance pour

(1) Adolphus, vol. IV, p. 393.
(2) *Buckingham's Papers*, vol. II, p. 104.
(3) *Wraxall's posth. Mem.*, vol. III, p. 310.

son rétablissement, et le sentiment de ce qu'il devait à ceux qui l'avaient soutenu. Il en parla de manière à lui faire venir les larmes aux yeux ; mais même à ce degré d'émotion où était son esprit, il n'y avait pas la moindre apparence de maladie. (Vol. II, p. 125.)

Le sentiment populaire se manifesta vivement en faveur du rétablissement du roi, comme on le voit par un article du journal de M[lle] Burney, qui était alors attachée à la personne de la reine, et habitait le château de Windsor. Elle raconte une visite de sir Lucas Pepys (1), qui lui apprit que les médecins désiraient envoyer le roi de Windsor à Kew (28 novembre 1788).

Il ne restait plus que la difficulté d'arracher le roi à sa résidence favorite. S'ils essayaient d'employer la force, ils n'avaient aucun doute que la moindre résistance ne soulevât tout le pays en faveur de sa délivrance imaginaire. Mais comment, dans une telle circonstance, l'emporter par la persuasion ? Il m'émut jusqu'aux larmes, en me disant que la vie d'aucun des siens n'était en sûreté si le roi ne guérissait pas, tant étaient profonds les sentiments d'affection et de fidélité. Tous les médecins recevaient chaque jour des lettres menaçantes les sommant de répondre sur leur vie du salut de leur monarque. La foule avait déjà arrêté la voiture de sir George Baker pour lui demander des nouvelles du roi, et, sur sa réponse qu'elles étaient mauvaises, elle s'était écriée avec fureur : « C'est d'autant plus honteux pour vous ! » (*Madame d'Arblay's Diary*, vol. IV, p. 282.)

Le rétablissement du roi fut célébré par une illumination spontanée, que Wraxall appelle la démonstration la plus générale de joie et de fidélité nationales dont l'Angleterre ait jamais été témoin. Londres resplendissait de lumières d'une extrémité à l'autre ; les illuminations s'étendant, sans aucune métaphore, depuis Hampstead et Highgate, jusqu'à Clapham,

(1) Sir Lucas Pepys, baronnet, docteur en médecine, était le frère cadet de sir William Pepys, baronnet, père du dernier comte de Cottenham.

et même jusqu'à Tooting; tandis que le vaste espace de Greenwich à Kensington présentait le même spectacle éblouissant. Les plus pauvres artisans y contribuèrent pour leur part, et l'on vit des échoppes de savetiers décorées d'une ou de deux chandelles d'un sou (1).

Sous l'influence d'une affection si vive, on voyait, avec le plus grand déplaisir, la conduite du prince de Galles et du duc d'York, qui manquèrent d'une manière révoltante aux devoirs de la piété filiale, et qui se firent remarquer dans cette occasion par l'inconvenance et l'indignité de leurs procédés. Leurs parents royaux en furent tellement offensés, que lorsqu'on donna un concert à Windsor après le rétablissement du roi, la reine leur envoya un message, les prévenant qu'ils seraient bien venus au concert, mais qu'elle croyait bon de leur faire savoir que cette fête était destinée à ceux qui avaient soutenu le roi et la reine dans les dernières circonstances. Quand la nouvelle du duel entre le duc d'York et le colonel Lenox (il eut lieu le 26 mai suivant) parvint au palais, la reine la reçut avec indifférence, et peu après Sa Majesté invita le colonel Lenox à un bal, où elle le traita avec des marques visibles d'attention. Le colonel Lenox était le neveu et l'héritier du duc de Richmond, qui était un des ministres du cabinet; son second, dans le duel, celui qui porta le cartel au duc d'York, était lord Winchelsea, qui était et continua d'être gentilhomme de la chambre, et par conséquent membre de la maison royale. Le roi écrivit aussi une lettre au duc de Clarence, exprimant son mécontentement du peu de bienveillance qu'il avait trouvé dans ses deux fils aînés pendant sa maladie. Par suite des reproches contenus dans cette lettre, sir Gilbert Elliot, ensuite comte de Minto, rédigea un long mémoire pour justifier la conduite du prince et du duc d'York, et le prince le présenta lui-même au roi. Ce

(1) *Posthumous Memoirs*, vol. III, p. 369.

mémoire et une lettre au roi, rédigée aussi par Gilbert Elliot, mais qui ne fut pas envoyée, sont imprimés pour la première fois dans les *Mémoires de Fox* (vol. II, p. 308-355). Ces pièces renferment beaucoup de détails curieux et authentiques sur la conduite du prince pendant la maladie du roi, et font voir toute l'aversion que cette conduite avait excitée chez ses parents.

Il paraît, d'après le journal de M[lle] Burney, du 8 novembre, que dès les premiers jours de novembre, le prince de Galles prit entièrement entre ses mains le gouvernement de la maison au château de Windsor. Rien ne se faisait que par ses ordres, et l'on s'adressait à lui pour toute espèce de difficulté. La reine ne se mêlait de rien; elle s'était retirée dans un appartement séparé, et vivait dans la retraite avec ses filles. Nous apprenons cependant, d'après le mémoire du prince, que lorsqu'on eut transféré le roi à Kew, on lui interdit, par ordre de la reine, tout accès auprès de lui, et que ce fut elle qui, désormais, se chargea exclusivement du soin de la personne de Sa Majesté. Le prince attribue ce changement au mécontentement qu'elle aurait éprouvé de ce qu'après le départ pour Kew, il avait pris possession de l'argent, des joyaux et des papiers qui appartenaient au roi. Toutefois cette mesure, telle que le prince nous la représente, paraît avoir été tout à fait convenable; il confia l'argent et les joyaux à lord Brudenell (1), gardien de la cassette privée, et les papiers furent enfermés dans les tiroirs où ils étaient déposés, les clefs étant enveloppées dans un morceau de papier qui fut scellé du sceau de lord Weymouth, gentilhomme de la chambre (2). Nous pouvons remarquer que les papiers

(1) James lord Brudenell, né en 1725, succéda à son frère aîné, le duc de Montagu, comme comte de Cardigan, en 1790.

(2) Le vicomte Thomas Weymouth, fils aîné du marquis de Bath, fut gentilhomme de la chambre (ce qui correspond à la charge actuelle d'intendant de la garde-robe) depuis 1782 jusqu'en 1796, année où il succéda à son père.

du roi sont représentés par le prince, qui les avait examinés personnellement dans cette occasion, comme « étant arrangés avec beaucoup de régularité et de méthode », et on les laissa, sans y toucher, « exactement à la place et dans l'ordre où Sa Majesté les avait mis ». George III était alors dans la vingt-neuvième année de son règne, et la quantité de papiers en sa possession était sans doute très-considérable. On peut présumer qu'il continua, jusqu'au temps où il cessa de remplir les fonctions royales en 1811, à conserver ses papiers et à les tenir en bon ordre. Les communications qu'il reçut de ses ministres successifs formeraient, si elles étaient publiées, un recueil historique de la plus grande valeur. Quel fut le sort des papiers de George III? existent-ils encore? C'est ce que nous ne savons pas. Ils doivent avoir été sous la garde du duc d'York, lorsqu'il était chargé de la personne du roi. Nous avons des raisons de croire qu'aucune partie ne vint jamais en la possession de Sa Majesté actuelle. Aucune réconciliation entre la reine et le prince n'eut lieu avant le mois de mars 1791, deux ans et demi environ après le commencement de la maladie du roi (1).

Le rétablissement soudain de la santé du roi, et la solution pratique qu'il amena de la question de la régence, précéda de quelques mois le plus grand événement politique des temps modernes, l'explosion de la révolution française. Le 10 mars 1789, le parlement fut rouvert par délégation, après le rétablissement du roi. Le 14 juin suivant, eut lieu la prise de la Bastille. A partir de cette époque jusqu'à la paix de 1815, non-seulement toutes les relations internationales politiques de l'Angleterre avec le continent, mais sa politique intérieure, continuèrent à subir l'influence de la révolution française et de ses conséquences. En France, les

(1) Il paraît, d'après le journal de lord Malmesbury, que le prince de Galles était en excellents termes avec la reine au mois de juillet 1792. (Vol. II, p. 450.)

orateurs de la Convention croyaient que leur révolution détruirait le pouvoir de Pitt, et mettrait fin à son ascendant politique (1). Aucune prévision ne saurait être plus fausse. A peine quelques mois s'étaient écoulés, que le parti whig était divisé par des différences d'opinions sur les changements qui s'opéraient en France. Quelque temps après, une grande partie des whigs passa du côté du ministère, tandis que celle qui resta attachée à Fox perdit sa popularité dans le pays, et le courage au parlement, par suite de la retraite de son chef.

Le sentiment général de l'Angleterre à la prise de la Bastille fut sans doute un sentiment de joie et d'approbation. On pensait que c'était le prélude de l'avénement, en France, d'un régime plus libre et plus populaire, et qu'elle menaçait de détruire les abus bien connus de son gouvernement. Quand M. Fox dit, en écrivant alors à M. Fitzpatrick : « C'est bien le plus grand événement qui soit jamais arrivé au monde, et c'est bien le meilleur » (*Mem. of Fox*, vol. II, p. 361), il allait probablement au delà du sentiment populaire de ses compatriotes, mais il était d'accord avec sa tendance générale. Burke, toutefois, fut dès le commencement hostile au mouvement de la France ; et comme la marche des événements commençait à en dévoiler le caractère, ses opinions furent adoptées par beaucoup d'autres whigs étroitement unis à Fox par des liens personnels et politiques. Une réunion des principaux membres du parti whig eut lieu à la maison du duc de Portland, le 11 février 1790, et la discussion, qu'on dit avoir été soutenue avec un talent remarquable des deux côtés, dura depuis dix heures du soir jusqu'à trois heures du matin ; mais elle ne réussit pas à réconcilier les opinions de Fox et

(1) Les inquiétudes du premier ministre Pitt, maître absolu de l'Angleterre depuis huit ans, et que les orages d'une révolution ou ceux d'une guerre menacent également de sa chute, etc. (Kersaint, discours à la Convention le 1er janvier 1793, *Moniteur* du 3 janvier.)

de Burke, et la brèche resta aussi large qu'auparavant (1). Dans l'été de la même année, Burke écrivit ses *Réflexions sur la révolution française*, et les publia au mois de novembre. On dit qu'il fut vendu trente mille exemplaires de cet ouvrage, et qu'il exerça une influence éminente sur l'opinion du pays. Il fut lu, selon la remarque du professeur Smyth, « par tous les hommes intelligents du royaume ». Les considérations de Burke contribuèrent puissamment à imprimer à l'opinion publique une forme hostile à la révolution française, et cette hostilité s'accrut considérablement par la déposition de Louis XVI, le 10 août 1792, et par son exécution au mois de février suivant. Burke avait formellement annoncé qu'il s'était séparé de Fox, à cause de ses opinions sur la révolution française, dans la scène étrange qui eut lieu à la chambre des communes durant les débats sur le bill de Québec, au printemps de 1791 (2). Dès le mois de juin 1792, une partie des whigs agita la question de s'adjoindre au gouvernement. Ce ne fut pourtant qu'en 1794 qu'eut lieu la grande séparation du parti whig d'avec son chef. Cette année-là, le duc de Portland, lord Fitzwilliam, lord Spencer, M. Windham, M. Grenville et la majorité des whigs du parlement, se rangèrent du côté de l'administration, quelques-uns d'entre eux avec des charges. Lord Loughborough, conseiller confidentiel

(1) Adolphus, vol. IV, p. 542.

(2) Un compte rendu soigné de la controverse entre Burke et Fox, au sujet du bill de Québec, se trouve dans les chapitres V et VI de l'*Annual Register* pour 1791. Burke cessa d'écrire la partie historique de l'*Annual Register* vers 1788; mais il est probable qu'il conserva quelque contrôle sur elle jusqu'à sa mort, en 1797. Voyez aussi *Moore's Life of Sheridan*, chap. XIV. — Un exposé très-estimable de l'état des partis de l'Angleterre à cette époque, et des causes de la séparation de Fox et de Burke, nous est donné par sir Archibald Alison dans son *Histoire de l'Europe*, chap. VII. Quant au différend de Fox et de Burke, le lecteur peut maintenant s'en rapporter au récit de M. Massey (*History of England*, vol. III, pp. 445-448; vol. IV, p. 43). Le bill de Québec fut en effet l'occasion, mais non la cause de leur rupture. Lord Stanhope (*Life of Pitt*, vol. II, p. 90) cite cette remarque de Fox : « Je suis convaincu que le seul moyen de garder avec avantage des colonies lointaines est de les mettre en état de se gouverner elles-mêmes. » Turgot avait en effet dit la même chose dans son rapport à M. de Vergennes sur la révolte de l'Amérique du Nord. — Ed.

du prince pendant les débats de la régence, avait déjà accepté le grand sceau en 1793. Les motifs de division entre Fox et les amis qui le quittèrent, sont ainsi exposés par M. Grenville dans une lettre qu'il lui écrivit à l'époque :

Nous différons en deux points principaux : l'un concerne la guerre avec la France, que vous condamnez et combattez, tandis que je regarde comme le plus grand des devoirs de la soutenir et de la pousser à l'extrême ; l'autre consiste dans la crainte que m'inspirent les principes et les desseins qui existent dans ce pays en hostilité avec sa constitution ; ce qui me fait croire qu'il est de mon devoir de m'opposer à tout ce qui peut donner à ces desseins, soit de la force, soit des occasions favorables, soit des encouragements ; tandis que vous, au contraire, vous ne croyez pas à de tels desseins, mais, selon vous, le danger vient de ce qu'il y a dans le peuple de ce pays trop peu d'esprit de libre examen et de résistance. Un seul de ces sujets de différences serait déjà d'une très-grande signification pour la conduite des affaires publiques ; mais les deux réunis ont une portée énorme, et doivent, soit par leur tendance directe, soit au moins par leurs rapports et leurs conséquences, entrer dans la discussion de toutes les mesures publiques. (*Mem. of Fox,* vol. III, p. 63.)

« Les écrits brûlants de Burke », dit lord J. Russel ; l'alarme générale soulevée par les doctrines subversives, et les horribles massacres du gouvernement républicain de la France ; l'appui de plus de la moitié du parti parlementaire, qui jusque-là avait suivi M. Fox, et la confiance sans bornes du roi, rendirent M. Pitt plus fort dans la guerre qu'il ne l'avait été dans la paix. Il paraît qu'en 1792, avant que lord Loughborough eût accepté le grand sceau, on ouvrit une négociation générale avec M. Pitt pour adjoindre le parti whig au gouvernement, y compris M. Fox. La négociation fut sans résultat pour ce qui concerne M. Fox ; mais lord John pense que « si M. Pitt avait offert directement à M. Fox le ministère des affaires étrangères, avec la qualité de *leader* de la chambre des lords, il n'est guère douteux

que M. Fox; malgré sa répugnance, n'eût accepté cette offre » (*Mem. of Fox*, vol. III, p. 21, 248). Lord Holland nous apprend que « M. Fox eut avec M. Pitt, vers cette époque, une entrevue très-secrète, où celui-ci proposa une coalition des partis, avec plusieurs conditions peu agréables, bien qu'elles ne fussent pas tout à fait inadmissibles, ni le moins du monde déshonorantes, si ce n'est l'exclusion de certains hommes, et particulièrement de Shéridan, ce dont M. Fox ne voulut pas entendre parler » (*Mem. of whig party*, vol. I, p. 30). Le doyen Pellew, dans sa *Vie de lord Sidmouth*, dit, en parlant de cette négociation, « qu'on voulut adjoindre M. Fox lui-même, mais qu'il refusa résolûment, à moins que préalablement M. Pitt ne se démît de sa dignité de premier ministre, proposition qui naturellement mit fin à toute la discussion » (1). Une proposition semblable fut faite à M. Pitt, dans l'intérêt du parti de Fox, pendant la lutte du printemps de 1784, et elle mit fin à la négociation qu'on avait alors entamée pour l'union des partis.

Il est certain que Pitt fut entraîné malgré lui à la guerre (2). Il désirait observer une stricte neutralité envers la France, et il l'observa en effet aussi longtemps qu'il le put. Le fondement de sa politique était la continuation de la paix. Nous

(1) Vol. I, p. 89. Le doyen Pellew ajoute : « C'est à cette occasion qu'on peut probablement rapporter une anecdote de lord Sidmouth concernant M. Burke. M. Pitt était en négociation avec M. Burke en vue d'adjoindre le duc de Portland et ses amis au gouvernement; et en parlant des conditions d'un accommodement avec la France, il remarqua qu'elles devaient avoir pour base une indemnité pour le passé et la sécurité pour l'avenir. Là-dessus M. Burke, qui ne goûtait nullement un tel arrangement, se redressa et dit avec emphase : « Monsieur, je suis autorisé » par le duc de Portland à affirmer qu'il abhorre l'indemnité, et qu'il déteste la sé» curité. » Lord Malmesbury fait mention en plusieurs endroits de la demande faite par le duc de Portland et par M. Fox à M. Pitt de se démettre de sa dignité de premier lord de la Trésorerie pour préparer la voie à leur accession au gouvernement (vol. II, pp. 450, 465, 468, 472, 473).

(2) M. Massey dit : « Ce fut la découverte du complot français ou du prétendu complot français de révolutionner le pays par une intervention armée, qui ébranla d'abord l'esprit si ferme de Pitt. » (*History of England*, vol. IV, p. 45). La citation de Wilberforce donnée en note pour prouver que Pitt supposait que la guerre serait courte est assez curieuse et me remet dans l'esprit les trois mois de M. Seward.

sommes fondé à croire que M. Pitt, un des premiers disciples d'Adam Smith, avait en vue à cette époque d'établir un plus large système de libre échange que ne le permet maintenant la dette nationale accumulée par la guerre qui commença alors, c'est-à-dire d'abolir tous les droits de douane, et de ne demander le revenu public qu'à l'impôt intérieur (1). Son projet d'un fonds d'amortissement fut proposé en 1792. « A cette époque (dit le docteur Marsh, dans son ouvrage sur l'origine de la guerre avec la France), l'objet favori de M. Pitt était une diminution de la dette nationale, l'abolition des taxes, le progrès du commerce et du bien-être général dans tout le royaume, projets dont la réalisation devait être empêchée par les dépenses d'une guerre étrangère (2). D'un autre côté, les chefs de la Convention désiraient évidemment provoquer une guerre avec l'Angleterre, s'ils ne pouvaient forcer le gouvernement à se plier à leur politique. On peut reprocher, comme un tort à Pitt, d'avoir refusé de reconnaître le gouvernement républicain de France, après le détrônement et l'exécution du roi; d'avoir rappelé lord Gower de Paris, et renvoyé Chauvelin de Londres. Mais nous ne croyons pas

(1) Pitt, comme des ministres plus modernes, fut en butte à maints sarcasmes sur son amour exclusif pour les livres, les shillings et les deniers, et sur son mépris de la science et de la littérature :

« L'Auteur. — Des sombres hauteurs de Holwood, Pitt contemple d'un œil impartial, c'est l'aveu d'amis qui le voient de près, la source du Pinde et le marais de la Béotie. Il n'a de Mécène que sa quenouille.

» Octavius. — Vous avez une dent contre Pitt; il est généreux, mais en cachette.

» L'Auteur. — Oui, et il ménage la richesse créée dans la nation : c'est un nouvel Adam pour l'économie; car tout, hormis Burke (*), échappe à son regard scrutateur. Élève guindé du vieux Turgot et de sa rude discipline, il ne s'écarte jamais de sa règle salutaire : Trêve aux protections, et tout aura son prix naturel, pommes de terre, vers, navets, grec et riz. » (*Pursuits of literature*, by Mathias, part. II.)

Il paraît que le sceau de Mécène apposé aux décrets pour la perception des impôts avait la figure d'une grenouille. (Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 4.)

(2) Herbert Marsh, *History of the Politics of Great Britain and France from the Conferences of Pillnitz to the Declaration of war against Great Britain* (London, 1800, 2 vol, vol. I, p. 54, et vol. XI, p. 194).

(*) Burke recevait une pension de Pitt. (Mathias, *ibid.*)

que la reconnaissance de la république française et une continuation de rapports diplomatiques sur le nouveau pied auraient suffi pour empêcher la Convention de déclarer la guerre à l'Angleterre, à moins que notre gouvernement ne se fût montré favorable aux principes professés par la révolution française. Quelles que fussent ses dispositions, les motifs sur lesquels s'appuya la Convention pour déclarer la guerre à l'Angleterre, le 1er février 1793, étaient d'une frivolité sans exemple (1). » M. Fox et ses quelques amis auraient été disposés à faire une telle profession de foi avec certaines restrictions (2). Mais ni le parlement, ni le pays, n'auraient supporté un ministère qui déclarait adhérer aux principes de la révolution française, et le roi l'aurait vu avec plus d'horreur qu'il n'en avait éprouvé même pour le ministère

(1) Cette remarque a déjà été faite dans un article de la *Revue d'Edimbourg*, vol. LXXVII, p. 353, où le sujet est examiné à fond. Le professeur Smith, dans sa trente-cinquième leçon sur la révolution française, émet une opinion différente.

(2) Les extraits suivants des lettres de Fox font bien voir quelles étaient ses opinions sur la révolution française et sur la guerre, et elles forment assurément un étrange contraste avec les idées que s'en font aujourd'hui tous les partis dans le pays : « *Je ne pense pas du tout aussi mal de l'affaire du* 10 *août* que lorsque j'en entendis parler pour la première fois. Si le roi et ses ministres étaient réellement décidés à ne pas agir de concert avec l'assemblée, et qui plus est, s'ils favorisaient secrètement l'invasion des barbares, il était nécessaire, de toute manière, *de commencer par se débarrasser de lui* et d'eux. » (3 septembre 1792.)— « Je suis tout à fait de votre opinion que pour la France seule, le despotisme de Robespierre est plus mauvais que tout autre ; mais pour le bien général, considérant le principe diabolique de la guerre actuelle, même son gouvernement, ou un plus mauvais, s'il peut en exister un tel, *vaut mieux* que la restauration des Bourbons. » (17 mai 1795.) — « Il est difficile qu'il arrive un plus grand mal que la restauration des Bourbons pour le monde en général et pour l'Angleterre en particulier. Vous serez, comme moi, heureux d'apprendre l'insuccès des émigrés (de Quiberon) ; mais vous serez étonné d'apprendre que les ministres sont si loin d'en être découragés, qu'ils ont plus que jamais confiance dans leur espoir de rétablir Louis XVIII. » (28 juillet 1795.) — « Chacun dit que le pays est presque unanime en faveur de la paix ; mais il n'agit nullement en conséquence de son opinion, et les ministres sont, je crois, aussi belliqueux que jamais. Après tout, une expédition est partie pour la France, sous les ordres du général Doyle, composée de 4000 Anglais, outre les émigrés, etc. ; on suppose qu'elle a Noirmoutier pour destination. Je pense que rien ne peut mieux faire voir l'infatuation complète de notre gouvernement que son expédition désespérée, qui, *je le crois comme je l'espère*, n'a pas la moindre chance de succès. » (10 septembre 1795.) — « Mes lettres me disent, ce que j'ai peine à croire, que les ministres ont donné un refus péremp-

de coalition à l'époque du bill de l'Inde (1). Tel était le fanatisme qui régnait alors touchant les formes politiques, fanatisme non moins ardent que celui qui existait, au XVIe siècle, touchant les dogmes religieux, que, tandis que l'Angleterre refusait de reconnaître le gouvernement républicain de France, le gouvernement français traitait tout roi comme un tyran, quel que fût son pouvoir. Il mit donc l'Angleterre au ban de son anathème, et la regarda comme un pays avec qui la paix était impossible. Le seul rôle que Fox pût jouer, conformément à ses opinions sur la révolution française, était de continuer à protester inutilement contre la guerre; mais même cette conduite fit tomber son parti si bas, que vers la fin du siècle on disait, en plaisantant, que toute l'opposition aurait pu tenir dans un fiacre, quand elle sortait de la chambre des communes (2). Toute lutte entre Fox et

toire à la proposition de traiter du grand consul. Assurément ils doivent être fous. J'approuve beaucoup la lettre de Bonaparte ; mais quelle réponse ! *Assurément ils doivent avoir du peuple de ce pays une opinion aussi basse que la mienne.* Rétablissez la monarchie, ou montrez-nous que vous pouvez tenir une conduite pacifique pendant quelque temps, avant que nous puissions traiter, et cet essai d'une conduite pacifique, c'est pendant la guerre qu'on le demande. » (Janvier 1800.) — « Je ne puis m'empêcher de penser que Bonaparte n'aura pas autant de rancune que vous le craignez, et qu'il trouvera qu'il est tout à la fois de l'intérêt de sa gloire et de son pouvoir de persévérer dans un système de modération. » (Octobre 1800.) — « Les refus des offres de Bonaparte au mois de janvier et au mois d'octobre sont des fautes, selon moi, sans exemple dans l'histoire. » (24 janvier 1801.)

(1) Moore (*Life of Sheridan*, chap. XVI) a bien traité cette question, et ses considérations sur cette partie de notre histoire sont très-saines et très-judicieuses. Lord Brougham (*Sketches of statesmen*, vol. I, pp. 60, 280) pense que M. Pitt entreprit la guerre contre la France par des motifs d'ambition personnelle, purement afin de consolider son pouvoir, et qu'en s'unissant à Fox, il aurait pu empêcher la guerre. Nous doutons de la vérité de ces deux propositions.

(2) J'ai entendu dire au vieux George Byng, en faisant allusion à ces temps-là, dans un dîner qu'on lui donnait pour célébrer l'ouverture de sa cinquantième élection au parlement par le Middlesex : « On a prétendu que les whigs auraient tous tenu dans un fiacre : c'est une calomnie, nous en aurions rempli deux. » (Lord Campbell, *Lives of chancellors*, vol. V, p. 614.) M. Byng siégeait pour le Middlesex depuis 1790. — Lord Holland dit : « La guerre était aussi populaire dans le pays qu'au parlement, et peut-être même elle l'était plus. Même là la minorité était faible : dans la chambre des communes quarante membres, et dans la chambre des lords quatre. » (*Mem. of the whig party*, vol. I, p. 30.) — Lord Bexley donne comme un fait le propos du fiacre. Dans une lettre au doyen Pellew, il dit de la retraite de Fox du parlement : « Par cette retraite, M. Tierney devint le chef de

Pitt avait alors cessé; et quand Pitt se démit de sa charge au mois de février 1801, et qu'il eut Addington pour successeur, il n'y avait pour Fox aucune chance de rentrer au pouvoir, si ce n'est peut-être par la faveur du prince de Galles, dans l'éventualité d'une régence, que l'état du roi rendait alors probable. Dans une lettre à lord Holland, datée du 19 avril, il s'exprimait ainsi :

A parler sérieusement, je ne puis comprendre ce que vous entendez quand vous dites que tout le monde reconnaît qu'il y a maintenant quelque chose à faire. Je vous prie, du moins, de ne pas me mettre au nombre de ceux qui partagent cette opinion ; car, à ce qu'il me paraît, il n'y eut jamais un moment où il fût plus certain que tout effort de notre part serait inutile, ou pire encore. Aujourd'hui, je crois bien qu'excepté pour l'affaire de Took que je ne peux pas décemment abandonner, et pour le club whig de mai, je n'irai plus en ville cette année..... C'est par des mouvements du dehors, et non dans le parlement, que l'opposition peut acquérir quelque force, je veux dire comme opposition, bien entendu. Quant à ce que pourrait amener la mort ou la maladie du roi, c'est une autre question. (*Mem. of Fox*, vol. III, p. 189.)

Les lettres de lord Grenville nous font voir clairement les desseins et la conduite du gouvernement anglais au sujet de la guerre dans la première partie de la révolution. Le 14 septembre 1789, étant alors secrétaire d'État pour l'intérieur, il écrivait ainsi au marquis de Buckingham :

Nous n'avons aucune espèce de nouvelles. L'Assemblée française se perd dans des disputes sans fin sur sa constitution; mais il faut qu'on s'intéresse beaucoup plus que moi au résultat de ces disputes, pour ne pas éprouver un profond dégoût à les entendre. Le point principal paraît assuré : c'est que, pour bien des années, la France ne sera pas

l'opposition, telle qu'elle était alors. Vous pouvez juger du nombre de ses membres par cette circonstance qu'ils s'en allaient généralement dîner chez eux avec Tyrwhit Jones dans sa voiture. » (*Life of lord Sidmouth*, vol. II, p. 135.)

en état de troubler la paix précieuse dont nous jouissons maintenant (1).

Au mois de mai 1791, lord Grenville passa du département de l'intérieur aux affaires étrangères, et le 17 août de la même année, il écrivait à son frère en ces termes :

J'espère que je vais maintenant respirer un peu, ce que je n'ai guère pu faire depuis le mois d'avril dernier. Vous ne sauriez vous figurer tout le travail que j'ai eu à faire ; mais je suis récompensé par le maintien de la paix, ce que le pays a surtout à désirer. Nous allons maintenant, je l'espère, *jouir de ce bienfait pendant une longue période*, et recueillir les fruits d'une prospérité sans exemple dans l'histoire. L'état de notre commerce, de notre revenu, celui de nos fonds publics surtout, sont de nature à faire concevoir des espérances qui, il y a quelques années, auraient paru chimériques, et que, selon toute probabilité, il nous sera permis de réaliser.

Sa longue et intéressante lettre sur la guerre de l'Autriche et de la Prusse contre la France, et sur la politique de l'Angleterre dans cette circonstance, fut écrite le 17 novembre 1792, trois mois avant que la Convention déclarât la guerre à l'Angleterre. Elle prouve d'une manière concluante que le gouvernement anglais s'était jusque-là abstenu de prendre part aux hostilités contre la France.

Vous lisez les événements dans les journaux, souvent avant qu'ils me parviennent, et ils ont été de telle nature, que j'aurais peu de plaisir à vous en donner le détail. Les causes ont été cachées *caliginosa nocte;* je n'ai pu que deviner comme d'autres, et je n'ai pas toujours été du nombre de ceux qui devinaient le plus juste. Je remercie Dieu que

(1) Les espérances et les prédictions de Pitt n'étaient ni moins confiantes ni moins fausses que celles de lord Grenville. Il dit dans son discours sur le budget de 1792 : « Assurément il n'y a jamais eu dans l'histoire de ce pays une époque où, d'après la situation, nous pussions plus raisonnablement espérer quinze années de paix que nous ne le pouvons dans ce moment. » (Voy. *Lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. II, p. 140.)

nous ayons eu l'esprit de nous tenir à l'écart de la glorieuse entreprise des armées combinées, et que nous ne nous soyons pas laissés tenter par l'espoir de partager les dépouilles dans la division de la France, et par la perspective d'écraser d'un seul coup tous les principes démocratiques sur la surface du globe. Mais, après avoir fermement résisté à toute sollicitation de nous joindre à ces plans, on nous a puni de notre opiniâtreté en nous tenant dans une profonde ignorance des détails de leur exécution et même, autant que possible, de la marche des événements qui arrivaient dans le cours de l'entreprise. Toute mon ambition est de pouvoir quelque jour, quand je ne serai plus obligé de jouer un rôle actif dans une scène comme celle-ci, jouir de l'ineffable satisfaction de jeter sur elle un regard rétrospectif, et de me dire à moi-même que j'ai contribué à empêcher mon pays, pendant quelque temps au moins, de prendre part aux maux de toute sorte qui nous environnent. Je suis de plus en plus convaincu que la seule manière de le faire est de nous tenir complétement et absolument à l'écart; d'être bien sur nos gardes à l'intérieur, mais d'agir en effet très-peu ; de faire en sorte de confirmer de plus en plus le pays dans la résolution de soutenir la constitution quand elle sera attaquée, comme elle le sera infailliblement, au train dont vont les choses; et, avant tout, de tâcher d'améliorer autant que possible, parmi nous, la situation des basses classes. Sous ce rapport, j'ai vu avec la plus grande satisfaction les mesures prises en différentes parties de ce pays pour augmenter les gages; point que je crois être d'une nécessité absolue, et cent fois plus important que tout ce que pourrait faire le gouvernement le plus actif en vingt ans pour conserver la tranquillité dans le pays. J'ai la confiance que nous pourrons encore concourir au même but par l'abrogation des taxes ; mais nous ne pouvons pas encore en être certains. Ce dont je suis sûr, au moins je le crois ainsi, c'est que ce sont les meilleurs moyens que nous ayons de retarder ce que peut-être rien ne peut finalement conjurer, s'il est dans la destinée que nous soyons replongés dans la barbarie. (Vol. II, p. 222-4.)

Les vues de lord Grenville sur la guerre, dès qu'une fois elle fut commencée, sont exprimées dans une lettre du 17 septembre 1794 :

Tout ce que je pense de la lutte où nous sommes engagés, et je n'ai jamais pensé autrement, c'est qu'il y va de l'existence de deux

systèmes de gouvernement, ou pour rappeler les paroles de Saint-Just, dont j'espère que vous avez lu le curieux discours, que c'est être complétement aveugle de ne pas voir que l'établissement de la république française comprend le renversement de tous les autres gouvernements de l'Europe. Si cette idée est vraie, il n'y a pas de plus mauvaise économie que celle qui évite de faire maintenant les dépenses nécessaires, et s'expose probablement à un plus grand danger et à la nécessité de plus longs efforts (1).

Quelque vraies qu'aient pu être à l'époque les remarques suivantes de lord Grenville, faites dans une lettre du 28 avril 1797, relativement à la guerre avec la France, elles ne peuvent s'appliquer à l'état des sentiments populaires de ce pays au commencement de la guerre avec la Russie :

C'est un fait historique assez curieux que de voir comme le bon peuple anglais a souvent joué et répété ce rôle, et comme il y est incorrigible. Désirer la guerre sans réflexion, s'enthousiasmer sans raison d'un succès, se laisser abattre avec moins de raison encore par les difficultés, et demander la paix avec une impatience qui empêche d'obtenir des conditions convenables, sont les principes constants et la marche régulière de l'esprit du peuple dans ce pays. Tel qu'il est, cependant, il vaut tous les autres peuples ensemble, de sorte que nous ne devons pas trop nous en plaindre.

Après avoir exposé la politique de Burke qui recommandait une croisade contre le gouvernement révolutionnaire de la France, lord John Russell continue ainsi :

Heureusement son avis ne fut pas goûté. M. Pitt considéra d'une manière toute différente la nature et l'objet de la guerre. Il était prêt à admettre que nous n'avions rien à faire avec le gouvernement intérieur de la France, si ses chefs voulaient et pouvaient maintenir des relations amicales avec les gouvernements étrangers. Il cherchait à renfermer la France dans ses anciennes limites, à l'obliger de respecter

(1) M. Pitt, dans une lettre à M. Addington, du 4 octobre 1795, parle d'ouvrir son budget avant Noël, « et si cela marche assez bien, il nous donnera la paix avant Pâques ». (*Pellew's Life of lord Sidmouth*, vol, I, p. 157.)

les traités, et de renoncer à ses conquêtes. Il cherchait, par des expéditions aux Indes occidentales, une indemnité pour les frais de la guerre. En un mot, il traitait Robespierre et Carnot comme il aurait traité tout autre chef français dont il aurait fallu combattre l'ambition, et empêcher et prévenir l'intervention dans les affaires des autres nations. (*Mem. of Fox*, vol. III, p. 32.)

Dans une lettre adressée à Burke, le 6 septembre 1792, touchant le rappel de Paris de l'ambassadeur anglais, M. Grenville caractérise la différence de leurs opinions sur la politique à suivre relativement à la France. « Si nos opinions, dit-il, ne s'accordent pas en tout point, je sais bien que nous avons le même objet en vue, désirant que dans cette crise la conduite du roi tende surtout à préserver ces royaumes de la contagion des maux qui ont ruiné la France (1). »

Ce n'était pas, toutefois, la question de paix ou de guerre avec la France, ou l'opposition de M. Fox, qui était destinée à mettre un terme à la longue administration de M. Pitt. Cette fin fut amenée par des causes intérieures, par des circonstances ayant rapport, il est vrai, à des objets importants, mais petites en elles-mêmes. Ce que de grands hommes, de grandes questions et de grandes luttes parlementaires n'avaient pu faire, fut fait par une argutie sur le serment du couronnement.

Finem animæ quæ res humanas miscuit olim,
Non gladii, non saxa dabunt, non tela; sed ille
Cannarum vindex et tanti sanguinis ultor
Annulus (2).....
(JUVEN., *Sat.*, X, v. 163.)

Après avoir obtenu l'union avec l'Irlande, Pitt résolut de proposer l'abrogation de la loi qui excluait les catholiques des

(1) *Correspondence of Burke*, 1844, vol. III, p. 532.
(2) « Cette vie qui jadis a bouleversé le monde, ce ne sont point des glaives, ou des pierres, ou des traits qui la finiront; c'est ce petit anneau, qui sera le vengeur de Cannes et de tant de sang répandu. »

emplois publics et du parlement. Sa raison principale paraît avoir été que cette mesure, qui aurait pu présenter des dangers dans un parlement purement irlandais, ne pourrait manquer d'être salutaire quand un seul parlement serait élu pour le Royaume-Uni. L'influence catholique, qui aurait pu prépondérer dans un parlement irlandais, serait combattue et rendu fort peu inquiétante par la majorité protestante d'un parlement impérial. Ses convictions, à ce sujet, doivent aussi s'être accrues par les déplorables événements dont l'Irlande avait été le théâtre durant la dernière révolte, et par les sentiments de désaffection qui régnaient dans ce pays et favorisaient les desseins hostiles de la France. L'abrogation des incapacités civiles des catholiques laïques devait se combiner avec une appropriation de l'État en faveur des prêtres catholiques; appropriation qu'ils refuseraient nécessairement d'accepter, tant que leurs coreligionnaires seraient frappés d'incapacités légales; elle devait comprendre aussi un changement dans la loi des dîmes. Cette grande et salutaire mesure échoua devant les scrupules personnels du roi, que sa conscience timorée laissait à la merci de conseillers artificieux et égoïstes, et dont la raison, depuis sa maladie de 1788, était peu capable de le mettre en garde contre leurs pratiques. L'insuccès de la proposition au moment où elle fut faite, fut une calamité irréparable pour notre génération. Il retarda d'un quart de siècle la mesure de l'émancipation catholique, et ne la retarda que pour la faire arracher par l'intimidation. Il fit la puissance d'O'Connell, et donna une grande importance au mouvement de la révocation, et surtout il laissa les Églises protestantes et catholiques d'Irlande dans leur état anomal actuel, avec peu d'espoir que ce grand vice dans notre politique intérieure puisse trouver un remède dans une conciliation facile et équitable (1).

(1) Nous sommes heureux de renvoyer nos lecteurs aux excellentes remarques de M. Macaulay, où il montre combien était vaine l'idée qui s'était

L'histoire secrète des moyens par lesquels on arriva à ce malheureux résultat nous est maintenant connue par les documents publiés dans la *Vie de lord Loughborough* par lord Campbell, dans la *Vie de lord Sidmouth* par le doyen Pellew, et dans la *Correspondance de Castlereagh*, expliquée par les articles du *Journal de Malmesbury.* L'acte d'union reçut le consentement du roi en juillet 1800. Dans le mois suivant, le cabinet commença à discuter les mesures que M. Pitt avait l'intention de proposer comme conséquences de l'union; et en septembre il écrivit à lord Loughborough, que le service du roi retenait à Weymouth, pour le prier de revenir à Londres afin de les examiner (1). Il paraît que M. Pitt ne voulait pas soumettre le plan au roi à l'état où en était l'affaire. On savait que depuis 1791, Sa Majesté était contraire à la révocation des incapacités des catholiques, à cause d'une prétendue contradiction avec le serment du couronnement. Mais lord Loughborough montra au roi la lettre de M. Pitt avant de quitter Weymouth, et lui dévoila ainsi les intentions du ministre. Lord Malmesbury avait aussi appris que le docteur Moore, archevêque de Cantorbéry, d'après l'avis de lord Auckland, son beau-frère, avait écrit au roi, alors à Weymouth, pour le prévenir de la mesure que ses ministres avaient en vue, et pour le mettre en garde contre son adoption (2). Lord Loughborough, à son retour à Londres, prépara un exposé de ses objections à la mesure proposée, le fit circuler parmi ses collègues, et en donna une copie au roi. En

emparée de l'esprit du roi, et où il s'étend sur ses funestes conséquences (*History of England*, vol. III, p. 117). Lord Stanhope dit, avec son respect ordinaire pour la vérité : « Je suis loin de nier qu'il n'y eût de graves arguments (bien qu'ils ne pussent me convaincre) à alléguer contre les prétentions des catholiques romains. Mais bien certainement la prétendue violation de son serment du couronnement ne doit pas en faire partie. Il y a longtemps que cet argument est abandonné presque par tout le monde comme insoutenable. » (*Life of Pitt*, vol. III, p. 264.)

(1) Voyez le récit de lord Loughborough, écrit en 1801, et communiqué à ses amis, dans lord Campbell, *Lives of the chancellors*, vol. VI, pp. 322-6. La lettre de M. Pitt est à la page 306.

(2) *Diaries*, vol. IV, pp. 16, 20.

même temps il assura aussi au roi, sur sa demande, que le cabinet n'avait encore rien décidé sur la question catholique. Il paraît en outre, d'après des renseignements authentiques fournis par lord Castlereagh, que le docteur Stuart, archevêque d'Armagh, avait été confidentiellement consulté par le roi pendant l'hiver, et avait contribué à le confirmer dans ses sentiments contre la mesure d'union qu'on avait en vue.

Lord Castlereagh, principal secrétaire du lord-lieutenant, avait assisté en septembre aux délibérations du cabinet sur les questions d'Irlande; et avant la réunion du parlement impérial au commencement de 1801, le duc de Portland, ministre de l'intérieur, l'appela de nouveau à Londres, pour conférer avec les ministres anglais. Lors de son arrivée à Londres, à la fin de décembre, il s'alarma de l'opposition du chancelier, et il entendit probablement parler des difficultés que l'on s'attendait à rencontrer de la part du roi. En conséquence, le 1er février 1801, il écrivit à M. Pitt pour lui exprimer le désappointement que lord Cornwallis éprouverait, si les vues contenues dans l'exposé de lord Loughborough étaient adoptées par le cabinet. Dans cette lettre importante, lord Castlereagh rappelle à M. Pitt les communications que le cabinet l'avait précédemment chargé de faire à lord Cornwallis sur la question catholique. Il constate qu'il était en Angleterre en automne 1799, et qu'il conféra avec le cabinet sur le moyen de faire passer le bill d'union dans le parlement irlandais, après la tentative infructueuse de la session précédente. D'après le désir de lord Cornwallis, il avait fait valoir auprès du cabinet les bonnes dispositions qu'on trouverait en Irlande, s'il était en son pouvoir de donner aux catholiques, relativement à leurs réclamations, une promesse qui fût de nature à obtenir leur appui pour l'union. Lord Castlereagh dit qu'à cette époque, le cabinet était unanime en faveur du principe du redressement des griefs des catholiques; et quoiqu'il s'attendît à rencontrer beaucoup de répugnance dans cer-

taines régions et particulièrement dans la plus élevée, il l'autorisait à assurer à lord Cornwallis que dans ses arrangements avec les catholiques, il n'avait à craindre aucune difficulté, au moins de la part du cabinet, et qu'il pouvait leur demander en toute sûreté, en faveur de l'union, tout l'appui qu'ils pourraient prêter. Lord Cornwallis, continua-t-il, se prévalut de cette autorisation ; et d'après son désir, il rappelait à l'attention du cabinet le sujet dont il s'était occupé lorsqu'il était en Angleterre, dans l'automne précédent de 1801. A son retour à Dublin, il apprit à lord Cornwallis que lord Loughborough avait exprimé des sentiments défavorables à la concession, et que, le roi étant absent de Londres, le cabinet ne pouvait prendre une décision définitive sur une question d'une si grande importance, mais qu'il n'avait nulle raison de penser que lord Cornwallis serait trompé dans les espérances qu'il avait conçues. Enfin, lord Castlereagh insiste vivement sur le regret que l'abandon de la mesure ferait éprouver à lord Cornwallis, et sur la situation pénible où il le placerait vis-à-vis des catholiques (1). Peu après cette lettre, lord Castlereagh paraît avoir reçu de M. Pitt l'assurance qu'il maintiendrait sa mesure, malgré les obstacles dont il était menacé ; car le 14 janvier, lord Cornwallis écrit à lord Castlereagh :

Votre lettre du 7 me donna une grande satisfaction. Si M. Pitt est ferme, il ne rencontrera pas de difficulté, et les malheurs des temps présents lui seront favorables pour emporter ce point, par la même raison que la révolte fut utile à l'union.

Le 22 janvier, il écrit encore à lord Castlereagh :

Toutes vos dernières lettres m'ont causé une véritable joie. Nous allons maintenant tirer un avantage réel de cette grande mesure de l'union, en même temps que nous adoptons le seul moyen de résister à l'hostilité de presque toute l'Europe (2).

(1) *Memoirs and Correspondence of lord Castlereagh*, vol. IV, pp. 8-12.
(2) *Memoirs*, etc., pp. 20-21. La bataille de Marengo fut livrée en juin 1800, et

Malgré les confiantes prédictions de lord Cornwallis, le dernier acte du drame allait bientôt se dévoiler. La fermeté de M. Pitt à soutenir la cause des catholiques ne fit aucune impression sur le roi, dont le faible esprit était empoisonné par des conseillers secrets. Le 1er janvier, M. Pitt adressa à Sa Majesté une longue lettre écrite avec grand soin, et qui peut être regardée comme son ultimatum sur le sujet. Dans cette lettre, il soumet au roi les conclusions des serviteurs revêtus de sa confiance sur les questions importantes qui concernaient les catholiques et les dissidents, et qui seraient naturellement discutées par suite de l'union. M. Pitt continue ainsi :

La connaissance (qu'a votre ministre) de la répugnance de Votre Majesté pour tout changement dans les lois sur cette matière aurait suffi pour lui rendre cette tâche pénible ; et elle lui est devenue beaucoup plus pénible encore, en apprenant ces jours derniers, de quelques-uns de ses collègues et d'autres personnes, à quel point Votre Majesté entretient et professe ce sentiment.

M. Pitt constate ensuite que la majorité du cabinet est d'accord avec lui pour proposer la révocation des incapacités politiques des catholiques et des dissidents, et une appropriation de l'État pour le clergé catholique d'Irlande ; que ses vues en faveur de ces mesures sont irrévocablement arrêtées, et que s'il ne lui est pas libre de les mettre à exécution avec le plein concours du roi, et toute l'autorité du gouvernement, son premier désir est d'être déchargé de ses fonctions officielles. Il termine sa lettre en assurant le roi qu'il continuera volontiers à s'acquitter des devoirs de sa charge jusqu'à la formation d'un nouveau ministère. La réponse du roi oppose le serment du couronnement comme un obstacle à l'adoption de

la bataille de Hohenlinden le 3 octobre 1800. La confédération maritime des puissances du Nord fut signée le 16 octobre 1800. La situation isolée et dangereuse de l'Angleterre à cette époque est décrite par Alison, *History of Europe*, vol. IV, p. 486, éd. 1842. — Comparez lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. III, p. 238 ; M. Massey, *History of England*, vol. IV, p. 312. — Ed.

la mesure proposée, et suggère comme compromis l'idée que lui et M. Pitt garderont le silence à ce sujet. M. Pitt refuse d'accéder à ces conditions, et renouvelle l'offre de sa démission, que le roi accepte par une lettre du 5 février (1).

Il est évident par le ton de la première lettre de M. Pitt, et par la lettre de lord Grenville à lord Buckingham, écrite deux jours avant la réception de celle du roi, que M. Pitt croyait la résolution du roi inébranlable, et qu'en écrivant il s'attendait que sa démission serait acceptée. La conduite réciproque du roi et de M. Pitt dans cette circonstance, et la manière dont le roi mit fin à ses relations avec un homme d'État qui avait tenu le gouvernail durant les tempêtes de la coalition, de la régence et de la révolution française, sont une preuve remarquable du peu de cordialité et de confiance qui existait entre ce souverain et ses ministres.

Bien que les mesures concernant les catholiques fussent soumises à l'examen du cabinet depuis l'automne précédent, aucun avis n'en fut donné au roi par M. Pitt avant sa communication formelle du 31 janvier, lorsque le roi avait virtuellement formé et déclaré sa décision opposée. Mais après cette communication tout se passa par écrit, et le gouvernement de M. Pitt, qui avait duré plus de dix-sept ans, finit sans aucune explication orale entre le roi et son ministre sur la mesure qui faisait le sujet de leur différend, bien que le dernier la considérât comme étant d'une importance vitale pour les intérêts de l'empire, et le premier comme impliquant une violation du serment du sacre. Lord Malmesbury attribue la conduite de Pitt à l'indolence, ou à un manque de respect pour le roi ; mais il ne paraît pas vraisemblable qu'il ait échoué dans cette affaire par négligence : il n'avait probablement pas

(1) La correspondance entre M. Pitt et le roi dans cette occasion fut publiée par l'évêque Philpotts en 1827, et elle est réimprimée dans le *Quarterly Review*, vol. XXXVI, pp. 290-5. Elle fut imprimée d'après des copies prises à l'époque par lord Kenyon, auquel le roi communiqua les originaux.

confiance dans l'influence de la raison sur l'esprit du roi, et il espérait l'abattre au dernier moment sous l'autorité du cabinet réuni (1). On peut remarquer que George III mettait beaucoup de réserve et de raideur dans ses rapports avec ses serviteurs politiques. Nous n'assurerons pas qu'aucun ministre ne s'est jamais assis en présence de ce souverain ; mais nous doutons que cela soit arrivé souvent ; il n'y eut rien sous son règne de ces relations fréquentes, de ce commerce confiant, qu'après lui d'autres souverains ont entretenus avec leurs ministres, au grand avantage des affaires publiques. Le roi savait depuis l'automne de 1800 que le cabinet s'occupait du projet d'abolir les incapacités des catholiques ; il s'en était entretenu avec lord Loughborough à Weymouth au mois de septembre, et il avait vu la lettre de M. Pitt à ce sujet ; il en avait ensuite parlé à lord Loughborough à Londres, avait demandé quelle était la décision du cabinet, et avait reçu le papier contenant les objections de ce lord ; il avait aussi reçu des communications particulières des archevêques de Cantorbéry et d'Armagh. Il était si bien informé des intentions des ministres que sa négociation avec M. Addington était commencée

(1) Lord Stanhope a publié deux billets de George III à M. Pitt, datés du 18 et du 20 février, qui n'avaient pas encore été imprimés (vol. III, App., p. XXXII). Le premier commence par : « Mon cher Pitt », et contient des félicitations sur l'adoption des Voies et moyens. Le second montre que cet abandon de l'étiquette royale avait surtout pour objet de donner un témoignage de cordialité dans cette circonstance, et finit en ces termes : « Ce n'était que l'épanchement de l'affection réelle que Sa Majesté aura toujours pour M. Pitt. » Je renvoie à ces deux lettres, parce qu'elles peuvent, jusqu'à un certain point, être opposées aux remarques du texte. Dans une conversation avec M. Rose, M. Pitt se reprocha évidemment de ne s'être pas efforcé plus tôt de réconcilier le roi avec la mesure en faveur des catholiques, ou d'obtenir de Sa Majesté de ne prendre aucune part active dans l'affaire. (Lord Stanhope, vol. III, p. 287.)

Il est vrai de dire que le roi n'apprécia jamais Pitt à sa valeur réelle. Il est à peine croyable qu'en lui écrivant en 1804, il se soit servi des expressions suivantes : « M. Pitt, dont aucun service n'a été plus grand que celui d'avoir proposé M. Addington, alors jeune homme, comme orateur de la chambre des communes. » (Lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. IV, App., p. XX.) Lorsque Pitt avait été premier ministre pendant dix-sept ans, l'idée que le roi pût choisir comme le plus grand de ses services d'avoir de bonne heure patronné Addington, n'appartient guère à un esprit sain, et cela doit en être l'explication. — Ed.

avant que la lettre de M. Pitt lui parvînt. En écrivant à M. Addington le 29 janvier le roi parle de l'opinion de M. Pitt, sous forme de conjecture, et plus tard, dans une lettre du 7 février il dit que le sujet ne lui avait pas été communiqué avant le samedi 1er février, jour où il lut la lettre de M. Pitt. Si toutefois le roi avait agi ouvertement avec M. Pitt, il l'aurait questionné sur cette mesure lorsqu'il recevait des objections et des avertissements de la part du chancelier et des archevêques, et il l'aurait invité à lui expliquer ses intentions.

Sir Archibald Alison, dans son *Histoire d'Europe*, répète le soupçon déjà émis par des écrivains antérieurs que la question catholique était purement la raison ostensible de la démission de M. Pitt, et qu'il se retira du pouvoir pour y laisser entrer un ministre à qui il serait plus facile qu'à lui de consentir à la paix (1). Lord Campbell et lord John Russell rejettent tous deux cette hypothèse, et la lecture attentive des divers documents qu'on a mis au jour dernièrement, nous donne la conviction qu'elle n'a aucun fondement.

Il n'est aucune source authentique où l'on puisse puiser une idée semblable; il est clair que M. Pitt se croyait obligé par sa conduite précédente, à insister vivement sur cette question auprès du roi; qu'il aurait bien voulu pouvoir triompher de l'opposition du roi; qu'il se démit à regret de sa charge; et qu'aprés sa démission, il l'aurait reprise si M. Addington s'était retiré volontairement, pour faciliter son retour. La lettre confidentielle de lord Grenville à son frère, écrite avant la démission de Pitt, et expliquant le projet tel que M. Pitt et lui-même (2) l'avaient formé, montre de la manière la plus concluante les motifs réels de la conduite des ministres. Il y

(1) *History of Europe*, vol. IV, pp. 492-5.

(2) *Buckingham's Papers*, vol. III, p. 128. Le roi, dans une lettre à M. Addington du 13 février, dit : « Je pense que j'ai raison, mais il me semble bien extraordinaire que les lords C... et C... et M. C... soient les personnes qui ont amené M. Pitt à faire cette téméraire démarche. » (*Life of lord Sidmouth*, vol. I, p. 305.) Les personnes désignées ici sont lord Cornwallis, lord Castlereagh et M. Canning. Nous doutons de la vérité de la supposition du roi.

a aussi, dans *Castlereagh Correspondence*, un papier de lord Castlereagh contenant un exposé des raisons pour lesquelles M. Pitt et ses amis se retirèrent du pouvoir. Ces raisons sont de trois sortes : 1° Leur conviction que cette mesure générale est nécessaire pour mettre l'empire à même de recueillir les bienfaits de l'union ; 2° les espérances d'appui qu'ils avaient données aux catholiques irlandais qui, en retour, s'étaient montrés favorables à l'union ; 3° l'improbabilité qu'un ajournement de la question affaiblît l'opposition du roi (1). Dans cet exposé complet, il n'est fait allusion à aucun autre motif de la démission de M. Pitt.

La conduite de lord Loughborough s'explique plus facilement. L'idée du serment du couronnement s'était emparée de l'esprit du roi dès 1795 ; il avait alors consulté là-dessus lord Kenyon et lord Loughborough lui-même (2). Comme nous l'apprend une lettre citée plus haut de lord Castlereagh à M. Pitt, le cabinet savait en automne (1799) que le roi était alors opposé à l'admission des catholiques au parlement et au pouvoir. Lord Loughborough s'était en effet joint à ses collègues

(1) *Memoirs and Correspondence of lord Castlereagh*, vol. IV, p. 34.

(2) La correspondance entre George III et lord Kenyon, C. J., fut publiée par son fils lord Kenyon en 1827. Lord Loughborough dit dans le papier mentionné plus haut : « En 1795, par l'ordre exprès de Sa Majesté, je lui remis mes réponses écrites à certaines questions qu'il voulut bien me faire à ce sujet, et ces réponses furent bien au-dessous de la haute idée que se faisait Sa Majesté de l'obligation qu'elle croyait lui être imposée, et ne lui causèrent guère que du déplaisir. » (Lord Campbell, *Lives of the chancellors*, vol. VI, p. 326.) *Lord Malmesbury's Diary* contient l'article suivant à la date du 26 février 1801 . « Le roi à Windsor, vers le 6 ou le 7 courant, lut son serment du sacre aux membres de la famille, leur demanda s'ils le comprenaient, et ajouta : « Si je le viole, je cesse » d'être le souverain légal de ce pays, mais il revient à la maison de Savoie. » Il est très-probable qu'on avait eu l'artifice de suggérer au roi l'idée de ce danger. » Le général Garth rapporte (*Pellew's Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, p. 285) qu'à la même époque, le roi, après s'être fait lire le serment du sacre, s'écria avec indignation qu'il aimerait mieux mendier son pain de porte en porte dans toute l'Europe que de consentir à une pareille mesure. En 1795, le roi avait demandé à lord Kenyon et à sir John Scott jusqu'à quel point une altération de l'acte du test était conforme au serment du couronnement et à l'acte d'union avec l'Écosse. Ils avaient répondu qu'il pouvait être altéré ou révoqué sans aucune violation de l'un ou de l'autre. Lord Loughborough avait répondu d'une manière plus douteuse relativement au serment du couronnement. (Voy. *Lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. III, p. 263.) — Ed.

pour approuver cette mesure avant que l'union fût adoptée; mais trouvant, d'après ses conservations avec le roi à Weymouth, que Sa Majesté avait toujours une grande répugnance pour ce projet, il changea de conduite et s'opposa à la mesure, sans autre motif très-probablement que de gagner les bonnes grâces du roi et d'affermir sa propre position. Quant à l'exclusion ou à l'admission des catholiques, il était probablement tout à fait indifférent, et n'avait nullement l'intention de renverser le gouvernement de M. Pitt, si cela devait l'exposer à perdre sa charge de grand chancelier. Quand on annonça le sort du gouvernement, il fut, dit-on « tout consterné »; il se livra à M. Addington, et se montra tout disposé à accepter le poste de président du conseil que le nouveau ministre lui destinait. Mais le roi, qui, sans doute, n'avait pas oublié la conduite de Loughborough durant la régence, ne se montra pas aussi accommodant que son chancelier s'en était flatté. Ce dernier fut exclu sans pitié du nouveau gouvernement, et quand le roi, après son renvoi, remit le grand sceau à lord Eldon, il le tira du côté gauche de son habit où il l'avait placé à dessein, en disant « qu'il le lui donnait *de son* cœur » (2). Malgré les efforts de lord Loughborough pour gagner la faveur royale, le roi se défiait autant de lui qu'il aimait lord Eldon, comme le prouve son exclamation bien connue, en apprenant la mort de lord Loughborough, qu' « il n'avait pas laissé après lui un plus grand coquin dans les domaines du roi » (3).

Dès que Fox apprit à quelles mains le roi avait confié la formation d'un nouveau ministère, il écrivit à lord Holland : « Addington, chancelier de l'Échiquier, comme opposé à Pitt!

(1) *Pellew's Life of lord Sidmouth*, vol. I, pp. 312, 315.

(2) *Twiss's Life of lord Eldon*, vol. I, p. 251.

(3) La copie d'un papier remis à M. Pitt en 1795 par le roi, avec un memorandum de la main de Sa Majesté, datée du 12 avril 1801, qui fut trouvée parmi les papiers de lord Loughborough, doit lui avoir été donnée par le roi quand il eut son audience pour remettre le grand sceau (lord Campbell, *ibid.*, p. 300). Elle est datée de deux jours plus tôt.

Si je le crois, il faut que ce soit *quia incomprehensibile.* »
L'administration purement tory qui fut alors formée ne vient point à l'appui de la théorie dont nous avons parlé plus haut, touchant les tendances antiaristocratiques du parti tory. Le cabinet se composa de neuf personnes dont cinq étaient des pairs. Les quatre qui appartenaient à la chambre des communes étaient Addington lui-même, lord Hobart, lord Hawkesbury et lord Lewisham, tous fils aînés de comtes. Mais il surgit un obstacle imprévu avant que les arrangements fussent terminés. L'esprit du roi avait été tellement affecté par la dernière crise ministérielle, que la nécessité d'une régence paraissait imminente, et que sa vie même était en danger. Cependant ce nuage ne tarda pas à se dissiper; et après une tentative infructueuse des amis de M. Pitt pour le ramener au pouvoir, tentative où la conduite de cet homme d'État ne paraît pas à son avantage, le docteur, comme on l'appelait généralement alors, entra dans la carrière ministérielle qu'il fournit avec si peu de gloire.

Les publications du duc de Buckingham et de lord Holland contiennent beaucoup de renseignements sur les événements qui suivirent la fin de la première administration de M. Pitt; mais l'achèvement des mémoires de Fox nous fournira l'occasion de revenir sur la première décade de ce siècle.

III

LORD CORNWALLIS, L'UNION DE L'IRLANDE ET LA QUESTION CATHOLIQUE (1).

Dès que les nations sortent de cet état d'enfance où tout récit d'événements passés est accepté comme historique, dès qu'elles commencent à douter et à rechercher les preuves des faits qu'on raconte comme étant arrivés dans les siècles antérieurs, alors on saisit bien vite la différence qu'il y a entre l'histoire contemporaine et l'histoire traditionnelle.

L'historien critique moderne établit cette distinction avec une précision encore plus grande. Il montre, par exemple, comment l'histoire fondée sur la narration suivie de contemporains bien informés, commence pour la Grèce avec la guerre médique, et pour Rome avec l'arrivée de Pyrrhus en Italie, et comment les récits de la Grèce et de Rome, pour les temps antérieurs, sont tirés de traditions orales assistées de documents fragmentaires et de poëmes populaires. Même dans quelques périodes de l'histoire plus récente, quand il s'agit de sociétés barbares, l'élément traditionnel occupe une large place.

M. Muir, dans la *Vie de Mahomet* récemment publiée, a montré quelle grande partie de l'histoire reçue du prophète arabe repose sur le fondement incertain de la tradition orale;

(1) *Correspondence of Charles, first marquis Cornwallis.* Edited with notes, by Charles Ross, Esq. 3 vols. 8vo. London, 1859.

et M. Amédée Thierry, dans son *Histoire d'Attila*, donna une analyse abondante des matériaux légendaires qui se sont groupés autour des exploits du conquérant du v[e] siècle (1).

L'histoire moderne des nations civilisées a pour fondements exclusifs les matériaux contemporains. Elle est tirée de récits écrits par des personnes qui vivaient au temps des événements qu'elles racontent. Mais les matériaux contemporains de l'histoire n'ont pas tous le même caractère; ils diffèrent en valeur et en authenticité, selon qu'ils émanent, soit de simples spectateurs, soit des acteurs mêmes des événements. Les annales et les chroniques d'où sont tirées l'histoire de l'Angleterre et celle des autres États de l'Europe, pour les temps antérieurs au XVI[e] siècle, furent surtout composées par des moines et des prêtres qui, vivant dans la retraite, ne savaient de l'histoire que ce que pouvait en apprendre un simple spectateur des événements quotidiens. La même remarque s'applique à des historiens comme Stowe et Holinshed, et même à Smollett. Un écrivain contemporain ne peut pas se tromper sur des faits patents comme des batailles, une peste, une famine, un changement de gouvernement. Ses récits seront exempts de l'obscurité et des fluctuations de la tradition; mais ils peuvent être erronés quant aux mobiles des actions et aux causes des événements, aux motifs et aux caractères des hommes publics; ils peuvent accueillir les préjugés populaires reçus et les faux rapports de l'ignorance. De là la supériorité de l'histoire composée par les acteurs des événements racontés. Les mémoires contemporains des hommes qui font l'histoire aussi bien qu'ils l'écrivent, peuvent quelquefois n'être que des apologies de la conduite de l'auteur; quelquefois ils peuvent être faussés par les préventions du parti auquel il appartenait. Mais ils ont ce grand mérite que les erreurs qu'ils peuvent contenir ne viennent pas

(1) *Histoire d'Attila et de ses successeurs*. Paris, 1856, vol. II, pp. 229-443.

de l'ignorance des faits, et que l'auteur était à même, s'il le voulait, de les constater comme ils se sont passés réellement.

Quoi qu'il en soit, les hommes d'action qui ont vécu dans ce siècle où tout s'écrit, peuvent être convertis en historiens, sans qu'ils en aient eu l'intention. Leurs lettres privées et leurs dépêches publiques, ou d'autres documents préparés en vue d'objets officiels, peuvent se recueillir et se publier; et après avoir été primitivement composés pour l'instruction d'amis ou pour la transaction des affaires, devenir ainsi des matériaux pour l'histoire. Un mémoire historique peut se comparer à une médaille destinée à servir de souvenir, tandis qu'une dépêche officielle ressemble à une monnaie ; c'est un instrument d'échange dans les transactions commerciales. Néanmoins une pièce de monnaie, non moins qu'une médaille, peut remplir l'office de témoignage historique. On a publié dernièrement chez nous plusieurs collections authentiques de ce genre, comme la correspondance du duc de Wellington, de lord Wellesley, de lord Castlereagh, de lord Nelson et d'autres ; la correspondance de Joseph Bonaparte a un caractère semblable, et l'on a commencé une collection des dépêches de Napoléon. L'exemple le plus ancien est le recueil des lettres de Cicéron. Les lettres et les dépêches, comme des journaux écrits jour par jour, ont cet avantage sur les mémoires, qu'elles montrent fidèlement les impressions du moment, et sont composées avant que l'on connaisse le résultat définitif. Elles sont donc plus dignes de foi qu'un récit rédigé après l'accomplissement de toute la série des événements, lorsque le narrateur est tenté de supprimer ou a appris à oublier les preuves de son manque de prévoyance. Dans une correspondance confidentielle écrite sans aucune vue de publicité, on découvrira la faiblesse et les petits défauts de l'écrivain ; on y verra des sentiments et des aperçus fugitifs que son jugement plus

réfléchi aurait rejetés ; mais s'il a des talents réels et une intégrité véritable, ces qualités seront d'autant plus apparentes, que la preuve en sera involontaire (1).

C'est à cette dernière classe qu'appartient l'ouvrage qui est sous nos yeux. La correspondance de lord Cornwallis a été puisée à divers dépôts, tant privés que publics ; les papiers de famille, l'India House, le dépôt des papiers d'État, le château de Dublin, et d'autres sources, ont contribué à cette collection. L'éditeur, M. Charles Ross, qui a épousé la petite-fille de lord Cornwallis, et dont le père, le général Ross, était son ami intime et en correspondance constante avec lui, a mis un soin extraordinaire à composer ce recueil avec ordre et clarté. Son ouvrage est un modèle pour les éditeurs futurs de collections semblables, et présente un contraste frappant avec l'ignorance et la négligence de l'homme qui a publié des papiers de famille sous les auspices du duc de Buckingham. M. Ross est quelquefois prodigue de notes, il est vrai, mais l'ensemble de l'ouvrage est composé d'une manière si heureuse et si satisfaisante, que nous ne nous sentons pas disposé à nous arrêter à des bagatelles ; et le défaut, si c'en est un, est du bon côté.

Lord Cornwallis n'était ni un homme brillant, ni un homme profond ; il ne prit jamais part aux débats, et ses dépêches publiques sont d'un style simple et sans prétention. Mais il paraît qu'il était doué à un degré éminent des qualités qui inspirent la confiance pour le maniement des affaires publiques et des transactions politiques. Il passa la partie principale de sa vie au service de l'État, et il occupa, à des époques critiques, des postes de la plus haute importance. Il commanda une division en Amérique pendant la guerre avec les

(1) Ces observations sur les différents genres de matériaux de l'histoire, et sur leur valeur relative, caractérisent d'une manière éminente l'esprit pénétrant et critique qui a analysé les fondements de l'histoire romaine et passé au creuset les conclusions de Niebuhr. — Ed.

colonies; ce fut lui, le premier, qui fut nommé, par la couronne, gouverneur général de l'Inde après le rappel de Hastings; il était lord lieutenant d'Irlande à l'époque de la rébellion et de l'union, et il négocia le traité définitif d'Amiens. La correspondance confidentielle d'un général et d'un homme d'État qui a occupé de pareils postes ne peut manquer d'avoir un grand intérêt pour le lecteur, et de fournir des matériaux inappréciables pour l'histoire des époques dont nous venons de parler (1).

Charles, premier marquis de Cornwallis, naquit à Londres le 31 décembre 1738, et fut envoyé de bonne heure à Eton. Il n'alla pas à l'université, mais à l'âge de dix-huit ans il entra dans l'armée, et obtint, en 1756, une commission d'enseigne dans le premier régiment des grenadiers de la garde. Peu après, il reçut la permission d'étudier à une école militaire de Turin, où il avait pour compagnon un officier prussien. En 1758, il fut nommé de l'état-major de lord Granby, qui commanda les troupes anglaises en Allemagne durant la guerre de sept ans, et il assista à la bataille de Minden. Après une courte absence en Angleterre, lord Cornwallis (alors lord Brome) retourna à l'armée en Allemagne; il devint lieutenant-colonel du 12e régiment, et eut des engagements avec l'ennemi en 1761 et 1762. En 1760, il avait été élu membre du parlement pour Eye; mais en 1762 il devint comte par la mort de son père, et prit son siége à la chambre des lords. Après la paix, il accompagna son régiment dans les différents quartiers qu'il occupa dans le Royaume-Uni, et une fois à Gibraltar. En 1768, il épousa Jemima, fille du colonel Jones, qui mourut en 1779.

Lord Cornwallis ne remplit, dans sa jeunesse, aucun rôle politique marquant. Il appartenait au parti qui s'opposait à

(1) Pendant une de ces visites en Angleterre, il fut interrogé comme témoin, par un comité de la chambre des communes, sur la conduite de la guerre américaine (mai 1779).

la politique du gouvernement avant la guerre d'Amérique; cependant on lui permit de conserver quelques sinécures. En 1776, il fut envoyé en Amérique avec le commandement d'une division de l'armée anglaise. Il y resta, à l'exception de deux courts intervalles, jusqu'à la reddition de Yorktown, en octobre 1781, où il devint prisonnier de guerre avec les troupes qu'il commandait. Ce revers de fortune, qui fut attribué aux dispositions de son supérieur, sir Henry Clinton, ne paraît pas avoir diminué la confiance qu'inspiraient son caractère et sa capacité; et en 1782 lord Shelburne lui offrit le poste de gouverneur général du Bengale, qu'il refusa d'abord, mais qu'il finit par accepter, bien que le changement de gouvernement ait empêché sa nomination d'avoir lieu. Il paraît toutefois avoir été disposé à accepter ce poste, si le gouvernement de coalition lui en avait renouvelé l'offre. Il caractérise son opinion sur le bill de l'Inde de Fox, dans la lettre suivante au général Ross, du 21 novembre 1783 :

Le bill de Fox rencontrera une forte opposition, peut-être plus forte qu'il ne mérite; car, bien qu'il contienne, selon moi, plusieurs parties contestables, je ne puis dire que *l'audacieuse attaque des droits garantis par la charte* (1) ait beaucoup de valeur à mes yeux. Je pense que Jenkinson a signalé un vice auquel il est bien difficile de remédier. Il a supposé que les commissaires soient nommés pour trois ou cinq ans, selon les propositions de Fox, et qu'ensuite vienne un changement de gouvernement, qu'en résulterait-il? Les directeurs des affaires des Indes orientales agiraient probablement en opposition directe avec le gouvernement extérieur. Après tout, ce bill me paraît adopter un plan presque aussi défectueux que le système actuel, et qui peut aussi bien se prêter à des desseins pervers.

Dans une lettre au même correspondant, du 21 décembre 1784, il dit : « Vous savez que je suis partisan d'une grande partie du bill de Fox. »

(1) C'est cette raison qu'opposait Pitt au bill de l'Inde de Fox.

En 1784, lord Cornwallis fut très-mécontent qu'on l'eût laissé de côté dans les nominations aux emplois de gouverneur de Plymouth et de connétable de la Tour. Après s'être plaint amèrement dans une entrevue avec lord Sidney, secrétaire d'État, il adressa une lettre de vives remontrances à M. Pitt, qui ne tarda point à lui donner satisfaction. Le grand ministre affirma sur son honneur qu'aucune idée de mépris n'était entrée dans son esprit; mais que s'il l'avait blessé par inadvertance, il ne pouvait que lui demander pardon, et lui offrir toutes les réparations qui dépendaient de lui; et il lui proposa le poste de connétable à la Tour, comme gage de leur réconciliation. Lord Cornwallis prit quelques heures pour délibérer, afin de sauver les apparences; puis il lui fit savoir son acceptation, avec l'assurance de l'entier oubli de ce qui s'était passé. La paix fut scellée entre eux par la lettre suivante à M. Pitt :

Rue Mansfield, le 10 novembre 1784.

Cher Monsieur,

Votre conduite loyale et franche à mon égard et vos obligeantes expressions d'amitié m'ont fait prendre la résolution de ne jamais rechercher dans le passé quelle sorte de fatalité a causé le désagréable sujet de notre conversation. J'accepterai de vous la Tour avec la plus grande reconnaissance, et j'effacerai de mon souvenir toute idée que j'aurais pu être méprisé par M. Pitt.

J'ai l'honneur, etc.

En 1785, il fut employé comme membre d'une commission d'officiers de terre et de mer, nommée pour faire un rapport sur l'utilité de fortifier Portsmouth et Plymouth. Le plan recommandé par la majorité de la commission fut ensuite proposé par M. Pitt, mais il fut rejeté par la voix prépondérante de l'orateur président. Au commencement de la même année, il refusa la charge de gouverneur général de l'Inde, que M. Pitt le priait instamment d'accepter; mais, pendant l'été, il fut envoyé en mission spéciale auprès de Frédéric le

Grand, pour rétablir des relations plus intimes entre lui et le gouvernement de la Grande-Bretagne. Il envoya à lord Carmarthen, secrétaire des affaires étrangères, un rapport intéressant de sa conversation avec Frédéric, à Sans-Souci, en septembre 1785. La Prusse était, à cette époque, la seule puissance continentale favorablement disposée pour l'Angleterre. Il revint en automne, et au commencement de 1786 il consentit à accepter la charge de gouverneur général, qu'il avait refusée l'année précédente. Il s'embarqua pour l'Inde au mois de mai, et arriva à Calcutta au mois de septembre.

Hastings avait quitté l'Inde en février 1785, et avait eu pour successeur, dans sa dignité de gouverneur général, sir John Macpherson, comme étant le plus ancien membre du conseil suprême. Ce fonctionnaire remplit cette charge pendant les dix-huit mois qui s'écoulèrent jusqu'à l'arrivée de lord Cornwallis, et fit avec les chefs du pays quelques traités qui furent censurés par la cour des directeurs, et annulés par lord Cornwallis. Tout ce que ces documents nous apprennent de lui est peu honorable. On le représente comme un homme intrigant et corrompu, qui avait fermé les yeux sur les concussions de ses subordonnés. Lord Cornwallis avait reçu sur son compte des renseignements peu favorables de Hastings, qui, probablement, n'était pas un juge bien sévère des prévarications d'un autre serviteur de la Compagnie. A son retour en Angleterre, il fut admis pour quelque temps dans l'intimité du prince de Galles.

Lord Cornwallis fut le premier gouverneur général nommé après la création du bureau de contrôle, après le transfert du gouvernement réel de l'Inde de la Compagnie aux ministres et aux candidats de la couronne. Ce fut le premier homme d'État anglais nommé à ce poste, qui porta dans l'Inde la moralité de la vie publique de l'Angleterre. Avant cette époque, quelles que fussent la politique et les instructions des directeurs de Londres, le gouvernement local de l'Inde, dans

les mains des serviteurs de la Compagnie, avait été caractérisé, sauf de rares intervalles, par l'extorsion, la rapine, la corruption et la perfidie. Lord Cornwallis partit pour l'Inde avec la ferme résolution d'en finir avec ce système, qui avait déjà été condamné au parlement par tous les partis, et sa tentative réussit. Avant d'accepter cette charge, lord Cornwallis stipula avec le gouvernement que le gouverneur général serait rendu indépendant de son conseil, et qu'il serait investi de pouvoirs suffisants pour triompher de toute opposition de la part des serviteurs locaux de la Compagnie. Cet objet fut atteint par un acte supplémentaire adopté en 1786.

Si, dit M. Ross, on jette un regard rétrospectif sur la conduite des serviteurs de la Compagnie, sur leur rapacité, leur corruption, l'oppression qu'ils exerçaient, et sur leur complète ignorance du pays en maintes circonstances, on ne peut regarder comme trop grands les pouvoirs conférés au gouverneur général. La cour des directeurs n'avait pas été non plus exempte de blâme. Peu d'entre eux avaient une connaissance personnelle de l'Inde; la plupart ne cherchaient que le succès de leurs desseins particuliers, et l'on peut dire que tous se livraient à cœur joie au tripotage. L'examen, ajoute-t-il, de ce tripotage grossier et des pratiques corrompues qui avaient déshonoré les premiers gouvernements demanda beaucoup de temps, et les recherches ne purent être achevées avant l'année suivante.

Lord Cornwallis envoie le récit confidentiel suivant à M. Dundas, président du bureau de l'Inde, au mois de novembre 1686 :

Vous n'oubliez pas que j'écris confidentiellement à vous et à M. Pitt, et à personne autre. Je compte sur votre discrétion, et je ne vous cacherai pas que le dernier gouvernement n'avait aucune autorité, et que les fraudes les plus grossières se commettaient tous les jours sous ses yeux ; toute sa conduite et toutes ses prétentions à l'économie, excepté pour la réduction des salaires, ne sont que déception. Je soupçonne même que les contrats relatifs à l'opium et autres dont les termes

paraissent si avantageux, ne sont pas de nature à servir réellement les intérêts de la Compagnie, et je suis sûr que l'adjudicataire des draps de l'Oude et de l'indigo de l'Oude fut bien servi par des amis qui n'étaient pas très-éloignés du palais du gouvernement. (Vol. I, p. 227.)

En 1787, lord Cornwallis porta de nouveau son attention sur les concussions et la corruption des agents de la Compagnie, particulièrement à Lucknow et à Bénarès. On avait commis des fraudes dans l'achat de la soie, et il y eut une intelligence secrète entre les adjudicataires et quelques membres du bureau du revenu. On ordonna des poursuites contre les sept plus coupables d'entre les agents de la Compagnie.

Ce ne fut, dit Ross, que lorsque lord Cornwallis eut visité les provinces supérieures, qu'il fut tout à fait instruit de l'étendue de ces délits, et de l'extrême corruption qui régnait parmi les Européens, quand ils étaient loin de la surveillance immédiate du gouvernement.

Lord Cornwallis introduisit et établit, pour le service public de l'Inde, le principe d'accorder des honoraires élevés aux chefs de service responsables, et d'abolir tous les revenants-bons et tous les profits casuels, soit déterminés, soit indéterminés. Il dit, en écrivant à M. Dundas au mois d'août 1787 :

J'ai épargné, depuis que je suis arrivé, sur le sel, sur les différents contrats, sur les remises, les balances et les marchés à forfait de différentes espèces, dix fois, je puis même dire cinquante fois le montant des salaires supprimés. Je fais tout ce que je peux pour corriger les agents de la Compagnie, leur apprendre à être plus économes dans leur manière de vivre et à chercher une aisance raisonnable, et je me flatte que jusqu'à présent je n'ai pas travaillé en vain. Mais si l'on m'ôte la chance d'opérer des économies et de retourner en Angleterre sans agir malhonnêtement, ce sera la fin de ma réforme.

Lord Cornwallis avait aussi une opinion peu favorable des directeurs comme corps ; il se plaignait du mauvais choix qu'on en faisait, et, en écrivant à M. Dundas, en mars 1792,

touchant certains actes flagrants de tripotage qui venaient de se commettre, il dit : « Si la cour des directeurs ne peut être contrôlée, je rétracte mon opinion en faveur de leur maintien après l'expiration de la charte. »

Mais malgré l'opposition de lord Cornwallis à un grand nombre d'actes des directeurs, malgré l'intégrité inflexible avec laquelle il nettoya l'étable d'Augias de la corruption de l'Inde, il se conduisit de manière à échapper à l'impopularité, et dans l'Inde et en Angleterre. « J'ai la satisfaction de penser », écrivait-il à lord Sydney, au mois d'août 1787, « qu'en dépit de nos réformes, ce gouvernement n'est pas impopulaire. Il a assurément l'avantage de succéder à un autre qui était généralement haï et méprisé. » D'un autre côté, M. Dundas, dans une lettre à lord Cornwallis, du mois de juillet 1787, lui assure que « la cour des directeurs est tout à fait disposée à considérer ses avis avec la plus grande attention, parce qu'il en est très-aimé. » Il était naturel que les ministres du roi eussent confiance dans le gouvernement de lord Cornwallis, et qu'ils apprissent avec joie que les serviteurs de la Compagnie de l'Inde étaient soumis au contrôle d'un homme ferme et honnête.

Nous n'avons jamais eu jusqu'à présent, lui écrit M. Dundas en mars 1787, ni ici ni au dehors, un gouvernement de l'Inde dont la conduite fût en harmonie avec les principes d'une probité et d'une intégrité parfaites ; ces éléments ne peuvent manquer de produire leurs effets naturels.

La cause de la satisfaction que l'administration de lord Cornwallis fit éprouver aux directeurs doit se chercher en partie dans l'économie et l'ordre qu'il mit dans les finances de l'Inde, et en partie dans le désir d'agir d'après la politique pacifique que le parlement venait d'inaugurer par la loi de 1784. Les directeurs, n'ayant en vue que leurs dividendes, avaient constamment recommandé à leurs agents locaux de

s'abstenir de toute guerre avec les chefs de l'Inde, mais on ne leur avait pas obéi. Lord Cornwallis voulut suivre un système différent; mais en 1790, il fut entraîné dans une guerre avec Tippoo, qui se termina par un traité en 1792, lorsque Seringapatam était sur le point d'être pris. Tippoo consentit à céder la moitié de ses domaines, à payer 3 600 000 livres, à relâcher tous les prisonniers, et à donner deux de ses fils en otage. En récompense de ce succès, lord Cornwallis fut nommé marquis.

Une des mesures les plus importantes qu'il prit comme gouverneur général, fut l'établissement du revenu foncier du Bengale. Il était à désirer qu'on protégeât les intérêts des possesseurs du sol en soustrayant cette question à l'incertitude de l'arbitraire et du caprice. La mesure recommandée par lord Cornwallis fut, comme chacun sait, un règlement à perpétuité avec les Zémindars. La politique de cet arrangement a été l'objet de beaucoup de discussions, et l'on a essayé, dans d'autres présidences, de déterminer le revenu foncier sur des bases différentes; il nous suffira de dire qu'elles s'accordent à reconnaître quelque principe de permanence, et que le système introduit par lord Cornwallis fut, sans contredit, une grande amélioration sur l'état de choses qui existait avant lui. Le plan de lord Cornwallis fut envoyé en Angleterre pour être examiné, avec les remarques de M. Shore, qui ne partageait pas son avis sur la question de perpétuité. Après l'avoir reçu, M. Dundas et M. Pitt passèrent dix jours ensemble à Wimbledon à examiner et à discuter le sujet, et pendant une partie de ce temps, M. Charles Grout travailla avec eux. Le résultat fut qu'ils adoptèrent les vues de lord Cornwallis, et que M. Dundas prépara, pour sanctionner ses propositions, une dépêche qui fut approuvée des directeurs. Il paraît qu'à cette époque les membres officiels du bureau de l'Inde prirent part à l'affaire, et qu'ils ne s'en rapportaient pas au président sur tous les points, comme cela se fit plus

tard. Dans une lettre à lord Cornwallis, de juillet 1787, M. Dundas dit : « M. Pitt est réellement un membre actif du bureau, et se rend parfaitement maître de l'affaire. » Dans une lettre précédente de la même année, 21 mars 1787, il donne l'explication suivante du fameux changement de conduite de Pitt et de lui-même, concernant la mise en accusation de Hastings :

La seule circonstance fâcheuse est la mise en accusation de M. Hastings. On a beaucoup de gré à M. Pitt et à moi de la bonne foi et de l'impartialité avec lesquelles nous y avons constamment procédé ; mais le fait est désagréable à beaucoup de nos amis, et naturellement, à cause de cela même et de plusieurs autres circonstances, peu agréable à nous-mêmes ; mais la vérité est qu'en comparant les différents points de l'accusation avec ses défenses, ceux-là nous parurent si forts et les défenses si faibles, qu'il nous fut impossible d'être d'un sentiment différent ; et quelques-unes des charges seront portées, sans aucun doute, devant la chambre des lords.

Quels qu'aient pu être les motifs secondaires qui ont fait prendre cette décision, nous ne pouvons nous empêcher de penser que la simple explication qui précède donne la véritable clef de la conduite de M. Pitt.

Lord Cornwallis, dans les commencements de son administration, recommanda d'amalgamer dans le même service les troupes du roi et les troupes européennes de la Compagnie. Le roi approuva finalement ce plan en juin 1787, mais les directeurs des troupes de la Compagnie s'opposèrent avec succès à son exécution. Lord Cornwallis, à son retour en Angleterre, transmit à M. Dundas un long mémoire sur cette question, dont la dernière révolte a fait renaître l'intérêt pratique (1).

(1) Sur cette question, voyez vol. I, pp, 240, 329, 330 ; vol. II, pp. 283, 314, 567.

Les opinions suivantes sur les tentatives faites pour convertir les indigènes au christianisme sont exprimées dans une lettre qu'il adressa à l'évêque de Salisbury, en décembre 1788 :

L'orgueil et le fanatisme des musulmans, et les terribles conséquences qui résultent à jamais pour les Hindous et pour leurs familles de la perte de leur caste, doivent être regardés, selon moi, comme des obstacles insurmontables à tout progrès réel de la propagation chrétienne. Le succès des missionnaires portugais à la côte de Malabar ne nous présente pas une perspective bien encourageante, vu que leurs convertis sont les êtres les plus pauvres et les plus méprisables de l'Inde. Il faut aussi considérer sérieusement jusqu'à quel point l'imprudence ou le zèle intempérant d'un prédicateur pourrait compromettre un gouvernement qui doit son principal soutien à des hommes de la haute caste, *dont jusqu'à aujourd'hui nous nous sommes assuré la fidélité et l'attachement par une attention constante à ne point blesser leurs scrupules religieux et leurs superstitions.*

Les manières de lord Cornwallis, comme gouverneur général, étaient simples et sans ostentation ; il désapprouvait toute parade et toute pompe, et dans sa campagne contre Tippoo, sa vie fut mise en danger par l'habitude de ne laisser qu'une ou deux sentinelles monter la garde à sa tente. Il ressemblait à lord W. Bentinck, dont Jacquemont disait que c'était un quaker sur le trône de l'Inde, plutôt qu'à lord Wellesley, que sir J. Mackintosh représente comme « ayant *sultanisé* sa charge ». En écrivant à lord Brome, son fils, en janvier 1789, il décrit ainsi sa vie ordinaire, qui offre un contraste frappant avec celle d'un prince oriental :

Je n'ai à vous envoyer d'ici aucune nouvelle qui puisse vous amuser ou vous intéresser. Je monte à cheval juste au moment où l'aurore commence à paraître, je chevauche sur la même route et à la même distance. Après cette excursion, je passe tout mon avant-midi aux affaires, et presque exactement le même temps à table tous les jours. Je fais une promenade en phaéton un peu avant le coucher du soleil,

ou je lis des papiers d'affaires pendant deux heures. Je me mets à table à neuf heures avec deux ou trois officiers de ma famille pour manger quelque fruit ou un biscuit, et je vais me coucher dès que dix heures ont sonné. Je ne pense pas que le plus grand *crétin* d'Eton puisse mener une vie plus monotone.

La dépêche confidentielle, du 4 avril 1790, où il exprime à M. Dundas son opinion sur les conditions auxquelles la charte de la Compagnie devrait être renouvelée, est un document d'un grand intérêt. Le plan que le cabinet anglais avait primitivement en vue pour le renouvellement de 1793, paraît avoir été de laisser le monopole du commerce à la Compagnie sans contrôle, et de transférer à la couronne le gouvernement et les revenus territoriaux. Lord Cornwallis objecte à ce plan que si l'on permettait à la Compagnie de diriger son commerce sans le contrôle du gouvernement, le tripotage serait si grand, qu'elle ne tarderait pas à faire banqueroute; il pense que le commerce d'exportation de la Grande-Bretagne dans l'Inde pourrait être laissé libre en toute sûreté, mais qu'il serait ruineux d'abolir le monopole de l'importation de l'Inde dans la Grande-Bretagne et dans d'autres pays, et il recommande la mesure qu'on adopta ensuite, le renouvellement du monopole et du gouvernement pour un autre terme, l'un et l'autre étant soumis au contrôle des ministres du roi. L'erreur qu'on commit en 1793, comme en 1783 et en 1784, consistait en ce que la réforme assurerait le principe que la Compagnie devait conserver le monopole de son commerce. Le meilleur moyen eût été de réorganiser la Compagnie, de laisser son commerce entièrement libre, et de transférer à la couronne son pouvoir gouvernemental. Mais bien que lord Cornwallis fût trop timide et trop peu versé dans la théorie du commerce pour recommander cette mesure, son plan trahit une défiance des directeurs profondément enracinée. Il alla dans l'Inde à une époque où les méfaits de la Compagnie et de ses agents étaient nouveaux et bien compris; et il

n'y a ni dans ce document, ni dans ses autres papiers, aucune trace de ce sentiment d'admiration qui s'est manifesté pour le gouvernement de la Compagnie depuis qu'on a oublié l'époque de son action indépendante, et qu'elle a corrigé sa conduite sous la férule du contrôle ministériel.

Lord Cornwallis quitta l'Inde en octobre 1793, après une résidence de sept ans et un mois, et arriva en Angleterre en 1794. En 1792, il avait refusé la charge de secrétaire d'État que M. Pitt lui offrait, et motivé son refus sur la faiblesse de son talent et son peu d'habitude des débats parlementaires. Il eut pour successeur, comme gouverneur général, son ami sir John Shore (plus tard lord Teignmouth), qui, tout en ayant été employé au service de la Compagnie sous l'ancien système, était un homme intègre, et avait prêté un concours cordial à lord Cornwallis (1).

Les volumes que nous avons sous les yeux contiennent, touchant les débats de 1788 sur la régence et d'autres événements publics, beaucoup de renseignements curieux que lord Cornwallis recevait de ses correspondants d'Angleterre pendant son absence. L'espace ne nous permet pas de nous occuper ici de ces matières accessoires ; nous faisons place seulement à un extrait d'une lettre adressée peu après le rétablissement du roi à lord Cornwallis par le prince de Galles, et montrant d'une manière évidente l'état de ses sentiments à l'égard du roi et de M. Pitt. Elle est datée de Carlton-House, le 10 mai 1789. Le rétablissement de la santé du roi avait été annoncé au parlement le 24 du mois de février précédent.

Comme les choses ont changé, et par quelles péripéties il m'a fallu passer durant les six derniers mois ! Je pense que vous avez déjà appris

(1) En février 1791, Philip Francis avait proposé des résolutions sur la guerre contre Tippoo. Elles furent combattues par Pitt et Dundas et rejetées unanimement. (Voy. *Lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. II, p. 88.) — Ed.

la maladie du roi, et comment les ministres ont essayé, non-seulement d'abolir mes droits, mais de priver tout autre membre de notre famille des libertés communes et des droits de tout Anglais. J'ai été soutenu par quelques amis véritables, à la tête desquels se signala votre ami, mon frère (le duc d'York), ce qui lui a valu un honneur immortel. Si vous aviez été ici, mon cher lord, je ne doute pas que nous aurions eu le bonheur de rencontrer chez vous un appui semblable, bien que j'aie le regret de dire que vos membres (1) ont consulté les intérêts de la cause de Pitt, au lieu des droits et de l'indépendance de la constitution de ce pays, aussi bien que de la maison de Brunswick. Tout est tombé en des mains bien différentes. Le roi est convalescent, c'est-à-dire qu'il va certainement mieux. On jette tout entre les mains de la reine. Tous les amis qui me soutenaient, ainsi que la cause commune de la succession dans la famille, ont été renvoyés des places qu'ils occupaient, par exemple le duc de Queensberry et notre petit ami Lothian. Queensberry a été renvoyé par ordre de la reine et de M. Pitt, de sa place de gentilhomme de la chambre; Lothian a quitté son régiment des gardes à cheval (2).

Ils ont eu l'insolence de menacer le duc d'York de lui prendre son régiment des gardes à pied; et comme enfin ils n'osèrent pas le faire, ils ont introduit des officiers dans ce régiment, et ont commis à l'égard du prince toute sorte d'indignités pour le forcer à donner sa démission; mais il eut assez de prudence, de sang-froid et de fermeté pour leur résister. Non-seulement ces officiers supérieurs, mais une multitude d'officiers subalternes, qui n'avaient que leurs places pour vivre, ont été indignement renvoyés de leurs emplois à cause de l'appui désintéressé qu'ils m'ont prêté ainsi qu'à notre famille. Vous me pardonnerez, mon cher lord, de m'étendre ainsi sur ce sujet; ce que je ne fais qu'avec un ami comme vous, qui avez toute mon estime.

Je ne puis m'empêcher de vous avouer que je souffre de la situation dangereuse où sont à présent les droits et les libertés de la nation, aussi bien que de la position très-critique où se trouve maintenant tout membre de notre famille. Cependant l'état très-précaire de la

(1) Le prince fait allusion aux membres du bourg d'Eye, qui durent leur nomination au crédit de lord Cornwallis.

(2) Le marquis de Lothian, par suite de la part active qu'il avait prise en faveur du prince pendant la maladie du roi, fut privé de la verge d'or et du commandement d'un régiment des gardes du corps ; mais le roi lui offrit le commandement des dragons irlandais de la garde, qu'il refusa.

santé du roi tient un péu sur leurs gardes quelques personnes qui ne sont pas poussées à un désespoir, comme celui du ministre et de ses adhérents. Je ne vous importunerai pas davantage aujourd'hui, supposant que vous avez appris, par différentes lettres, quelle est à présent notre situation critique dans ce pays, et j'espère que vous attribuerez ma prolixité à l'intimité d'un vieil ami.

A cette lettre, lord Cornwallis fait, de Calcutta, la réponse suivante au mois d'août 1790 :

Je puis vous déclarer, avec la plus grande sincérité, que vous ne ferez que me rendre justice, en croyant que nul homme n'aime et n'admire plus que moi les aimables qualités et les vertus de Votre Altesse royale; que je ressens la plus vive gratitude pour vos bontés personnelles envers moi; que je suis un ami déclaré des libertés de mon pays, des justes prérogatives de la couronne et des droits de la maison de Brunswick; et que ce serait pour moi un très-grand plaisir que de pouvoir partager en toutes circonstances les opinions politiques du duc d'York; mais, cela dit, je dois avouer franchement que si j'avais été en Angleterre dans l'hiver de 1788-89, j'aurais cru qu'il était de mon devoir, quelque pénible que cela fût pour moi, d'adopter au parlement une ligne de conduite différente de celle de Son Altesse royale.

Lord Cornwallis, comme nous l'avons dit, arriva de l'Inde en Angleterre, au commencement de 1794. Cette année-là, les armées autrichiennes, prussiennes et anglaises faisaient, de concert, une campagne en Flandre contre les Français. Lord Cornwallis fut envoyé, au mois de juin, sur le théâtre de la guerre, afin de faire disparaître les jalousies et les mésintelligences qui régnaient entre les trois armées, et de mettre de l'harmonie dans leurs opérations. Sa tentative ne réussit pas; mais sa mission suggéra l'idée de placer l'armée autrichienne et l'armée anglaise sous son seul commandement. Comme ce plan exigeait qu'on ôtât au duc d'York le commandement de l'armée anglaise, M. Pitt eut beaucoup de peine à obtenir le consentement du roi, qui pourtant le donna,

et M. Windham alla en Flandre communiquer cette décision au duc. Peu après, cependant, Valenciennes se rendit aux Français, et l'on abandonna le projet de nommer lord Cornwallis général en chef. Vers la fin de l'année, M. Pitt représenta au roi la nécessité de mettre fin au commandement du duc d'York sur le continent. Le roi consentit, et il fut rappelé par une lettre de M. Dundas (1).

Au commencement de 1795, lord Cornwallis succéda au duc de Richmond comme directeur général de l'artillerie, et entra au cabinet. Sur ces entrefaites, le plan qu'il avait proposé de réunir les troupes européennes de la Compagnie aux troupes du roi avait excité beaucoup de mécontentement dans l'Inde, et les officiers de l'armée du Bengale firent des remontrances assez vives pour intimider sir John Shore, et presque pour causer une révolte. Le gouvernement anglais en prit alarme, et résolut d'envoyer de nouveau lord Cornwallis dans l'Inde. Il prêta donc une seconde fois serment comme gouverneur général le 1er février 1797. Mais le bureau de contrôle et la cour des directeurs firent des concessions qui apaisèrent les troubles, et rendirent son départ inutile (2).

En 1797, il fut question de nommer lord Cornwallis au commandement en chef en Irlande; mais, l'année suivante, l'explosion de la révolte exigea que le gouvernement civil et le gouvernement militaire de ce pays fussent confiés aux mêmes mains. Lord Camden fut donc rappelé sur sa demande, et lord Cornwallis fut, en juin 1798, nommé lord lieutenant et général en chef. Les devoirs que lord Cornwallis était appelé à remplir dans ce poste étaient extrêmement difficiles

(1) [Comparez lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. II, pp. 257-8, 262. — Ed.]

(2) Il paraît que lord Wellesley (alors lord Mornington) fut nommé en avril 1797, gouverneur de Madras, avec promesse de la réversion du gouvernement du Bengale, après lord Cornwallis, dans le cas où celui-ci irait dans l'Inde. — Voy. les lettres de lord Mornington, dans *Courts and cabinets of George III*, vol. II, pp. 367-75.

et comportaient la plus grande responsabilité. Les conséquences du mauvais gouvernement que l'Irlande subissait depuis longtemps se faisaient alors sentir, sous les influences sympathiques de la Révolution française, à une génération qui avait commencé à se relâcher de son ancienne bigoterie, et à adopter en faveur de ce pays une politique plus libérale et plus éclairée. Afin de comprendre dans quelle situation il se trouvait, en se chargeant du gouvernement de l'Irlande à ce moment critique, il est nécessaire de jeter un regard rétrospectif sur l'histoire de quelques années.

Jusqu'en 1782, l'Irlande avait été sous la dépendance de l'Angleterre. Le parlement irlandais avait été, vis-à-vis du parlement anglais, dans la situation où la législation d'une colonie, comme le Canada ou la Jamaïque, se trouve par rapport au même corps. Le parlement anglais pouvait, s'il le jugeait à propos, faire des lois pour l'Irlande, et ses actes étaient exécutoires dans ce pays sans le consentement du parlement irlandais. Mais la faiblesse militaire de l'Angleterre à la fin de la guerre américaine amena la formation de régiments volontaires irlandais, et leur inspira le courage de proclamer leur indépendance ; de sorte qu'en 1782, l'Angleterre renonça à sa souveraineté législative sur l'Irlande. On révoqua les lois qui déclaraient la dépendance de l'Irlande ; et à partir de cette époque, elle devint légalement indépendante de l'Angleterre, les deux pays n'étant plus rattachés l'un à l'autre que par ce seul lien, que le roi d'Angleterre était aussi roi d'Irlande. Après 1782, la situation de l'Irlande par rapport à l'Angleterre, était, sous le point de vue constitutionnel et légal, semblable à celle du Hanovre, tant que la succession anglaise restait dans la ligne masculine (1). Même ce lien, tout faible qu'il était, aurait pu devenir plus faible

(1) Lord North, en proposant en 1783 une mesure relative au port des lettres, reconnaissait comme une chose très-certaine que la Grande-Bretagne et l'Irlande étaient devenues comme des nations étrangères l'une à l'autre, au point de vue

encore par l'action divergente des deux parlements : ainsi, durant la maladie du roi, en 1788, les règlements de la régence adoptés par le parlement irlandais différaient de ceux qu'approuvait le parlement anglais. Quoi qu'il en soit, la dépendance réelle de l'Irlande à l'égard de l'Angleterre était assurée, dans une grande mesure, par l'intime connexion qui rattachait aux intérêts anglais la grande majorité des propriétaires irlandais, par le caractère identique de presque toute la représentation des bourgs, et par le système de corruption en gros que le gouvernement pratiquait sur le parlement de l'Irlande. Pendant cette période, le gouvernement irlandais peut donc être regardé comme un système où l'indépendance était neutralisée par la corruption et par l'intolérance religieuse. Le pouvoir dirigeant appartenait exclusivement au parti identifié avec l'ascendant protestant; de là deux éléments de désaffection auxquels les événements de la Révolution française imprimèrent une vive énergie, les presbytériens et les catholiques. Les derniers formaient la grande masse de la population; mais les premiers étaient plus énergiques et plus entreprenants. Les Irlandais unis, composés de presbytériens et de protestants, et ayant leurs quartiers généraux à Belfast et à Dublin, désiraient transformer l'Irlande en une république complétement indépendante de l'Angleterre et unie à celle de la France. Dans cette vue, ils communiquèrent

du pouvoir politique. [Comparez le livre de sir George Lewis, *On the Government of dependencies*, p. 154, la citation empruntée au discours de lord Abingdon prononcé en 1783, et lord Grenville sur l'Union. (*Ibid.*, p. 362, 366.)

Le dernier dit que « si les parlements devaient rester distincts et séparés, le lien qui unissait les deux pays serait sans aucun effet. » Il paraît, à la première vue, que l'expression du texte « semblable à celle du Hanovre » est inexacte, en tant que le roi d'Angleterre était roi d'Irlande en sa capacité politique, parce qu'il était roi d'Angleterre. Il était roi de Hanovre en sa capacité personnelle et accidentellement. Mais, en réalité, la théorie de la connexion avec l'Irlande entre 1782 et l'union était tout à fait erronée et vicieuse. Un roi d'Angleterre ne peut agir comme tel que de concert avec le parlement d'Angleterre ; donc lui demander de gouverner *comme roi d'Angleterre*, et exclure le parlement anglais, est une contradiction dans les termes. — Ed.]

leur plan de trahison au Directoire français, et organisèrent en Irlande une insurrection qui devait être soutenue par l'invasion d'une armée française. On rapporte que le gouvernement français assura aux Irlandais unis, peu de temps avant l'arrivée de lord Cornwallis à Dubin, que « l'invasion suivrait l'invasion, malgré défaite sur défaite, jusqu'à ce que l'Irlande fût complétement libre (1). » Mais les conspirateurs ne furent point fidèles les uns aux autres : le gouvernement reçut des instructions complètes sur les plans qui se préparaient, et en mai 1798 lord Edward Fitzgerald et les Sheare furent arrêtés. Ces arrestations, au lieu de supprimer l'insurrection, furent le signal de son explosion. C'est alors que commença la révolte de l'Irlande ; mais bien qu'elle s'étendît à la population catholique du sud, elle ne fut pas de longue durée. La défaite des rebelles à Vinegar-Hill eut lieu en juin, à l'époque de l'arrivée de lord Cornwallis ; en juillet, la majorité des prisonniers d'État offrirent de reconnaître leurs torts, à condition qu'on leur laisserait la vie sauve, et qu'ils quitteraient le pays. Dans cet état de choses, l'humanité, la prudence et la modération de lord Cornwallis lui firent adopter une politique de clémence envers les rebelles vaincus (2). Il fut secondé dans l'adoption de mesures modérées par lord Castlereagh, son premier secrétaire; mais les agents

(1) Vol. II, p. 349. — Dans la première partie de la Révolution française, lord Cornwallis avait partagé l'opinion alors générale, que les discordes intestines affaibliraient assez la France pour l'empêcher d'être incommode à ses voisins. Dans une lettre écrite de Calcutta au duc d'York, et datée du mois d'avril 1790, il dit : « Il est impossible de regarder sans compassion le misérable état de la France ; mais quand nous considérons la part que, sans provocation, sans raison aucune, cette puissance a prise contre nous dans la dernière guerre d'Amérique, et que cela a peut-être contribué à produire les convulsions actuelles, nous ne pouvons pas dire qu'elles soient tout à fait imméritées ; et malgré le désappointement tout naturel que doit éprouver Votre Altesse royale de n'avoir pas le moyen de vous perfectionner dans votre profession, je dois avouer franchement que je suis heureux de penser qu'il n'est guère probable que notre tranquillité en Europe soit de sitôt troublée par ce voisin turbulent et naguère redoutable. »

(2) Les excellents effets produits par l'arrivée de lord Cornwallis sont décrits en termes très-expressifs par Plowden (*Historical Review of the State of Ireland*, vol. II, p. 765, 4o).

subordonnés du gouvernement, et le parti de l'ascendant protestant qui l'avait guidé jusque-là, poussés en partie par la crainte, en partie par le ressentiment, insistèrent vivement sur la nécessité d'un châtiment sévère. Lord Cornwallis se trouva donc, pendant l'été et l'automne de 1798, dans une position semblable à celle de lord Canning pendant la dernière révolte de l'Inde (1). Les protestants irlandais, comme les Anglais de Calcutta, demandaient du sang à grands cris. Dans les deux cas, le chef du gouvernement eut la fermeté de résister à ces lâches et sauvages clameurs. Les passages de la correspondance qui ont rapport à ce sujet sont trop nombreux pour être reproduits ici ; cependant nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits qui pourront en faire connaître le caractère général. Le premier est tiré d'une dépêche au duc de Portland, du 8 juillet 1798.

Les personnes marquantes de ce pays et les membres des deux chambres du parlement sont en général contraires à tout acte de clémence; et, bien qu'ils n'expriment pas, et que peut-être leur exaltation les empêche de voir les dernières conséquences de leur violence, ils voudraient poursuivre des mesures qui n'aboutiraient qu'à l'extirpation du plus grand nombre des habitants, et à la destruction entière du pays. Ils ont constamment à la bouche les mots de papistes et de prêtres, et, par leur étrange politique, ils pousseraient les quatre cinquièmes de la population à une révolte implacable (2); et, dans l'ardeur de leur passion, ils perdent de vue la cause réelle du mal actuel, de cette conspiration profonde pour révolutionner l'Irlande d'après les principes de la France, conspiration ourdie dès l'origine et presque amenée à maturité avec une persévérance étonnante, par des hommes qui n'avaient d'autre idée de la religion que celle de la détruire, et qui savaient exploiter les passions et les

(1) [Comparez Massey, *History of England*, vol. IV, p. 322 ; lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. III, p. 351. — Ed.]

(2) Lord Cornwallis suppose ici que les catholiques romains étaient aux protestants en Irlande comme 4 est à 1. La population de l'Irlande en 1791 est évaluée par le docteur Beaufort à 4 088 000. De ce total il y avait probablement environ 3 000 000 de catholiques romains, et environ 1 000 000 de protestants.

préjugés des différentes sectes au profit de l'horrible complot qu'ils ont formé, d'introduire dans ce pays le plus terrible de tous les maux, une révolution de jacobins.

Lord Cornwallis dit au général Ross, dans une lettre particulière du 24 juin 1798 :

Si l'on excepte les six affaires politiques qui se poursuivent ici maintenant, il n'y a ni dans la ville, ni dans la campagne, d'autre loi que la loi martiale, et vous connaissez assez cette loi pour en comprendre toutes les horreurs, même lorsqu'on en fait l'application la plus modérée. Jugez donc comment elle doit être appliquée par des Irlandais exaltés par la passion et la vengeance. Mais tout cela n'est que jeu en comparaison des meurtres sans nombre qui se commettent à chaque instant par nos gens, sans aucune espèce de procédure ou d'examen. Les petits propriétaires sont comme les loyalistes d'Amérique, mais beaucoup plus nombreux et puissants, et mille fois plus féroces. Ces hommes ont sauvé le pays, mais ils donnent maintenant l'exemple du pillage et du meurtre. La milice irlandaise et quelques officiers, et surtout ceux de la pire espèce, suivent de près ces propriétaires, qu'ils aident dans leur œuvre de carnage et les atrocités de toute espèce ; et les milices bourgeoises y prennent part aussi, bien qu'avec moins d'ardeur que les autres. Les quelques actes de violence, tels qu'incendies et meurtres, que commettent encore les rebelles servent à nourrir cette disposition sanguinaire de notre côté; et, tant qu'ils fourniront à nos partisans le prétexte d'aller à leur recherche, je n'ai pas d'espoir d'amélioration. Les conversations des personnes les plus marquantes du pays tendent toutes à encourager ce système de sang; et même celle qui se tient à ma table, où vous supposez bien que je fais tout ce que je peux pour l'empêcher, tombe toujours sur les pendaisons, les fusillades, les incendies, etc.; et, si un prêtre a été mis à mort, toute la compagnie en exprime la plus grande joie. Voilà ce que j'ai à vous dire de l'Irlande et de ma triste situation.

Une dépêche au duc de Portland, du 16 septembre 1798, contient la remarque suivante :

Ici les hommes marquants, qui ont depuis longtemps l'habitude de diriger les conseils des lords lieutenants, ont les meilleures inten-

tions du monde, et sont très-dévoués à l'union avec l'Angleterre ; mais ils sont aveuglés par leurs passions et par leurs préjugés, ne parlent que de mesures violentes, et s'arrogent exclusivement la connaissance d'un pays que, d'après leur manière de le gouverner, ils me paraissent ignorer complétement.

Dans une lettre au général Ross, du 16 novembre 1799, l'année qui suivit la révolte, le lord lieutenant revient sur le même sujet :

La grande difficulté que j'éprouve est de modérer la violence de nos amis loyaux, qui, si je ne les retenais pas d'une main très-ferme, convertiraient le système de la loi martiale, qui, Dieu sait, est déjà assez mauvais, en une tyrannie plus violente et plus intolérable que celle de Robespierre. On recherche dans les prisons les plus vils dénonciateurs, pour attaquer, par le parjure le plus éhonté, la vie de ceux qui sont soupçonnés d'être ou d'avoir été mécontents; et tout catholique romain de quelque influence est en effet en grand danger.

Cette même politique d'humanité et de modération qu'adopta lord Cornwallis avait été pratiquée par sir Ralph Abercromby, qui avait occupé le poste de général en chef avant sa nomination. Mais comme il ne réunissait pas, comme lord Cornwallis, le commandement civil et le commandement militaire, la marche qu'il suivit l'entraîna dans des difficultés sérieuses avec le lord lieutenant Camden qui, tout en étant bien disposé à soutenir Abercromby, n'avait pas assez de fermeté pour résister aux avis de ses conseillers irlandais. Lord Cornwallis, dans une lettre au général Ross, du mois de mars 1798, parle de sir Abercromby comme ayant été « extrêmement mal dirigé ». Cette expression a rapport à sa mésintelligence avec le gouvernement irlandais ; mais il est clair, d'après les papiers de la famille d'Abercromby, que j'ai eu occasion de lire, que sa conduite faisait le plus grand honneur à sa modération et à son humanité, et que les principes qui la guidaient furent suivis par lord Cornwallis lui-même.

Si nous considérons l'existence d'une révolte déclarée, et d'une loi martiale en vigueur pendant un temps considérable, les châtiments réellement autorisés par le gouvernement doivent nous paraître modérés. Lord Castlereagh, en défendant le « pernicieux système de douceur » de lord Cornwallis dans la chambre irlandaise des communes, en février 1799, affirma que depuis le débarquement des Français dans la baie de Killala, en août 1798, 380 rebelles avaient été jugés d'après la loi martiale, que 131 avaient été condamnés à la peine capitale et 90 exécutés (vol. III, p. 13, 70, 90). Lord Castlereagh, différent en cela du chancelier et des hauts fonctionnaires irlandais, paraît avoir prêté un concours cordial à lord Cornwallis, et n'avoir jamais été l'avocat d'une politique sanguinaire, malgré les accusations de cruauté dont sa conduite pendant la révolte a été l'objet. Comme on ne prévoyait pas à cette époque le haut rang où lord Castlereagh s'éleva, il n'est pas sans intérêt de remarquer quel jugement son chef en portait. Dans une lettre particulière au général Ross, du 9 juillet 1798, lord Cornwallis dit :

J'ai toute sorte de raisons d'être extrêmement satisfait de lord Castlereagh, qui est vraiment un jeune homme très-peu ordinaire, qui a des talents, un caractère et un jugement propres aux emplois les plus élevés, sans préjugés et sans autres vues que celles qui ont pour objet le bien général de l'empire britannique (1).

Dans une lettre au général Ross, écrite à la même époque, il remarque : « Lord Castlereagh est un excellent jeune homme très-capable, qui m'est d'une grande utilité. Plus tard, dans la même année, il recommande vivement lord Castlereagh au

(1) Lord Castlereagh avait alors vingt-neuf ans. Il siégea à la chambre des communes anglaise depuis 1794 jusqu'en 1797. Dans cette dernière année, il devint membre de la chambre des communes irlandaise, et fut nommé premier secrétaire du lord lieutenant au commencement de 1798.

[Dans la session de 1795, il appuya l'adresse dans la chambre des communes anglaise. (Lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. II, p. 355.) — Ed.]

duc de Portland, pour le poste vacant de secrétaire d'État d'Irlande (emploi différent de celui de premier secrétaire du lord lieutenant; et en réponse à l'objection que cette charge avait toujours été confiée à un Anglais, il ajoute que, « lord Castlereagh étant si différent d'un Irlandais, il pense qu'il a droit de prétendre à une exception en sa faveur » (vol. II, p. 428, 439). Ses raisons pour faire cette recommandation sont expliquées ainsi dans une lettre au général Ross :

J'avais des obligations particulières à lord Castlereagh, qui ne m'avait rien caché, m'avait signalé les différents caractères à qui j'avais affaire, et montré en quoi mon prédécesseur avait failli et avait été obligé de faire le sacrifice de son propre jugement pour suivre de plus mauvais conseillers, en permettant à quelques personnes dangereuses de prendre de l'ascendant sur lui. En un mot, l'excellent caractère de lord Castlereagh et sa conduite vraiment fidèle à mon égard, sous tous les rapports, faisaient que j'avais grand regret à me séparer de lui, surtout lorsqu'il était douteux quelle serait la personne qui lui succéderait. (Vol. III, p. 8.)

Dans une lettre au général Ross, du mois de mai 1800, il décrit ainsi la position parlementaire de lord Castlereagh :

Lord Castlereagh a fait de tels progrès comme orateur, qu'il s'est presque rendu maître de la chambre des communes ; et la satisfaction d'orgueil national que les Irlandais éprouvent à l'idée de le voir figurer avec distinction sur le grand théâtre de la politique, a considérablement diminué l'impopularité que ses manières froides et réservées avaient produite dans la société privée.

La complète indépendance de l'Irlande depuis 1782, et la séparation entière du parlement irlandais d'avec le parlement anglais; la violence du parti de l'ascendant protestant en Irlande, et l'impossibilité d'établir l'égalité religieuse entre les protestants et les catholiques, tant que le parlement irlandais resterait séparé ; l'existence en Irlande d'un nombreux parti de mécon-

tents qui communiquaient au Directoire français leurs plans de trahison, et le danger pour l'Angleterre d'une invasion française en Irlande, soutenue par un soulèvement simultané de la population, ces maux, ainsi que d'autres qui naissaient de la situation réelle de l'Irlande et de son gouvernement, et dont la révolte révélait toute la force, paraissent avoir convaincu M. Pitt et ses collègues que le seul remède efficace devait se trouver dans une union d'incorporation entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, semblable à celle qui s'était formée un siècle plus tôt entre l'Angleterre et l'Écosse (1). Nous trouvons dans une lettre de lord Grenville, publiée par le duc de Buckingham, que les vues du cabinet sur cette question furent communiquées à lord Cornwallis avant qu'il allât en Irlande. Dans une lettre du marquis de Buckingham, écrite vers le mois de juillet 1798, lord Grenville dit, après s'être demandé si lord Cornwallis n'avait pas poussé trop loin le système de la douceur :

Le point principal dont je voudrais être bien certain, s'il était possible, est de savoir si les difficultés, vues de plus près, ne l'ont pas découragé et détourné de la poursuite de la seule mesure auprès de laquelle tout ce qu'il fait à présent est sans valeur. Qu'il obtienne cette mesure, et je lui passerai volontiers tout le reste. (*Courts and cabinets of George III*, vol. II, p. 405.)

Ce passage se rapporte évidemment à un projet d'union entre les deux pays, et suppose que le cabinet anglais comptait sur lord Cornwallis pour en amener la réalisation. Lord Cornwallis fait allusion à la « grande mesure » projetée dans ses

(1) Les motifs pour une union sont expliqués avec un talent et une sagacité remarquables dans une lettre anonyme, datée de Cork, le 12 novembre 1798, et imprimée dans la *Correspondance de Castlereagh*, vol. I, p. 436. Quel que fût l'auteur de cette lettre, il a parfaitement compris la nature du changement que la révolution de 1782 a produit — « le jouet de l'indépendance » (comme il l'appelle), que l'Angleterre a donné à l'Irlande, et le terrain mouvant sur lequel s'appuyait l'union des deux pays.

lettres au général Ross, du mois d'août 1798 (vol. II, p. 381, 384), et, dans une dépêche confidentielle au duc de Portland, du 16 septembre suivant, il s'exprime ainsi :

Quant aux plans futurs, je puis seulement dire qu'il faut recourir à quelque moyen d'adoucir la haine des catholiques pour notre gouvernement. Que cela puisse s'obtenir en leur présentant les avantages d'une union avec la Grande-Bretagne, en faisant quelque appropriation en faveur de leur clergé, ou en modifiant la loi de la dîme, qui fait l'objet de leurs plaintes, c'est ce que je n'ose pas décider. La première de ces propositions est sans contredit la plus désirable, si les dangers qui nous environnent nous permettent de faire cette tentative : mais il faut s'assurer préalablement des dispositions du peuple en général, et surtout de celui du nord.

Quoi qu'il en soit, lord Cornwallis prit bientôt sa résolution en faveur de la grande mesure de l'union, et il désira qu'elle fût accompagnée d'autres mesures ayant pour objet le redressement des griefs des catholiques, c'est-à-dire de leur admission aux emplois, au parlement, et probablement aussi d'une appropriation publique en faveur de leur clergé et d'un règlement des dîmes. Il recommanda ces dernières vues à ses principaux conseillers de Dublin, mais sans succès. Lord Clare, le chancelier irlandais, l'habile et ferme orateur-président de la chambre des lords irlandaise, était favorable à l'union, mais il rejetait les accompagnements qu'on proposait ; et dans une visite à Londres, en octobre 1798, il fit prévaloir ses opinions auprès de M. Pitt, dont elles reçurent l'assentiment (1). Vers le temps de l'entrevue de lord Clare, M. W. Elliot, le sous-secrétaire d'État irlandais, alla à Londres, et porta à M. Pitt une lettre de la part de lord Cornwallis, recommandant instamment la combinaison de l'émancipation catholique avec la

(1) Voyez *Cornwallis Correspondence*, vol. II, pp. 415-6, et la lettre de lord Clare à lord Castlereagh, datée de Londres le 16 octobre 1798, racontant son entrevue avec M. Pitt. (*Castlereagh Correspondence*, vol. I, p. 393.)

mesure de l'union (octobre 17). M. Elliot désapprouvait fortement le système de l'union sur une « base étroite », et il doutait même qu'il pût continuer à faire partie du gouvernement, si on la proposait sans l'émancipation. Il fit adopter ce plan aux ministres anglais; mais les convictions de M. Pitt, qui avait d'abord partagé cette opinion, avaient été ébranlées par les représentations de lord Clare sur le danger d'offenser les chefs protestants de l'Irlande (1). Lord Cornwallis était soutenu par M. Dundas, et il pensait même que si ce ministre s'était trouvé à Londres avant que lord Clare y allât, il aurait pu obtenir l'établissement de l'union sur une base très-large (2). Au milieu de novembre, lord Cornwallis reçut du duc de Portland, en réponse à une demande d'instructions, les principaux points d'un traité d'union arrêté par le cabinet anglais, qu'il était autorisé à communiquer aux amis du gouvernement de l'Irlande. Le quatrième point du projet était ainsi conçu : « Tous les membres des chambres unies prêteront les serments prêtés maintenant par les membres anglais; mais ces serments pourront subir telles modifications que le parlement uni décrétera. » Il semble donc qu'à cette époque le cabinet anglais comptait que l'émancipation catholique serait ensuite décrétée comme conséquence de l'union par le parlement impérial, et non par le concours immédiat du parlement anglais et du parlement irlandais (3). M. Pitt, écrivant peu après à lord Cornwallis, le renvoie à cet article et ajoute :

(1) Voyez les lettres de M. Elliot à lord Castlereagh, du 24 octobre, du 23 et du 28 novembre 1798 (*Castlereagh Correspondence*, vol. I, p. 403 ; vol. II, pp. 9, 29.)

(2) M. Elliot à lord Castlereagh, le 9 novembre 1798 (*Castlereagh Correspondence*, vol. II, p. 431) ; lord Cornwallis au général Ross, le 15 novembre 1798 (*Cornwallis Correspondence*, vol. II, p. 433).

(3) Le neuvième point spécifiait que le « lord lieutenant devait rester, mais qu'il n'en serait pas fait mention dans la loi ». Cela montre que les auteurs de l'union ne regardaient pas le maintien de la vice-royauté d'Irlande comme une institution permanente.

Je pense, je l'avoue, que cet article laisse la question catholique sur le seul terrain où elle puisse être placée sans danger. Quand M. Elliot m'apporta votre lettre, il insista vivement sur tous les arguments qui, selon lui, pourraient nous engager à admettre les catholiques au parlement et aux emplois; mais j'avoue qu'il ne m'a pas prouvé d'une manière satisfaisante que la mesure soit praticable dans ce moment, ou qu'il convienne de la tenter. Quant à une appropriation en faveur du clergé et à quelque arrangement au sujet des dîmes, je suis heureux de trouver le même seulement en faveur de la proposition parmi tous les Irlandais que j'ai vus; et je suis de plus en plus convaincu que ces mesures, avec quelque moyen efficace pour forcer le clergé protestant de tout rang à résider dans le pays, offrent la meilleure chance de mettre fin graduellement aux maux dont l'Irlande est affligée (1).

Lord Grenville avait, à ce sujet, la même opinion que Pitt. Dans une lettre à son frère, le marquis de Buckingham, du 5 novembre 1798, il dit relativement aux conversations que lord Clare venait d'avoir à Londres avec les ministres :

Je suis certain qu'il parle de la nécessité de notre mesure, non-seulement d'une manière très-décidée, mais encore avec une pleine confiance dans le succès; pourvu toujours qu'il n'essaye d'introduire aucun changement dans les lois actuelles sur les catholiques, comme faisant partie de l'union. Et, sur ce point, je suis très-disposé à partager son opinion maintenant, bien qu'avant la révolte j'eusse pensé différemment. (*Court and cabinets*, vol. II, p. 411.)

Il ne saurait être douteux que l'exaspération contre les catholiques irlandais, qui avait été créée par la révolte, doit avoir rendu presque impossible à ce moment de faire adopter dans le parlement irlandais aucune mesure tendante à les investir d'un pouvoir politique, et à leur donner une part, sinon prépondérante, du moins assez large dans le gouvernement

(1) [Cette lettre fut écrite après une conversation avec John Foster, le président-orateur irlandais, un des plus violents adversaires de l'union. (Lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. III, p. 160.) — Ed.]

de l'Irlande, considérée comme un royaume ayant une législature séparée et indépendante.

Lord Cornwallis conforma sa conduite aux instructions qu'il avait reçues du duc de Portland, bien qu'il ne fût pas sans de grandes appréhensions sur l'efficacité de la mesure dans sa forme restreinte, et que, selon lui, il n'eût pas été beaucoup plus difficile d'y comprendre les catholiques (1). L'intention du gouvernement fut communiquée à différentes personnes, et parvint rapidement à la connaissance du public. Un pamphlet officiel par M. Cooke, sous-secrétaire d'État irlandais, ayant pour titre : « Examen des arguments pour et contre l'union », fut répandu partout pour provoquer la discussion de la question. Tout à coup une violente agitation contre l'union projetée éclata à Dublin, le quartier général des classes intéressées au maintien de l'ordre de choses existant, et elle était à son plus haut point aux mois de décembre 1798 et de janvier 1799. Le barreau surtout, à qui l'union n'aurait pas permis de joindre un siége au parlement à l'exercice de sa profession, se montrait violent et unanime dans son opposition.

Il y a certainement, écrit lord Cornwallis au duc de Portland, le 11 janvier, une très-forte aversion contre cette mesure chez un grand nombre de propriétaires de bourgs, et une répugnance non moins marquée chez beaucoup de gens en place, particulièrement chez ceux qui sont habitués depuis longtemps au système en vigueur. Les intérêts secondaires y trouvent naturellement la destruction de leur autorité, et les intérêts principaux une menace de nouvelles luttes.

D'un autre côté, les catholiques se tinrent à l'écart, et ne prirent d'abord aucune part au mouvement anti-unioniste. Le cabinet anglais, sachant les difficultés qui s'opposaient en Irlande au succès de la mesure, autorisa lord Cornwallis à proclamer son intention de persévérer jusqu'à ce qu'il l'eût

(1) Lettre au général Ross du 23 novembre 1798.

obtenue, et de ne point se laisser effrayer par la défaite, de la poursuivre jusqu'à ce que le succès fût complet. Dans cet état de choses, le projet de l'union fut recommandé simultanément par la couronne, le 22 janvier 1799, aux deux parlements: au parlement irlandais, par le discours du lord lieutenant; au parlement anglais, par un message royal. La raison qu'on en donna fut « l'activité continue avec laquelle nos ennemis persévèrent dans leur dessein avoué de séparer l'Irlande de la Grande-Bretagne ».

La question étant ainsi lancée, ce fut le parlement irlandais qui, tout naturellement, exprima le premier son opinion. Dans le débat sur l'adresse dans la chambre des lords irlandaise, le paragraphe en faveur de l'union fut emporté par une grande majorité. Mais dans la chambre des communes, M. George Ponsonby proposa un amendement à l'adresse, condamnant le projet de l'union, et, après un violent débat, il fut rejeté par 106 voix contre 105, le gouvernement n'ayant pour lui que la majorité d'une voix. Au second tour, il y eut pour l'adresse 107 voix contre 105. A l'annonce de ces chiffres, lord Castlereagh déclara que, bien que l'intention du gouvernement fût irrévocablement arrêtée au sujet de l'union, il n'insisterait pas sur la mesure pour le moment. Cet échec au parlement irlandais n'empêcha pas M. Pitt de poursuivre sa ligne de conduite au parlement anglais. Il se mit sans délai à proposer sur l'union, à la chambre des communes, huit articles sous forme de résolutions, et lord Grenville suivit la même marche à la chambre des lords. Ils furent approuvés par de grandes majorités, et ensuite présentés au roi comme l'adresse réunie des deux chambres.

Le gouvernement fut arrêté, mais non découragé par le résultat de cette division de la chambre des communes irlandaise (1). Il vit alors bien clairement le nœud et l'étendue de

(1) La dépêche importante de lord Cornwallis au duc de Portland du 28 janvier 1799, concernant la situation des affaires après le vote de la chambre des

la difficulté, et il se mit à chercher les moyens d'en triompher.

La proposition de l'union, dit lord Cornwallis, dans une lettre au duc de Portland, écrite peu de jours après la division de la chambre des communes irlandaise, a surtout provoqué l'inimitié des marchands de bourgs pourris, des légistes et des personnes qui, par des circonstances locales, pensaient qu'elles avaient à y perdre ; mais elle n'a pas mécontenté la généralité de la nation, et elle n'était désagréable ni aux catholiques ni aux dissidents protestants.

Le pays en général ne s'intéressait point à la question par des motifs patriotiques ; mais il y avait une opposition compacte et intéressée, affiliée surtout à la chambre des communes, qui pouvait faire échouer la mesure. Un gouvernement arbitraire ou un despote militaire aurait eu recours à un coup d'État, et aurait employé la force pour écarter l'obstacle. Lord Castlereagh eut recours à un moyen plus doux, plus sûr, plus efficace, mais moins prompt. Le plan qu'il proposa fut d'acheter le parlement irlandais, mais de l'acheter avec toutes les formes légales. Lord Cornwallis, profondément pénétré des avantages de l'union, s'attacha avec ardeur à la réaliser, et ne voyant aucun autre moyen de succès, accepta ce plan ; mais il s'engagea avec une répugnance extrême dans une politique qui exigeait qu'il fût le principal négociateur dans une multitude de marchés pour acheter les votes et neutraliser l'opposition du parlement. Il se décida à adopter un système de corruption dans l'intérêt de la moralité ; mais cette partie de ses devoirs lui inspirait un dégoût qu'il exprimait avec énergie dans ses lettres au général Ross du 20 mai et du 8 juin 1799, époque où les négociations étaient en plein progrès. Le gouvernement irlandais ne voulut point, dans la session de 1799, insister sur la question de l'union ou proposer

communes irlandaise (*Cornwallis Correspondence*, vol. III, p. 53), est imprimée par erreur comme la dépêche de lord Castlereagh dans *Castlereagh Correspondence*, vol. II, p. 139.

aucun plan défini ; tandis que, d'un autre côté, il était assez fort pour empêcher la chambre des communes de prendre des engagements contre son adoption. Il consacra le reste de l'année à préparer ses mesures pour la session suivante, et à affaiblir l'armée ennemie en attendant le jour de la bataille. Il eut recours, pour arriver à son but, à trois sortes de mesures qui peuvent être classées comme il suit : 1° mesures compensatoires et rémunératoires ; 2° mesures pénales, et 3° mesures conciliatoires (1).

Au mois de février, lord Castlereagh transmit au cabinet anglais un memorandum où il énumérait et classait tous les intérêts personnels hostiles à l'union, et indiquait avec détail un plan ayant pour objet d'accorder, pour la suppression des bourgs, une indemnité pécuniaire aux personnes intéressées (2). Il évalue la perte pécuniaire résultant pour chacune des différentes classes atteintes par la mesure d'une manière aussi pratique qu'un inspecteur estimerait des propriétés qu'il faut prendre en vertu des clauses obligatoires d'une loi sur l'établissement d'un chemin de fer. Dès que ce plan fut connu en Irlande, il contribua puissamment à calmer l'opposition ; on fit aussi dans les emplois différents changements en faveur des partisans de l'union ; on promit à plusieurs personnes des pairies et des pensions comme récompenses de leur abandon du parti anti-unioniste, et de leur passage dans le camp opposé. Lord Castlereagh appelle ce procédé « acheter et s'assurer pour toujours le fief simple de la corruption irlandaise, qui avait si longtemps affaibli le pouvoir du gouvernement et mis en péril les relations des deux pays » (3). D'un autre côté, les patrons des bourgs qui persistaient dans leur opposition, ou leurs candidats, furent privés de leurs emplois, et leurs places, devenues ainsi vacantes,

(1) [Comparez lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. III, p. 180. — Ed.]
(2) Voyez *Castlereagh Correspondence*, vol. II, pp. 144, 149.
(3) A M. Cooke, le 21 juin 1801 (*Castlereagh Correspondence*, vol. III, p. 333).

furent données aux unionistes (1). On eut recours à des mesures plus ordinaires à l'égard des catholiques pour gagner l'appui du parlement. Aussitôt que le vote de la chambre des communes irlandaise eut montré qu'il n'y avait pas alors majorité en faveur de l'union, lord Cornwallis renouvela ses instances auprès du gouvernement anglais pour que l'émancipation catholique fît partie de la mesure. Il assura que les anti-unionistes recherchaient l'appui des catholiques, et qu'il était désirable qu'on donnât aux derniers des assurances qui pussent empêcher cette coalition d'avoir lieu (2). Les réponses envoyées d'Angleterre furent que l'émancipation en vertu d'un acte du parlement irlandais ne pouvait pas s'accorder, et qu'elle ne serait possible que dans un parlement réuni. Lord Cornwallis fut satisfait des explications qu'il reçut à ce sujet du duc de Portland (3). Mais dans les mois de septembre et d'octobre, lord Castlereagh fit une visite à Londres, et pendant son séjour parvint à s'entendre avec le cabinet sur cette question. Il représenta à M. Pitt la difficulté d'obtenir l'union, si, avec les dispositions actuelles des protestants, cette mesure avait encore à vaincre la résistance des catholiques; il dit qu'il répugnait à lord Cornwallis de tromper les catholiques par des promesses qu'il ne serait pas en état de remplir, et demanda une déclaration formelle des intentions du gouvernement à ce sujet. Nous extrayons du récit de lord Castlereagh ce qu'il dit de la réponse que lui fit le gouvernement :

En conséquence de cet exposé, le cabinet prit la mesure en considération, et ayant été invité à assister à la réunion, on me chargea d'en faire connaître le résultat à lord Cornwallis, et le duc de Portland pria Son Excellence de s'adresser à moi pour avoir l'explication des

(1) Voyez la lettre de lord Cornwallis au duc de Portland, du 24 mai, et la liste des changements dans la lettre du 26 juin 1799.
(2) Lettres au duc de Portland du 26 et du 30 janvier 1799.
(3) *Cornwallis Correspondence*, vol. III, p. 64.

opinions des ministres de Sa Majesté sur ce sujet important. Je fis donc savoir à lord Cornwallis que l'opinion du cabinet était favorable au principe de la mesure ; qu'on avait quelques doutes sur la possibilité d'admettre les catholiques à certains emplois importants, et que les ministres craignaient que la mesure ne rencontrât une forte répugnance en plusieurs lieux, et particulièrement dans le plus élevé ; mais que, pour ce qui regardait les sentiments du cabinet, Son Excellence ne devait pas hésiter à rechercher l'appui des catholiques, de quelque manière qu'il pût l'obtenir..... Je n'ai certainement entendu alors aucun des ministres présents formuler une objection directe contre le principe de la mesure..... Bien loin qu'on montrât la moindre hésitation sérieuse sur le principe, on discuta même la question de savoir s'il ne conviendrait pas de faire à ce sujet une déclaration immédiate aux catholiques, et de leur donner l'assurance formelle que, dans le cas où l'union s'accomplirait, leurs demandes, lors de la paix, seraient soumises au parlement réuni avec l'appui du gouvernement.

La marche suivie par le gouvernement irlandais, conformément à ces instructions, est ainsi exposée par lord Castlereagh :

En conséquence de cette communication, le gouvernement irlandais ne négligea aucun moyen pour rendre les catholiques favorables à l'union. Ses efforts furent généralement heureux, et l'avantage qu'on en retira fut extrêmement utile, surtout en privant l'opposition des moyens qu'autrement elle aurait eus de faire impression sur les membres des comtés du sud et de l'ouest (1). Son Excellence put accomplir son dessein sans donner aux catholiques aucune assurance directe de recevoir satisfaction, et, pendant toute la lutte, il évita avec soin d'être réduit à un tel expédient, vu qu'il regardait une concession gratuite après la mesure comme infiniment plus compatible avec le caractère du gouvernement (2).

(1) Les catholiques étaient admis à cette époque à la franchise électorale, mais les bourgs étaient tous clos et aux mains des protestants ; d'où l'allusion de lord Castlereagh.

(2) Lettre de lord Castlereagh à M. Pitt, le 1er janvier 1801 (*Cornwallis Corresp.* vol. III, p. 326 ; *Castlereagh Corresp.*, vol. IV, p. 8). Cette lettre fut écrite pour rappeler à M. Pitt la conduite tenue à l'égard des catholiques lorsque la mesure de l'union était pendante, et le presser de proposer l'émancipation immédiatement après l'union, conformément à la première intention du cabinet.

Il en résulta que le gouvernement irlandais ne promit point formellement aux catholiques que l'émancipation serait proposée au parlement impérial comme conséquence de l'union ; mais lord Cornwallis et lord Castlereagh croyaient l'un et l'autre, au commencement de 1800, que le cabinet anglais était unanime en faveur de l'émancipation, et qu'il ferait des démarches conformes à cette politique, aussitôt qu'on aurait obtenu l'union (1).

Le gouvernement avait alors terminé ses divers préparatifs pour la campagne de l'union, et le parlement irlandais commença sa session le 15 janvier 1800. Le temps était venu pour le gouvernement d'apprendre quel était le résultat de ses efforts pour rendre une partie de ses adversaires favorable à la mesure de l'union, et si, en conséquence, cette session du parlement serait la dernière. Le discours du trône du lord lieutenant ne fit pas mention du sujet ; mais dans la chambre des communes, on proposa d'ajouter à l'adresse une résolution qui condamnait l'union. La motion fut rejetée par 138 contre 96, ce qui donnait au gouvernement une majorité de 42 voix : ce nombre, comparé avec le partage égal de la session précédente, était la mesure du changement d'opinion résultant des arrangements que le gouvernement avait faits pendant l'année précédente. En supposant qu'il aurait commencé ses opérations avec égalité de suffrage, cette majorité indiquait le passage de 21 voix d'un côté à l'autre. Bientôt après un message du lord lieutenant recommanda l'union aux deux chambres, et lord Castlereagh, après avoir expliqué le principe de la mesure, en proposa la base en huit articles. Le 6 février, la chambre des communes alla au scrutin (2) sur la question de prendre le

(1) Lord Castlereagh au duc de Portland, le 28 novembre 1799 ; lord Cornwallis au duc de Portland, le 9 décembre 1799 (*Cornwallis Corresp.*, vol. III, pp. 146, 148).

(2) Le mot *division*, que nous rendons ordinairement par le mot *scrutin*, est une manière particulière de voter. Voici comment on y procède. Il y a deux salles, l'une à droite, l'autre à gauche de la chambre. Au moment du scrutin, tous

message en considération ; il y eut 158 voix pour la motion et 115 contre. Ce fut, à ce qu'il paraît, la plus grande opposition qu'on eût jamais vue à la chambre des communes irlandaise. A la chambre des lords, les voix correspondantes furent de 75 contre 26. Avant la fin de mars, les résolutions en faveur de l'union passèrent à la chambre des communes, et furent proposées à celle des lords, qui leur donna promptement son assentiment, et elles furent présentées au lord lieutenant par une adresse des deux chambres le 28 mars. L'adresse des chambres irlandaises fut communiquée par le roi au parlement anglais, et les articles de l'union, après avoir reçu son approbation, furent remis par lui au lord lieutenant pour en donner communication au parlement irlandais. Là-dessus lord Castlereagh présenta un bill d'union qui fut adopté par le parlement irlandais, et qui, en même temps que le bill anglais, reçut l'assentiment du roi à la fin des sessions respectives. Le 22 août 1800, le parlement irlandais fut prorogé pour ne plus jamais se réunir.

Comme partie de la mesure qui devait compléter l'union, lord Castlereagh proposa et fit adopter un bill ayant pour objet d'indemniser les patrons des bourgs qu'on avait privés de leurs privilèges. La somme allouée pour chaque bourg fut de 15 000 livres, à répartir entre les patrons, s'il y en avait plus d'un, selon les différentes parts d'intérêt de chacun d'eux. Des commissaires furent nommés, en vertu de la même loi, pour l'exécution de cette mesure, et la somme totale qu'ils accordèrent s'éleva à 1 260 000 livres. On trouve dans l'ouvrage dont nous nous occupons (vol. III, p. 321) (1) une liste des

les membres quittent la chambre, et ceux qui votent *pour* passent dans la salle de droite, et ceux qui votent *contre* dans la salle de gauche. Il y a à la porte de chaque salle deux scrutateurs qui comptent les membres, et deux secrétaires qui prennent leurs noms. (*Note du traducteur*.)

(1) Pour le bill d'indemnité, voyez *Plowden's Hist. Rev.*, vol. II, p. 1067. [Lord Devonshire reçut 52 000, lord Ely, 45 000. — Voyez lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. III, p. 227. — Ed.]

personnes indemnisées et le montant des sommes qu'elles ont reçues. Cette somme, si l'on y ajoute quelques nominations officielles, comme des pairies et des pensions (qui furent toutes aussi publiques que la loi d'indemnité pour les bourgs), constitua le prix réel payé par le gouvernement pour gagner l'appui parlementaire qui lui avait fait obtenir l'union. On a souvent supposé que le gouvernement, pour triompher de l'opposition que cette mesure rencontrait, avait employé quelques moyens de corruption secrets et non avoués; mais la correspondance publiée dans les amples recueils des papiers de Cornwallis et de Castlereagh réfute cette supposition : on a fait au gouvernement anglais plusieurs demandes de fonds secrets; mais le montant en était insignifiant, et ne servit qu'à payer des agents subalternes qui avaient rendu au gouvernement quelque service littéraire ou autre (1). D'un autre côté, on peut remarquer qu'à l'ouverture de la session de 1800, le parti anti-unioniste offrit 5000 livres, argent comptant, pour une voix à la chambre des communes irlandaise (2). Nul doute qu'on n'ait obtenu par achat la majorité du parlement irlandais en faveur de l'union, c'est-à-dire par des places, des pensions, des pairies et des indemnités pour les siéges supprimés; la transaction fut un marché, mais un marché à ciel ouvert. Les moyens employés ne furent pas irréprochables, mais ils le furent moins que la force qui était la seule alternative praticable; et tels qu'ils furent, ils sont tous soumis au contrôle de l'histoire.

On ne devrait pas perdre de vue que les quatre-vingt-quatre bourgs irlandais privés de leurs priviléges par l'union étaient

(1) Voyez *Cornwallis Corresp.*, vol. III, pp. 27, 34, 156, 276, 308, 358.

(2) Lord Cornwallis dit qu'il avait une connaissance certaine de ce fait, dans une lettre du 8 février 1800 à son frère, l'évêque de Lichfield et de Coventry. Lord Castlereagh l'affirme également comme un fait dont le gouvernement irlandais a « des preuves incontestables, mais non de nature à être divulguées », dans une lettre au duc de Portland, du 7 février (vol. III, pp. 182, 183).

tous des bourgs pourris, et que leur suppression augmenta comparativement le poids du suffrage populaire dans la représentation irlandaise, en diminuant le pouvoir des grands propriétaires des bourgs. Lord Cornwallis dit, en parlant de l'union projetée :

Il ne peut y avoir pour la mesure d'argument plus puissant que le pouvoir parlementaire énorme de cinq ou six de nos marchands de bourgs, regorgeant d'embonpoint, qui sont devenus très-formidables au gouvernement par leur longue possession de tout le patronage de la couronne dans leurs districts respectifs. (Lettre à M. Dundas, le 1er juin 1799.)

C'est pourquoi lord Castlereagh, dans son mémoire sur l'émancipation, rédigé pour le cabinet en 1801, désigne la nouvelle organisation de la représentation irlandaise sous la loi de l'union, comme « une réforme douce » (1). La loi de l'union était en même temps un acte de réforme, et comprenait une annexe A d'une portée énorme.

Nous trouvons le récit suivant de la conduite de lord Cornwallis relativement à l'union, dans une lettre du col. Maitland, écrite de Dublin, au mois de mai 1800, à M. Huskisson :

Ce fut, en effet, un très-grand bonheur pour la Grande-Bretagne, que le gouvernement de l'Irlande ait été mis entre les mains d'un homme amené par la modération à tenir un juste milieu entre les extrêmes de la violence des partis, dont le jugement a su distinguer et pénétrer toutes les vues des hommes à qui il avait affaire, et dont la fermeté a non-seulement tenu toute leur démence en respect, mais a complétement abattu, pour un temps, l'espoir qu'ils nourrissaient de réussir dans l'accomplissement de leurs desseins ; ce qui aurait abouti, soit à l'extirpation des habitants, soit à la ruine du pays.

(1) *Castlereagh Corresp.*, vol. IV, p. 397.

Si à l'avenir on suit son système avec persévérance, l'Irlande sera un joyau, et si on le change, une épine dans l'empire britannique. On n'a besoin que d'être ici un jour ou deux pour en être convaincu ; car bien que quelques-unes des mesures du lord lieutenant puissent ne pas être populaires par elles-mêmes, cependant, d'après l'opinion générale qu'on avait de la parfaite droiture de ses intentions, il est impossible qu'aucune de ses mesures soit impopulaire : car telle a été la loyauté de sa conduite à l'égard de chacun, que tout le monde est convaincu que tout ce qu'il propose a le bien public pour objet. Le succès de l'union doit s'attribuer, en grande partie, à la loyauté de sa conduite plutôt qu'à son habileté administrative.

L'adresse et la fermeté que lord Castlereagh déploya comme chef parlementaire contribua matériellement au succès de la mesure. Son extraction irlandaise lui rendait familiers tous les moyens d'obtenir de l'appui, et il s'empressa de les indiquer et d'y recourir lui-même jusqu'à ce qu'il se fût assuré d'une majorité au parlement. De même le gouvernement anglais, ayant une fois déclaré sa politique, la poursuivit avec persévérance, et autorisa le gouvernement irlandais à donner toutes les assurances qui pouvaient être de nature à relever les espérances de ses partisans et à décourager ses adversaires.

Lord Cornwallis ne regardait l'union que comme une mesure préliminaire : l'Irlande, disait-il, ne pouvait être sauvée sans l'union ; mais il n'était pas certain qu'elle serait sauvée par l'union. Il restait, selon lui, beaucoup à faire pour rendre l'Irlande un appendice utile de l'empire britannique. Son principal objet était d'accomplir l'émancipation catholique, ainsi que d'autres mesures qui devaient attacher les catholiques irlandais à l'Angleterre, et éteindre cet esprit de désaffection qui venait de produire des résultats si désastreux (1). En septembre 1800, M. Pitt proposa à la considération du cabinet

(1) Voyez *Cornwallis Corresp.*, vol. III, pp. 228, 237, 250, 294, 306, 313, 314, 331.

les mesures concernant les catholiques qu'il considérait comme devant être une conséquence de l'union. On fit circuler parmi les ministres un papier de lord Castlereagh, prouvant que l'union, tout en écartant un obstacle à un meilleur système, ferait peu toute seule, et recommandant comme mesures ultérieures l'admission des catholiques au parlement et aux emplois publics, un règlement des dîmes, et une appropriation pour le clergé catholique et dissident (1); et lord Castlereagh lui-même, qui était à Londres dans l'automne de 1800, pressa le cabinet de prendre immédiatement une décision pratique. Toutefois lord Loughborough, qui s'était déjà convaincu de la répugnance du roi pour l'émancipation catholique, à cause du serment du sacre, et qui voyait là matière à intrigue, se mit à soulever des objections; le roi, d'ailleurs, était à Weymouth, et lord Castlereagh ne put obtenir aucune décision définitive du cabinet. Au commencement de 1801, lord Castlereagh retourna à Londres pour s'acquitter de ses devoirs au parlement impérial, et insister auprès de M. Pitt pour obtenir les mesures qui devaient être la conséquence de l'union. L'anxiété de lord Cornwallis et de lui-même à ce sujet était à son plus haut degré; ils avaient appris qu'on s'attendait à des difficultés de la part du roi; et ils exprimaient le vif espoir qu'aucun obstacle imprévu ne viendrait empêcher l'accomplissement du système salutaire qui leur avait coûté tant d'efforts, et dont, sans faire aucune promesse positive, ils avaient certainement encouragé l'espoir parmi les catholiques. Lord Spencer avait même conservé jusqu'au milieu de janvier l'espérance que le roi céderait (2); mais les scrupules de sa

(1) Le papier est imprimé dans *Castlereagh Corresp.*, vol. IV, p. 392. L'éditeur le rapporte à 1801; mais il résulte évidemment du contenu, qu'il fut rédigé dans l'été ou l'automne de 1800, lorsque le cabinet de M. Pitt étudiait la question. Quant aux instructions de lord Cornwallis à lord Castlereagh pour insister alors sur la question auprès du cabinet, voyez son memorandum à M. Pitt, écrit après la démission de ce dernier. (*Cornwallis Corresp.*, vol. III, p. 344.)

(2) *Cornwallis Corresp.*, *ibid.*, p. 333.

conscience, fomentés par d'artificieux conseillers, étaient trop forts pour céder à la raison, et quand M. Pitt lui fit la communication définitive de son vaste plan d'émancipation catholique, le roi était déjà engagé dans une négociation avec M. Addington pour la formation d'un nouveau ministère. Pourquoi M. Pitt différa-t-il si longtemps une explication avec le roi sur cet important sujet, c'est ce qu'on ne sait pas bien; mais il est certain que Sa Majesté avait appris par lord Loughborough, par l'archevêque de Cantorbéry, par le primat d'Irlande, et probablement par d'autres canaux, les intentions de M. Pitt; et il est difficile de comprendre comment, en écrivant à M. Dundas, le 7 février, il osa affirmer qu'il avait appris à sa très-grande surprise, du comte Spencer, le jeudi précédent, qu'on avait agité la question depuis le voyage de Castlereagh au mois d'août, mais qu'il n'en avait jamais eu le moindre soupçon avant les dernières semaines (1). Il ressort du témoignage de lord Loughborough lui-même, qu'il montra au roi, à Weymouth, en septembre, la lettre de M. Pitt, qui le priait de venir à une séance du cabinet pour considérer la question catholique; et qu'il envoya au roi, dans une boîte officielle, les papiers concernant les mesures de l'Irlande, qui avaient circulé parmi les membres du cabinet. Il résulte, en outre, d'un billet de l'écriture même du roi, que lord Loughborough lui remit en décembre sa réponse au papier de lord Castlereagh sur la question catholique (2).

Immédiatement après sa démission, M. Pitt autorisa lord Castlereagh à faire savoir à lord Cornwallis son désir que Son Excellence, sans mettre en avant le nom du roi, fît comprendre aux catholiques qu'un obstacle que les ministres du roi ne pouvaient surmonter, les avait empêchés de mener à bonne fin la question catholique, quand ils étaient ministres; qu'ils avaient tellement cette question à cœur, qu'ils

(1) *Cornwallis Corresp.*, vol. III, p. 333.
(2) Lord Campbell, *Lives of Chancellors*, vol. VI, pp. 308, 323. Pour une explication plus détaillée de la transaction, voyez plus haut, pp. 132-33.

sentirent qu'il ne leur était pas permis de rester au pouvoir sans la possibilité d'obtenir en sa faveur tout le concours nécessaire, et qu'ils avaient quitté le service du roi, considérant cette ligne de conduite comme la plus propre à contribuer au succès définitif de la mesure. (*Letter of febr.* 9, 1801, vol. III, p. 335.)

En conséquence de cette communication et d'une lettre qu'il reçut de M. Dundas, lord Cornwallis remit à lord Fingal et au docteur Troy deux papiers qu'ils devaient faire circuler parmi les principaux catholiques, dans les différentes parties de l'Irlande. Ces papiers contenaient des assurances positives que M. Pitt et ses amis feraient tout leur possible pour assurer le succès de la cause catholique, et allaient même jusqu'à dire que les ministres qui s'étaient retirés ne rentreraient pas au pouvoir sans la perspective de faire triompher cette question, principe qui, probablement, même à cette époque, allait au delà de leurs intentions, et d'après lequel ils n'ont jamais essayé de régler leur conduite.

M. Pitt fut assez fort, avec l'aide de lord Cornwallis et de lord Castlereagh, pour obtenir l'union, et pour abolir le parlement irlandais. Mais le succès de l'union soulevait une autre question qu'il ne fut pas capable de régler ; et au moment du triomphe, quand le parlement impérial, nouvellement créé, commençait sa première session, son ministère fut renversé par l'opposition invincible du roi, fondée sur le serment du couronnement.

La question importante, dit lord Cornwallis, qui a renversé la longue administration de M. Pitt, doit maintenant s'ajourner indéfiniment ; car quiconque tenterait de la soulever de nouveau, serait accusé de vouloir, soit tuer le roi, soit le rendre fou. (Vol. III, p. 349.)

Dans une lettre précédente à son frère, du 17 février, lord Cornwallis parle « d'un coup imprévu parti de Saint-James qui l'a renversé » ; et dans une autre lettre au général Ross,

du 26 février, il fait allusion au coup fatal qui est venu le frapper du quartier le plus intéressé à le conjurer.

Tout doute sur la véritable cause de la démission de M. Pitt, en 1801, s'il en existait aucun qui fût raisonnable auparavant, a été dissipé par la publication des lettres qui font partie du recueil de Cornwallis et de Castlereagh. Mais à l'époque on se défiait de ses motifs, et l'on n'y crut pas; sa conduite était inintelligible pour le public; on ne pouvait comprendre qu'il se retirât à cause de la question catholique, et qu'il refusât d'en chercher le succès dans la pression de l'opposition. « Rien n'est si difficile (écrivait M. Cook à lord Castlereagh, relativement à la conduite de M. Pitt) que de jouer un jeu raffiné en politique. La personne qui le joue n'est jamais comprise, et est bientôt délaissée (1). »

La maladie du roi, produite par l'agitation qui suivit la retraite de M. Pitt, retarda les arrangements ministériels, et lord Cornwallis resta à Dublin jusqu'à la fin de mai, où il fut remplacé par lord Hardwicke. Il revint alors en Angleterre, et en juillet reçut le commandement du district de l'est, et fixa sa résidence à Colchester. Les préliminaires de paix avec la France furent signés à Londres le 1er octobre, et lord Cornwallis accepta du gouvernement de M. Addington le poste d'ambassadeur pour la négociation du traité définitif (2). Il s'embarqua à Douvres en novembre, et alla à Paris, où il fut honorablement reçu, et eut une entrevue avec le premier consul. La négociation fut conduite à Amiens avec Joseph Buonaparte, et le traité définitif conclu en mars 1802. Nous n'essayerons pas de suivre les négociations de ce traité malheureux et de si courte durée. D'après le récit de lord Cornwallis, Joseph Buonaparte était un homme de bonnes manières, modeste et intelligent, tout à fait étran-

(1) Lettre du 22 février 1801 (*Castlereagh Corresp.*, vol. IV, p. 60; voyez aussi pp. 51, 61).

(2) [Lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. III, p. 354. — Ed.]

ger à la chicane diplomatique, franc et ouvert dans les procédés. Un tableau contenant des portraits de grandeur naturelle de tous les plénipotentiaires et de leurs suites est conservé à l'hôtel de ville d'Amiens.

Quant aux mouvements des chefs politiques du parlement anglais durant l'administration d'Addington, lord Cornwallis exprime l'opinion au mois d'août 1801, que M. Pitt, en soutenant Addington à cette époque, était « inspiré par les motifs les plus purs et les plus patriotiques », mais « qu'il avait adopté une ligne de conduite très-critique, très-difficile, et de nature à exposer son honneur à de fausses interprétations ». Il pense qu'à la fin de 1803, M. Pitt eut le tort de s'éloigner de M. Addington, après l'amitié intime qui avait existé entre eux; et que les conditions exigées par Pitt dans la négociation avec Addington, au mois de mars précédent, n'étaient pas raisonnables. En février 1804, il condamne comme manquant de principes la coalition de Fox et des Grenville; il pense également que la ligne d'opposition au gouvernement, que Pitt se propose de suivre « est fort peu judicieuse, et fait le plus grand tort à sa réputation. Il connaissait aussi bien les talents ou l'inhabileté des ministres lorsqu'il les recommandait à la faveur publique, qu'il les connaît maintenant; s'ils manquent de tête et ne sont pas au niveau de leur tâche, c'est pour lui un devoir envers eux, envers le roi et le pays, de leur venir en aide, ou du moins de les soutenir. Si leurs défaillances viennent du cœur, et qu'ils aient l'intention de détruire la constitution de leur pays, il doit, en honnête homme, leur faire de l'opposition. »

A cette époque, lord Cornwallis désirait le commandement en chef en Irlande, et se plaignait qu'on lui préférât lord Cathcart. Son désappointement devait être de courte durée; car à la fin de 1804, lord Castlereagh, qui était président du bureau de contrôle, lui offrit de nouveau le poste de gouver-

neur général de l'Inde (1). La politique ambitieuse et agressive de lord Wellesley l'avait engagé dans un conflit violent avec les directeurs, et n'était pas approuvée par le gouvernement; on s'adressa, dans cette conjoncture, à lord Cornwallis, comme représentant la politique pacifique dans l'Inde, et il accepta cette charge. Dès le commencement de 1805, il s'embarqua pour l'Inde à l'âge de soixante-six ans, et il arriva à Calcutta en juillet; mais ses forces physiques commencèrent bientôt à l'abandonner, et il mourut, le 5 octobre, à Ghazipoor, en se rendant dans les provinces supérieures. On honora sa mémoire de témoignages peu ordinaires de respect. Le conseil suprême ordonna à l'armée de porter le deuil pendant trois mois. On lui éleva un mausolée par souscription, à Ghazipoor, des cénotaphes à Madras et à l'île du Prince de Galles, et une statue à Bombay. La chambre des communes, sur la proposition de lord Castlereagh, lui vota une statue à Saint-Paul, et la Compagnie des Indes orientales accorda une somme de 40 000 livres (1 million de francs) à sa famille.

Nous avons fait connaître lord Cornwallis par des documents si nombreux touchant sur les différentes situations de sa carrière, qu'il est inutile de nous étendre sur son caractère. Sa fermeté, son intégrité, son sang-froid et sa modération, la droiture de son jugement, son zèle pour les intérêts publics, un esprit supérieur aux petites jalousies, aux rivalités mesquines, commandaient la confiance à ses contemporains, et lui permettaient, dans les sphères différentes d'administration où il était appelé, de conserver la popularité, tout en remplissant ses devoirs. Ses deux grandes victoires consistent en ce que, dans l'Inde, il abolit le système de corruption de la Compagnie, et en Irlande le système corrompu du parlement national. Si, dans ce dernier pays, ses intentions sages et salutaires

(1) [Il paraît que le duc de Portland réclama alors cette charge au nom de son second fils, lord William Bentinck. (Voyez lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. IV, p. 230.) — Ed.]

n'avaient pas été déjouées par le malheureux scrupule du roi sur le serment du couronnement, c'est par ses efforts que, non-seulement on aurait obtenu l'union, mais encore l'abolition des incapacités des catholiques, et l'alliance du clergé catholique avec l'État : deux mesures dont l'une a été ajournée à plus d'un quart de siècle, et dont l'autre n'a jamais été accomplie.

IV

GOUVERNEMENTS D'ADDINGTON, DE PITT ET DE GRENVILLE (1).

La publication du dernier volume des mémoires et de la correspondance de M. Fox, d'après les matériaux authentiques édités par lord John Russell, nous fournit l'occasion de passer en revue notre histoire domestique, et de continuer notre examen des événements qui se sont accomplis dans la période comprise entre la guerre d'Amérique et la paix de 1815.

Dans un chapitre précédent, nous avons donné toutes les raisons puisées à différentes sources, qui prouvent d'une manière concluante que la démission de M. Pitt et de ses collègues, au commencement de 1801, eut pour cause le refus du roi de consentir aux mesures proposées par le ministre, comme conséquence de l'union, pour l'émancipation des catholiques d'Irlande, événement qui avait eu lieu le 1er janvier de la même année. La politique qui dicta cette démarche était tellement en avance de l'intelligence générale du pays, que la véritable explication des motifs de sa démission a été généralement accueillie avec incrédulité par les historiens vul-

(1) D'après les Mémoires et la Correspondance de Charles James Fox, édités par lord John Russell (vol. IV, London, 1855).

gaires de cette époque. Dans une visite que sir J. Mackintosh fit à M. Dundas, l'été de la même année, celui-ci remarqua que son expérience des affaires publiques lui avait appris à accorder peu de confiance aux historiens. « Par exemple », dit-il, « les motifs que mes collègues et moi avons assignés à notre démission comme venant de la question papiste, aucun historien ne les croira ; et s'il s'en trouve un qui en fasse mention, il traitera cela de pur prétexte pour couvrir le motif réel, et il appuiera son allégation d'arguments très-plausibles; cependant rien ne saurait être plus vrai que la raison que nous en avons donnée était la véritable (1). » Cette prévision s'est trouvée, dans une grande mesure, vérifiée par l'événement ; cependant les documents authentiques récemment publiés ont maintenant rendu la vérité évidente, et montré que le peu de confiance que Dundas, ainsi que sir Robert Walpole, avait dans les historiens, est sans fondement pour ce qui concerne le cas actuel (2).

Il est difficile, selon nous, d'exagérer la perte causée à la nation par l'échec que la résistance insensée du roi fit subir à la mesure de M. Pitt sur la politique irlandaise. Si alors le gouvernement l'avait proposée avec l'appui du roi, elle aurait probablement obtenu l'assentiment du parlement, la nation en aurait tranquillement encouru le danger, presque sans

(1) *Life of sir John Mackintosh by his son*, vol. I, p. 170.

(2) Le fameux chant de M. Canning : « *the Pilot that weathered the storm* » (le Pilote qui surmonta la tempête), fut écrit à cette époque. Il est imprimé dans le *Spirit of the public Journals for* 1802, p. 426. Il est remarquable que M. Canning y parle de Pitt comme ayant fourni sa carrière ministérielle, bien qu'il n'eût alors que quarante-deux ans, et qu'il eût volontairement quitté sa charge par suite d'un différend d'opinion avec le roi :

« Nous nous réchauffons à sa chaleur sans souci, sans reconnaissance, quand les rayons du soleil brillent dans tout leur éclat ; quand sa lumière s'affaiblit, nous la contemplons avec amour, et nous admirons les douces couleurs qui dorent son déclin. De même, ô Pitt ! quand la carrière de ta grandeur est fournie, nous nous rappelons avec affection tes talents et tes vertus. Maintenant que nous t'avons perdu et que nous te pleurons, nous t'apprécions à ta juste valeur ; nous t'admirions à ton zénith, nous t'aimons dans ta chute. »

Ce tableau paraît plutôt s'appliquer à un ministre âgé, congédié de sa charge par la seule volonté du roi.

savoir ce qu'on avait fait. Par la suppression de cette mesure, la civilisation de l'Irlande fut retardée d'un quart de siècle ; et après tout, le règlement de l'église catholique d'Irlande, que M. Pitt se proposait d'accomplir, ne s'est pas réalisé.

Nous pensons donc que M. Pitt appréciait bien l'importance de la question qui fut la cause de sa retraite du pouvoir. Mais pour justifier pleinement le parti qu'il prit en trouvant qu'il était trahi par quelques-uns de ses collègues et qu'il n'était pas possible d'obtenir le consentement du roi, deux conditions étaient, ce nous semble, nécessaires : la première, qu'il fût préparé à se conduire constamment de manière à faire peser sur le roi la plus grande pression parlementaire possible, afin de le forcer à reprendre un ministère du parti Pitt sans aucune restriction sur la question catholique (1) : la seconde, que dans le cas où l'on parviendrait à vaincre la résistance du roi, il fût dans une position qui lui permît d'employer toute l'influence du gouvernement pour faire triompher la question, et de préférer son succès à toute autre considération. Jusqu'à quel point M. Pitt avait-il formé une résolution arrêtée de travailler à l'accomplissement de ces deux conditions, c'est ce que sa conduite ultérieure ne tarda pas à montrer.

La démission de M. Pitt, après une administration de plus de dix-sept ans, eut lieu sans aucune communication orale entre lui et le roi. Elle fut acceptée par le roi le 5 février, et on forma provisoirement le cabinet Addington. Mais avant que

(1) M. Fox prévoyait que tel serait l'effet de la démission de M. Pitt sans qu'on exerçât aucune pression ultérieure. Dans une lettre à lord Holland du 8 février 1801, il dit : « Si l'on emploie, comme on dit, l'orateur président à former une nouvelle administration, ce doit être, en effet, une jonglerie insigne, et il me semble assez probable qu'il procédera ainsi. L'orateur président s'adressera à quelques hommes de marque, peut-être à Grey ou à d'autres, et rapportera qu'il ne lui est pas possible de former un ministère d'après le principe du rejet des réclamations des catholiques, etc., et alors M. Pitt rentrera au pouvoir, et le roi se soumettra (*Mem. of Fox,* vol. III, p. 188). Voyez aussi les remarques des pages 320, 325. Rien, en vérité, ne ressemble moins à une jonglerie que cette démission. M. Pitt prit ce parti avec répugnance, et le roi préférait trop Addington à Pitt, pour laisser au dernier un *locus pœnitentiæ*, même lorsqu'il était disposé à rentrer.

les ministres sortant eussent leur audience pour remettre leurs sceaux, le roi, par suite du trouble d'esprit produit par le changement ministériel, fut saisi, pour la première fois depuis 1788, d'une attaque de folie. Sa maladie se manifesta par des symptômes évidents le 20 février, et avant la fin du mois sa vie était en danger; mais dans les premiers jours de mars, il commença à aller mieux, et vers le 10 du même mois, son état mental et physique était suffisamment rétabli pour lui permettre de signer des documents et de donner audience à quelques-uns de ses ministres (1). Durant cet intervalle, M. Pitt remplit les fonctions de ministre, et eut des entrevues avec le prince de Galles et M. Addington, pour discuter la question d'une régence (2). Il paraît que le roi, en revenant de son attaque, chargea le docteur Willis d'apprendre sa convalescence à M. Pitt, en ajoutant cette remarque: « quel compte n'a-t-il pas à rendre, lui qui est l'unique cause de ma maladie? » Cette remarque fut répétée à M. Pitt, et lui fit écrire au roi une lettre de repentir, en offrant d'abandonner la question catholique (3). Il avait déjà, non-seulement l'intention, mais même le désir de quitter le terrain où il s'était placé, et de rester à la tête de l'administration aux conditions dictées par le roi. Mais il refusa, en dépit des instances de ses amis, de faire aucune proposition dans cette vue: il voulait que l'offre

(1) *Lord Malmesbury*, vol. IV, pp. 14-30. *Pellew's Life of lord Sidmouth*, vol. I, p. 308. *Mem. of Fox*, vol. III, pp. 328, 332. Ce fut pendant cette attaque que M. Addington procura, dit-on, du repos au roi en conseillant l'emploi d'un oreiller de houblon. (*Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, p. 309.)

(2) [M. Pitt déclara franchement son intention de proposer et de recommander instamment, s'il en était nécessaire, une mesure de régence restreinte, comme en 1789. (*Lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. III, p. 296.) — Ed.]

(3) *Lord Malmesbury*, *ibid.*, p. 31. Nous apprenons par le journal de sir Samuel Romilly que les médecins qui furent interrogés par un comité du parlement en décembre 1810, pendant la dernière maladie du roi, déclarèrent que sa folie de 1801 fut causée par la démission de M. Pitt, et que cette réponse fut effacée de leur témoignage avant qu'il fût présenté à la chambre. (*Life of sir S. Romilly*, vol. II, p. 352.) [Lord Stanhope (*Life of Pitt*, vol. III, pp. 303, 304) donne de bonnes raisons de penser que l'assurance donnée au roi par M. Pitt lui fut communiquée par l'intermédiaire du docteur Willis, et non par une lettre. — Ed.]

vînt du roi et qu'Addington se retirât de lui-même de sa nouvelle position. Addington, d'un autre côté, sûr de la faveur royale, refusa de faire aucune concession ou d'aplanir la voie au retour de M. Pitt, sans qu'on lui signifiât préalablement le désir du roi. Il ajouta d'une manière assez caractéristique qu' « ils (les amis de M. Pitt) pouvaient, s'ils le voulaient, aborder le sujet auprès du roi, mais qu'il ne le proposerait pas, et il espérait qu'ils jugeraient convenable de consulter d'abord ses médecins sur l'effet qu'une semblable proposition pourrait produire sur Sa Majesté dans l'état actuel de sa santé ». Là-dessus M. Pitt mit fin à la négociation, et se déclara prêt à soutenir le gouvernement récemment formé. Le roi sut probablement ce dont il s'agissait, mais on ne lui fit, à ce sujet, aucune communication formelle (1).

La conduite de M. Pitt, à ce moment critique, fut aussi inintelligible à ceux de ses contemporains qui la connurent, qu'elle l'est pour nous à présent. M. Abbot, ami intime d'Addington, auquel il succéda comme orateur président, et qui avait des rapports très-fréquents avec lui, écrivit dans son journal : « On ne comprend pas encore pourquoi M. Pitt et ses collègues se retirèrent à propos d'une mesure pour laquelle ils n'avaient pris d'engagement envers personne, que les catholiques ne désiraient pas, et à laquelle ils peuvent maintenant renoncer si facilement. Lord Malmesbury, qui vivait dans l'intimité avec les amis de Pitt, est également embarrassé à expliquer sa conduite. Nous comprenons deux motifs suffisants de la démission de M. Pitt : l'un, une conviction profonde de l'importance de son plan, et la croyance qu'en se retirant il augmenterait ses chances de succès; l'autre, ce point d'honneur, qu'après avoir autorisé lord Cornwallis et lord Castlereagh à obtenir l'appui des catholiques en faveur de

(1) Voyez *lord Malmesbury*, vol. IV, pp. 26-27; *Pellew's Life of lord Sidmouth*, vol. I, pp. 334, 341, 349.

l'union en leur promettant des mesures ultérieures de réparation, il était tenu de se retirer du pouvoir, s'il était empêché par le roi d'accomplir cette promesse (1). Mais aucune de ces raisons n'est compatible avec sa démission donnée en février parce que le roi refusait de consentir à la mesure de l'émancipation, et avec son intention exprimée en mars de reprendre ses fonctions, bien qu'alors le roi refusât encore son consentement. D'après les événements de 1788, on doit présumer que M. Pitt considérait un dérangement d'esprit du roi comme pouvant avoir une crise politique pour effet. Nous avouons que nous ne savons comment justifier ni même expliquer la conduite qu'il suivit alors (2). Pourquoi, s'il désirait rester en mars, était-il décidé à se retirer en février; ou pourquoi, s'il était décidé à se retirer en février, désirait-il rester en mars,

(1) M. Pitt assura dans la chambre des communes, le 16 février 1801, en réponse à M. Sheridan, que lui et quelques-uns de ses collègues désiraient proposer une importante mesure comme suite de l'union ; que lorsque des circonstances les empêchèrent de la proposer comme une mesure du gouvernement, ils pensèrent qu'il était *incompatible avec leur devoir comme avec leur honneur* de faire plus longtemps partie du gouvernement. « Je désire, ajouta-t-il, qu'il soit bien compris que c'est une mesure que je devais nécessairement proposer, si j'étais resté au gouvernement. »

(2) [Lord Stanhope dans sa *Vie de Pitt*, vol. III, p. 310, parle dans les termes suivants de ce passage et d'un autre du chapitre précédent : — « Je regrette de me trouver en désaccord sur cette question avec le critique éminent que je viens de citer. Je parle de l'auteur de deux articles qui ont paru dans la *Revue d'Edinbourg*, d'avril 1856 et de janvier 1858, et qui traitent de la période dont nous nous occupons maintenant. Plusieurs personnes ont cru y découvrir la main de sir George Cornewall Lewis ; et certainement ces deux essais, par la puissance d'analyse et d'investigation critique, par l'abondance des connaissances, par un jugement toujours calme et modéré, paraissent bien dignes de cet homme éminent.

Ensuite lord Stanhope discute l'opinion émise dans le texte sur la conduite suivie par M. Pitt dans la question catholique. Je diffère tellement de sir George Lewis que je suis prêt à admettre la conduite de Pitt comme intelligible, et comme le résultat de sentiments naturels de bienveillance ; mais je doute extrêmement que dans notre pays ce soit le devoir public d'aucun homme d'accepter le pouvoir à condition d'écarter, par complaisance pour son souverain, une question qu'il considère lui-même comme étant de la plus haute importance. Et je ne pense pas qu'une telle déférence soit du patriotisme, ni qu'un tel principe ait une tendance favorable au véritable intérêt du peuple ou de la constitution. La question qui nous occupe n'a jamais été mieux définie que par ces quelques mots de feu sir James Graham : — « M. Pitt était prêt à faire la bonne chose au bon moment; mais le génie céda à la folie; et deux générations déplorèrent en vain la perte d'une occasion qui ne reviendra jamais. — Ed.]

c'est une question que nous sommes incapable de résoudre. Ce qui rendit la conduite de M. Pitt moins honorable dans cette conjoncture fut qu'il fit savoir son désir de rester sans consulter aucun des plus importants de ses premiers collègues, pas même lord Grenville, par qui ce fait fut communiqué à M. Fox. Celui-ci censure très-sévèrement dans plusieurs de ses lettres récemment découvertes le mystère que fit Pitt du changement de ses intentions (1).

Après cette singulière évolution ministérielle, Addington et ses collègues furent formellement installés dans leurs charges, et passèrent d'un pouvoir provisoire à un pouvoir définitif. Mais à peine une semaine s'était-elle écoulée, qu'il y eut une nouvelle alarme, et le roi resta entre les mains des Willis jusqu'à la fin de juin, l'état de sa santé paraissant exiger qu'il tînt les ministres éloignés de sa personne (2). Quelque peu propre que fût alors l'esprit du roi, à supporter l'agitation nécessaire à la discussion de questions politiques difficiles, nul doute qu'il ne fût très-satisfait du ministre accommodant et banal qu'il avait mis au pouvoir, et qu'il ne se sentît soulagé d'être débarrassé du service hautain et dictatorial de M. Pitt. « Le roi (il écrit maintenant à son favori) est très-touché des nombreuses marques de l'attachement cordial de M. Addington, ce qui doit ajouter beaucoup à la satisfaction de l'avoir placé avec tant de convenance à la tête de la trésorerie. Il a le confiant espoir que leur mutuelle affection ne cessera qu'avec leur vie. » Quelques jours après, il assure à M. Addington qu'il est entièrement satisfait de la nouvelle administration (3). Le roi donne aussi à son nouveau

(1) Il y est dit que Pitt cacha son intention à tous ses collègues excepté Dundas. (*Mem. of Fox*, vol. III, p. 452; vol. IV, pp. 14, 20, 22.) « Lord Grenville me confirma ce fait extraordinaire que Pitt ne lui parla jamais de son offre de rester au pouvoir sans l'émancipation catholique en 1801. » (Lettre du 19 avril 1804, *ibid.*, p. 45.)

(2) Lord *Malmesbury's Diaries*, *ibid.*, p. 49; *Twiss's Life of lord Eldon*, vol. I, pp. 374-353; *Mem. of Fox*, vol. III, pp. 337, 338, 342.

(3) *Life of Sidmouth, ibid.*, pp. 408, 411.

ministre les tendres épithètes de « *mon* chancelier de l'échiquier, *mon propre* chancelier de l'échiquier », marquant ainsi le contraste qu'il y avait entre lui et son fier et comparativement inflexible prédécesseur.

Dès que le gouvernement Addington fut installé, il s'ouvrit une négociation pour une paix séparée avec la France, entre lord Hawkesbury, le nouveau secrétaire d'État pour les affaires étrangères, et M. Otto, agent français à Londres, qui reçut ses instructions du premier consul. La négociation commença en mars et dura jusqu'en automne; le 1er octobre 1801, les préliminaires d'un traité de paix entre la Grande-Bretagne et la France furent signés à Londres, et le 12 on échangea les ratifications des préliminaires. Cet événement fut reçu avec une explosion de joie en Angleterre ; le peuple était fatigué de la guerre, et désirait la voir terminer par un arrangement raisonnable. Quand le colonel Lauriston, porteur de la ratification française, partit avec M. Otto pour Downing street, le peuple ôta les chevaux de la voiture et la traîna à l'hôtel des affaires étrangères (1). Le soir, tout Londres fut illuminé. « Jamais, peut-être, dit l'*Annual Register*, depuis la restauration de Charles II, la joie générale en Angleterre ne fut aussi grande et aussi extravagante. Elle était proportionnée aux souffrances que la guerre avait fait endurer si longtemps, et aux tristes conséquences que sa continuation faisait redouter. » Le Parlement s'ouvrit à la fin d'octobre, et le mois suivant les préliminaires furent débattus dans les deux chambres. Dans la chambre haute, lord Grenville blâma l'arrangement comme n'assurant pas l'un

(1) Lord Malmesbury fait le récit suivant de cette marche triomphale. — Un sellier Jacobin de la rue d'Oxford vit Lauriston se rendant chez Otto qui demeurait dans la rue Hereford ; il assembla la populace, lui persuada que c'était le frère de Bonaparte, et Lauriston fut traîné par elle dans un cabriolet chez toutes les personnes qu'il allait visiter (vol. IV, p. 61). Quoi qu'il en soit, il est certain, d'après tous les récits contemporains, que l'enthousiasme populaire fut grand et universel.

des objets pour lequel nous avions si longtemps combattu; il regardait les conditions comme désavantageuses au pays et très-dégradantes pour la nation (1). Cependant l'adresse fut adoptée par 104 voix contre 10. Dans la chambre des communes, l'adresse fut combattue par M. Grenville, qui, faisant allusion au mot de Sheridan, que c'était une paix dont tout le monde se réjouissait, et dont tout le monde avait honte, dit que si des Anglais pouvaient se réjouir d'une mauvaise paix, d'une paix dont ils ne pouvaient pas être fiers, c'en était fait de l'honneur national. M. Pitt donna une approbation restreinte, il est vrai, mais bien prononcée à la paix. Il aimait mieux accepter des conditions ne comportant pas tout ce qu'il pensait que le pays avait droit d'obtenir, que de compromettre le résultat de la négociation en s'attachant avec trop d'obstination à un point déterminé. Bien qu'on n'eût pas tout obtenu par les préliminaires, il lui semblait que la différence entre ces conditions et celles auxquelles le pays avait droit, ne devait pas se comparer aux maux qui auraient pu résulter de demandes trop péremptoires. Il conclut par donner à la motion son appui sincère, auquel s'ajouta celui de M. Fox, qui déclara que depuis qu'il était membre de la chambre il n'avait jamais consenti à aucune mesure avec plus de satisfaction qu'il ne le faisait maintenant aux préliminaires de la paix. Les préliminaires furent condamnés par Windham et le docteur Laurence, mais défendus par M. Wilberforce, et alors l'adresse fut approuvée sans opposition.

Un mois après la signature des préliminaires, le marquis de Cornwallis quitta l'Angleterre comme ambassadeur pour négocier un traité définitif. Après avoir visité Paris, où il fut

(1) Lord Grenville écrivit à Addington le 14 octobre 1801 pour lui annoncer son intention de combattre les préliminaires que lord Hawkesbury lui avait communiqués. Addington envoya sa lettre à Pitt (*Life of lord Sidmouth*, vol. I, pp. 459-60). [Comparez *lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. III, p. 355. — Ed.]

honorablement reçu par le premier consul, il se rendit à Amiens, lieu désigné pour les négociations. La marche du traité n'arrêta pas Bonaparte dans le cours de ses envahissements étrangers; mais le traité définitif fut signé le 27 mars 1802 (1). Au mois de mai, des motions de censure au sujet du traité furent faites dans les deux chambres du parlement par lord Grenville et par M. Windham; dans la chambre des lords, le scrutin donna au gouvernement 122 voix contre 16; et dans la chambre des communes, 276 contre 20. M. Pitt était alors absent, mais la politique des ministres fut défendue par M. Sheridan. Les sentiments du parlement et du pays étaient encore décidément en faveur de la paix; et la *nouvelle opposition*, comme on l'appelait, les amis de lord Grenville et de Windham ne trouvèrent chez le peuple presque aucun partisan de leur désapprobation de la politique pacifique du gouvernement d'Addington (2).

(1) Addington fit à M. Grey l'offre d'une charge au cabinet vers janvier 1802, et elle fut refusée par la raison que le ministère ne pouvait consentir à aucune mesure de réforme parlementaire. On trouve ce fait dans la correspondance de Fox, vol. III, pp. 351, 357. Il n'y en a nulle trace dans la *Vie de lord Sidmouth*. La politique pacifique du parti de Fox amena probablement cette offre. [Erskine se fit accepter en forçant la main à Addington. *Lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. III, p. 367. — Ed.]

(2) Lord Malmesbury paraît s'être plus rapproché de l'opinion de lord Grenville que de celle de M. Pitt dans son appréciation de la paix. Le 1er octobre 1801, il traite de « puériles » l'allégresse et la joie manifestées au sujet d'un événement dont l'issue est au moins douteuse (*Diaries*, vol. IV, p. 60). Le 26 mars 1802 (la veille de la signature du traité définitif, il rencontra le duc d'York dans la rue, qui lui demanda des nouvelles : « La paix, monseigneur, dans huit jours, et la guerre dans un mois, » fut la réponse). On rapporta ce mot au roi qui, à la réception suivante, dit à lord Malmesbury qu'il se faisait la même idée que lui du traité (*ibid.*, p. 69). La manière de voir de M. Foix sur le traité d'Amiens et son avantage pour l'Angleterre paraît dans les passages suivants : « Quoi qu'il ait pu advenir, c'est une excellente chose, et je ne l'en aime pas moins, parce que c'est une paix glorieuse pour la France qui, à l'exception d'Ancône, n'abandonne aucune partie de ses conquêtes. L'*indemnité pour le passé et la sécurité pour l'avenir* s'expliquent évidemment maintenant par les îles de Ceylan et de Trinitad. Je ne sais pourquoi, cependant, vous la regarderiez comme une pure trêve; j'espère mieux. Le sentiment de l'humiliation de ce gouvernement sera certainement effacé par l'extrême popularité de la mesure. Je pense qu'il n'y eut jamais de joie plus générale et plus sincère, et ce coquin de peuple est ravi de recevoir des ministres, ce qui, s'il avait osé le demander, n'aurait pu lui être refusé à presque aucune

On tarda beaucoup à rétablir les relations diplomatiques régulières entre les deux pays. Bien qu'on eût signé le traité définitif en mars, le général Andréossi, ambassadeur français, n'arriva en Angleterre que le 6 novembre, et lord Whitworth, nommé à l'ambassade de Paris, ne s'embarqua pour la France que le 10 du même mois. Quoi qu'il en soit, Addington mit, sans perdre de temps, tous les établissements du pays sur un pied de paix. Les comptes de l'armée et de la marine de l'année suivante montrèrent une réduction de 10,000,000 de livres, comparée avec les dépenses de la dernière année de la guerre. On abrogea la taxe du revenu qu'Addington, comme tous les autres hommes d'État de cette époque, regardait exclusivement comme une taxe de guerre ; il évalua à 25,000,000 de livres le total annuel des économies qu'il réalisa ; mais on annonça un emprunt de 10,000,000 de livres comme une des mesures financières de l'année (1).

En jugeant la paix d'Amiens à la lumière que fournit la connaissance des événements suivants, il est difficile de nous placer au point de vue contemporain, d'où seulement il est possible d'en apprécier sainement la politique. Mais nous

période de la guerre. » (A M. Maillaud, 1801, vol. III, p. 345.) « Quant à l'opinion du peuple au sujet de la paix, je crois que jamais un événement public ne causa une joie plus naturelle et plus générale. Je sais qu'à Londres, et, dit-on aussi, à Liverpool, il y a quelques hommes qui en abusent; mais, en général, il en est tout autrement. Même ceux qui sont très-mécontents se contentent de dire que tous les gentilshommes sont contre elle, et tous les gueux pour elle. » (A M. Grey, le 12 octobre 1801, *ibid.*, p. 347). « Je pense que quoi qu'il arrive, je ne puis pas convenablement être absent de la chambre des communes le jour où la paix en sera le sujet régulier ; ainsi j'aurai à rester deux jours au lieu d'un, ce qui est par soi-même assez désagréable, sans compter une chance de plus que je crois très-grande de dire des choses indiscrètes ; car, à dire vrai, j'ai poussé la haine du gouvernement anglais un peu plus loin que vous peut-être et nos autres amis, et certainement plus loin qu'il n'est prudent de l'avouer. Le triomphe du gouvernement français sur le gouvernement anglais me cause, en effet, un plaisir qu'il est très-difficile de déguiser. » (A M. Grey, le 22 octobre 1801, *ibid.*, p. 349.) Il est impossible de ne pas regretter que sa longue exclusion du pouvoir ait aigri l'esprit de M. Fox au point de l'amener à se complaire dans les sentiments exprimés dans quelques-uns de ces passages.

(1) *Life of lord Sidmouth*, vol. II, p. 100, d'après un relevé fait par lord Bexley.

avouons que nous sommes de l'avis de ceux qui en regardaient les conditions comme plus avantageuses au pays qu'une continuation de la guerre. Si le traité avait amené une paix permanente entre la France et l'Angleterre, l'acceptation de ses termes par le gouvernement anglais aurait été, selon nous, pleinement justifiable, malgré l'opinion de M. Thiers, sur les avantages qu'il assura à la France (1). Toutefois, la vraie question est de savoir si aucune paix durable, quelles qu'en fussent les conditions, était possible avec la France, tant que Bonaparte en serait le maître.

Addington paraît avoir cru à la modération de Bonaparte et à la sincérité de son désir de la paix. Combien une telle croyance était alors raisonnable, c'est ce qui est incertain; mais qu'elle était entièrement fausse, et qu'aucun traité conclu alors entre les deux pays n'aurait pu contenir l'ambition du premier consul, ou l'empêcher de nous donner lieu de craindre le renouvellement de la guerre, c'est ce que peu de gens aujourd'hui seront disposés à révoquer en doute.

Toutefois il peut être intéressant de comparer les opinions confidentielles que les hommes d'État qui représentaient respectivement les partis de la guerre et de la paix exprimaient alors à ce sujet. Lord Grenville, écrivant à son frère en mai 1801, avant la signature des préliminaires, exprime ainsi sa pensée sur la politique de Bonaparte.

Je pense assurément comme vous que Bonaparte n'a pas la moindre idée pacifique, mais regarde la continuation de la guerre comme son seul salut. Et, en effet, s'il ne peut trouver un prétexte pour piller le Portugal, et peut-être aussi l'Espagne, la machine de son gouvernement ne peut marcher, maintenant que les réquisitions de l'Allemagne et de l'Italie touchent à leur fin. Je pourrais citer mille petites circon-

(1) « Telles étaient les conséquences de cette paix si belle, la plus glorieuse que la France ait jamais conclue. Jamais négociateur n'avait eu le bonheur d'assurer par sa signature tant de grandeurs à sa patrie. » (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre XI.)

stances que la longue habitude que j'ai d'épier ce nid de voleurs et d'assassins, qu'on appelle gouvernement français, m'apprend à considérer comme une preuve concluante que ses intentions sont en ce moment tout à fait belliqueuses (1).

Ensuite dans une autre lettre à son frère, du 26 octobre 1803, écrite environ six mois après la rupture de la paix, il dit :

J'ai reçu quelque indication qui me fait conclure qu'il y a dans les deux chambres, parmi nos partisans, quelque disposition à hasarder certaines recommandations en faveur de négociations de paix ; mais je me reprocherais de laisser soupçonner, par la seule raison de mon absence, ma désapprobation absolue de tout langage semblable.

Je désire très-ardemment la paix ; personne, en Angleterre, j'en suis sûr, ne la désire plus que moi, et peu d'hommes ont eu de meilleures occasions de comprendre combien elle nous est nécessaire. Mais je suis convaincu que l'Europe ou l'Angleterre ne peuvent avoir aucun espoir de paix qu'en opposant une barrière suffisante à l'ambition de Bonaparte, qui vise à l'empire universel, non dans le sens figuré, mais dans le sens le plus littéral de l'expression. Cette grande œuvre, j'en ai depuis longtemps la conviction, ne saurait s'accomplir que par l'union des trois grandes puissances continentales. Que l'insolence de la France finît par produire cette union, c'est ce que je croyais fermement, et, jusqu'à ce qu'elle eût lieu, je me suis toujours opposé à ce qu'on dissipât les ressources du pays en efforts isolés et par là infructueux. Mais maintenant que cette union est formée, et que ces puissances paraissent réellement convaincues qu'elles combattent pour leur propre cause et non pour la nôtre seule, pense qu'il ne serait pas moins impolitique que déshonorant pour notre pays d'être le premier à tenir un langage ou à faire une démarche qui tendrait à une dissolution de l'alliance.

Je n'ai pas, comme beaucoup d'autres, une confiance sans bornes dans le succès, parce que je sais combien il y a à faire ; mais Dieu me garde de persuader à ce pays d'abandonner la cause de l'Europe, tant qu'il y aura quelque chance, — et il y en a certainement une maintenant, — que l'Europe veuille combattre pour son indépendance (2).

(1) Au marquis de Buckingham, le 26 mai 1801. *Courts and Cabinets*, vol. III, p. 160.

(2) *Courts and Cabinets*, vol. III, p. 331.

D'un autre côté, M. Fox, en octobre 1802, neuf mois environ après la signature du traité définitif, exprime l'opinion que Bonaparte « fera tout ce qu'il peut pour éviter la guerre » (1); et le mois suivant il dit : « Je maintiens mon opinion que le vœu de Bonaparte est pour la paix, bien plus, qu'il craint la guerre au suprême degré (2). » Ses sentiments sur la situation et la politique de Bonaparte sont exprimés avec plus de développement dans une lettre écrite à la même époque.

Voici ce que je pense de la politique de Bonaparte : quand j'allai pour la première fois à Paris, il était piqué au vif par le ton de nos journaux, mais il n'était pas mal disposé à l'égard des ministres, et encore moins à l'égard du pays. A cette époque, il était de mauvaise humeur contre l'Autriche, et résolu, je pense, à ne lui faire aucun sacrifice. Ensuite, lorsqu'il soupçonna, à tort ou à raison, que nous interviendrions, il fut extrêmement effrayé d'une guerre que la France pourrait imputer à sa témérité. Par suite de cette crainte, il fit à l'Autriche des concessions assez considérables, et immédiatement il ressentit de l'amertume contre nous pour l'avoir forcé à les faire. Mais comme cette amertume, selon ma supposition, vient surtout de ce qu'il craint que nous ne l'engagions dans une guerre impopulaire, je ne pense pas que ce soit pour le moment un obstacle à la paix, ni même que cette paix ne puisse être de longue durée, si nous savons user de conseils et de paroles pacifiques. Quelque ridicule qu'on essaye de jeter sur le titre de pacificateur, soyez certain que tout ce qu'il peut exercer d'influence sur le peuple français, et elle n'est pas très-considérable, lui vient de l'opinion que lui seul pourrait faire la paix, et que lui seul sera le plus capable de la maintenir (3).

M. Horner écrit dans son journal, à la date de janvier 1806 : M. Fox pensait, avant le commencement de la guerre ac-

(1) A lord Lauderdale, le 12 novembre 1802. *Mem. of Fox*, vol. III, p. 372.

(2) A M. Grey, le 12 décembre 1802, *ibid.*, p. 384.

(3) A M. Grey, décembre 1802, *ibid.*, pp. 381-2. M. Fox alla en France en juillet 1802 et revint en Angleterre en novembre. Il revient à son idée des dispositions pacifiques de Bonaparte en septembre 1805. « J'ai la certitude que Bonaparte préférerait la paix, si nous lui cédions en quelque chose. » (*Ibid.*, vol. IV, p. 116.)

tuelle, que les intentions et les désirs réels de Bonaparte, quelque hostile qu'il fût à l'Angleterre, étaient de faire de ses sujets un peuple commerçant; de conserver son pouvoir, bien entendu, aussi absolu que possible, mais d'affaiblir l'esprit et le système militaires auxquels il le dut dans l'origine (1).

Pendant la session de 1802, M. Pitt s'absenta du parlement (2). Bien qu'en somme il approuvât la paix, il était mécontent de la marche générale de l'administration, et il conciliait ces deux sentiments en conservant une position neutre ; il cessa de donner un appui actif au gouvernement, mais il ne fit pas d'opposition déclarée à ses mesures. L'état équivoque de son esprit était connu de ses amis ; et en conséquence, vers la fin de l'année (novembre 1802), quelques-uns des plus zélés de ses partisans tâchèrent de forcer ou d'amener Addington à se retirer, pour que Pitt pût lui succéder. M. Canning rédigea, pour être présenté à Addington, un document dont l'objet était d'assurer cette substitution à l'aide de moyens volontaires. M. Pitt et lord Grenville étaient alors disposés l'un et l'autre à s'abstenir d'insister auprès du roi sur la question catholique, et à accepter le pouvoir sans faire de cette mesure une condition indispensable. Pitt lui-même regardait le changement comme désirable, mais il ne voulut point que ses amis fissent aucune démarche active ni aucune sollicitation dans son intérêt ; il repoussa vivement tout ce qui pouvait avoir l'air d'un complot ou d'une cabale ; prétendit que s'il se tenait à l'écart, on en conclurait un changement dans ses opinions, et que s'il y avait un désir général de le rétablir au pouvoir, ce désir se manifesterait bientôt. Il

(1) *Life of Horner*, vol. I, p. 323.

(2) M. Fox, dans une lettre du 19 décembre 1802, dit que, bien qu'on suppose Pitt ami de la paix, le parti de la guerre appelle constamment son retour au pouvoir ; et c'est pourquoi, il se trouvera forcé, après Noël, de dire quelque chose de positif, ou de faire que sa retraite soit (pour quelque temps au moins) une séparation complète (*Mem. of Fox*, vol. III, p. 206).

résulta de ces paroles peu encourageantes qu'on supprima le document de M. Canning, et qu'on n'avait encore fait aucune démarche efficace pour rappeler M. Pitt au pouvoir, au mois de novembre 1812, quand commença la session pour l'année suivante. Pitt se refusa absolument à ce qu'on l'imposât au roi par un vote parlementaire, et il avait en cela l'approbation de M. Canning (1).

L'opposition se composait alors de deux sections, l'ancienne et la nouvelle : l'ancienne opposition, formée de M. Fox et du peu de partisans qui lui restaient, avait énergiquement soutenu la paix; la nouvelle opposition formée du parti Grenville, l'avait aussi énergiquement condamnée. L'esprit turbulent de Bonaparte, et l'impossibilité de maintenir des relations pacifiques avec la France, commencèrent alors à se manifester, et l'opinion publique pencha graduellement vers la nouvelle opposition qui, dès le commencement, avait censuré le traité et prédit son insuccès. Pour la même raison, le sentiment général appelait le retour de M. Pitt au pouvoir. Le principal titre du gouvernement d'Addington à la confiance et à l'appui du pays était la paix; mais cette paix venant à faire défaut, avec elle disparaissait pour lui l'unique raison qui pût lui faire compter sur la faveur publique, et si, pour poursuivre la guerre, on avait besoin de vigueur et d'habileté, la supériorité de Pitt semblait être incontestable. Ces considérations ne manquèrent pas de se présenter, sous une forme ou sous une autre, à l'esprit de M. Addington, et elles amenèrent bientôt une négociation ayant pour objet de fortifier le ministère par l'adjonction de son prédécesseur.

M. Pitt, en se rendant de Bath à Londres, en décembre 1802, visita lord Malmesbury, à Park Place, et lord Grenville, à Dropmore. Dans la première visite, il se déclara favorable à une politique pacifique en réponse aux remontrances de lord

(1) Lord Malmesbury, *ibid.*, pp. 117, 145.

Malmesbury sur son inaction; il pensait que la grande question du moment était de savoir *comment souffrir et s'abstenir:* si, disait-il, on pouvait conserver la paix quatre ou cinq ans, nos revenus s'accroîtraient tellement que nous pourrions de nouveau faire face à une guerre comme celle qui vient de finir; et rien qu'une grosse insulte nationale ou un acte d'hostilité flagrante, ou bien, du côté de la France, une tentative d'agrandissement qui comprendrait l'une et l'autre, ne devrait nous écarter de cette ligne de conduite (1). Le résultat de la visite de M. Pitt à Dropmore est conservé dans une lettre de lord Grenville à son frère (2). Il était en meilleure santé et de meilleure humeur; ses opinions étaient plus opposées au gouvernement; et tout disposé qu'il était à le traiter avec la plus grande douceur, il se proposait d'assister au parlement après les vacances de Noël, et d'y faire connaître ses sentiments. En se rendant de Londres à Walmer, M. Pitt (au grand regret de M. Canning) fit deux visites à Addington, à sa maison du Parck de Richemont (3). La conversation qui eut lieu alors entre Pitt et Addington fut considérée par celui-ci comme « extrêmement satisfaisante ». Addington saisit cette occasion pour le sonder au sujet de son retour au pouvoir, et reçut du grand ex-ministre une réponse qui lui parut encourageante (4).

Les mois de février et de mars 1803, que M. Pitt passa à Walmer, amenèrent une crise dans nos relations avec la France. Le 8 mars, il fut présenté aux deux chambres un message de la couronne indiquant les préparations militaires de la France et de la Hollande, ainsi que le résultat incertain des discussions pendantes avec la France, et recommandant au parlement

(1) Lord Malmesbury, *ibid.*, pp. 152-57.
(2) *Courts and Cabinets*, vol. III, p. 242.
(3) C'était la loge blanche à laquelle M. Canning donna le nom de « Villa Medici », après que le roi l'eut donnée à Addington. Lord Sidmouth la conserva jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1844.
(4) *Life of lord Sidmouth*, vol. II, p. 113. [Comparez *lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. III, p. 431. — Ed.]

l'adoption de mesures de précaution. Des adresses en réponse à ce message, qui était regardé comme le signal du renouvellement de la guerre, furent votées unanimement par les lords et les députés; le gouvernement proposa l'incorporation de la milice, et l'addition de 10 000 hommes à la marine. M. Pitt était absent lors de ces débats. M. Fox donna à regret son appui à une adresse belliqueuse, et M. Francis se plaignit qu'on exclût des conseils du souverain toutes les capacités du pays. Le message du 8 mars donna naissance à la fameuse explosion de Bonaparte, à la réception publique des Tuileries, le 13 du même mois, lorsqu'il reprocha à lord Whitworth le désir supposé de son pays de renouveler la guerre, et sa prétendue violation du traité. Dans cet état de choses, et avec la perspective d'être forcé d'abandonner sa politique pacifique et de jouer le rôle d'un ministre de la guerre, Addington recourut sans perdre de temps à l'assistance de M. Pitt.

Avant la fin de mars, lord Melville alla à Walmer, porteur d'un message de la part d'Addington, annonçant son intention de former une union avec Pitt (1). Le plan proposé à M. Pitt, dans l'origine, était qu'Addington et lui seraient secrétaires d'État (ou, si M. Pitt l'aimait mieux, qu'il serait chancelier de l'échiquier), avec une troisième personne qui lui serait agréable comme premier ministre, cette personne, selon Addington, devant être lord Chatham. M. Pitt rejeta immédiatement cette ouverture, par la raison surtout que l'arrangement proposé en vertu duquel le premier ministre ne serait pas l'homme le plus important du gouvernement n'était pas admissible (2). Addington comprit par-là que Pitt voulait être lui-même premier ministre, et là-dessus, il lui envoya par M. Long un message verbal portant qu'il pourrait reprendre

(1) [Ce fut le dimanche 20 mars. Voyez *lord Stanhope's Life of Pitt*, vol. IV, p. 21). — Ed.]

(2) Voyez la lettre de lord Melville à Addington, à la date du 22 mars 1803. (*Lord Stanope's Life of Pitt*, vol. IV, p. 24.) — Ed.]

ses premières fonctions, et qu'Addington serait secrétaire d'État. Pitt consentit à la demande qui lui fut faite en même temps d'une entrevue avec Addington après Pâques, mais refusa de donner, avant de nouvelles explications, aucune assurance sur la conduite qu'il tiendrait. La négociation en était à ce point, quand lord Grenville alla à Walmer, faire visite à Pitt, et en apprit le détail complet de tout ce qui s'était passé. Pitt lui demanda aussi si lui et ses amis voudraient faire partie d'un gouvernement formé par lui, et s'assura des sentiments de lord Grenville à ce sujet. L'entrevue entre Pitt et Addington eut lieu au commencement d'avril, chez M. Long, à Bromley Hill. A cette conférence, Pitt déclara qu'il fallait refondre l'administration tout entière, et que lord Grenville, lord Melville, lord Spencer et M. Windham devaient en faire partie. Dès qu'Addington eut reçu cet ultimatum, il comprit qu'il y avait un antagonisme irréconciliable entre ses vues et celles de Pitt. Il voulait fortifier son ministère en y faisant entrer Pitt, ou, s'il était nécessaire, en le mettant à sa tête. Pitt voulait composer un ministère à sa façon, et de nouveaux matériaux, adoptant seulement, pour des motifs d'amitié particulière et par déférence pour le roi, quelques membres du cabinet existant. Avant de soumettre ce plan à ses collègues, Addington essaya par une lettre d'obtenir de meilleures conditions; mais Pitt refusa de changer de résolution. La proposition fut mise ensuite sous les yeux du cabinet qui, comme on pouvait s'y attendre, refusa de prêter son concours à un plan qui serait la dissolution virtuelle du gouvernement. Addington communiqua son refus à Pitt, qui lui envoya un simple accusé de réception. Ils s'adressèrent encore ensuite quelques lettres d'explication, et Pitt mit fin à la correspondance en exigeant que toutes les lettres fussent mises sous les yeux du roi. Il paraît qu'Addington ne s'était jamais assuré du consentement du roi à la négociation, bien qu'elle en fût un élément nécessaire; de sorte qu'en réalité, aucune offre ne

fut faite à Pitt par une autorité compétente. Addington prit sur lui d'agir comme plénipotentiaire, mais il n'avait pas plein pouvoir pour traiter. Il en résulta qu'à moins d'amener Pitt à consentir à la proposition précise qu'il faisait, et que le cabinet aurait probablement ratifiée, la négociation ne pouvait avoir une heureuse issue. En considérant l'expérience et la sagacité de Pitt, et la soumission d'Addington au roi, nous sommes étonnés que celui-ci ait osé faire cette offre, et que Pitt y ait volontiers prêté l'oreille, sans qu'au préalable on eût obtenu le consentement exprès du roi. Il ne s'agissait pas seulement du changement d'une charge de cabinet, en vue duquel un premier ministre pouvait bien faire un arrangement provisoire sujet à l'approbation du roi. C'était réellement une négociation ayant pour objet de changer complétement le caractère du gouvernement; et dans tout le cours de la discussion, il était admis qu'Addington et Pitt devaient régler entre eux quel serait le nouveau premier ministre.

Lord Malmesbury dit que la première communication qu'Addington fit au roi de cette affaire, eut lieu à une audience après le lever, lorsqu'il eut reçu la réponse finale de Pitt, et que la correspondance était à peu près terminée. Il peignit la conduite de Pitt avec de telles couleurs, qu'elle souleva la colère du roi qui l'accusa de mettre la couronne en commission, et de pousser son système d'exclusions si loin et si haut qu'il pourrait finir par l'atteindre lui-même. Peu de temps après Addington remit au roi les copies de la correspondance, mais le roi refusa de lire les lettres et d'en prendre la moindre connaissance, ajoutant « que c'était une sotte affaire qui avait été mal commencée, mal conduite et mal terminée » (1).

On vit bientôt que l'espoir de conjurer la guerre, qu'Addington avait eu la faiblesse de nourrir jusqu'au dernier

(1) Lord Malmesbury, *ibid.*, pp. 185-87.

moment, ne devait pas être de longue durée. Le 16 mars, un message de la couronne fut remis aux deux chambres, leur annonçant que le roi avait rappelé son ambassadeur de Paris, et que l'ambassadeur français avait quitté Londres. Le 18, l'Angleterre proclama une déclaration de guerre. On présenta des pièces explicatives de la rupture, et les ministres proposèrent une adresse garantissant le concours du parlement pour le renouvellement des hostilités. L'opinion publique, qui, deux ans auparavant, s'était si énergiquement déclarée en faveur de la paix, se prononça alors non moins énergiquement en faveur de la guerre. La majorité pour l'adresse fut, dans la chambre des lords, de 142 contre 10; et dans la chambre des communes, de 398 contre 67. Pitt parut à la chambre des communes dans cette circonstance, et parla avec une grande énergie en faveur de la politique de la guerre. Fox fit un de ses plus heureux efforts en faveur des relations pacifiques avec la France (1). Tout le monde semble n'avoir

(1) Voici comme Fox rend compte de ce débat. « On admira beaucoup, et avec raison, le discours de Pitt. Je pense que c'est le meilleur qu'il ait jamais fait dans ce style; et il y eut plusieurs circonstances qui le rendirent particulièrement populaire à la chambre. J'ose dire que vous avez entendu assez de réclames de mon discours sur l'adresse, de sorte que je n'ai pas besoin d'y ajouter ma part; mais le fait est que ce fut mon meilleur (*Mem. of Fox, ibid*, p. 223). « Dans ce débat, M. Fox parla depuis dix heures jusqu'à une heure, et pendant ces trois heures, il prononça le discours le plus habile, le plus éloquent, le plus spirituel et le plus virulent que je lui aie jamais entendu faire. » (*Abbot's Diary*, dans lord Sidmouth's Life, *ibid.*, p. 182.) « Le discours de Pitt du 23 est le plus beau qu'il ait jamais fait, — jamais discours ne fut si acclamé ni l'objet d'applaudissements plus bruyants et plus continus; il fut très-énergique en faveur de la guerre; mais il ne dit rien des ministres; et son silence, pour le blâme comme pour l'éloge, fut considéré comme une censure négative. » (Lord Malmesbury, *ibid.*, p. 256.) « Fox parla pendant trois heures avec beaucoup d'esprit, mais avec beaucoup de virulence. Windham lui répondit. Addington parla piteusement (p. 257). » On lira aussi avec intérêt le rapport de M. Horner : — « D'après tous les rapports que j'ai recueillis, Pitt et Fox déployèrent l'un et l'autre le plus grand talent. La péroraison de Pitt fut une argumentation très-puissante d'une grande demi-heure, et dont le ton ne faiblit pas un seul instant; il ne reste pas une parcelle de tout cela dans le rapport récemment publié, bien qu'on dise qu'il est de Canning. Le discours de Fox était d'un tout autre genre, n'ayant rien du ton qu'il prend ordinairement; point de notes élevées, point d'éclats passionnés, mais une plaisanterie calme, fine et judicieuse. Il n'essaie que très-rarement de faire rire la chambre; mais dans ce discours, c'était évidemment, je pense, son inten-

ici qu'un même sentiment (dit M. Horner dans une lettre écrite à cette époque) sur la justice de la guerre, sous le point de vue de la thèse, comme disent les gens de loi, que la nation peut établir contre Bonaparte; mais la politique de la guerre, dans la conjoncture présente, est une autre question que le peuple considère sous des points de vue différents (1).

La seule démarche que Fox ait faite dans l'intérêt de la politique pacifique fut de proposer une adresse à la couronne, lui recommandant de recourir à la médiation de la Russie pour rétablir la paix avec la France; M. Pitt approuva les principes de la motion, et elle fut adoptée sans opposition (2).

Peu de temps après, on proposa aux deux chambres des résolutions censurant les ministres à cause de leur condescendance à l'égard de la France depuis la signature de la paix, et déclarant qu'ils n'avaient pas la confiance de la chambre; mais elles furent repoussées par une grande majorité. Dans la chambre des communes, la motion pour le renvoi des ministres faite par le colonel Patten attira surtout l'attention par l'attitude que prit M. Pitt. Leur conduite avait

tion d'un bout à l'autre ; et Mackintosh dit que jamais il n'entendit tant d'esprit. On répète beaucoup de ses traits d'esprit, dont aucun ne se trouve dans les journaux, mais je n'ai pas la prétention de vous les donner. Je me rappelle cependant le compliment qu'il fit au discours de Pitt, en disant que « si Démosthène avait été présent, il eût certainement admiré, peut-être envié son talent » (*Mem. of Horner*, vol. I, p. 221). Voici le rapport de sir Samuel Romilly, dans une lettre à M. Dumont du 31 mai 1803 : — Tout le monde reconnaît que le discours de Pitt est un des plus beaux, sinon le plus beau qu'il ait jamais fait. Son autorité et son influence, qui se manifestèrent à la chambre des communes lors du débat dont je viens de parler, et plus encore le jour où Fox proposa que la chambre recommandât à la couronne d'accepter la médiation de la Russie, surpassent toute croyance. Auprès de lui, les ministres semblent être à la chambre des personnes sans importance. Jamais il n'y eut à la tête d'une grande contrée un ministère qui donnât une aussi pauvre idée de ses talents, ou plutôt dont les talents fussent si généralement méprisés (*Life*, vol. II, p. 106). [Comparez la lettre de M. Ward (lord Dudley) à Coapleston. Lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. IV, p. 48, dit : mais quel qu'ait pu être son mérite relatif, ses effets furent étonnants, et, je crois, sans exemple. — Ed.]

(1) *Mem. of Horner*, *ibid.*, p. 219.

(2) Les idées qu'avait Fox à cette époque sur les chances de maintenir la paix d'Amiens, et sur les causes de sa rupture se trouvent exprimées dans les passages

été condamnée dans plusieurs discours très-habiles, principalement par des membres du parti Grenville, et elle venait d'être défendue par Addington, quand Pitt se leva pour donner son avis. L'opposition, composée alors de deux sections, était affaiblie par des divergences d'opinion. L'ancienne opposition regrettait le renouvellement de la guerre; la nouvelle opposition y applaudissait, et ne regrettait que la paix qui l'avait quelque temps interrompue. La politique du gouvernement n'avait pas réussi, et on reconnaissait que les ministres manquaient de capacité et de vigueur. Si M. Pitt donnait une approbation cordiale à la conduite des ministres, la force tirée immédiatement de son appui, et la perspective d'une union plus intime pour l'avenir, les mettrait probablement dans une position qui, soutenue par l'influence du roi, pourrait défier toutes les attaques hostiles. Si, d'un autre côté, il donnait son assentiment déclaré au vote de manque de confiance, il était clair que, quel que fût le partage des voix, sa jonction ouverte avec les deux sections de l'opposition forcerait bientôt Addington à une capitulation. On était donc très-curieux de savoir quel sentiment il allait exprimer, et quel allait être son vote. Mais les espérances de tous les

suivants de ses lettres : — « Tout le monde semble penser que la paix est de beaucoup ce qu'il y a de plus sûr ; et cependant ce que vous dites de menaces ambiguës (ce qui peut s'appliquer aux deux côtés), d'exaspération, etc., est très-vrai ; et tant qu'on n'adoptera pas un langage plus amical de part et d'autre, il ne peut pas y avoir de salut ; et, c'est à quoi je travaillerai de tout mon pouvoir. » (A lord Holland, le 1er janvier 1803. *Mem. of Fox*, vol. III, p. 210). « Chacun voit maintenant que Bonaparte désire la paix, et même les plus belliqueux disent qu'il ne se croit pas encore préparé. Chacun voit aussi maintenant qu'il n'y a pas eu de violence de la part de la France (ce que d'abord on supposait être la cause du message), et je crois que tous les mouvements d'indignation sont calmés, et que le désir de la paix est aussi général que jamais. » (Au même, le 29 mars 1803, *ibid.*, p. 209.) « Vous savez que je ne m'attends guère à la reconnaissance du peuple ; cependant le désir de la paix est si général et si vif chez les esprits sobres, que je ne puis m'empêcher de penser que le sentiment du pays devrait au moins nous distinguer des autres hommes politiques et des autres partis du jour, qui font si évidemment de la guerre et de la paix des moyens d'attaquer le ministère qu'ils n'aiment pas. (A M. Grey, le 12 mars 1803, p. 297.) « A présent, je suis plus convaincu que jamais que si nous avons la guerre, c'est entièrement la faute des ministres, et non de Bonaparte. » (Au même, mars 1803, *ibid.*, p. 404.)

partis étaient condamnées à être désappointées. Il déclara qu'il ne donnerait ni éloge ni blâme à la conduite des ministres; qu'à ses yeux, il n'y avait aucune nécessité qui fût de nature à justifier une intervention parlementaire pour leur renvoi, et qu'il n'appuierait ni ne rejetterait l'adresse. Là-dessus, il proposa que la chambre passât à d'autres ordres du jour sans voter sur les résolutions. Lord Hawkesbury parla après M. Pitt, et rejeta, de la part du gouvernement, le compromis proposé, insistant pour que la chambre se prononçât pour un blâme direct ou pour un complet acquittement. M. Canning déclara que, quoique jusqu'à présent il n'eût pas voté contre l'opinion de M. Pitt, il devait soutenir les résolutions. Alors on mit la question aux voix, et il y eut, pour la motion de M. Pitt, 58 voix contre 333. La minorité fut la mesure exacte des partisans de M. Pitt dans ce vote, vu que les deux sections de l'opposition votèrent avec le gouvernement. Après cet échec, M. Pitt se retira, ainsi que ses amis et l'ancienne opposition; et sur la question principale, les résolutions furent rejetées par 277 voix contre 58, cette minorité formant la nouvelle opposition.

La conduite de M. Pitt, quoique accusée de faiblesse par lord Grenville, condamnée comme factieuse par le roi (1), et regardée comme une erreur de tactique parlementaire par ses propres amis (2), atteignit probablement son but. Ayant voté pour la paix, et soutenu quelque temps Addington, il ne voulait pas s'associer au vote de censure; mais en refu-

(1) Voyez la lettre du roi à lord Sidmouth, du 4 juin (*Life*, *ibid.*, p. 143).

(2) « Non certainement une mesure judicieuse, malgré les bonnes intentions de Pitt envers le gouvernement. Son effet est de fournir à beaucoup une excuse pour abandonner Pitt et le blâmer. » (*Lord Malmesbury*, *ibid.*, p. 260.) On trouve, *ibid.*, p. 263, l'explication par Pitt lui-même de ses motifs, et la justification de sa démarche, exposées dans une longue conversation du 8 juin avec lord Malmesbury. Il admit que ce n'était pas une bonne tactique de général, mais ajoute que le principal point pour lui était de ne rien faire qui pût mécontenter, irriter, ou troubler le roi. Cela a rapport à l'état de l'esprit de ce souverain.

sant de le repousser, il laissait comprendre sa désapprobation des ministres, et montrait une disposition qui ne devait pas manquer d'éclater bientôt en une hostilité ouverte.

On ne fit aucune autre tentative durant la session pour confier l'administration à des mains différentes. Addington se mit sans délai à remettre l'armée et la marine sur un pied de guerre, et à rétablir la taxe du revenu, bien qu'on objectât alors comme plus tard que cet impôt ne faisait aucune distinction entre les revenus stables et les revenus précaires. Son ministère avait alors vécu pendant trois sessions. Pendant la première, il négocia ; pendant la seconde, il conclut la paix, et pendant la troisième, il déclara la guerre. L'état de paix dura vingt mois, depuis la signature des préliminaires en octobre 1801 jusqu'au rappel de lord Whitworth, en mai 1803.

Mais bien que le ministère eût atteint la fin de la session, et qu'il jouît de toute la faveur royale, le cours des événements avait détruit ses principaux titres à l'appui du peuple. Il était évident que le commencement de sa fin était arrivé. La médiocrité était ce qui le caractérisait en tout point. On le considérait comme un ministère des classes moyennes, et sa faiblesse était plus frappante à la chambre des lords qu'à celle des communes. Médiocre dans les mesures comme il l'était en talent (1), il espérait échapper en se pliant aux circonstances, et obtenir son salut au milieu de la tempête, plutôt par sa ressemblance avec le roseau qu'avec le chêne. Il se flattait aussi que les bonnes intentions suppléeraient au défaut d'actes de

(1) Voici la première stance du poëme de Canning sur les hommes modérés et les mesures modérées :

« Que la Muse avisée se garde bien de prôner le fier talent qui n'a pas sa part au budget ; qu'elle chante l'homme d'Etat pétri de pure civilité, que la médiocrité élève à la renommée. Il ne nous cause point de vives alarmes en nous poussant à des entreprises aventureuses, mais avec des mesures modérées, il calme tout doucement les maux qui minent sourdement la prospérité de l'Angleterre. »

Dans un poëme ayant pour titre : *Les bonnes intentions*, se trouvent les lignes suivantes :

« D'autres, par un art nécromantique, peuvent soumettre les passions des

vigueur. Mais il s'était produit un nouvel état de choses, et l'on sentait qu'il était nécessaire que le ministère possédât des qualités réelles. Le bras protecteur de Pitt qui avait abrité la tête d'Addington, allait maintenant diriger le glaive contre sa poitrine. Le parti Grenville n'avait jamais soutenu Addington, et depuis l'annonce des préliminaires, lui avait fait constamment une opposition active, énergique et sans ménagement. Fox et ses amis avaient soutenu avec chaleur le traité et la politique pacifique du gouvernement ; mais la guerre avait maintenant recommencé, et en janvier 1804, les Grenville lui firent une ouverture l'invitant à entrer avec eux dans une opposition systématique pour obtenir le renvoi du ministère, et le remplacer par un autre formé sur une base plus large (1). Cette ouverture fut acceptée, et les deux oppositions, l'ancienne et la nouvelle, comme on les appelait, combinèrent alors leur action commune contre Addington. Fox, il est vrai, avait fait, même en octobre 1803, les plus grands

hommes à leur volonté, évoquer par de sombres incantations un emprunt tardif pour ébranler le trône du superbe consul : chez toi, aucun art magique ne nous surprend ; nul tour qui trompe nos regards étonnés ; personne ne te soupçonnera d'un tour de main ou d'adresse au bilboquet ; tes ennemis mêmes sont forcés de reconnaître ta réputation sans tache, et ne te flétriront pas du nom de sorcier.

» Jamais ton âme vertueuse ne conspirera d'envelopper la majestueuse Tamise dans les flammes.

» Et si ce grain noir et nitreux qui jonche la terre de milliers de cadavres, dormait encore inconnu dans le sein de la terre, tu n'aurais jamais été la cause de cette production monstrueuse, ni concouru, tant tes intentions sont pures, à cette invention diabolique.

» Salut donc, ô toi sur qui repose l'Etat, ô ministre aux intentions si innocentes, doué de vertus dont tu peux hardiment te vanter, et d'une tête digne de porter perruque, tête de sagesse, âme de candeur, heureux gars, gardien de l'Angleterre. »

Lord Holland dit d'Addington : « Ses manières vaines et pompeuses l'exposaient au ridicule ; et le vieux lord Liverpool remarqua qu'il fut chassé du pouvoir par les railleries du beau monde » (*Mem. of the whig party*, vol. II, p. 211). Il nous semble que ce furent les plaisanteries des gens d'esprit plutôt que le *beau monde* qui rendirent Addington ridicule. Addington était, en effet, le favori de la cour ; mais il faut avouer que la cour de cette époque n'était pas à la mode.

(1) Voyez la lettre de Fox à M. Grey du 29 janvier, et sa lettre au général Fitzpatrik, du 27 janvier 1814 (*Mem. of Fox*, vol. III, p. 449, vol. XIV, p. 15), pour un exposé de cette ouverture. Cette coalition est racontée dans *Life of lord Sidmouth*, vol. II, p. 254.

efforts pour soutenir Addington et tenir Pitt à l'écart (1); mais le langage dont, bientôt après cette époque, il se servait dans ses lettres au sujet des ministres, était méprisant et hostile au plus haut degré (2).

Au commencement de 1804, le cours des affaires politiques fut encore troublé par le retour de la maladie du roi (3). Comme la fois précédente, sa vie fut pour quelque temps en danger; mais lorsque sa santé physique fut rétablie, le dérangement de son esprit était tel qu'il fut sérieusement question de la nomination d'un régent. L'attention du parlement fut

(1) Voyez la lettre de M. Grenville, du 25 septembre 1803, *Courts and cabinets*, vol. III, p. 333.

(2) Je pense réellement que les six semaines prochaines amèneront une crise dans les affaires en ce qui regarde le roi, et qu'elles nous débarrasseront de ces faquins (M. Fox à M. Grey, le 2 d'avril (imprimé *août* par erreur) 1804, *Mem. of Fox*, vol. III, p. 459). Débarrassons-nous d'abord du docteur, c'est mon premier principe d'action, et je compte que vous y concourrez avec moi autant que qui que ce soit (M. Fox à M. Grey, le 13 avril, *ibid.*, p. 463). « Vous remarquerez que le docteur est beaucoup plus faible pour le nombre qu'on ne l'aurait imaginé, mais on dirait que cela est moins dû à notre force qu'à certaines prévisions de ses amis au sujet du roi, et à la situation ambiguë de Pitt. Toutefois, cela a cet avantage qu'il le (le docteur) fait mépriser de plus en plus chaque jour; et, en effet, le mépris surpasse en degré et en généralité tout ce qu'on a jamais vu. Pas un seul défenseur qui ne soit salarié, à moins que vous ne comptiez Dallas, qui brûle de devenir procureur général. » (M. Fox à lord Lauderdale, le 15 mars, *ibid.*, vol. IV, p. 24). « Le docteur a surpassé, s'il est possible, tous ses premiers mensonges, dans ce qu'il a dit sur l'affaire de Russie. C'est, je le reconnais, une ignoble chasse; mais j'aurais grand plaisir à mettre le misérable aux abois. » (M. Fox à lord Lauderdale, le 25 mars, *ibid.*, p. 31.) Cependant, il ne se passa pas deux ans avant que ce misérable occupât le poste de lord garde du sceau privé sous l'administration même de M. Fox. Le passage suivant du *Diary*, de M. Wilberforce, du 17 décembre 1803, montre bien le sentiment du temps : — « L'opinion générale sur le gouvernement est qu'il fait les plus tristes bévues et qu'il est incapable. Cependant le peuple a peur de l'ancien ministère. Windham et compagnie font une vigoureuse opposition. Fox marche évidemment vers eux, provoqué par le pamphlet d'un partisan d'Addington, intitulé : *Cursory remarks*. On rapporte que Sheridan essaya de le piquer en disant : « Vous allez avoir Pitt de nouveau, si vous faites de l'opposition. » Il répondit d'une manière maussade : « Je ne puis souffrir les imbéciles; n'importe quoi plutôt que des imbéciles. » (*Life of Wilberforce*, vol. III, p. 142.)

(3) Les médecins qui furent interrogés par des comités du parlement au sujet de l'établissement de la régence à la fin de 1810, déclarèrent que la folie du roi en 1804, avait été causée par la publication de la correspondance entre le prince de Galles et le duc d'York, relative à l'offre du premier de prendre du service au dehors. Voyez *Life of Romilly*, vol. II, p. 352. Cette correspondance est imprimée dans l'*Annual Register*, vol. XLV, pp. 564-575. La dernière lettre du prince est datée du 24 octobre 1803. Voyez *Adolphus*, vol. VII, p. 699.

éveillée ; mais quelques semaines après, les bulletins cessèrent et les ministres déclarèrent qu'il n'y avait aucune nécessité de suspendre les fonctions royales. Il est certain cependant que durant une grande partie de l'année, l'esprit du roi fut dans un état qui le rendait incapable d'examiner avec calme et attention les questions politiques de quelque importance (1). Il est à peine besoin de remarquer que cette incapacité rendit difficiles les négociations pour la formation d'une nouvelle administration, qu'elle tendit à faire accuser de manque de compassion l'opposition parlementaire dont l'objet était de forcer le roi à consentir à une politique qu'il n'aimait pas, et qu'elle donna ainsi aux ministres l'avantage immérité de rester au pouvoir (2). Les réflexions pénibles et les tiraillements causés par la maladie du roi peuvent se comprendre par le passage suivant d'une lettre de lord Grenville au marquis de Buckingham du 19 avril 1804. Lord Grenville, après avoir instruit son frère d'un message de Pitt à Addington, comprenant une communication au roi touchant un changement de ministère, continue ainsi :

Vous remarquerez que tout cela suppose que le roi est en état de recevoir une telle communication d'Addington, et d'endurer toute la

(1) Voyez *Twiss's Life of lord Eldon*, vol. I, pp. 416-427, 446, 452; *Life of lord Sidmouth*, vol. II, pp. 146, 250 ; *lord Malmesbury*, pp. 286, 291, 310, 311, 318 ; *Mem. of Fox*, vol. III, pp. 453, 463, vol. IV, p. 24. L'anecdote suivante sur la pénétration que le roi conservait au milieu de sa maladie mentale est racontée à cette occasion par lord Malmesbury. — « Dans la première maladie, quand Willis, qui était un ecclésiastique, entra dans la chambre, le roi lui demanda s'il n'avait pas honte, en sa qualité d'ecclésiastique, d'exercer une semblable profession. « Sire, dit Willis, notre Sauveur lui-même allait guérissant les malades. » — « Oui, répondit le roi, mais il n'y gagnait pas 700 liv. par an (*Ibid.*, p. 310). » Une autre anecdote semblable se trouve dans la vie de lord Eldon : « — Le roi, dans l'une de ses maladies, se plaignit à lord Eldon, qui rapporta le fait à M. Farrer, qu'un homme, au service d'un de ses médecins, l'avait renversé. Quand je me relevai, ajouta le roi, je dis que mon pied avait glissé. C'est à cela que j'attribuai ma chute. Je ne pouvais pas convenablement admettre que le roi avait été renversé par quelqu'un (Twiss, *ibid.*, p. 426).

(2) « La vérité paraît être que du moment où le docteur s'aperçut que la folie du roi prenant la tournure d'une manie guerrière contre Bonaparte, il résolut de se prêter à ce dont son existence dépendait exclusivement, c'est-à-dire la folie du roi (M. Fox à lord Lauderdale, 2 avril 1804. *Mem. of Fox*, vol. IV, p. 36).

fatigue de corps et d'esprit qu'elle doit inévitablement amener, dans le cas même où il serait tout disposé à agir comme la raison, la politique, les véritables intérêts de sa personne, de sa famille et de son peuple le demandent. *Je ne puis dire que je le crois capable même de commencer une négociation semblable;* et si l'état des affaires publiques pouvait nous permettre d'ajourner la question tout entière, je lui prêterais très-volontiers mon aide (à son insu) pour écarter de lui les difficultés d'une telle scène. Mais cela, je le sais, est impossible. Confier le pays une autre année, dans les circonstances où nous sommes, à une administration comme celle qui nous gouverne, serait, selon toute probabilité, une ruine inévitable; et si quelqu'un pouvait se tracer une ligne de conduite sur un tel sujet, en ne considérant que la santé du roi, le seul moyen possible d'assurer la paix de son esprit serait de faire de son mieux pour garantir le royaume des dangers qui menacent maintenant d'éclater sur lui, et qui, si l'on n'y pourvoit mieux qu'on ne le fait aujourd'hui, doivent, quand ils arriveront, bouleverser infailliblement sa raison d'abord, et ensuite le perdre lui-même, ainsi que sa famille et son royaume (1).

Cependant M. Pitt, par ses attaques indépendantes, et par l'appui qu'il donna aux mesures combinées des deux oppositions, ne tarda pas à réduire Addington à la nécessité de donner sa démission. Il commença avant Pâques ses opérations hostiles par une motion sur les documents relatifs à l'état de la marine, et il fut soutenu par les partisans de Fox et de Grenville. Sur cette motion, les amis du prince votèrent avec les ministres, et le gouvernement eut une majorité de 201 voix contre 130 (2). Après Pâques, l'opposition continua à se manifester au sujet d'un bill pour l'augmentation de la milice irlandaise. Quand Pitt vota avec Fox et les Grenville pour la troisième lecture, la majorité ministérielle ne fut que de 21 voix. Une semaine après, Fox présenta, sur les

(1) *Courts and Cabinets*, vol. III, p. 350.

(2) Fox dit dans une lettre écrite à cette époque : « Pitt est, je crois, autant que le comporte son caractère, complétement exaspéré contre les hommes actuels, et par conséquent, désire faire conjointement avec nous une opposition aussi forte que possible. » (A M. Grey, le 28 mars 1804, *ibid.*, p. 458).

défenses du pays, une motion de l'opposition qui fut soutenue dans les débats par M. Pitt et par Windham. Sheridan et les amis du prince votèrent avec l'opposition, et il y eut, pour la motion, 204 voix contre 256, ce qui donnait une majorité de 52 au gouvernement. Dix jours après, le 25 avril 1804, M. Pitt poursuivit cet avantage en s'opposant à un ordre du jour de former la Chambre en comité au sujet d'un bill du gouvernement pour la suspension de l'acte de l'armée de réserve. Il combattit le système de défense militaire proposé par le ministère, et développa son propre plan. Sur cette question, le scrutin donna 240 voix contre 203, ne laissant ainsi qu'une majorité de 37 voix aux ministres. Prenant en considération le déclin graduel du nombre de ses partisans et le poids de l'opposition, Addington résolut alors de se démettre de ses fonctions. Il communiqua immédiatement son intention au roi, et le 30 avril, le chancelier annonça à M. Pitt que le gouvernement était dissous.

Bientôt après le vote qui eut lieu le 16 avril pour la troisième lecture du bill de la milice irlandaise, Addington envoya un message à Pitt pour savoir, par un ami commun, son opinion sur l'état des affaires publiques et sur les mesures à prendre pour maintenir le gouvernement. Pitt qui, sans doute, se souvenait du résultat peu satisfaisant de la négociation entamée avec Addington l'année précédente, refusa d'accéder à la proposition, mais dit que si le roi désirait connaître ses vues sur la formation d'un nouveau ministère, il les exposerait à la personne que Sa Majesté désignerait à cet effet. Addington répondit qu'il conseillerait au roi de charger lord Eldon de cette mission. Peu de jours après, Pitt, sans recevoir aucune communication du roi, envoya à lord Eldon une lettre ouverte pour être mise sous les yeux de Sa Majesté, déclarant des sentiments opposés au gouvernement, et expliquant la marche qu'il allait suivre au sujet de la motion de M. Fox. Il paraît que cette lettre ne fut

soumise au roi que vers le temps où Addington offrit sa démission (1). Le 2 mai, Pitt envoya au roi par lord Eldon, une lettre contenant son plan pour la composition d'un nouveau gouvernement, qui devait comprendre les chefs de tous les partis politiques; mais le roi qui, tout troublé et tout déconcerté de la démission d'Addington, éprouvait la plus grande répugnance à admettre de nouveau M. Pitt au pouvoir, lui fit une réponse décourageante (2). M. Pitt lui demanda alors une entrevue personnelle. Cette requête fut accordée, et le 7, le chancelier l'accompagna à la maison de la reine; mais tels étaient les rapports qu'il avait entendus sur l'état du roi, qu'il refusa d'entrer dans son cabinet avant qu'il eût reçu des médecins l'assurance écrite que sa visite ne troublerait pas le roi, vu surtout que Sa Majesté ne l'avait pas vu depuis trois ans, c'est-à-dire apparemment depuis l'époque de sa démission en 1801. Cependant M. Pitt trouva que le roi était capable de discuter les affaires publiques avec lui. Il eut quelque difficulté à obtenir la permission de traiter avec lord Grenville et ses amis, aussi bien qu'avec les amis de Fox; mais le roi refusa positivement d'admettre M. Fox lui-même dans le cabinet, malgré l'insistance de M. Pitt.

En recevant cette communication, Pitt regarda les désirs du roi comme définitifs, et ne fit plus d'autre tentative pour les combattre. Dès que l'entrevue fut terminée, il envoya M. Canning à lord Grenville, et lord Grenville Leveson à M. Fox, pour les instruire de ce qui s'était passé. Lord Grenville dit que le résultat était ce qu'il attendait, et qu'il devait refuser d'entrer

(1) *Twiss's*, *Life of lord Eldon*, vol. I, pp. 439, 441.

(2) *Twiss's*, *ibid.*, p. 443; *Lord Malmesbury*, pp. 296, 299. [Une réponse décourageante est une qualification très-bénigne de la lettre du roi, dont lord Stanhope dit avec vérité : « La dureté et l'exaspération excessive qu'elle montre d'un bout à l'autre ne peuvent guère bien s'expliquer ou s'excuser que par sa maladie récente. » (*Life of Pitt*, vol. IV, p. 165. Voyez la lettre elle-même, App. p. VIII). — Ed.]

au ministère. Le jour suivant, après avoir consulté ses amis, il adressa à M. Pitt une lettre (qui fut publiée à l'époque), où il refusait de faire partie d'un système de gouvernement formé d'après un principe d'exclusion, et déclarait que, selon lui, on devait prendre dans tous les partis, sans exception, et réunir autant que possible, pour le service du pays, les hommes publics les plus recommandables par leur autorité, leurs talents et leur caractère. M. Fox, en recevant le message, n'exprima ni surprise, ni colère, ni désappointement; dit qu'il était lui-même trop vieux pour se soucier du pouvoir (1); mais qu'il avait beaucoup d'amis qui s'étaient attachés à lui depuis longtemps, et auxquels il conseillait de s'adjoindre au gouvernement; et il espérait que Pitt leur donnerait des places. Fox, dans la prévision de l'opposition personnelle du roi, avait, la veille de l'entrevue de Pitt avec Sa Majesté, laissé une note à M. Grenville, lui annonçant qu'il désirait n'être un obstacle à aucun arrangement, et exprimant l'espoir que son exclusion n'empêcherait ni les Grenville, ni ses propres amis, d'accepter des charges. Cette conduite désintéressée de sa part contribua beaucoup au refus de lord Grenville et de ses amis d'adhérer à son exclusion, et de s'unir à Pitt.

En recevant les deux réponses, Pitt témoigna beaucoup de mécontentement au sujet de la conduite de lord Grenville, et beaucoup de plaisir au sujet de celle de Fox. Il donna à celui-ci pour le lendemain matin, un rendez-vous auquel il consentit; mais sur ces entrefaites, les amis de Fox convinrent de ne point accepter d'emploi sans lui, et l'entrevue n'eut pas lieu (2).

Pitt fut sans doute mortifié du refus catégorique du parti

(1) M. Fox avait alors cinquante-cinq ans.

(2) *Lord Malmesbury, ibid.*, pp. 321, 325; *Life of Wilberforce*, vol. II, p. 158, 161 ; *Twiss's, ibid.*, p. 449 ; *Courts and Cabinets, ibid.*, p. 352; *Ann. Reg. for* 1804, p. 124.

Grenville, et désappointé d'être forcé de composer un gouvernement sans son assistance. Les deux partis principaux étaient alors contre lui pour des raisons différentes; celui de Fox, parce que son chef avait été proscrit par le roi, et celui des Grenville, parce que Pitt avait adhéré à cette proscription. Cependant le nouveau gouvernement se forma bientôt. Six ministres du cabinet existant restèrent : lord Eldon fut lord chancelier; le duc de Portland, président du conseil; lord Westmoreland, chancelier privé; lord Chatham, directeur de l'artillerie, et lord Castlereagh, président du bureau de contrôle. Lord Hawkesbury fut encore secrétaire d'État, mais passa du département des affaires étrangères à celui de l'intérieur. Les membres du nouveau cabinet furent M. Pitt, premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier; lord Harrowby, secrétaire d'État pour les affaires étrangères; lord Camden, secrétaire d'État pour la guerre et les colonies; lord Melville, premier lord de l'amirauté; le duc de Montrose, président du bureau de commerce; et lord Mulgrave, chancelier du duché de Lancastre (1). On remarquera que le seul membre de la chambre des communes qui, outre Pitt, fît partie de ce cabinet, était lord Castlereagh.

Il en résulta que Pitt fut réduit, en substance, au même arrangement qu'il avait rejeté lorsqu'Addington le lui proposait l'année précédente. Six de l'ancien cabinet restaient avec l'addition de Pitt et de cinq nouveaux collègues. De ces cinq, Addington était disposé à recevoir lord Melville, et par conséquent, tout ce que Pitt gagna fut la substitution de lord Camden ou de lord Mulgrave, à Addington lui-même, et l'addition du duc de Montrose, changement qui ne profita à personne (2).

(1) Un rapport authentique des circonstances qui amenèrent la dissolution du ministère Addington, et la formation du gouvernement de Pitt, est contenu dans une dépêche secrète de lord Castlereagh à lord Wellesley du 18 mai 1804, dans *Lord Wellesley's Despatches*, vol. III, p. 570.

(2) Lord Grenville, dans une lettre au marquis de Buckingham du 20 décembre 1804, dit à propos d'un accident qui força lord Harrowby à se retirer : —Il (Pitt)

On ne doit pas toutefois perdre de vue qu'un an ne s'était pas encore écoulé que Pitt était bien aise de négocier avec Addington, et de l'admettre dans son cabinet.

Le roi ne consentit qu'avec répugnance à ce changement de gouvernement. Il désirait garder Addington, et voyait avec regret le retour de Pitt. En écrivant à Addington après sa démission, il appela l'ex-ministre « son très-cher ami, dont l'honneur, la fidélité, l'attachement personnel seront toujours la source du plus grand plaisir et de la plus grande consolation dont Sa Majesté puisse jouir » (1). Le roi lui offrit aussi un comté, une pension pour lui-même et une autre pour M[me] Addington (honneur et avantages qu'il refusa); et dans sa dernière entrevue, il exprima au ministre sortant le même attachement et le même respect, et une désapprobation énergique des moyens par lesquels il avait été supplanté. Addington, comme nous l'apprend son biographe, crut toujours que Pitt l'avait traité avec peu de bienveillance et de loyauté. Pitt (2), il est vrai, ne l'avait pas recommandé pour le pouvoir ; mais il avait plus contribué que tout autre à ce qu'il l'acceptât. Il commença par lui offrir des conseils et lui en donner; puis il se retira à une distance où il ne pouvait plus être consulté, et se tint à l'écart du gouvernement; enfin il mit son poids du côté opposé de la balance, et amena la chute d'Addington (3). On

fera une grande perte en lord Harrowby qui est, si l'on excepte lord Melville, la seule personne capable de l'aider dans son gouvernement. (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 392.)

(1) *Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, p. 292.

(2) *Ibid.*, p. 294. Plus tard, le roi fit présent à Addington d'une copie de son portrait à cheval par Beechy, devant être suivi des portraits de lui-même et de la reine revêtus de leurs ornements royaux. Ce don était accompagné d'une autre lettre flatteuse et affectionnée (*ibid*, p. 321).

(3) *Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, p. 298. M. Wilberforce a les articles suivants dans son *Diary* du 20 novembre et du 1[er] décembre 1801 : « Pitt le soutient avec une grande magnanimité, et l'aide de toute manière. » Pitt et Rose ont dîné tranquillement avec moi aujourd'hui. Pitt était de très-bonne humeur ; nous sommes restés à causer politique. Quelle admirable magnanimité ! désirer former pour Addington la plus forte et la meilleure administration possible. Il faut remarquer que c'était après la signature des préliminaires (*Life of Wilberforce*, vol. III, p. 20). Le passage suivant, concernant les relations de Pitt avec Adding-

peut ajouter à cela que l'artillerie incessante de Canning, attaquant par la presse, en vers comme en prose, toute la coterie d'Addington et tous ses appareils médicaux, doit avoir alimenté un sentiment perpétuel d'amertume contre Pitt avec qui Canning vivait sur le pied de la plus grande intimité, et il n'était guère douteux que sa batterie n'eût pu être réduite au silence par les remontrances sérieuses d'un patron honoré et chéri (1). Tels étaient les griefs d'Addington contre Pitt ; mais tel n'était pas le point de vue sous lequel on considérait les choses de l'autre côté.

Le docteur Addington avait été le médecin de confiance de lord Chatham. Son fils Henry et William Pitt étaient presque du même âge (2) : c'étaient des amis d'enfance ; et quand M. Pitt fut devenu premier ministre, et qu'Addington eut obtenu un siége au parlement, on avait eu le dessein, en plu-

ton, se trouve dans une lettre interceptée de lord Grenville à lord Wellesley, à la date du 12 juillet 1803 : « Bien qu'il ne recommandât pas Addington pour le poste qu'il occupe maintenant (et, en effet, quel homme le connaissant aurait pu le faire ?), il lui donna toutefois une certaine part d'influence plus efficace que je ne l'aurais voulu, dans la formation de la nouvelle administration. Il conseilla les mesures des ministres longtemps après que j'avais cessé tout commerce avec eux, et il les approuva en différents points qui me paraissaient très-répréhensibles, et qui l'étaient en effet, comme l'événement le prouva. Il s'est donc plus embarrassé que moi par sa conduite, et il ne jouit pas maintenant de l'avantage inestimable que je possède, de n'avoir jamais caché ou compromis mes principes relativement à des affaires d'une si grande importance politique ; mais je crois que ses idées sur la conduite du ministère ne diffèrent pas beaucoup des miennes, si même elles en diffèrent. » *Et à tout cela il faut ajouter un ressentiment justement mérité pour la conduite personnelle d'Addington à son égard.* Il ne cherche pas à cacher ses sentiments. (*Ann. Reg.*, vol. XLVI, p. 118 ; Adolphus, vol. VII, p. 754.) Dans une lettre à lord Buckingham, du 12 mars 1803, lord Grenville dit : « Pitt est encore à Walmer. Il reçoit continuellement des messagers de tous les partis qui l'appellent à Londres. L'opinion qui prévaut est qu'il y viendra la semaine prochaine ; mais je ne puis vraiment hasarder aucune conjecture. Il s'est empêtré à un tel degré en soutenant des mesures qu'il désapprouvait totalement, qu'en vérité il m'est bien difficile de deviner ce qu'il fera, et je suis bien aise de n'avoir pas à prendre une telle décision. » (*Courts and Cabinets*, vol. III, p. 263.) On trouve un langage semblable dans une lettre de lord Grenville du 20 octobre 1802 (*ibid.*, p. 212).

(1) Voyez les morceaux satiriques qui paraissent avoir été écrits par M. Canning contre Addington et son ministère, dans le *Spirit of the public Journals*, 1804.

(2) Addington était plus âgé que Pitt de deux ans ; il naquit en 1757, et Pitt en 1759.

sieurs occasions, de lui confier une charge publique. Enfin, lorsque M. Will. Grenville passa du fauteuil de la chambre des communes à la chambre des lords en 1789, la place d'orateur président devint vacante, et fut obtenue par Addington, sur la proposition du gouvernement. Il du donc sa première élévation en grande partie à la faveur de M. Pitt (1) : son élévation inattendue et (nous pouvons ajouter) imméritée au rang de premier ministre, il la dut à la faveur du roi. Pitt l'encouragea à accepter ce poste, et pendant quelque temps l'aida de son influence, de son appui et de ses conseils. Que Pitt le considérât comme un pur *locum tenens*, qui était tenu de se retirer dès qu'il jugerait convenable de rentrer, c'est ce qu'il est difficile d'affirmer ; mais il est peu croyable qu'Addington lui-même, certain qu'il était de l'appui du roi, aurait consenti à occuper le pouvoir à ce titre précaire. La nomination de M. Tierney au poste de trésorier de la marine, en juin 1803, fut regardée par le public comme une mesure personnellement blessante pour M. Pitt, et elle ne pouvait pas manquer d'être considérée par lui-même sous le même point de vue (2). Mais malgré son humeur contentieuse et altière

(1) Il est fait allusion à ces obligations dans le poëme satirique de Canning, *Elijah's Mantle*, écrit après la mort de Pitt :

« Sidmouth ! quoiqu'elle repose bien bas cette tête qui te fit sortir de ton obscurité originelle, et te donna une seconde naissance, te donna les joies du pouvoir et des dignités, la robe brodée et la masse dorée, et grandit ta chétive valeur, rappelle-toi comme son manteau t'enveloppa tout entier. Trouvera-t-on un homme d'une égale vertu parmi tes nouveaux camarades? Et ton manteau d'étoffe d'Amiens, jadis la dérision des bleu-chamois, peut-il te dérober aux sarcasmes de Windham? » (*Spirit of the public Journals for* 1806, vol. X, p. 153.)

(2) S'il était connu de tout le monde que c'était à l'amitié héréditaire de M. Pitt, à sa puissante protection et à sa constante sollicitude pour ses intérêts, que le ministre actuel devait son existence comme homme d'État, et même sa présente élévation, il l'était également que pendant le cours de l'opposition que nous avons exposée, la haine personnelle de M. Tierney contre l'ex-ministre se manifestait en toute occasion, et son opposition était évidemment dirigée autant contre l'homme que contre ses mesures. Qu'on ait donc considéré cette nomination comme blessante pour Pitt, à qui elle répugnait, ou comme la mesure du mépris et du défi que lui jetait Addington, le public la regardait également comme une conduite tout à la fois ingrate et imprudente, et elle devint le sujet d'une réprobation universelle.

dans les négociations, M. Pitt s'apaisait facilement, et, oublieux des injures, il ne nourrissait point de ressentiments personnels. Un pamphlet ministériel, publié en 1803, attaqua M. Pitt avec beaucoup d'aigreur, et pouvait être regardé comme dévoilant les sentiments et les opinions que le gouvernement n'osait pas avouer (1). Cependant on ne sait jusqu'à quel point Addington peut être justement responsable du contenu du pamphlet anonyme de M. Bentley, et en somme nous avons quelque difficulté à expliquer le «juste ressentiment» que Pitt, d'après lord Grenville (qui n'était pas alors un juge partial de ses sentiments), conservait contre Addington pour sa conduite personnelle envers lui. Addington joua, sans doute, le rôle d'un esprit vil, bas et égoïste : il se conduisit à l'égard de Pitt sans générosité. Il chercha, en se soumettant à ses volontés, et en obtenant ainsi l'aide du grand chef, à se maintenir auprès du parlement; et en se soumettant aux volontés du roi, à conserver la faveur royale. De cette manière il espérait rester au pouvoir, sans avoir ni mérite, ni talent réel.

Un homme de cœur et d'un esprit indépendant n'aurait pas joué un rôle aussi méprisable. Mais, d'un autre côté, la situation que Pitt s'était faite était de nature à lui ôter le droit d'une critique sévère, à créer le mécontentement parmi les chefs de tous les partis, à l'exposer au blâme de tout le monde, et à le priver de tout appui cordial, excepté celui de ses adhérents personnels. Le rôle qu'il essaya de remplir de secret conseiller des mesures du gouvernement, sans aucun pouvoir ni aucune responsabilité réelle, ne pouvait manquer de produire bientôt le désappointement et la mésintelligence. Les relations qu'il avait avec Addington, comme ami et conseiller privé, étaient radicalement incompatibles avec l'indépendance d'un partisan ou d'un censeur public.

(1) Voyez sur ce pamphlet *Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, p. 145.

La ligne moyenne qu'il suivit en usant de douceur et de tolérance à l'égard d'Addington, et en s'abstenant de toute pression parlementaire sur le roi, ce dont lord Grenville se plaignait tant (1), ne satisfaisait personne, et n'était intelligible pour personne. Elle lui aliéna les partisans des Grenville et de Fox, avec qui il refusa de faire alliance dans l'opposition, et qui, par conséquent, ne voulurent pas se joindre à lui quand il fut chargé de composer un nouveau gouvernement; elle blessa Addington, qui se considéra comme supplanté par un ami; et elle ne put adoucir le roi, qui regardait Pitt comme l'auteur réel de la chute de son favori. Elle fit du devoir public une question de sentiment privé et de délicatesse personnelle. Quoi qu'on puisse penser de la politique étrangère et intérieure de Pitt pendant la guerre de la révolution, on ne peut nier que jusqu'à 1801, il n'ait montré toutes les qualités d'un grand chef parlementaire, et réussi à inspirer la confiance à un grand nombre de partisans. Mais par sa conduite équivoque durant les trois années suivantes, par sa politique de retraite et de mystère, il affaiblit tellement son influence parlementaire, que, chargé de la formation d'un ministère en 1804, il ne put obtenir l'adhésion d'aucun des principaux partis parlementaires. Les partisans de Grenville et de Fox, Addington même et ses amis personnels se tinrent à l'écart, et Pitt devint, en réalité, le chef de l'ancien ministère dont il avait condamné la politique dans le langage le plus méprisant, et à la chute duquel il avait eu la plus grande part. Telle fut la position difficile où Pitt fut réduit par sa propre conduite, lui qui, après avoir exercé une puissance déjà si grande dans le gouvernement, aurait pu, s'il avait joué ouver-

(1) Lord Grenville, dans une lettre au marquis de Buckingham, écrite le 7 janvier 1806, environ quinze jours avant la mort de Pitt, dit que son espoir de former un gouvernement composé des hommes publics les plus capables avait été complétement déçu : « D'abord par la conduite très-répréhensible de Pitt, qui aurait pu le réaliser, mais qui refusa de le faire. » (*Courts and Cabinets*, vol. IV, p. 9.) Cela doit avoir rapport à la formation du gouvernement de Pitt en 1804.

tement un rôle franc et bien arrêté, être encore plus puissant dans l'opposition, et par son union avec lord Grenville et Fox, dicter ses conditions au roi et à Addington. Quand on demanda à Démosthène quelle était la première, la seconde et la troisième qualité de l'orateur, il répondit : « la diction ». De même, si l'on nous demandait quelle est la première, la seconde et la troisième qualité d'un homme d'État anglais, nous répondrions : « l'intelligibilité ». Comme dans l'art oratoire les termes les plus éloquents, et les plus sages conseils ne serviront à rien, si, par la voix et les gestes, ils ne font impression sur l'esprit des auditeurs ; de même l'intégrité et l'amour du bien public n'inspireront pas la confiance, si la conduite qu'on adopte est compliquée et inexplicable (1).

Le côté défavorable sous lequel la conduite de Pitt pouvait être présentée par un adversaire, sans laisser la possibilité d'aucune défense claire et concluante, peut se voir par la réplique à laquelle il provoqua Sheridan en lui reprochant de soutenir le gouvernement d'Addington :

Le très-honorable gentilhomme, dit Sheridan dans un débat du 6 mars 1805, a jugé à propos de faire allusion à l'appui que j'ai donné à lord Sidmouth, quand ce noble lord était chancelier de l'Échiquier. Il le qualifie d'appui insidieux et trompeur. J'ose me flatter qu'il n'entre pas dans mon caractère de donner un appui de cette espèce. Je déclare que je prêtais mon appui à la dernière administration avec la bonne foi la plus parfaite, et je sais que le noble lord a toujours été prêt à le reconnaître. Mais, en supposant que je ne l'aie pas soutenu avec constance et fidélité, que s'ensuivrait-il? Je n'avais jamais promis de le faire, soit à cette administration, soit à cette chambre. Je donnai mon appui à ces ministres, parce que j'approuvais une grande

(1) [Sir George Lewis donna lui-même plus tard un exemple remarquable de la vérité du principe qu'il exprime ici. Sa parfaite droiture était l'une des qualités qui contribuèrent le plus à lui gagner la confiance de la chambre des communes. Pour me servir des expressions d'un éminent critique de la revue nationale (*National Review* for October 1863), sir George Lewis n'aurait pu mieux décrire son genre d'esprit, s'il avait essayé de le faire. Il ne pouvait être embrouillé ou compliqué. — Ed.]

partie de leurs mesures; mais je fus surtout porté à les soutenir, parce que je regardais leur maintien au pouvoir comme une garantie contre le retour du très-honorable gentleman qui est en face de moi, retour que j'ai toujours considéré comme la plus grande calamité nationale. Si *moi*, en effet, j'avais recommandé le noble lord à Sa Majesté; si j'étais venu à la chambre présenter le noble lord comme l'homme le plus propre du pays à remplir le poste de chancelier de l'Échiquier, et que j'eusse fait une telle démarche dans l'intérêt de ma propre sûreté en me retirant d'une position que je ne pouvais plus occuper avec honneur; si, après l'avoir entraîné dans cette situation en lui promettant un puissant appui, je le lui avais retiré en voyant que le ministre de mon choix acquérait plus de stabilité et de popularité que je ne désirais; si, en voyant une chance de mon retour au pouvoir et ne consultant que ma convoitise de la puissance et des honneurs, je m'étais concerté avec d'autres pour le renverser avec l'intention de les trahir à leur tour; et si, esclave de ces viles passions, j'avais alors traité avec ridicule et mépris ce même homme que j'avais auparavant recommandé au choix du souverain et à l'approbation de la chambre et du public, alors, en effet, j'aurais été digne du mépris de tous les gens de bien, et c'est avec raison qu'on m'aurait reproché d'avoir prêté un appui illusoire et trompeur, et joué un rôle bas et perfide (1).

Pitt, après sa réélection, reprit son siége à la chambre le 18 mai. Comme preuve de son aptitude aux affaires de la guerre, il présenta bientôt, pour l'amélioration des défenses du pays, un bill qui fut connu sous le nom de *bill d'armement additionnel*. Cependant il ne fut pas favorablement reçu à la chambre des communes : la seconde lecture fut combattue par 181 voix contre 221; dans d'autres de ses phases, il fut l'objet de beaucoup de contestations, et dans une circonstance M. Pitt alla jusqu'à se plaindre de l'opposition

(1) Sheridan n'avait pas épargné Addington dans la première partie de son administration; témoin sa plaisanterie sur Thésée qui perd son derrière, plaisanterie inspirée par Gilbert Wakefield, et tirée d'un conte qui se trouve dans le scoliaste d'Aristophane (*Equit.*, 1368). Il paraît que les sténographes entendirent mal, et les journaux donnèrent Nicias au lieu de Thésée. (Voyez Adolphus, vol. VII, p. 590.)

que lui faisait le parti Grenville. A la fin de juillet, le parlement fut prorogé (1), et Pitt eut alors le loisir d'aviser aux mesures qu'il lui faudrait prendre pour accroître sa force avant l'ouverture d'une session nouvelle (2). Cette force, il la chercha du côté le moins propre à la lui donner, et d'où il était très-humiliant pour lui de la recevoir. Avant l'ouverture de la session, le 15 janvier 1805, époque considérée alors comme extrêmement tardive (3), on avait entamé avec Addington une négociation en vue de le réconcilier avec Pitt, et de lui faire accepter un siége au cabinet. Le ministre expulsé ne se montra pas difficile, bien que naguère il versât le blâme sur son successeur sans aucun ménagement. Il fut élevé à la pairie avec le titre de lord Sidmouth, parce que, à ce qu'on croyait, Pitt craignait son influence rivale dans la chambre des communes, et il devint président du conseil, au lieu du duc de Portland. Cet arrangement fut très-agréable au roi, mais non agréable aux amis d'aucune des deux hautes parties contractantes, et il ne fut favorable ni à la popularité,

(1) [Il fut prorogé par le roi en personne, qui avait bonne mine, et lut son discours avec animation, mais il tourna deux feuilles d'une fois, et ainsi en omit un quart. (Voyez Stanhope, *Life of Pitt*, vol. IV, p. 211.) — Ed.]

(2) L'exposé suivant de l'état de Pitt, peu après cette époque, se trouve dans une lettre de lord Grenville au marquis de Buckingham, du 11 novembre 1804 : « J'ai reçu une lettre d'une très-bonne autorité, qui m'apprend que dernièrement Pitt avait au plus haut degré l'apparence « d'un homme absorbé, mélancolique et souffrant ; » c'est à ce point que l'auteur de la lettre m'assure que les amis de Pitt en sont extrêmement inquiets, ne sachant s'ils doivent attribuer cela à sa propre santé, aux rapports de Weymouth [c'est-à-dire à l'état d'esprit du roi], ou à la crainte de quelque grand danger public, auquel le reste du monde est étranger. Mon correspondant penche vers la dernière opinion, et, quoiqu'il n'en soit pas bien sûr, il a certaines raisons de penser que cet extrême abattement provient du sentiment accablant des difficultés publiques actuelles, et de la certitude que les choses ne peuvent pas continuer dans l'état où elles sont. » (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 370.)

(3) [Lord Stanhope dit : « Durant l'administration de lord North, on avait coutume d'assembler le parlement au mois de novembre ; mais sous Pitt cette coutume changea. Excepté dans des cas spéciaux, les chambres ne s'assemblaient qu'après le nouvel an. Ainsi, en 1784, à l'époque dont je parle, l'ouverture de la nouvelle session fut annoncée pour le 20 janvier 1785. » En 1787, lorsqu'on était menacé de la guerre, les chambres se réunirent le 25 novembre. — Ed.]

ni à la réputation de Pitt (1); en même temps lord Buckinghamshire, ami d'Addington, fut créé chancelier du duché, au lieu de lord Mulgrave, qui avait remplacé lord Harrowby.

Ce fut une réconciliation plâtrée dont les effets ne durèrent pas longtemps. Le dixième rapport du commissaire de l'enquête de la marine avait révélé certains faits attaquant la conduite de lord Melville comme trésorier de la marine, relativement à un prétendu mauvais emploi des deniers publics. Sur ce rapport, M. Whitebread présenta contre lui à la chambre des communes une motion de censure. Pitt désirait ardemment sauver son ami, et il manifesta la plus vive anxiété pendant le discours de Wilberforce, dont l'opinion et le vote contraire eurent une grande influence sur la chambre. Les voix se partageaient également lorsque l'orateur (Abbot) se déclara en faveur de la motion de censure. Abbot était l'ami intime d'Addington, et Addington, à l'opposé de Pitt, considérait le cas de lord Melville sous un point de vue défavorable (2). Quelques jours après, M. Pitt informait la chambre des lords que lord Melville s'était démis de ses fonctions de premier lord de l'amirauté, et ensuite qu'il avait conseillé à Sa Majesté d'effacer son nom de la liste du conseil privé. En faisant cette dernière communication, Pitt confessa que, malgré tout son désir d'accéder aux vœux de la chambre, c'était pour lui une douleur profonde et amère de se voir

(1) Voyez *Twiss's Life of lord Eldon*, vol. I, p. 484; — *Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, pp. 326-40; — M. Grenville, *Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 399, 403, 406; — M. Fox à lord Holland, le 19 mars 1805 (*Mem. of Fox*, vol. IV, p. 75). Lord Hawkesbury fut l'intermédiaire de leurs communications.

(2) L'animosité qui régnait à l'époque contre lord Melville, et les cris qu'on poussait contre les fonctionnaires publics et les Écossais, sont décrits par M. Horner dans une lettre à sir James Mackintosh (*Life*, vol. I, p. 291). Lord Malmesbury parle des hourras et des clameurs qui retentirent dans la chambre des communes à l'occasion de la condamnation de lord Melville, sir Thomas Mostyn ayant crié *View hollo*, et « nous avons tué le renard » (*ibid.*, p. 338). La question paraît avoir été regardée dans les deux chambres plutôt comme politique que judiciaire (voyez les remarques de lord Campbell sur son acquittement par la chambre des lords, dans la *Vie de lord Ellenborough*. [Comparez lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. IV, p. 281, 282. — Ed.]

forcé de servir d'instrument pour rendre plus cruelle encore la punition du noble lord (1). Il s'agit ensuite de nommer un successeur de lord Melville à l'amirauté. L'arrangement que voulait lord Sidmouth était que son ami lord Buckinghamshire fût premier lord de l'amirauté, et que son beau-frère, M. Bragge Bathurst, remplît le poste vacant de chancelier du duché. M. Pitt ne voulut pas consentir à cette proposition, mais nomma à l'amirauté sir C. Middleton, officier de marine expérimenté (alors créé lord Barham). Là-dessus lord Sidmouth donna sa démission; mais à la requête de M. Pitt, et après des explications et des assurances complètes, qu'il jugea satisfaisantes, il la retira, et consentit à rester (2). C'est ainsi qu'on s'arrangea tant bien que mal en avril; mais les procédures ultérieures de l'affaire de lord Melville amenèrent de nouveaux désagréments, et finirent par dissoudre cette alliance mal cimentée. Sur la question de la mise en accusation de lord Melville (3), vers la fin de juin, quelques-uns des partisans d'Addington, auxquels Pitt avait promis des emplois, votèrent contre le gouvernement. Pitt dit que leur conduite devait être *signalée*, langage qu'Addington regarda comme un outrage personnel, et une violation de ce qui avait été convenu entre eux, que ses amis seraient libres d'agir comme ils l'entendraient dans l'affaire de lord Melville. Il offrit donc sa démission, et cette fois Pitt ne lui exprima plus le désir qu'il la retirât. Telle est la version qu'Addington donna de cette transaction; celle de Pitt

(1) Après l'acquittement de la chambre des lords, lord Melville fut rétabli dans sa place au conseil privé, mais il ne remplit jamais aucune charge dans la suite. Selon lord Holland, Pitt dit à M. Huskisson, à Bath, peu de temps avant sa mort: « Nous pouvons revenir d'Austerlitz; mais nous ne pourrons jamais revenir du dixième rapport. » Tel est le caractère des Anglais. (*Mem. of the Whig Party*, vol. II, page 48.)

(2) *Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, pp. 356, 364, 368. — *Mem. of Fox*, vol. IV, p. 78.

(3) *Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, pp. 367-375. [Comparez lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. IV, pp. 313, 314. — Ed.]

était un peu différente, c'est-à-dire qu'il était disposé à tenir sa promesse peu de temps après, mais non à ce moment même, où les votes venaient d'être donnés (1). Quoi qu'il en soit, Addington et son ami lord Buckinghamshire cessèrent alors d'être membres du cabinet; leurs places furent remplies par lord Camden et lord Harrowby, lord Castlereagh succédant à lord Camden au département de la guerre et des colonies. Le 12 juin, la session se termina sans qu'on eût fait aucun autre changement ministériel.

Bien que le gouvernement de Pitt survécût à la session, sa faiblesse était apparente et même généralement reconnue (2). Son isolement politique, accru maintenant par son humiliante réconciliation avec Addington et par sa prompte rupture, ne pouvait que remplir son âme d'inquiétude, à mesure que les succès de Napoléon et les embarras du pays se multipliaient. Se trouvant privé même du concours d'Addington, il cherche à obtenir la permission du roi de renouer une négociation avec Fox et lord Grenville. Il paraît avoir fait sa première tentative en juillet, lors de la démission d'Addington, et avoir essuyé un refus (3). L'arrangement dont nous venons de parler en fut la conséquence. Cet effort ayant échoué, il se proposa de faire une seconde tentative sur le roi à Weymouth, et lord Camden, le nouveau lord président, écrivit à lord Grenville pour lui annoncer cette intention. Pitt suivit le roi à Weymouth au mois de septembre, et chercha de nouveau, dans une longue entrevue, à triompher de ses répugnances à l'égard de M. Fox; mais il essuya un nouvel échec (4). La négociation que désirait Pitt et qu'attendaient M. Fox et lord

(1) *Lord Malmesbury*, *ibid.*, p. 338.

(2) *Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 437.

(3) Voyez M. Adair à M. Fox, le 7 juillet 1805 (*ibid.*, vol. IV, p. 90), et M. Fox à M. Grey, le 9 juillet (*ibid.*, p. 95); lord Grenville au marquis de Buckingham, le 25 juin et du 6 juillet (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 426, 427). Il doit y avoir une faute d'impression à la date de l'une de ces lettres; la lettre de lord Grenville devrait être du 8, ou celle de M. Fox du 7.

(4) Nous sommes redevables de la preuve positive de ce fait au mémoire d'un

Grenville, n'eut donc jamais lieu, et Pitt dut se résigner à l'idée de se présenter au parlement sans avoir acquis aucune nouvelle force administrative ou parlementaire.

Il est certain, selon nous, que M. Pitt désirait alors sincèrement et même vivement une union avec Fox et lord Grenville, et qu'il éprouva un désappointement bien réel lorsque le roi refusa d'admettre Fox dans le cabinet, ce qui seul pouvait faire obtenir l'adhésion de lord Grenville. La conduite et les exigences de sa position nous amènent également à cette conclusion. Si Pitt avait sérieusement en vue une telle union de partis, on ne peut douter qu'il n'eût mûrement réfléchi aux moyens propres à la réaliser, et qu'il n'eût préparé une offre qui pût raisonnablement se faire et honorablement s'accepter. En même temps il est difficile de comprendre comment ce gouvernement de coalition aurait pu se former de manière à satisfaire les prétentions des chefs rivaux. M. Pitt, dans sa lettre à lord Melville du 29 mars 1804, écrite peu avant la chute du ministère Addington, disait : « Je ne vois pas comment ni dans quelles circonstances je pourrais consentir d'une manière honorable et utile à faire partie d'aucun gouvernement sans en être le chef, et je serais très-fâché que lord Moira supposât ou qu'il fît supposer au prince qu'il y a la moindre chance que je change d'opinion sur ce point (1). » D'un autre côté, Fox, dans ses lettres écrites au moment où l'on croyait que l'offre était sur le point de se faire, déclare qu'il n'appartiendra à aucun cabinet dont Pitt sera le chef, et qu'avant qu'il négocie, il faut qu'on admette la destitution complète du cabinet existant, et la formation d'un nou-

gentilhomme alors attaché à la cour, qui était à Weymouth, quand M. Pitt y alla, et qui reçut le détail de l'entrevue, d'abord de M. Pitt, et ensuite du roi lui-même. L'entrevue dura trois heures, et M. Pitt cessa d'insister davantage, dans la crainte de troubler l'esprit du roi. — Lord Stanhope (*Life of Pitt*, vol. IV, p. 344) renvoie à cette note, « attribuée à sir George Lewis », comme autorité. Le fait est confirmé par les passages du *Diary* de M. Rose. Il paraît que le roi se montra tout à fait intraitable.

(1) Lord Mahon, *Secret Correspondence*, p. 12.

veau ministère, et même dans le cas où Pitt serait disposé à accepter ces conditions, il désire plutôt rencontrer des obstacles à un accommodement que d'aplanir la voie à un compromis (1).

On lira avec intérêt les remarques suivantes de lord Grenville, dans une lettre de cette date à lord Buckingham, sur notre politique guerrière et sur l'état où étaient alors nos alliances continentales :

Permettez-moi seulement de vous dire, une fois de plus, que je désire vivement que nous restions libres de tout engagement explicite ou implicite, en ce qui concerne nos opinions et notre conduite relativement au nouvel état de choses qui s'est produit sur le continent. Il y a, je le crains, quelques hommes, au moins dans l'ancienne opposition, qui ont sur ce point des opinions absolument incompatibles avec nos principes et nos actes. Il y a longtemps que vous et moi nous pensons également qu'après nous être bien ou mal engagés dans la guerre, ou plutôt que, parce que nous nous y sommes si mal engagés, il n'y a d'autre moyen possible d'en sortir d'une manière tolérable qu'en attachant notre paix à celle du continent. Il y avait deux moyens pour y arriver, et ces moyens ne pouvaient jamais être entièrement séparés : c'étaient une négociation de concert et une guerre de concert. Pour la négociation commune, Fox s'engagea l'année dernière d'une manière qui me satisfait parfaitement et qui lui est, je pense, très-avantageuse. Mais la chose a pris maintenant la forme d'une guerre commune dont l'opportunité dépend d'une variété infinie de circonstances qui toutes, jusqu'à présent, me sont inconnues. Toutefois, en considérant le sujet d'une manière générale, je dois avouer que je n'ai jamais beaucoup espéré que Bonaparte voulût entrer dans une négociation sérieuse par laquelle il s'interdirait tout agrandissement futur, avant d'être convaincu par l'expérience de la guerre qu'il n'a plus d'autre choix. Je pense donc que de ces deux moyens, il était beaucoup plus probable que l'alternative de la guerre était celui auquel

(1) *Mem. of Fox*, vol. IV, pp. 96, 98, 101, 110, 114. M. Grenville dit dans une lettre à lord Buckingham du 7 novembre : « D'étranges rapports se répandent avec la plus grande assurance et sont universellement crus, savoir, qu'on a fait une belle proposition à Fox et à nous, et que nous avons tout refusé ainsi que lui, à moins que Pitt ne se retirât. » A quels mensonges désespérés n'en sont-ils pas réduits? (*Courts and Cabinets*, p. 449.)

nous (je veux dire tous les alliés) étions nécessairement réduits, et que dans cette détermination, il est de la plus haute importance pour les intérêts majeurs que ce pays a toujours eu à défendre, de montrer que nous sommes presque unanimes. Vient ensuite la considération des stipulations et des arrangements particuliers pour obtenir ce résultat, considération d'une grande importance bien certainement, et dont il serait insensé de chercher à raisonner, dans l'ignorance complète où nous sommes et des faits eux-mêmes et de toutes les circonstances qui les accompagnent. Mais toutes les tendances de mon esprit sont favorables à des mesures énergiques et vigoureuses dans l'état de choses actuel, et j'ai déjà plus d'une fois attribué toutes nos difficultés au défaut de semblables efforts (1).

Les tentatives de Pitt, pendant cette année, pour organiser et maintenir une confédération européenne contre Bonaparte, avaient eu pour résultat la capitulation d'Ulm, le 17 octobre, et la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre. La bataille de Trafalgar était, il est vrai, survenue dans l'intervalle, et avait, dans une certaine mesure, balancé les victoires du continent, en détruisant la puissance maritime de la France (2). Cependant la perspective militaire du pays était sombre et ne pouvait manquer d'abattre même l'esprit vigoureux de Pitt, qui se préparait à faire face au parlement avec un gouvernement faiblement organisé et des forces physiques affaiblies. Mais cet événement ne devait jamais avoir lieu. Il paraît que la santé de Pitt s'altérait depuis quelque temps déjà, bien que son âge (il était alors dans sa quarante-huitième année) éloignât l'idée que sa maladie menaçait sa vie. Il alla à Bath au commencement de décembre, et revint à sa maison de Putney-Heath vers le 10 janvier 1806 (3). Déjà alors il était tellement amaigri, que sir Walter Farquhar, son médecin, déclara

(1) Le 3 novembre 1805, *Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 441.
(2) [Le 21 octobre. — Ed.]
(3) [Il fut trois jours sur la route. (Lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. IV, p. 369.) — Ed.]

qu'un repos complet et l'abstinence des affaires étaient nécessaires à son rétablissement, et qu'il considérait sa vie comme étant en danger. A son arrivée à Putney, les symptômes de faiblesse devinrent plus graves, et prirent le caractère d'une fièvre typhoïde. Il mourut le 23 du même mois. Même dans les derniers jours, on était si loin de s'attendre au fatal résultat de sa maladie, que le dîner officiel d'usage à l'ouverture du parlement eut lieu le 20 à sa maison de Downing street (1). Cette mort prématurée d'un homme qui, depuis 1782, avait occupé une position si élevée aux yeux de l'Angleterre et de toute l'Europe, et qui avait rempli la charge de premier ministre, ne pouvait manquer de faire une profonde impression sur l'esprit public. A une assemblée des chefs de l'opposition tenue au moment où il allait expirer, on convint de suspendre pour un moment toutes les hostilités politiques. L'âme généreuse de Fox fut touchée d'un sentiment de tristesse et non de joie, au moment de la fin prochaine de son célèbre rival ; il ne put souffrir l'idée d'aller prendre part aux débats de la chambre des communes lorsque Pitt était à l'extrémité. « *Mentem mortalia tangunt* », dit-il (2).

On attache souvent une importance imméritée aux divagations incohérentes des hommes éminents à leur lit de mort. Il paraît certain que Pitt mourut n'ayant guère connaissance de son danger, et que son esprit, pendant quelque temps avant sa mort, était dans un état léthargique interrompu par des intervalles de délire. Son exclamation patriotique qu'on a niée est toutefois, en un certain sens, bien attestée. Lord Malmesbury vit trois jours après la mort de Pitt sir Walter Farquhar, son médecin, qui, en lui donnant le détail de ses derniers moments, lui dit que presque les dernières paroles qu'il prononça intelligiblement furent celles-ci, qu'il se dit à

(1) *Lord Malmesbury*, *ibid.*, p. 345.
(2) *Life of Horner*, vol. I, p. 328.

lui-même, et qu'il répéta plus d'une fois : « Oh ! quels temps ! oh ! mon pays (1). »

La dernière partie de la vie de Pitt avait été assombrie par des mécomptes et des mortifications. Le refus que le roi avait fait de Fox, et par suite celui des chefs politiques de se joindre au ministère ; le recours forcé à l'appui d'Addington, et la prompte défection de son indigne allié ; l'inutilité de ses efforts pour soustraire lord Melville à la nécessité de donner sa démission et à une mise en accusation (2); les échecs qu'avait éprouvés sa politique continentale par la capitulation d'Ulm et la bataille d'Austerlitz (3), durent être autant de

(1) *Diary*, *ibid.*, p. 346. Wilberforce dit dans une lettre écrite à cette époque : « Pendant quelques jours avant sa mort, il parlait très-peu, et il était extrêmement affaibli et décharné le mercredi matin, lorsqu'on lui parla pour la première fois comme à un mourant. Il expira de bonne heure jeudi matin » (*Life*, vol. III, p. 252.) [« Le fait que les dernières paroles do Pitt furent : « Oh ! mon pays ! dans quel état je laisse mon pays ! » semble clairement résulter aujourd'hui d'un document fourni par M. James H. Hamilton, publié dans la *Vie de Pitt* par lord Stanhope (vol. IV, p. 378, 382), après la correction qu'il y fit plus tard dans une lettre écrite au *Times* et dans sa seconde édition. — Ed.]

(2) Lord Fitzharris, fils aîné de lord Malmesbury, qui était alors un des lords de la Trésorerie, fait le récit suivant des sentiments de Pitt au sujet du vote contre lord Melville : « J'ai toujours cru qu'une des causes de la mort de Pitt, une qui, certainement, tendit à abréger son existence, fut le résultat des procédures contre son vieux ami et collègue lord Melville. J'étais assis tout près de Pitt la nuit où nous étions 216 contre 216, et que l'orateur Abbot (après avoir paru aussi pâle qu'un drap, et attendu dix minutes) donna contre nous sa voix prépondérante. Aussitôt Pitt mit le petit chapeau à cornes qu'il avait l'habitude de porter à sa toilette du soir, et l'enfonça sur son front, mais je vis distinctement des larmes couler sur ses joues. » (*Lord Malmesbury*, *ibid.*, p. 347.)

(3) Lord Malmesbury communiqua à Pitt le récit authentique de la capitulation d'Ulm, et observa l'effet qu'il produisit sur lui (*Diary*, *ibid.*, p. 340). Selon lui, Pitt ne se releva jamais du coup de la nouvelle d'Austerlitz, que lord Castlereagh lui communiqua à Bath (*ibid.*, p. 344). Lord Holland dit : « Le chagrin de M. Pitt d'avoir sacrifié le dernier espoir de l'Europe, venant s'ajouter à la mortification et à la douleur encore plus profondes causées par l'infortune de son ami lord Melville, hâta indubitablement sa mort, bien que sa constitution fût tellement ébranlée, que dans aucun cas sa vie n'aurait pu se prolonger beaucoup plus longtemps. » (*Mem. of the Whig Party*, vol. I, p. 207.) Le récit de la dernière maladie de Pitt dans l'*Annual Register* (vol. XLVIII, p. 11) est garanti par lord Holland comme exact, et comme venant du docteur Bayley, qui fut appelé pour lui donner ses soins. Wilberforce dit dans son *Diary* : « Pitt tué par l'ennemi aussi bien que Nelson » (vol. III, p. 245). On peut voir quelques détails sur la dernière maladie de Pitt et des réflexions sur les conséquences de sa mort, dans une lettre de

coups dont son esprit fut successivement assailli. Ce fut pour lui une époque de peine, d'inquiétude et d'abattement, mais il avait incontestablement assez de force d'esprit pour supporter ce fardeau, si sa constitution n'avait pas été altérée par des causes physiques.

Peu après la mort de Pitt, on fit à la chambre des communes la proposition d'une indemnité de 40 000 livres pour payer ses dettes. La motion fut adoptée sans opposition, et la somme fut ensuite payée à ses exécuteurs testamentaires, lord Chatham et l'évêque de Lincoln. M. Wilberforce essaya d'engager les amis particuliers de Pitt à couvrir cette somme, offrant généreusement d'y contribuer pour sa part; mais sa tentative fut sans succès. Les amis de M. Pitt avaient souscrit pour 12 000 livres dans l'automne de 1801, peu après sa démission, pour le tirer d'embarras, et l'un des souscripteurs de cette somme voulait qu'elle fût comprise dans l'indemnité; mais M. Wilberforce s'opposa énergiquement à cette proposition, qui, par suite, fut abandonnée (1). Depuis 1784 jusqu'en 1801, M. Pitt avait rempli les charges de premier lord de la Trésorerie et de chancelier de l'Échiquier, dont les honoraires

M. Horner du 21 janvier (*Life*, vol. I, p. 325). Un poëme écrit par Walter Scott, pour la réunion anniversaire du Pitt-club d'Ecosse en 1814, commence par la strophe suivante :

« Oh ! terrible était le temps, plus terrible était le présage, lorsque les braves étaient massacrés en vain à Marengo, et que voyant la vaste Europe courbée sous le joug de ses ennemis, Pitt, dans sa douleur, ferma la carte de ses domaines.

» Le destin de la vaste Europe ne put amener son âme altière à chercher le salut de sa patrie dans la honte. Aujourd'hui donc qu'elle est triomphante, souvenez-vous de son mérite, et consacrez la coupe qui coule à son honneur. »

Marengo fut le premier pas de Bonaparte dans sa carrière d'agression indépendante, et en juin 1800, date de la bataille de Marengo, la vaste Europe « n'était pas sous le joug de ses ennemis ». En outre, la paix d'Amiens, à laquelle Pitt prêta un concours cordial, fut conclue l'année suivante ; et l'on considéra généralement cette paix (si le mot de Sheridan est vrai) comme impliquant « le salut de la honte ». L'allusion semble plutôt convenir à Austerlitz qu'à Marengo.

[C'est aussi le sentiment de lord Stanhope, et il renvoie à ce passage comme « étant l'opinion d'un excellent critique que j'ai déjà cité plus d'une fois ». (*Life of Pitt*, vol. IV, p. 364. — Ed.]

(1) *Life of Wilberforce*, vol. III, pp. 244, 245.

réunis étaient de 7500 livres par an, avec résidence officielle dans Downing street. Outre ce traitement, il avait eu depuis 1792 la sinécure de gouverneur des cinq ports valant 3000 livres, avec la jouissance du château de Walmer qui y était attachée. Wilberforce dit qu'il dépensait de 5000 à 6000 livres par an. La célèbre inscription composée par M. Canning, et gravée sur son monument à Guildhall, rappelle à son honneur que, dispensateur pendant vingt ans des faveurs de la couronne, il vécut sans ostentation et mourut pauvre. Mais il semble qu'après avoir joui d'un revenu aussi considérable sans être marié, sans occupations ni goût dispendieux, il était tout naturel qu'il mourût plutôt riche que pauvre. Nous ne pouvons expliquer le résultat contraire qu'en supposant que tout à fait indifférent à l'argent, et absorbé par les affaires publiques, il négligea de faire attention à ses propres dépenses, et fut pillé par ses domestiques (1).

A l'époque de la mort de Pitt, les chefs des partis politiques étaient généralement disposés, à cause de l'état critique de nos relations avec le continent, à sacrifier les petites différences d'opinion au profit d'une union générale, et à former un gouvernement de coalition sur une très-large base. Cette idée répandue et soutenue par lord Grenville, fut adoptée par Pitt ; il l'aurait réalisée en 1804, si ses efforts n'avaient pas échoué devant le refus du roi d'admettre Fox dans le cabinet. Le résultat de cet échec fut que Pitt lui-même ne put former qu'une administration faible et désunie ; et s'il avait vécu, le roi eût sans doute été forcé, par la pression parlementaire, de permettre à son ministre de chercher la force dans les seules régions où elle pouvait se trouver. Nous exposerons dans le chapitre suivant les conséquences de cet état des partis,

(1) [La première hypothèque sur Holwood fut de 4000 liv. En 1797, il fut forcé d'emprunter 7000 liv. sur une seconde hypothèque. — Voyez lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. III, pp. 5, 341. — Ed.]

et nous montrerons comment le projet d'un gouvernement de coalition, comprenant les hommes les plus capables des diverses alliances politiques, fut réalisé par les survivants de M. Pitt.

V

GOUVERNEMENT DE GRENVILLE, DE PORTLAND ET DE PERCEVAL.

Dans le chapitre précédent, nous avons suivi l'histoire des changements ministériels qui survinrent entre la démission et la mort de M. Pitt, depuis 1801 jusqu'en janvier 1806. Nous avons montré que, lors du renouvellement de la guerre avec Bonaparte après la paix d'Amiens, les hommes d'État influents désiraient généralement former un gouvernement sur une large base et en dehors de tout intérêt de parti, et que ce désir ne put se réaliser par suite du refus du roi d'admettre Fox dans le cabinet. Comme l'exclusion de Fox des conseils du souverain entraînait le refus de lord Grenville et de ses amis de s'unir au nouveau gouvernement, la seconde administration de M. Pitt n'acquit jamais la force qu'eut son premier gouvernement pendant sa longue existence, et à sa mort elle perdit non-seulement son principal, mais presque son seul élément de vitalité.

Le roi fit, il est vrai, une tentative pour donner une vie posthume au ministère de Pitt après la mort de son fondateur et de son chef. Sa première démarche après cet événement fut d'autoriser lord Hawkesbury, ministre de l'intérieur, à former un nouveau gouvernement. Lord Hawkesbury demanda quelque temps pour réfléchir, puis déclina la tâche. Mais bien qu'il ne se sentît pas la force d'entreprendre de succéder à M. Pitt dans la partie la plus difficile et la plus

honorable de ses fonctions, bien qu'il n'eût pas le droit de prétendre à l'héritage du manteau d'Elie, il s'assura, pendant ce court intervalle, la sinécure lucrative de gouverneur des cinq ports, laissée vacante par la mort de M. Pitt. Il est dit dans un document conservé par M. Horner, que les collègues de M. Pitt cherchèrent à engager lord Wellesley, qui était récemment revenu de l'Inde, à se mettre à la tête du cabinet existant avec les fonctions de premier ministre, mais que l'offre fut immédiatement refusée (1). Lord Wellesley était alors sous la menace d'une mise en accusation pour les acquisitions territoriales qu'il avait faites dans l'Inde, et son acceptation d'un rang élevé dans le ministère aurait probablement été le signal d'une répétition du procès de Hastings. Quelles qu'aient été les ouvertures faites à lord Wellesley, il est certain qu'elles ne furent nullement appuyées par l'autorité royale.

Le roi était alors trop bien instruit de l'incapacité désespérée de lord Sidmouth, pour avoir la moindre idée de recourir de nouveau à son aide; et sa seconde démarche, faite sur l'avis de ses derniers ministres (2), fut de s'adresser à lord Grenville, auquel le message royal fut porté, le 26 janvier, trois jours après la mort de M. Pitt. Lord Grenville répéta au roi sa première opinion sur les avantages d'une administration à large base, non fondée sur un principe d'exclusion. En réponse à la demande du roi, relativement aux personnes qu'il se proposait de comprendre dans le ministère, M. Grenville dit, sans hésiter, que la personne qu'il devait consulter

(1) *Life of Horner*, vol. I, p. 332. Dans une lettre à M. Wilberforce datée du 24 janvier 1806, le lendemain de la mort de Pitt, lord Wellesley dit « qu'il ne sait rien des arrangements publics, que tous les rapports des journaux concernant sa personne sont dénués de fondement. » Il ajoute « n'ayant en vue aucun objet personnel, il n'est guère d'illusion qui puisse me faire abandonner la profonde conviction où je suis que nos pertes récentes ne peuvent se réparer, ni les dangers qui nous menacent se conjurer, qu'à l'aide de l'union des talents les plus éprouvés et des caractères les plus élevés de la nation. » (*Pearce's Memoirs of lord Wellesley*, vol. II, p. 380.)

(2) Ce fait est affirmé par lord Sidmouth (*Life*, vol. II, p. 414).

était M. Fox. « C'est ce que je pensais, et même ce que je voulais », fut la réponse du roi (1). On doit considérer le résultat de cette entrevue comme une preuve concluante que Pitt aurait pu obtenir la même concession du roi s'il s'était opposé à l'exclusion de M. Fox en 1804, et que, quelque fortes que fussent ses objections contre certains hommes et certaines mesures, il aurait cédé à une pression constitutionnelle, en présence d'une position non tenable (2).

On forma, dans cette circonstance, une administration toute nouvelle, composée de la manière suivante : Lord Grenville fut premier lord de la Trésorerie, et lord Henry Petty, ensuite marquis de Lansdowne, qui s'était fait de bonne heure une réputation d'homme d'État et d'orateur (3), fut chancelier de l'Échiquier. M. Fox fut secrétaire d'État pour les affaires étrangères, et *leader* de la chambre des communes; lord Spencer et M. Windham eurent les sceaux des deux autres secrétariats, et lord Grey, devenu récemment lord Howick, fut premier lord de l'amirauté. Le grand sceau fut d'abord offert à lord Ellenborough, dans l'intention de lui donner M. Erskine pour successeur, comme premier juge, mais il le refusa. On le proposa alors à sir James Mansfield, premier juge des plaids communs; mais cette grande récompense judiciaire fut encore refusée, et Erskine devint enfin lord chancelier (4). Lord Fitzwilliam fut président du conseil; lord Sidmouth eut le petit sceau, et lord Moira fut directeur de

(1) Le récit de cette conversation donné par le journal de M. Horner (*Life*, *ibid.*, p. 331) s'accorde avec celui de l'*Ann. Register*, écrit par M. Allen.

(2) Dans une lettre au marquis de Buckingham du 16 mars 1809, lord Grenville dit, au sujet de l'affaire du duc d'York et de M[me] Clarke : « L'esprit du roi est, je crois, plus difficile à contenter. Il tient bon, comme il a toujours fait, tant qu'il pense que sa persévérance pourra lui servir à emporter son point; et quand il voit qu'il ne lui reste plus d'espoir d'y arriver, il cède, comme il a toujours fait en pareil cas. » (*Courts and Cabinets of George III*, vol. IV, p. 333.)

(3) Voyez les opinions très-favorables émises à son sujet à l'époque, et rapportées dans *Horner's Correspondence*, vol. I, pp. 300, 330.

(4) Voyez *Life of Romilly*, vol. II, p. 135; lord Campbell, *Lives of the chief justices*, vol. III, p. 183; Palliser, *Life of lord Sidmouth*, vol. II, p. 414.

l'artillerie. Ces ministres, avec lord Ellenborough comme premier juge, composaient le cabinet. Lord Sidmouth était alors le chef d'un parti à la chambre des communes, qui comptait quarante ou cinquante voix, et bien que le roi n'osât pas faire l'essai d'un second ministère Addington, et que probablement il ne désirât pas voir lord Sidmouth mettre son poids dans la balance du nouveau gouvernement, cependant lord Grenville et M. Fox, comme M. Pitt avant eux, se trouvèrent forcés par des exigences parlementaires de l'admettre dans leur cabinet, quelque idée médiocre qu'ils eussent de ses capacités, et quelque grande que fût la différence d'opinion qui les séparait de lui. La nomination de lord Moira fut agréable au prince de Galles, et lord Ellenborough devint ministre de cabinet, comme ami politique de lord Sidmouth (1). Il paraît que celui-ci proposa d'abord lord Buckinghamshire, mais que cette proposition fut rejetée par lord Grenville et M. Fox, et qu'on y substitua l'autre arrangement. La manière dont on envisageait la position des deux derniers ministres est exprimée dans une remarque flatteuse de l'un des correspondants de lord Sidmouth, qui le comparait, avec lord Ellenborough à côté de lui, à un vieux intendant fidèle avec son dogue, épiant les nouveaux serviteurs, dans la crainte qu'ils n'aient quelques mauvais desseins contre le vieux manoir héréditaire (2).

Les seules stipulations que les nouveaux ministres aient faites

(1) Dans la *Vie de lord Sidmouth*, il y a une lettre datée du 31 janvier 1806 écrite à son beau-frère M. Bragge Bathurst, où il spécifie les articles d'un marché qu'il a fait pour ses amis. Il considère comme un grand point d'avoir fait entrer lord Ellenborough dans le cabinet. Il recommanda vivement « son frère Bragge », et obtint la promesse d'une situation d'une égale importance quand il se présenterait une vacance. La place de trésorier adjoint fut promise à « son frère Hiley », et Vansittard devait reprendre le poste de secrétaire de la Trésorerie, si le roi voulait passer sur la matière de forme tenant au rang de conseiller privé, qu'il avait obtenu quand il fut nommé au poste de premier secrétaire du lord lieutenant en 1805. Lord Buckinghamshire devait être directeur des postes, adjoint et procureur général. (Vol. II, p. 413.)

(2) *Life of Lord Sidmouth*, pp. 417, 418, 422.

avec le roi eurent rapport à l'administration militaire. Ils paraissent avoir défendu le principe que l'armée devait cesser d'être soumise, par le général en chef, au contrôle direct de la couronne. Le roi s'opposa à cette proposition, mais on écarta son objection en admettant qu'aucun changement ne serait introduit dans l'administration de l'armée sans l'approbation de Sa Majesté (1). Malgré le scrupule bien connu du roi sur le serment du sacre, on ne fit aucun essai pour en venir avec lui à un accommodement sur la question catholique. Comme leur prédécesseur, lord Grenville et M. Fox furent forcés par le préjugé invincible du roi et par l'état de l'opinion générale du pays, de se résigner sur cette question à une politique expectante, et de s'abstenir d'user de l'influence ministérielle en faveur de l'émancipation des catholiques (2). Il paraît que quand lord Sidmouth accepta une charge au cabinet, il fit savoir expressément à lord Grenville et à M. Fox que, « soit dans le règne présent, soit dans le règne futur, qu'il fût ou non au pouvoir, il s'opposerait toujours, de toutes ses forces, à la question catholique » (3). Ils

(1) *Ibid.*, p. 415. — *Life of Horner*, *ibid.*, p. 334.

(2) Les difficultés de M. Fox à ce sujet sont expliquées dans sa lettre à M. Grey, du 19 avril, et dans une autre à lord Grenville, du 20 avril 1804 (*Mem. of Fox*, vol. IV, pp. 45, 47). En 1803, lord Grenville exprima à M. Pitt, comme une condition essentielle sans laquelle ses amis ne feraient partie d'aucun gouvernement, que « nous aurions la liberté d'expliquer au roi de la manière la plus claire et en même temps la plus respectueuse, que toutes les fois que la question catholique serait présentée au parlement, nous nous réservions la pleine liberté de déclarer et de défendre dans les débats nos opinions invariables en faveur de cette mesure » (*Courts and Cabinets*, vol. III, p. 286). Cette réserve du droit de la parole suppose que toute idée d'action était alors abandonnée. M. Grenville, dans une lettre du 17 janvier 1805 fait allusion à l'apologie que, dans son discours du 15, sur l'adresse, M. Pitt fit de son silence et de son inaction touchant la question catholique, et la déclare inconstitutionnelle et incompatible avec sa démission de 1801 (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 411). Cette critique peut être juste ; mais la marche que ses propres amis suivirent ultérieurement ne fut pas différente. M. Fox parle de l'hydrophobie de Pitt au sujet de la question catholique, dans une lettre à M. Grey du 28 mars 1804 (*ibid.*, vol. III, p. 457). [Il faut admettre que cette abstinence de M. Fox et de lord Grenville peut très-bien s'invoquer comme raison atténuante de la promesse de M. Pitt. Ils pensaient probablement que l'esprit du roi aurait succombé, si l'on avait trop insisté sur cette question. — Ed.]

(3) *Life*, vol. II, p. 416.

s'étaient donc interdit par les termes mêmes de leur union de faire aucune démarche active à ce sujet.

Il y eut un autre point dont on fit l'objet d'une négociation préliminaire lors de la formation de ce ministère, bien que ce ne fût pas avec le roi. Lord Wellesley, comme nous l'avons déjà dit, était alors récemment revenu de l'Inde; sa politique agressive et son système d'acquisitions territoriales l'avaient engagé dans un conflit violent avec la cour des directeurs, et l'on avait pris au parlement quelques mesures préparatoires en vue de sa mise en accusation (1). L'homme qui s'occupait le plus activement de ces poursuites était un certain M. Paull, qui avait demeuré quelques années dans l'Inde, et y avait fait le commerce pour son propre compte. A son retour en Angleterre, il acheta un siége au parlement, et usa de la connaissance qu'il avait des affaires de l'Inde pour attaquer le dernier gouverneur général (2), qui, ayant, comme dit sir J. Mackintosh, *sultanisé* sa charge, avait alors changé son trône impérial de Calcutta contre l'atmosphère d'égalité et de censure de Londres. Prévoyant qu'on donnerait suite à ces accusations, lord Grenville (ancien ami de lord Wellesley) stipula avec M. Fox qu'on ne ferait pas de l'accusation de lord Wellesley une mesure de cabinet, et qu'on ne nommerait président du bureau de contrôle aucun homme qui la soutiendrait en sa capacité officielle. M. Fox consentit à ces conditions, mais se réserva la faculté de soutenir l'accusation si elle était portée par un autre membre du parlement (3). Une résolution inculpant lord

(1) Voyez le débat sur la motion de M. Francis à la chambre des communes, le 5 avril; et la motion de M. Paull pour obtenir des documents à l'effet d'incriminer lord Wellesley, le 25 juin 1805.

(2) *Professor Wilson's Continuation of Mill*, vol. I, p. 136 ; *Annual Register, for* 1806, p. 100 ; *Pearce's Life of lord Wellesley*, vol. II, p. 428. M. Paull se présenta pour Westminster à l'élection de mai 1807, et en conséquence un duel eut lieu entre lui et sir F. Burdet, dans lequel deux coups furent tirés, et les deux parties blessées.

(3) *Life of Horner*, vol. III, p. 335. Lord Minto fut président du bureau de contrôle dans le nouveau ministère, sans avoir un siége au cabinet. Lors de sa

Wellesley, fut soumise à la chambre des communes au mois d'avril suivant par M. Paull; mais elle fut combattue par M. Fox, et la motion fut retirée. Cependant on ne s'en tint pas là : on produisit de nouvelles accusations, surtout concernant l'Oude; la chambre des communes entendit des témoignages à sa barre, mais la dissolution du parlement priva M. Paull de son siége en octobre 1806. Quand il se réunit, lord Folkstone renouvela l'attaque, ayant en vue une censure, et non une mise en accusation; dans la session suivante, on rejeta les résolutions qu'il avait présentées, et une motion approuvant la conduite de lord Wellesley reçut l'assentiment de la chambre (1).

Peu après l'annonce des arrangements ministériels, la nomination de lord Ellenborough à un siége du cabinet devint un sujet de blâme dans les deux chambres du parlement. La motion de censure fut rejetée sans opposition à la chambre des lords, et par une grande majorité à la chambre des communes. On doit donc considérer le parlement comme ayant affirmé la doctrine ouvertement professée par M. Fox et par lord Grenville, que le cabinet n'a aucun caractère organique ou de corporation solidaire; que ce n'est pas un corps reconnu par la constitution, et que, quelque complète que puisse être la responsabilité de chaque membre pour les actes de l'administration, toutefois, légalement et constitutionnellement, chaque ministre n'est responsable que de ses propres actes, et de la gestion des affaires de son département (2). Quoi qu'il en soit, l'opinion ne fut pas favorable à une mesure

nomination comme gouverneur général en automne, il fut remplacé pour peu de temps par M. Grenville, et ensuite par M. Tierney.

(1) Les motions de lord Folkstone furent présentées le 26 janvier 1807 et le 9 mars 1808. Quant aux accusations portées contre l'ex-gouverneur général relativement à l'Oude, sir S. Romilly dit dans son *Diary* qu'il a lu les papiers volumineux imprimés pour le parlement, et que la conduite de lord Wellesley lui paraissait être inexcusable (vol. II, p. 236).

(2) L'explication que donne Macaulay de l'origine et du caractère du cabinet (*History of England*, vol. I, p. 211) est conforme à cette vue. Il remarque que

qui engageait le premier juge d'Angleterre et de la grande cour criminelle, dans la politique de parti du jour; elle n'a jamais été renouvelée depuis, et il n'est guère probable qu'elle le soit dans la suite (1).

Les événements les plus mémorables de ce gouvernement éphémère furent les négociations avec la France, et la mort de M. Fox. Peu après l'entrée de M. Fox au pouvoir, l'offre d'un Français d'assassiner Bonaparte le fit entrer directement en communication avec le gouvernement français, et cette communication donna lieu à l'ouverture d'une négociation pour le rétablissement de la paix. Cette négociation fut ensuite poursuivie, à Paris, par lord Yarmouth, alors prisonnier à Verdun, et par lord Lauderdale, comme plénipotentiaires; mais elle n'aboutit à aucun résultat (2). Acquérant ainsi l'expérience pratique de la politique de Bonaparte, M. Fox fut convaincu que toute paix avec lui était impossible, et que l'Angleterre était dans la nécessité de poursuivre activement la guerre (3). Presque ses dernières paroles à l'un

« il continue à être tout à fait inconnu à la loi. Les noms des nobles et des gentilshommes qui le composent ne sont jamais officiellement annoncés au public. On ne tient aucun registre de ses réunions et de ses résolutions, et son existence n'a jamais été reconnue par aucun acte du parlement. Voyez aussi le discours de M. Bankes à la chambre des communes, du 2 mars 1810. La responsabilité morale collective du cabinet est toutefois reconnue par lord Macaulay (*ibid.*, p. 273).

(1) [Comparez ce que dit lord Brougham (*Statesmen*, vol. II, p. 191) relativement aux doutes de M. Fox, et à la désapprobation ultérieure de cette mesure par lord Ellenborough lui-même.]

(2) Lord Malmesbury, juge très-compétent, mais non favorablement disposé, fait la remarque suivante au sujet de cette négociation : « Lord Lauderdale se conduisit bien et en homme de cœur, et prouva ce dont je m'étais assuré à Paris et à Lille en 1796 et 1797, que, quoique la France révolutionnaire fût toujours prête à prêter l'oreille à une négociation pacifique, elle n'a jamais eu l'intention, et probablement ne l'aura jamais, de conclure une paix juste et équitable. Telle ne fut pas celle d'Amiens, qui n'était guère qu'une trêve armée, une cessation d'hostilités (*Diaries*, vol. IV, p. 353). Il nous semble que ce n'était pas, à cette époque, la forme du gouvernement français, mais le caractère individuel de Bonaparte et sa passion insatiable de conquêtes, qui constituaient les vrais obstacles à la paix. Voyez sur cette négociation les commentaires de lord Holland (*Mem. of the whig party*, vol. II, pp. 73-81).

(3) Walter Scott, dans son introduction au premier chant de *Marmion*, fait

de ses collègues et de ses plus intimes amis enjoignirent à ses successeurs de la continuer avec vigueur. Vers la fin de la session, sa santé céda aux effets débilitants de l'hydropisie. Il fut d'abord forcé de quitter le parlement, ensuite ses fonctions officielles, et le 13 septembre il expira.

Lord Holland avait entendu dire que le roi pouvait à peine contenir sa joie à la mort de M. Fox (1). Mais nous savons, par le témoignage certain de feu la duchesse de Gloucester, qui était avec son père quand la nouvelle lui arriva, que le roi exprima non de la satisfaction, mais du respect, et qu'il ajouta la remarque que l'état du pays ne lui permettait pas de perdre un tel homme. Les assurances que M. Fox donna au roi en acceptant le pouvoir, paraissent avoir effacé en grande partie les préjugés qu'il avait conçus contre lui; et sa conduite ultérieure à l'égard du roi ne fit que confirmer cette impression favorable. Le biographe de lord Sidmouth, après avoir inséré une lettre écrite par lui avec l'accent du regret et de l'estime, le lendemain de la mort de M. Fox, continue ainsi:

Il faut que la puissance d'attraction de M. Fox ait été, en effet, extraordinaire pour vaincre comme il le fit, je ne dirai pas la faible résis-

allusion à la politique belliqueuse que Fox adopta pendant son administration :

« Oh ! que jamais le préjugé ou l'esprit de parti n'efface du cœur anglais que Fox mourut en vrai Breton.

» Lorsque l'Europe était courbée sous le joug de la France, que l'Autriche était terrassée et la Prusse écrasée, et qu'un lâche esclave trahissait les nobles projets de l'inébranlable Russie, même alors il dédaigna une paix honteuse, renvoya sa branche d'olivier souillée, défendit courageusement l'honneur de son pays, et cloua son drapeau au mât. »

« Le lâche esclave » est M. d'Oubril, dont le traité conclu à Paris avec le gouvernement français fut répudié par l'empereur Alexandre. L'expression *la Prusse écrasée* fait allusion à la bataille d'Iéna, ce qui implique un anachronisme ; car cette bataille n'eut lieu qu'en octobre 1806, après la mort de M. Fox.

(1) *Mem. of the whig party*, vol. II, p. 49.

(2) Voyez *Wilberforce Correspondence*, vol. II, p. 76.

(3) Dans cette lettre, lord Sidmouth dit : « Quant à ses talents, il ne peut y avoir qu'une seule opinion. Son caractère méritait, je crois, tout ce qu'on a pu dire en sa faveur. Je n'ai jamais connu d'homme d'une sincérité plus évidente, plus libre de tout sentiment haineux ou même sévère, et presque aucun qui fût aussi complétement exempt d'affectation. »

tance des préventions politiques de lord Sidmouth, mais aussi les préjugés plus profondément enracinés qu'on croyait être prédominants dans l'esprit du roi. Mais il est incontestable qu'il en fut ainsi. « Je ne me doutais guère », dit Sa Majesté à la première entrevue dont il honora lord Sidmouth après ce fatal événement, « je ne me doutais guère que j'aurais jamais lieu de regretter la mort de M. Fox. » Sa Seigneurie dit souvent que M. Fox se montrait toujours particulièrement respectueux et conciliant dans ses rapports avec le roi, et évitait avec le plus grand soin toute question qui ne fût pas en harmonie avec la conscience de Sa Majesté. Il en donnait pour preuve que le comte Stahrembert ayant dit à Fox, dès qu'il fut arrivé au pouvoir : « N'éprouvez-vous aucune difficulté au sujet de la question catholique romaine? » — « Absolument aucune, répondit-il : j'ai résolu de ne pas ennuyer mon souverain en la lui proposant (1). »

La mort de M. Fox, non moins inattendue que celle de M. Pitt, au commencement de l'année, changea complétement la position du ministère. Mais les changements d'emploi proposés par lord Grenville, et acceptés par le roi de la manière la plus gracieuse, maintinrent la balance du pouvoir dans le gouvernement de coalition (2). Lord Howick succéda à M. Fox comme ministre des affaires étrangères et *leader* de la chambre des communes. M. Grenville devint premier lord de l'amirauté ; lord Fitzwilliam se démit de la présidence du conseil, et fut remplacé par lord Sidmouth ; lord Holland fut nommé au sceau privé. Telle était la composition du ministère lorsque le parlement s'assembla pour la session suivante, le 15 décembre 1806. Les deux chambres, après avoir discuté à fond les récentes négociations avec la France, déclarèrent, d'un consentement unanime et cordial, qu'il fallait poursuivre vigoureusement la guerre ; et les affaires suivaient leur marche ordinaire, quand au mois de février on commença à faire au

(1) *Life of Sidmouth*, vol. II, p. 435.

(2) Les différentes combinaisons qu'on méditait alors sont amplement expliquées dans les lettres qui se trouvent dans *Courts and Cabinets*, vol. IV, pp. 41, 52, 59, 65, 67, 70 ; quant à la satisfaction du roi, voyez p. 77. Lord Holland fait l'éloge de la loyauté que lord Grenville montra dans cette occasion (*ibid.*, p. 50).

roi une série de communications qui amenèrent la chute du ministère. Le cabinet résolut d'introduire dans le bill annuel de mutinerie une clause donnant pouvoir au roi de conférer des commissions militaires à n'importe lequel de ses sujets, sans distinction de religion, et dont l'objet était de permettre aux catholiques de remplir des commissions dans l'armée. Le roi consentit d'abord à cette clause, mais ensuite changea d'avis et retira son consentement. Les ministres accédèrent à ce refus, mais le roi alla jusqu'à leur demander une déclaration écrite qu'ils ne lui proposeraient plus aucune concession nouvelle en faveur des catholiques. Ils refusèrent de lui donner cette assurance, et offrirent leur démission, qui fut immédiatement acceptée.

Ainsi finit en mars 1807, après une durée d'environ quatorze mois, le gouvernement qui se rapprocha le plus d'une administration whig parmi ceux qui se succédèrent pendant quarante-sept ans, depuis 1783 jusqu'en 1830. Le roi ne lui avait jamais donné un appui cordial, et il profita adroitement de la première occasion offerte par ses ministres pour amener une rupture, et les forcer à se retirer. Pour la négociation relative aux clauses du bill de mutinerie, et pour les objections qu'il fit valoir, il paraît avoir reçu l'aide de quelque conseiller habile; les lettres qu'il adressa au cabinet n'étaient certainement pas de sa composition; cependant il dit à lord Eldon et à lord Hawkesbury, dans l'entrevue qu'il eut avec eux le 19 mars, qu'il n'avait eu de communication avec personne, pas même avec l'archevêque de Cantorbéry (1). Comme les ministres n'avaient rien stipulé avec

(1) Voyez l'histoire de cette négociation dans lord Holland (*Mem. of the whig party*, vol. II, pp. 173-205), avec les documents de l'appendice. Quiconque connaît bien le style particulier de George III, s'apercevra que ses lettres du 10, du 12 février et du 17 mars n'étaient pas de sa composition. Comme le roi était alors presque aveugle, les lettres furent probablement composées par sir Herbert Taylor. On trouve de plus amples informations dans les lettres de lord Grenville et de M. Grenville (*Courts and Cabinets*, vol. II, pp. 117-121, 134-146; dans *Wilberforce's Life*, vol. III, p. 306, et dans *Lord Malmesbury's Nar-*

le roi à leur entrée au pouvoir, touchant la question catholique, ils n'avaient pas le droit de se plaindre de son opposition, pourvu qu'elle se bornât au présent, et n'eût point rapport aux mesures futures. Ils firent toutefois une large concession à son antipathie contre les catholiques, en consentant à retirer leur mesure restreinte, et après avoir témoigné une telle déférence pour les préjugés du roi, ils ne pouvaient pas raisonnablement s'attendre à être mis à une épreuve comme l'acte auquel il leur demandait de souscrire, ni à être arrêtés par la barrière qu'il élevait maintenant sur leur chemin. Ce fut la seconde administration que le roi renvoya à cause de la question catholique. La même question était destinée à être fatale longtemps après à un troisième ministère, par suite de son règlement définitif.

Lord Sidmouth avait différé de ses collègues pendant la négociation finale avec le roi, et avait offert sa démission à lord Grenville; mais elle demeura en suspens, et il se retira, ainsi que M. B. Bathurst et M. Hiley Addington, avec les autres membres du gouvernement. Le roi fit cette distinction entre Addington et ses collègues, qu'il lui donna, à lui seul, une audience de congé, et qu'ensuite il lui adressa une lettre gracieuse pour le remercier de ses services. Bien que dans cette circonstance lord Sidmouth considérât comme extrêmement faible le gouvernement récemment formé, il remarqua que « c'était le gouvernement du roi, et qu'il ne s'associerait jamais à une opposition systématique ». Il déclara en même temps qu'il adoptait pour principe de soutenir le roi, et de résister à toute motion qui tendrait à jeter le blâme sur la conduite du souverain, ou à contrôler le juste exercice de sa prérogative (1).

rative, vol. IV, pp. 357-374). Le duc de Portland adressa une lettre au roi le 12 mars, lui conseillant de refuser de consentir au bill, et lui offrant, dans le cas où les ministres donneraient leur démission, de former un nouveau gouvernement.

(1) *Life of lord Sidmouth*, vol. II, pp. 466, 469, 470. La lettre sans date de

On donna, dans les deux chambres, des explications complètes des motifs de la démission des ministres; dans la chambre supérieure, lord Melville déclara que, quoique M. Pitt eût pensé autrefois que le bill des catholiques était indispensable, il avait depuis changé d'opinion par suite des scrupules du roi, et que ce fut sur sa déclaration de ce changement d'opinion qu'il rentra au ministère en 1804 (1). Une résolution condamnant l'acceptation par les ministres d'engagements par lesquels ils s'interdiraient d'offrir aucun avis à la couronne, fut présentée aux deux chambres. Chez les lords, elle fut appuyée par 90 contre 171, et dans la chambre des communes par 226 contre 258, de sorte que dans la dernière chambre, la conduite du roi échappa à peine à une censure formelle (2). Peu après, une motion présentée à la chambre des communes, exprimant qu'elle regrettait profondément le dernier changement ministériel, fut appuyée par 198 voix contre 244.

La nouvelle administration que le roi forma alors se composa comme il suit : Il plaça à sa tête le duc de Portland, autrefois chef du parti whig, et premier ministre du gouvernement de la coalition. C'était un des membres dissidents du parti whig, qui, avec Burke, s'étaient joints à Pitt après la révolution française, et il avait été pendant quelque temps secrétaire d'État sous son administration. Il fut ensuite mi-

M. Grenville (*Courts and Cabinets, ibid.*, p. 197), où il fait allusion à la défection des amis du prince, lord Sidmouth, Wilberforce et Bankes, est mal placée par l'éditeur ; elle doit avoir été écrite avant la dissolution du 27 avril. La pairie de sir T. M. Sutton, créé lord Manners, dont il est fait mention dans cette lettre, fut annoncée dans le journal officiel le 14 avril. — Voyez, sur la moralité de lord Sidmouth et sur la droiture de sa conduite à cette époque, ce que dit lord Holland (*Mem. of the whig party*, vol. II, pp. 210-214).

(1) Lord Camden déclara alors « qu'il regardait cela comme une assurance donnée par lui à Pitt que la question catholique ne serait pas soulevée pendant la vie du roi (*Lord Malmesbury*, vol. II, p. 370).

(2) Les membres de l'opposition espéraient battre le nouveau gouvernement sur cette question ; et quand ils étaient dans la salle des conférences, ils se croyaient en majorité. — Voyez *Memoirs of Romilly*, vol. II, pp. 193-195, qui rend compte des débats.

nistre sous Addington, puis encore sous Pitt, et se retira pour faire place à Addington en 1804. Quoique ce fût un homme droit et honorable, il ne fut jamais doué, même dans la force de l'âge, de beaucoup de vigueur et de capacité. Il était alors dans sa soixante-dixième année, et très-affaibli par la maladie (1). Les membres les plus capables du cabinet étaient lord Eldon, qui fut heureux de reprendre le grand sceau ; et M. Perceval, qui fut chancelier de l'Échiquier et chef de la chambre des communes ; lord Hawkesbury, M. Canning, et lord Castlereagh, qui eurent les sceaux des départements de l'intérieur, des affaires étrangères et de la guerre. Lord Camden fut président du conseil, et lord Westmoreland fut chargé du petit sceau ; lord Malgrave fut premier lord de l'amirauté, lord Bathurst président du bureau de commerce, et M. Dundas, fils aîné de lord Melville, président du bureau de contrôle. Lord Melville lui-même avait subi son accusation en 1806, et avait été acquitté par une majorité de la chambre des pairs. Il s'était fait ensuite l'organe de la Compagnie des Indes orientales, pour la nomination d'un gouverneur général, comme successeur de lord Cornwallis, et s'était opposé dans la chambre des lords au rappel de sir G. Barlow, et à la nomination de lord Minto. Le nouveau gouvernement lui offrit une place dans le ministère, mais il n'osa pas l'accepter ; on s'empressa toutefois de lui rendre son siége au conseil privé, et de réintégrer son nom sur la liste dont M. Pitt

(1) Lord Malmesbury, qui vécut dans l'intimité avec le duc de Portland, fait le récit suivant de son état en 1808 : « Son mal (la pierre) lui revenait, et la douleur atroce qu'elle lui causait, jointe aux tracas et aux tourments de sa situation officielle, l'accablait entièrement. Je me suis souvent trouvé avec lui au moment où je pensais qu'il allait mourir dans son fauteuil, et où sa faculté d'attention était si faible, qu'il ne pouvait ni lire un papier, ni écouter un instant sans s'assoupir et s'endormir. Il ne voulait jamais me laisser partir après le dîner, lorsque les autres s'en allaient, mais me pressait toujours de rester avec lui ; ce que je fis souvent pendant des heures, lorsqu'il n'était capable de parler ni d'écouter. Il se ranimait généralement vers minuit ou une heure ; et il m'a fait veiller bien des nuits plus tard que mon heure ordinaire, surtout deux fois, le 18 et le 19 janvier 1808, lorsqu'il voulait que je l'aidasse à rédiger le discours du roi pour l'ouverture du parlement du 21. » (*Diaries*, vol. II, p. 405.)

l'avait effacé à regret (1). Il ne prit plus part au pouvoir jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1811 : il était alors âgé de soixante-dix ans. Son fils, qui lui succéda dans son ancien poste au bureau de contrôle, et devint ensuite premier lord de l'Amirauté, était un homme de talents respectables, mais inférieur à son père.

On essaya de faire entrer lord Wellesley au cabinet. Il hésita quelque temps, puis refusa ; mais malgré ses obligations envers lord Grenville, il déclara qu'il soutiendrait le nouveau ministère, et il reçut la jarretière comme le prix et le gage de son adhésion (2).

Lord Moira déclara formellement à ses anciens collègues qu'il se séparait d'eux et se vouait au prince. « Quand il ne marche pas avec vous, dit-il, je n'y marche pas. » En même temps il leur exprima son désir d'agir de concert avec eux sur le terrain public et privé, et déclara qu'il n'avait aucune liaison avec les nouveaux ministres (3). Les dépenses extravagantes du prince le maintenaient toujours dans un état où il lui était incommode d'être en mauvais termes avec le roi et ses ministres, et conséquemment lui imposaient la nécessité de se tenir toujours sur une seule ancre.

Le ministère était faible dans la chambre des lords (4); sa

(1) Voyez Lord Malmesbury, *ibid.*, p. 163 ; *Memoirs of Romilly*, vol. II, pp. 192, 193. — M. Grenville dit que le roi et les ministres étaient alors très-occupés à faire abroger la résolution que la chambre des communes avait adoptée contre lui (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 163). Il y a un portrait détaillé et très-intéressant de lord Melville dans lord Holland (*Memoirs of the whig party*, vol. I, pp. 238-243).

(2) Lord Malmesbury, *ibid.*, pp. 376, 377; lord Holland, *Mem. of the whig party*, vol. II, p. 222 ; la lettre de M. Fremantle du 3 avril 1807 (*Courts and Cabinets*, p. 155). Il y a, dans *Courts and Cabinets*, p. 194, une lettre de sir Arthur Wellesley au marquis de Buckingham, à la date du 8 juillet 1807, concernant la position politique de lord Wellesley à cette époque. Sir Arthur Wellesley devint premier secrétaire du lord lieutenant lors de ce changement de gouvernement.

(3) Lord Holland, *ibid.*, p. 244.

(4) M. Fremantle écrit au marquis de Buckingham, le 15 avril 1807 : « Vous ne sauriez vous faire une idée des misérables spectacles que nous avons à la chambre des lords : les lords Mulgrave, Westmoreland et Camden cherchant à se

force était dans l'autre chambre, où il était représenté par Perceval, Canning et Castlereagh. M. Perceval était le fils cadet de lord Egmont, et était né en 1762. Il devint conseiller du roi, et chef du circuit de Midland en 1796, et il obtint, dans la même année, un siége au parlement. Bien qu'il n'eût jamais obtenu beaucoup de succès au barreau, il fut nommé solliciteur général à l'avénement du ministère Addington, et procureur général l'année suivante, poste qu'il conserva jusqu'à la mort de M. Pitt. Les talents dont il avait fait preuve dans la controverse, lorsqu'il occupait ces hautes fonctions judiciaires, et ses opinions anticatholiques très-prononcées, le firent choisir comme *leader* de la chambre dans cette conjoncture, de préférence à M. Canning ou à lord Castlereagh. « Bien qu'il ne fût pas grand jurisconsulte », dit lord Holland, « il avait la parole animée, prompte et entraînante, il était affectueux, franc et généreux comme homme privé; dangereux et redoutable comme homme public; il unissait aux préjugés les plus vulgaires et aux haines les plus envenimées en religion et en politique un courage, une intégrité et des talents qui, heureusement, les accompagnent très-rarement (1). » C'était, dit lord Brougham, « un esprit pénétrant et vif, plutôt qu'un grand esprit. Comme procureur général de M. Addington, et portant presque tout le fardeau d'une lutte inégale, lorsque les forces de Fox, de Pitt et de Windham s'unissaient pour attaquer le faible banc ministériel, les talents de Perceval brillaient d'un éclat tout particulier. Son adresse dans toute lutte importante et personnelle, son langage excellent, toujours pur et sans affectation, et d'un goût irréprochable,

poser en grands ministres, et le duc de Portland reculant devant les attaques dirigées contre lui. » (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 167). Au mois de mai 1807, lord Malmesbury dit : « Dans le cours des trois dernières semaines, plusieurs circonstances m'ont forcé de conclure que les collègues du duc de Portland s'éloignent de lui; qu'ils prennent beaucoup sur eux-mêmes de ce qui lui revient directement, et le traitent plutôt comme le chef nominal que comme le chef réel du ministère. » (*Courts and Cabinets*, vol. IV, p. 386.)

(1) *Mem. of the whig party*, vol. II, p. 214.

son attention constamment éveillée, son courage toujours intrépide, ou plutôt s'élevant toujours au niveau des circonstances, lui acquirent la réputation d'un homme très-habile et très-puissant dans la controverse (1). »

M. Canning était de huit ans plus jeune que M. Perceval; il avait rempli, sous M. Pitt, les fonctions de sous-secrétaire d'État et de trésorier de la marine, et M. Pitt avait eu l'intention, si sa vie s'était prolongée pendant la session de 1806, de lui donner une charge au cabinet (2). Sa mort l'empêcha de la réaliser, et M. Canning passa dans l'opposition après la formation du ministère de lord Grenville. Toutefois, peu de temps avant sa chute, on l'invita à s'y adjoindre, en lui faisant probablement l'offre d'un siége au cabinet: cette négociation était pendante lorsque s'éleva le différend avec le roi, et que le gouvernement fut renversé (3). La position de M. Canning, lors de la formation du ministère Portland, est ainsi décrite par lord Malmesbury, son ami intime et son mentor. Il faut remarquer que M. Canning était alors le beau-frère du fils aîné du duc de Portland. Lord Titchfield et lui avaient épousé deux sœurs, filles du général Scott.

Canning parla comme si le choix des places du cabinet devait dépendre de son refus, et déclara avec menace qu'il ne siégerait

(1) *Statesmen of the time of George III*, vol. I, p. 324. M. Wilberforce (*Life*, vol. IV, p. 26) fait un récit très-favorable du caractère privé de M. Perceval. Une appréciation sévère, mais non injuste, de son caractère public, se trouve dans *Edinburgh Review*, vol. XX, p. 29.

(2) Lord Malmesbury, *ibid.*, p. 343.

(3) Voyez les lettres dans *Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 125-137; lord Malmesbury, *ibid.*, p. 367. Lord Sidmouth allégua la négociation pendante avec M. Canning comme une raison de sa démission du 11 mars 1807 (*Life of lord Sidmouth*, *ibid.*, p. 461). Lord Malmesbury dit: « En novembre 1806, et pendant les élections, lord Grenville fit plusieurs tentatives pour désunir les amis de Pitt. Il fit à Canning des offres magnifiques pour lui et pour trois ou quatre de ses amis qu'il désignerait. Lord Wellesley fut le médiateur, et il négocia avec habileté; mais Canning fut inébranlable, et fidèle à ses principes. » (*Diary*, *ibid.*, p. 354.) Il n'existe aucune trace de cette offre dans la *Correspondance de Grenville*, ou dans les *Mémoires* de lord Holland. Il n'est guère probable que cette négociation ait duré aussi longtemps que le dit lord Malmesbury.

jamais dans le même cabinet avec Addington. Canning a le talent tout particulier de faire valoir, d'une manière aussi habile qu'efficace, tout ce qu'il fait et tout ce qu'il veut qu'on fasse, et cela avec tant de rapidité et d'éloquence qu'il est très-difficile de n'être pas entraîné par ce qu'il dit. C'est incontestablement un homme très-adroit et d'un ecours essentiel pour le gouvernement, mais ce n'est pas encore un homme d'État, et sa malheureuse habitude de persiflage (qu'il ne sait pas maîtriser) serait très-impopulaire dans toute administration qui demande de la souplesse, du tact et des manières conciliantes. C'est un homme honorable et honnête, avec une teinte du caractère irlandais, qui entre dans tous ses plans, dans toutes ses idées en fait de gouvernement; et ses vues pourraient être aussi dangereuses dans la pratique qu'elles paraissent plausibles par la manière éloquente dont il les exprime. Il a raison, toutefois, parfaitement raison en ce qui concerne lord Sidmouth. On peut en toute sûreté se fier à Canning, car, je le répète, c'est un homme honorable et honnête, et si Pitt, au lieu de le faire entrer de force dans sa serre chaude de partialité et d'*engouement*, car cela revenait au même, l'avait laissé mûrir graduellement et passer par l'épreuve des difficultés ou même des contradictions dans la première partie de sa vie politique, qui ne date que de onze ans, son esprit aurait pris une meilleure tournure : mais, gâté comme il l'a été, s'imaginant qu'il est craint et nécessaire, il n'y a pas de place assez élevée pour lui; son ambition s'élève au-dessus de la sphère commune accessible à nos regards, et je crains qu'il ne perde bien des amis réels et dévoués, en recherchant des alliances politiques incertaines.

Lord Castlereagh avait un an de plus que M. Canning (1). C'était le fils aîné de Robert Stewart, comte de Londonderry, par sa première femme, lady Françoise Seymour, fille du premier comte de Hertford (2). Il avait débuté dans le parlement irlandais, où il entra en 1790; il fut nommé premier secrétaire du lord lieutenant en 1797, et rendit un service essentiel au gouvernement de M. Pitt et à son pays, par la

(1) C'est une singulière coïncidence que M. Fox soit né en 1749; M. Pitt et lord Grenville en 1759, et Napoléon, le duc Wellington et lord Castlereagh en 1769.

(2) Le comte de Hertford était lord lieutenant d'Irlande quand ce mariage eut lieu.

part active qu'il prit pour assurer le succès de l'union avec l'Angleterre. Comme représentant du comté de Down, il devint membre du parlement impérial en 1801, et en juillet 1802 il fut nommé président du bureau de contrôle sous l'administration d'Addington. Il conserva cette charge quand M. Pitt reprit le gouvernail en 1804, et, l'année suivante, il fut élevé au rang de ministre de la guerre et des colonies. Il continua à s'acquitter des devoirs de cette charge, conservant aussi provisoirement le bureau de contrôle jusqu'à la mort de M. Pitt, où il donna sa démission avec ses collègues, et entra dans les rangs de l'opposition.

Bien que M. Canning et lord Castlereagh partageassent les opinions de M. Pitt sur la question catholique, et que lord Castlereagh eût instamment pressé M. Pitt de proposer cette mesure en 1801, en dépit de la répugnance du roi, les nouveaux ministres ne s'empressèrent pas moins de dissoudre le parlement (qui avait été élu dans l'automne précédent), en vue de soulever le cri : « Pas de papisme, l'Église en danger », et d'en profiter pour accroître leur force (1). Lord Castlereagh et M. Canning, il est vrai, restèrent fidèles à leurs opinions, et prêtèrent, sous la régence, un appui très-important à la cause de l'émancipation catholique. Mais Canning, à l'époque dont nous nous occupons, s'était tellement identifié avec la clameur anticatholique, qu'il est, avec M. Perceval, le principal objet des attaques des lettres inimitables de Peter Plymley, qui parurent peu après le changement de gouvernement, et qui étaient destinées à détruire l'effet du cri intolérant soulevé lors de sa dissolution. Le nouveau parlement s'assembla le 26 juin, et siégea jusqu'au milieu d'août. Les deux chambres présentèrent une résolution censurant la dissolution du parlement, et le motif allégué pour un appel au pays. A la chambre des lords, elle fut soutenue par 67 voix

(1) Voyez *Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 162, 163, 165, 174 ; *Mem. of Romilly*, vol. II, p. 198.

contre 160; et dans les communes, par 155 voix seulement contre 350, donnant ainsi une majorité de 195 aux ministres (1). Il était donc évident que le pays avait répondu à l'appel selon le sentiment du roi sur la question catholique, et que le nouveau parlement était plus favorable que l'ancien au ministère. Dans cette circonstance, lord Sidmouth soutint le gouvernement, et se sépara de ses derniers associés.

La bataille d'Iéna avait été livrée le 12 octobre 1806, peu de temps après la mort de M. Fox. L'hiver suivant, Napoléon, après avoir achevé la ruine de la monarchie prussienne, marcha en Pologne, et gagna contre l'armée russe, le 8 février 1807, la victoire sanglante et douteuse d'Eylau. Le siége et la capitulation de Dantzick suivirent bientôt après, et en juin la bataille de Friedland força le gouvernement russe à négocier. Il en résultat le traité de Tilsitt, que conclurent personnellement, le 7 juillet, les empereurs Alexandre et Napoléon.

Il paraît que le cabinet anglais fut bientôt informé qu'on était convenu à Tilsitt d'un article secret, d'après lequel le territoire neutre du Danemark serait occupé par Napoléon, et la flotte danoise saisie pour le service de la France. M. Canning, poussé par les desseins apparents de Napoléon, et par le rapport de ce fait supposé, et jaloux de signaler son entrée au pouvoir par un acte de vigueur, résolut de demander que la flotte danoise fût confiée à la garde de l'Angleterre, pour empêcher qu'elle ne tombât au pouvoir de la France. Sur le refus du Danemark, Copenhague fut bombardé, et la flotte danoise enlevée. Cet exercice extrême des droits de la guerre eut lieu après la prorogation de septembre, et ne fut soumis à l'examen du parlement qu'à la session suivante, qui s'ouvrit le 21 janvier 1808. On présenta, dans les deux chambres, plusieurs motions qui, censurant cette mesure, en niaient la nécessité, la bonne politique et la justice, et qui

(1) Un récit du débat de la chambre des communes se trouve dans la lettre de lord Temple, écrite le 27 juin. (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 180.)

furent soutenues par lord Grenville, lord Sidmouth, M. Ponsonby, M. Windham, et d'autres orateurs. Néanmoins, à chaque scrutin, le gouvernement obtint une grande majorité de voix.

Pendant les vacances du parlement, eut lieu un événement qui changea matériellement la position du parti whig dans la chambre des communes. Depuis la mort de M. Fox, lord Howick en avait été le chef dans cette chambre; mais la mort de son père, le comte Grey, arrivée en novembre 1807, le fit passer à la chambre des lords, et il fallut lui trouver un successeur. Windham, Sheridan, Tierney, M. Grenville, lord Henry Petty, Whitbread, furent rejetés pour des raisons qu'on ne regarda pas alors comme concluantes; et le choix, après mûre délibération, tomba sur M. George Ponsonby, qui, en 1806, avait rempli la charge de chancelier irlandais. On l'amena donc au parlement au commencement de la session, pour être à la tête du parti whig, bien qu'il fût personnellement inconnu de presque tous ses membres (1). M. Ponsonby était allié par mariage au comte Grey, et c'était ce lien de famille qui avait, en grande partie, déterminé le choix qu'on avait fait de lui; car, comme lord Grey, en passant de la chambre basse dans la chambre haute du parlement, cessait d'agir comme chef, par suite de la position qu'y occupait lord Grenville, on crut qu'il était convenable de consulter, autant que possible, ses sentiments et ses prétentions dans le choix d'un chef à la chambre des communes. M. Ponsonby remplit ce rôle jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1817.

(1) Voyez lord Holland, *ibid.*, vol. II, pp. 236, 240, et les lettres dans *Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 191, 209, 215, 223, 224. Dans une lettre du 28 novembre 1807, lord Grenville donne les raisons de son refus d'écrire à lord Grey pour l'engager à recommander un chef à sa place. Sa première raison est « que le chef d'une opposition ne peut être choisi et nommé, comme peut l'être le chef d'un parti du gouvernement, et que toutes les élections du monde n'auraient pu faire de Windham et de Sheridan les chefs de l'ancienne opposition tant que Fox vivait. Dans l'opposition, on suit comme les chiens de chasse (selon la comparaison de Bolingbroke) l'homme qui montre le gibier.

Le décret de Berlin, par lequel Napoléon établissait le système continental, avait été promulgué en novembre 1806, et il fut suivi des ordonnances de représailles du gouvernement anglais en novembre 1807. La sagesse de cette politique avec laquelle M. Perceval s'identifia, fut combattue par d'habiles orateurs de l'opposition dans la session de 1808, et, après l'expédition des affaires ordinaires, eut lieu, le 4 juillet, la prorogation du parlement.

Jusque-là le gouvernement Portland avait résisté, sans trop grande difficulté, à la tempête des attaques parlementaires et de l'opinion publique. Mais les événements prirent bientôt une importance qui mit sa force de résistance à une sévère épreuve.

On peut dire qu'à Tilsitt le pouvoir de Napoléon avait atteint son apogée. Les efforts qu'il fit ensuite pour étendre et consolider sa domination furent bien accompagnés de succès partiels et temporaires, mais ne servirent, en réalité, qu'à miner son empire et à préparer la voie qui menait à sa chute. Parmi les projets agressifs de son ambition turbulente et sans scrupule, figurent en première ligne ceux d'envahir l'Espagne et le Portugal, qui commencèrent à se manifester dans l'automne de 1807. Une armée française, sous les ordres de Junot, s'empara de Lisbonne en novembre, et la famille royale se réfugia au Brésil. En mars 1808, Murat entra dans Madrid à la tête d'une armée française, et dans le même mois eurent lieu l'abdication de Charles IV et la proclamation de Ferdinand VII comme roi. En mai, Ferdinand abdiqua, et Murat fut déclaré vice-roi; en juin, Joseph Bonaparte fut proclamé roi. C'est avec cette promptitude que se succédèrent les événements qui mirent toute la péninsule ibérienne au pouvoir de Napoléon, que les deux familles royales furent déposées, et qu'un roi titulaire français de la famille Bonaparte fut mis sur le trône d'Espagne. Ces rapides succès produisirent toutefois une réaction également rapide. Les populations de

l'Espagne et du Portugal se soulevèrent contre la domination française. Il se forma, sur toute l'étendue du pays, des juntes qui étaient les centres de l'insurrection nationale; la flotte française de Cadix fut prise par les Espagnols, qui établirent ensuite une coopération avec la flotte anglaise. Ils envoyèrent des délégués en Angleterre pour solliciter des secours, et soulever le sentiment populaire en faveur de la cause espagnole. La bataille de Baylen et la capitulation de Dupont eurent lieu en juillet 1808, et immédiatement après Joseph s'enfuit de Madrid à Burgos.

La nouvelle de l'insurrection de l'Espagne alluma en Angleterre une flamme de sympathie, et le sentiment populaire fut chaleureusement secondé par M. Canning, secrétaire des affaires étrangères, et par ses collègues. Le gouvernement s'empressa d'envoyer des secours d'armes, de provisions et d'argent aux juntes insurgées, qui étaient soutenues par des contributions volontaires; et en juillet 1808, des forces expéditionnaires s'embarquèrent à Cork, sous les ordres de sir Arthur Wellesley, et débarquèrent sur la côte du Portugal. Les batailles de Roliça et de Vimiero, livrées le 17 et le 21 août, mirent Junot dans une telle position, qu'il fut bien aise de négocier, et il en résulta la convention de Cintra, par laquelle l'armée française consentit à évacuer le Portugal, et fut transportée en France sur des bâtiments anglais avec son artillerie et tout ce qu'elle possédait.

La convention de Cintra fut accueillie avec une explosion d'indignation en Angleterre et dans la Péninsule, et en conséquence le gouvernement anglais se trouva forcé de nommer, en novembre, une commission d'enquête composée d'officiers généraux, et chargée de faire un rapport sur les conditions de la convention, et sur la conduite des officiers qui l'avaient conclue. La commission fut d'avis qu'il n'était pas nécessaire de pousser plus loin l'enquête de l'affaire; mais la désapprobation royale des articles qui concernaient les intérêts espa-

gnols et portugais fut ensuite signifiée à sir Hew Dalrymple, commandant en chef de l'expédition.

Après l'évacuation du Portugal par les troupes françaises, l'armée anglaise resta à Lisbonne, sous le commandement de sir John Moore. On résolut alors de s'avancer sur l'Espagne, en vue d'une action combinée avec les forces espagnoles insurgées; et le général pénétra jusqu'à Salamanque et Sahagun; mais Napoléon, averti par le désastre de Baylen et la perte du Portugal, envahit l'Espagne en personne avec une armée de 300,000 hommes, entra à Madrid, et remit Joseph sur le trône. Ses opérations dispersèrent les levées espagnoles, et forcèrent l'armée anglaise à la retraite; il retourna à Paris, et laissa à Soult et à Ney le soin de poursuivre sir John Moore, qui trouva la mort du brave à la bataille de Coruna, le 16 janvier 1809. Là les restes de l'armée anglaise s'embarquèrent et revinrent en Angleterre.

Le parlement s'assembla pour le session de 1809, le 13 janvier. La politique de l'expédition anglaise en Espagne fut sévèrement condamnée par lord Grenville à la chambre des lords; une motion de censure contre les ministres au sujet de la convention de Cintra fut présentée bientôt après à la chambre des communes par lord H. Petty, et soutenue par 153 voix contre 203; elle ne tarda pas à être suivie d'une motion de M. Ponsonby, demandant une enquête des affaires de l'Espagne, et soutenue par 127 voix contre 220. L'impopularité de la convention de Cintra retomba sur les ministres, et les enveloppa dans ses conséquences. Lord Castlereagh, comme ministre de la guerre, fut surtout l'objet de ces attaques. M. Canning blâmait une décision qui ratifiait la convention, et que le cabinet avait approuvée sur l'avis du ministre de la guerre (1); et il n'était pas le seul qui fût mécontent, car on croyait généralement à l'existence

(1) Lord Malmesbury dit : « La convention de Cintra excita un grand mécontentement, et avec beaucoup de raison, je crois. Canning protesta contre une

de la discorde entre les différents membres du cabinet (1). Lord Grenville, dans ses lettres privées, attribue entièrement au soutien et à l'influence de la couronne la continuation du gouvernement, dans l'état de faiblesse où il se trouvait. Il dit, en parlant des ministres : « S'il se fait quelque changement parmi eux, cela ne pourra être que parce qu'ils se quelleront entre eux ; car je suis persuadé qu'aussi longtemps que le roi voudra les garder, ces mêmes hommes obtiendront infailliblement la majorité dans les deux chambres. » Il dit encore, en désapprouvant toute tentative de l'opposition pour renverser les ministres : « Je suis certain que ces hommes, ou des hommes quelconques, soutenus par l'influence de la couronne, peuvent disposer d'une majorité au parlement ; et nous aurions l'air de lutter pour le pouvoir à une époque où il faut qu'un homme ait une ambition bien dépravée pour souhaiter de paraître gouverner le pays, avec la certitude qu'une intrigue de cour serait incessamment à l'œuvre avec d'amples moyens pour l'empêcher d'être d'aucune utilité réelle (2). »

Outre les difficultés de la politique étrangère créées par la nécessité de poursuivre la guerre contre Napoléon, il s'éleva à ce moment, concernant l'administration de l'armée, une tempête inattendue, dont les ministres eurent à supporter la violence, bien qu'elle menaçât le trône plutôt que le banc de la Trésorerie. Ce fut l'accusation portée contre le duc d'York,

opinion du cabinet donnée pendant son absence, et qui en était la confirmation. Ce désaccord fut le commencement de toutes les querelles qui eurent lieu ensuite entre lui et ses collègues, et amena la mésintelligence plus sérieuse qui exista entre lui et lord Castlereagh. » (*Diaries*, vol. IV, p. 411.) Dans une lettre au duc de Portland, du 20 mars 1809, M. Canning parle de son désir de résigner ses fonctions « comme ayant pris naissance dans la décision sur la convention de Cintra, que le cabinet avait prise en mon absence, et je crus qu'il était de mon devoir de mettre humblement sous les yeux de Sa Majesté la raison de mon dissentiment. » (Phipps, *Mem. of Ward*, vol. I, p. 243.)

(1) Voyez les lettres de lord Temple, *Courts and Cabinets*, vol. IV, p. 234 (probablement écrites en mars 1808), 274, 277.

(2) Lettres du 15 décembre 1808 (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 288, 289).

le général en chef, dès le commencement de la session, par le colonel Wardle, relativement à la vente frauduleuse de commissions militaires par M[me] Clarke, sa première maîtresse. Le scandale et la confusion causés par les révélations qui résultèrent de l'enquête furent extrêmes; mais le duc d'York fut défendu par M. Perceval, qui fit passer un amendement le disculpant de toute participation criminelle aux procédés de M[me] Clarke. Là-dessus le duc se démit de son commandement; sa démission fut acceptée par le roi, et sir D. Dundas fut nommé à sa place. Les passages suivants d'une lettre de M. W. Fremantle, datée du 16 février 1809, donneront une idée de l'impression que ces poursuites produisirent à l'époque :

La scène qui se passe à la chambre des communes est si dégoûtante et en même temps si alarmante, que je ne sais guère comment vous la décrire. Chaque jour, chaque heure ajoute une nouvelle preuve à la charge du duc d'York, et il est de toute impossibilité qu'il ne succombe pas sous le poids de cette accusation..... Le pouvoir et l'influence de Perceval à la chambre sont tout à fait passés; il parle sans autorité et sans qu'on lui prête attention, et Canning a fait deux ou trois déclarations tellement téméraires, qu'il est presque délaissé. Vous pourrez juger de la situation de la chambre, quand vous saurez que la nuit dernière nous avons eu presque trois quarts d'heure de débats sur le témoignage d'un valet ivre, M. Perceval suggérant les moyens de le convaincre de son état d'ivresse, pendant que M. Long, qui siégeait près de moi, me disait que c'était une preuve bien déplorable de l'absence de quelque homme de sens et de jugement qui pût diriger la chambre.

Il n'y a aucune sorte de direction à la chambre des communes. Vous pouvez être bien certain que la chose n'existe pas; reprendra-t-elle jamais le ton de la puissance, c'est ce qui est douteux; quant à présent, M. Croker, M. D. Brown et M. Beresford en sont les chefs. Il va de soi que tant que durera cette fermentation, et Dieu sait quand elle finira, on ne fera attention à aucun autre sujet (1).

(1) *Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 318.

La ligne de conduite que suivit le prince de Galles pendant les poursuites dirigées contre son frère fut bien caractéristique. Il commença par écrire une lettre qui devait être montrée à la chambre des communes, où il déclarait qu'il considérait une attaque contre le duc comme une attaque personnelle (1). Trouvant toutefois que l'opinion publique se déclarait avec une force irrésistible contre lui, il changea de tactique; il condamna la conduite de son frère, qui, dit-il, s'était attiré cette affaire en ne payant pas à Mme Clarke la pension qu'il lui avait promise, et annonça son intention de garder une stricte neutralité. En apprenant cette décision, le roi, en proie à une grande perplexité d'esprit, le fit prier de considérer la question de nouveau, par la raison que la neutralité dans sa position était une condamnation (2), et la reine lui écrivit en même temps que la vie et la santé du roi, aussi bien que l'honneur de la famille, dépendaient du résultat. Tout ce que le prince voulut faire fut d'envoyer le colonel Mac-Mahon, attaché à son service, voter pour le duc; mais il refusa d'exercer aucune influence sur les autres membres qu'il pouvait faire voter en sa faveur (3).

La session du parlement arriva à sa fin le 21 juin, sans aucun changement ministériel. Cependant Napoléon n'avait pas été inactif. La campagne du Danube avait commencé au printemps; la bataille d'Eckmühl avait été livrée en avril, et Vienne avait capitulé en mai. Les luttes sanglantes d'Aspern

(1) *Mem. of Romilly*, vol. II, p. 267.
(2) Voyez *Courts and Cabinets*, vol. III, p. 411; Twiss, *ibid.*, p. 11.
(3) Voyez la lettre curieuse de lord Temple du 26 février, contenant le récit d'une longue entrevue avec le prince à Carlton-House, et sa lettre suivante sans date (*Courts and Cabinets*, vol. IV, pp. 325, 339). M. Fremantle dit, dans une lettre du 24 mars : « Toute la famille royale, excepté le roi, est accablée de désespoir par l'affaire du duc d'York. La reine est très malade et deux des princesses sont mourantes. On dit que le roi la supporte avec beaucoup de fermeté; mais je suis fondé à croire qu'il est indigné contre les ministres pour avoir souffert qu'on donnât suite à la chose. Le duc d'York, d'après le rapport de ceux qui l'ont beaucoup vu depuis, en est tout à fait consterné. » (*Courts and Cabinets, ibid.*, p. 335.)

et d'Essling suivirent bientôt, mais les Autrichiens ne purent poursuivre leurs avantages, et la campagne se termina en juillet par la victoire définitive de Wagram (1). Tandis que Napoléon était ainsi occupé à détruire les restes de l'indépendance de l'Autriche, ses efforts se relâchaient en Espagne, et permettaient à sir A. Wellesley, qui était retourné à Lisbonne au mois d'avril, et commandait le corps principal de l'armée anglaise, de pénétrer en Espagne jusqu'à Talavera, où, après un rude combat, il vainquit les Français, commandés par le maréchal Victor, le 27 juillet. Mais son mouvement ne fut pas soutenu, et l'approche de nouvelles divisions françaises le forcèrent bientôt à se replier sur la frontière du Portugal.

Le gouvernement anglais n'avait pas assez de confiance dans la politique de son intervention en Espagne pour en faire son objet exclusif; car il envoya en juillet une grande expédition sur l'Escaut, sous les ordres de lord Chatham, en vue de détruire les arsenaux français de Flessingue et d'Anvers. L'expédition échoua complétement par l'incapacité et la faiblesse de son chef, et revint en Angleterre au commencement de septembre, après avoir laissé un détachement dans l'île de Walcheren, qu'il évacua, à cause de son insalubrité, avant la fin de l'année (2).

L'insuccès de cette expédition amena un changement très-considérable dans le cabinet. Il y avait déjà quelque temps que M. Canning regardait lord Castlereagh comme peu propre aux fonctions de ministre de la guerre. Dès le mois d'avril, il avait fait part de cette opinion au duc de Portland, et avait offert sa démission, si l'on ne faisait pas un nouvel arrangement pour ce département. Le changement que M. Canning désirait voir effectuer était la substitution de

(1) Voyez les remarques de lord Malmesbury sur cette campagne. (*Diaries*, *ibid.*, p. 411.)
(2) La censure sévère prononcée contre cette expédition par le colonel Napier paraît être très-juste. (*History of the peninsular war*, vol. II, p. 354.)

lord Wellesley à lord Castlereagh, comme ministre de la guerre (1); et après quelques pourparlers, il avait obtenu, à cet effet, du duc de Portland, une promesse sanctionnée par le roi. Lord Camden, uni par mariage à lord Castlereagh, fut chargé par Sa Majesté de lui communiquer la proposition d'un nouvel arrangement, au sujet du ministère de la guerre; mais lord Camden trouva des raisons pour différer l'accomplissement de ce devoir désagréable; et quand M. Canning, après avoir connu l'insuccès de l'expédition, rappela au duc de Portland que le temps était venu de remettre à lord Wellesley les sceaux de lord Castlereagh, le duc lui apprit qu'on n'avait rien fait pour préparer lord Castlereagh à cette nouvelle, et qu'il était lui-même sur le point de se retirer du pouvoir. Il était bien visible, depuis quelque temps, que le duc de Portland ne pouvait pas rester à la tête du ministère, et M. Canning avait fait valoir ses titres à ce poste. Il posa la base de cet arrangement en affirmant le principe que le chef du ministère devait être pris dans la chambre des communes; ce qui, selon lui, réduisait la question à choisir entre Perceval et lui (2), et il prétendait que ses droits lui donnaient la préférence sur Perceval. Mais le roi et le cabinet n'entrèrent point dans ces vues; et, en conséquence, M. Canning (3), en

(1) Le duc de Portland, dans une lettre à lord Eldon, du 7 juin 1809, parle ainsi de la demande de M. Canning : « Le grand objet, et en effet le *sine qua non* de Canning, est de retirer à lord Castlereagh la conduite de la guerre... » Un extrait de la correspondance entière qui eut lieu entre Canning et ses collègues, à cette occasion, se trouve dans Phipps (*Memoirs of Ward*, *ibid.*, pp. 222-246). Voyez aussi les lettres de lord Mulgrave, qui était membre du cabinet (*ibid.*, pp. 206-217).

(2) Voyez la lettre de M. Canning à M. Perceval, du 31 août, dans Phipps (*Mem. of Ward, ibid.*, p. 229).

(3) Au sujet des efforts de M. Canning pour succéder au duc de Portland, voyez les lettres de lord Eldon (Twiss, *ibid.*, p. 88, 90, 93). Lord Eldon dit dans une lettre du 14 septembre : « M. Canning croit devoir rester inébranlable dans sa résolution de ne point agir sous une troisième personne, ou d'être autre chose que premier ministre ; et sa démission est certaine. » L'exposé complet des démarches de M. Canning à cette époque se trouve aussi dans une lettre de M. Dardis (*Courts and Cabinets, ibid.*, 390-397). Il entrait dans le plan de M. Canning que M. Perceval devint chancelier au lieu de lord Eldon (Twiss, *ibid.*, p. 90).

voyant dans la réponse du duc de Portland qu'il n'avait pas réussi à écarter lord Castlereagh, et à succéder au premier ministre, donna immédiatement sa démission. M. Canning n'eut pas plutôt fait cette démarche, que lord Camden trouva nécessaire de dévoiler à lord Castlereagh tout ce qui s'était passé relativement à lui et à son département. Lord Castlereagh, sans hésiter, se démit de sa charge, dont il croyait qu'il avait été virtuellement renvoyé à son insu (1). Dix jours après, il écrivit à M. Canning pour lui demander satisfaction, requête qui lui fut accordée sur-le-champ. Le 21 septembre, ils eurent une rencontre à Putney-Heath, accompagnés de lord Yarmouth et de M. C. Ellis, leurs témoins respectifs; deux coups furent échangés, et au second feu, M. Canning reçut la balle de son adversaire à la cuisse, et un bouton fut enlevé à l'habit de lord Castlereagh au côté droit de la poitrine, puis on les sépara. Le motif qui avait porté Castlereagh à demander satisfaction était que M. Canning lui avait caché la promesse qu'il avait obtenue de son renvoi, et avait continué à agir de concert avec lui dans le cabinet, au point de lui laisser expédier des forces considérables, sans lui communiquer la démarche qu'il avait faite. La défense de M. Canning était que le secret de l'affaire ne lui était pas imputable, et qu'il avait insisté à plusieurs reprises pour qu'on la communiquât à lord Castlereagh. Sans entrer dans les mérites de la dispute, qu'on nous permette d'exprimer,

(1) Les versions respectives de cette affaire assez embrouillée, données par lord Castlereagh, M. Canning et lord Camden, avec la correspondance de lord Castlereagh et de M. Canning, peuvent se lire dans l'*Annual Register* pour 1809, pp. 504-509, 516-530. Un commentaire sur cette transaction, écrit à l'époque par M. Canning lui-même ou par un de ses confidents, fut inséré dans le *Quarterly Review* de novembre 1809, et excita alors beaucoup d'intérêt.

Lord Castlereagh adressa au roi une explication au sujet de cette transaction, et le roi lui envoya, le 3 octobre, une réponse détaillée où Sa Majesté déclara que le nom de lord Wellesley, comme successeur de Castlereagh, lui fut soumis en juin, et qu'on avait alors l'intention de lui communiquer immédiatement les arrangements qu'on se proposait de faire. (*Memoirs and Correspondence of lord Castlereagh*, vol. I, p. 18.)

avec sir S. Romilly, notre opinion, que selon le code le plus strict de l'honneur, lord Castlereagh n'était pas autorisé à envoyer un cartel, ni M. Canning à l'accepter, et que ce n'était point un de ces cas qu'il convient de soumettre à l'arbitrage du pistolet (1). M. Wilberforce a sans doute raison d'attribuer la conduite de lord Castlereagh dans cette circonstance à son éducation et à ses habitudes irlandaises (2). En même temps, nous devons reconnaître que l'opinion qui régnait à l'époque, et qui était plus favorable au duel que celle d'aujourd'hui, approuvait la conduite de lord Castlereagh, et considérait la provocation comme méritée.

L'administration Portland fut alors dissoute après deux ans et demi de durée. Le duc n'y survécut lui-même que quelques semaines. Dans les premiers jours d'août, il avait été saisi d'un accès de paralysie en se rendant à Bulstrode, après une séance du conseil, et on l'avait retiré de sa voiture, sans parole ni sentiment (3). Les deux membres principaux du cabinet, après M. Perceval, s'étaient aussi retirés. Dans cet état de choses, le roi autorisa M. Perceval à entrer en négociation avec les lords Grenville et Grey, en vue de former par une combinaison un gouvernement sur une base plus large (4). Lord Grenville reçut cette communication dans son voyage de Cornwall à Londres, et à son arrivée envoya à M. Perceval son refus de se joindre aux ministres existants, en donnant pour raison que son union avec eux serait considérée comme un abandon de ses principes politiques (5). Une réponse semblable fut envoyée du Northumberland par lord

(1) *Mem.*, vol. II, p 293.
(2) *Life*, vol. III, pp. 426-431 : « *Manent*, dit-il, *vestigia ruris*. »
(3) Lettre de M. Fremantle du 13 août 1809 (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 348) Il mourut d'une opération pour l'extraction de la pierre.
(4) Le roi ne consentit qu'avec la plus grande répugnance à cette démarche que conseillait son cabinet, comme on le voit par les lettres de lord Eldon dans Twiss (*ibid*, pp. 97, 98).
(5) M. Perceval à lord Grenville, 23 septembre 1809 ; lord Grenville à M. Perceval, 25 et 29 septembre (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 374-376).

Grey. Les lettres de lord Grenville, publiées par le duc de Buckingham, montrent clairement qu'il avait, à cette époque, une grande répugnance pour le pouvoir (1), en partie à cause des peines et des inquiétudes qui l'accompagnaient, en partie à cause de la conviction où il était qu'il n'obtiendrait pas l'appui sincère du roi. L'arrangement que M. Perceval avait en vue était, à ce qu'il paraît, que lord Grenville fût premier lord de la Trésorerie, et lui-même ministre de l'intérieur (2). M. Perceval s'adressa ensuite à lord Sidmouth, non pour l'associer lui-même au gouvernement, mais quelqu'un de ses amis. Il donnait pour raison de cette conduite, que quelques-uns des vieux partisans de Pitt étaient opposés à lord Sidmouth, et qu'en conséquence il était à craindre qu'on ne les indisposât contre le gouvernement, et qu'ils ne prissent parti pour M. Canning. Les amis de lord Sidmouth furent sourds à une telle ouverture (3). Il résulta de l'insuccès de ces démarches que le gouvernement fut renouvelé avec aussi peu de modifications que possible. M. Perceval devint premier lord de la Trésorerie aussi bien que chancelier de l'Échiquier (4); lord Wellesley succéda à M. Canning comme ministre des affaires étrangères; lord Hawkesbury fut chargé du ministère de la guerre, et M. Richard Ryder le remplaça comme ministre de l'intérieur. C'est dans cet état que le gouvernement Per-

(1) *Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 148, 149, 426.

(2) M. Grenville, le 5 octobre 1809 (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 381). M. Horner, dans une lettre du 30 septembre, exprime l'opinion que les lords Grenville et Grey doivent refuser l'offre de M. Perceval : « Leur ligne de conduite est nettement tracée, et j'ai la certitude implicite qu'ils la suivront en tous points. » Ils ne peuvent former une coalition avec aucune des deux coteries; et ils ne peuvent devenir les ministres du roi sans obtenir son consentement à l'émancipation immédiate des catholiques (*Life*, vol. I, p. 408). Par les mots « les deux coteries », M. Horner paraît désigner M. Perceval et M. Canning et leurs amis respectifs. Leur refus est approuvé par sir S. Romilly (*Memoirs*, vol. II, p. 295).

(3) *Life of Sidmouth*, vol. III, pp. 6-9.

(4) Il paraît que la charge de chancelier de l'Échiquier fut offerte dans cette occasion à M. Milnes, le membre pour Pomfret, et qu'elle fut refusée (Twiss, *ibid.*, p. 105). Elle fut aussi offerte à lord Palmerston, qui la refusa également (Phipps, *Memoirs of Ward*, vol. I, pp. 249, 279).

ceval se présenta au parlement pour la session de 1810. Ce n'était, en somme, que l'ancien gouvernement avec la substitution de lord Wellesley à M. Canning et à lord Castlereagh. Quant à la capacité du ministère pour les débats à la chambre des communes, ce changement devait être d'une très-grande importance. Le cabinet se composait de dix membres, dont sept étaient pairs. Les trois qui appartenaient aux communes étaient M. Perceval lui-même, M. C. Yorke, et M. R. Ryder (1).

On peut regarder comme étant tombées au dernier degré d'abattement, en 1809, les espérances et les perspectives de l'Angleterre, relativement au succès de sa lutte contre Napoléon. La convention de Cintra avait assuré temporairement l'évacuation du Portugal; mais les troupes françaises avaient emporté leurs canons et leur butin, et étaient rentrées en France sans qu'on eût stipulé qu'elles ne serviraient plus durant la campagne. Après la marche de sir J. Moore, qui, n'étant pas secondée, fut suivie d'une retraite désastreuse, les troupes françaises avaient de nouveau occupé le Portugal; la marche inutile de sir A. Wellesley en Espagne et la stérile victoire de Talavera (2) avaient été suivies de sa retraite sur Lisbonne; et l'expédition mal conçue, et plus mal exécutée, de l'Escaut, n'avait produit que des échecs et des désastres. D'un autre côté, Napoléon était alors à l'apogée de sa grandeur. Il avait contracté, à Tilsitt et à Erfurt, une étroite alliance avec la Russie; l'Allemagne était subjuguée, la Suisse et l'Italie étaient réduites à la soumission la plus humiliante; les États de l'Église avaient été incorporés à la France, et Rome déclarée la seconde ville de l'empire français; l'Espagne même avait cessé de résister ouvertement à l'autorité du

(1) Pour une liste de ce cabinet, voyez *Annual Register*, févr. 1810, p. 425. M. Richard Ryder, frère du dernier lord Harrowby, naquit en 1766, et mourut en 1832.

(2) Le discours de lord Wellesley à la chambre des lords, du 26 juin 1810, contient ses vues sur les avantages qu'on avait retirés de la bataille de Talavera.

roi Joseph. La tentative de l'Autriche, de renouveler la lutte avec le puissant conquérant, n'avait abouti qu'à des défaites et des humiliations nouvelles. Le divorce de Joséphine eut lieu en décembre 1809, et fut bientôt suivi du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse d'Autriche. A l'exception de la Russie, qui était un allié accommodant, et de l'Espagne, dont il regardait avec mépris les agitations irrégulières, Napoléon était à cette époque le maître absolu du continent, et le gouvernait sans éprouver la moindre résistance. Il cessa donc de combattre faute d'adversaires dignes de lui. Pendant plus de trois ans, il n'assista à aucune bataille depuis celle de Wagram, livrée en juillet 1809, jusqu'à la journée de Smolensk, en août 1812, lorsqu'il marchait sur Moscou.

Comme conséquence de l'insuccès de nos récentes expéditions militaires, et de l'ascendant de Napoléon, qui paraissait irrésistible, l'esprit public était tombé, en Angleterre, dans un état d'abattement inévitable, et les chefs de l'opposition firent entendre au parlement les plus sinistres prédictions, et imputèrent les malheurs de la nation à la mauvaise conduite des ministres. Archibald Alison remarque avec raison, que les débats de cette époque inspirèrent à Napoléon et à la nation française la croyance erronée qu'il était impossible à l'Angleterre de continuer la guerre sur le continent. Ces débats furent fidèlement reproduits dans le *Moniteur*, et forment, selon sir A. Alison, le tiers de son contenu pour l'année 1810. On croyait, ou que l'Angleterre n'essayerait pas de soutenir la lutte, parce que le parlement refuserait les ressources nécessaires pour poursuivre les hostilités sur terre, ou que si elle l'essayait, les armées anglaises seraient détruites. Ce n'est pas le seul exemple où des événements d'une grande importance aient fait concevoir à des gouvernements étrangers une fausse idée du caractère de nos débats parlementaires, et la croyance que les expressions de désespoir et de blâme des orateurs anglais les empêcheront de consentir à des

mesures de vigueur, quand le moment d'agir sera arrivé. On peut ajouter que Napoléon commettait aussi l'erreur de considérer comme une sorte d'attachement à ses intérêts l'hostilité naturelle de l'opposition au gouvernement.

La réunion du parlement pour la session de 1810 eut lieu le 22 janvier. Dans les deux chambres on présenta, comme amendement à l'adresse, une résolution de censure contre les ministres, au sujet des opérations militaires de l'année précédente. Chez les lords, la motion fut faite par lord Grenville et soutenue par lord Grey; elle fut combattue par lord Harrowby et lord Liverpool, et au scrutin elle fut rejetée par 144 voix contre 92. Dans les communes, la motion fut présentée par lord Gower, et appuyée par M. Ward dans un discours qui résume avec talent tous les principaux arguments de l'opposition à cette époque. Elle fut appuyée par M. Ponsonby, chef du parti whig, et combattue par M. Perceval et les deux ex-ministres, lord Castlereagh et M. Canning. Le scrutin donna au gouvernement 263 voix contre 167 (1). Peu après, lord Porchester proposa à la chambre des communes de nommer une commission d'enquête sur l'expédition de l'Escaut; le gouvernement s'y opposa, et éprouva une défaite, le nombre de voix étant de 195 en faveur de la motion, et de 186 contre elle. Les papiers relatifs à cette expédition, qui furent mis sous les yeux du parlement, contenaient un exposé rédigé par lord Chatham, et présenté par lui au roi. Ce procédé fut regardé par l'opposition comme inconstitutionnel, et M. Whitbread poursuivit en conséquence cette première victoire sur les ministres, en demandant les copies de tous les papiers relatifs à cette expédition, que lord Chatham avait soumis au roi. Ce fut une seconde victoire remportée sur le gouvernement, par une majorité de 178 voix

(1) L'adresse originale fut alors soutenue par M. Peel, qui vint ainsi donner son appui au gouvernement de M. Perceval dans une circonstance critique.

contre 171 (1). M. Whitbread poursuivit la campagne en proposant des résolutions de censure contre lord Chatham, pour avoir soumis au roi un récit privé de l'expédition ; et elles furent adoptées avec un amendement de M. Canning, par une majorité de 33 voix (221 contre 188), bien que le gouvernement ne s'y opposât qu'en proposant la question préalable. En conséquence de ce vote, lord Chatham se démit de sa charge de directeur général de l'artillerie (2). Jusque-là la marche de l'opposition avait été victorieuse, mais ses succès s'arrêtèrent au moment critique. La chambre avait presque terminé son enquête sur l'expédition de l'Escaut par l'examen de témoins appelés à sa barre, lorsque le 21 mars, lord Porchester présenta des résolutions détaillées de censure contre les ministres ; mais après un débat où la conduite de l'expédition fut défendue par lord Castlereagh, par M. Canning et M. Perceval, ces résolutions furent rejetées par 275 voix contre 227. Il paraît que quelques membres du cabinet s'attendaient à un résultat différent, et qu'il était fort désiré par lord Wellesley, qui espérait que n'étant point atteint par la défaveur de l'expédition de Walcheren, il pourrait être appelé à former un nouveau gouvernement. Il avait mûri le plan d'un nouveau cabinet, et l'on assure qu'il fut surpris et mortifié de ce résultat, qui fut attribué moins aux efforts du gouvernement pour influencer les votes qu'à la prépondérance de ses arguments dans les débats (3).

(1) Voyez sur ce scrutin la lettre de lord Grenville au marquis de Buckingham, du 24 février, dans *Courts and Cabinets* (*ibid.*, p. 426).

(2) « Le gouvernement a une peur horrible que je ne le jette, ainsi que moi-même, dans un guêpier. Mais que peut-on attendre d'hommes qui sont battus trois fois dans une semaine à la chambre des communes ? Il y aurait beaucoup à faire maintenant, s'il y avait en Angleterre moins d'esprit de parti et plus d'esprit public, et s'il y avait quelque gouvernement. » (Lord Wellington à l'amiral Berkeley, le 7 avril 1810 ; *Gurwood*, vol. VI, p. 20.) Cet exemple montre que des plaintes contre les gouvernements faibles avaient lieu quelquefois avant le bill de la réforme.

(3) Voyez les lettres au marquis de Buckingham, du 26 mars et du 2 avril 1810 (*Courts and Cabinets*, *ibid.*, pp. 427, 430).

A une époque plus avancée de la session, une résolution de censure contre les ministres, au sujet des opérations militaires en Espagne, fut présentée à la chambre des lords par lord Lansdowne (qui venait d'hériter son titre par la mort de son frère aîné) (1), et une autre relativement à l'état du pays, par lord Grey (2). Après avoir terminé les affaires de la session, le parlement fut prorogé le 21 juin.

Lord Wellesley paraît avoir été mécontent de la composition du cabinet existant, et avoir supporté avec peine la suprématie de M. Perceval. Il proposa de le fortifier en y faisant entrer lord Sidmouth, M. Canning et lord Castlereagh. M. Perceval consentit, avec quelque répugnance, à l'adjonction des deux premiers, et en conséquence on leur fit des ouvertures; mais cet arrangement échoua devant le refus positif de lord Sidmouth de siéger dans le même cabinet avec M. Canning. Sur ce refus, on s'adressa à lord Castlereagh; mais celui-ci, tout en regardant sa querelle personnelle avec M. Canning comme arrangée par ce qui s'était passé, pensa toutefois qu'il ferait tort à sa réputation en servant avec lui dans le même cabinet, et conséquemment déclina l'offre. Le cabinet ne regardait pas comme une chose désirable l'adjonction de M. Canning, et lord Wellesley refusait de consentir à aucun arrangement où il ne serait pas compris, et conséquemment la négociation s'arrêta là (3).

L'entrée de lord Wellesley au ministère des affaires étrangères était une confirmation de la politique qui poursuivait la guerre dans la Péninsule; et quoique, en somme, cette poli-

(1) John, second marquis de Lansdowne, mourut le 15 novembre 1809.

(2) Lord Grenville fut empêché par une maladie d'assister au parlement dans la dernière partie de la session. (Voyez *Courts and Cabinets, ibid.*, pp. 443, 445, 447.)

(3) Voyez les lettres de M. Dardis (*Courts and Cabinets, ibid.*, pp. 434, 438, 450; *Life of Sidmouth*, vol. III, pp. 25-28; Phipps, *Memoirs of Ward, ibid.*, p. 440).

tique n'eût pas été heureuse jusque-là, elle trouvait beaucoup d'appui et de sympathie dans ce pays, à cause de son caractère populaire et patriotique. Sir Arthur Wellesley (créé duc de Wellington après la bataille de Talavera) n'était pas resté inactif pendant l'hiver et le printemps; c'est alors qu'il conçut et exécuta les fameuses lignes de Torres Vedras, qui formèrent une circonvallation complète autour de Lisbonne. Quand Masséna envahit le Portugal en septembre 1810, il fut surpris de se trouver arrêté dans sa marche par une barrière impénétrable ; et après avoir épuisé toutes les ressources du pays, et exposé son armée aux plus dures privations, il commença sa retraite en novembre, et enfin traversa la frontière en mars 1811. On peut considérer cet événement comme le premier échec décisif qu'ait subi la fortune jusqu'alors triomphante de Napoléon, car jamais les armées françaises ne rentrèrent en Portugal. L'évacuation de Junot fut provisoire, mais celle de Masséna fut définitive (1).

A la fin d'octobre 1810, la maladie mentale du roi reparut sous une forme plus grave. Il y fut prédisposé par la douleur que lui causa la maladie alarmante de la princesse Amélie, qui mourut le 22 novembre (2). Le parlement s'as-

(1) Les remarques importantes qui suivent sur les campagnes des Français dans le Portugal se trouvent dans une lettre adressée par le duc de Wellington à lord Sidmouth en 1826 :

« C'est une circonstance très-curieuse que la cause de leur destruction au Portugal fut exactement la même que celle de leur destruction en Russie. Le mépris de toutes les règles ordinaires de la guerre, des ressources et de la valeur de leurs ennemis, le manque et la privation de nourriture dans leur propre armée, et, par suite, l'indiscipline, le désordre et la maladie des troupes, et la haine des habitants, produisirent dans les deux pays la destruction des armées françaises. En Russie, il y eut en outre le froid, qui aggrava tous leurs maux, bien que, sous quelques rapports, ce fût pour eux un avantage ; et puis, les armées russes étaient plus près d'égaler en nombre les armées françaises en Russie, durant l'attaque et la retraite, que mon armée ne le fut jamais en Portugal. » (*Life of lord Sidmouth*, vol. III, p. 25.)

(2) Voyez les récits dans *Courts and Cabinets, ibid.*, pp. 458-483. Des détails complets sur l'état du roi à cette époque se trouvent dans les témoignages donnés par les médecins aux comités des deux chambres (in *Hansard's Debates*). Les médecins espéraient son rétablissement malgré son âge. Il avait alors soixante-douze ans. Il était né le 4 juin 1738.

sembla, et après quelques délais causés par l'incertitude où il était sur l'état du roi, les ministres proposèrent, et les deux chambres adoptèrent un bill constituant le prince de Galles régent, avec certaines restrictions de sa prérogative, qui devaient finir à la fin d'une année, c'est-à-dire le 1er février 1812. Le parlement suivit exactement, dans cette occasion, le précédent de 1788.

Au début de la maladie du roi, Perceval chercha à augmenter la force de son gouvernement, en invitant lord Sidmouth et lord Castlereagh à s'y adjoindre ; mais lord Wellesley insista pour que M. Canning fût compris dans toute réorganisation du cabinet; et comme l'incompatibilité qui avait déjà empêché l'adjonction de ces trois hommes n'avait pas cessé d'exister, cette ouverture fut encore sans résultat (1).

Jusque-là le prince de Galles avait choisi ses alliances politiques dans le parti whig. Il avait eu presque constamment des relations d'étroite intimité avec M. Fox. Depuis sa mort, lord Moira et Sheridan avaient été ses amis politiques. Il avait toujours occupé une position publique indépendante du roi et de la cour, si même elle ne leur était pas hostile ; et les ministres du roi n'avaient, comme tels, aucun titre à son estime. Perceval et lord Eldon s'étaient en effet attiré sa haine la plus acharnée en épousant la cause de la princesse de Galles, et cherchant ainsi à s'insinuer dans les bonnes grâces du roi. Les restrictions de la régence laissaient intact le pouvoir du régent de choisir ses ministres, et, lorsque la mesure était encore pendante, il résolut de consulter lord Grenville et lord Grey, sur la réponse à faire à l'adresse des chambres, et, en outre, d'autoriser la formation d'un nouveau gouvernement où lord Grenville devait être le premier lord de la Trésorerie (2). Toutefois des divergences

(1) *Courts and Cabinets*, *ibid.*, p. 478.

(2) Voyez la lettre de M. Horner, du 18 janvier 1811 (*Life*, vol. II, p. 74), et celle de lord Grenville à M. Horner du 22 janvier, lui annonçant qu'il est question

d'opinion surgirent bientôt sur la préparation de la réponse; lord Moira et Sheridan furent aussi consultés, et la réponse qu'ils préparèrent fut préférée à celle que lord Grenville et lord Grey avaient proposée. Le prince était aussi sous l'impression, d'après les rapports du médecin, que le roi pourrait se rétablir bientôt, et reprendre ses fonctions royales. Dans ses circonstances, il adressa, le 4 février 1811, la veille du jour où le bill de la régence reçut la sanction du grand sceau, une lettre à M. Perceval, annonçant qu'il n'entrait pas dans son intention de retirer le pouvoir aux ministres existants. Il ajouta que cette démarche lui était dictée exclusivement par son devoir et son amour filial (1). On dit que le prince avait appris de l'un des médecins que quand le roi viendrait à apprendre le changement des ministres, son état s'aggraverait au point de mettre fin à ses jours, et qu'ainsi le prince deviendrait virtuellement coupable de parricide (2). Mais dans le cours de l'année, la maladie du roi prit un caractère permanent (3), et ses médecins, interrogés par les chambres du parlement, en janvier 1812, déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir de guérison (4).

La session parlementaire de 1811, la première qui se tînt sous la régence, ne fut signalée par aucun événement remarquable (5). La réintégration du duc d'York au poste de général

d'un nouveau gouvernement où lui (lord Grenville) doit être premier lord de la Trésorerie, et M. Tierney, chancelier de l'Échiquier, et lui offrant le poste de secrétaire de la Trésorerie. M. Horner déclina cette offre (*ibid.*, p. 77). Sir S. Romilly confirme ce récit quant à lord Grenville, et ajoute que lord Grey, M. G. Ponsonby et M. Whitbread devaient être les trois secrétaires d'Etat; lord Holland, premier lord de l'Amirauté, et M. Erskine, orateur de la chambre des lords, avec le grand sceau en commission. (*Memoirs*, vol. II, p. 359.)

(1) Moore, *ibid.*, pp. 379-407.

(2) La lettre du prince et la réponse de M. Perceval sont imprimées dans l'*Annual Register*, 1811; *State papers*, p. 279. On dit que la lettre du prince fut composée par Sheridan (Moore, vol. II, p. 408). [Comparez Phipps, *Mem. of Ward*, *ibid.*, p. 376-384.]

(3) *Memoirs of sir S. Romilly*, *ibid.*, p. 361.

(4) Twiss, *Life of Eldon*, vol. II, pp. 174, 182. Lord Eldon ne désespérait pas du rétablissement du roi en juin (*ibid.*, p. 178).

(5) Voyez les témoignages dans *Hansard's Debates*.

en chef (1) donna lieu à quelque débat, et la dépréciation des billets de la banque d'Angleterre, sous le système du cours forcé, commença à attirer l'attention; mais la session se termina le 24 juillet, sans aucune grande lutte de parti (2).

La campagne de cette année dans la Péninsule ne fut guère beaucoup féconde en événements. Le Portugal avait été définitivement délivré des armées françaises par la bataille de Fuentes d'Onoro (3) ; mais la prise de Tarragone par les Français, la bataille de lord Beresford à Albuera, celle du général Graham à Barosa, et les tentatives infructueuses de lord Wellington sur Badajos et Ciudad-Rodrigo, ne changèrent rien à l'état d'équilibre des affaires d'Espagne.

Le mois de février 1812 était l'époque où les restrictions du régent devaient expirer ; et bien qu'elles ne limitassent point le choix des ministres, elles comprenaient les officiers du palais et d'autres branches de la prérogative, de sorte que leur terme forma une époque dans son autorité. Le premier effet de cette expiration vint par anticipation sous la forme de la démission de lord Wellesley, qui, en janvier, annonça au prince qu'il ne pouvait plus continuer à servir sous M. Perceval, et qu'il devait se retirer du gouvernement aussitôt après l'expiration des restrictions. Durant l'année précédente, lord Wellesley avait eu de fréquents démêlés avec Perceval, et il était en révolte ouverte contre sa suprématie; il s'était surtout vivement prononcé pour la politique des concessions en faveur des catholiques, politique qu'il avait évidemment fait adopter au prince, bien qu'elle fût vigoureusement combattue par Perceval. Il se plaignait aussi que Perceval ne

(1) Le duc refusa d'abord l'offre du prince régent de le réintégrer ; il lui exprima son désir que son frère ne compromît pas sa popularité par cette mesure, et qu'on ne fît rien avant que le roi fût en état de reprendre ses fonctions. (*Mem. of Reg.*, *ibid.*, p. 51.)

(2) Il paraît qu'une négociation eut lieu vers la fin de cette session, en vue d'une alliance de lord Wellesley et de M. Canning avec lord Grenville et le parti whig. (*Memoirs of Reg.*, *ibid.*, p. 103.)

(3) Quant à la politique de continuer la guerre d'Espagne en juin 1811, voyez les réflexions de M. Horner (*Life*, vol. II, p. 69).

poursuivît pas avec assez de vigueur les opérations militaires de la Péninsule. Après la démission de lord Wellesley, Perceval offrit les sceaux des affaires étrangères à lord Castlereagh, qui les refusa péremptoirement, par la raison que l'offre était purement temporaire et provisoire. Perceval fit aussi des ouvertures à lord Sidmouth; mais le prince, qui avait alors une répugnance toute personnelle pour lui, refusa décidément son consentement (1).

Telle était la position du ministère à l'expiration des restrictions. L'état du roi était alors considéré comme désespéré, et le régent comprit que, pour la conduite des affaires, son règne avait réellement commencé. Désormais son propre maître, il prit le parti qu'on s'attendait à lui voir prendre, de faire une offre aux chefs de l'opposition whig. Jusqu'à quel point était-il sincère en la faisant, c'est ce qu'il n'est pas facile de décider : d'un côté, il était influencé par ses anciennes alliances politiques et par les espérances du parti whig; de l'autre, par les vœux de la maison de Manchester, et par le ressentiment de lord Yarmouth, à cause de son rappel en 1807 (2). Quoi qu'il en soit, la marche qu'il adopta fut tellement tortueuse, qu'il n'était guère croyable qu'il en espérât bien vivement le succès. Il fit connaître à son cabinet son désir qu'on fît une proposition aux lords Grenville et Grey : là-dessus M. Perceval prépara, pour le soumettre à son examen, un projet de lettre qui fut mis sous ses yeux le 12 février.

Ce projet ne satisfit pas le prince, qui le regardait comme étant de nature à faire échouer la négociation; et, le jour suivant, il montra la lettre qui fut réellement envoyée. Elle fut

(1) Lettre de M. Daris, 1er février 1812, dans *Mem. of Reg.*, *ibid.*, p. 215 ; lord Temple, *ibid.*, p. 247 ; Pearce, *Life of lord Wellesley*, vol. III, p. 208. Lord Wellesley et ses amis espéraient avec une pleine confiance que le prince le ferait premier ministre quand les restrictions cesseraient (*Mem of Reg.*, *ibid.*, p. 170). Sur l'opinion exagérée que lord Wellesley avait alors de son importance, voyez Phipps, *Mem. of Ward*, *ibid.*, p. 424.

(2) Voyez la lettre de lord Grenville du 6 janvier 1812 (*Mem. of Reg.*, *ibid.*, p. 781).

soumise à M. Perceval et à lord Wellesley. M. Perceval l'approuva fortement, tandis qu'elle fut l'objet de vives remontrances de la part de lord Wellesley (1). La lettre, datée du 13 février, était adressée au duc d'York. Elle commençait par une revue des événements de l'année précédente. Le prince continue à garder les ministres actuels par un sentiment de devoir envers le roi. Il s'étend avec satisfaction sur les événements militaires de l'année de la régence, et annonce son intention de poursuivre la guerre dans la Péninsule. Après ces observations préliminaires, il arrive à la partie essentielle de la lettre. Après avoir déclaré « qu'il n'a pas de prédilections à satisfaire, pas d'offenses à venger, ni d'autre objet à atteindre que ceux qui concernent l'intérêt général de l'empire », il exprime le désir que « quelques-unes des personnes avec lesquelles furent formées les premières habitudes de sa vie publique viennent fortifier ses mains et faire partie de son gouvernement. Ainsi appuyé (ajoute-t-il) et secondé par une administration vigoureuse et amie, formée sur la base la plus libérale, je pourrai espérer avec plus de confiance encore l'heureux résultat de la lutte la plus rude que la Grande-Bretagne ait jamais eu à soutenir ». Enfin, il autorise le duc d'York à communiquer la lettre à lord Grey, qui doit la montrer à lord Grenville (2).

Cette offre étant ainsi transmise à lord Grey et à lord Grenville par le duc d'York, ils la considérèrent avec raison, non comme une autorisation pour former un nouveau gouvernement, mais comme une proposition de s'adjoindre au gouver-

(1) *Mem. of Reg.*, p. 257.

(2) Cette lettre fut mise en vers par Moore dans sa célèbre parodie « *At length, dearest Freddy, the moment draws nigh*, etc., qui est peut-être la satire politique la plus spirituelle et la plus mordante qu'on puisse trouver dans notre langue. Le passage où le prince déclare qu'il n'a pas de prédilections fut naturellement celui qui irrita le plus le parti whig, et il est ainsi heureusement rendu par Moore :

« Je déclare avec orgueil que je n'ai pas de prédilections : mon cœur est un crible où dansent une minute ou deux quelques affections éparses, et plus elles sont délicates, plus elles sont sûres de passer à travers. »

L'effet que produisit l'apparition de cette parodie est décrit dans une lettre de Moore à sa mère (*Memoirs of Moore*, vol. I, p. 267).

nement existant, avec certaines modifications. Ils crurent, en outre, que l'ordre d'entrer d'abord en communication avec lord Grey avait pour objet de semer la jalousie entre les deux lords, parce que lord Grenville était, depuis 1806, le chef du parti whig à la chambre des lords. Quoi qu'il en soit, la tentative échoua; ils n'hésitèrent point à décliner l'offre d'un commun accord, et, le 15 février, ils adressèrent au duc d'York une lettre où ils l'informèrent de leur décision. « Nous désavouons entièrement, disaient-ils, toute exclusion personnelle; nous ne nous attachons qu'aux mesures publiques, et c'est par ce seul motif que nous exprimons sans réserve l'impossibilité de nous unir au gouvernement actuel. Nos différences d'opinion sont trop nombreuses et trop importantes pour permettre une union semblable. » Ils appellent ensuite son attention sur l'état de l'Irlande, et déclarent qu'ils sont fermement convaincus de la nécessité « d'un changement radical du système actuel de gouvernement dans ce pays » et de la révocation immédiate des incapacités des catholiques. Les deux lords portèrent eux-mêmes leur réponse au duc d'York, qui les reçut cordialement et leur exprima sa grande sollicitude pour le succès de la négociation. Il n'eut pas plutôt lu la lettre, qu'il leur représenta instamment qu'ils s'étaient mépris sur l'intention du prince; qu'il ne désirait pas purement les associer aux ministres existants, mais qu'il les invitait à se rallier autour de lui. Le duc d'York pressa ensuite les lords Grey et Grenville, d'après cette assurance du prince, de reprendre leur réponse pour la considérer de nouveau. Ils refusèrent respectueusement cette proposition, bien qu'ils n'eussent aucun doute sur la sincérité du duc, exposant pour raison que la lettre du prince n'admettait qu'une seule interprétation, et qu'ils n'entrevoyaient aucun espoir de faire disparaître les motifs qui les séparaient de M. Perceval et de ses collègues (1).

(1) Lettres de lord Temple à M. Grenville (*Mem. of Reg.*, *ibid.*, pp. 235, 237).

Le prince regarda cette réponse comme définitive, et il annonça immédiatement à Perceval qu'il continuerait à être premier ministre (1). En apprenant ce résultat, lord Wellesley se hâta d'aller à Carlton-House pour remettre ses sceaux, et il ne consentit qu'avec peine à les garder quelques jours de plus.

Le jour suivant, lord Wellesley fit dire par lord Eldon à Perceval que sa conduite récente à son égard avait été grossière, irrespectueuse et contraire à toutes ses déclarations; mais qu'une fois hors du pouvoir, il n'en conserverait aucun ressentiment, en témoignage de sa reconnaissance pour être délivré de la position dégradante de servir sous lui. A son audience de congé, lord Wellesley pria instamment le prince de ne point composer un gouvernement d'après le principe du maintien des incapacités catholiques, ce qui serait le cas si M. Perceval restait; et il blâma, dans les termes les plus énergiques, l'aveuglement et l'égoïsme des hommes d'État qui restaient attachés à cette politique. Les sceaux des affaires étrangères furent alors confiés à lord Castlereagh, qui les garda dix ans, jusqu'en 1822, époque de sa mort (2). Lord Camden se démit de la présidence du conseil, et fut remplacé par lord Sidmouth, mais il resta membre du cabinet sans emploi. Lord Sidmouth, à ce qu'il paraît, dit qu'il était satisfait de cet arrangement, parce qu'il serait associé à ceux qui avaient servi sous lui comme premier ministre, et qu'il ne serait pas exposé au traitement que M. Pitt lui avait fait subir en 1805 (3).

En considérant cette transaction, nous voyons que la proposition du prince fut faite sous une forme indirecte, désagréable et soupçonneuse, et qu'elle était de nature à empêcher les

(1) Twiss, *Life of Eldon*, vol. II, p. 189. Lord Grenville au marquis de Buckingham, le 15 février (*ibid.*, p. 238).
(2) *Mem. of Reg.*, *ibid.*, pp. 257, 262, 268.
(3) *Life of Sidmouth*, vol. III, p. 73.

deux chefs de l'accepter et même d'entrer en négociation. Aucun des deux n'était disposé à faire une concession pour écarter les difficultés. Lord Grenville, en particulier, éprouvait une grande répugnance pour le pouvoir, et avait, sur la sincérité du prince, une défiance profondément enracinée (1). Lord Grey entra entièrement dans ses vues sur la réponse commune. On ne peut douter nullement que les termes de la lettre ne fussent incompatibles avec l'interprétation du duc d'York; et ce qui prouve que le prince ne voulait proposer qu'une adjonction, c'est le fait que dans l'origine il chargea Perceval de préparer sa lettre (2). Les deux chefs auraient-ils obtenu un résultat différent s'ils avaient demandé une audience, et étaient entrés en communication directe avec le prince? c'est ce qui est incertain. Il est clair que le duc d'York croyait que le prince avait voulu quelque chose de plus que de faire une offre pour qu'elle fût refusée. Telle était aussi la conviction de lord Wellesley. Son animosité contre Perceval était alors à son plus haut point; et il paraît avoir pensé que le prince aurait consenti à la formation d'un ministère fondé sur une union entre lord Grenville et lord Grey d'une part, et M. Canning et lui-même de l'autre. Le seul soutien de Perceval venait de la maison de Manchester, et le prince avait conservé jusque dans les derniers temps une forte aversion pour lord Eldon (3). Même après la rupture de la négociation avec les chefs whigs, lord Wellesley nourrissait l'espoir qu'il serait préféré à Perceval (4). Le mécontentement du prince, au sujet

(1) « J'ai été trahi une fois par le roi, et je ne me sens pas le goût de donner à son fils la même occasion, quand je n'ai guère raison de douter qu'il ne soit dans les mêmes dispositions. » (Lord Grenville au marquis de Buckingham, le 13 février 1811, *Mem. of Reg.*, *ibid.*, p. 224.)

(2) Sir S. Romilly regarde l'offre d'une coalition avec Perceval comme n'étant pas sincère, et comme ayant été rejetée avec raison. (*Mem.*, vol. III, pp. 10-12.)

(3) Dans une lettre d'avril 1812, lord Eldon dit du prince : « J'ai sa propre autorité pour croire que le royaume n'a produit aucun homme qu'il ait plus détesté que votre ami, l'auteur de cette lettre. » (Twiss, *ibid.*, p. 297.) Ce qu'il répète dans une lettre subséquente (*ibid.*, p. 225).

(4) *Mem. of Reg.*, *ibid.*, p. 260.

de la réponse faite à sa lettre, ne paraît pas non plus compatible avec la supposition qu'il ne se proposait rien de réel; car, s'il avait seulement reçu la réponse qu'il attendait et désirait obtenir, il n'y aurait pas eu là matière à provoquer son mécontentement (1).

Quoi qu'il en soit, M. Perceval n'était pas destiné à recueillir longtemps les fruits de la faveur du régent. Le 11 mai, juste trois mois après la correspondance qui amena le renouvellement de son terme au pouvoir, il fut tué d'un coup de feu par Bellingham, dans le couloir de la chambre des communes. La soudaineté et l'atrocité de cet acte excitèrent beaucoup de sympathie en sa faveur, et stimulèrent la générosité de la chambre, qui, en conséquence d'un message du prince régent, recommandant une allocation au profit de sa famille, vota 50 000 livres à ses enfants, une pension annuelle de 2000 livres à sa veuve, et une autre de 1000 livres à son fils aîné. La chambre vota aussi un monument à sa mémoire dans l'abbaye de Westminster.

C'est ainsi que fut dissoute l'administration de M. Perceval, après avoir duré deux ans et neuf mois. Les membres du cabinet délibérèrent sur la question de savoir si, avec lord Liverpool comme premier ministre, ils seraient assez forts pour continuer le gouvernement sans faire d'ouvertures, soit

(1) Le prince est outré d'indignation contre ses « anciens amis » (lord Eldon, le 30 mars 1812); *Twiss, ibid.*, p. 193; lord Grenville le 17 février; *Mem. of Reg. ibid.*, 238. Le langage du prince contre les auteurs de la lettre fut si violent à un dîner de Carlton House, que, quand la princesse Charlotte se retira pour paraître pour la première fois à l'Opéra, elle se leva tout en larmes, et se plaignit très-amèrement à Sheridan, qui la conduisait, de la peine qu'elle éprouvait en entendant les expressions de son père. Il faut ajouter que quand elle fut à l'Opéra, voyant lord Grey dans la loge qui faisait face à la sienne, elle se leva et lui envoya plusieurs baisers, à la vue de toute la salle (M. Grenville, le 24 février 1812; *Mem. of Reg.*, *ibid.*, p. 250; Phipps, *Mem. of Ward*, *ibid.*, p. 432). Cet incident paraît avoir donné naissance aux belles stances de lord Byron: « *Weep, daughter of a royal line*, etc. » Byron, dans son *journal* du 18 février 1814, les appelle « les stances de la princesse Charlotte pleurant à l'occasion du discours du régent à Lauderdale, en 1812 ». La princesse Charlotte avait alors seize ans. Elle était née en 1792.

aux lords Grey et Grenville, soit à lord Wellesley et à M. Canning. Ils décidèrent la question négativement (1), et en conséquence, sur l'ordre du régent, lord Liverpool invita, le 17 mai, les deux derniers hommes d'État à faire partie du gouvernement. Tous deux déclinèrent l'offre ; lord Wellesley à cause de l'hostilité du gouvernement à la question catholique, et de son manque de vigueur dans la poursuite de la guerre d'Espagne; et M. Canning, pour la première raison seulement (2). Le prince se serait probablement contenté de cette tentative pour fortifier son gouvernement, et aurait pourvu aux emplois vacants à l'aide d'hommes d'une importance secondaire, si son dessein n'avait pas été traversé par une motion de M. Stuart Wortley, qui, le 21 mai, fit adopter, par 174 voix contre 170, une adresse ayant pour objet la formation d'un gouvernement fort et efficace. Le résultat de cette adresse fut que lord Wellesley fut autorisé à préparer le plan d'un ministère, et à le soumettre au prince. La première démarche qu'il fit en vertu de cette autorisation fut de s'enquérir par M. Canning si lord Liverpool et ses collègues, ou quelqu'un d'entre eux, voudraient s'unir à un gouvernement formé par lord Wellesley, sur les bases d'un prompt règlement de la question catholique et de la continuation vigoureuse de la guerre d'Espagne. Cette demande fut suivie du refus immédiat de lord Liverpool et de ses collègues. Une semblable communication fut faite en même temps de vive voix aux lords Grey et Grenville; mais cette communication n'amena qu'un mémoire commentant les deux principes posés par lord Wellesley, promettant un chaleureux appui à l'abolition des incapacités catholiques, et exprimant une opinion restreinte et conditionnelle sur le moyen de

(1) Voyez les papiers relatifs à la proposition faite par lord Liverpool à lord Wellesley et à M. Canning, dans l'*Annual Register*, 1812, pp. 346-360.
(2) Twiss, *Life of Eldon*, vol. II, p. 209.

poursuivre la guerre en Espagne (1). A cette phase de l'affaire, le prince mit fin à la commission illimitée qu'il avait donnée à lord Wellesley, et l'autorisa à communiquer aux lords Grey et Grenville la proposition suivante, savoir : que lord Grey serait premier lord de la trésorerie, et chargé de la composition du gouvernement; que lord Moira, lord Erskine et M. Canning seraient membres du cabinet, et que les lords Grey et Grenville recommanderaient quatre autres noms, si le cabinet se composait de douze membres, et cinq s'il devait être de treize. Cette proposition fut rejetée par les lords Grey et Grenville, par la raison qu'elle avait pour objet de composer un cabinet d'après « un système de contre-poids incompatible avec l'application de toute politique uniforme et salutaire ». Leur réponse fut envoyée le 3 juin, et mit fin ainsi à l'espoir de lord Wellesley de former un ministère, bien que le prince, à ce qu'il paraît, lui eût prêté tout son concours pour l'accomplissement de cette tâche. Lord Moira parut alors sur la scène comme chargé du principal rôle. Il s'adressa, le 5, aux lords Grey et Grenville, en se référant à une lettre précédente, et en leur demandant une entrevue, afin de faire disparaître les malentendus. Mais les deux lords, dans une lettre du même jour, refusèrent d'une manière courtoise, mais décidée, d'entrer dans aucune discussion qui ne fût pas autorisée. Le lendemain, lord Moira se présenta avec l'autorisation de former une administration, et avec des instructions spéciales pour s'adresser aux lords Grey et Grenville. Là-dessus eut lieu une entrevue où l'on donna sur la question catholique, sur les différends avec l'Amérique et d'autres questions d'urgence, des explications que les deux lords jugèrent satisfaisantes. Lord Moira dit aussi qu'il avait

(1) Les lords Grey et Grenville donnèrent ce mémorandum à lord Wellesley et l'accompagnèrent de cette observation orale que « il ne paraissait avoir aucune autorisation de la part du prince de leur faire des ouvertures, et qu'en conséquence ils ne se considéraient pas comme étant entrés en négociation pour former un gouvernement (*Mem. of Reg.*, *ibid.*, p. 317).

reçu sa commission sans aucune restriction ou limitation. Toute difficulté préliminaire touchant les principes fondamentaux était écartée; mais ils demandèrent à lord Moira si les grandes charges du palais seraient comprises dans les changements politiques. Lord Moira refusa de donner une assurance positive sur ce point; mais les lords Grey et Grenville regardèrent comme une chose indispensable que les rapports des grandes charges de la cour avec l'administration politique fussent nettement déterminés. Sur ce point de différence, la négociation fut rompue, et ne fut plus reprise (1).

Le prince pensa que les tentatives qu'il avait faites suffisaient pour répondre à l'adresse de la chambre des communes, et il se mit dès lors à remplir les lacunes du ministère existant sans introduire dans le cabinet aucun des hommes d'État les plus marquants. Lord Liverpool devint premier lord de la trésorerie, et M. Vansittart, chancelier de l'Échiquier; M. Richard Ryder remit le département de l'intérieur à lord Sidmouth, et lord Harrowby devint président du conseil. Lord Bathurst passa du bureau de commerce au département de la guerre et des colonies. Les autres ministres gardèrent leurs places, et lord Castlereagh occupa le poste de *leader* de la chambre des communes.

Bien que le ministère de lord Liverpool fût formé sous des auspices défavorables, il se maintint jusqu'à sa dissolution, causée par l'affaiblissement de la santé de son chef, en 1827. Toutefois, il subit des changements considérables dans ses éléments, d'abord par l'introduction de M. Canning, qui devint président du conseil des Indes en 1816, et qui, en 1822, à la mort de Castlereagh, lui succéda comme ministre des

(1) Voyez les papiers concernant les négociations du marquis Wellesley et du comte de Moira pour former une nouvelle administration, *Annual Register*, *ibid.*, pp. 363-378. Moore attribue la conduite de lord Moira touchant les emplois du palais à un point d'honneur, son opinion étant contraire à la ligne de conduite qu'il suivit (*Mem. of Moore*, vol. I, p. 287).

affaires étrangères, et comme *leader* de la chambre des communes; ensuite par la substitution de M. F. Robinson à M. Vansittart, en 1823, et de M. Peel à lord Sidmouth, en 1822; enfin, par l'introduction du duc de Wellington comme directeur général de l'artillerie en 1818.

L'histoire de cette négociation montre que le prince désirait amener l'union de lord Wellesley et de M. Canning avec les ministres existants, et qu'il donna à lord Wellesley des pouvoirs suffisants pour réaliser ce projet, si l'on avait pu triompher des objections personnelles et politiques. D'un autre côté, il est clair que le prince, quelque disposé qu'il fût à autoriser une négociation avec les chefs du parti whig, était décidé à ne pas entrer directement en communication avec eux, ni à les munir de pouvoirs pour la formation d'un gouvernement (1). Ils étaient d'ailleurs disposés à tirer avantage de toute raison plausible pour repousser les avances qu'on leur faisait, et pour justifier leur refus, s'ils ne recevaient pas une autorisation directe et illimitée pour composer un minis-

(1) Dans un rapport confidentiel d'une entrevue de lord Wellesley avec le prince régent le 25 mai 1812, il est dit que le prince a déclaré que « quant à faire une proposition d'union aux membres de l'opposition, rien ne saurait jamais l'amener à les employer; qu'il ne s'opposait pas à l'admission d'un ou de deux membres individuellement; mais que, pris collectivement, il aimerait mieux abdiquer la régence que de jamais venir en contact avec eux. » L'auteur ajoute : « Il est inutile de rapporter en quels termes violents et injurieux le prince insultait l'opposition (*Mem. of Reg. ibid.*, pp. 322, 323). La conversation eut lieu dans l'intervalle qui sépara la tentative de lord Wellesley de la commission donnée à lord Moira. Pendant la première année de la régence, on avait fait de fréquentes attaques contre le prince, à des réunions publiques, dans la presse, au parlement, et toutes venaient des quartiers whigs; elles ne pouvaient manquer de laisser leur venin après elles. A la fin de cette négociation, on offrit la jarretière à lord Moira, qui l'accepta. Ce qui se passa ensuite est raconté dans une lettre écrite à l'époque, par Moore, qui avait des relations très-amicales avec lord Moira : « Le vendredi, lord Moira alla au lever et fut installé. Le jour suivant, le prince eut un grand dîner de ce qu'il appelait ses amis, et lord Moira n'y fut pas invité. Et trois fois, ce jour-là, avant et après le dîner, il déclara que si on lui avait imposé lord Grenville, il aurait abdiqué. Ce fut son expression. Un de nos amis y était et demanda si cette déclaration devait être tenue secrète, et un des princes qui était présent lui dit que non; que le Régent voulait qu'elle fût connue. C'est un fait très-positif, qui montre combien le pauvre lord Moira était dupe (*Mem. of Moore*, vol. I, p. 296).

tère (1). L'offre faite par lord Wellesley, d'après laquelle les lords Moira et Erskine, avec cinq autres personnes désignées par les lords Grey et Grenville, devaient faire partie du cabinet, aurait donné aux whigs la majorité dans un cabinet de treize membres (2). Le point qui mit fin à la négociation n'était pas d'une grande importance, et pouvait être regardé plutôt comme un prétexte que comme un motif réel; d'autant plus que lord Yarmouth déclara ensuite dans le parlement que lui et les autres hauts dignitaires du palais se seraient retirés si l'on avait formé le ministère qu'on avait en vue. Cette intention avait été communiquée à Sheridan pour qu'il en fît part aux lords Grey et Grenville; mais il la cacha, avec le dessein bien arrêté de faire échouer la négociation (3). Nous voulons bien reconnaître les nobles sentiments d'honneur et l'intégrité inflexible qui guidèrent les chefs whigs dans cette occasion, leur firent repousser comme une offense le soupçon même qu'ils pourraient accepter des places sans pouvoir, et les portèrent à refuser un pouvoir qu'ils ne pouvaient obtenir aux conditions qu'ils posaient (4). Mais en même temps nous ne pouvons nous empêcher de penser que le pays eut à souffrir dans ses plus grands intérêts d'une décision qui éloigna du gouvernement, pour de longues années, quelques-uns des hommes d'État du jour les plus capables, les plus prudents et les plus intègres, qui retarda de quinze ans l'émancipation catholique, et qui détruisit la seule chance possible

(1) Voyez *Mem. of Reg.*, *ibid.*, p. 351.

(2) Voyez la lettre de M. Grenville (*Mem. of Reg.*, p. 344).

(3) *Moore*, *Life*, *ibid.*, p. 426. Son biographe considère cet acte de sa vie publique comme le seul qui soit inexcusable.

(4) M. Horner, dans une lettre écrite à l'époque, représente le résultat de cette négociation comme « le triomphe d'une profonde duplicité et de basses intrigues de palais sur la probité fière et inflexible ». (*Life*, vol. II, p. 3.) Sir Samuel Romilly approuve ce refus; il pense que le prince n'était pas sincère dans cette négociation, et que si les lords Grey et Grenville étaient entrés au ministère, il aurait bientôt trouvé quelque prétexte pour les en éloigner. D'un autre côté, l'article de la *Revue d'Édimbourg*, de juin 1812, maintient que les raisons assignées par les chefs des whigs pour justifier leur refus des offres du prince n'étaient ni concluantes ni suffisantes (vol. XX, pp. 32-35).

de conjurer la guerre avec l'Amérique. Nous pouvons aussi remarquer que quand on dit que les whigs furent exclus du pouvoir pendant vingt-trois ans, de 1807 à 1830, il ne faut pas oublier que des offres leur furent faites par le roi en 1809, et, en deux circonstances, par le prince régent en 1812 ; et qu'au moins dans la dernière, ils auraient pu l'accepter à des conditions honorables.

Des quatre chefs avec qui ces négociations eurent lieu, lord Grenville, tout en prenant encore part aux débats du parlement pendant quelques années, n'occupa plus de position officielle, et ne reçut aucune ouverture qui fût connue du public. Lord Grey continua à être un membre actif de l'opposition jusqu'à 1830, où il devint le chef du ministère de la réforme. Lord Wellesley ne remplit plus aucune charge de cabinet, mais il fut lord lieutenant de l'Irlande de 1821 à 1828 ; il occupa à la cour la charge de grand-sénéchal en 1830, et fut ensuite lord lieutenant de 1833 à 1834.

Immédiatement après la formation du ministère de lord Liverpool, M. Canning fut invité à s'y adjoindre. Il paraîtrait qu'on lui offrit d'être ministre des affaires étrangères, tandis que Castlereagh serait chancelier de l'Échiquier, et *leader* de la chambre des communes. M. Canning rejeta l'offre, parce qu'il ne voulut pas consentir à avoir lord Castlereagh pour chef. On regardait lord Castlereagh comme possédant des qualités supérieures à celles de son rival pour être à la tête de la chambre (1), malgré la prééminence incontestée de celui-ci en éloquence et en talents. M. Canning n'eut point part au gouvernement depuis 1809 jusqu'en 1814, époque où il fut envoyé comme ambassadeur à Lisbonne. En 1813, il rompit ses alliances politiques avec lord Wellesley, et licencia

(1) *Stapleton's Life of Canning*, vol. I, p. 67 ; *Wilberforce's correspondence*, vol. II, p. 232.

formellement ses partisans dans la chambre des communes (1). En 1816, il entra de nouveau au cabinet comme président du conseil des Indes, charge dont il se démit en janvier 1821. Il venait d'accepter, en 1822, le poste de gouverneur général du Bengale, lorsque la mort de lord Londonderry lui donna accès au rang plus envié de ministre des affaires étrangères et de *leader* de la chambre des communes. Lors de la démission de lord Liverpool en 1827, M. Canning lui succéda comme premier ministre, mais mourut quelques mois après.

Les chefs du parti whig, à l'époque de cette négociation ministérielle, faisaient une opposition si vive à la politique de la guerre d'Espagne, que s'ils étaient arrivés au pouvoir en juin 1812, ils auraient peut-être arrêté Wellington dans sa carrière, qui, après bien des échecs et des revers, reprenait un caractère progressif et victorieux. Mais comme la bataille de Salamanque fut livrée en juillet 1812, et que Napoléon était déjà engagé dans sa fatale expédition de Moscou, ce résultat n'eût peut-être pas eu lieu. Assurément, si lord Wellesley et M. Canning avaient été compris dans le cabinet, ils auraient fait tout leur possible pour nous empêcher de nous relâcher de nos efforts dans la Péninsule. D'un autre côté, il est certain que le succès de cette guerre et la part que prit l'Angleterre à la première et à la seconde chute de Napoléon, jeta de l'éclat sur le cabinet de lord Liverpool et sur lord Castlereagh, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, tandis que les mêmes événements jetaient une certaine défaveur sur les whigs qui, dès l'origine, avaient condamné la politique qui poursuivait la guerre en Espagne. C'est pour cette raison qu'ils étaient impopulaires comme parti au retour de la paix, de la même manière, mais non au

(1) Voyez *Mem. of Reg.*, vol. II, p. 36; *Life of Sidmouth*, vol. III, p. 106. Ce fut à cette occasion, je crois, que lord Dudley dit des partisans de M. Canning qu'ils étaient quatorze à dîner et douze à voter.

même degré, que vingt ans plus tôt, ce parti était devenu impopulaire à cause des opinions de ses chefs sur la révolution française.

La popularité que le cabinet de lord Liverpool s'était acquise par les résultats de sa politique étrangère, par les succès des armées anglaises sur le continent, et par la carrière triomphante du duc de Wellington, il la perdit quelque temps après par le caractère peu libéral et peu progressif de sa politique intérieure. L'incapacité financière de M. Vansittart, la sévérité coercitive de lord Sidmouth, l'immobilité et l'étroitesse d'esprit de lord Eldon, et les sympathies supposées de lord Castlereagh pour les cours despotiques du continent, retirèrent effectivement à ce ministère une grande partie de la faveur publique : ce qu'il en conservait encore en 1820 ne résista pas à la rude épreuve des procédures connues sous le nom du procès de la reine. Mais M. Canning, étant devenu *leader* de la chambre des communes, et M. Frederick Robinson, M. Peel et M. Huskisson, membres du cabinet, ils mitigèrent le torysme du gouvernement, et élevèrent le niveau de l'intelligence et des talents. La phase semi-libérale où il entra alors lui donna une nouvelle vitalité; ensuite des cabinets généralement formés d'après le même principe se succédèrent jusqu'en 1829, époque où le succès de la question catholique divisa les partisans du gouvernement de Wellington, et, en se combinant avec le sentiment qui se manifestait de plus en plus en faveur des réformes populaires; finit par amener sa chute. Cependant les whigs, ayant à leur tête lord Grey dans la chambre des lords, et M. Brougham dans les communes, s'étaient montrés pendant ces administrations, les promoteurs constants de principes sains, éclairés et libéraux, touchant la réduction des dépenses, l'assiette de l'impôt, la circulation monétaire, l'éducation des pauvres, l'esclavage dans les colonies, la tolérance religieuse, l'adoucissement des châtiments, l'amendement de la loi et la réforme parlemen-

taire; et à leur avénement au pouvoir, en 1830, ils commencérent une série de mesures pratiques qui s'est continuée jusqu'aujourd'hui, malgré les tendances contraires des ministères conservateurs, et qui, en somme, a été couronnée d'un plus grand succès que ses auteurs mêmes n'avaient osé l'espérer.

On rapporte que Napoléon a dit, dans ses conversations de Sainte-Hélène, que la guerre d'Espagne avait été la cause de sa perte (1). Il était bien rare qu'en rendant compte de ses défaites, il fût disposé à dire la vérité, et ce cas ne fait pas exception à la règle. Il est certain que l'expédition de Russie, et par suite le soulèvement de l'Allemagne, furent les principales causes de sa chute. L'insurrection de l'Espagne et les succès des Anglais sous le duc de Wellington y contribuèrent sans doute; mais seuls ils n'auraient pas suffi pour l'amener. Son motif pour altérer la vérité était que les armées françaises de la Péninsule avaient été commandées par ses généraux, et qu'il n'était resté lui-même que quelques semaines en Espagne, tandis que la campagne de Russie et la bataille de Leipsick avaient eu lieu sous sa direction personnelle, et que conséquemment il lui était moins facile de recourir à sa ressource invariable d'imputer à ses subordonnés la faute de ses revers dans ces grandes opérations (2).

Que les campagnes des Anglais dans la Péninsule, en fomentant la résistance nationale contre les Français, en occupant de grandes armées françaises, en éclaircissant leurs rangs, et en détruisant la conviction que lés armées françaises étaient invincibles, aient effectivement contribué à amener la

(1) Las Cases, *Mém. de Sainte-Hélène*, vol. I, p. 693. Paris, 1842.

(2) M. Thiers, dans le trente-neuvième livre de son *Histoire de l'Empire*, fait la remarque suivante : « Masséna ne chercha pas à s'exonérer du résultat de la journée en accusant ses lieutenants, ni à exhaler son chagrin en vaines dissertations sur ce qui aurait pu être fait, *genre de plaintes dans lequel les âmes faibles trouvent un soulagement.* » Nous doutons qu'on puisse dire que M. Thiers a observé sa propre règle sur ce point.

chute de Napoléon, c'est ce qu'admettront probablement les historiens impartiaux de toutes les nations. Mais les succès obtenus dans ces campagnes sont dus principalement à ce que Napoléon négligea sa propre règle d'écraser un ennemi avec des forces insurmontables avant d'en attaquer un autre. Il n'aurait fallu qu'une partie de la grande armée qui marcha sur Moscou pour anéantir les faibles levées espagnoles, et forcer à rentrer dans les lignes de Torres Vedras, sinon à se rembarquer, toutes les forces militaires que l'Angleterre pouvait maintenir dans la Péninsule. C'est grâce à l'expédition de Moscou que Wellington put gagner les batailles de Salamanque et de Vittoria, et ensuite traverser les Pyrénées et entrer en France; mais ses opérations eurent si peu d'effet direct sur la première chute de Napoléon, que la bataille de Toulouse fut livrée après l'entrée des alliés à Paris, et après la signature de la première abdication.

D'après la marche que prirent les événements, les campagnes des Anglais dans la Péninsule imprimèrent un mouvement favorable à la chute de Napoléon; mais comme il était impossible de prévoir que son ambition, toute turbulente et insatiable qu'elle était, lui ferait commettre l'erreur gigantesque de l'expédition de Russie, il peut être douteux que l'Angleterre ait poursuivi une sage politique en se faisant l'alliée de puissances de second rang, sans ressource ni aptitude militaire, telles que l'Espagne et le Portugal. Si, au lieu de poursuivre sa politique traditionnelle de borner ses opérations à des objets maritimes, politique qui lui dicta l'expédition de l'Escaut, elle avait envoyé une armée au secours de l'Autriche en 1809, la campagne de Wagram aurait pu prendre une tournure différente; et il est possible que si le duc de Wellington avait été en Allemagne en 1812 et en 1813, à la tête d'une forte armée bien équipée, et qu'il eût combiné ses opérations avec la Prusse, l'Autriche et la Russie, il aurait contribué plus directement à la chute de

Napoléon, qu'en faisant une diversion dans la Péninsule. La destruction complète de la puissance maritime de la France à Trafalgar, et la ferme résolution de l'Angleterre de ne point se soumettre à la tyrannie continentale de Napoléon, fortifièrent sans doute la résistance chancelante de l'Europe centrale ; mais ces causes auraient exercé autant d'influence, si les opérations militaires de l'Angleterre avaient eu lieu en Allemagne, qu'elles en exercèrent sous le système qu'elle a effectivement adopté.

Il est difficile, selon nous, d'exagérer les déplorables effets que la politique de Napoléon, au point de vue militaire, civil et commercial, a produits en France et dans le reste de l'Europe, à cause non-seulement des souffrances énormes dont il a accablé ses contemporains, mais encore du riche héritage de maux qu'il a légué à la postérité. Toutefois, on ne comprendra jamais complétement toute l'étendue de sa funeste influence, tant qu'il ne se rencontrera pas quelque historien capable de juger d'un point de vue impartial et éclairé le vrai caractère de son régime. Tant que nos jugements sur son compte dépendront d'apologistes qui, comme Thiers, identifient ses succès avec l'honneur national de la France et s'imaginent faire preuve de patriotisme en exaltant ce type de despotisme militaire; ou de champions anglais du torysme, qui, comme Alison, jugent toute chose au point de vue étroit d'un parti politique expirant, il sera impossible qu'une condamnation aussi sévère que le mérite son système odieux et rétrograde soit prononcée avec l'impartialité qui seule peut obtenir l'assentiment général du public européen.

VI

GOUVERNEMENT DE LORD LIVERPOOL JUSQU'EN 1822 (1).

Dans le chapitre précédent, nous avons examiné, à l'aide de quelques publications modernes, la marche des gouvernements de Grenville, de Portland et de Perceval; et nous avons exposé succinctement les négociations qui, en juin 1812, aboutirent au choix de lord Liverpool comme successeur de M. Perceval (2). Nous nous proposons de poursuivre aujourd'hui notre examen de cette période, depuis l'arrivée au pouvoir de lord Liverpool jusqu'à la mort de lord Castlereagh, en 1822; nous le continuerons ensuite, depuis 1822 jusqu'à la démission du duc de Wellington et l'avénement du ministère de la réforme de lord Grey.

L'administration de lord Liverpool ne se forma point sous de plus heureux auspices que celle de M. Pitt en 1783, et l'on ne pensait pas alors qu'elle pût être de longue durée. Elle se maintint toutefois pendant seize ans, et ne fut dissoute que par la maladie et la démission de lord Liverpool lui-même, sans aucun vote hostile du parlement.

Les négociations entamées avec les lords Grey et Grenville

(1) D'après *Review of correspondence, despatches and other papers of Viscount Castlereagh, second marquis of Londonderry*, edited by his brother, Charles William Vane, marquis of Londonderry; London, 1849-53, 4 vol. in-8.

(2) *Edinburgh Review*, octobre 1858, art. 1.

d'une part, et avec lord Wellesley et M. Canning de l'autre, avaient également échoué, et l'administration de lord Liverpool n'était en somme qu'une reproduction du gouvernement précédent avec des changements de rôle que la mort de M. Perceval avait rendus nécessaires. En sa qualité de premier lord de la trésorerie, M. Perceval fut remplacé par lord Liverpool, qui remit le département de la guerre à lord Bathurst, jusqu'alors président du bureau de contrôle. En sa qualité de chancelier de l'Échiquier il fut remplacé par M. Vansittart, et comme *leader* de la chambre des communes, par lord Castlereagh. Les autres changements furent occasionnés par la retraite de M. Charles Yorke et de M. Richard Ryder (1).

Le nouveau premier ministre était fils du premier comte de Liverpool qui avait occupé de nombreuses positions officielles, avait pris une part considérable aux affaires publiques, et était placé au premier rang dans les bonnes grâces de George III, mais qui est surtout connu aujourd'hui comme l'auteur d'un livre sur les monnaies du royaume (2). Il naquit en 1770, et entra au parlement en 1790, quelques mois avant l'époque de sa majorité; et il s'y distingua bientôt par la part qu'il prit aux débats comme partisan du gouvernement de M. Pitt. Lors de la démission de ce ministre, en 1801, lord Hawkesbury étant encore membre de la Chambre des communes, il entra dans le cabinet d'Addington comme ministre des affaires étrangères, et, en cette qualité, négocia la paix d'Amiens. En 1803 il s'acquit beaucoup de réputation par la réponse pleine de verve qu'il fit à M. Pitt dans le débat sur la motion de censure du colonel Patten ; et au commen-

(1) Le cabinet de M. Perceval se composait, en avril 1812, de dix membres dont six pris dans la chambre des pairs, et quatre dans celle des communes. Le cabinet de lord Liverpool, en septembre 1812, se composait de douze membres dont dix étaient pairs et deux seulement des communes, c'est-à-dire lord Castlereagh et M. Vansittart.

(2) Cet ouvrage a été l'objet d'un grand éloge dans la *Revue d'Edimbourg* de janvier 1806 (vol. VII, p. 265).

cement de la session suivante, il fut appelé à la Chambre des lords dont il devint le *leader*. Il conserva cette position, en passant seulement des affaires étrangères aux affaires intérieures, jusqu'à la mort de M. Pitt, après laquelle il entra dans l'opposition. Lors de la formation du gouvernement Portland, il reprit le département de l'intérieur et le rang de *leader* de la Chambre des lords. Sous le ministère Perceval, il eut les sceaux du département de la guerre, qu'il ne remit que pour devenir premier lord de la trésorerie en juin 1812, après avoir hérité du titre de comte de Liverpool à la mort de son père, en décembre 1808.

Dès que le gouvernement fut formé, lord Liverpool fit une tentative pour le fortifier en y adjoignant M. Canning, sans lord Wellesley, son associé dans la dernière négociation. L'offre qu'il lui fit fut le département des affaires étrangères avec quelques autres emplois subordonnés pour ses amis politiques ; mais à condition que le poste de *leader* de la Chambre des communes resterait à lord Castlereagh, qui, paraît-il, devait devenir chancelier de l'Échiquier au lieu de M. Vansittart (1). Les affaires étrangères devaient avoir alors beaucoup d'attrait pour M. Canning ; il les avait dirigées de 1807 à 1809 sous M. Perceval. La guerre de la Péninsule dont il avait été d'abord le promoteur, et à la poursuite de laquelle il avait pris depuis l'origine un intérêt tout particulier, était alors entrée dans une phase qui donnait plus d'espérances ; Ciudad Rodrigo avait été prise en janvier, et Badajos en avril. Lord Wellington avait déjà commencé la marche qui finit par la prise de Salamanque. En outre, Napoléon avait traversé le Niémen et avait commencé à diriger sur Moscou sa marche périlleuse et fatale, comme l'événement le prouva ; de sorte que quelques rayons de lumière paraissaient percer le sombre horizon de la politique

(1) Voyez *Wilberforce's correspondence*, vol. II, p. 232.

continentale. M. Canning déclina l'offre, parce que lord Castlereagh, en lui cédant le département des affaires étrangères, qu'il occupait depuis la démission de lord Wellesley, en février, ne lui cédait pas en même temps le poste de *leader* de la Chambre des communes. M. Stapleton, dans sa « Vie de M. Canning », dit que M. Canning soumit la question à trois membres de la Chambre des communes, qui étaient supposés avoir toutes les qualités requises pour la juger; que ceux-ci lui conseillèrent de refuser la charge sans le poste de *leader* de la chambre, et qu'il se conduisit d'après leur avis, mais contre sa propre opinion (1). Toutefois M. Canning, dans une lettre écrite à l'époque à M. Wilberforce, insiste beaucoup sur l'importance du poste de *leader* de la chambre, et justifie chaleureusement son refus, en se fondant sur le droit qu'il avait d'y prétendre (2).

Un des premiers actes du gouvernement, acte juste en lui-même et seulement blâmable en ce qu'il venait trop tard pour conjurer la guerre avec les États-Unis, fut la révocation des ordres du conseil au sujet des vaisseaux américains, mesure que lord Castlereagh annonça le 16 juin, après une motion de M. Brougham pour présenter une adresse au prince régent à l'effet de les rappeler ou de les suspendre (3). Cette résolution imposée au gouvernement par l'argumentation parlementaire, par la détresse commerciale et par la voix du pays, impliquait l'abandon entier de la politique jusque-là suivie et défendue par les ministres, et par conséquent elle fut regardée comme une nouvelle preuve de leur faiblesse.

(1) *Political Life of M. Canning*, vol. I, p. 67. Le désappointement que le refus de cette offre causa ensuite à M. Canning est décrit par M. Stapleton, *ibid.*, p. 292.

(2) *Life of Wilberforce*, vol. VI, p. 46.

(3) Des motions pour la nomination de comités spéciaux pour faire une enquête sur l'exécution des ordres du conseil, avaient été faites au commencement de la session par lord Lansdowne et M. Brougham, combattues par le gouvernement et rejetées par des majorités considérables le 28 février et le 8 mars.

Peu après la formation du gouvernement, lord Wellesley et M. Canning attirèrent l'attention des deux chambres sur la question catholique en proposant qu'on prît en considération, dès le début de la session prochaine, les lois concernant les catholiques, afin d'arriver à une conciliation et un règlement définitifs. Lord Eldon accueillit cette proposition à la chambre des lords, non par un rejet, mais par la question préalable, et sous cette forme adoucie son amendement fut adopté à la majorité d'une voix; les pairs présents étant également divisés. Dans l'autre chambre, le succès de la motion fut encore plus grand, car elle fut appuyée par lord Castlereagh et obtint une majorité de 235 contre 106. Le résultat de ces motions prouve que si pendant cette session il y avait eu dans le gouvernement un élément whig influent et favorable aux réclamations des catholiques, il aurait pu réussir à régler définitivement la question. A cette époque, les exigences de la guerre contre Napoléon, la politique évidemment mauvaise de tenir l'Irlande dans un état permanent de désaffection, comme un appât pour l'invasion, et une cause chronique de faiblesse, créèrent en Angleterre, parmi le parti intolérant, une disposition à prêter l'oreille à la raison (1), disposition qui s'évapora bientôt après la défaite de l'ennemi et le rétablissement de la paix. La crainte de l'étranger produisit alors cette velléité de rendre justice aux catholiques, que la crainte de la guerre civile fit renaître sous une forme plus efficace en 1829.

Les affaires de la session étant terminées, et les négociations ministérielles arrivées à leur fin, le parlement fut prorogé le 30 juillet. On avait trop longtemps différé le rappel des ordres

(1) L'argument tiré du danger d'une invasion de l'Irlande par les Français, à cause de la désaffection de la population catholique, est instamment répété dans *Peter Plymley's letters*, avec toute la force et sous toutes les formes variées de l'imagination spirituelle de Sydney Smith. Il appelle le gouvernement anglais une *anémocratie*, parce qu'il ne compte que sur le vent pour la défense de l'Irlande.

du conseil; les États-Unis avaient déclaré la guerre à la Grande-Bretagne, et la perspective du gouvernement était bien sombre, quand arriva la nouvelle de la bataille de Salamanque, livrée le 21 juillet, quelques jours avant la prorogation. Cet événement, qui fut suivi de l'entrée des Anglais à Madrid, le 11 août, donna une nouvelle vie au ministère; mais le développement du drame de Moscou lui permit bientôt de concevoir de plus grandes espérances. Napoléon, en quittant Paris pour l'expédition de Russie, semble avoir éprouvé quelque inquiétude sur l'état des choses en Espagne; et bien qu'il ne regardât pas la guerre de la Péninsule comme digne de son intervention personnelle, il essaya de l'éteindre au moyen d'une négociation séparée avec l'Angleterre. Une dépêche que le duc de Bassano adressa à lord Castlereagh, le 17 avril 1812, contenait les propositions suivantes : 1° l'intégrité de l'Espagne sera garantie; la France renoncera à toute idée d'étendre ses domaines au delà des Pyrénées, et la dynastie existante sera déclarée indépendante; 2° l'indépendance et l'intégrité du Portugal seront aussi garanties, et la maison de Bragance aura l'autorité souveraine; 3° le royaume de Naples restera en la possession du monarque existant, et le royaume de Sicile sera garanti à la famille existante de Sicile; 4° comme conséquence de ces stipulations, l'Espagne, le Portugal et la Sicile seront évacués par les forces françaises et anglaises de terre et de mer. La réponse de Castlereagh, datée du 23 avril, portait que si par la dynastie actuelle d'Espagne on entendait le frère du chef du gouvernement français, le prince régent ne pourrait pas négocier sur une telle base; mais que si l'on avait en vue le gouvernement existant qui exerçait la souveraine autorité au nom de Ferdinand VII, le prince régent était prêt à entrer en négociation. Cette réponse mit fin à la correspondance, vu surtout que Napoléon se proposait évidemment de faire de l'Espagne une dépendance française gouvernée par son frère en qualité de satrape. En mai, Napoléon

arriva à Dresde, et à la fin de juin, l'armée française traversa le Niémen. Les scènes de cette grande tragédie se succédèrent alors avec rapidité, comme si elles étaient dirigées par la main puissante de la Némésis vengeresse du théâtre grec. La bataille de Smolensk fut livrée en août, celle de Borodino en septembre. L'armée française entra à Moscou le 14 du même mois ; le 15 octobre la retraite commença; la bataille de la Bérésina eut lieu le 28 novembre; le 5 décembre Napoléon abandonna son armée, et le 18 du même mois il arriva à Paris, après avoir, depuis qu'il l'avait quitté au mois de mai précédent, pulvérisé cet empire qui semblait fait alors de diamant (1).

Toutefois, le Parlement s'était assemblé avant la fin de cette catastrophe. Le discours du prince régent, prononcé le 30 novembre, rappela, en termes pleins de confiance, la résistance opposée par les Russes, ainsi que la « victoire glorieuse et à jamais mémorable de Salamanque », et, en outre, exprima le regret qu'on eût levé le siége de Burgos et évacué Madrid. Il fit aussi mention de la déclaration de guerre des États-Unis, comme d'un événement malheureux. Dans une motion sur l'adresse, lord Wellesley blâma sévèrement la manière dont les ministres conduisaient la guerre de la Péninsule; il condamna leur système comme étant timide sans prudence et étroit sans économie ; prodigue sans les fruits des sacrifices, et lent sans les avantages de la prévoyance. Lord Grenville répéta ses vues sur la guerre de la Péninsule, et attribua les désappointements éprouvés en Espagne à la confiance illusoire qu'avaient les ministres dans la coopération des armées espagnoles. On n'eut à s'occuper d'aucune affaire importante avant Noël; mais la chambre des communes, avant de se séparer, vota 100 000 livres comme secours aux victimes de la Russie. Après les vacances de

(1) On peut voir les vives espérances de M. Horner, après le résultat de l'expédition de Russie, dans sa lettre du 8 décembre 1812 (*Mém.*, vol. II, p. 136).

Noël, l'attention du Parlement fut appelée (février 1813) sur la guerre avec les États-Unis, par lord Bathurst et lord Castlereagh; on proposa des adresses exprimant l'approbation des mesures prises par les ministres, et obligeant le parlement à poursuivre la guerre. L'adresse fut appuyée dans la chambre des communes par M. Canning, et les deux chambres l'adoptèrent sans aller aux voix.

L'état des esprits, tenus en suspens par les événements qui s'accomplissaient sur le continent, empêcha toute espèce d'intervention parlementaire dans la conduite de la guerre; et la session de 1813 s'occupa surtout de deux questions de politique intérieure, notamment de la révocation des incapacités catholiques, et du renouvellement de la charte de la compagnie des Indes-Orientales. Le succès de la motion de M. Canning, dans la session précédente, avait fait surgir dans le pays de nombreuses pétitions contre les catholiques; mais la motion de M. Grattan, demandant que la chambre se formât en comité, pour considérer les lois qui concernaient les catholiques, fut adoptée, le 2 mars, par 264 voix contre 224. Après quelques autres votes intermédiaires, le bill présenté par M. Grattan obtint, à la seconde lecture, 345 voix contre 203. Quand le bill fut dans le comité, l'*orateur* (Abbot) proposa d'omettre les mots « siéger et voter dans les deux chambres du Parlement » dans la première clause, et sa motion obtint une majorité de 4 voix (251 contre 247). Alors M. Ponsonby, le chef de l'opposition, annonça que le bill était abandonné. Quant aux débats sur la compagnie des Indes-Orientales, il nous suffira de dire que ses pouvoirs politiques et le monopole de son commerce de la Chine furent renouvelés pour vingt ans, mais que le commerce avec l'Inde fut ouvert au public. Un amendement proposé par M. Canning, pour limiter à dix ans le monopole du commerce de la Chine, fut repoussé par 69 voix contre 29.

La position de la princesse de Galles, séparée de son mari

d'une manière permanente, commençait à attirer plus d'attention depuis qu'il était devenu virtuellement roi, et que la princesse Charlotte approchait de l'âge de la maturité. Mais afin de comprendre les événements de cette année, il est nécessaire que nous jetions un regard rétrospectif sur l'histoire de la princesse de Galles, et que nous expliquions comment avaient été amenées les relations qu'elle avait alors avec le prince.

Le prince de Galles, à l'âge de vingt-trois ans, s'était prêté à la cérémonie religieuse d'un mariage qui, étant légalement nul, n'eut pour effet que de satisfaire les scrupules et de tranquilliser la conscience de M[me] Fitzherbert. Cet événement remarquable dans la vie du prince, et ses attachements aussi versatiles qu'effrénés pour les femmes, lui inspiraient une grande aversion pour un mariage obligatoire et légitime. Enfin cependant, ses besoins pécuniaires (car ses dettes avaient dépassé la somme de 600 000 livres) l'engagèrent à adhérer au désir du roi et du pays, et à consentir à se marier. La position de princesse de Galles et de reine future d'Angleterre était tout naturellement fort convoitée par les princesses protestantes de l'Allemagne (1) ; mais les deux qui paraissaient tenir le premier rang dans l'estime du prince et de ses conseillers étaient la princesse Caroline de Brunswick et la princesse Louisa de Mecklenbourg. La première, alors âgée de vingt-sept ans (2) (1795), était nièce de George III, comme fille de sa sœur, la princesse Augusta ; la seconde était nièce de la reine Charlotte, et elle devint ensuite reine de Prusse, l'idole et l'héroïne du peuple prussien, et l'objet des insultes

(1) La duchesse douairière de Brunswick, sœur de George III et mère de la princesse Caroline, dit à lord Malmesbury, lors de sa mission pour obtenir la main de la princesse en 1794, que toutes les jeunes princesses allemandes avaient appris l'anglais, dans l'espoir d'arriver à la dignité de princesse de Galles. Elle ajouta qu'elle ne voulut jamais en donner l'idée à sa fille Caroline, et qu'elle n'avait jamais pensé qu'elle ferait ce mariage, vu que le roi avait souvent exprimé sa répugnance pour les mariages entre cousins germains (*Diaries*, vol. III, p. 155).

(2) Elle était née en mai 1768.

de Napoléon (1). La princesse Louisa avait l'avantage de la jeunesse et de la beauté ; et l'élévation de son caractère aurait pu, si elle était devenue princesse de Galles, exercer quelque influence salutaire en fixant les goûts déréglés de son mari égoïste et inconstant (2). Mais le prince, une fois décidé à avaler cette pilule amère du mariage, résolut de le faire de la manière la plus agréable au roi, et conséquemment de préférer sa nièce à celle de la reine. En revenant de la chasse, il annonça tout à coup au roi son intention de se marier et d'épouser la fille du duc de Brunswick. Le roi dit qu'il n'avait aucune objection à faire à une union avec sa nièce, et lui conseilla de prendre des renseignements sur sa personne et sur sa conduite. Mais le prince, dont la résolution était déjà prise, répondit qu'il était satisfait sur ce point (3). En novembre 1794, lord Malmesbury fut envoyé à Brunswick pour demander la main de la princesse Caroline au nom du prince de Galles (4), et le mois suivant, le roi annonça dans son discours au parlement la conclusion d'un contrat de mariage (5).

A sa première entrevue avec la princesse, le prince conçut, pour son extérieur, une aversion qui fut bientôt confirmée, après plus ample connaissance, par ses manières et sa conversation (6). Les noces furent célébrées dans la chapelle royale,

(1) Elle était née en 1776, et conséquemment elle avait huit ans de moins que la princesse Caroline de Brunswick.

(2) Lord Thurlow dit du prince que « c'était le pire mouillage de l'Europe ». Ce mot que Thurlow appliquait à sa conduite politique était également vrai de ses relations domestiques.

(3) Le récit de cette conversation fut fait par George III à lord Liverpool, qui le répéta à lord Holland (*Mem. of the Whig Party*, vol. II, p. 145). Il s'accorde parfaitement avec ce qu'on sait des vues du prince. Lord Holland y croit, et il ne peut exister aucun doute raisonnable sur son exactitude.

(4) Lord Malmesbury *Diaries*, vol. III, p. 151.

(5) Un récit circonstancié de son voyage, par le commodore commandant de l'escadre qui l'amenait en Angleterre, peut se voir dans l'*Annual Register*, 1821, p. 638.

(6) Lord Malmesbury, *ibid.*, pp. 218-220. Lord Malmesbury était seul présent à la première entrevue de la princesse et du prince. L'impression produite sur la princesse, à la vue du prince, fut aussi très-peu favorable. La manière dont il la reçut fut froide, repoussante et grossière au dernier degré.

à Saint-James, le 8 avril 1795. Le moment arrivé, la répugnance du fiancé était extrême; il but tant de verres d'eau-de-vie afin de se donner des forces pour la cérémonie du mariage, qu'il pouvait à peine se tenir debout, et que le duc de Bedford, qui marchait à côté de lui dans le cortége, eut même quelque difficulté à l'empêcher de tomber (1). Entre autres choses, son mariage antérieur avec M[me] Fitzherbert, pesait sur son âme et troublait cette nature vicieuse, fausse et égoïste, mais non à l'épreuve des remords ni dépourvue de bons mouvements.

Le 27 février 1796, juste neuf mois moins un jour après les noces, naquit leur unique enfant, la princesse Charlotte. Sa mère avait continué à demeurer à Carlton-House, et c'est là qu'elle accoucha; mais on croit que le prince rompit toute relation avec elle presque immédiatement après le mariage; et durant la première année, il habita principalement à Windsor et à Brighton. En avril 1816, il se fit entre les parties une séparation plus complète par l'intermédiaire de lord et de lady Cholmondeley, et le prince adressa à la princesse une lettre où il définit leurs relations futures dans les termes suivants : « Nos inclinations, » dit-il, « ne sont pas en notre pouvoir, et aucun de nous ne devrait être responsable envers l'autre, de ce que la nature ne nous a pas faits pour nous convenir l'un à l'autre. Des relations tranquilles et agréables sont toutefois en notre pouvoir; bornons-nous donc à cela, et je souscrirai formellement à la condition que vous avez exigée par l'entremise de lady Cholmondeley, que même dans le cas où quelque accident arriverait à ma fille (puisse la Providence, dans sa bonté, nous en préserver), je ne violerai jamais les conditions de cette restriction en vous proposant un commerce d'une nature plus intime. » Dans

(1) Lord Holland, *ibid.*, p. 122. Lord Malmesbury, qui était présent, s'aperçut que le prince était malheureux, et qu'il avait eu recours au vin et aux spiritueux, *ibid.*, p. 220. L'état où était le prince dans cette occasion est bien attesté.

sa réponse à cette lettre, la princesse dit : « L'aveu de votre conversation avec lord Chalmondeley ne m'étonne ni ne m'offense. C'était me confirmer ce que vous m'avez tacitement insinué depuis une année. Il y aurait après cela un manque de délicatesse ou, pour mieux dire, une bassesse indigne de me plaindre des conditions que vous vous imposez à vous-même » (1). Ainsi, au bout d'une année, leur enfant n'ayant guère que trois mois, le prince renvoya sa femme de sa maison, l'éloigna de son lit et de sa table, sans assigner aucune cause ; car l'allégation qu'ils ne pouvaient pas se convenir, signifiait seulement en réalité qu'elle n'était pas de son goût. La princesse elle-même, comme le montre sa lettre, ne se soumit qu'avec répugnance à ses conditions, et se contenta de demander que leur commerce une fois rompu, ne fût pas renouvelé à sa discrétion et sans son consentement. Par suite de cette correspondance la princesse se retira de Carlton-House, et s'établit dans une villa à Blackheath, où elle vécut dans une sorte d'obscurité pendant un temps considérable (2) ; elle était reçue à la cour dans les occasions publiques, mais n'y rencontrait jamais le prince, et avait fort peu de relations avec les autres membres de la famille royale. Cependant le roi, en partie parce qu'il n'aimait pas le prince, en partie par égard pour

(1) Ces lettres sont imprimées dans le *Genuine book*, pp. 227-229, avec quelques notes, ajoutées sans doute par l'éditeur, M. Perceval, avec l'autorisation de la princesse. La lettre du prince est datée du château de Windsor, 30 avril 1796. Celle de la princesse, datée du 6 mai, fut écrite à Carlton-House. Lord Thurlow appelait la lettre du prince « un brevet de licence ». La princesse Charlotte fut baptisée à Carlton-House, le 11 février. A cette occasion, le prince et la princesse de Galles reçurent Leurs Majestés et les princesses à dîner, et ce fut probablement la dernière fois que le prince et sa femme s'assirent ensemble à la même table.

(2) [La conduite de Son Altesse Royale dans sa retraite de Blackheath fut, sous quelques rapports, peu respectueuse pour le prince, et sous d'autres, très-peu réservée. A Cuffnells, en octobre 1804, M. Pitt dit à Rose que lui et le chancelier avaient fait en commun à la princesse de très-vives remontrances, que Son Altesse Royale les reçut de la manière la plus froide possible, et qu'elle resta longtemps tout à fait impassible. Enfin, comprenant la nécessité absolue d'amender sa conduite, à cause du mauvais effet qu'elle produirait sur l'esprit public, elle promit de le faire. Mais Pitt dit qu'il n'espérait aucun changement réel. (Lord Stanhope, *Life of Pitt*, vol. IV, p. 220.) — Ed.]

sa nièce, lui témoigna toujours de l'intérêt et la couvrit d'une certaine protection. On permit que la jeune princesse restât sous la garde de sa mère, et ce ne fut qu'en 1804, lorsque sa fille avait huit ans, que le prince se plaignit de cet arrangement, et demanda qu'elle fût remise à sa seule direction. Mais le roi jugea qu'on ne pouvait pas convenablement lui confier le soin de sa fille et exigea, comme gardien de la famille royale, qu'elle restât sous la tutelle de la mère.

L'année suivante fut l'époque d'une crise importante dans les relations du prince et de la princesse de Galles. Il vint à la connaissance du prince, par les rapports des ducs de Sussex et de Kent, que sir John et lady Douglas, qui avaient habité une maison près de celle de la princesse, à Blackheath, et avaient été admis dans sa familiarité, étaient disposés à faire des révélations très-compromettantes pour sa réputation. Lady Douglas, la principale dénonciatrice, ayant été requise de mettre son témoignage par écrit, soumit au prince, en décembre 1805 (1), un exposé détaillé de faits et de conversations d'où il résultait que la princesse, par suite d'un commerce illicite, serait devenue enceinte et aurait accouché secrètement d'un enfant du sexe masculin vers la fin de 1802, et que cet enfant vivrait chez elle sous sa protection. Comme cette assertion, si elle était confirmée par des preuves, aurait affecté la succession à la couronne, le prince était évidemment tenu de la communiquer aux ministres, et lord Grenville comprit aussitôt que, si un enfant était réellement né, le fait devait être déclaré au parlement (2).

La dénonciation ainsi obtenue fut soumise au roi (3) qui,

(1) Il paraît que le prince de Galles avait chargé lord Moira, en juin 1804, de faire une enquête au sujet d'une visite faite par la princesse, accompagnée de quelques dames dans une voiture et d'un gentilhomme à cheval, chez lord Eardley, à Belvédère ; mais que les renseignements obtenus ne furent pas de nature à jeter du soupçon sur sa conduite (*Genuine book*, p. 191).

(2) Voyez *Mem. of Romilly*, vol. II, pp. 142, 148.

(3) Voyez *Mem. of Romilly*, vol. II, pp. 123, 126, 140.

le 29 mai 1806 chargea, par un ordre signé de sa main, lord Erskine, chancelier, lord Spencer, secrétaire d'État, lord Grenville, premier lord de la trésorerie et lord Ellenborough, premier juge, de s'enquérir de la vérité de « certaines déclarations écrites touchant la conduite de Son Altesse Royale la princesse de Galles. Les quatre commissaires chargés de cette « investigation délicate », comme on l'appelait, considérèrent leur enquête comme une instruction partielle; ils la conduisirent donc en secret et sans faire comparaître la personne accusée ou son conseil, mais ils reçurent les dépositions sous serment, et le 14 juillet ils présentèrent leur rapport, dans lequel ils rejetèrent positivement l'allégation que la princesse était accouchée d'un enfant en 1802 ou avait été enceinte. Il était hors de tout doute, trouvèrent-ils, que l'enfant qui était alors avec la princesse était né le 11 juillet 1802, à l'hospice de Brownlow street, de Sophia Austin, et qu'il avait été apporté pour la première fois chez la princesse au mois de novembre suivant (1). Jusque-là le rapport acquittait évidemment la princesse de l'accusation principale, et délivrait le roi et le pays de l'embarras où l'on eût été si elle avait eu, en légitime mariage, un enfant mâle que son mari n'aurait pas reconnu pour sa progéniture. Mais les commissaires ne s'en tinrent pas là, et appelèrent l'attention du roi sur certaines particularités révélées par les témoignages touchant la conduite de la princesse, « qui doivent, vu surtout sa dignité et sa position élevée, donner lieu à des interprétations très-défavorables ». Puis ils signalèrent les dépositions de certains témoins

(1) Sir S. Romilly arrive tout à fait à la même conclusion (*ibid.*, p. 144). Lord Campbell, dans *Lives of the chancellers*, fait allusion à un bruit public touchant la parenté étrangère de William Austin. Le rapport dont il fait mention, et que certainement la princesse accrédita elle-même, était que l'enfant de Sophia Austin fut ensuite changé contre un enfant illégitime qu'avait eu le prince de Prusse Louis avec une dame d'honneur de la cour de Brunswick. Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire, c'est ce que nous ne savons pas. Mais que l'enfant apporté d'abord à Montague-House était celui de Sophia Austin, c'est ce qui est avéré, selon nous, par des preuves parfaitement concluantes.

et ajoutèrent leur opinion, que les circonstances mentionnées « doivent être crues jusqu'à ce qu'elles aient reçu une réfutation décisive, et que, si elles sont vraies, elles méritent d'être prises en très-sérieuse considération ». Une copie de ce rapport, avec les documents à l'appui, fut communiquée par le roi à la princesse, qui le mit entre les mains de lord Eldon (1), de M. Perceval et de M. Plomer. Ces conseillers préparèrent contre ce rapport une longue réponse où ils attaquèrent sans le moindre ménagement et le mode de l'enquête et les témoignages défavorables à la conduite de la princesse : elle fut rédigée sous forme de lettre et envoyée au roi signée par elle (2).

L'enquête étant terminée et la princesse entendue, l'affaire était mûre pour une décision, et le roi pria son cabinet de lui donner son avis sur la conduite qu'il devait suivre (3). Il résulta de cette consultation que le 25 janvier 1807 le lord chancelier transmit à la princesse un message écrit du roi, répétant l'opinion du cabinet, qu'on ne pousserait pas plus loin l'affaire, à moins que les conseillers de la couronne ne conseillassent de poursuivre lady Douglas, et son avis que le roi ne devait plus refuser de recevoir la princesse en sa présence royale. Le roi ensuite exprima sa satisfaction de l'opinion bien formelle des quatre lords sur la fausseté de l'accusation de grossesse et d'accouchement portée contre la

(1) Sur la conduite que tint lord Eldon à cette époque comme conseiller de la princesse, et sur quelques lettres qu'elle lui adressa, voyez Twiss, *Life*, vol. II, pp. 23-28. Dans une lettre à lord Eldon du 25 juillet 1806, elle parle des ministres et du prince dans les termes suivants : « La princesse est tout à fait résignée à son cruel sort, depuis que son honneur dépend d'un tas de brigands qui sont voués comme des esclaves à son ennemi le plus acharné (*ibid.*, p. 25). L'anglais irrégulier de cette lettre montre qu'elle était bien de sa composition.

(2) Cette lettre fut écrite le 2 octobre 1806. Elle fut rédigée par M. Perceval et modifiée par M. Plomer (*Mem. of Romilly*, *ibid.*, p. 164). M. Holland dit que M. Perceval en fit alors imprimer cent exemplaires (*ibid.*, p. 154).

(3) Un exposé des délibérations du cabinet à cette occasion, et du désir du roi de donner aux ministres l'embarras de cette question, se trouve dans lord Holland (*ibid.*, pp. 151-154). Les vues du cabinet furent consignées, le 25 juin 1806, dans une minute que Windham seul n'approuva pas. Il envoya une minute séparée déclarant sa conviction de l'innocence entière de la princesse.

princesse par lady Douglas, mais il ajouta qu'il y avait des circonstances dans l'enquête et même dans les réponses de la princesse, qu'il ne pouvait pas regarder sans une inquiétude sérieuse, et il l'avertissait d'être à l'avenir plus réservée dans sa conduite(1). L'affaire en était là lorsque le prince intervint et pria le roi de ne prendre aucune mesure ultérieure avant qu'il lui eût soumis un nouvel exposé. Cette remontrance empêcha pendant quelque temps le roi de mettre à exécution l'intention qu'il avait manifestée; mais l'affaire était encore pendante quand eut lieu sa rupture avec le ministère au sujet de la question catholique, et que le ministère Portland fut installé. Lord Eldon et M. Perceval, les principaux conseillers de la princesse dans sa récente querelle avec le prince et dans ses attaques contre la commission d'enquête, entrèrent alors au pouvoir, et les nouveaux ministres s'empressèrent de rédiger une minute de cabinet, où ils affirmèrent, comme leurs prédécesseurs, que les deux accusations principales de grossesse et d'accouchement, alléguées contre la princesse, étaient complétement fausses, et déclarèrent que, dans leur opinion unanime, toutes les autres particularités mentionnées par l'accusation et pouvant avoir un caractère de culpabilité étaient réfutées d'une manière satisfaisante, ou ne s'appuyaient sur aucune preuve qui fût digne de foi. Ils engagèrent donc le roi à l'admettre en sa présence et à la recevoir à la cour(2). En conséquence de cette décision, on lui assigna des appartements au palais de Kensington, et elle parut aux réceptions de la cour; mais ses rapports privés avec la famille royale ne subirent aucun changement.

L'enquête de 1806 avait eu pour résultat de donner un triomphe à la princesse. Les quatre lords l'acquittèrent des accusations de grossesse, et la minute du cabinet de Portland

(1) Voyez *Genuine book*, p. 199. Voyez aussi sir S. Romilly, *ibid.*, 179.
(2) Cette minute datée du 22 avril 1807 est imprimée dans Huish, *Mem. of George IV*, vol. I, p. 549.

l'acquitta des accusations fondées sur des témoignages accidentels. Le roi la reçut à la cour, et elle obtint des appartements au palais de Kensington; on parla même de poursuivre lady Douglas pour faux témoignage (1). Le prince crut donc prudent de s'abstenir de toute autre mesure agressive, tandis que la princesse, qui avait sa fille sous sa garde, se contenta d'observer la trêve que les circonstances semblaient avoir établie. La régence, toutefois, troubla cet équilibre, et le prince, non maître de son propre enfant, soumit ses relations avec sa mère à de sévères restrictions. Comme il était toujours impopulaire, on conseilla à la princesse d'essayer un appel au public. En conséquence, au mois de janvier 1803, elle adressa au prince, d'après l'avis de M. Brougham, une longue lettre de remontranees où elle se plaignait des restrictions mises à ses relations avec la princesse Charlotte, qu'elle était réduite à ne voir qu'une fois tous les quinze jours; des accusations portées contre son honneur sans aucune preuve, rejetées par l'enquête de 1806, et servant de motif à ces restrictions; de l'éloignement peu judicieux de la princesse Charlotte du commerce du monde, de sa résidence à Windsor et du retard blâmable qu'il mettait à lui faire administrer le sacrement de confirmation. Cette lettre, envoyée à lord Liverpool et à lord Eldon par lady Charlotte Campbell, fut deux fois renvoyée sans être ouverte; enfin elle obtint la réponse que le contenu de la lettre avait été communiqué au prince, et après un autre délai et une nouvelle correspondance, lord

(1) Lord Eldon qui fut le partisan et le conseiller confidentiel de la princesse de Galles en 1806, dit à lord Grey en 1813, relativement à « l'investigation délicate » : « Mon opinion est, et a toujours été que, quoiqu'elle ne fût pas enceinte, elle avait supposé qu'elle l'était » (*Mem. of Romilly*, vol. III, p. 104). La vérité de la déposition de lady Douglas n'est pas maintenant très-importante, puisque le fait principal de cette déposition a été reconnu faux; mais nous ne sommes pas du tout convaincu que la princesse, qui aimait les canards et les mystifications d'un goût très-contestable, ne lui a pas dit ce qu'elle a raconté. Le ton de lady Douglas convainquit sir S. Romilly de sa véracité (*Mem.*, vol. II, p. 126. Voyez aussi ce qu'il dit de l'écriture des lettres anonymes, *ibid.*, p. 151. Voyez lord Malmesbury, *Diaries*, vol. IV, p. 355).

Liverpool écrivit à la princesse qu'en conséquence de sa demande sa lettre avait été lue au prince, mais qu'il n'avait pas jugé à propos d'exprimer son bon plaisir à ce sujet (1). Le résultat de cette tentative irréfléchie et presque puérile de refuser de prendre en considération une lettre qui était évidemment écrite comme un appel à l'opinion publique, fut que ce document parut bientôt dans le *Morning Chronicle*. L'effet produit par cette publication fut tel, que le prince se trouva forcé de prendre quelques mesures pour provoquer sur l'affaire en question une décision judiciaire formelle. Il envoya donc la lettre, ainsi que tous les documents appartenant à l'enquête de 1806, à vingt-trois conseillers privés, comprenant les ministres du cabinet, les trois archevêques, l'évêque de Londres et les principaux juges, et leur demanda de faire un rapport déclarant si, dans leur opinion, il convenait que les relations entre la princesse de Galles et sa fille, la princesse Charlotte, continuassent à être soumises à des réglements et à des restrictions. Vingt et un conseillers privés signèrent un rapport contenant sur cette question une réponse affirmative sans réserve (2). En recevant de lord Sidmouth une copie officielle de ce rapport, la princesse

(1) Voyez Twiss, *Life of Eldon*, vol. II, pp. 230-232. Dans une lettre à sir William Scott, écrite à cette époque, lord Eldon fait mention du traitement peu bienveillant du prince à son égard, parce qu'il refusait de se prêter à ses désirs relativement à la conduite qu'il voulait suivre à l'égard de la princesse de Galles et la princesse Charlotte.

(2) Le passage suivant du *Diary* de sir James Mackintosh, pour avril 1813, a rapport à cette transaction : « Brougham, qui est hors du parlement, fut d'abord le seul conseiller de la princesse. Quand elle publia sa lettre, tout le monde croyait qu'il l'avait perdue ; mais il a paru depuis que sa hardiesse n'était que sage, et qu'il avait exactement jugé la timidité du prince, la faiblesse de sa cause, la valeur de la première impression, et l'embarras des ministres, dont quelques-uns avaient été les conseillers intimes de la princesse, et qui tous s'étaient formellement déclarés en faveur de son innocence. Tout en l'abandonnant, ils ne pouvaient pas annuler ouvertement le jugement réfléchi qu'ils avaient porté. L'impopularité extrême du prince, et l'intérêt naturel inspiré par une femme abandonnée de son mari, produisirent un grand effet. Le résultat de ces causes combinées avec les bévues les plus stupides du parti opposé, lui a donné la victoire la plus complète. Tout le monde est pour elle, excepté les gens à la mode de l'ouest de la ville (*Life* of Mackintosh, vol. II, p. 258). Il faut remarquer que quand lord

adressa une lettre au chancelier et au président (*Speaker*) de la chambre des communes, protestant contre les vagues calomnies que ce rapport promulguait aux dépens de sa réputation, en s'en remettant à la sagesse et à la justice du parlement, et exprimant son désir d'être traitée comme innocente, si l'on ne pouvait prouver qu'elle est coupable (1). La copie de cette lettre fut transmise à lord Eldon, qui la renvoya à la princesse avec la recommandation de ne pas la rendre publique, et en lui intimant l'ordre, de la part du prince régent, de cesser ses visites à sa fille à Warwick-House. Mais le *speaker* suivit une marche différente. Il lut la lettre à la chambre des communes le 2 mars 1813, et le 5 M. Cockrane Johnstone présenta toute l'affaire à la chambre dans une motion demandant une copie du rapport de 1806, avec plusieurs des documents qui y sont annexés. La motion fut rejetée sans qu'on votât, mais elle donna lieu à un débat où M. Stuart Wortley (plus tard lord Wharncliffe) fit les remarques justes, mais sévères qui suivent : « Il a, dit-il, une aussi haute idée de la royauté que tout autre, mais il doit déclarer que toute conduite de ce genre contribue à sa ruine. Il voit avec un profond regret que nous avons une famille royale qui ne tient nul compte de ce qu'on dit ou de ce qu'on pense d'elle. Ses membres semblent être les seules personnes du pays qui ne prennent aucun souci de leur bien-être et de leur honneur. Il ne faut pas que le prince régent se fasse illusion sur l'effet de sa conduite et se flatte qu'il sortira sain et sauf de toutes ces affaires. En parlant ainsi il ne veut manquer de respect ni à lui ni à sa famille, mais s'il avait une fille dans la position de Son Altesse Royale la prin-

Eldon, lord Castlereagh, lord Liverpool et d'autres, du précédent cabinet, approuvèrent la minute de 1807, ils étaient les ministres du roi, tandis qu'ils étaient alors les ministres du régent : ce qui explique le changement de leur conduite.

(1) Les deux lettres de la princesse et le rapport des conseillers privés sont dans l'*Annual Register*, 1813, pp. 341-347 ; papiers d'Etat.

(2) Voyez le compte rendu de ce débat dans *Sir S. Romilly's Memoirs*, avec le rapport complet de son discours, vol. II, p. 82.

cesse de Galles, il dirait qu'elle a été excessivement mal traitée (1). »

Une copie du rapport de 1806 avait été mise, comme nous l'avons dit, entre les mains de M. Perceval, qui l'avait préparée pour la presse avec d'autres documents explicatifs, et en avait fait tirer un nombre considérable d'exemplaires. Sa publication n'avait pas encore eu lieu quand il accepta le pouvoir en mars 1807, et il eut soin de supprimer l'édition. On conserva cependant quelques exemplaires, et on les communiqua aux journaux qui en publièrent des extraits à l'époque, et peu après parut le volume tout entier (2). Ces publications donnèrent naissance à d'autres motions et à de nouvelles discussions dans les deux chambres du parlement. Dans le cours de ces débats, lord Ellenborough, lord Erskine, lord Spencer, lord Grenville et sir S. Romilly, défendirent la ligne de conduite qu'ils avaient suivie relativement à l'enquête dont les résultats venaient, après sept ans, d'être complétement connus pour la première fois du public; mais la discussion de l'affaire

(1) M. Horner dit à M. Hallam, dans une lettre du 7 mars 1813 : « Quel avertissement est donné à la famille royale par le discours de Wortley; c'est comme un des signes qui parurent parmi les torys après le jugement des évêques. » (*Memoirs of Horner*, vol. II, p. 142.) Cette allusion aux signes qui présagèrent le détrônement de Jacques II montre sous quel point de vue sérieux M. Horner considérait la conduite du prince régent.

(2) Voici une copie du titre : « *The genuine book*, an enquiry, or delicate investigation into the conduct of H. R. H. the Princess of Wales, before lords Erskine, Spencer, Grenville and Ellenborough, the four commissioners of inquiry appointed by His Majesty in the year 1806; reprinted from an authentic copy superintended through the press by the Right Hon. Spencer Perceval. London, 1813, 1 vol. in-8, pp. 246, 108. » — M. Holland dit que tous les ministres de 1806, excepté M. Windham, pensaient que la publication du rapport ou des témoignages ferait retomber du prince sur la princesse le mécontentement du peuple, et que les conseillers de la princesse seraient bien aises de la supprimer; mais que l'une et l'autre attente furent trompées; car toutes les publications des documents de 1806 avaient pour auteurs les conseillers ou partisans de la princesse, et elles avaient ajouté à l'impopularité du prince. « Une part de l'odieux », remarque-t-il, tomba sur tous ceux qui conduisirent ou qui sanctionnèrent toute espèce d'enquête à la demande ou à l'instigation du prince (*ibid.*, p. 120). Sir S. Romilly qui, comme le cabinet de 1806, pensait que la publication des dépositions ne manquerait pas de détruire pour toujours la réputation de la princesse dans l'esprit public, dit qu'elles furent publiées par les journaux dans l'intérêt du prince (*Mem.*, vol. III, pp. 86, 90).

n'aboutit à aucune mesure réelle. La conduite du prince dans cette occasion lui attira beaucoup de blâme, tandis que la princesse devint l'objet d'une vive et générale sympathie. On crut qu'une étrangère illustre, une femme et une mère avait été durement et injustement traitée. Le 2 avril 1813, la salle du palais de justice vota presque unanimement une adresse à la princesse de Galles, déclarant l'indignation et l'horreur que lui faisait éprouver l'infâme conspiration formée contre son honneur et sa vie, et son admiration pour la modération, la franchise et la magnanimité qu'elle avait montrées pendant sa longue persécution. Le conseil municipal de Londres et d'autres corps publics suivirent cet exemple (1). Telles furent les premières manifestations publiques d'une querelle domestique qui était destinée à créer plus tard une agitation profonde dans le pays, et même à mettre la couronne en danger.

La prorogation du parlement, pour la session de 1813, eut lieu le 22 juillet, et le drame de Napoléon marchait avec rapidité vers son dénoûment. L'Allemagne opprimée s'était soulevée après la retraite de Moscou, et elle avait commencé la campagne qui finit en octobre par la bataille décisive de Leipsick. La bataille de Vittoria avait été livrée en juin; après quelques négociations infructueuses, les armées alliées traversèrent le Rhin et entrèrent en France, et Napoléon, après avoir essayé en vain d'arrêter leur marche par une courte, mais brillante campagne, abdiqua la couronne impériale en avril 1814. Sur ces entrefaites, le parlement s'était assemblé le 4 novembre 1813, et à ce moment critique, il régna dans les deux chambres, avec l'espoir d'une fin prompte et heureuse de la guerre, la plus entière unanimité sur la politique qui convenait à la circonstance. Lorsque les chambres allaient partir pour les fêtes de Noël, les ministres proposèrent et obtinrent jusqu'au 1er mars un ajournement qui se prolongea

(1) Pour ces adresses voyez *Mem. of Romilly*, vol. III, p. 103.

jusqu'au 21 du même mois (1). Peu de temps après on annonça l'abdication de Napoléon, son départ pour l'île d'Elbe et la restauration de la dynastie des Bourbons (2).

Lord Wellington, alors créé duc, reçut à son retour en Angleterre les remercîments des deux chambres en personne, et on lui fit une allocation publique en récompense de ses grands services. Le traité par lequel la guerre avait été terminée avec la France, fut communiqué au parlement en juillet et reconnu par des adresses votées unanimement par les lords et les communes. Il s'éleva quelque discussion sur une stipulation favorable à l'abolition de la traite des noirs ; mais on ne fit aucune objection aux arrangements renfermés dans le traité. La joie causée par la fin de la guerre et le rétablissement de la paix fut enthousiaste et universelle. La prorogation eut lieu le 30 juillet, et le prince régent, qui lut lui-même son discours, félicita les deux chambres du succès obtenu par son adhérence à la politique qu'on avait suivie avant la régence, de l'entier accomplissement de tous les objets pour lesquels la guerre avait été entreprise ou continuée, et de l'indépendance de l'Europe, enfin délivrée, par les efforts combinés de l'Angleterre et de ses alliées, de l'oppression la plus tyranique qu'elle ait jamais soufferte. Puis il déplora la continuation des hostilités avec les États-Unis, mais recommanda de poursuivre vigoureusement la guerre. Le prince régent avait été honoré de la visite de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, qui, avec le maréchal Blücher et d'autres personnages de distinction, arrivèrent à Londres au mois de juin ; leur réception

(1) Les dates suivantes serviront à expliquer la conduite du parlement à cette époque :

Le 8 octobre 1813, lord Wellington traverse la frontière de France.

Le 2 novembre, l'armée française en retraite traverse le Rhin et évacue l'Allemagne.

Le 1er et le 2 janvier 1814, les alliés traversent le Rhin et entrent en France.

Le 31 mars, les alliés entrent à Paris.

Le 6 avril, abdication de Napoléon.

(2) Louis XVIII s'embarqua à Douvres pour la France, le 24 avril 1814. Le prince régent l'accompagna jusqu'à son embarquement.

publique fut très-flatteuse, et ils restèrent près de trois semaines en Angleterre.

Après ces succès et ces triomphes, au milieu des réjouissances universelles, du bruit des salves d'artillerie et de l'éclat des illuminations et des feux d'artifice, le ministère du prince régent savourait les douceurs de la faveur de la cour et des applaudissements populaires. Il n'était question nulle part d'aucun changement ministériel. L'état de la politique intérieure de cette époque peut se comprendre par le passage suivant d'une lettre écrite par lord Dudley à l'évêque de Llandaff en juin 1814 :

Je suis bien aise d'apprendre que la conduite de lord Grenville a été aussi satisfaisante pour tous les partis. Malgré quelques fautes et quelques erreurs, c'est bien le plus capable et le plus accompli de nos hommes d'État, et, en outre, l'homme le plus honorable et le plus digne du monde. Vous feriez bien d'encourager à Oxford l'idée qu'il va arriver au pouvoir ; ce sera plaisir de voir combien il grandira dans l'opinion publique. Ce serait une excellente mystification, bien innocente, sans doute, mais aussi parfaite dans son genre que celle de lord Cochrane. Personne, je crois, n'est plus complétement en dehors de la question que lord Grenville en ce moment. L'administration actuelle est triomphante au dedans comme au dehors. Les principaux membres dont elle se compose jouissent de la plus haute faveur personnelle auprès de leur maître, qui, quelque sentiment qu'il affecte, a pour lord Grenville l'aversion la plus profonde. Je vois que vous partagez vous-même cette idée, au point de dire qu'il est naturel que le prince désire fortifier son ministère par l'adjonction d'un homme aussi capable. Mais en même temps vous oubliez que lord Grenville est tenu par tous les liens de l'honneur et de la constance de ne pas le fortifier. S'il entre au ministère, il doit y amener son parti avec lui. Il se déshonorerait pour toujours en consentant à un arrangement partiel. Ce qui paraît probable, c'est que le gouvernement actuel a un bail de pouvoir qui doit durer autant que la prospérité publique. Tant que le vent sera favorable, il restera au gouvernail. Mais s'il survient une tempête, il sera forcé, selon toute probabilité, par la voix publique, de prendre à bord des marins plus capables et des pilotes plus habiles. Sa position à la chambre des communes est tellement pitoyable qu'on

ne voit pas comment il pourrait se tirer de quelque débat sérieux, si le sentiment public était partagé, même dans une proportion qui lui fût assez favorable, entre lui et l'opposition (p. 48).

La querelle du prince et de la princesse de Galles, qui avait été changée en une guerre ouverte par la lettre de la dernière au sujet de sa fille en 1813, fut ranimée en 1814 par la visite des souverains. La princesse reçut de la reine l'avis qu'on ne lui permettrait pas de paraître aux réceptions qui seraient faites en l'honneur des illustres visiteurs; d'autant plus que le prince régent considérait sa propre présence comme nécessaire; et il voulait qu'il fût bien compris, pour des raisons dont lui seul pouvait être juge, que c'était chez lui une résolution fixe et inébranlable de ne rencontrer la princesse de Galles en aucune circonstance, soit publique, soit particulière. La princesse fit des remontrances contre cette décision dans une lettre adressée au prince, finissant par le paragraphe suivant :

Monsieur, le temps que vous avez choisi pour cette conduite est de nature à la rendre particulièrement blessante. Plusieurs étrangers illustres sont déjà arrivés en Angleterre; et, entre autres, me dit-on, l'héritier de la maison d'Orange, qui s'est annoncé à moi comme mon futur beau-fils. Je suis injustement exclue de leur société. D'autres, d'un rang égal au vôtre, doivent se réjouir avec Votre Altesse royale de la paix de l'Europe. Ma fille, pour la première fois, paraîtra en public dans la splendeur qui convient à l'approche des noces de l'héritière présomptive de cet empire. Votre Altesse royale a choisi cette circonstance pour me traiter, sans provocation de ma part, avec une nouvelle indignité; de tous les sujets de Sa Majesté, je suis la seule personne que Votre Altesse royale empêche de paraître à sa place pour prendre part à la joie générale, et l'on me prive de la jouissance de ces nobles sentiments d'orgueil et d'affection qu'on permet à toutes les mères.

Le prince ne tint aucun compte de cette lettre; mais la princesse envoya la correspondance au *speaker* pour qu'il la

soumit à la chambre des communes (1). Cette correspondance donna lieu à M. Methuen de présenter le 3 juin une motion pour une adresse au prince régent, lui demandant de faire connaître à la chambre quelles personnes lui avaient conseillé de former cette résolution fixe et inébranlable de ne jamais rencontrer la princesse de Galles, soit en public, soit en particulier, et sur quelles raisons elle était fondée. La motion fut retirée après un débat ; mais le même membre fit ensuite une motion qui amena l'adoption d'un bill pour accorder à la princesse une annuité séparée de 35 000 livres.

Dans l'état actuel des relations entre le prince et la princesse, tout ce qu'ils avaient en commun devenait nécessairement une source de discorde. Ainsi leur fille, au lieu d'être un lien d'union entre eux, devenait, à mesure qu'elle grandissait et commençait à jouer son rôle sur la scène, le sujet de nouvelles querelles. Le projet de mariage avec le prince d'Orange, que le régent désirait réaliser, ne fut point encouragé par la mère, et la fille y opposa une telle résistance qu'on finit par y renoncer. Le régent avait tellement en aversion l'influence de la princesse sur sa fille, qu'enfin il interdit toute espèce de relations entre elles, et ce procédé irrita tellement la princesse Charlotte, que le 12 juillet 1814, elle s'enfuit dans une voiture de place, de Warwick House où elle demeurait, à Connaught Terrace, résidence de sa mère, et que ce ne fut pas sans difficulté qu'on obtint d'elle de retourner dans une maison où elle serait sous la surveillance de son père.

La popularité de la princesse de Galles était alors à son plus haut point. On croyait que les accusations portées contre sa réputation avaient été dictées par la méchanceté, et réfutées par des preuves concluantes; et la conduite de son mari à son égard était regardée comme un système de lâche et

(1) Elle est imprimée dans l'*Annual Register*, 1814 ; *State papers*, pp. 348-351.

cruelle persécution, inspiré par sa préférence pour les rivales illégitimes de sa femme. Quoi qu'il en soit, elle paraît avoir compris que la voix publique, tout énergique et unanime qu'elle était, ne pouvait la soutenir contre la puissante main qui lui fermait toutes les portes; et conséquemment, au mois d'août 1814, elle quitta l'Angleterre pour le continent (1). Elle resta quelque temps dans sa ville natale de Brunswick, puis se rendit en Italie.

La princesse Charlotte avait alors dix-huit ans, et deux ans après elle épousa, en 1816, le prince Léopold de Saxe-Cobourg. L'année suivante, la triste fin d'une union contractée sous des auspices en apparence si favorables rompit la dernière attache qui liait la princesse de Galles à ce pays. Elle n'avait jamais revu sa fille depuis son départ d'Angleterre, en 1814, et elle resta sur le continent jusqu'à ce qu'elle y revînt comme reine en 1820.

La guerre contre la France, qui fut terminée cette année par l'abdication forcée de Napoléon à Fontainebleau, fut la plus grande où ce pays ait jamais été engagé. Auprès d'elle, les guerres contre Louis XIV, la guerre d'Espagne de 1739, et la guerre américaine n'avaient que des proportions restreintes. Si l'on y comprend les vingt mois de la fausse trêve d'Amiens, elle avait duré depuis le mois de février 1793 jusqu'en avril 1814, c'est-à-dire plus de vingt et un ans. Tant que dura la république française, elle avait eu le caractère d'une lutte contre le jacobinisme. Depuis l'avénement de Bonaparte au souverain pouvoir, elle avait pris celui d'une lutte contre son ambition turbulente et sa soif insatiable de conquête universelle. Elle avait exigé et produit dans ce pays les plus grands sacrifices financiers, et les plus vigoureux

(1) M. Canning déclara à la chambre des communes, le 7 juin 1820, que la princesse de Galles l'avait consulté en 1814 sur le projet de quitter l'Angleterre, et qu'il le lui avait conseillé, dans la supposition qu'elle resterait toujours séparée de son mari.

efforts sur mer comme sur terre. *Toto certatum est corpore regni.* Les grands objets pour lesquels on avait si longtemps persévéré dans ces efforts, pour lesquels on avait perdu chaque année tant de milliers d'hommes, pour lesquels on avait patiemment supporté de si lourds impôts, pour lesquels on avait ajouté tant de centaines de millions à la dette nationale, c'est-à-dire le détrônement de Napoléon, et la réduction de la France à ses anciennes frontières, ces objets, dis-je, étant atteints, il est naturel de se demander dans quelle mesure l'Angleterre contribua au premier renversement de la fortune de Napoléon, à sa chute de 1814.

Il est certain que la résistance continue de l'Angleterre au pouvoir de Napoléon depuis 1803, que son refus de négocier avec lui, et même de le reconnaître comme empereur, que le succès avec lequel elle déjoua ses projets d'envahir ses rivages et de détruire son commerce avec le continent, que les encouragements donnés à tous ses ennemis partout où ils pouvaient se trouver, que les subsides et l'appui qu'elle fournit contre lui aux grandes puissances militaires de l'Europe, exercèrent une influence puissante en créant et fomentant l'esprit qui amena définitivement sa ruine. Tandis que les armées françaises occupaient Lisbonne, Madrid, Naples, Rome, Turin, Milan, Vienne, Dresde, Berlin, Moscou, Bruxelles et Amsterdam, l'opulente cité de Londres, le plus attrayant des appas pour le puissant ravisseur, n'avait pas vu un soldat français s'approcher d'elle. Comme puissance belligérante, les succès maritimes de l'Angleterre avaient été décisifs. Depuis Trafalgar, où la marine française avait été détruite, elle était restée maîtresse sans rivale des mers. Mais l'Angleterre n'avait jamais aspiré à être une puissance militaire du premier rang, et ses opérations sur terre avaient été conduites sur une plus petite échelle. Ne comptant que sur des enrôlements volontaires, elle ne pouvait pas, même avec l'aide d'une légion étrangère, essayer de tenir tête aux

armées énormes que Napoléon levait par la conscription forcée. L'expédition de Walcheren avait été un échec, nos opérations en Italie et en Sicile avaient été insignifiantes, et le seul endroit où l'Angleterre eût fait sentir son influence était la Péninsule. La convention de Cintra, en 1808, avait eu pour effet l'évacuation du Portugal par Junot; Masséna fut repoussé des lignes de Torres Vedras en 1810, et ensuite, depuis la prise de Badajos, de Ciudad Rodrigo, et la bataille de Salamanque, en 1812, jusqu'à la déroute de Vittoria, en 1813, la carrière de Wellington avait été marquée par des progrès presque continuels, jusqu'à ce qu'enfin il traversât la frontière française en octobre de la même année. Les mérites du duc de Wellington, et les services qu'il a rendus à son pays en surmontant des obstacles et des difficultés de toute espèce, en organisant sa propre armée, en se concertant avec les gouvernements d'Espagne et de Portugal, et en tirant parti de leurs levées; sa prudence, sa patience et sa fermeté invariables, et ses grands talents militaires, auxquels cent auteurs compétents ont rendu hommage, ne sauraient être l'objet de trop d'éloges. La tâche qu'il fut chargé de remplir, il l'a remplie admirablement bien ; reste toutefois la question de savoir si le plan qu'il était appelé à réaliser était bien conçu.

Lorsque le gouvernement anglais adopta et suivit la politique de seconder le mouvement populaire en Espagne et en Portugal, il devait s'être formé une idée de la conduite probable que tiendrait Napoléon. Si, fidèle à son principe d'écraser un ennemi avant d'en attaquer un autre, il avait fait de la Péninsule son premier objet, et qu'il y fût entré lui-même à la tête d'une armée de 300 000 hommes, le général anglais, faiblement soutenu par deux nations dépourvues de ressources financières et militaires (1), et ne comptant que

(1) Sur le peu de valeur des secours militaires fournis par les Espagnols dans cette campagne, voyez Napier, *History of the war in the Peninsula*, b. XXII, c. 6.

sur le petit nombre de troupes que le gouvernement mettait à sa disposition, aurait été forcé de se retirer derrière les lignes de Torres Vedras, et enfin de rembarquer son armée. Si, d'un autre côté, comme cela eut réellement lieu, Napoléon venait à faire son mouvement principal sur un tout autre point, et à laisser un maréchal avec une armée peu nombreuse pour tenir en échec le duc de Wellington, la campagne d'Espagne prenait un caractère subordonné, et devenait d'une importance secondaire. Il est vrai que le duc de Wellington repoussa Soult, et qu'il passa la frontière française presque trois mois avant que les alliés envahissent la France du côté du Rhin; mais il ne pouvait pas opérer une jonction avec eux, ni coopérer à leur marche sur Paris, et la bataille de Toulouse fut livrée après l'abdication de Napoléon (1).

La guerre de la Péninsule fut la cause d'un appel d'hommes perpétuel aux dépôts militaires français; nous avons entendu évaluer, d'après des documents authentiques, les pertes de la France, tout compris, à cent mille hommes par an. Cette cause de faiblesse et l'effet moral produit dans les camps et les conseils des alliés par nos victoires en Espagne, contribuèrent sans doute au triomphe de la cause au succès de laquelle l'Angleterre avait consacré tous ses efforts. La pression de la conscription fut la principale source de l'impopularité de Napoléon en 1813 et 1814, et elle était encore augmentée

Le général Napier remarque qu'en 1813 le seul lien entre les deux gouvernements d'Espagne et de Portugal était la haine des Anglais, qui les avaient sauvés l'un et l'autre (vol. VI, p. 306). Cette année-là les cortès furent sur le point d'adopter une loi pour exclure les troupes étrangères d'une forteresse espagnole (*ibid.*, p. 308).

(1) Il paraît qu'après la bataille de Vittoria le gouvernement anglais eut l'idée de faire passer d'Espagne en Allemagne le duc de Wellington et son armée, afin de coopérer directement avec les grandes puissances (voyez ses dépêches à lord Bathurst du 12 juillet et du 21 décembre 1813, et du 10 janvier 1814, dans *Gurwood's Collection*). Le projet d'envoyer le duc de Wellington et son armée en Allemagne à cette époque de la campagne ne mérite pas grand éloge; mais le fait qu'on l'ait formé prouve la conviction où était le gouvernement anglais qu'il n'était pas à sa vraie place dans ce moment critique.

par la guerre d'Espagne. Cependant on ne saurait nier que la marche des armées russes, autrichiennes et prussiennes sur Paris, ne fût la cause immédiate et efficace de la chute de Napoléon en 1814. Si ce mouvement n'avait pas réussi, les succès de Wellington contre Soult, au sud, auraient été inutiles. Sans l'aide des grandes puissances du Nord, il n'aurait pu forcer Napoléon à négocier, encore moins à abdiquer (1).

Mais quelle que soit la part de mérite qu'on doive répartir aux différentes nations pour avoir contribué à la première chute de Napoléon, il est certain que la politique constamment suivie par le gouvernement de lord Liverpool, de poursuivre la guerre de la Péninsule avec vigueur, et de ne pas négocier avec Napoléon, fut enfin couronnée de succès. Cette politique eut lord Castlereagh pour représentant et pour principal organe ; et quoique tous les ministres eussent part à la popularité qui était la conséquence de ce succès, l'attention publique se concentrait bien plus sur lui que sur tout autre de ses collègues (2). M. Canning, qui avait été son rival pour le poste de *leader*, en 1812, se trouva alors complétement éclipsé par l'éclat plus brillant du ministre des affaires étrangères et par le rôle important qu'il avait rempli dans le rétablissement des affaires de l'Europe. C'est pourquoi après avoir, en 1813, formellement congédié son parti à la chambres des communes, et dissout ses relations politiques avec lord Wellesley (3) (démarche qui le laissa libre d'agir séparément), il se contenta alors d'accepter le poste presque nominal d'ambassadeur à la cour de Portugal, et en novembre il s'embarqua

(1) Cependant M. Canning, dans le discours qu'il prononça à Lisbonne en 1814, attribuait la première chute de Napoléon à l'influence de l'Angleterre, au moyen de la guerre de la Péninsule (*Memoirs of the Life of Canning*, London, 1829, vol. II, p. 260).

(2) Sur l'ascendant personnel de lord Castlereagh à cette époque et la popularité générale du ministère, voyez les récits de M. Rush, ministre américain dans son livre ayant pour titre *First Narrative of a Residence at the Court of London* (London, 1833, p. 45).

(3) Voyez *Mem. of Reg.*, vol. II, p. 36; *Life of Sidmouth*, vol. III, p. 106 ; *Mem. of Horner*, vol. II, p. 150.

pour Lisbonne. Le motif qu'il assigna lui-même à cette démarche fut l'état de sa santé et de celle de son fils aîné, qui mourut en 1820 (1). En même temps, ses amis, M. Huskisson, M. Sturgess Bourne et lord Binning, se joignirent au ministère, M. Huskisson comme premier commissaire des forêts, et les deux autres comme premiers commissaires du conseil des Indes. Il se démit de son ambassade en avril 1815 (2), mais resta à l'étranger jusqu'au printemps de 1816, où il revint en Angleterre, et entra au cabinet comme président du conseil des Indes.

L'addition d'une force nouvelle pour les débats devait être très-précieuse dans l'état actuel du gouvernement. Les seuls changements que le cabinet eût subis depuis sa première formation consistaient en ce que lord Camden avait cessé d'en être membre, et que sa place avait été remplie en 1812 par M. Bragge Bathurst, comme chancelier du duché de Lancastre. En 1814, M. Wellesley Pole y fut aussi ajouté comme directeur de la Monnaie. Le cabinet se composait alors de treize membres, dont neuf pairs et quatre appartenant aux Communes. Les quatre derniers étaient lord Castlereagh, M. Vansittart, M. Bragge Bathurst et M. Wellesley Pole. C'est ainsi qu'il était constitué quand M. Canning y entra en 1816 à la place de lord Buckinghamshire; de sorte que la remarque que fit lord Grenville au sujet de M. Canning, dans une lettre écrite à M. Horner en juin 1813, était également vraie en 1816, savoir, qu' « il serait, en effet, une acquisition très-désirable pour un gouvernement aussi incapable que l'était celui-ci de soutenir les débats dans la chambre des communes (3).

(1) Lord Dudley, *Letters to the bishop of Llandaff*, p. 50, dit qu'un désappointement politique fut la cause réelle de cette démarche. La conduite de M. Canning, en acceptant cette ambassade, fut attaquée par M. Lambton à la chambre des communes en mai 1817, par une motion formelle de censure, mais il la justifia lui-même avec succès. (Voyez lord Dudley, *Letters*, *ibid.*, p. 166.

(2) Voyez une lettre de M. Canning à lord Castlereagh, datée de Lisbonne, le 22 avril, dans *Castlereagh Despatches*, vol. X, p. 321.

(3) *Mem. of Horner*, vol. II, p. 151

Tandis que lord Liverpool et ses collègues recueillaient ainsi les fruits légitimes d'une politique qu'ils avaient constamment maintenue, et à laquelle ils étaient restés attachés à des époques d'adversité et de danger, les whigs étaient tombés fort bas dans l'opinion publique par leur résistance en apparence peu patriotique à une guerre dont l'issue avait été triomphante. Il y avait sans doute parmi les whigs des personnes que lord Dudley appelle des « whigs napoléonistes » (1), des admirateurs de Napoléon, parce qu'ils le regardaient comme l'héritier de la Révolution, comme le défenseur de ses principes d'égalité, et comme l'ennemi des trônes légitimes. Quelques-uns d'entre eux étaient probablement fascinés par son pouvoir, par son génie militaire, par l'étendue de ses conquêtes et par son despotisme absolu ; en un mot, ils appartenaient à cette école dont le général Napier, l'historien de la guerre de la Péninsule, peut être regardé comme le type (2). Mais quand lord Dudley remarque, dans une autre

(1) Dans une lettre du 17 janvier 1816, il parle des « whigs napoléonistes, ces fanatiques de la liberté qui ont choisi un despote militaire comme leur fidèle allié et leur protecteur. » (*Letters to the Bishop of Llandaff*, p. 127.)

(2) Les passages suivants, extraits du sixième volume de l'*Histoire du général Napier*, serviront à faire comprendre le jugement qu'il avait formé de Napoléon : « Le pouvoir de Napoléon était soutenu en France par le sentiment profond de sa bonté comme souverain, et par cette admiration pour son génie qui était répandue dans les classes inférieures et moyennes du peuple ; par l'amour qu'elles avaient pour lui et qu'elles ont encore pour sa mémoire, parce qu'il chérissait les principes d'une juste égalité... Il donna à la France de nobles institutions, un code de lois comparativement juste, et une gloire sans égale depuis les Romains (p. 241). » Il dit de la marche des alliés sur Paris en 1813 : « La neutralité de la Suisse fut violée, et plus d'un demi-million d'hommes armés se jeta sur les frontières de la France avec toute la violence de la force brutale ; car leurs combinaisons militaires étaient méprisables, et leur marche fut marquée par le meurtre et la dévastation (p. 450). » « Tout grands qu'étaient ces deux hommes (Napoléon et Cromwell), sur le champ de bataille, surtout le premier, ils étaient infiniment plus grands quand ils étaient placés au gouvernail de l'Etat, et qu'ils déployaient le despotisme gigantesque du génie indispensable l'accomplissement de leur œuvre sainte. Et je ne regarde pas la conduite de Wellington comme comparable à celle de l'un de ces deux hommes (p. 458). » « L'ambition de Napoléon avait pour objet la grandeur et la prospérité de la France, la régénération de l'Europe, la stabilité du système qu'il avait formé à cette fin, *non lui-même personnellement* ; et de là vient que dans beaucoup de pays le peuple révère instinctivement sa mémoire (p. 516.) »

lettre, que « l'opposition comptait uniquement sur les succès de Napoléon, et qu'elle fut affligée de sa chute (1), nous ne pouvons croire qu'il représente avec vérité les sentiments réels de ceux qui s'opposaient à la guerre d'Espagne, parce qu'ils pensaient qu'elle n'atteindrait pas son but, mais qui n'étaient par pour cela les ennemis de leur pays. Par exemple, lord Grenville, qui s'opposa le plus hautement et le plus constamment aux campagnes de la Péninsule, fut un des adversaires les plus déclarés des négociations avec Napoléon, et il avait condamné la paix d'Amiens quand M. Pitt, son dernier collègue, M. Fox, avec qui il était sur le point d'agir de concert, et la voix presque unanime de la nation l'approuvaient. Autant que l'on peut regarder la *Revue d'Edimbourg* comme un organe de l'opinion whig du jour, son langage ne justifie point l'assertion de M. Dudley. Ainsi, dans un article sur l'état et les perspectives de l'Europe, publié en avril 1814, immédiatement après la première chute de Napoléon, se trouve le passage suivant, qui nous paraît laisser peu de chose à dire :

Nous ne pensons pas qu'un despote ambitieux et un conquérant sanguinaire puisse être trop exécré et trop peu respecté par le genre humain; mais, tout haïssable qu'est un tel homme, la clameur populaire semble aujourd'hui aller même trop loin contre lui. On découvre maintenant qu'il n'a ni génie ni sens commun, et il est accusé de lâcheté, pour ne pas s'être tué, par les personnes mêmes qui n'auraient certainement pas manqué de se récrier contre son suicide, comme une preuve de faiblesse et de folie. L'histoire, pensons-nous, ne le placera pas aussi bas que les journaux anglais d'aujourd'hui. C'est un homme qui doit être craint et détesté, mais non méprisé, selon nous, par les personnes ordinaires. Sa catastrophe, autant qu'on peut encore en juger aujourd'hui, paraît, en effet, hors de proportion et d'harmonie avec le rôle qu'il a soutenu jusqu'ici; mais nous n'y voyons rien qui soit vraiment de nature à changer l'opinion que nous avons formée depuis longtemps de son caractère. Il nous apparaît encore

(1) Lettre du 22 juin 1816, *ibid.*, p. 145.

comme un homme consommé pour la conduite, la valeur et la décision dans la guerre, mais sans les vertus et même sans les vices généreux et sociaux d'un soldat de fortune ; d'une activité vraiment incomparable et d'une ambition sans bornes, mais entièrement dépourvu de principes, de sentiments et d'affection ; soupçonneux, cruel et impérieux, égoïste et exclusivement personnel dans la poursuite de ses desseins et dans ses jouissances, fier et présomptueux jusqu'à la folie, et enfin regardant les lois de l'honneur et de la morale comme indignes de son attention, ainsi que les intérêts et les sentiments des autres hommes. Méprisant ceux qui se soumettaient à ses prétentions, et poursuivant avec une haine implacable tous ceux qui osaient lui résister, il semble avoir toujours eu, dans sa propre fortune, une confiance qui croissait avec son mépris pour le genre humain, jusqu'à ce qu'un revers sérieux vînt lui prouver l'erreur de son calcul, et dévoiler le danger aussi fatal qu'imprévu d'une carrière qui ne comptait que sur la prospérité. Il était naturel que le monde se réjouît de la chute d'un tel homme (1).

Napoléon étant à l'île d'Elbe, et le congrès de Vienne sur le point de se réunir, le parlement fut ouvert de nouveau par le prince régent, qui, dans son discours, déplora la continuation de la guerre avec les États-Unis d'Amérique. Cette guerre malheureuse, à laquelle les ordres du conseil avaient donné naissance, et qui avait été surtout provoquée par le refus de M. Canning de ratifier l'arrangement fait par M. Erskine en 1810, avait été déclarée par les États-Unis en juin 1812. On l'avait faite avec beaucoup d'animosité de part et d'autre, et avec des succès partagés, quand elle se termina par un traité de paix signé à Gand, le 24 décembre 1814, et ratifié le 17 février 1815. L'attaque près de la Nouvelle-Orléans, si désastreuse pour les armes anglaises, eut lieu le 8 janvier, dans l'intervalle entre la signature et la ratification du traité. On peut raisonnablement présumer que si un changement total de gouvernement avait eu lieu à la mort de M. Perceval, et que quelques-uns de ceux qui, depuis

(1) *Edinburgh Review*, vol. XXIII, p. 3.

l'origine, s'étaient montrés les plus puissants adversaires des ordres du conseil, fussent devenus des membres influents de la nouvelle administration, la guerre américaine aurait été conjurée, ou au moins promptement terminée. Les ordres du conseil furent le plus mauvais côté de la politique guerrière des torys, et entraînèrent les plus funestes conséquences.

Le 2 décembre, la chambre s'ajourna sans s'être occupée d'aucune affaire importante, et s'assembla de nouveau le 15 février 1815. Les délibérations du parlement suivaient leur cours régulier, et la chambre des communes examinait un bill proposé par les ministres pour exclure le blé étranger, afin d'assurer des prix suffisants aux agriculteurs au retour de la paix, et de rendre le pays indépendant des approvisionnements étrangers, quand la nouvelle de la fuite de Napoléon de l'île d'Elbe, de sa marche triomphante sur Paris, et de sa réinstallation sur le trône impérial, jeta la confusion partout. Il débarqua à Cannes le 1er mars, et le 20, il entra dans Paris, que Louis XVIII n'avait quitté que le jour précédent (1). Le 6 avril, un message du prince régent informa les deux chambres qu'en conséquence des événements qui venaient de se passer en France, il avait donné des ordres pour augmenter les forces de terre et de mer, et n'avait point perdu de temps pour entrer en communication avec les alliés de Sa Majesté, afin de prendre, de concert avec eux, des mesures propres à assurer effectivement la sécurité générale et permanente de l'Europe. L'adresse en réponse à ce message passa dans la chambre des lords sans opposition ; dans la chambre des communes, M. Whitbread proposa un amendement priant le prince régent de faire les plus grands efforts pour assurer au pays la continuation de la paix, amendement

(1) Voy. sir A. Alison, vol. X, p. 650.

(2) Voyez les réflexions et les commentaires de lord Dudley sur le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, dans sa lettre du 15 avril 1815 (*Letters*, p. 93).

qui fut repoussé par 220 voix contre 37. Des motions furent ensuite faites dans les deux chambres par lord Wellesley et M. Abercrombie censurant les ministres à cause des arrangements imprévoyants de l'année précédente, par lesquels on avait accordé à Bonaparte la souveraineté de l'île d'Elbe et donné des duchés en Italie à sa femme et à son fils. La défense du gouvernement fut qu'il avait acquiescé au plan approuvé par les souverains alliés, parce qu'il n'avait pas cru qu'il fût justifiable de s'exposer de nouveau à de grands hasards et à une grande effusion de sang, pour la seule différence entre traiter avec Bonaparte et le faire prisonnier. Ces motions furent rejetées par d'imposantes majorités. Le traité avec Napoléon avait été signé à Paris le 11 avril 1814, et porte sept signatures, notamment celles de Metternich, Stadion, Rasoumouffski, Nesselrode, Hardenberg, Ney et Caulincourt. Lord Castlereagh y adhéra ensuite au nom de l'Angleterre, mais y fit deux objections : 1° que ce traité reconnaissait Napoléon comme empereur de France, ce que l'Angleterre n'avait jamais fait ; 2° qu'il lui assignait une résidence avec une souveraineté indépendante, tout près de la côte d'Italie, et à quelques journées de navigation de la France.

Le 28 avril, M. Whitbread proposa une adresse, suppliant le prince régent de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher le pays d'être entraîné dans la guerre, parce que telle personne plutôt que telle autre serait placée à la tête du pouvoir exécutif. Cette motion fut soutenue par un discours condamnant la célèbre proclamation de Vienne, du 25 mars, qui avait déclaré Bonaparte ennemi et perturbateur de l'Europe, et avait été signée par les quatre représentants de l'Angleterre (1). Elle fut combattue par lord Castlereagh au nom du gouvernement, et rejetée par 273 voix contre 72 (2).

(1) *Annual Register*, 1814 ; *State Papers*, p. 366.
(2) Un excellent sommaire des arguments employés de part et d'autre dans ce débat est donné par sir S. Romilly (vol. III, p. 167) qui vota avec la minorité.

Le 22 mai, un message du prince régent fut remis aux deux chambres, leur communiquant les copies des traités avec les gouvernements étrangers, en vertu desquels l'Angleterre entrait dans certains arrangements pour le renouvellement de la guerre contre Bonaparte. Lors de l'adresse en réponse à ce message, lord Grey, dans un discours nourri et d'une argumentation solide, exposa ses objections à la continuation d'une politique guerrière, et proposa un amendement qui condamnait une guerre entreprise pour proscrire le maître des destinées de la France. Le trait principal de ce débat qui se termina par une majorité de 156 voix pour les ministres contre 44, fut que lord Grenville différa de lord Grey, avec qui il avait cordialement agi de concert les huit années précédentes, et se déclara convaincu de la nécessité de la guerre (1). Dans la chambre des communes, le même amendement à l'adresse fut proposé par lord George Cavendish. M. Grattan et M. Plunkett différant, comme lord Grenville, de leurs amis politiques, parlèrent avec éloquence en faveur de la guerre ; la majorité pour les ministres fut de 331 contre 92. La décision ainsi prise en faveur d'une action concertée avec le mouvement européen contre Napoléon, on fit les derniers préparatifs pour la campagne *des quatre jours*, qui, en moins d'un mois après ces débats, finit par la bataille de Waterloo. La rapidité avec laquelle les événements se succédèrent après cette bataille est très-remarquable, et ne peut s'expliquer que par la supposition que la France était tout à fait fatiguée du despotisme de Napoléon, et l'Europe bien décidée à y mettre fin. Napoléon apporta en personne la nouvelle de

(1) Sir S. Romilly (*Mem.*, vol. III, pp. 160, 162) et M. Horner (*Mem.*, vol. II, pp. 243-246), furent l'un et l'autre de l'avis de lord Grey, bien que le dernier pensât que son parti avait eu tort de s'opposer à la guerre d'Espagne (*ibid.*, p. 158). Lord Wellesley suivit la même ligne de conduite (voyez *Lord Brougham's Statesmen*, vol. I, p. 249). M. Canning, qui était absent d'Angleterre, ne put prendre part aux débats sur le renouvellement de la guerre en 1815 ; mais on peut regarder comme certain qu'il aurait appuyé les ministres.

sa défaite à Paris, dans la matinée du 21 juin, trois jours après la bataille. Quelques heures plus tard il apprit que sa chambre servile était en état de révolte, et avait résolu sa déposition ; la déroute et la dispersion de son armée avaient été si complètes, et on était si peu disposé à organiser une force militaire en son nom, que personne ne tenta d'opérations défensives ; le 22, il abdiqua en faveur de son fils, et le 23 fut formé un gouvernement provisoire ; le 25, il fut transféré virtuellement comme prisonnier à la Malmaison ; le 3 juillet, Paris se rendit aux Anglais et aux Prussiens, et le 7 juillet, Napoléon se rendit lui-même au capitaine Maitland à bord le *Bellérophon*, dans le port de Rochefort. Ainsi, trois semaines après la bataille de Waterloo, Napoléon était captif à bord d'un bâtiment anglais.

Le gouvernement anglais, profitant de la leçon d'Elbe, résolut de le tenir sous bonne garde et, sans le laisser débarquer, le transporta à l'île de Sainte-Hélène pour laquelle il partit au mois d'août, et où il arriva en octobre pour ne jamais la quitter, ayant passé, en huit mois féconds en événements, de sa petite souveraineté de l'île d'Elbe, par les Tuileries et Waterloo, à sa captivité dans l'île de l'Atlantique.

La position de l'Angleterre comme nation belligérante était toute différente en juin 1815 de ce qu'elle avait été en avril 1814. Dans la première chute de Napoléon, elle ne fut qu'un accessoire; dans la seconde, elle joua le rôle principal. Une critique militaire minutieuse peut trouver des motifs pour blâmer les opérations de Napoléon dans sa courte campagne de 1815 (1), et il est possible qu'en partie à cause de l'affaiblissement de sa vigueur physique, en partie à cause de sa position impériale, et en partie à cause de sa confiance dans son propre génie militaire, il ait montré moins d'activité qu'il n'en avait déployé dans ses premières campagnes. Mais il nous

(1) Voyez l'intéressant ouvrage du colonel Charras sur la campagne de 1815 (*Histoire de la campagne de* 1815. Leipsick, 1857, 1 vol. in-8).

semble que ses opérations de 1815 témoignent d'une manière manifeste de toute l'habileté d'un capitaine consommé. L'objet de Wellington et de Blücher était de combattre de concert : aucune jalousie, aucun malentendu n'existait entre eux. Chacun était tenu d'assister l'autre, et de triompher de l'ennemi de quelque manière que ce fût. Néanmoins Napoléon réussit à attaquer Blücher séparément le 16 à Ligny, et à le vaincre, tandis qu'il tenait le général anglais en échec ; et les Anglais et leurs alliés avaient eu à soutenir la plus grande partie de la bataille, avant que les Prussiens pussent arriver. Ce ne furent que les excellentes dispositions défensives de Wellington, le courage et la patience extraordinaires de sa petite armée, qui empêchèrent Napoléon de recueillir le fruit de sa tactique hardie, habile et généralement heureuse; c'est grâce à l'excellence inattendue des troupes anglaises que fut trompée la confiance qu'il avait dans la victoire, et que la coopération prussienne, dans l'après-midi, changea ce qui aurait été autrement une bataille indécise en une déroute complète. Si la guerre d'Amérique n'avait pas occupé une partie de la meilleure infanterie anglaise, le sort de la journée aurait été, en effet, moins douteux. L'armée anglaise et son général supportèrent le choc de la formidable attaque de Napoléon à Waterloo, et c'est à eux qu'on fit surtout honneur du résultat final. Wellington et Blücher marchèrent immédiatement sur Paris avec leurs armées peu nombreuses. On ne fit aucune tentative pour arrêter leur marche dans ce mouvement dangereux, et Paris se rendit à eux le 3 juillet sans tirer un seul coup de fusil, avant qu'ils eussent été rejoints par un régiment autrichien ou russe. Pas une main ne fut tendue pour sauver Napoléon, et il n'eut d'autre ressource que de se réfugier à bord d'un bâtiment anglais, pour échapper à un plus triste sort dans sa patrie. Il ne fut nullement question de négocier avec lui comme souverain, ainsi qu'on l'avait fait l'année précédente : il se rendit sans condition à la

discrétion du vainqueur (1). Bien que l'armée prussienne ait, en somme, joué un rôle moins important que l'armée anglaise dans la campagne de 1815, ce rôle toutefois fut nécessaire au succès ; sans les Prussiens, il n'aurait pu y avoir de victoire, ni même aucune bataille en Flandre. Napoléon se serait emparé de Bruxelles sans résistance. Il ne faut pas oublier non plus que la victoire de Leipsick fut surtout l'œuvre des Prussiens et qu'ils prirent une part très-considérable au mouvement sur Paris en 1814. Le roi de Prusse entra dans Paris avec les alliés après la capitulation de 1814, et la capitulation de 1815 fut signée par un général prussien. Cela n'eut lieu pour aucune autre puissance. Aucun général anglais n'eut part à la capitulation de 1814, et aucun général autrichien ou russe n'eut part à celle de 1815. Si l'on regarde, comme nous le faisons, le soulèvement de l'Allemagne après la retraite de Moscou, comme la cause définitive de la chute de Napoléon, et que l'on considère dans quelle mesure la Prusse participa à cet élan patriotique ; si l'on considère aussi l'assistance efficace qu'elle prêta aux deux mouvements sur Paris, on doit reconnaître qu'aucune puissance n'eut une part plus importante à l'heureux résultat de cette lutte. Quand nous entendons les accents sublimes et enthousiastes de la lyre martiale de Körner, nous sommes nécessairement convaincus que Napoléon était dans l'erreur en supposant que des hommes capables d'apprécier de pareils sentiments resteraient patiemment ses esclaves : sa tentative de renouveler le système romain de conquête universelle n'était pas applicable à une population aussi intelligente et aussi impressionnable que celle du nord de l'Allemagne ; et il doit nous être permis de penser que les troupes anglaises étaient mieux placées à Waterloo,

(1) Lord Castlereagh déclara à la chambre des communes, le 7 avril 1815, que les puissances alliées n'avaient jamais eu l'intention de traiter Bonaparte comme prisonnier, ou d'employer un système de police ou d'espionnage à son égard. Elles comptaient sur le traité de Fontainebleau, et sur la résolution apparente du peuple français d'en avoir fini pour toujours avec lui et d'accepter Louis XVIII.

en combattant à côté des enthousiastes Prussiens, que lorsqu'elles remplissaient la tâche ingrate et désespérée d'inspirer le courage et l'esprit de discipline aux paysans stupides et ignorants de l'Espagne (1).

Napoléon étant maintenant tenu sous bonne garde à Sainte-Hélène, le parlement s'assembla le 1er février 1816 pour faire le règlement financier que demandait le solide rétablissement de la paix après une guerre qui avait virtuellement duré vingt-deux ans. Ce règlement eut surtout un caractère économique; il consista dans la réduction des armements, la diminution des impôts et le rétablissement de la valeur de l'étalon monétaire après que la banque eût restreint son émission. La taxe du revenu imposée par Pitt en 1798, suspendue quelque temps pendant la paix d'Amiens, et élevée à 10 pour 100 ou 2 shellings la livre en 1806, avait été soufferte patiemment durant la continuation de la guerre. Mais elle avait été imposée et maintenue comme taxe de guerre; et dans la première partie de la session de 1815, avant le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le chancelier de l'Échiquier avait annoncé son abandon immédiat. La reprise des hostilités en rendit ensuite la continuation nécessaire, et la décision de son sort définitif était réservée à 1816. Le 18 mars, M. Vansittart en proposa la continuation à 5 pour 100 ou 1 shelling la livre, la moitié du taux en vigueur où elle était depuis 1806. Mais l'horreur de ce lourd impôt, jointe à l'espoir qu'il cesserait avec la guerre, fut trop forte même pour ce ministère si fort, et la proposition du chancelier de l'Échiquier fut repoussée par 238 voix contre 201. « Quand ce résultat fut annoncé », dit un chroniqueur contemporain, il s'éleva dans la chambre de longs et bruyants applaudissements auxquels répondit la foule qui remplissait le

(1) M. Canning, dans son discours de Liverpool, du 10 janvier 1814, et lord Liverpool à la chambre des lords le 4 novembre 1813, considèrent une coalition d'États, fondée sur le principe de l'indépendance nationale, comme la cause de la chute de Napoléon.

couloir et les avenues, et à la nouvelle de l'événement, toute la nation se sentit délivrée d'un fardeau accablant (1). » Le gouvernement adhéra à cette décision, il abandonna même de son propre mouvement les droits sur la drèche. Lord Dudley, dans une lettre à l'évêque de Llandaff, exprime sa satisfaction de ce résultat, non parce qu'il est convaincu que la taxe du revenu devait être révoquée, mais parce qu'il pense que les ministres ont besoin d'être battus sur quelque point. « Leurs succès prodigieux, » ajoute-t-il, « qui sont certainement, de l'aveu de tout homme raisonnable, infiniment supérieurs à leurs mérites et à leurs talents, sans que je veuille le moins du monde nier leurs capacités, ont rendu leurs subalternes insolents et la chambre trop obéissante; et un coup de ce genre était nécessaire pour rappeler aux serviteurs du pays qu'ils n'en sont pas les maîtres, et pour rendre à la constitution cet esprit d'activité que peut-être elle commençait à perdre (2). »

L'été de 1816 fut le plus froid et le plus humide qu'il y ait eu en Angleterre depuis 1799, et la moisson fut insuffisante en quantité et inférieure en qualité. Avant la fin de l'année, le prix du blé s'éleva à 113 schellings le quart de tonne (290 litres) (3). La détresse commença à régner parmi la population non-seulement agricole, mais encore manufacturière, avec le mécontentement, son compagnon naturel. Au lieu de chercher un remède à cet état de choses dans une politique commerciale, libérale et éclairée, comme le recommandaient lord Grenville et d'autres membres de l'opposition, les ministres eurent recours à la restriction du commerce pour alléger la détresse, et à la coercition pour supprimer le mécontente-

(1) *Annual Register*, 1815, p. 26.
(2) *Letters*, p. 136.
(3) Tooke, *History of prices*, vol. II, p. 14. Sir S. Romilly dit qu'il a vu lui-même la moisson encore sur pied le 8, le 9 et le 10 octobre, dans un voyage à travers Herefordshire, Worcestershire, Oxfordshire, Berkshire et Surrey (*Mem.*, vol. III, p. 264).

ment. En 1815, ils avaient proposé et fait passer une loi des céréales qui prohibait absolument l'entrée du blé étranger, lorsque le prix moyen était au-dessous de 8 schellings le quart de tonne(1).

En 1817, tel était l'état des sentiments populaires, qu'on jeta des pierres à la voiture du prince régent, lorsqu'il se rendait à l'ouverture du parlement. On nomma des comités secrets des deux chambres pour faire des enquêtes sur les réunions et les associations dangereuses. On suspendit la loi de l'*Habeas corpus*, et cette suspension se renouvela durant la session (2). On adopta aussi d'autres mesures restrictives; on admit et l'on justifia l'emploi d'espions par le gouvernement; lord Sidmouth écrivit une circulaire aux lieutenants des comtés les informant que les éditeurs de pamphlets et écrits blasphématoires et séditieux pouvaient être saisis en vertu d'un mandat d'arrêt du juge de paix, et tenus sous caution. Le procès de Watson, pour crime de haute trahison, eut lieu en juin et se termina par son acquittement (3). D'autres personnes impliquées dans la même accusation furent élargies par les juges conseillers de la couronne. Les procès de Hone, en décembre, pour deux libelles blasphématoires et séditieux, eurent le même résultat. Après quelque temps la détresse, la désaffection et les alarmes diminuèrent. Au commencement de la session de 1818, on mit fin à la suspension de la loi de l'*Habeas corpus*; mais 1819 fut encore une année de troubles et d'agitation politique. Des réunions publiques se tinrent en plein air pour la discussion des griefs politiques dans les

(1) Cette mesure avait créé un grand mécontentement dans le peuple, et amené de sérieuses révoltes à Londres. Des membres furent attaqués en se rendant à la chambre, et les maisons des principaux promoteurs du bill furent assiégées. (*Life of Sidmouth*, vol. III, p. 125; *Mem. of Romilly*, vol. III, p. 157; *Life of Wilberforce*, vol. IV, p. 244.)

(2) Voyez les articles de la *Revue d'Edimbourg* de mars et août 1817, vol. XXVIII, pp. 59, 516.

(3) Voyez les remarques excellentes de sir S. Romilly sur ce procès (*Mem.* vol. III, p. 297).

grandes villes manufacturières, où des discours incendiaires furent prononcés par Hunt et d'autres orateurs populaires. Après la fin de la session, il y eut une réunion à Manchester où une collision eut lieu entre la milice à cheval (*yeomanry*) (1) et le peuple, et où plusieurs hommes furent tués. Cet événement connu sous le nom de « *Massacre de Manchester* », fit que le parlement s'assembla en novembre 1819, et que le gouvernement proposa sans perdre de temps et fit bientôt adopter six mesures coercitives qui eurent une bien triste réputation sous le nom des « *six actes* ». On ôta en même temps à lord Fitzwilliam la charge de lord-lieutenant (2) du Yorkshire, pour avoir pris part aux délibérations du meeting qui eut lieu à cette occasion (3).

Le cabinet se composait en 1818 de quatorze membres dont huit pairs et six des communes. Ceux-ci étaient lord Castlereagh, M. Canning, M. Vansittart, M. Bragge Bathurst, M. Wellesley Pole, et enfin M. Frederick Robinson, qui y entra à cette époque comme président du bureau de commerce. Il en avait été vice-président depuis 1812. En 1819, le duc de Wellington fut ajouté au cabinet comme directeur-général de l'artillerie à la place de lord Mulgrave qui conserva sans fonctions son siége au cabinet.

Tandis que le caractère tory du gouvernement restait essentiellement le même, le rétablissement de la paix et la nécessité d'un règlement de politique intérieure adapté à l'état économique et social du pays, faisaient ressortir de jour en jour

(1) On appelle ainsi la milice à cheval de chaque comté. (*Note du traducteur.*)

(2) Le lord-lieutenant est le représentant militaire du roi dans le comté, commande la milice, est responsable du maintien de l'ordre public. Il est aussi chargé de proposer au lord-chancelier les magistrats du comté. (*Note du traducteur.*)

(3) Le grief contre lord Fitzwilliam consistait, d'après lord Sidmouth, en ce qu'il « fut le principal promoteur d'une réunion publique dont l'objet était très-irrespectueux pour le prince-régent, et tenue au plus grand mépris de l'avertissement que Son Altesse royale avait donné du haut du trône en recevant l'adresse de la cité de Londres ». (*Life of Sidmouth*, vol. III. p. 271 ; Twiss, *Life of Eldon*, vol. II, p. 437. [Comparez l'article de la *Revue d'Edimbourg*, intitulé « The Recent Alarms », vol. XXXIII, p. 187.]

l'étroitesse et l'insuffisance des principes torys, et épuisaient la provision de popularité que les ministres avaient justement recueillie des succès de leur politique guerrière. « Il fut un moment (dit lord Dudley) où il y avait contre eux dix chances pour une ; heureusement pour le pays et pour eux-mêmes, ils gagnèrent la partie, et maintenant ils se donnent le plaisir de dépenser les enjeux (1). »

Lord Dudley représente l'administration, en 1819, comme « s'étant laissé traîner dans la boue durant toute la session », comme « étant tombée dans un état de discrédit et d'insignifiance », comme étant « un ministère, mais non un gouvernement ». Il remarque que la majorité de la chambre des communes semble être également convaincue de deux points : le premier, que le ministère bronchera toujours ; le second, qu'il ne tombera jamais (2). Le langage employé par M. Tierney, dans une motion sur l'état de la nation, le 18 mai 1819, montre que, selon lui, le ministère ne jouissait pas d'une grande estime publique. On avait remarqué, à une époque antérieure, que l'étrille de la chambre des communes avait complétement enlevé la dorure et le vernis que lord Castlereagh avait rapportés du congrès (3). Les qualités qui firent briller Castlereagh et ses collègues, comme ministres en conduisant la guerre, n'étaient pas de nature à les rendre propres à réparer le long arriéré d'améliorations intérieures qui s'était accru durant la période où l'attention de la législature et du public était absorbée par les soins pressants des préparatifs militaires et maritimes. En même temps l'opposition avait éprouvé peu de changement. M. Ponsonby, chef qui avait été plus respecté et aimé que suivi, et qui n'avait jamais exercé

(1) Lettre du 14 février 1818 ; *Letters, ibid.*, 197. Dans une lettre du 31 août 1818, il remarque que « le gouvernement ne paraît pas être très-aimé. Il a tout à fait épuisé la popularité qu'il devait à la guerre (*ibid.*, p. 206).

(2) Lettres de mai et de juin 1819, pp. 218, 223.

(3) *Life of Mackintosh*, vol. II, p. 337.

une grande influence personnelle, mourut en 1817 (1). M. Tierney fut choisi pour être son successeur (2). Dans la session de 1816, lord Grenville se sépara formellement de lord Grey, et déclara à la chambre des lords qu'il cesserait de prendre part à leurs débats (3).

Ce fut dans cet état de choses, avec un ministère fortement attaché à une politique stationnaire et hostile à toute espèce de réforme et d'amélioration, qui avait récemment proposé et obtenu tout un code de mesures de répression, et dont la popularité était tombée du zénith qu'elle avait atteint lors de la paix, au dernier degré d'abaissement, qu'arriva la mort de George III. Cet événement, qui eut lieu le 29 janvier 1820, ne fut alors suivi d'aucune conséquence politique importante. Depuis le commencement de la régence, en février 1812, le prince de Galles était virtuellement roi ; toutefois la succession de la couronne rendait nécessaire la dissolution du parlement. Après une courte réunion pour la transaction des affaires provisoires, le parlement fut prorogé le 28 février, en attendant sa dissolution. Le discours du trône fit allusion à la conspiration de Cato Street contre la vie des ministres du cabinet, qui devait éclater le 23 février, quelques jours auparavant, et qui, par son caractère audacieux et sanguinaire, avait fait une profonde impression sur le public. « S'il était resté quelque doute sur le caractère de ces principes, dont la paix et le bonheur du pays étaient menacés, ou des excès qu'ils étaient de nature à produire, le complot flagrant et sanguinaire qui vient d'être découvert doit ouvrir les yeux aux plus incrédules, et convaincre le monde entier de la justice et de l'utilité des mesures auxquelles vous avez jugé nécessaire de recourir pour la défense des lois et de la constitution du royaume. » Jusqu'à quel point ce plan

(1) *Mem. of Romilly*, vol. III, p. 317; *Lord Dudley's letters*, p. 171.
(2) *Mem. of Romilly*, vol. III, p. 365.
(3) *Lord Dudley's letters*, p. 159 ; House of lords, 17 juin 1817.

d'assassinat en masse justifiait-il les mesures prises par le gouvernement pour empêcher les assemblées publiques dans les districts manufacturiers et pour museler la presse, c'est ce qui peut être douteux ; mais il créa un sentiment de sympathie en faveur des ministres, et, combiné avec les événements qui survinrent, détourna l'attention publique des récentes lois coercitives (1).

Bien que la mort de George III ne produisît directement aucun changement politique, néanmoins une des mesures formelles, nécessaires au commencement d'un nouveau règne, donna lieu incidemment à une démarche qui fut suivie des plus graves conséquences, qui agita violemment le pays tout entier, mit le ministère en péril, et même le trône en danger. Dès que le prince et la princesse de Galles furent devenus roi et reine, les passages de la liturgie, où l'on priait pour « leurs Altesses royales George, prince de Galles, et la princesse de Galles, devinrent inapplicables. A un conseil tenu le 12 février, auquel assista le docteur Manners Sutton, archevêque de Cantorbéry, on adopta un ordre d'après lequel ces mots seraient omis de la liturgie partout où ils s'y trouvaient (2).

(1) Quelques détails curieux, touchant les délibérations des ministres sur la marche à suivre, quand ils reçurent la nouvelle de ce projet de complot, se trouvent dans M. Rusch (*Second residence at the court of London*, vol. I, pp. 287, 293, 319). Lord Castlereagh fut d'avis que le dîner eût lieu ; le duc de Wellington en fit remarquer le danger inutile.

(2) Voyez l'ordre du conseil dans l'*Annual Register*, 1820, vol. LXII, p. 748. Un récit complet des discussions entre le roi et ses ministres au sujet de la reine à cette occasion, est donné par lord Castlereagh dans sa lettre à lord Stewart, du 13 février 1820 (*Castlereagh Despatches*, vol. XII, p. 210). Les ministres avaient consenti à l'omission de son nom dans la liturgie, à lui refuser l'honneur du couronnement, et à rendre son allocation pécuniaire dépendante de sa résidence perpétuelle à l'étranger; mais non au divorce. Le roi déclara que s'ils n'étaient pas disposés à conseiller le divorce, il changerait son gouvernement ; et Sa Majesté ajouta que, s'il ne pouvait pas trouver un gouvernement qui consentît à cette mesure, il se retirerait au Hanovre. Dans une lettre au prince Metternich du 6 mai 1820, lord Castlereagh dit de la reine : « Si elle est assez sage pour accepter le *pont d'or* que nous lui avons offert, les malheurs et le scandale d'une investigation publique peuvent être évités. Si elle est assez insensée ou assez malavisée pour mettre le pied sur le sol anglais, dès ce moment je regarderai la boîte de Pandore comme ouverte. » (*Ibid.*, p. 259).

Il en résulta que les prières de l'Église ne furent faites que pour le roi et la famille royale; que le nom de la princesse de Galles fut omis, et qu'on n'inséra aucune mention particulière de sa personne, en qualité de reine, comme on l'avait fait pour Charlotte et les reines précédentes. La cause de cette mesure était sans doute la résolution du roi d'éviter toute reconnaissance expresse de sa femme comme reine. En tenant cette conduite négative en apparence, et en laissant comprendre la princesse dans la prière générale pour la famille royale, il espérait tenir la porte ouverte pour toute mesure active qu'on pourrait ensuite adopter contre elle.

Le parlement qui fut dissous en mars 1820 avait été élu dans l'été de 1818. Malgré la politique que les ministres avaient récemment suivie, la chambre des communes de 1820 leur fut un peu plus favorable que la chambre précédente. Ce résultat eut pour cause non-seulement le caractère exclusif de la plupart des siéges auxquels nommaient les bourgs à cette époque, mais aussi les craintes alarmantes qui s'étaient emparées de l'esprit des classes propriétaires (1). Même avant le bill de réforme, la liberté d'élection pour les comtés anglais, et même pour quelques-unes des villes, était assez grande pour qu'un sentiment national puissant fût capable de changer le caractère de la chambre des communes, comme le prouva la dissolution de 1784. La nouvelle chambre s'assembla le 21 avril, et on y procédait régulièrement à la conduite des affaires, quand arriva l'événement dont nous avons déjà signalé la gravité.

Il paraît que la princesse de Galles, qui était restée six ans sur le continent, depuis 1814, n'avait pas l'intention de revenir

(1) Dans un article de la *Revue d'Edimbourg*, d'octobre 1819, « sur l'état du pays », on remarque que « le signe le plus alarmant de l'époque est cette séparation des classes élevées et moyennes de la nation d'avec la classe inférieure, séparation qui s'accroît visiblement tous les jours » (vol. XXXII, p. 294).

en Angleterre lorsqu'elle devint reine; mais quand elle vit le traitement des cours étrangères changer à son égard, et une sorte de stigmate s'attacher à sa réputation par suite de l'omission de son nom dans la liturgie, elle résolut de ne pas se soumettre à cet acte du gouvernement du roi, qui n'étant justifié par aucune allégation ou aucune preuve publique contre elle, avait toute l'apparence d'une insulte faite de gaieté de cœur. En conséquence, après l'insuccès des négociations entamées par M. Brougham et lord Hutchinson pour empêcher son retour, elle traversa la Manche dans un paquebot ordinaire, débarqua à Douvres le 6 juin, et le jour suivant arriva à la maison de l'alderman Wood, dans South Audley street, au milieu d'une ovation populaire. La consternation que cette démarche de la reine produisit dans le ministère fut extrême; il n'y eut pas de jour, pas de nuit, pas d'heure, dit lord Eldon, où le cabinet ne s'assemblât (1); mais le gouvernement commença, sans perdre de temps, des poursuites contre elle, par une mesure dont la nature demande une courte explication préliminaire.

La mort de la princesse Charlotte et de son enfant, arrivée en novembre 1817, avait fait disparaître chez le prince de Galles le seul motif puissant de tolérance à l'égard de sa femme. Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis cet événement, qu'il tint à Brighton un conseil de quelques-uns des principaux membres du cabinet pour délibérer sur les moyens d'obtenir un divorce (2). Le prince avait alors cinquante-six ans, et il était probablement porté à un second mariage, par le même motif, qui engagea ses frères, les ducs de Clarence, de Kent et de Cambridge, à se marier en 1818. Le résultat de ce conseil fut la nomination d'une commission

(1) Twiss, *Life of Eldon*, vol. II, p. 372.

(2) Voy. dans Twis, vol. II, p. 304, un extrait de la lettre du prince régent à lord Eldon du 1er janvier 1818, qui montre clairement l'intention du prince. Voyez aussi *Mem. of Reg.*, vol. II, p. 199.

en vue de recueillir des preuves de l'adultère de la princesse. Les personnes composant la commission furent choisies par sir John Leach (1), qui avait donné son avis, d'après une masse de papiers relatifs à la princesse, que lui avait fournis le ministère des affaires étrangères dans l'automne de 1817, et le choix fut approuvé par le lord chancelier et lord Liverpool. La commission fut datée du mois de mars 1818; ses membres s'assemblèrent à Milan au mois de septembre, et en juillet 1819, ils firent leur rapport qui fut immédiatement soumis au cabinet (2). A la réception de ce rapport (qui, sans doute, contenait toutes les imputations criminelles dévoilées ensuite par l'avocat général à la chambre des lords), le cabinet, tout pressé qu'il était par le régent de prendre des mesures actives, résolut de n'intenter aucune poursuite publique contre la reine, à moins qu'elle ne revînt en Angleterre. L'intention des ministres d'adopter cette mesure dans le cas de son retour, lui fut communiquée par lord Hutchinson, lorsqu'elle s'arrêta à Saint-Omer, en se rendant en Angleterre; et cette menace eut pour effet de la déterminer à traverser immédiatement la Manche. Le jour où elle arriva à Londres, le roi présenta un message aux deux chambres, leur communiquant certains papiers concernant la conduite de la reine depuis son départ du royaume, et les recommandant à l'attention immédiate et sérieuse du parlement (3). Ces papiers étaient les témoignages obtenus par la commission de Milan. Dans la

(1) Les membres de la commission de Milan étaient M. Cook, avocat à la Cour de la chancellerie; M. Powell, procureur, et le colonel Browne. (Voyez lord Brougham, *Statesmen*, II, p. 25.

(2) Voyez ce que dit sir G. Leach (Twiss, *ibid.*, p. 400). Lord Castlereagh déclara dans la chambre des communes le 6 février 1821, que la mort de la princesse Charlotte ne contribua pas plus que toute autre circonstance à influencer le gouvernement sur l'opportunité d'établir la commission de Milan. Mais quelles qu'aient pu être les vues des ministres, le motif du roi est évident d'après sa lettre à lord Eldon.

(3) Sur le différend entre le roi et ses ministres à cette époque, voyez les lettres de lord Eldon dans Twiss, pp. 372-374. Le récit que lord Dudley entendit faire à sir J. Leach, au commencement de l'année, indique aussi les intentions du roi (*Letters*, p. 241).

chambre des lords, lord Liverpool proposa qu'ils fussent renvoyés à un comité secret ; sa motion fut adoptée ; le comité siéga et fit son rapport, et ce rapport servit de fondement à un *bill of pains and penalties* (1) pour la dégradation de la reine et pour son divorce, que lord Liverpool présenta immédiatement.

A la chambre des communes, la motion de lord Castlereagh, demandant un comité secret, amena, de la part de M. Wilberforce, une proposition bien intentionnée ayant pour objet d'arrêter toute poursuite ultérieure, et d'entrer en accommodement; mais la négociation qui s'ensuivit avec la reine ne conduisit à aucun résultat.

La base posée par les négociations, que la reine n'admettrait rien et que le roi ne retrancherait rien, rendit, en effet, tout accommodement impossible, et la chambre des communes ajourna ensuite la question pour laisser poursuivre la mesure à la chambre des pairs. La poursuite de l'affaire après la seconde lecture de ce bill à la chambre des lords commença le 17 août 1820, et, lorsqu'on eut examiné les preuves et écouté les arguments des avocats de chaque partie, elle se termina le 6 novembre par un vote qui donna au bill 123 voix contre 93, c'est-à-dire une majorité de 28 voix. Les opérations du comité furent remarquables, et exercèrent une influence capitale sur le sort définitif de la mesure. On savait qu'un certain nombre de pairs, qui étaient favorables à cette mesure, faisaient des objections contre la clause du divorce ; il devenait donc manifeste que si cette clause était maintenue, la majorité pour la troisième lecture serait diminuée. Les ministres, au nombre de neuf, votèrent contre la clause, tandis que la plupart des lords de l'opposition votèrent pour elle. Il en résulta que la clause fut maintenue par 129 voix

(1) On appelle *Bill of pains and penalties* un acte du parlement qui applique exceptionnellement et rétroactivement à certains coupables des peines contraires au droit commun. (*Note du traducteur.*)

contre 62. Le 10 novembre, on fit, pour la troisième lecture du bill, une motion qui obtint 108 voix contre 99, n'ayant ainsi que 9 voix en sa faveur. Sur la déclaration de ces chiffres, lord Liverpool se leva et annonça l'abandon du bill.

Ainsi finirent, au milieu de la jubilation du pays (1), ces poursuites insensées et malheureuses. George IV s'était lui-même séparé de sa femme par un acte formel de sa part en 1796; ils avaient vécu séparés pendant vingt-quatre ans. En 1814, il avait déclaré sa résolution bien arrêtée de ne la rencontrer en aucune occasion publique ou particulière; leur séparation avait été sanctionnée par George III, et une allocation particulière avait été faite à la reine par un acte de la législature; il avait employé toute son influence pour l'exclure de la cour et de la société de la famille royale; il avait encouragé son départ pour le continent, mais même là elle fut poursuivie par son mauvais vouloir; car il fit engager les agents diplomatiques anglais à éviter de lui témoigner aucun respect, et à tâcher de faire adopter une conduite semblable aux cours étrangères. Les graves accusations de grossesse et d'accouchement secret, qu'il avait portées contre elle en 1805, avaient été réfutées d'une manière concluante après enquête. Non-seulement il lui avait refusé la protection et le soutien dus par un mari à sa femme, mais sa conduite à son égard était considérée comme la preuve manifeste d'un violent esprit de persécution. On croyait aussi que sa propre vie n'avait pas été de nature à l'autoriser à se plaindre des infidélités d'une épouse. Le pays regardait sa conduite comme l'oppression du faible par le fort, accompagnée de presque toutes les circonstances aggravantes imaginables.

Dans cet état de choses, les promoteurs du bill avaient à lutter contre les désavantages les plus sérieux. La cause du

(1) Londres fut illuminé plus ou moins pendant trois nuits. (Voyez *Rush*, p. 345 ; voyez aussi *Life of Wilberforce*, vol. V, p. 54.)

bill fut plaidée par l'avocat général sir Robbert Giffon, et par le procureur général sir John Copley, qui s'acquittèrent de leur tâche difficile avec toute l'habileté d'avocats consommés. La reine fut représentée par ses deux conseillers, M. Brougham et M. Denman; il y avait aussi d'autres conseillers habiles de part et d'autre. Les discours de M. Denman furent entraînants et pathétiques, et produisirent une impression profonde; mais le maître ressort dans toute l'affaire fut M. Brougham qui, par son éloquence, sa hardiesse, ses ressources et sa persévérance, réussit d'une manière si complète à jeter le soupçon sur les témoins, à discréditer les accusateurs et à exciter la sympathie du pays, que l'ensemble de sa plaidoirie peut être considéré comme un des plus beaux chefs-d'œuvre dont il soit fait mention dans l'histoire de notre barreau.

Les griefs contre la reine reposaient principalement sur des dépositions de domestiques étrangers suspects d'avoir été corrompus par les agents du roi pour témoigner contre leur ancienne maîtresse. Bien que les ministres voulussent se donner comme les champions de la morale, l'affaire n'était pas moins regardée comme un bill de divorce particulier, dont le promoteur était le roi; et, comme dit lord Eldon, si la preuve en récrimination ne fut pas admise, l'effet de la récrimination fut produit (1). Au milieu de l'excitation populaire qui s'était soulevée, et des dispositions si hostiles au roi (2), essayer de faire passer une telle mesure à la chambre des communes, après une si faible majorité à la chambre des lords, eût presque été un acte de démence. Lord Liverpool avait même proposé à ses collègues de retirer le bill de la chambre haute avant la troisième lecture (3). Mais bien que cette

(1) Twiss, *Life*, vol. X, p. 386.
(2) Lord Brougham affirme « qu'aucun prince, dans n'importe quel siècle ou quel pays, ne fut jamais plus universellement et plus profondément détesté que George IV durant l'année 1820 (*Statesmen*, vol. II, p. 45).
(3) Twiss, *ibid.*, p. 398.

procédure scandaleuse eût soulevé l'indignation du pays contre le roi et les ministres, et rendu la reine l'objet de la sympathie et de la faveur générale, cependant, dès que le bill fut abandonné, l'intérêt qu'elle avait excité commença à se refroidir, et le pays ne parut plus avoir de son innocence une conviction assez forte pour l'engager à insister sur son entière réhabilitation dans ses droits. La position des ministres avait été pleine d'embarras. Ils ne se faisaient pas illusion sans doute sur la faiblesse de la cause du roi, et ils espéraient que la reine resterait sur le continent; mais dans la croyance où ils étaient qu'elle avait admis dans son lit son postillon italien, il leur était difficile de résister aux instances du roi, et de ne pas la poursuivre lorsqu'elle revint en Angleterre porter le défi à ses accusateurs. Sa conduite et celle de son mari leur rendaient également difficile d'agir et de ne point agir. En outre, ils n'avaient probablement pas prévu que l'accumulation de preuves qui avait produit dans leur esprit l'effet de la conviction servirait si peu à assurer le succès du bill pour le divorce et la dégradation de la reine. Mais quelle que fût l'opinion du public sur sa chasteté, il fut insensible aux dépositions des témoins, parce qu'il croyait que le roi n'avait pas le droit de jeter la première pierre.

Quand le parlement s'assembla, le 23 janvier, pour la session de 1821, les ministres ne semblaient guère être en état de se maintenir. Ils avaient commencé l'année précédente sans une bien grande provision de popularité; le résultat des poursuites contre la reine avait été non-seulement une défaite, mais une humiliation. Ils avaient aussi perdu un de leurs meilleurs champions dans les débats. M. Canning avait refusé de prendre parti contre la reine comme accusateur; mais il était resté au cabinet jusqu'à la fin de l'année, où il se démit de la présidence du conseil des Indes. Cette charge fut provisoirement transférée en janvier 1821 à M. Bragge Bathurst,

qui la remplit sans honoraires, en même temps que celle de chancelier du duché de Lancastre.

Elle avait été précédemment offerte à M. Peel qui, pour quelque raison que nous ne connaissons pas, ne put s'adjoindre au ministère à cette époque (1). La démission de M. Canning est l'objet des réflexions suivantes de lord Dudley, dans une lettre à l'évêque de Llandaff, du 22 décembre 1820 :

Canning, vous voyez, est hors du ministère. Il n'a eu cependant aucune espèce de querelle avec ses anciens collègues. Sa raison pour se retirer est simplement celle-ci : il était résolu, dès l'origine, à ne prendre aucune part aux poursuites contre la reine. Ces poursuites, ou au moins les questions qui en dépendent, doivent être la principale affaire de la session prochaine. Il pense que l'absence ou la neutralité de l'un des principaux serviteurs du roi serait irrespectueuse envers son maître et déshonorante pour lui-même. Sa perte sera cruellement sentie à la chambre des communes. Peel, m'assure-t-on, doit être son successeur. Nous serons témoins d'une lutte très-acharnée. Les partis sont plus près de se balancer qu'ils ne l'ont été depuis plusieurs années. D'un côté est l'immense pouvoir de la couronne ; de l'autre, la supériorité incontestable du talent parlementaire. Les ministres ont en leur faveur le vieux sentiment tory ; l'opposition a pour elle le cri soulevé par les mesures récentes prises contre la reine, et la grande impopularité personnelle du roi. Je pense que les ministres se soutiendront ; mais la première attaque des Sarrazins, sous leur célèbre émir Brougham, sera furieuse et terrible (p. 271).

Au commencement de la session de 1821, des pétitions furent présentées à la chambre des communes, contenant des plaintes sur les dernières poursuites contre la reine, et demandant qu'elle fût réintégrée dans ses droits, et que son nom fût rétabli dans la liturgie. La campagne du parlement, en faveur de la reine, s'ouvrit par une motion de lord Archibald Hamilton, condamnant l'omission de son nom dans la liturgie. Les ministres y répondirent par une motion d'ajour-

(1) *Life of Sidmouth*, vol. II, p. 338, 339.

nement qui obtint 310 voix contre 209. Peu après, lord Castlereagh proposa qu'on lui accordât une annuité viagère de 50 000 livres. M. Brougham présenta un message formel de la reine, annonçant son intention de refuser cette rente si son nom n'était pas rétabli dans la liturgie. Cependant le gouvernement persista, et la reine accepta l'annuité sans l'accomplissement de cette condition. Ensuite lord Tavistock présenta une motion formelle de censure contre les ministres, au sujet des dernières poursuites contre la reine; cette motion amena un débat de deux nuits, mais n'obtint que 178 voix contre 324, donnant aux ministres une majorité de 146. Une motion en faveur de l'insertion du nom de la reine, fut faite ensuite par M. John Smith ; mais bien qu'elle fût sanctionnée par M. Wilberforce, elle fut rejetée par 298 voix contre 178.

Ainsi finirent les efforts du parlement pour soutenir la cause de la reine après le retrait du *bill of pains and penalties*. L'arrivée au pouvoir d'un ministère tenu de traiter la reine comme pure de toute tache, et de la rétablir dans tous ses droits et priviléges, aurait causé un grand embarras. D'un autre côté, on ne peut guère douter que si la constitution de la chambre des communes de 1821 avait été aussi démocratique qu'elle le devint plus tard par le bill de réforme du frère de lord Tavistock, sa motion de censure n'eût été adoptée, et le ministère Liverpool forcé de se retirer.

Quel que fût dans le pays le sentiment dominant au sujet de la reine, la conduite suivie ensuite par les ministres obtint l'acquiescement public, et elle n'avait pas renouvelé ses prétentions, lorsque l'annonce de l'intention du roi de l'exclure de son couronnement (qui était fixé au 12 juillet), provoqua de sa part un mémoire revendiquant son droit à prendre part à cette cérémonie. Son mémoire fut envoyé à un comité du conseil privé qui, après avoir entendu les arguments de son avocat et du procureur général, se prononça

contre sa prétention (1). Elle demanda ensuite qu'on lui assignât une place comme spectatrice au couronnement du roi, et qu'on la couronnât séparément elle-même; mais ces deux demandes furent sans effet. Le jour du couronnement, elle fit un effort pour entrer à l'abbaye de Westminster, mais elle fut repoussée par les huissiers, et la multitude assemblée ne se montra pas disposée à l'aider à forcer l'entrée. Le peuple la reçut froidement (2). Un mois à peine après cet événement, elle fut saisie d'une fièvre ardente qui l'enleva après quelques jours de maladie (3). D'après ses ordres, son corps fut transporté à Brunswick pour y recevoir la sépulture : son cortége funèbre créa une émeute où intervint la force militaire, et où deux personnes furent tuées. Lord Brougham assure qu'avant sa mort elle avait enfin pris la résolution de quitter l'Angleterre, et que si sa vie s'était prolongée, elle se serait retirée sur le continent (4). Cette décision prouve qu'elle sentait le déclin de sa popularité, et l'impossibilité de créer aucun intérêt nouveau en sa faveur. Le pays l'avait soutenue contre les mesures aggressives du roi; il n'était pas disposé à la soutenir dans ses attaques contre lui.

Quoi qu'on puisse penser, dit lord Holland, du traitement auquel elle fut exposée lors de son arrivée en Angleterre, ou de la méchanceté, et peut-être de la fausseté de quelques-unes des accusations portées ensuite contre elle, ou de la persécution un peu vindicative exercée contre elle quand elle fut reine, c'était après tout une femme étrange, une fort triste et fort peu intéressante héroïne. Elle avait, dit-on, quelque talent, quelque don de plaisanterie et de bonne humeur, beaucoup de caractère et de courage; mais elle était complé-

(1) Voyez Twiss, *Life*, pp. 420, 426.
(2) Twiss, *ibid.*, p. 427.
(3) Lord Londonderry, dans une lettre à lord Eldon, du mois d'août 1821, écrite d'Irlande où il accompagnait le roi, représente la mort de la reine, comme la plus grande de toutes les délivrances possibles et pour Sa Majesté et pour le pays (*Twiss*, vol. II, p. 432).
(4) *Statesmen*, vol. II, p. 39.

tement dépourvue de toute délicatesse féminine ; et, dans tout le cours des transactions qui la concernaient, elle ne montra presque aucune sympathie pour l'honneur et la vérité, ou même pour les intérêts de ceux qui lui étaient dévoués, soit du peuple en général, soit des personnes qui épousaient sa cause avec enthousiasme. Elle avoua son aversion pour beaucoup de gens, et elle cacha à peine son mépris pour tout le monde. Enfin, pour parler nettement, si elle n'était pas folle, c'était une femme fort méprisable (1).

Nous n'essayerons pas de rendre compte des affaires générales du parlement pendant les sessions 1821 et 1822, et nous nous contenterons de signaler les changements ministériels qui eurent lieu durant cette époque. Il paraît qu'en juillet 1821, peu de temps avant la mort de la reine, les divergences d'opinion entre le roi et lord Liverpool, au sujet de la proposition de quelques changements dans le cabinet, étaient de nature à rendre précaire la durée du gouvernement; mais quelle qu'en fût la cause, l'orage se dissipa. En décembre 1821, lord Wellesley alla en Irlande en qualité de lord-lieutenant avec M. Goulburn comme secrétaire d'État principal, conformément à un système de pondération qui régnait alors, le premier étant favorable et le second hostile aux réclamations des catholiques. En même temps M. Saurin fut remplacé par M. Plunkett, en qualité d'avocat et procureur général pour l'Irlande. En 1810, sous le gouvernement de M. Perceval, M. Peel avait été nommé sous-secrétaire du département de la guerre. Il venait alors d'entrer dans la chambre des communes, et n'avait que vingt-deux ans. En août 1812, il devint secrétaire principal du lord-lieutenant, après la formation du gouvernement Liverpool, et se démit de son poste au mois d'août 1818 (2). Il n'était

(1) *Mem. of the Whig Party*, vol. II, p. 120. Lord Eldon semble avoir douté que la reine fût saine d'esprit (Twiss, *Life*, p. 306).

(2) M. Guizot (*Vie de sir R. Peel*, p. 14) dit que la charge de secrétaire d'État d'Irlande lui était devenue insupportable par la vue constante des maux et des abus qu'il était appelé à défendre, et rattache sa démission à son élection

donc pas au pouvoir au moment du procès de la reine, et il refusa d'entrer au cabinet lors de la démission de M. Canning, dans l'hiver de 1820, quand la sentence de la chambre des communes sur la conduite des ministres n'était pas encore prononcée. Mais au commencement de 1821, il devint ministre de l'intérieur à la place de lord Sidmouth, qui resta membre du cabinet sans emploi. M. Peel appartenait alors, par ses alliances politiques, à la section extrême du parti tory : c'était un disciple de Perceval plutôt que de Pitt. Le parti anticatholique avait besoin d'un organe dans la chambre des communes; non-seulement tous les whigs, mais lord Castlereagh et M. Canning, qui conservaient les opinions de Pitt, étaient les champions de l'émancipation catholique. M. Peel répondit à ce besoin. L'*Annual Register* de 1822, après avoir fait l'éloge de lord Sidmouth, et regretté la perte publique causée par sa retraite, remarque, comme motif de consolation, que les prédilections politiques, les sympathies, les principes et les préjugés de M. Peel étaient très-semblables à ceux de lord Sidmouth; de sorte que la substitution de l'un à l'autre ne pourrait avoir aucun effet sur la marche de l'administration (1). Sir James Mackintosh a l'article suivant dans son *Diary*, touchant un débat sur la question catholique en 1817 : « Peel fit un discours de peu de valeur pour le fond, mais si clair et si élégant, et si bien débité, qu'il fut applaudi à l'excès. C'est une preuve de la grande importance de la partie technique du discours quand elle est combinée avec le travail et la prudence. Il remplit maintenant le rôle trop important d'organe de la faction intolérante » (2). De même le petit parti qui avait suivi lord Grenville, et qui, à cette époque, occupait une position moyenne à peu près semblable à celle qu'occupe

comme membre de l'Université d'Oxford en 1817. La vérité est, pensons-nous, qu'il était fatigué d'une charge qu'il occupait depuis six ans.

(1) Vol. LXIV, p. 6.

(2) *Life of Mackintosh*, vol. II, p. 342.

aujourd'hui le parti de Peel, s'associa au gouvernement à la fin de 1821; comme prix de cette adjonction, le marquis de Buckingham fut créé duc, et M. C. Wynn entra au cabinet comme président du conseil des Indes (1). Le cabinet se composa alors de quinze membres, dont neuf pairs et six des communes. Les derniers étaient lord Londonderry (2), M. Peel, M. Vansittart, M. F. Robinson, M. C. Wynn, et M. B. Bathurst.

A l'aide de certaines modifications du cabinet, lord Liverpool avait pu traverser la seconde session depuis l'échec du bill pour la dégradation de la reine et la démission de M. Canning. Le dernier avait, au printemps de 1822, accepté la charge de gouverneur général du Bengale, rendue vacante par le rappel de lord Hastings : malgré des talents oratoires extraordinaires, et qui n'ont peut-être jamais été surpassés, il préféra cet exil impérial à son exclusion du cabinet, dont il était menacé par la répugnance personnelle du roi. Le parlement fut prorogé le 6 d'août 1822 par le roi en personne; et Sa Majesté qui avait, l'année précédente, fait une visite à l'Irlande, s'embarqua à Greenwick pour l'Ecosse, quelques jours après la prorogation. A son arrivée à Edinbourg, il reçut la triste nouvelle de la mort de lord Londonderry, qui avait mis fin à sa vie dans un accès de délire (3). A son retour à Londres, on lui choisit un successeur. L'homme qui avait le plus de droit à ce poste était, sans contredit, M. Canning. Mais le roi avait de l'aversion pour lui à cause de son attachement à la cause de la reine; en outre, lord Eldon et une partie

(1) Une vaine tentative paraît avoir été faite à cette époque pour engager lord Grenville à s'adjoindre au gouvernement (*Life of Sidmouth*, vol. III, p. 382).

(2) Lord Castlereagh devint marquis de Londonderry par la mort de son père le 2 avril 1828.

(3) Voyez *Twiss*, vol. II, p. 464. Voyez aussi *Life of Wilberforce*, vol. V, p. 134).

D'après une anecdote conservée dans *Raikes's Journal*, 25 décembre 1832, lord Londonderry avait montré des symptômes de folie avant son départ pour le congrès de Vienne, en 1814.

de la section anticatholique du cabinet désiraient une personne vouée à leur politique (1). Mais la reine était morte, et lord Liverpool, appuyé par M. Peel, insista sur la nomination de M. Canning, qui, par conséquent, fut appelé au poste de ministre des affaires étrangères et de *leader* de la chambre de communes (2). M. Canning, sans hésiter, mais en regrettant beaucoup le sacrifice pécuniaire qu'il faisait, quitta son trône indien et accepta l'offre (3). Quelque grands que fussent pour lui les attraits du poste de *leader* de la chambre des communes, qu'on l'invitait à occuper, le sentiment avec lequel il le regardait avait probablement subi alors une altération considérable depuis 1812.

Lord Londonderry avait été, pendant dix ans, le personnage le plus éminent et le plus important du cabinet de lord Liverpool, bien qu'il ne remplît pas la charge de premier lord de

(1) Voyez *Lord Dudley's letters*, pp. 550, 356. L'animosité de lord Eldon contre M. Canning, et le regret que lui cause son entrée au cabinet se voient clairement dans une lettre à lord Stowell de septembre 1823 (*Twiss*, vol. II, p. 484).

(2) M. de Marcellus, dans une lettre à M. de Chateaubriand du 17 septembre 1822, dit que M. Canning reçut l'offre du poste de premier lord de l'amirauté, qu'il refusa comme étant incompatible avec les fonctions de *leader* de la chambre des communes (*Politique de la Restauration*, p. 90). Nous pensons qu'il fut question, en effet, de l'arrangement dont parle M. de Marcellus, mais qu'il ne fut pas offert à M. Canning par lord Liverpool.

(3) Voyez Stapleton's *Life of Canning*, vol. II, pp. 120-130; Twiss, *Life of Eldon*, vol. II, p. 464. M. Canning dit à la chambre des communes le 1er mai 1827 : « En 1822, je fus nommé à une charge pleine de richesses et d'honneurs et bien digne d'ambition. C'est de ce poste que je fus appelé sans aucune démarche de ma part, et même contrairement à mon désir; et je fis un sacrifice, oui, ne l'oubliez pas, un sacrifice considérable pour un homme pauvre. » Le 13 mai 1828, après une motion pour accorder une pension à l'un des fils de M. Canning, M. Huskisson fit la déclaration suivante : « Je regrette d'être obligé dans une telle circonstance de faire mention de renseignements puisés dans l'intimité de relations confidentielles; mais je puis assurer pour mon propre compte, que, quels que fussent les sentiments d'autres personnes qui étaient justement attachées et chères à M. Canning, c'était depuis nombre d'années son vif et ardent désir (à cause de circonstances qui étaient de nature à peser considérablement sur l'esprit délicat et sensible d'un tel homme) d'être placé dans quelque situation publique, qui, bien qu'elle pût détruire ou compromettre les belles et légitimes perspectives de son ambition, lui permît, tout en le mettant à même de rendre des services utiles au pays, d'améliorer l'état de la fortune privée de sa femme, qu'il avait diminuée, et l'héritage de ses enfants, auquel il avait porté atteinte. »

la trésorerie, et qu'on ne l'appelât pas premier ministre ; et après lui M. Canning occupa une position semblable. Ici donc nous suspendons notre examen de cette administration. Dans le chapitre suivant, nous résumerons le sujet en le prenant à cette nouvelle phase, ce qui nous donnera l'occasion d'apprécier le changement produit par le passage du pouvoir des mains de lord Londonderry dans celles de M. Canning.

VII

GOUVERNEMENT DE M. CANNING, DE LORD GODERICH ET DU DUC DE WELLINGTON (1).

Depuis que nous avons terminé notre chapitre sur la première période du ministère Liverpool ont paru deux nouveaux volumes publiés d'après les papiers de famille appartenant au duc de Buckingham, et comprenant les dix années du règne de George IV. En continuant notre revue des événements depuis la mort de lord Castlereagh en 1822, jusqu'à l'entrée au pouvoir du ministère de la réforme en 1830, nous mettrons à profit les matériaux contenus dans ces volumes. Nous devons en même temps exprimer notre opinion que l'éditeur a montré un coupable mépris pour les sentiments de personnes vivantes, en publiant au long des lettres privées et confidentielles adressées au dernier duc de Buckingham, par ses proches parents et ses amis intimes; beaucoup de ces lettres contiennent des passages relatifs à des événements de la vie privée, et d'une date comparativement récente, qu'il n'était nullement convenable de livrer au public, et qui sont absolument sans valeur pour toute question d'intérêt public et historique.

Pour emprunter une métaphore américaine, nous pouvons

(1) *Review of Mem. of the Court of George IV*, 1820-1830, from original family documents, by the Duke of Buckingham and Chandos, K. G. London, 1859, 11 vol. in-8.

dire que le gouvernement de lord Liverpool, après la seconde chute ou la catastrophe finale de Napoléon, commença la paix, ayant à son crédit chez leur banquier une balance considérable de popularité, qui s'était accumulée pendant les dernières années de la guerre, tandis que le compte de l'opposition, sur lequel on avait trop tiré, accusait un déficit. Par suite de sa politique, touchant la guerre contre Napoléon, le dernier parti avait un arrérage de popularité à payer pour se mettre en règle avec le pays; mais il y parvint graduellement et ne mit pas beaucoup de temps à convertir son déficit en surplus. Les whigs n'étaient pas seulement plus libéraux et plus tolérants que les torys; moins jaloux de maintenir un monopole de pouvoir, et d'en exclure pour toujours les non privilégiés et les hétérodoxes; mais leurs opinions sur les finances, sur l'économie et le commerce, sur les questions de réforme légale, sur la politique coloniale et internationale, étaient plus éclairées et plus philosophiques. A mesure que la suite des débats et des motions parlementaires, et que les changements dans les affaires publiques développaient cette antithèse, le ministère perdait son influence sur le pays, tandis que l'opposition gagnait constamment dans l'estime publique.

Il faut remarquer que le progrès de notre réforme législative avait été accidentellement retardé dans notre pays depuis 1792 jusqu'à 1815 par les événements de l'époque, et qu'au commencement de la paix il fallait qu'un ministère fût doué d'un esprit vigoureux et un peu entreprenant, pour mettre notre législation en harmonie avec les besoins croissants du pays, et l'accroissement des lumières (1). Cet état de choses était dû en partie à la guerre qui absorba l'attention du gouvernement et du public, et détourna les esprits des améliorations intérieures; mais principalement à la révolu-

(1) M. Sydney fait une description frappante de cette période de stagnation dans la préface de ses œuvres complètes.

tion française qui avait engendré une horreur morbide de toute innovation, et produit chez les classes élevées un sentiment de vengeance et de défiance à l'égard de leurs inférieurs dans l'échelle sociale. « Si quelqu'un, dit sir S. Romilly, écrivant en 1808, veut se faire une juste idée des funestes effets produits dans le pays par la révolution française et ses atrocités, il n'a qu'à faire quelque tentative de réforme législative d'après des principes philanthropiques et libéraux. Il verra alors non-seulement quelle crainte stupide d'innovation, mais quel esprit sauvage elle a inspiré à un grand nombre de ses concitoyens (1) ». La tempête qui sur le continent avait balayé toutes les anciennes institutions, même celles qui étaient salutaires, avait rivé au sol de l'Angleterre nos anciens abus eux-mêmes. Tandis qu'en France le jacobinisme avait écrasé ses adversaires, et par là avait été éminemment destructeur, il n'avait servi en Angleterre qu'à soulever un esprit de réaction et d'alarme, et par là avait été éminemment conservateur.

La possession du pouvoir dont les torys avaient joui pendant une si longue période produisit aussi, comme d'ordinaire, son influence corruptrice, en créant chez eux un sentiment d'irresponsabilité et en séparant leurs sympathies et leurs intérêts de ceux de la masse du peuple. Cet état de choses se révèle dans les lettres que contient la nouvelle publication Buckingham. En nous admettant derrière la scène du cabinet Liverpool, elles nous montrent à quel point les mouvements étaient déterminés par de petits mobiles personnels, combien on y faisait d'arrangements où le bien

(1) *Mem. of Romilly*, vol. II, p. 247. Le professeur Smyth, en s'adressant à son auditoire en 1826, fit la remarque suivante : « Vous qui n'avez pas précisément vécu au temps de la révolution française, vous ne pouvez vous figurer comme elle affecta longtemps et profondément les pensées, les sentiments et les intérêts de tout homme, sans exception, qui existait dans le monde civilisé. » (*Lectures on the French Revolution*, vol. I, p. 144.) Le succès de l'*Anti-Jacobin*, prouve d'une manière frappante combien l'attention publique était absorbée par la politique française et par ce qu'on appelait alors les principes français.

public n'était l'objet que d'une considération secondaire, combien de familles, de coteries et d'intérêts avaient appris à considérer le gouvernement comme une machine qui ne devait fonctionner qu'à leur profit, ou au moins sous leur direction. Bien que dans des lettres familières écrites sans aucune idée de publicité, les opinions et les sentiments ne puissent pas toujours être regardés comme les vues réfléchies de l'auteur, cependant le tory le plus prévenu ne saurait s'empêcher de reconnaître que, d'après le tableau que ces lettres nous présentent, l'administration des affaires publiques, durant les premières années du règne de George IV, ne mérite rien moins que l'éloge ou le respect.

Outre le caractère stationnaire et hostile au progrès que le ministère Liverpool garda à un moment où vingt-cinq ans d'inaction exigeaient du gouvernement un esprit actif d'amélioration, — caractère qui tendait conséquemment à diminuer l'estime qu'il avait obtenue ; il se trouvait une circonstance défavorable au gouvernement dans le rapprochement qu'on en faisait avec le règne précédent. George III avait toujours exercé une influence considérable, indépendante de ses ministres. Sa sagacité, la connaissance qu'il avait des mobiles des actions des hommes, sa conduite morale et digne de respect, ses sympathies favorables aux préjugés du pays, et son désir sincère d'être un bon roi, firent qu'il en remplit le rôle dans la mesure de son intelligence. S'il voulait miner ou affaiblir le pouvoir de ses ministres, il employait son influence contre eux ; s'il voulait le soutenir et le fortifier, il en usait en leur faveur. Mais c'était une influence réelle qui se faisait sentir à travers la plus grande partie de son royaume. M. Fox et lord Grenville, dans leurs lettres particulières, témoignent également de sa réalité. George IV, d'un autre côté, fut toujours impopulaire ; même avant de devenir régent, ses dettes, ses débauches, sa querelle avec sa femme, et l'ensemble de son caractère, lui avaient aliéné les sentiments du peuple.

Durant sa régence et son règne, l'éloquence des hommes d'État, l'esprit des poëtes, les licences grossières des journaux et des pamphlets, étaient également employés à le rendre méprisable et odieux. Lord Byron et Moore en firent à l'envi l'objet de leurs satires dans des vers que la génération actuelle apprend par cœur. Quand, enfin, il se retira de la scène publique, l'imagination populaire le regarda presque comme un Tibère qui avait trouvé une Caprée dans le *cottage* du parc de Windsor. On peut donc dire que depuis le commencement de la régence en 1811 jusqu'à la fin de son règne en 1830, l'influence royale fut bornée au strict exercice de la prérogative. George IV n'avait aucune influence personnelle : non-seulement il ne soutenait pas le ministère par sa popularité, mais il était difficile pour les ministres de soutenir son impopularité, et de maintenir le respect pour la couronne qui ceignait la tête d'un pareil souverain.

Les seuls triomphes populaires de George IV furent ses visites d'apparat à l'Irlande et à l'Écosse, qui furent d'autant plus remarquables qu'elles suivirent de près le procès de la reine. Toutefois, il n'est pas hors de propos de rappeler ici les remarques suivantes que fait lord Dudley sur sa première visite, dans une lettre de novembre 1821 :

Je ne puis m'empêcher de craindre que les derniers voyages de Sa Majesté, pour voir ses royaumes d'Irlande et d'Écosse, ne lui attirent pas beaucoup d'honneur et d'avantage. Ses manières sont, sans doute, quand il le veut, très-gracieuses et charmantes. Aucun homme ne sait mieux relever la valeur d'un service par la manière de le rendre. Mais, en somme, il manque de dignité, non-seulement dans la retraite et la familiarité de sa vie privée, mais encore dans les occasions publiques. Le secret de la popularité, dans les positions très-élevées, semble consister en une conduite un peu réservée et altière, mais polie et uniforme. Boire à la santé des gens, leur donner des poignées de main, les appeler Jack ou Tom, sont plus applaudis au moment, mais échouent complétement à la longue. Il paraît s'être conduit, non comme un homme qui vient visiter dans la pompe et l'apparat d'un

souverain une partie de son empire, mais comme un candidat faisant une tournée électorale. Si le jour qu'il quitta l'Irlande, il avait représenté Dublin, j'ose dire qu'il aurait battu Shaw ou Grattan. Henri IV est un exemple dangereux pour les souverains qui ne sont pas, comme lui, des chevaliers brillants et des capitaines consommés. Louis XIV, qui ne se montrait jamais qu'en perruque bien ajustée, même à son valet de chambre, est un modèle bien plus sûr. (*Lord Dudley's letters*, p. 295.)

Les lettres récemment publiées par le duc de Buckingham, disent que pendant la traversée en Irlande, le roi s'amusa avec ses compagnons à boire et à chanter, et qu'il arriva à Phœnix Park dans un état d'ivresse. Elles contiennent aussi sur sa vie privée à Windsor beaucoup de détails qui montrent bien que l'aversion du peuple pour lui était on ne peut plus méritée.

Tandis que le ministère Liverpool de 1815 à 1822, et, à un moindre degré, de 1822 à 1827, conservait une attitude stationnaire, et qu'aux moments de trouble il avait recours à des mesures répressives et coercitives, l'opposition whig s'attachait constamment à introduire des mesures d'un caractère libéral. Bien que le succès pratique de l'opposition ne fût pas considérable, elle préparait les esprits aux changements politiques par la discussion et les débats; et en défendant les droits et les intérêts du peuple, elle acquérait une faveur qui abandonna promptement ses adversaires conservateurs. Sur les questions de la réduction des dépenses publiques, de la réforme du droit criminel, de l'esclavage dans les Indes occidentales, de l'éducation populaire et de la réforme parlementaire, les ministres étaient rangés du côté impopulaire, et l'opposition du côté populaire. Ce qui fit le plus briller le ministère Liverpool, ce fut sa politique commerciale; quant à la question catholique, le cabinet était divisé.

L'administration de lord Liverpool se divise en deux périodes bien distinctes, dont la première peut être signalée

comme la période nébuleuse, et la seconde comme la période semi-lumineuse. La première, qui comprend dix années, de 1812 à 1822, se signale par le *leadership* de lord Castlereagh à la chambre des communes. La seconde, qui s'étend de 1822 à 1827, se distingue par le *leadership* de M. Canning dans la même assemblée.

Le poste de chef ministériel de la chambre des communes, auquel M. Canning fut promu en septembre 1822, à l'âge de cinquante-deux ans, il y avait déjà aspiré plusieurs années auparavant. Quand le ministère Portland touchait à sa fin, M. Canning avait deux rivaux dans le cabinet, lord Castlereagh et M. Perceval. Il faisait valoir contre lord Castlereagh qu'il était peu propre au département de la guerre, et le résultat malheureux de l'expédition de Walcheren fit qu'il n'avait plus rien à craindre de ses prétentions. Mais M. Perceval était un rival bien plus redoutable; et quand il fut préféré par le roi pour le poste de premier ministre, auquel M. Canning prétendait, celui-ci se retira du cabinet. Si, lors de la démission du duc de Portland, en 1809, M. Canning avait conservé les sceaux des affaires étrangères, il aurait été sans contredit l'héritier politique de M. Perceval, après son assassinat dans l'été de 1812. Le ministère des affaires étrangères passa à lord Castlereagh, tel qu'il était, avec le poste de *leader* de la chambre des communes, lors de la formation du gouvernement Liverpool; et bien que lord Liverpool proposât bientôt après à M. Canning un arrangement d'après lequel il reprendrait le département des affaires étrangères, il refusa l'offre parce que lord Castlereagh devait rester *leader* de la chambre des communes. Ceux qui préférèrent alors lord Castlereagh comme *leader* à M. Canning, son rival, furent influencés en partie par le souvenir de leur querelle de 1809, dans laquelle lord Castlereagh eut pour lui la sympathie générale. M. Canning était ministre des affaires étrangères, lorsque éclata l'insurrection de l'Espagne; il avait eu l'initiative de la guerre de la Pénin-

sule ; il avait envoyé sir Arthur Wellesley en Portugal; et s'il avait été ministre des affaires étrangères au moment de la chute de Napoléon, il aurait occupé, en 1814, la position politique la plus magnifique et la plus brillante, bien qu'il ne fût pas le chef ministériel de la chambre des communes. La guerre de la Péninsule, dont il fut le promoteur, aurait été menée à bonne fin sous sa direction officielle, et il aurait pu conclure la paix (1). Ce fut lord Castlereagh qui recueillit tout l'honneur qui revint au ministère des grands événements de 1814 et de 1815; et il fut élevé à ce degré suprême de gloire et d'influence, d'où il regarda la condition comparativement obscure et impuissante de son rival moins heureux. Après qu'un concours de circonstances favorables l'eut ainsi élevé au pinacle, son intrépidité, sa résolution invariable et ferme, son sang-froid inaltérable, la dignité de sa conduite personnelle, et ses autres qualités morales pour le poste de *leader*, lui firent conserver à la chambre des communes un ascendant que ses talents, ses connaissances et son éloquence ne lui auraient jamais donné (2). Lord Dudley considère la carrière de lord Castlereagh, comparée à celle de M. Canning, comme une confirmation du mot de Voltaire, « que le succès de notre conduite dépend moins de nos talents que de notre force de caractère ». Les exemples de Voltaire sont Mazarin et de Retz, auxquels lord Dudley ajoute Bolingbroke et Walpole (3).

Lord Castlereagh ne possédait pas, en effet, les avantages qu'une naissance et une éducation aristocratiques donnaient

(1) Voyez à ce sujet les remarques de M. Stapleton, *Political Life of Canning*, vol. I, pp. 291, 292.

(2) Voyez Twiss, *Life of Eldon*, vol. II, p. 462. Voyez aussi l'esquisse de lord Brougham (*Statesmen*, vol. II, pp. 109, 117), qu'il termine par cette remarque : « Lord Castlereagh est certainement l'exemple le plus frappant des effets produits par notre système de gouvernement parlementaire, en abaissant très-injustement la réputation des hommes politiques qui n'ont pas le bonheur de réussir dans les débats. »

(3) *Letters to the Bishop of Llandaff*, p. 31.

à beaucoup de nos hommes d'État. Ses connaissances, en politique constitutionnelle, en histoire et en littérature classiques, étaient très-bornées ; il appartenait à l'école des politiques illettrés, et il aurait applaudi cordialement au proverbe moderne, qu'on peut tirer plus d'instruction d'un numéro du *Times* que de l'histoire de Thucydide. Sa vie politique avait cependant commencé de bonne heure ; il avait été le chef du ministère irlandais au temps de la rébellion et de l'union ; son expérience parlementaire et officielle était fort étendue, et il conduisait les affaires de la chambre des communes de manière à satisfaire cette assemblée assez difficile à contenter, même à une époque où le niveau de son intelligence était élevé. Il dirigea le navire de l'État à travers les écueils de la détresse et de la désaffection en 1817 et en 1819 ; il résista au choc du procès de la reine, et quand arriva la courte attaque de folie qui amena sa fin prématurée, il semblait devoir se maintenir encore longtemps au pouvoir.

Cependant la mort de lord Castlereagh, quelque solidement établi que parût son pouvoir lorsqu'elle arriva, doit être considérée comme ayant contribué puissamment à la durée du gouvernement Liverpool. Comme M. Canning, il était partisan des réclamations des catholiques ; et l'un et l'autre appartenaient à l'école de Pitt plutôt qu'à celle de Perceval. Mais lord Castlereagh, qui avait passé par la rébellion irlandaise, avait contracté une sorte d'attachement pour un gouvernement fort et coercitif à un moment de trouble ; et ses vues sur la politique intérieure, sans être suffisamment définies, n'étaient fondées que sur cette base étroite. D'un autre côté, ses vues sur la politique étrangère n'étaient pas claires et indépendantes. Durant la période si féconde en événements de 1812 à 1815, il avait administré les affaires étrangères principalement comme ministre de la guerre. Lorsqu'au retour de la paix il s'agit de régler les affaires de l'Europe, son jugement fut surtout influencé par les maux

auxquels le pays venait d'échapper; et conséquemment son principal objet fut d'effacer les traces de l'influence française en Europe, et d'élever des digues contre les dangers d'une autre inondation française. C'est ce qui lui fit adopter trop implicitement les desseins de Metternich et des autres ministres des grandes cours despotiques, avec lesquels il venait d'agir de concert dans la dernière lutte contre Napoléon; et il ne vit aucun danger pour l'Europe, pourvu que l'alliance de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse maintînt l'action combinée et les ressources militaires de ces gouvernements. Un des sentiments les plus prononcés des hommes d'État anglais qui vécurent durant la guerre contre Napoléon, était la ferme croyance aux avantages de la paix, et le désir de la conserver intacte. Lord Castlereagh prit une vive part à ce noble sentiment (1); mais en cherchant à multiplier les garanties de la paix, il ferma les yeux sur les maux accidentels que ces garanties engendraient. Le congrès des trois puissances despotiques qui avait été constitué afin de tenir la France dans ses limites et de maintenir la paix de l'Europe, on se mit à s'en servir pour supprimer les mouvements des autres États, par la raison que des excès révolutionnaires pourraient amener la guerre, et le jacobinisme allumer une conflagration en Europe. C'est pourquoi la Sainte-Alliance (dont lord Castlereagh avait tacitement favorisé les principes) devint une ligue militaire, moins pour assurer la paix de l'Europe que pour en supprimer la liberté, et affermir le despotisme. Lord Castlereagh était regardé comme le complice de cette conspiration armée des despotes contre les libertés de l'Europe; et il est certain que, s'il n'en favorisa pas activement les opérations, il ne protesta pas non plus activement contre sa politique, et ne jeta pas ouvertement l'influence de l'Angleterre de l'autre côté de la balance. On peut ajouter

(1) Voyez Rush, *Second Residence at the Court of London*, vol. I, p. 100.

qu'au congrès de Vienne il ne tint pas compte des assurances qu'avaient données les gouvernements allemands en faisant appel à l'esprit d'indépendance nationale contre Napoléon. Quand les gouvernements despotiques étaient faibles et voulaient exciter le sentiment populaire contre l'ennemi commun, ils firent espérer l'établissement d'institutions libres au retour de la paix; mais quand on l'eut obtenue, on oublia ces promesses. Bien que lord Castlereagh représentât le principal gouvernement libre de l'Europe, il ne fit rien pour rappeler le souvenir de ces engagements. Il laissa même violer, par l'annexion de Gênes au Piémont, ceux que des officiers anglais avaient contractés en Italie. Il sacrifia la justice due aux petits États à son objet principal et avoué, le rétablissement des deux grandes monarchies d'Autriche et de Prusse, qui (comme il le dit avec vérité) avaient presque été détruites par la guerre. La position militaire de ces deux États fut la règle qui détermina le rajustement des limites sous ses auspices en 1815 (1). Par suite de cette politique et de ces opinions, lord Castlereagh devint, dans les dernières années de sa vie, un ministre très-impopulaire; il continua toutefois à jouir de la faveur de George IV, et à recevoir l'appui du nombreux parti tory encore intact, aussi bien que de la chambre des communes non encore réformée, où l'élément populaire direct n'avait qu'une faible influence.

Depuis son entrée au parlement, M. Canning s'était montré disciple de Pitt, et n'avait aucune alliance politique avec les whigs. C'était un adversaire déclaré de la réforme parlementaire; il avait défendu la constitution existante de la chambre des communes dans quelques-uns de ses discours les plus étudiés et les plus efficaces. Mais il avait beaucoup plus de connaissances et de capacité que lord Castlereagh, une intelligence plus souple et un jugement plus indépendant. Il

(1) Voyez Stapleton, *Life of Canning*, vol. I, pp. 11, 14, 61, 62.

savait apprécier d'une manière plus rapide et plus sûre les changements des circonstances de l'époque, et s'y plier avec plus de souplesse (1). Ses idées sur la politique étrangère étaient plus nationales, et s'identifiaient moins avec celles des grandes cours despotiques ou avec ce système qui, dans la phraséologie du jour, s'appelait la Sainte-Alliance. En outre, il avait des alliances politiques avec des personnes dont les vues étaient plus libérales sur les affaires commerciales et financières. Au commencement de 1823, peu après que M. Canning fut devenu *leader* de la chambre, M. Vansittart fut créé lord Bexley et succéda à M. Bathurst comme chancelier du duché de Lancastre. Sa charge de ministre des finances passa à Fred. Robinson, qui se démit de la présidence du bureau du commerce en faveur de M. Huskisson. Celui-ci entra au cabinet dans l'automne de la même année (2). En 1814, le cabinet Liverpool avait été représenté dans la chambre des communes par lord Castlereagh, M. Vansittart, M. Bragge Bathurst et M. Wellesley Pole; en 1823, il y était représenté par M. Canning, M. Peel, M. Fred. Robinson, M. Huskisson et M. Charles Wynn. Ce changement dans la distribution des rôles était le signe d'un grand progrès vers la composition plus libérale du ministère. M. F. Robinson et M. Huskisson avaient de saines opinions sur l'économie, et étaient disposés à aller aussi loin et aussi vite dans la direction du libre échange que les intérêts protégés le permettraient. M. C. Wynn avait été un membre du parti Grenville; il avait autrefois agi de concert avec les whigs, et était partisan de l'émancipation catholique. M. Peel, quoique chef du parti anticatholique à la chambre des communes, et

(1) Les tendances populaires de M. Canning, et sa disposition à chercher un appui dans le parti whig, sont signalées dans une lettre de M. de Marcellus à M. de Chateaubriant du 30 janvier 1823 (*Politique de la Révolution*, 129).

(2) Voyez *Biogr. Mem. of M. Huskisson, Huskisson's Speeches*, vol. I, p. 86; Twiss, vol. II, p. 468; *Mem. of Court of George IV*, vol. I, p. 494.

professant des principes étroits sur toutes les questions religieuses, avait des vues économiques éclairées et libérales. Étant sorti du pouvoir, il avait été président du comité de la banque, et avait proposé et fait adopter en 1819 le bill par lequel la convertibilité des billets de banque fut rétablie, bien qu'en commençant l'enquête il eût des opinions contraires à celles que l'évidence lui fit adopter. De même sur les questions de jurisprudence criminelle, il avait des opinions beaucoup plus avancées, non seulement que lord Eldon et les conseillers de la couronne, mais aussi que lord Liverpool et lord Castlereagh; et comme ministre de l'intérieur, il mit en pratique des doctrines que sir S. Romilly et sir James Mackintosh avaient en vain essayé d'appliquer (1).

La politique poursuivie par M. Canning comme ministre des affaires étrangères servit aussi à donner un caractère plus libéral au ministère et à le mettre plus en harmonie avec le sentiment général du pays. Le premier principe que M. Canning posa en recevant les sceaux du ministère des affaires étrangères, et qui le guida constamment dans sa conduite, fut de détruire le pouvoir de la Sainte-Alliance, de séparer l'Angleterre de l'union des souverains du continent, et de faire du maintien des intérêts anglais l'objet principal de sa politique. Les remontrances de l'Angleterre furent méprisées à Laybach et à Vérone; mais en faisant ouvertement usage de l'influence anglaise, M. Canning réussit à dissoudre l'alliance des grandes cours despotiques. Quoiqu'il ne pût empêcher l'invasion française de l'Espagne pour supprimer la

(1) Sur le rapport du comité de la Banque, voyez la lettre de lord Dudley, de juin 1819, à l'évêque de Llandaff, qui avait écrit une brochure sur le sujet (*Letters*, p. 222).

(2) M. Peel dit à la chambre des communes en mai 1827, en expliquant ses motifs pour refuser d'entrer dans le ministère de M. Canning : « Tout tory que je suis, c'est pour moi une satisfaction de penser que parmi les lois où figure mon nom dans le livre des statuts, il n'y en a aucune qui n'ait pour objet d'adoucir la sévérité du code criminel, et de prévenir les abus dans l'administration de la justice.

constitution espagnole, il réussit à en faire une opération exclusivement française, et à l'empêcher d'être un acte concerté de la politique européenne. L'expédition en Portugal prévint l'invasion de ce royaume. Il s'opposa aux efforts de la France et de la Russie pour aider l'Espagne à recouvrer ses possessions américaines, et il reconnut l'indépendance des colonies espagnoles sur le continent de l'Amérique aussi bien que du Brésil. Ce fut là le principal résultat positif de son administration des affaires étrangères ; il l'obtint malgré l'opposition générale de l'Europe, et sans amener la guerre : M. Stapleton nous apprend qu'il rencontra une telle résistance chez le roi ou dans le cabinet, qu'il fut deux fois sur le point de remettre les sceaux de sa charge avant qu'on prît définitivement la décision de reconnaître l'indépendance des nouveaux États. Le traité de Londres, qui assura la délivrance définitive de la Grèce, et unit l'Angleterre à la France et à la Russie pour l'émancipation des Hellènes, fut encore l'œuvre de sa diplomatie hardie et clairvoyante, et aucun homme d'État anglais des temps modernes n'a laissé sur le continent de l'Europe un nom qui s'identifie autant que le sien avec une politique vraiment grande et généreuse.

Le gouvernement tory, après avoir supporté les mécontentements et les troubles occasionnés par la détresse des premières années de la paix, et survécu à la terrible tempête du procès de la reine, était alors arrivé à une époque de prospérité, et (à l'exception de l'Irlande) de tranquillité intérieure. Il s'appuyait sur la force compacte de son parti, alors consolidée par la possession presque continue du pouvoir depuis vingt-trois ans. Il était, en outre, représenté dans la chambre des communes par des chefs d'une capacité incontestable, dont les opinions étaient aussi éclairées que les alliances de leur parti le comportaient. C'est dans cet état de choses que lord Liverpool, le 17 février 1827, peu après l'ouverture de la session, fut saisi d'une attaque de

paralysie dont il ne guérit jamais et qui mit fin à sa vie politique (1). Bien que lord Liverpool ne fût pas un homme important, il occupa une position éminente, et sa mort fut immédiatement suivie de conséquences très-sérieuses. Sans être le chapiteau de la colonne, il était la clef de voûte de l'édifice. Lord Castlereagh, et après lui M. Canning, ont été, sans doute, chacun à son tour, les hommes les plus influents du ministère; mais la mort de lord Liverpool montra qu'il était nécessaire, pour concilier les rivalités personnelles et les divergences politiques d'un cabinet qui était divisé sur la question principale du jour, l'émancipation catholique, et qu'il s'acquitta de la tâche la plus importante d'un premier ministre, celle de maintenir l'union de son cabinet (2).

Afin d'expliquer l'état des partis à ce moment de crise, il est nécessaire de tracer l'histoire récente de la question catholique qui faisait l'objet principal des négociations ministérielles.

Les succès partiels qu'on avait obtenus en faveur des catholiques sous la pression de la guerre en 1812 et 1813, on ne les avait pas poursuivis dans les deux années d'anxiété et d'agitation de 1814 et 1815; mais en 1816, des résolutions en faveur des catholiques furent rejetées dans les deux chambres. Le retour de la paix avait inspiré une nouvelle confiance au parti anticatholique, en diminuant les dangers de la discorde intestine, et en éloignant la crainte d'une invasion. « A mesure que la crainte de Napoléon s'apaisait (dit M. Stapleton), la terreur du pape augmentait; et quand M. Canning accepta le pouvoir en 1816, les opinions de la grande masse de la population en Angleterre étaient devenues

(1) Il mourut le 4 décembre 1828, à l'âge de cinquante-huit ans.

(2) Voyez le caractère de lord Liverpool dans Twiss, *Life of lord Eldon*, vol. II, p. 587. Il y a aussi des appréciations sur lui dans l'*Annual Register*, p. 90, et dans Rush, *First Residence at the Court of London*, p. 46. Le dernier dit du cabinet de lord Liverpool que « s'il n'en était pas l'homme le plus capable, il en était essentiellement la tête. »

plus hostiles qu'auparavant à l'émancipation (1). Toutefois, ce changement d'opinion fut produit en Angleterre moins par la recrudescence de la haine du pape que par l'affaiblissement des craintes qu'avait inspirées le mauvais gouvernement irlandais. M. Canning, comprenant bien la force du sentiment anticatholique de l'Angleterre, déclara que la question catholique « doit gagner et non forcer son entrée ». Mais malheureusement elle était destinée non à gagner son entrée par la raison, mais à la forcer par les menaces. Les perspectives de la mesure furent un peu plus encourageantes les années suivantes, et en 1821 un bill pour le soulagement des catholiques passa à la chambre des communes, et fut envoyé à celle des lords. En 1825, après que les deux chambres eurent donné leur approbation à un bill pour supprimer l'Association catholique, qui avait commencé à s'agiter en 1823 (2), trois bills furent présentés à la chambre des communes: le premier abrogeant les incapacités catholiques, le second contenant une allocation publique en faveur du clergé catholique d'Irlande, le troisième ôtant leurs priviléges aux *freeholders* (petits propriétaires) à 40 shellings. Le premier de ces bills passa à la chambre des communes, mais fut rejeté dans celle des lords. Les deux autres avaient beaucoup de chances de réussir dans les communes, mais ils furent abandonnés par suite de l'insuccès du bill principal à la chambre des lords. Cette année on avait eu la con-

(1) *Life of Canning*, vol. I, p. 117. Parmi les remarques pleines de sagacité de Peter Plymley, il y a une prédiction distincte de ce résultat. « On nous dit en réponse à tous nos arguments que le moment n'est pas propre ; qu'une époque de guerre universelle n'est pas un temps convenable pour faire des innovations dangereuses dans la constitution. Autant vaudrait dire que le plus mauvais moment pour vous faire des amis est celui où vous vous êtes fait un grand nombre d'ennemis ; que c'est la plus grande de toutes les erreurs que de s'arrêter quand on est hors d'haleine, et de se coucher quand on est fatigué. *Il est une chose dont je suis bien certain ; c'est que si la sécurité de l'Europe est un jour complétement rétablie, les catholiques peuvent dire adieu pour toujours à la plus faible chance de réaliser leurs espérances.* » (*Letter* X.)

(2) Voyez Wyse, *Historical Sketch on the Catholic Association of Ireland*, vol. I, p. 198.

fiance qu'une plus grande connaissance de l'état de l'Irlande et le progrès de la raison amèneraient le règlement paisible de la question entière. M. Peel, le chef anticatholique dans la chambre des communes, offrit sa démission à lord Liverpool par suite de la décision que cette chambre avait prise afin de faciliter le règlement de cette question (1). L'assentiment du parlement à la mesure pour supprimer l'Association catholique et le refus de la chambre des lords d'adopter le bill pour le rappel des incapacités catholiques, indiquaient un esprit bien décidé d'intolérance, d'injustice et de répression, qui ne pouvait pas manquer d'éteindre toutes les espérances de conciliation, et d'exaspérer les chefs irlandais. Cette décision de la chambre des lords redoubla l'animosité, la violence et les menaces des agitateurs catholiques (2). Mais bien que les hommes d'État pussent voir que cette aggravation de symptômes n'était qu'une raison de plus en faveur d'un traitement doux et calmant, l'esprit du peuple anglais se souleva contre les menaces, et quand la question catholique fut introduite de nouveau en mars 1827 par sir Francis Burdett, sa motion n'eut point de succès, malgré l'attente contraire de M. Canning; elle fut rejetée par une majorité de 276 contre 272 (3). Ce mouvement rétrograde fut sans doute l'effet de la réaction de l'opinion

(1) Ce fait fut constaté par M. Peel dans la chambre des communes le 5 mars 1829, et fut le sujet d'explications ultérieures le 19 juin 1846, au sujet des accusations portées contre lui par lord G. Bentink et M. Disraeli. Sir Robert Peel montra alors que par suite de sa position politique après la troisième lecture du bill en faveur des catholiques à la chambre des communes, il fit connaître à lord Liverpool, peu après le 10 mai 1825, son désir de quitter le pouvoir, et qu'il fut amené à renoncer à cette résolution par le rejet du bill à la chambre des lords. Voyez les lettres de lord Grenville, d'avril et de mai 1825 (*Mem. of Court of George IV*, vol. II, pp. 245-263.

(2) Sur les décisions de la chambre des communes en faveur de la question catholique dans les cinq parlements depuis 1807 jusqu'à 1829, voyez *Mem. of Peel*, vol. I.

(3) Voyez Stapleton, *Life of Canning*, vol. III, p. 312. Sir Robert Peel, dans son discours à la chambre des communes du 10 juin 1846, rappelle aussi que la majorité contre la question catholique en 1827 fut une surprise pour tout le monde.

anglaise contre le redoublement de violence des agitateurs irlandais. A ce moment donc la rupture entre la Grande-Bretagne et l'Irlande était plus prononcée qu'elle ne l'avait été depuis l'union ; et la perspective d'un règlement paisible semblait plus éloignée que jamais. L'Irlande devenait plus opiniâtre, plus insolente et plus hostile; l'Angleterre, plus intolérante, plus irritée et plus tyrannique.

C'est dans cet état de choses qu'on devait commencer les négociations pour la réorganisation du cabinet. L'incertitude temporaire où l'on était sur les suites de l'attaque de lord Liverpool, l'indécision du roi et les difficultés du moment, firent qu'il y eut un long interrègne ministériel pendant lequel les affaires du parlement furent en grande partie suspendues. Les principaux obstacles à un arrangement venaient de l'état menaçant de l'Irlande, de la répugnance du roi (1) pour l'abrogation des incapacités catholiques et des divergences d'opinion sur la question parmi les membres les plus influents du parti tory. Dès qu'on fut bien assuré de l'état de lord Liverpool, les négociations commencèrent entre les principaux membres du cabinet sur le choix de son successeur. M. Canning aspirait au poste de premier ministre ; et sa position politique, son éloquence sans égale, son habileté dans le conseil et son expérience des affaires, le désignaient comme le successeur naturel de lord Liverpool. Mais ses opinions sur la question catholique inspiraient de la répugnance au roi et à la masse du parti qui avait soutenu le dernier cabinet. On peut ajouter, qu'excepté en Irlande, elles étaient impopulaires ; elles n'avaient que bien peu de partisans, soit en Angleterre, soit en Écosse, et elles étaient contraires aux sentiments religieux du peuple. Les deux personnes les plus importantes du parti anticatholique étaient

(1) Les *Memoirs of Moore*, vol. I, p. 88, font mention, sur l'autorité de lord Lansdowne, de deux exemples où l'hostilité du roi se montra en 1826 contre les réclamations des catholiques.

M. Peel et le duc de Wellington, le premier comme son plus habile orateur et son chef dans la chambre des communes ; le second, à cause de son rang élevé, de sa brillante réputation militaire, de sa fermeté de caractère et de ses excellentes intentions. Depuis la mort de lord Londonderry, le duc de Wellington avait été, dans le cabinet, le chef de la section ultra-tory hostile à M. Canning, et il représentait les traditions de la politique étrangère de son prédécesseur. Les relations personnelles de M. Peel avec M. Canning étaient plus amicales; mais l'incompatibilité de leurs positions comme chefs, l'un du parti catholique, l'autre du parti anticatholique de la chambre des communes, produisit entre eux un sentiment de rivalité et de jalousie politique (1).

Dans une entrevue avec le roi, du 27 mars, M. Canning, consulté par Sa Majesté, lui avait conseillé de former un gouvernement composé exclusivement de personnes hostiles aux catholiques, et lui avait annoncé son intention de donner sa démission pour faciliter cet arrangement. Le roi refusa cette offre, déclarant son désir de conserver M. Canning au service de la couronne ; mais il proposa de faire premier ministre un pair qui eût des opinions anticatholiques. M. Canning déclara alors qu'il ne pouvait pas consentir à être exclu de ce poste à cause de ses opinions, et que s'il restait au pouvoir, ce serait à la condition d'avoir en réalité l'autorité de premier ministre. Il ne voulait pas qu'on mît, comme il le disait, un ministre anticatholique au-dessus de sa tête. Après cette explication réciproque, ils se séparèrent, et rien ne fut alors décidé (2). Il paraît que quelques jours après, M. Canning et le duc de Wellington discutèrent le projet

(1) Voyez la lettre de M. Fremantle au duc de Buckingham, du 29 septembre 1823 (*Mem. of Court of George IV*, vol. II, p. 7); et celle du 19 juin 1824 (*ibid* , p. 91). Voyez aussi la lettre de M. Plumer Ward du 28 septembre 1824 (*ibid.*, p. 126).

(2) Stapleton, *Life of Canning*, vol. III, pp. 315, 317, 374.

d'élever M. Fred. Robinson à la pairie et de le placer à la tête de la trésorerie. L'objet de M. Canning, en suggérant cette idée, semble avoir été de conserver le poste de ministre des affaires étrangères qu'il préférait à tout autre; son intention, toutefois, comme il l'expliqua plus tard, était que lui, et non le premier lord de la trésorerie, fût « premier ministre » (1).

Comme les opinions de M. Robinson sur la question catholique s'accordaient avec celles de M. Canning, l'objet que le roi et le duc de Wellington avaient en vue n'aurait pas été atteint par cet arrangement. M. Peel ne se proposa pas comme candidat pour le poste de premier ministre, et apparemment il ne désirait pas devenir le successeur de lord Liverpool; il montra de la déférence pour les droits antérieurs que l'ancienneté au moins donnait à M. Canning (2), mais il le prévint de son intention de se retirer si l'on mettait à la tête du gouvernement un homme favorable aux catholiques (3). La principale raison qu'il donna de cette décision était la nécessité d'un accord sur la question catholique, entre les opinions du premier ministre et celles du ministre de l'intérieur, qui était responsable du gouvernement de l'Irlande; mais M. Canning leva la difficulté en lui offrant le ministère des affaires étrangères (4). Le 9 avril, M. Peel, après une entrevue avec le roi, s'adressa à M. Canning, et, par l'ordre de Sa Majesté, proposa le choix du duc de Wellington pour le poste de premier ministre, comme solution de toutes les difficultés. M. Canning refusa de consentir à cette proposition (5); de sorte que des négociations de près de deux mois entre les deux personnes qui étaient les véritables chefs des partis n'aboutirent qu'à ce résultat, savoir,

(1) Stapleton, *Life of Canning*, vol. III, pp. 365, 373, 375.
(2) M. Peel était de dix-huit ans plus jeune que M. Canning.
(3) Stapleton, *Life of Canning*, vol. III, p. 219.
(4) C'est la raison que donna M. Peel à la chambre des communes dans son discours du 1er mai 1827. Elle se trouve aussi dans une de ses lettres à lord Eldon du 9 avril 1827. (Twiss, vol. II, pp. 589, 592).
(5) Stapleton, *ibid.*, p. 347.

que M. Peel ne voulut pas servir sous M. Canning comme premier ministre, et que M. Canning ne voulut pas consentir au choix du premier ministre proposé par M. Peel (1).

Le temps était venu de couper le nœud qu'on ne pouvait délier; et le roi résolut le problème en chargeant M. Canning, le 10 avril, de proposer un plan pour la réorganisation du ministère. En recevant cette commission, M. Canning communiqua, sans perdre de temps, à chacun de ses derniers collègues, les ordres qu'il avait reçus du roi ; il leur annonça en même temps son désir d'adhérer aux principes sur lesquels s'était appuyé si longtemps le gouvernement Liverpool. M. Canning ne tarda pas à recevoir du duc de Wellington, de lord Eldon, de lord Westmoreland, de lord Bathurst, de lord Merville et de M. Peel, des refus de faire partie d'un ministère dont il serait le chef. Le duc de Wellington se démit aussi de sa charge de général en chef, qu'il avait occupée avec celle de directeur général de l'artillerie. Les seuls membres du cabinet qui consentirent à faire partie de l'administration Canning furent lord Harrowby, lord Dexley, M. Fred. Robinson, M. Huskisson et M. Wynn. Par suite de ce refus de concours de presque tous les membres anticatholiques du dernier gouvernement, M. Canning ouvrit avec lord Lansdowne et les whigs une négociation qui, pour le moment, n'eut aucun résultat. Son cabinet se forma de la manière suivante : M. Canning (à l'exemple de Pitt, d'Addington et de Perceval) remplit en même temps les charges de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier. Sir John Copley, créé lord Lyndhurst, devint lord chancelier. Lord Harrowby, lord Dexley, M. Huskisson et M. Wynn conservèrent les fonctions qu'ils avaient remplies sous le ministère Liverpool. Le duc de Portland devint lord garde du sceau privé. M. Stur-

(1) Stapleton, *ibid.*, p. 322 ; comparez pp. 321, 376.

gess Bourne reçut les sceaux de l'intérieur, et lord Dudley ceux des affaires étrangères. M. Fred. Robinson, créé lord Goderich, devint ministre des colonies, et lord Palmerston obtint pour la première fois un siége au cabinet comme ministre de la guerre, poste qu'il avait occupé sous le gouvernement Liverpool. La charge de grand amiral ne fut pas mise en commission, mais conférée au duc de Clarence, sans siége au cabinet. Comme preuve de la résistance que M. Canning rencontra dans le parti tory, nous remarquerons qu'un papier signé par huit ducs fut présenté au roi par le duc de Rutland, contenant des remontrances contre la nomination de Canning comme premier ministre, et notifiant leur opposition organisée à tout gouvernement dont il serait le chef.

Lors de la reprise des affaires après les vacances du parlement, les ministres sortants et les ministres entrants donnèrent des explications, dont la partie la plus importante se rapportait à la correspondance peu amicale entre le duc de Wellington et M. Canning, et qui avait sa source dans un malentendu sincère de part et d'autre, comme nous en sommes certain, d'après un examen attentif des circonstances (1). Avant la fin de la session, lord Lansdowne devint membre du cabinet; lord Carlisle et M. Tierney furent aussi nommés, l'un premier commissaire des forêts et l'autre directeur général de la monnaie, et entrèrent au cabinet. Après la session, lord Lansdowne devint ministre de l'intérieur, lord Carlisle succéda au duc de Portland, comme lord garde du sceau privé, celui-ci conservant un siége au cabinet, et M. Sturgess Bourne devint premier commissaire des forêts. Il se fit, de cette manière, une jonction entre M. Canning et une section du parti whig : le ministère de l'intérieur, qui fut confié à lord Lansdowne, avait à ce moment une importance particu-

(1) Le duc de Wellington, dans sa lettre privée d'explications à M. Canning (publiée par M. Stapleton, *Life of Canning*, vol. III, p. 384), dit : « Je n'ai pas l'habitude de prendre une décision sur de tels sujets à la hâte ou avec colère ; et la preuve en est que de ma vie je n'ai eu aucune querelle avec personne. »

lière, à cause de sa connexité avec le gouvernement de l'Irlande. Les principaux événements de la session après la formation du ministère de M. Canning furent le mécontentement personnel de M. Peel qui, comme le déclara le premier, leva ouvertement l'étendard de l'opposition au gouvernement; et l'insertion, sur la motion du duc de Wellington, d'un amendement hostile au bill des céréales, ce qui obligea le gouvernement à renoncer à ce bill. Lord Grey, envers qui le roi était personnellement mal disposé, et à qui on n'avait fait aucune communication dans les négociations qui avaient eu lieu avec les whigs, fit aussi un discours contenant une censure sévère de la politique étrangère et intérieure de M. Canning. Le parlement fut prorogé le 3 juillet, époque où ce ministre jouissait de sa santé ordinaire, bien que sa constitution fût altérée; mais le 3 août il fut saisi d'une violente attaque inflammatoire, et il mourut le 8. Nous aurons occasion, en suivant le cours des événements jusqu'à la fin de 1830, d'apprécier les effets produits par la mort soudaine et prématurée de M. Canning, au moment où il avait complété ses arrangements ministériels, et que son cabinet avait pris une forme définitive. Nous remarquerons seulement que, selon nous, il n'a jamais été surpassé comme orateur, si même il a jamais été égalé par aucun homme d'État de notre pays. Il est possible que la diction de Burke fût plus copieuse et plus véhémente; mais nous savons qu'il défigurait ses discours dans le débit (1). La voix de M. Canning était claire,

(1) M. Rush, dans *First residence at the Court of London,* rend ainsi compte de sa conversation avec lord Erskine, juge très-compétent en fait de débit oratoire : désirant apprendre d'une si grande autorité quelque chose de la manière oratoire de Burke, je lui demandai ce qu'il en pensait. « Elle est détestable, dit-il. J'étais à la chambre des communes quand il fit son grand discours sur la conciliation américaine, — le plus grand qu'il ait jamais fait. Il chassa tout le monde. Je voulais sortir avec les autres, mais étant près de lui, je craignis de me lever; je me baissai donc et je rampai sous les bancs comme un chien jusqu'à ce que je pusse sortir sans qu'il me vît, et je fus enchanté d'être dehors. Le lendemain j'allai à l'île de Wight. Lorsque j'y reçus le discours, je le lus à plusieurs reprises et je ne pus penser à autre chose; je l'emportai avec moi, et le feuilletai tellement qu'il devint comme la bourre de mon fusil (p. 235). »

souple et harmonieuse, bien qu'elle ne fût pas puissante; sa manière était très-animée, et produisait la plus profonde impression (1).

La lutte pour le poste de premier ministre qui eut lieu après la démission de lord Liverpool fut réellement une lutte d'ascendant personnel (2). M. Canning conseilla au roi de former une administration exclusivement anticatholique, croyant un tel gouvernement impossible, et convaincu que s'il était possible il serait funeste à l'État. Quand il reçut du roi la réponse qu'il attendait, et apprit qu'on ne voulait pas se passer de ses services, il fit des conditions incompatibles avec la nomination de toute autre personne comme premier ministre. M. Canning ne voulait pas accepter un premier ministre anticatholique, parce que sa personne était la proscription de ses opinions. M. Peel ne voulait pas accepter un premier ministre favorable aux catholiques, parce que cela était incompatible avec la part qu'il avait prise à la question catholique, et avec sa position comme ministre de l'intérieur. Aucun de ces deux arguments ne pouvait bien se concilier avec la doctrine qu'admettaient pourtant les deux chefs, de considérer la question catholique comme une question ouverte, bien que M. Canning pût prétendre, avec vérité, que si les membres du cabinet étaient rigoureusement neutres sur la question catholique, c'était une violation du principe de neutralité que d'insister sur le choix d'un premier ministre anticatholique. Il nous semble que si M. Peel avait foi dans ses propres arguments sur la question catholique, que s'il pensait vraiment que la révocation des incapacités catholiques

(1) Voy. dans Mackintosh, *Miscellaneous Works*, vol. II, p. 455, un portrait bien écrit et judicieux de Canning, renfermant l'exposé complet de ses talents oratoires. Voyez aussi Rush, *Second residence at the Court of London*, pp. 44, 306.

(2) Sir Walter Scott apprit de lord Melville en juillet 1827 que M. Canning avait dit que « la charge de premier ministre était son héritage; qu'il ne pouvait pas, à cause de sa constitution, l'occuper plus de deux ans, et qu'alors elle écherrait à Peel (Lockhart, *Life of Scott*).

produirait les maux qu'il décrivait, et qu'il fallait maintenir d'une manière permanente le système existant d'exclusion comme partie intégrante de la constitution anglaise, il devait alors engager vivement le roi à former un ministère d'après le principe de résistance aux prétentions des catholiques, et s'offrir lui-même pour y remplir le rôle principal. Mais s'il avait quelque pressentiment secret que ses arguments étaient vicieux et sa politique mauvaise, et que bientôt peut-être viendrait un moment où il serait nécessaire de faire droit aux réclamations des catholiques, alors il devait, malgré tout le succès qu'il avait obtenu comme chef du parti anticatholique, renoncer ouvertement à la défense d'une cause qu'il sentait insoutenable. Si M. Peel et les ministres anticatholiques du cabinet de lord Liverpool étaient sincèrement persuadés de la bonté de leur cause, ils devaient mettre M. Canning au défi, et former un gouvernement anticatholique. S'ils n'avaient pas cette conviction sincère, ils ne devaient pas refuser de s'adjoindre à son ministère (1). Dans une conversation que lord Eldon eut avec le roi, en mars 1829, lorsque le bill pour l'émancipation catholique était soumis au parlement, Sa Majesté dit que quand M. Canning fut fait premier ministre, il s'engagea à ne jamais proposer la question catholique, et le roi blâma les ministres qui s'étaient retirés lors de la nomination de M. Canning, d'avoir jeté le pouvoir entre ses mains (2). Toutefois, sir Robert Peel, dans un mémoire qu'il a laissé pour être publié après sa mort, dit que le roi doit s'être évidemment trompé en supposant que M. Canning avait fait un tel engagement (3); et l'on peut ajouter que si le roi voulait exclure M. Canning du pouvoir, il devait chercher à former un gouvernement anticatholique.

(1) Voyez la lettre de Walter Scott, datée d'Abbotsford, 10 mai 1827 (Lockhart, *Life of Scott*). Voyez aussi sa lettre à M. Morritt, du 10 juin 1827 (*ibid*).
(2) Twiss, *Life of Eldon*, vol. III, p. 82.
(3) Vol. I, p. 275.

A la mort de M. Canning, lord Goderich qui avait été le chef ministériel de la chambre des lords sous la dernière administration, fut élevé par le roi au poste de premier ministre. On fit aussi alors les changements suivants : le duc de Portland fut nommé président du conseil à la place de lord Harrowby, qui se retira à cause du mauvais état de sa santé ; M. Huskisson succéda à lord Goderich, comme ministre des colonies, et l'on se proposa de le faire *leader* de la chambre des communes ; M. C. Grant fut son successeur au bureau du commerce ; M. Herries devint chancelier de l'échiquier, et lord Anglesey entra au cabinet comme directeur général de l'artillerie (1). Pendant les vacances, il surgit une différence d'opinion entre M. Huskisson et M. Herries sur le choix d'un président du comité des finances, choix qui devait être proposé dans la session suivante. Aucun d'eux ne voulant sacrifier son opinion, et lord Goderich refusant d'être l'arbitre de cette querelle entre ses deux collègues, offrit sa démission qui fut acceptée (2). Le roi, à qui il répugnait apparemment de revenir tout à coup aux chefs ultra torys, essaya d'engager lord Harrowby à former un gouvernement ; mais il s'y refusa à cause de l'état de sa santé (3). Il paraît aussi que Sa Majesté aurait bien voulu confier la même commission à M. Huskisson, s'il avait pu se décider à l'accepter (4). Quoi qu'il en soit, lord Goderich ayant offert sa démission définitive le 8 janvier, elle manda le lende-

(1) Les raisons de lord Lansdowne pour rester au pouvoir sous le gouvernement de lord Goderich après la mort de M. Canning sont exposées dans *Mem. of Moore*, vol. V, p. 198.

(2) Voyez une lettre de lord Goderich au duc de Buckingham, du 18 janvier 1828, dans *Mem. of the Court of George IV*, vol. II, p. 358.

(3) Lord Harrowby avait alors soixante-six ans. Le roi essaya de le tenter par l'offre de la Jarretière ; circonstance à laquelle il est fait allusion dans une des satires du jour qui, décrivant les vains efforts qu'on a faits pour trouver un voiturier pour le char de l'État, fait mention d'un *cocher* expérimenté comme une des personnes auxquelles on s'était adressé, mais ajoute qu'il avait refusé de prendre en main les guides.

(4) *Biogr., mem. of M. Huskisson*, p. 145.

main le duc de Wellington, et l'autorisa à former une administration. Voici le récit de son entrevue avec le roi que le duc écrivit le même jour à M. Peel : « Il (le roi) dit que, selon lui, le gouvernement devait se composer de personnes des deux opinions sur la question catholique romaine ; que tous ses serviteurs avaient son approbation, les derniers ministres comme leurs prédécesseurs, et qu'il ne refusait personne, à l'exception de lord Grey. Il exprima ensuite le désir de conserver à son service le duc de Devonshire (1) et lord Carlisle, et il parla, en termes très-flatteurs, de lord Lansdowne et de lord Dudley ; mais en somme, il me laissa carte blanche, avec la seule exception dont je viens de parler, et il m'invita à plusieurs reprises à lui composer un gouvernement fort.... Le roi dit qu'il était entendu que la question catholique ne serait point une question de cabinet ; qu'il devait y avoir un lord chancelier protestant, un lord lieutenant protestant, et un chancelier d'Irlande protestant (2). »

L'effet de la mort prématurée de M. Canning commença alors à se manifester par une tendance réactionnaire, à un moment où le mouvement progressif dans la direction libérale était surtout à désirer. Le gouvernement de coalition qu'il avait formé, et qui n'eut pas le temps d'acquérir assez

(1) Le duc de Devonshire occupait le poste de lord Chambellan depuis mai 1827.

(2) Lettre à M. Peel du 9 janvier 1828 ; *Mem. of Peel*, vol. I, p. 11. L'opposition faite par George IV à lord Grey, comme celle que son père avait faite à M. Fox, est aussi mentionnée dans *Biogr. mem. of M. Huskisson*, p. 136. M. Raikes dans son *Journal* du 24 septembre 1843, rapporte le passage suivant de la conversation du duc de Wellington à Walmer Castle : « Quand il me fit venir pour former un nouveau gouvernement, il était alors sérieusement malade, bien qu'il ne voulût nullement l'avouer. Je le trouvai au lit, vêtu d'une sale jaquette de soie, et d'un bonnet de nuit turban, l'un aussi crasseux que l'autre ; car, malgré sa coquetterie en public, il était très-négligent et très-malpropre en particulier. Les premiers mots qu'il me dit furent : Arthur, le cabinet est défunt ; et il se mit alors à décrire la manière dont les derniers ministres avaient pris congé de lui en donnant leur démission. Il contrefit de la façon la plus comique la voix et la manière de chacun d'eux, et avec une ressemblance si frappante qu'il était tout à fait impossible de ne pas éclater de rire. »

de cohésion et de solidité pendant sa vie, tomba naturellement en pièces après sa mort; et le roi, résolu d'éviter avant tout un gouvernement whig, eut recours au duc de Wellington, dont l'appui principal devait être M. Peel. Sa Majesté, toutefois, annonça dès le commencement qu'on ne devait point chercher à obtenir l'unanimité dans l'opposition à la question catholique. Voici comment se composa le nouveau cabinet : le duc de Wellington devint premier lord de la trésorerie; les membres whigs des deux dernières administrations, c'est-à-dire lord Lansdowne, lord Carlisle et M. Tierney se retirèrent, et M. Wynn les accompagna; M. Peel reprit le ministère de l'intérieur, et son ami M. Goulburne devint chancelier de l'échiquier, M. Herries passant à la direction générale de la monnaie. Lord Bathurst remplaça le duc de Portland comme président du conseil; lord Ellenborough fut nommé lord garde du sceau privé; lord Melville président du conseil des Indes, et lord Aberdeen, chancelier du duché de Lancastre à la place de lord Bexley. Le lord chancelier et les quatre partisans de Canning restèrent.

Le parlement s'ouvrit le 29 janvier, et l'on donna des explications sur la dissolution du ministère Goderich, et sur la formation de celui du duc de Wellington. La seule mesure importante de la session fut le rappel de l'acte du *test* et de l'acte de *corporation* (1) qui étaient une flétrissure pour les dissidents, bien que dans la pratique ils ne leur interdissent pas les emplois, vu qu'une loi remédiait annuellement à l'omission de prêter le serment du *test*. La question fut proposée par lord John Russell; sa motion fut combattue par le gouvernement, mais adoptée à une majorité de 44 voix.

(1) L'acte de corporation excluait les non-conformistes de toutes les fonctions municipales dans les villes érigées en corporation. L'acte du *test* obligeait presque tous les fonctionnaires publics à prêter les serments d'allégeance et de suprématie, et à souscrire une déclaration contraire à la doctrine de la transsubstantiation. Le premier acte fut adopté en 1661, et le second en 1673 sous Charles II. (*Note du traducteur.*)

Le bill fut lu une seconde fois sans qu'on votât; M. Peel y inséra une déclaration dans le comité, et sous cette forme il passa à la chambre des communes sans autre opposition. La chambre des lords y donna son assentiment avec quelques amendements oraux sans importance, et la mesure devint une loi. A une époque plus avancée de la session, le 8 mai, sir Francis Burdett proposa une résolution pour considérer les lois relatives aux catholiques romains, et elle passa avec une majorité de 6 voix, c'est-à-dire de 272 contre 266. Cette résolution fut communiquée à la chambre des lords, où la question fut l'objet d'un débat complet. Le duc de Wellington, comme premier ministre, se déclara ouvertement hostile au rappel des incapacités catholiques, bien que son ton fût plus conciliant, et la motion fut rejetée par 181 voix contre 137. Les votes de cette session montrèrent donc que la chambre des communes était favorable au principe de la liberté religieuse, et que, tout en étant divisée presque également sur la question catholique, il y avait pourtant une petite majorité en sa faveur, tandis qu'à la chambre des lords une grande majorité était encore fortement attachée au code anticatholique. Il est clair qu'à ce moment la chambre des lords, et non celle des communes, était le principal obstacle au règlement de la question catholique (1). Le bill des céréales établissant une échelle mobile de droits protecteurs élevés, fut présenté de nouveau par le gouvernement, et passa sous une forme substantiellement la même que celle du bill qu'on avait retiré la session précédente, mais moins favorable au consommateur.

Tandis qu'un bill proposé dans cette session par M. Peel pour étendre aux districts (hundreds) le droit de suffrage d'East Retford, était soumis au comité, M. Huskisson vota

(1) Sur les vues des deux chambres à cette époque au sujet de la question catholique, voyez les remarques de sir Robert Peel (*Mem. of Peel,* vol. I, p. 183).

pour une clause transférant la franchise à Birmingham. Ce vote fut donné le 19 mai. De retour chez lui après le débat, M. Huskisson, à une heure avancée, avant de se mettre au lit, écrivit une lettre au duc de Wellington, déclarant ce qu'il avait fait et offrant sa démission. Le duc, en recevant cette lettre le lendemain à dix heures du matin, lui envoya une réponse exprimant la surprise et la peine qu'elle lui causait, et lui annonçant qu'il l'avait mise sous les yeux du roi. M. Huskisson, non préparé à une acceptation si prompte et si absolue de son offre, envoya lord Dudley, et ensuite lord Palmerston, pour expliquer au duc qu'il s'était mépris sur le sens de sa lettre. Mais le duc répondit qu'« il n'y a pas de méprise, qu'il ne peut y en avoir, et qu'il n'y en aura pas »; et il refusa de faire aucune ouverture pour arranger la question à l'amiable. Il s'ensuivit une correspondance entre M. Huskisson et le duc, mais elle n'amena aucun résultat. M. Huskisson ne voulut pas demander la permission de retirer sa lettre ; le duc ne voulut pas lui demander de le faire, et conséquemment sa démission ne fut pas révoquée (1). Si l'on en juge moralement, la conduite du duc de Wellington fut irrépréhensible; la lettre de M. Huskisson avait bien le sens qu'il lui attribuait, et il était excusable de se conduire conformément à une lettre que M. Huskisson n'exprimait nul désir de retirer. Mais comme homme politique, il fit preuve, selon nous, d'une étroitesse d'esprit et d'une imprévoyance remarquable, en souffrant qu'un motif aussi frivole de divergence, et qui pouvait être écarté sans aucune perte réelle de dignité ou d'honneur, servît à éloigner la section la plus libérale de son cabinet, dans l'état où étaient les affaires. Avec M. Huskisson sortirent du cabinet les autres partisans de Canning, savoir, lord Dudley, lord Palmerston et

(1) *Annual Register*, 1828, pp. 14-21 ; *Biogr. Mem. of Huskisson*, pages 170-173.

M. C. Grant. M. W. Lamb (plus tard lord Melbourne), se démit aussi de sa charge de secrétaire d'État pour l'Irlande. Par suite de ces démissions, lord Aberdeen fut promu aux affaires étrangères; sir G. Murray devint ministre des colonies, et M. Vesey Fitzgerald président du bureau de commerce. Les charges de ministre de la guerre et de chancelier du duché de Lancastre furent remplies par sir Henry Hardinge, et par M. Arbuthnot, mais sans siége au cabinet.

La démission de M. Huskisson et de la fraction canningite du cabinet fut importante, non-seulement par la conséquence nécessaire et prévue de donner au ministère une couleur tory plus forte et plus pure, mais aussi par l'effet accidentel et imprévu qui confirma par un exemple le mot d'Aristote, que les révolutions, bien qu'elles soient faites pour de grands objets, naissent souvent de circonstances frivoles. M. Vesey Fitzgerald, en acceptant la charge de président du bureau de commerce, lors de la démission de M. C. Grant, rendit vacant son siége à la chambre des communes comme membre du comté de Clare. Quand il se présenta pour sa réélection, il eut pour rival O'Connell qui, bien qu'il ne pût pas, comme catholique romain, prêter serment à la barre de la chambre, n'était pas privé par la loi des qualités requises pour en être membre. L'élection eut lieu au commencement de juillet; l'excitation et la violence de langage étaient extrêmes; les petits propriétaires (freeholders), presque tous catholiques, furent conduits aux salles électorales par leurs prêtres, afin de voter pour O'Connell; et M. Fitzgerald, bien qu'il fût appuyé par toute la *gentry* du comté, fut repoussé par une grande majorité. M. Fitzgerald avait toujours été favorable à l'émancipation; mais cela ne lui servit à rien. Le temps est venu, dit M. O'Connell aux électeurs de Clare, où le système qu'on a suivi à l'égard de ce pays doit cesser. Il ne suffira pas de dire à l'avenir : « Mon cher ami, je vous veux du bien, mais il faut prouver par des actes qu'on nous

veut du bien. Il est temps qu'on mette fin à ce système, et c'est pour y mettre fin que je suis ici (1). » Après la longue agitation parlementaire au sujet de la question catholique et la résistance opiniâtre du parti dominant en Angleterre aux réclamations des catholiques, M. O'Connell était alors arrivé à la conviction qu'il n'y avait rien à espérer de la justice de l'Angleterre, et que le soulagement qu'il cherchait ne pouvait qu'être arraché à ses craintes. Il eut donc recours à un système de remontrances qui, sans employer la violence ou enfreindre la loi, était en réalité un défi porté à l'Angleterre. Il se présenta sur le seuil de la constitution avec une sommation, et non avec une demande d'entrée. Nous pensons qu'il fit bien ; la patience des catholiques irlandais avait été à l'épreuve de longues souffrances ; mais l'esprit intolérant de la Grande-Bretagne paraissait être également à l'épreuve du temps et de la raison.

Quem neque longa dies, pretas nec mitigat ulla.

Quelque chose de plus efficace que des motions annuelles dans les deux chambres du parlement était nécessaire pour faire abroger les incapacités civiles de six millions de sujets de l'empire britannique. Comme les catholiques, bien qu'ils ne pussent pas siéger et voter au parlement, n'étaient pas privés de l'exercice du droit électoral, l'essai que M. O'Connell avait fait à Clare pouvait évidemment se répéter avec succès dans un grand nombre d'autres comtés d'Irlande.

Le parlement fut prorogé le 28 juillet. La leçon donnée par l'élection de Clare fut si décisive, que le duc de Welling-

(1) Un récit complet de l'élection de Clare,— le levier à l'aide duquel O'Connell, mina la résistance de l'Angleterre à la question catholique — se trouve dans l'*Annual Register* pour 1828, pp. 123-129 ; voyez aussi les lettres de M. Vesey Fitzgerald, écrites à l'époque à M. Peel (*Mem. of Peel*, vol. I, pp. 109-115) ; et Wyse's *Historical Sketch of the Catholic Association*, vol. I, pp. 371-399. Les intentions des chefs catholiques à l'élection de Clare sont bien résumées par M. Wyse (p. 392).

ton et M. Peel convinrent, avant de se séparer à la fin de la session, que le duc enverrait à ce dernier un exposé complet de ses vues sur l'état de l'Irlande et de la question catholique. Le 9 août, le duc de Wellington communiqua à M. Peel, alors à Brighton, un memorandum sur l'état de l'Irlande, qu'il avait envoyé au roi, accompagné d'une lettre, la réponse du roi, un memorandum sur la question catholique, contenant un plan de règlement qu'il avait rédigé, et une lettre au lord chancelier. M. Peel lui renvoya ces papiers le 11, avec une lettre et un memorandum contenant une exposition complète et sans réserve de ses vues. La conclusion où il arrive, après l'exposé de ses raisons, est qu'il y aurait moins de mal à faire un effort décisif pour régler la question catholique, qu'à la laisser ouverte; mais qu'il ne serait pas favorable au succès d'un arrangement satisfaisant qu'il en fût chargé dans la chambre des communes. Il promet de donner sa démission au moment que l'on trouvera le plus convenable, et de prêter cordialement sa coopération au gouvernement du duc, en soutenant la mesure qu'on doit présenter au parlement. Le duc communiqua les papiers de M. Peel à lord Lyndhurst, mais non au roi, et l'affaire en resta là pour le moment (1).

Le problème que le cabinet était alors appelé à résoudre est bien posé par M. Peel dans les papiers qu'il rédigea à l'époque. C'était proprement une question nationale et non une question religieuse; il s'agissait non-seulement du rappel des incapacités d'un corps de fanatiques, mais de la pacification de l'Irlande. L'association catholique avait amené les choses à ce point qu'il était devenu nécessaire pour l'Angleterre de choisir entre la concession des réclamations des catholiques et une nouvelle conquête de l'Irlande. Un cabinet

(1) *Mem. of Peel*, vol. I, pp. 177-202. Ses vues sur l'impossibilité que la question catholique reste une question ouverte sont répétées dans son mémoire du 12 janvier 1829 (*ibid.*, p. 291).

neutre sur la question catholique n'était plus chose possible. « Tel est le pouvoir extraordinaire de l'association » (dit lord Anglesey, le lord lieutenant, dans une lettre du 2 juillet 1828) « ou plutôt des meneurs, dont un grand nombre ont beaucoup de talent, un esprit ardent et une grande audace, qu'ils pourraient, j'en suis bien convaincu, pousser le peuple à une révolte ouverte au premier signal; et leur organisation est telle que, conduits par des chefs désespérés et intelligents, ils seraient extrêmement redoutables (1). » Je ne doute point (dit lord Francis Leveson, le premier secrétaire, dans une lettre à M. Peel, du 2 décembre 1828) que les paysans du Sud ont aujourd'hui les yeux fixés sur l'époque de l'expulsion d'O'Connell de la chambre des communes, comme le moment de l'insurrection; mais tout accident qui, dans l'intervalle, paraîtrait contraire aux intérêts des catholiques romains, pourrait précipiter ce résultat (2).

Les menaces, toutefois, ne venaient pas seulement des catholiques irlandais. Les protestants d'Irlande, corps énergique, accoutumé à commander, et étranger à la peur, avaient été excités par la violence de leurs adversaires; ils avaient converti leurs loges d'Orange en clubs de Brunswick, et étaient prêts à entrer, au premier signal, en campagne contre leurs compatriotes catholiques. « Les Orangistes (écrit lord Anglesey à M. Peel, en septembre) « les Brunswickistes, comme je suppose que je dois les appeler maintenant, rivalisent avec l'association en violence et en subsides. Deux associations et deux *rentes* (3) sont trop formidables (4). » Il est clair (dit M. Shiel dans un discours prononcé alors à

(1) *Mem. of Peel*, vol. I, p. 147.
(2) *Mem. of Peel*, vol. I, p. 253.
(3) On appelait rente (*rent*), la souscription que le parti d'O'Connell avait organisée pour lui venir en aide dans les luttes qu'il avait à soutenir pour la cause catholique. Les Orangistes ou Brunswickistes avaient formé une souscription semblable dans l'intérêt de la cause contraire. (*Note du traducteur.*)
(4) *Ibid.*, p. 208.

l'association catholique), que la division entre catholiques et protestants devient de plus en plus grande. Auparavant ils étaient divisés, mais maintenant ils sont séparés par un abîme ; et tandis que l'association catholique a son origine dans l'irritation indignée d'une grande masse de la population, le club de Brunswick a sa source dans l'orgueil irrité et la haine de secte des protestants d'Irlande. L'association catholique doit sa naissance politique à de grandes injustices qui ont profondément blessé des sentiments délicats et des esprits impressionnables. C'est l'oppression qui l'a engendrée. L'association protestante a pris naissance dans l'amour héréditaire du pouvoir et dans les habitudes enracinées de domination ; et ainsi deux grandes rivales apparaissent sur la scène politique, et entrent en lice l'une contre l'autre. Pour le moment, elles ne sont pas encore engagées dans la grande lutte ; elles n'en sont pas encore venues aux mains ; mais à la manière dont elles s'avancent l'une contre l'autre, et réunissent leurs forces, il est facile de deviner les colères terribles qui les agitent, et avec quelle résolution elles se précipitent au combat (1). Il n'était pas problable que le mouvement protestant se bornât longtemps à l'Irlande. Les protestants anglais ne tardèrent pas à exprimer leurs sympathies pour leurs coreligionnaires irlandais, et un grand *meeting* pour le comte de Kent fut tenu à Pennenden Heath, en octobre, en vue de soutenir les Brunswickistes irlandais. Dans cet état de choses, lord Anglesey (qui jusqu'alors s'était montré opposé aux réclamations des catholiques) représenta vivement au cabinet la nécessité d'une législation immédiate (2). Il prédit un hiver tranquille, et dit à M. Peel que le gouvernement anglais aurait le temps de la faire avant que le gouvernement irlandais commençât à combattre ; mais

(1) *Annual Register*, 1828, p. 141.
(2) *Mem. of Peel*, vol. I, p. 165.

il déclara qu'il ne pouvait pas répondre de la tranquillité de l'Irlande après la session du parlement, et que les choses ne pouvaient pas rester dans l'état où elles étaient (1).

Le duc de Wellington et ses collègues, en admettant qu'ils restassent au pouvoir, et fissent face à la difficulté du moment, avaient une de ces trois alternatives à choisir : une nouvelle conquête de l'Irlande, le rappel de l'union, ou l'émancipation catholique.

Il paraît, par le memorandum de M. Peel, du 12 janvier 1829, que sur les 93 membres pour l'Irlande, 61 dans la session de 1828 votèrent en faveur de la question catholique, et que sur 61 membres des comtés, 45 votèrent du même côté; et il montre qu'une tentative pour gouverner l'Irlande, par une majorité anglaise, lorsque les catholiques étaient si fortement représentés au parlement, aurait rendu impossible la conduite des affaires à la chambre des communes (2). Pour gouverner l'Irlande au mépris des opinions des catholiques, il aurait fallu faire de nouveau la conquête du pays, et le soumettre d'une manière permanente à un traitement semblable à celui de la Pologne et de la Hongrie. Nous n'oserions pas dire que la majorité de l'Angleterre, si l'on avait enflammé graduellement et adroitement son orgueil, ses passions et ses sentiments religieux, n'aurait pas sanctionné ce système, au moins pour ce qui concernait les mesures préliminaires. Mais ni le duc de Wellington, ni M. Peel n'étaient des hommes politiques de la trempe de Strafford et du duc d'Albe. Ils étaient l'un et l'autre foncièrement hu-

(1) Voyez la lettre de M. Grenville au duc de Buckingham du 9 septembre 1828.

(2) *Mem. of Peel*, vol. I, pp. 289-291. Les plus intelligents d'entre les protestants irlandais semblent avoir bien compris à cette époque que l'état des affaires était plein de dangers, et que quelque concession était nécessaire. M. Leslie Foster, adversaire constant des réclamations catholiques, dit dans une lettre à M. Vesey Fitzgerald, le 14 novembre 1828 : « Je ne doute nullement que la majorité des Brunswickistes elle-même ne soit favorable à un règlement comportant des conditions convenables (*ibid.*, p. 266).

mains. Le duc de Wellington, dans le discours le plus touchant qu'il ait jamais prononcé devant une assemblée délibérante, assura à la chambre des lords qu'il savait trop bien quels étaient les maux de la guerre civile pour les infliger volontairement à aucun pays. Quant à M. Peel, bien qu'il eût joué trop longtemps avec la question catholique, et s'en fût servi comme de l'instrument et de l'échelle de son ambition, il avait la prudence d'un homme d'État, et voyait trop clairement les résultats inévitables de refuser plus longtemps à l'Irlande des lois équitables, pour pouvoir conseiller de réduire ce pays, et de le gouverner ensuite à l'aide d'une armée protestante, composée d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais orangistes. Et il ne fallait pas une dose extraordinaire de sagacité et de vertu publique pour prévoir et éviter cette extrémité. Le rappel de l'union de l'Irlande et sa séparation permanente d'avec l'Angleterre était une mesure dont aucun ministre anglais ne pouvait avoir la pensée; il ne restait donc que l'alternative de l'émancipation catholique, et cela sans perdre de temps (1).

Le sujet n'avait pas été soumis au cabinet à la fin de 1828; et au commencement de janvier 1829, le duc de Wellington s'adressa à l'archevêque de Cantorbéry et à deux évêques, en vue d'obtenir leur consentement à un ajustement de la question catholique, mais il en reçut un refus catégorique (2). On craignait à cette époque que le roi ne fît une déclaration

(1) L'anecdote suivante est rapportée dans *Raickes' Journal*, 25 décembre 1632 : « Lorsque le duc fut bien convaincu qu'il ne pouvait refuser plus longtemps l'émancipation catholique, sans s'exposer à perdre l'Irlande, il dit au feu roi qui était tout à fait hostile à la mesure, qu'il ne lui restait qu'une seule de trois alternatives, ou reconquérir l'Irlande, ou faire la concession, ou se retirer. Vu la manière dont l'armée était alors composée, la première était impossible : le choix devait donc tomber sur l'une des deux autres. Le roi demanda du temps pour réfléchir. Dans l'intervalle, le duc demanda à Peel son concours pour faire triompher la mesure. L'anecdote repose sur l'autorité de sir Alexander Grant, qui l'avait entendu raconter à sir R. Peel. L'allusion à la composition de l'armée se rapporte au nombre de catholiques irlandais qu'elle contenait.»

(2) *Mem. of Peel*, vol. I, p. 276.

publique de son intention de maintenir les incapacités par des motifs religieux, et d'imiter l'attitude que son père avait prise autrefois. Pour se mettre en garde contre ce danger, M. Peel adressa, le 12 janvier, une lettre au duc de Wellington, lui offrant, s'il le désirait, de rester au pouvoir pour l'aider à obtenir le succès de la mesure qu'ils avaient en vue ; et en même temps il lui envoya un memorandum exposant les raisons pour lesquelles le cabinet devrait être autorisé par le roi à prendre l'état général de l'Irlande en considération, en vue d'un règlement de la question catholique. Le duc soumit le memorandum au roi qui donna l'autorisation demandée, et le duc de Wellington accepta l'offre de M. Peel de rester au pouvoir, ce qui était, en effet, une condition nécessaire au succès de la mesure, vu la composition du ministère qui avait alors à la soutenir (1). Le cabinet consentit unanimement et sans délai au principe du règlement proposé par ses deux chefs (2) ; et le 17 janvier, M. Peel communiqua à ses collègues un mémorandum contenant son plan de la mesure qui n'était guère que le simple rappel des incapacités existantes (3). On inséra dans le discours du trône un passage recommandant la considération de la condition générale de l'Irlande, et une révision des lois imposant des incapacités civiles aux catholiques romains, et le roi y donna son consentement, bien qu'avec répugnance. Le 5 février, le parlement fut ouvert par commission, et le discours du roi fut lu par le chancelier.

L'incertitude où était resté le cabinet jusqu'à la réunion du parlement par suite de sa conversion récente, et de la résistance opposée par le roi, lui imposa la nécessité de garder rigoureusement le secret sur ses intentions ; les ministres allèrent même plus loin, et firent naître par leurs actes la croyance

(1) *Mem. of Peel*, vol. I, pp. 278-299.
(2) *Ibid.*, pp. 300, 308.
(3) Voyez *Raikes' Journal*, 25 décembre 1832.

qu'ils restaient fidèles aux opinions qu'ils avaient déclarées à ce sujet. L'accueil enthousiaste que M. Peel reçut en automne, dans son voyage de Lancashire, la lettre du duc de Wellington au docteur Curtis, en décembre (1), et ensuite le rappel de lord Anglesey, qui avait été nommé lord-lieutenant d'Irlande au commencement de l'année, après la démission de lord Wellesley (2), étaient de nature à faire croire que les chefs du cabinet étaient encore fermement attachés à la cause protestante. Leurs déclarations, dans la session de 1828, éloignaient également toute idée que leurs convictions à ce sujet avaient subi le moindre changement. Ce secret endormit le parti anticatholique dans une fausse sécurité; il masqua la batterie jusqu'à ce que les canons fussent en position et prêts à ouvrir leur feu contre lui. Il contribua donc au succès de la mesure; mais ce parti fut convaincu qu'il avait été défait par stratagème, et il en conçut un vif sentiment de vengeance qui devait produire des résultats politiques importants.

Les mesures du parlement commencèrent par la motion d'un bill présenté par M. Peel pour la suppression de l'association catholique, bill qu'on laissa passer sans opposition, comme étant le prélude du rappel des incapacités catholiques. Cette association avait, en effet, atteint son objet; le gouvernement avait cédé à ses menaces, et conséquemment ses défenseurs pouvaient raisonnablement consentir à sa suppression. Nous pouvons remarquer ici que les trois grandes questions des trente dernières années, la question catholique, la réforme parlementaire et le rappel des lois des céréales, ont toutes dû leur triomphe à des associations politiques, dont l'objet était plutôt d'intimider que de convaincre la

(1) Voyez sur cette correspondance *Annual Register*, 1828, p. 148.

(2) Les motifs de ce rappel furent expliqués dans la chambre des lords, le 4 mai 1829. La charge de lord-lieutenant fut offerte à lord Bathurst qui la refusa (*Mem. of Peel*, vol. I, p. 273). Le duc de Northumberland fut appelé à succéder à lord Anglesey.

législature. L'existence de l'association catholique, des unions politiques, et de la ligue contre les lois des céréales, met bien en évidence la liberté de notre système constitutionnel, et avec quelle sûreté il fonctionne, même quand sa machine est dérangée par une influence extérieure ; mais elle parle peu en faveur de la sagesse des principaux hommes d'État qui avaient combattu si longtemps et avec tant d'opiniâtreté pour la défense des institutions établies, et fait en sorte que chacun de ces trois grands règlements fût une capitulation imposée par l'ennemi victorieux plutôt que la concession d'un droit reconnu. Dans chaque cas, la législature parut n'admettre que par force une mesure salutaire, non parce qu'elle était salutaire, mais parce qu'elle ne pouvait pas être refusée plus longtemps. L'existence de l'association catholique entraîna en outre un autre mal à sa suite en suscitant un esprit et faisant naître des espérances qui provoquèrent l'association du rappel, et ainsi l'Irlande fut tenue pendant plusieurs années dans un état qui faisait craindre qu'elle ne se séparât violemment de la Grande-Bretagne (1).

Le bill, pour la suppression de l'association catholique, passa à la chambre des communes le 17 février. Le 29 mai, M. Peel accepta les Chiltern-hundreds (2) et laissa vacant son

(1) M. O'Connel se déclara pour le rappel de l'union à la première élection de Clare (*Annual Register*, 1828, p. 127), et encore l'année suivante (*ibid.*, 1829, p. 127). Il forma, en 1830, une association contre l'union (*ibid.*, 1830, p. 148).

(2) *Chiltern-hundreds* est une expression qu'on rencontre souvent dans la langue parlementaire et politique de l'Angleterre. Chiltern est le nom d'une chaîne de montagnes crayeuses dans le comté de Buckinghamshire. Les ministres, quand ils ont besoin de renforcer les rangs de leur majorité, par quelque nouvelle recrue, ou qu'ils veulent se faire réélire, font accepter ou acceptent comme dans le cas actuel, un emploi de *Steward of the Chiltern-hundreds* (intendant des districts de Chiltern), sinécure ridicule à laquelle sont attachés des appointements dérisoires, mais dont l'acceptation entraîne de droit pour le titulaire la démission du siége qu'il occupait à la chambre des communes, déclaré par la constitution incompatible avec l'exercice d'une fonction publique salariée. Cette démission amène nécessairement la convocation des électeurs qui ont cessé d'être représentés au parlement. *To accept the Chiltern-hundreds*, signifie donc simplement donner sa démission du siége qu'on occupe à la chambre des communes.

(*Note du traducteur.*)

siége pour l'université d'Oxford. Sa réélection fut combattue avec succès par sir Robert Inglis (1), et le 3 mars il prit son siége comme membre pour Westbury. Ce jour-là il annonça que le 5 il appellerait l'attention de la chambre sur la partie du discours du trône qui avait rapport à l'état de l'Irlande et aux incapacités catholiques; mais dans l'intervalle il arriva un événement qui faillit déjouer son projet. Dans la soirée du 3, le duc de Wellington, le lord chancelier et M. Peel reçurent l'ordre de se rendre auprès du roi le lendemain à Windsor. Lorsque les trois ministres furent introduits, le roi leur parut être fort inquiet; il leur exprima le regret avec lequel il avait adhéré à leur conseil sur la question catholique, et leur témoigna son désir de recevoir une explication plus complète de la manière dont ils se proposaient de réaliser leur projet. M. Peel donna cette explication, mais elle ne satisfit pas le roi qui, d'un ton de voix bref et décidé, s'opposa à l'omission qu'on proposait de faire, dans le serment de suprématie, des mots relatifs à la juridiction spirituelle et ecclésiastique du pape. Malgré les nouvelles explications de ses ministres, le roi persista dans son opposition; déclara son regret d'avoir mal compris leurs intentions, et retira le consentement qu'il avait donné à la mesure. Il demanda alors à M. Peel quelle marche il se proposait de suivre le lendemain, jour où il devait faire sa proposition. M. Peel répondit immédiatement qu'après la déclaration du discours de la couronne, après sa démission comme membre de la chambre pour Oxford, et l'adoption du bill pour la suppression de l'association catholique, la seule marche qu'il eût à suivre était de donner sa démission, et de retirer la déclaration qu'il avait faite à la chambre. Le duc de Wellington et lord Lyndhurst se joignirent à lui et signifièrent au roi leur intention de se retirer avec M. Peel. Le roi dit qu'il ne pouvait pas s'étonner de

(1) Sir Robert Inglis obtint 755 voix contre 600.

leur décision, et les quitta d'une manière affable et très-affectueuse, après une entrevue qui avait duré cinq heures. A leur retour à Londres, les trois ministres allèrent trouver leurs collègues qui étaient réunis à un dîner de cabinet, et leur apprirent, à leur grand étonnement, qu'ils n'étaient plus au pouvoir. Cependant le roi, après réflexion ou consultation, découvrit bientôt qu'il avait été trop loin pour pouvoir reculer; et, par conséquent, il écrivit à une heure avancée de la soirée une lettre au duc de Wellington, autorisant ses trois ministres à retirer leur démission et à poursuivre la mesure annoncée. M. Peel fut d'avis de s'adresser de nouveau au roi, afin d'en obtenir l'autorisation écrite distincte, que les mesures étaient proposées avec son approbation et sa sanction entière; ce que le roi accorda sans autre hésitation (1). La conduite de George IV dans cette circonstance présente un contraste frappant avec le caractère de son père. George III était opiniâtre dans sa résistance à une mesure qu'il désapprouvait, et adroit à se débarrasser des ministres qu'il désirait éloigner, mais il avait soin de faire ses objections à un moment où le pays le soutiendrait; il savait quand il était

(1) On a suivi ici le récit que donne M. Peel de cette singulière transaction (*Mem.*, vol. I, pp. 343-350). Quelques semaines plus tard, lorsque le bill était soumis à la chambre des lords, le roi fit à lord Eldon un exposé inexact de ce qui s'était passé. (Voyez Twiss, *Life of Eldon*, vol. III, pp. 82-87). La description que fait lord Eldon de son entrevue du 28 mars 1809, où le roi exprima à plusieurs reprises sa forte répugnance à la mesure, finit ainsi : « Il ne fit guère que s'écrier de temps en temps : Que faire? A quoi recourir maintenant! à quoi recourir! je suis un malheureux, un misérable! ma situation est affreuse. Personne autour de moi que je puisse consulter. Si je donne mon consentement, j'irai prendre des bains à l'étranger, et de là au Hanovre, et je ne reviendrai plus en Angleterre. Je ne ferai pas de pairs catholiques romains. Je ne ferai pas ce que ce bill me donnera le pouvoir de faire. Je ne reviendrai plus. Qu'ils aillent demander un roi catholique à Clarence. » Je pense qu'il fit aussi mention de Sussex. « Le peuple verra que je ne voulais pas cela. » Il m'empêcha plus d'une fois de le quitter. Quand vint le moment où je devais partir, il jeta ses bras autour de mon cou, et exprima le plus grand chagrin (*ibid.*, p. 86). Le roi se trompait en pensant qu'avant l'adoption du bill pour le soulagement des catholiques, il ne pouvait pas créer de pairs catholiques; il pouvait les créer; mais quand ils étaient nommés, ils ne pouvaient ni siéger ni voter à la chambre des lords.

battu, et jamais il ne compromit sa dignité en prenant une attitude de résistance quand il était trop tard.

Le 5 mars, M. Peel fit la première proposition du bill pour le soulagement des catholiques romains; elle fut adoptée par 348 voix contre 160; le bill obtint une seconde lecture par une majorité de 353 voix contre 183, et une troisième par une majorité de 320 voix contre 142. A la chambre des lords, il y eut 217 voix contre 112 pour la seconde lecture, et 214 contre 100 pour la troisième. Le 13 avril, le bill reçut la sanction royale. Ensuite le gouvernement proposa et fit adopter un bill pour élever de 40 schellings à 10 livres par an, le droit électoral des *freeholders*, dans les comtés irlandais. Le bill pour le soulagement des catholiques, après avoir avorté tant de fois au parlement, fut donc adopté par les deux chambres à une majorité d'environ 2 contre 1. Ce résultat si important d'une lutte parlementaire soutenue au milieu de tant de récifs et d'écueils, fut dû surtout à la conduite patriotique de l'opposition. C'est à son appui que sir R. Peel rend témoignage par ces paroles non moins honorables pour lui-même que pour les membres indépendants des deux chambres. « Je ne puis faire mention de cette lutte (dit sir Robert Peel dans son mémoire) « même après l'intervalle de vingt ans, sans exprimer toute ma gratitude pour l'appui que nous avons reçu dans les deux chambres du parlement, non-seulement de tous ceux avec qui nos alliances officielles venaient alors d'être interrompues, mais aussi de ceux qui n'avaient jamais eu aucune alliance officielle avec nous, et pouvaient être considérés, sous le rapport des intérêts et des liens de parti, comme nos adversaires déclarés, et ils ne se contentèrent pas de soutenir nos mesures, mais ils s'abstinrent prudemment de tout ce qui aurait pu jeter quelque obstacle dans notre chemin, et dans plusieurs circonstances ils s'imposèrent le pénible sacrifice d'objections sérieuses qu'ils pouvaient faire à certaines parties du système,

pour que l'appui qu'ils donnaient à l'ensemble pût être cordial et efficace » (1).

D'après la conduite que tint le roi en essayant de retirer sa promesse après que la mesure eût été anoncée au parlement, on peut conclure qu'il ne donna son assentiment qu'avec répugnance, et qu'il voyait de mauvais œil les ministres qui l'avaient forcé à faire cette concession. M. Grenville décrit ainsi les sentiments du roi dans une lettre du 14 avril 1829 :

Le consentement royal fut donné hier par commission, je crois, avec une grande répugnance : et l'on parle beaucoup dans le public de la décision que le duc de Cumberland aurait fait prendre au roi d'aviser au moyen de former un nouveau ministère ; mais ce projet rencontrera tant de difficultés dans la pratique, que j'hésite à y croire et que je n'attribue ce bruit qu'à l'âpreté de langage à laquelle le roi se livre, dit-on, toutes les fois qu'il parle du duc de Wellington. Le roi, toutefois, aime mieux outrager les ministres que de les changer ; car quelques paroles blessantes ne lui coûtent rien, tandis que, dans le cas où la chose serait possible, un grand changement politique ne pourrait se faire, sans qu'il entraînât pour lui beaucoup plus de trouble, de fatigue et d'ennui, qu'il ne saurait en endurer. (Vol. II, p. 395.)

La lettre caractéristique suivante du duc de Wellington, pour expliquer les motifs de son duel avec lord Winchelsea, et le succès que ce duel avait obtenu, est imprimée dans les mémoires récents de la cour de George IV. Elle est datée du 21 avril 1829, et adressée au duc de Buckingham, qui était alors en Italie. Le duel avait eu lieu le 21 mars.

(1) *Mem. of Peel*, vol. I, p. 356. Voyez aussi les remarques sur la conduite du gouvernement et de l'opposition dans cette circonstance, dans l'article de la *Revue d'Édimbourg* pour mars 1829, intitulé « *The last of the catholic question* » (vol. LXVIII, p. 208). Les *Mem. of the Court of George IV* (vol. II, pp. 391-394) contiennent deux lettres intéressantes de lord Grenville, où il exprime sa profonde satisfaction du succès d'une mesure pour laquelle il avait fait les plus grands efforts et les plus grands sacrifices politiques. Il parle de l'étrange révolution opérée dans la conduite et non dans l'opinion du gouvernement.

Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 6, que j'ai reçue ce matin.

La vérité est que mon duel avec lord Winchelsea se rattachait réellement à la question catholique, et qu'il était aussi nécessaire pour moi de m'y exposer et de pousser l'affaire jusqu'à l'extrémité, qu'il l'était de faire tout ce que j'ai fait d'ailleurs pour atteindre l'objet que j'avais en vue.

Je vivais ici depuis quelque temps dans une atmosphère de calomnie. Je ne pouvais rien faire qui ne fût interprété comme provenant de quelque mauvais dessein. Si je disais un mot au parlement ou ailleurs, on le dénaturait pour m'attribuer quelque déception ou imposture grossière. Même mes conversations avec le roi étaient répétées, altérées et commentées; et tout cela pour ébranler la confiance que le parlement était disposé à avoir dans mes paroles.

Les cours de justice étaient fermées et ne devaient s'ouvrir qu'en mai. Je savais que le bill devait passer ou être rejeté avant le 15 avril.

Dans cet état de choses, lord Winchelsea publia sa lettre furibonde. Je compris immédiatement l'avantage qu'elle me donnait, et je résolus d'y répondre de manière à me donner incontestablement raison. Non-seulement j'ai réussi dans l'exécution de mon projet; mais le projet lui-même produisit l'effet que j'attendais et que je m'étais proposé d'en obtenir. L'atmosphère de calomnie où je vivais depuis quelque temps se purifia. On abandonna ce système de mensonge. Les gens avaient honte de répéter ce qu'on leur avait dit, et j'ai en outre quelque raison de croire qu'on renonça à des intentions presque criminelles, par suite des remontrances de quelques-uns des hommes les plus prudents du parti, que le duel fit intervenir. Je crains bien que cette affaire n'ait scandalisé beaucoup d'honnêtes gens; mais je suis certain que l'intérêt public demandait alors que j'agisse comme je l'ai fait.

Tout est tranquille maintenant, et, pour l'Irlande, nous avons lieu d'être satisfaits. Toutefois, nous devons, sans perdre de temps, faire tout ce qui est possible d'ailleurs, pour hâter la prospérité de ce pays. (Vol. II, p. 387.)

Cette description de la position où était alors le duc de Wellington fournit un exemple remarquable des maux qui accompagnent les changements subits d'opinion politique, et

des obstacles que rencontre dans sa marche l'homme d'État qui entreprend de faire passer une mesure qu'il a précédemment combattue.

Sir Archibald Alison émet, sur la manière dont on a obtenu l'émancipation catholique, une théorie particulière que nous exposerons en empruntant ses propres paroles. « Ce fut (dit-il) une victoire gagnée par une grande partie de l'aristocratie et par la plus grande partie des classes d'une éducation supérieure, sur la conviction sincère et la résistance honnête de l'immense majorité du peuple. Elle fut remportée par les opinions libérales de ceux qui disposaient d'une majorité des bourgs pourris, *ce qui amena le gouvernement dans une passe qui l'obligea d'introduire forcément la mesure*. L'émancipation catholique fut le plus grand et le dernier triomphe du système des candidatures exclusives (1). » Il doit être évident, selon nous, pour quiconque a lu la revue que nous venons de faire des événements, que l'émancipation catholique fut obtenue, parce que l'association catholique et l'élection de Clare avaient convaincu sir Robert Peel et le duc de Wellington que l'Irlande était devenue ingouvernable, et qu'il n'y avait d'autre alternative que la concession ou la guerre civile. Si les membres élus par ces bourgs avaient porté à la cause catholique un intérêt aussi vif que sir Archibald Alison le leur attribue, il n'est pas probable que les patrons de ces bourgs à la chambre des lords eussent été si hostiles au rappel des lois sur les incapacités des catholiques. La chambre des lords s'était constamment montrée moins favorable aux réclamations catholiques que la chambre des communes. En 1825, ce fut la chambre des lords seule qui empêcha le règlement paisible de la question, et trompa les espérances si confiantes qu'on avait alors données aux catholiques.

On aurait pu s'attendre, en effet, que la chambre des lords

(1) *History of Europe from* 1815 *to* 1852, vol. IV, p. 185.

se serait fait pardonner son attachement aux intérêts de son ordre, en se montrant exempte des erreurs et du fanatisme populaires. Malheureusement il n'en a pas été ainsi; il semble, au contraire, qu'elle ait cherché à expier, en embrassant les préjugés de la démocratie, l'appui qu'elle avait donné aux intérêts de l'aristocratie. Ainsi, il est trop souvent arrivé que quand le peuple avait raison, la chambre des lords a été oligarchique; et que quand le peuple avait tort, elle s'est montrée démocratique.

La justification que sir Robert Peel présente de son changement d'opinion et de celui de ses collègues, en 1829, est, selon nous, triomphante. Aucun homme d'État de bon sens, ayant à cœur les intérêts du pays, n'aurait pu conseiller de s'opposer plus longtemps à la mesure de l'émancipation à ce moment critique. L'objection à laquelle sir Robert Peel était réellement appelé à répondre au tribunal de la postérité, et non dans un *meeting* de partisans passionnés et désappointés, était d'une nature toute différente. « Si (comme il le remarque vers la fin de son mémoire) on avait allégué contre moi que l'adoption soudaine d'une politique différente prouvait que j'avais manqué auparavant de sagacité et de clairvoyance; si l'on m'avait accusé de m'être attaché avec trop d'opiniâtreté à une cause désespérée; d'avoir souffert trop longtemps que des engagements de parti et une déférence exagérée pour les désirs des constituants l'emportassent sur les preuves accumulées d'une nécessité imminente; si telle avait été l'accusation portée contre moi, je pourrais trouver plus difficile de la réfuter d'une manière complète et décisive (1). » Nous accusons sir Robert Peel, non d'avoir changé d'opinion en 1829, mais de ne pas en avoir changé plus tôt.

Il n'y avait rien d'inattendu ou d'imprévu dans les dangers

(1) *Mem. of Peel*, vol. I, p. 364.

de cette crise. Ils avaient tous été prédits longtemps auparavant; rien n'arriva en 1828, qui ne se trouve annoncé dans Peter Plymley. L'impossibilité de gouverner l'Irlande d'une manière permanente, d'après un système de proscription catholique, avait été bien comprise, non-seulement par les whigs, mais par M. Pitt et par tous les principaux hommes d'État de son parti, par lord Grenville, lord Melville, lord Wellesley, lord Harrowby, M. Canning et lord Castlereagh. Les arguments par lesquels sir Robert Peel justifie la concession de l'émancipation catholique en 1829, sont très-solides, mais ils sont aussi très-évidents, et ils avaient été regardés comme tels par les hommes d'État les plus intelligents des deux partis pendant les trente années précédentes.

Si M. Peel avait eu l'esprit essentiellement étroit comme M. Perceval, lord Sidmouth et lord Eldon, nous pourrions lui pardonner sa persistance obstinée dans l'erreur; mais considérant sa conduite ultérieure, nous ne pouvons nous empêcher de penser (comme il le dit lui-même) qu'il permit à des engagements de parti, et à une déférence exagérée pour les désirs des constituants, de diriger sa marche longtemps après que le bandeau était tombé de ses yeux. Cette remarque s'applique particulièrement à la manière dont il insista sur cette question, comme étant d'une importance souveraine, au moment où il refusa de s'associer au gouvernement de M. Canning (1).

L'alliance entre les torys du parti de Wellington et l'opposition libérale, en vue de faire triompher la question catholique, fut sincère pour le moment, mais limitée à son objet temporaire. Les whigs n'avaient jamais formé aucune alliance politique avec le duc de Wellington; les partisans de Canning avaient quitté son gouvernement, tandis que sa conversion soudaine à la question catholique, et la manière dont il avait

(1) Comparez les remarques sur la conversion de M. Peel dans la *Revue d'Édimbourg*, vol. LXVIII, p. 222.

surpris et vaincu son parti, avaient inspiré contre lui aux ultra-torys des sentiments d'amertume et de vengeance. La session de 1829 se termina sans difficulté; mais dans la session de 1830, qui s'ouvrit en février, l'isolement du ministère commença à devenir évident. M. Huskisson et les whigs manifestaient leur hostilité, et une partie des torys était offensée et mécontente. La pression exercée sur le gouvernement pour des réformes de différentes sortes, comme la réforme parlementaire, la réforme fiscale et la réforme économique, commença à devenir plus urgente, mais il ne montra par aucun indice son intention de persévérer dans la politique libérale où il avait fait à contre-cœur un si grand pas. Lorsque la session touchait à sa fin, il arriva un événement qui exerça une influence importante sur le sort du ministère. Le 26 juin, George IV mourut à l'âge de soixante-huit ans, après une maladie qui avait duré quelques semaines; il eut pour successur le duc de Clarence, qui avait occupé la charge de lord grand amiral depuis le mois de mai 1827 jusqu'au mois d'août 1828, époque où il fut remplacé par le duc de Wellington. Le parlement fut prorogé le 23 juillet, et dissous en même temps, par suite du décès du souverain. Peu après la prorogation, eut lieu à Paris la révolution qui déposa la branche aînée des Bourbons, et plaça Louis-Philippe sur le trône. Les élections se firent sous l'influence du mouvement sympathique produit par les « trois glorieuses journées de juillet », et amenèrent une chambre des communes mal disposée envers le ministère Wellington, et prête à demander de nouvelles mesures de réforme. On compta que sur 256 membres anglais qui siégèrent alors pour les comtés et pour des bourgs plus ou moins libres, il n'y en eut que 79 élus par des votes ministériels; 141 étaient ouvertement de l'opposition, 16 étaient neutres (1).

(1) *Annual Register*, 1830, p. 147.

La mort déplorable de M. Huskisson, à l'ouverture du chemin de fer de Liverpool à Manchester, arriva en septembre 1830 (1), et écarta la principale objection personnelle que faisait Wellington à une jonction avec le parti de Canning. Le duc s'adressa donc, peu après cet événement, à lord Palmerston, comme le membre le plus influent de ce parti, et le pria de s'adjoindre au cabinet, en offrant en même temps d'y admettre deux de ses amis politiques. Lord Dudley, M. Charles Grant et M. William Lamb, furent les personnes désignées par lord Palmerston, comme celles avec lesquelles il agissait principalement de concert; mais il refusa de s'associer au cabinet, à moins que lord Grey et lord Lansdowne ne fussent compris dans l'arrangement. Cette condition mit fin à la négociation, vu qu'elle impliquait une transformation complète du cabinet, ce qui n'entrait nullement dans la pensée du duc (2).

Le parlement s'assembla pour la première session du nouveau règne, le 26 octobre 1830. Le gouvernement paraissait préparé à subir son sort avec résignation, et il mit promptement sa tête sur le billot. Sir Robert Peel était alors le chef réel du ministère; la plus parfaite intelligence régnait entre lui et le duc de Wellington (3); et par sa connaissance de la politique civile, il était tellement supérieur au duc, qu'il ne pouvait pas manquer d'être son guide dans toutes les questions domestiques de quelque importance. C'était par son avis, son autorité et sa direction que la question ca-

(1) M. Huskisson naquit en 1770, et mourut conséquemment à l'âge de soixante ans. Lui et M. Canning étaient nés la même année.

(2) Cette négociation (dont les détails sont donnés ici d'après des témoignages authentiques) fut connue à l'époque (voyez Twiss, *Life of Eldon*, vol. III, p. 118).

(3) M. Peel dit dans son mémoire : « Depuis le moment de sa nomination à la première place du gouvernement, aucun jour ne s'était passé sans les communications les plus franches, soit personnellement, soit par écrit; pas un point ne s'était élevé (comme le témoignera amplement ma correspondance avec le duc), sur lequel il n'y eût l'accord d'opinion le plus complet et le plus cordial (*Mem. of Peel*, vol. I, p. 279).

tholique avait triomphé; et sans doute il n'était pas disposé à recommencer en 1830, pour la réforme parlementaire, la campagne qu'il avait faite en 1828 pour la question catholique. Le gouvernement résolut donc de n'accorder rien à l'esprit naissant de réforme; et le duc de Wellington, la première nuit de la session, fit à ce sujet une déclaration d'ultra-conservateur, qui semblait presque avoir pour objet de provoquer l'opposition et d'accélérer la défaite. « Non-seulement je ne suis pas disposé (dit-il, en faisant allusion aux remarques de lord Grey sur une mesure pour la réforme de la représentation) à proposer aucune mesure de cette nature, mais je déclare, sans hésiter, pour ce qui me regarde, que tant que j'occuperai une place dans le gouvernement du pays, je regarderai toujours comme un devoir de résister à de semblables mesures quand d'autres les proposeront. » La même nuit, M. Brougham, qui avait été élu pour Yorkshire, annonça qu'il présenterait une motion pour une réforme parlementaire le 16 novembre. Un autre événement servit aussi à cette époque à précipiter la chute du ministère Wellington. Le roi avait accepté du lord maire de Londres une invitation à dîner à Guildhall, pour le 9 novembre; mais les craintes d'une émeute populaire, par suite de l'attitude prise par les ministres (1), les engagea à conseiller à Sa Majesté de remettre sa visite à une autre occasion.

Le 15 novembre, une motion pour renvoyer à un comité spécial l'estimation détaillée de la liste civile des ministres fut présentée par sir H. Parnell, et obtint 233 voix contre 204, c'est-à-dire une majorité de 29 voix contre le gouvernement. Sir Edward Knatchbull, et une section des torys mécontents,

(1) Ces dispositions à l'émeute étaient considérablement secondées par le mécontentement que venait d'exciter, parmi les voleurs et les gens sans aveu de Londres, la création d'une nouvelle police métropolitaine, proposée par sir R. Peel, et adoptée dans la session de 1830; mesure qui lui donne droit à la reconnaissance de son pays.

votèrent pour la motion. Le jour suivant, le duc de Wellington et sir R. Peel, chacun dans sa chambre respective, annoncèrent que les démissions des ministres avaient été offertes et acceptées. Le vote n'était pas de nature à entraîner nécessairement la démission des ministres ; mais ils le prirent, sans doute, comme le signe d'un esprit qui trouverait bientôt l'occasion pour une manifestation d'un caractère plus décisif. Ils déclarèrent aussi plus tard qu'ils furent influencés dans leur opinion par la perspective du vote sur la motion de M. Brougham, relative à la réforme parlementaire. Guillaume IV n'avait aucune raison personnelle pour ne pas s'adresser à lord Grey, et conséquemment il l'autorisa, comme chef du parti whig, à former une nouvelle administration. Avant d'entreprendre cette tâche, il obtint du roi le consentement de faire de la réforme parlementaire une mesure du gouvernement. Le cabinet fut promptement formé, et se composa de quatorze membres, dont neuf étaient whigs, quatre canningites et un tory. Lord Grey fut premier lord de la trésorerie, lord Brougham reçut le grand sceau, lord Lansdowne fut président du conseil, et lord Durham lord garde du sceau privé. Lord Melbourne eut le département de l'intérieur, lord Palmerston celui des affaires étrangères, et lord Goderich celui des colonies. Les trois secrétaires d'État étaient donc des canningites. Lord Althorp fut chancelier de l'échiquier et *leader* de la chambre des communes. Sir James Graham, qui s'était distingué comme président (*speaker*) dans la session de 1830, devint premier lord de l'amirauté ; M. C. Grant, président du conseil des Indes, et lord Auckland, président du bureau de commerce. Lord Holland fut chancelier du duché de Lancastre, le duc de Richmond, directeur général des postes, et lord Carlisle eut un siége au cabinet sans emploi. Le cabinet se composait de dix pairs et quatre membres de la chambre des communes. Les derniers étaient lord Althorp, lord Palmerston, M. Grant et sir James Graham.

Tel fut le résultat de la mort prématurée de M. Canning, et de la tentative de George IV pour établir un gouvernement réactionnaire sous la suprématie du duc de Wellington (1). Si M. Canning avait vécu, la coalition qu'il avait formée avec les whigs se serait probablement consolidée et fortifiée, au lieu de tomber en pièces peu après sa mort, et de faire place à un ministère qui, après sa querelle avec M. Huskisson et la démission des canningites, prit un caractère plus tory que ne l'avait été même le gouvernement de lord Liverpool depuis 1822. L'année 1830 fut le nadir du parti tory, comme les années 1814 et 1815 avaient été son zénith. Il fallut quinze années de paix pour épuiser la popularité qu'il avait recueillie de l'heureuse issue de la guerre; mais l'œuvre était bien réellement accomplie. Le duc de Wellington montra autant d'habileté à conduire un parti politique à la défaite, qu'il en avait montré à conduire une armée à la victoire. Le succès même de la question catholique servit à miner son pouvoir. Il avait fait, dans le sens libéral, un pas auquel il refusa de donner suite par aucun autre mouvement de même nature. Il en résulta qu'il blessa au cœur une section de son parti sans se fortifier par aucune alliance avec un détachement du camp opposé. La nuit du vote sur la liste civile, quelques jours après celui où le duc de Wellington ne put paraître à Guildhall dans la crainte de causer une émeute, et fut forcé d'interdire à un souverain nouveau et populaire de se montrer dans la même circonstance, à cause de l'impopularité de ses ministres, marqua le dernier degré d'abaissement du parti tory. Même le bill de réforme qui abolit

(1) Sir Walter Scott prévit clairement l'insuccès probable d'une telle tentative. On trouve les réflexions suivantes dans son journal du 11 août 1827, le lendemain du jour où il apprit la mort de M. Canning : « Un gouvernement ultra-tory serait un grand mal à présent. L'édifice de la constitution a besoin de réparations qui doivent se faire maintenant, sans quoi le peuple ne restera pas longtemps tranquille. Un gouvernement purement whig ferait probablement le diable à quatre en essayant une réparation complète. » (Lockhart, *Life of Scott.*)

beaucoup de bourgs torys contribua à fortifier ce parti en le mettant à même de serrer ses rangs, et en portant remède à la désunion qui causait sa faiblesse en 1830 (1).

(1) Ces feuilles étaient déjà sous presse quand nous reçûmes la dernière publication de M. Augustin Stapleton, ayant pour titre *George Canning and his times*, volume d'un grand intérêt à cause de la correspondance de M. Canning qu'il contient, et surtout de la lumière qu'il jette sur la politique étrangère de son ministère.

FIN.

